

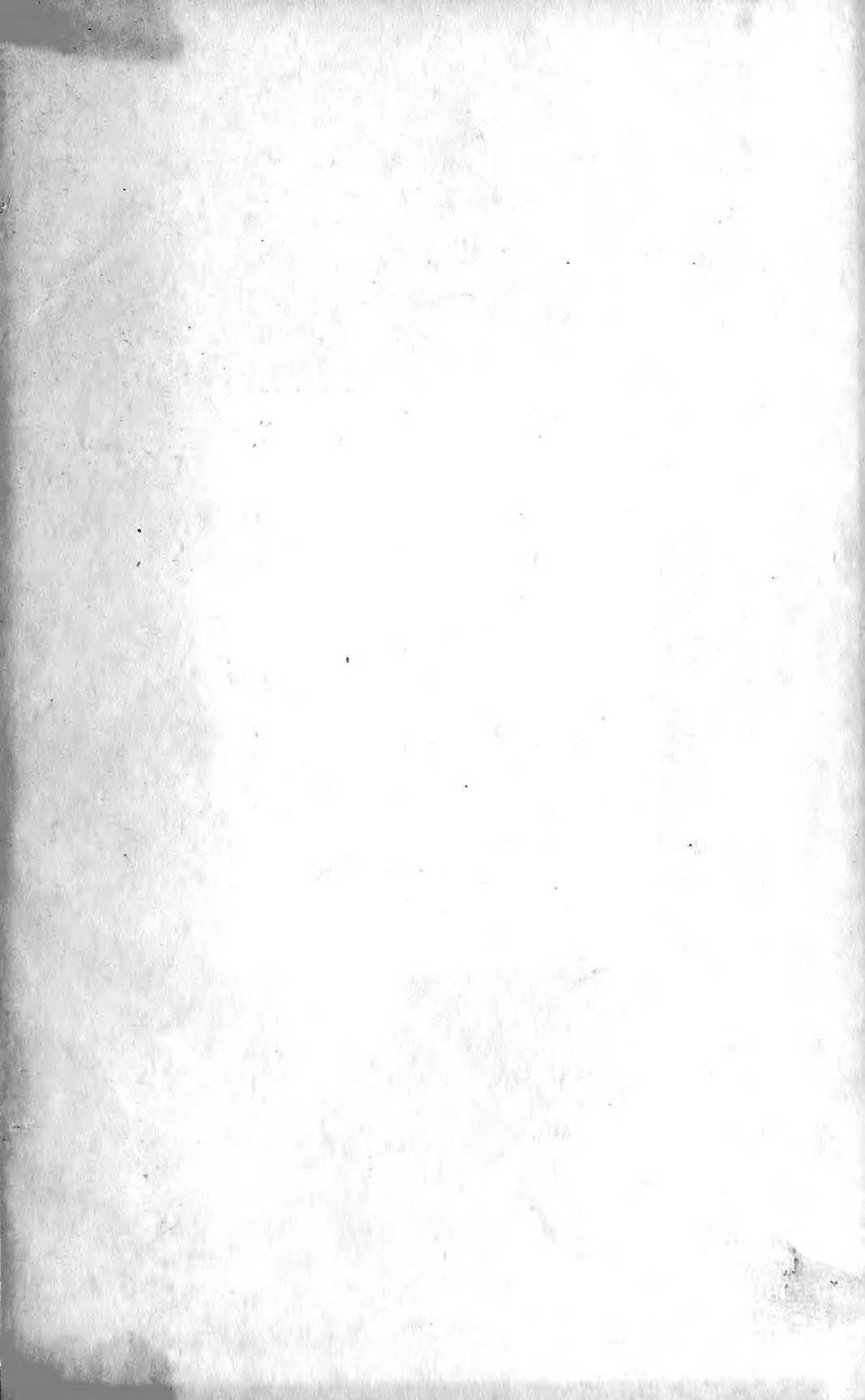


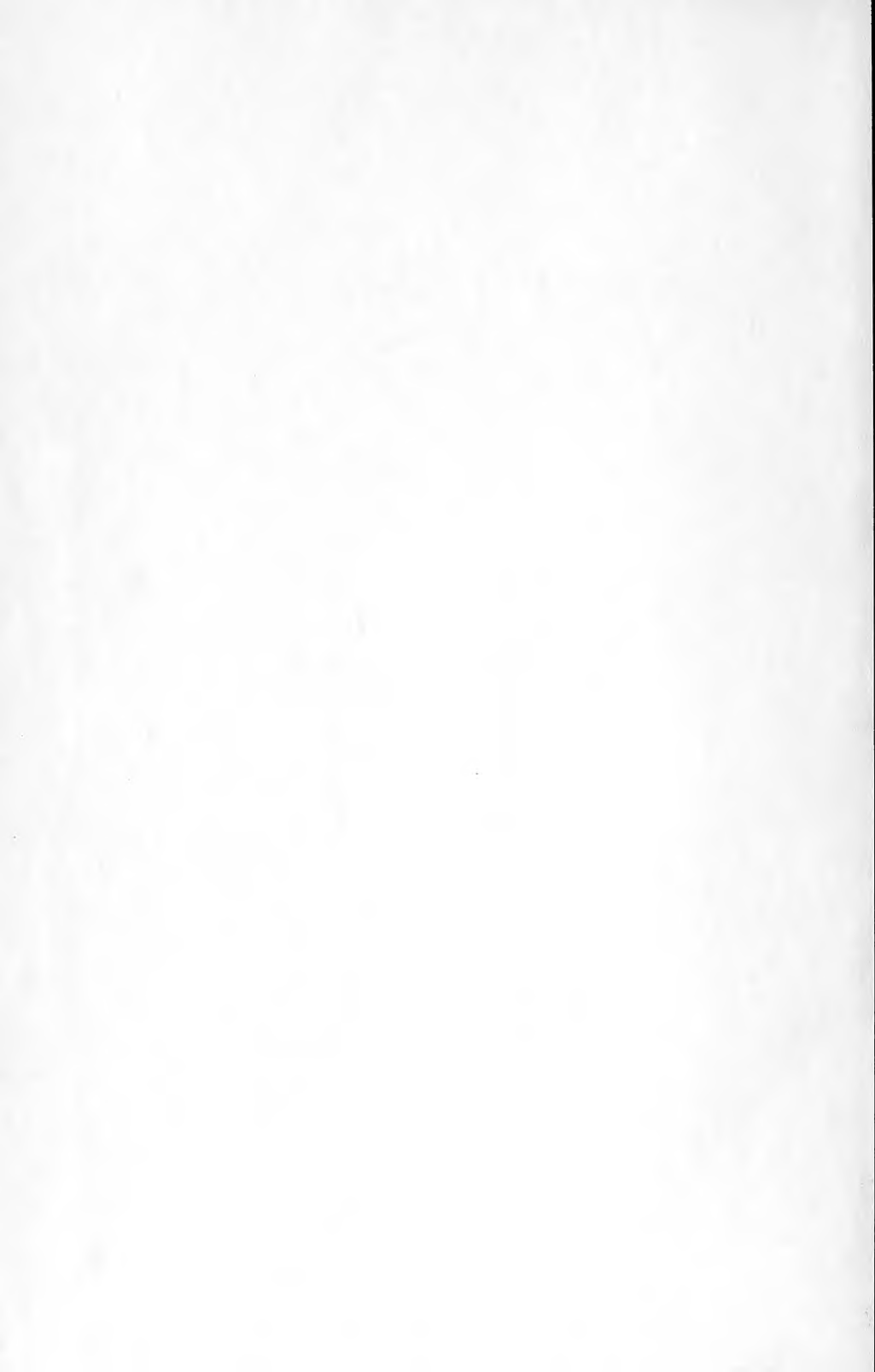
5806-^{XB}_{.2899} F842

Volume 34-35
Columbia University
in the City of New York

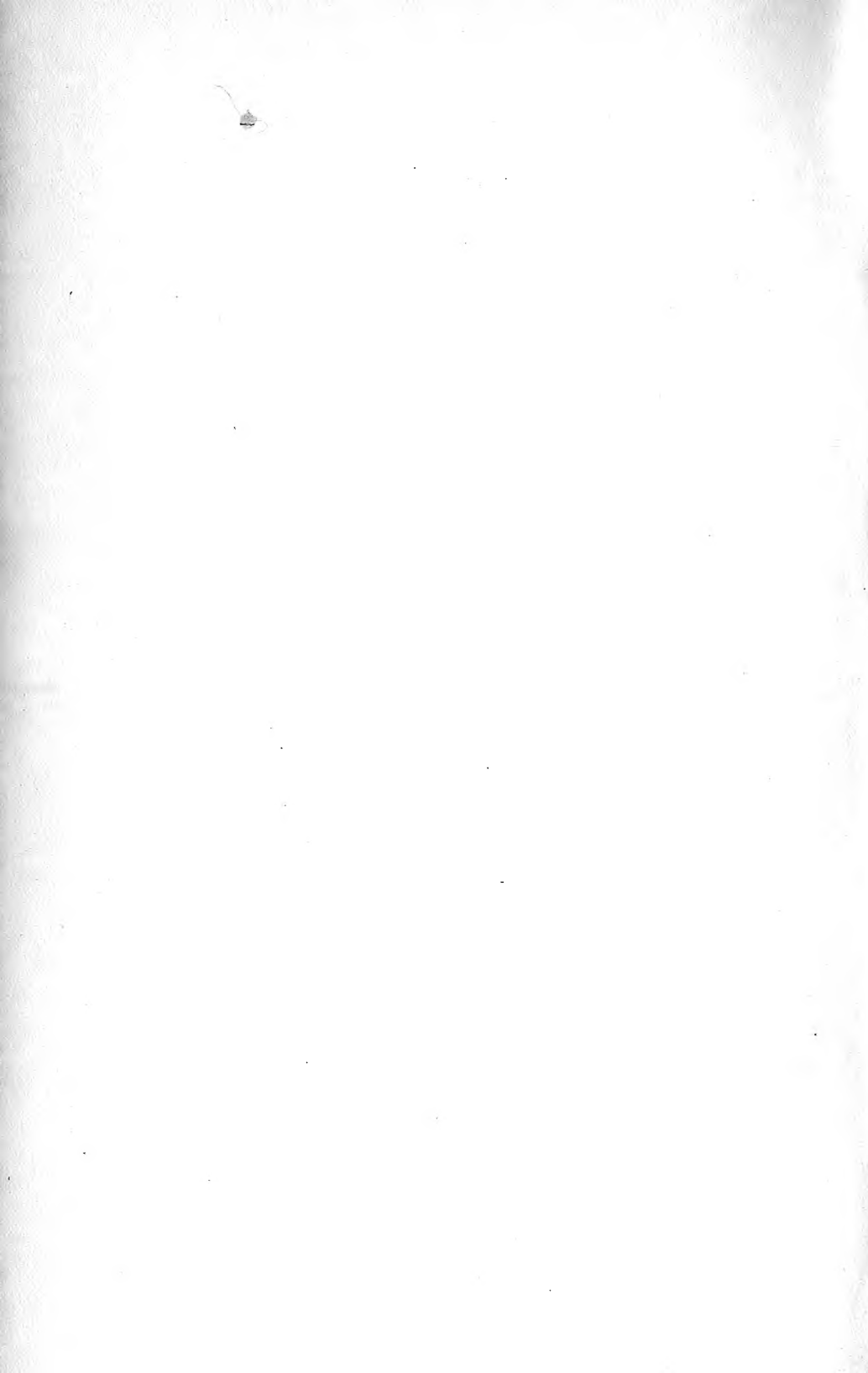


Library









BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE

DE FRANCE

FONDÉ EN 1885

TOME XXXIV

ANNÉE 1918

PARIS
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
84, Rue de Grenelle, 84.

—
1918

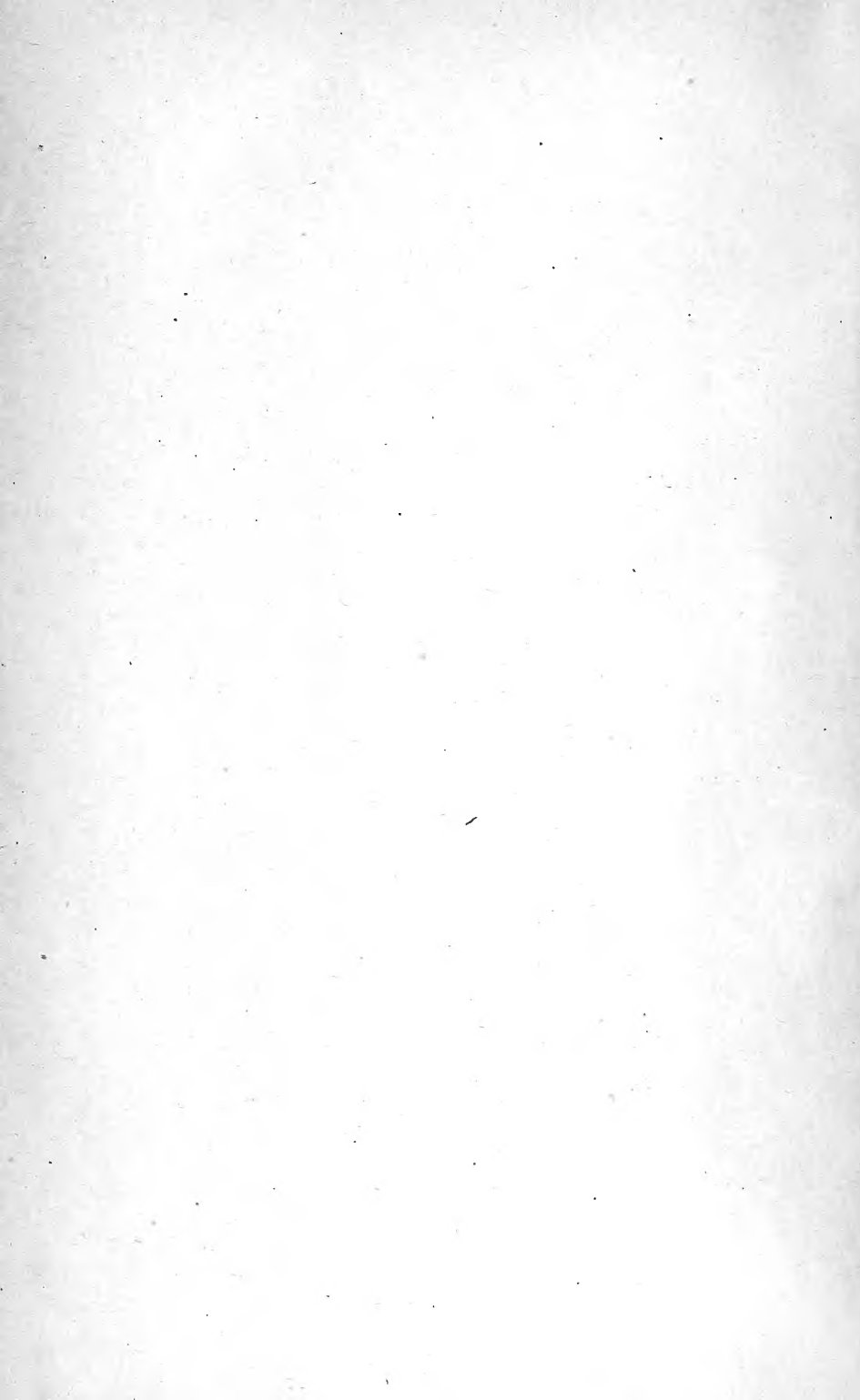
XB
4899
June 34-35

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE

DE FRANCE



BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE
DE FRANCE

Pour le progrès et la diffusion des connaissances relatives aux Champignons

Tome XXXIV. — 1^{er} et 2^e Fascicules.

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE.

Portrait de Brongniart.....	3
Modifications à la liste des Membres de la Société.....	5
<i>Travaux originaux :</i>	
J. Dufrenoy. — Les conditions écologiques du développement des champignons parasites. — Etude de géographie botanique.....	8
G. Juillard. — Deux Bolets rares: <i>Boletus calopus</i> Fr. et <i>olivaceus</i> Schæff. (avec Planches I et II en couleurs) ..	27
H. Pierre. — Nouveau cas de rubéfaction de la face survenu à la suite de l'ingestion du <i>Coprinus atramentarius</i>	28
F. Moreau. — Sur le blanchiment des pâtes à papier colorées par des mycéliums de champignons	29
L. Dufour. — Note sur le mode de végétation du <i>Plicaria leiocarpa</i> Currey.....	31
J.-E. Chenantais. — Trois Discomycètes (avec Pl. III). ..	34
P. Vuillemin. — Sur les <i>Mortierella</i> des groupes <i>polycephala</i> et <i>nigrescens</i> (avec 3 figures dans le texte).....	41
J.-E. Chenantais. — Etude sur les Pyrénomycètes (avec 5 figures dans le texte).....	47
H. Pierre. — Superposition de deux <i>Russules</i> (avec 1 figure dans le texte).....	74
P. Vuillemin. — Un nouvel <i>Aspergillus</i> brun, <i>Eurotium verruculosum</i> (avec figures dans le texte).....	76
F. Moreau et M^{me} F. Moreau. — La biomorphogénèse chez les Lichens.....	84
N. Patouillard. — Quelques Champignons de Madagascar (avec 1 figure dans le texte).....	86
Bibliographie.....	92

DEUXIÈME PARTIE.

Procès-verbaux des séances des 7 février, 7 mars 1918. . .	I
--	---

84, Rue de Grenelle, PARIS-VII^e arr^t

1918

SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE FRANCE

Les séances se tiennent à PARIS, rue de Grenelle, 84,
à 13 heures 1/2, le 1^{er} Jeudi du mois en principe.

Jours des Séances pendant l'année 1918.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
»	7	7	»	2	6	5	3	7	5

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Pour devenir membre actif de la Société, il suffit d'être présenté à l'une des séances mensuelles de la Société, puis élu dans la séance suivante. La cotisation annuelle, donnant droit au service gratuit du *Bulletin trimestriel*, est de 10 francs par an pour les membres résidant en France et en Algérie, et de 12 francs pour les membres à qui le service du Bulletin est fait à l'Etranger.

Les manuscrits et toutes communications concernant la rédaction et l'envoi du Bulletin trimestriel de la Société doivent être envoyés pendant la guerre à M. F. MOREAU, Secrétaire général suppléant, 12, rue Cuvier, PARIS, V^e.

Les cotisations doivent être adressées à M. DUMÉE, Trésorier suppléant, 45, rue de Rennes, PARIS, VI^e.

AVIS IMPORTANT. — COTISATIONS

Le Bureau de la Société Mycologique, dans le but de diminuer les frais nécessités par le recouvrement des cotisations, informe les membres de la Société **qu'à l'avenir il ne sera plus envoyé de quittances, le reçu de la poste étant suffisant pour justifier du paiement.**

Il prie instamment ceux de ses membres qui ne se sont pas encore libérés de vouloir bien le faire **sans retard.**

Commission nationale pour la propagation de l'Etude pratique des Champignons,

FONDÉE EN 1902.

Extrait du Règlement voté par la Société Mycologique de France pendant
la Session générale, à Paris, le 10 octobre 1902 :

Art. 1^{er}. — Il est institué au sein de la Société mycologique
de France une *Commission*, dite *nationale*, chargée de grouper
les efforts de toutes les personnes qui s'intéressent à la
connaissance des Champignons.

Pour les autres articles, voir *Bull. Soc. Myc. de Fr.*, t. XVIII,
1902, pp. 249-251.

*Les Commissaires devront se mettre en relation avec les mycologues
amateurs ou scientifiques de la région qu'ils habitent et se chargeront
de leur procurer tous les renseignements qu'ils seront en mesure de four-
nir. Les espèces rares ou douteuses seront soumises aux spécialistes pris
dans le sein de la Commission, et les espèces intéressantes qu'ils pourront
réunir devront être autant que possible envoyées aux séances mensuelles
de la Société, à Paris, 84, rue de Grenelle.*

Composition de la Commission approuvée par la Société dans sa réunion du 2 décembre 1915

MM.

- Arnould**, pharmacien à Ham (Somme). — *Champignons supérieurs*.
Bainier, 27, rue Boyer, Paris-XX^e. — *Mucorinées et Mucédinées*.
Barbier, préparateur à la Faculté des Sciences de Dijon (Côte-d'Or). — *Champignons dits supérieurs ou Champignons sarcodés*, particulièrement *Agaricinés*.
Bernard, L., place Dorian, Montbéliard (Doubs). — *Champignons supérieurs*.
Bernard, J., pharmacien princ. en retraite, 31, rue St-Louis, La Rochelle (Charente inférieure). — *Champignons supérieurs*.
Boudier, 43, rue du Foix, Blois (Loir-et-Cher) — *Basidiomycètes et Ascomycètes*.
Abbé Bourdot, St-Priest-en-Murat, par Montmarault (Allier). — *Champ. supérieurs*.
D^r Camus, F, 63, rue de Buffon, Paris-V^e. — *Lichens*.
Abbé Derbuel, Peyrus (Drôme). — *Champignons supérieurs*.
Dumée, 45, rue de Rennes, Paris. — *Hyménomycètes*.
Dupaïn, pharmacien, La Mothe St-Héray (Deux-Sèvres). — *Champ. supérieurs*.
Dutertre, Emile, à Vitry-le-François (Marne). — *Mucédinées et Champ. supérieurs*.
Foex, Directeur de la Station de Pathologie végétale Paris — *Champignons parasites des végétaux*.
Grosjean, instituteur à St-Ililaire, par Roulaux (Doubs). — *Champ. supérieurs*.
Harlay, V., pharmacien à Charleville (Ardennes). — *Hyménomycètes. Parasites des végétaux usuels*.
Hétier, Fr., à Arbois (Jura). — *Champignons supérieurs*.
D^r Labesse, Angers (Maine-et-Loire). — *Intoxications* : Maine, Anjou, Vendée.
Lagarde, chargé de cours à la Faculté des Sc., Montpellier (Hérault). — *Champ. du Mid. de la France*.
Legué, a Mondoubleau (Loir-et-Cher). — *Champignons supérieurs*.

- Maire, R.**, professeur à la Faculté de Sciences d'Alger. — *Champignons parasites, Hypodermés*, etc.
- Matruchof**, professeur à la Faculté des Sciences, rue d'Ulm. 45, Paris-Ve. — *Champignons parasites des animaux. — Moisissures.*
- Merlet, H.**, cité Bassard, à Bordeaux (Gironde). — *Flore mycologique du Sud-Ouest*
- Michel**, pharmacien à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — *Champignons supérieurs.*
- Moreau, F.**, préparateur à la Sorbonne, 12, rue Cuvier, Paris (Ve). — *Mucorinées, Hypomycètes.*
- Offner**, préparateur à la Faculté des Sciences de Grenoble (Isère). — *Champ. du Dauphiné.*
- D^r Patouillard**, 105, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine (Seine). — *Champignons exotiques et en particulier de la Tunisie.*
- Peltereau**, notaire honoraire à Vendôme (Loir-et-Cher). — *Champignons supérieurs et spécialement les Botétés.*
- D^r Pinoy**, de l'Institut Pasteur, 20 rue de Versailles, à Ville d'Avray (Seine-et-Oise). — *Myromycètes et Champignons parasites des végétaux et des animaux.*
- Radais**, professeur à l'École Supérieure de Pharmacie, 4, av. de l'Observatoire, Paris-VI^e. — **Rapporteur-général de la Commission.**
- D^r Trabut**, Mustapha-Alger. — *Champignons de la flore de l'Algérie.*

Bureau de Commission pour 1918.

- Président*..... M. BOUDIER, correspondant de l'Institut, (Blois).
- Vice-Présidents* MM. MAIRE (Alger) ; PATOULLARD (Neuilly-sur-Seine) ; N. .

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1918.

- Président** M. le D^r PINOY, de l'Institut Pasteur, 30, rue de Versailles, à Ville d'Avray (Seine-et-Oise).
- Vice-Présidents** M. LUTZ, Professeur agrégé à l'École de Pharmacie, 4, Avenue de l'Observatoire, Paris-VI^e.
M. BARBIER, Préparateur à la Faculté des Sciences de Dijon (Côte-d'Or).
- Secrétaire-général** . . . M. E. FOEX, directeur de la Station de Pathologie végétale, 11 bis, rue d'Alésia, Paris XIV^e.
- Trésorier** M. PELTEREAU, notaire honoraire, à Vendôme (Loir-et-Cher).
- Secrétaires des Séances** M. BERTHAULT, Pierre, docteur ès-sciences, secrétaire général du journal *L'Agriculture pratique*, 26, rue Jacob, Paris-VI^e.
M. MAGROU, préparateur à l'Institut Pasteur.
- Archiviste** M. MOREAU, F., agrégé des sciences naturelles, docteur ès-sciences, 7, Boulevard Saint-Marcel, Paris-XIII^e.
- Membres du Conseil** . . MM. DUMÉE et RADAIS.



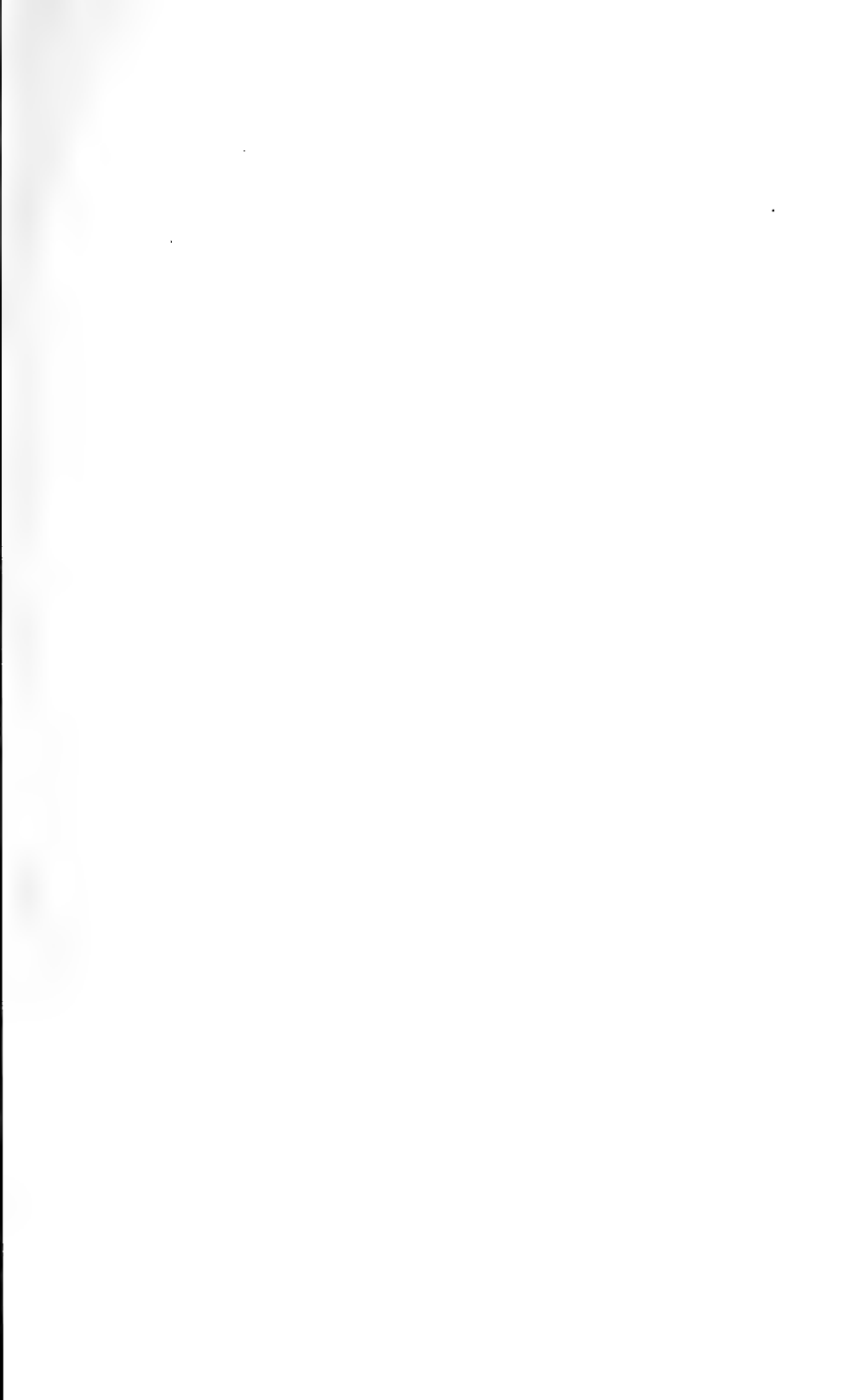


Ad BRONGNIART

1797-1853

d'après une peinture de MARQUERIE, au Muséum
d'Histoire Naturelle de Paris.

(Cliché com unique par M. Lecomte, professeur au Muséum)





MODIFICATIONS A LA LISTE DES MEMBRES

DE LA

Société Mycologique de France.

DÉCÈS

MM.

- BIGEARD, instituteur en retraite, Nolay (Côte-d'Or).
COUSTON, St-Saturnin (Vaucluse).
GRANDJEAN, pharmacien, Lausanne (Suisse).
GUITARD, 6, rue Gilbert, Paris.
HARIOT, P., assistant au Muséum d'Histoire Naturelle, 63, rue de Buffon, Paris.
LESTELLE, Saint-Florentin (Yonne).
SCHLUMBERGER, ministre plénipotentiaire, 49, rue de la Boétie, Paris.
SICARD, curé de Montou, par la Sauvetat, Peyrales (Aveyron).
DE VILMORIN (Ph.), 66, rue Boissière, Paris.
VUILLERMOZ, Lons-le-Saunier (Jura).

NOUVEAUX MEMBRES

MM.

- BERTREUX, vétérinaire-major de 1^{re} classe, 3, rue Sainte-Victoire, Versailles (S.-et-O.).
BURNIER (Dr), 5, rue Jules Lefebvre, Paris, IX^e.
CÀDILLAC, interne à l'Hôtel-Dieu, Angers (Maine-et-Loire).
CARDÈRE, professeur au Collège, Condom (Gers).
CASTELLANI, Institut Pasteur, 25, rue Dutot, Paris, XV^e.
CHANÉ, 16, quai St-Sever, Rouen (Seine-Inférieure).
CHABOT (l'abbé), curé de Sanières, par Jausiers (Basses-Alpes).
DEBAIRE, membre à vie, 23, route de Crosne, Villeneuve-St-Georges (S.-et-O.).
DELAIRE (Joseph), pharmacien, Dol - de - Bretagne (Ille - et - Villaine).
DELPECH (Ch.), 6, rue de la Chaussée d'Antin, Paris,

- DEROCHE, ingénieur, Esternay (Marne).
- DUFRENOY (Jean), assistant à la station biologique d'Arcachon, villa Xavier-Louis, Avenue Ste-Marie, Arcachon (Gironde).
- DUVERNOY (Marcel), médecin, Valentigney (Doubs).
- DUVERNOY, professeur à l'École supérieure, Boufarik (Alger).
- GARBOWSKI, mycologue de la station de Pomologie de Salgirka, près de Symferopol (Crimée-Russie).
- DES GARETS (le comte Francis), propriétaire à la Grande-Borne, par St-Bonnet-de-Joux (Saône-et-Loire).
- GILBERT (Edouard), Docteur en Pharmacie, 9, rue du Verrier, Rosny-sous-Bois (Seine).
- GUÉGAN (Marcel), 36, Avenue de Wagram, Paris, VIII^e.
- HALLOT, vétérinaire aide-major de 1^{re} classe, C. V. A. D. : 163, secteur postal 206.
- HUSNOT (D^r), médecin-chef de l'ambulance 2/34, secteur postal 112.
- KIESELNICKI, capitaine, 2^e batterie, 1^{er} groupe, 331^e régiment d'artillerie, secteur postal 215.
- LECLAIR (Albert), 23, rue Villeneuve, Clichy (Seine).
- MAGNIN (Henri), avoué près la Cour d'appel, 6, rue Métropole, Chambéry (Isère).
- NEPPI (D^r B.), directeur de la section d'opothérapie et des ferments à l'Institut sérothérapique de Milan, Instituto Milanese, 14, via Antonio Lecchi, Milan (Italie).
- POURPE (Ed.), propriétaire, Miramas (Bouches-du-Rhône).
- ROBERT (Marcel), interne en pharmacie à l'Hospice de Bicêtre, au Kremlin-Bicêtre (Seine).
- ROBINEAU, interne à l'Hôtel-Dieu, Angers (Maine-et-Loire).
- ROYER, Secrétaire de la Société entomologique de France, 14, rue du Four, Paris, VI^e.
- Société linnéenne du Nord de la France (M. BRANDICOURT, président), 21, rue de Noyon, Amiens (Somme).

DÉMISSIONS.

MM.

- BEISSAT, Yvetot (Seine-Inférieure).
- CATALAN, Paris.
- CHAMBELLAND, Epinal (Vosges).
- MOULLADE, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- PIEDALLU, Sèvres (Seine).
- PERSON, Marseille (Bouches-du-Rhône).

ADRESSES NOUVELLES

MM.

- ALIAS, 16, rue de la Merci, Montpellier (Hérault).
BIZOT, 59, rue Castor, Vanves-sur-Seine (Seine).
BUCHET, 38, Avenue de l'Observatoire, Paris.
CHABOT (l'abbé), Barcelonnette (Basses-Alpes).
CHENANTAIS, 5, rue Gresset, Nantes (Loire-Inférieure).
DIMITRI, 7, rue Victor-Considérant, Paris, XIV^e.
EASTHAM, Provincial Plant Pathologist, Court House, Vancouver, B. C. (Etats-Unis).
GOGUEL, 3, rue Toepffer, Genève (Suisse).
LAVAL, 7, rue Dupont-des-Loges, Paris, VII^e.
LEFÈVRE, 1, rue Clovis, Paris, V^e.
LORTON, à Bragny (Saône-et-Loire).
MATTIEU, 9, rue du Buis, Paris, XVI^e.
MONNIN, 40, rue de Bondy, Paris, X^e.
NENTIEN, 47, Boulevard Murat, Paris, XVI^e.
OUDOT, 8^e génie, T. S. F., secteur postal 77.
RIVET, 14, rue Morand, Besançon (Doubs).
ROLLIN, 24, Place du Marché, Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).
ROUSSEL (Emile), employé de chemin de fer, 34, rue Beaurepaire, Paris, X^e.
SABOURAUD, 62, rue Mirosmenil, Paris.
SALIS, 22, Boulevard Thiers, Royan (Charente-Inférieure).
SPINEUX, 32, rue Delpech, Amiens (Somme).
THEVENARD, 2, place Carnot, Nevers (Nièvre).
-

Les conditions écologiques du développement des champignons parasites. — Etude de géographie botanique.

par M. J. DUFRENOY.

Le développement des champignons parasites est influencé doublement par les facteurs écologiques ; car non seulement les cryptogames sont sensibles *directement* à l'action de la lumière, de la température, de l'humidité..., mais l'action de ces facteurs modifie encore dans de grandes proportions la réceptivité de l'hôte.

Il est donc intéressant d'étudier, en un lieu, l'étiologie des diverses maladies cryptogamiques, en fonction des facteurs du milieu, vivant et non vivant.

L'*altitude*, la composition de la *faune*, le *voisinage de la mer*, sont autant de faits capables de modifier la distribution des maladies cryptogamiques et leur nocivité.

CHAPITRE PREMIER.

L'altitude et les champignons.

Pour étudier l'action de l'*altitude* sur la répartition géographique des cryptogames parasites, sur la marche de leur évolution et leur nocivité, nous prendrons comme exemple la vallée de Barèges. Nous indiquons dans le tableau suivant la liste des espèces trouvées dans cette vallée, et leur limite en altitude (1), puis, par comparaison, la répartition en Catalogne des mêmes espèces, d'après le récent travail de FRAGOSO [1].

§ 1. — Liste des champignons parasites recueillis à Barèges (H. P.), entre 1.200 et 2.000 mètres d'altitude de juillet à octobre.

(Classés d'après leurs hôtes).

(1) Nos observations se sont arrêtées à 2.000 mètres, les limites supérieures de 1.900 ou 2.000 mètres sont donc seulement des limites d'observation.

Le mois indique la date de maturité. Les chiffres entre crochets [] se rapportent à la Bibliographie.

N.-B. — Selon l'usage, nous désignons comme il suit les différentes fructifications des Urédinées :

- O les Ecidioles ou Spermogonies,
- I les Ecidies,
- II les Uredo,
- III les Téléospores.

GRAMINÉES.

Hordeum vulgare (Orge).

- 1) **Puccinia simplex**, sur les feuilles et les glumes ; II, juillet-octobre ; III, septembre-octobre.
Hab. — Champs, 1.300-1.500 mètres.

Calamagrostis.

- 2) **Puccinia glumarum** ? II, III, septembre-octobre, 1.200 mètres.

Trisetum flavescens.

- 3) **Puccinia triseti** Erik. ; II, octobre.
Hab. — Barrèges, champs, 1.220 mètres ; Tibidabo, Barcelone (1).

Dactylis glomerata (D. pelotonné).

- 4) **Uromyces dactylidis** ; II, III, août.
Hab. — Barrèges, prairies, 1.250 mètres ; Caldega, 1.150 mètres.

Hordeum et Scelopoa.

- 5) **Claviceps purpurea** (Ergot).

Graminées sauvages.

- 6) **Phyllachora graminis**.

Carex.

- 7) **Puccinia caricis** ; II, III, septembre.
Hab. — Tourbières du Lienz, 1.500 mètres ; Livia, Ceron, 1 200 mètres.

(1) Les localités espagnoles d'après FRAGOSO : Florula de micromicetos de Catalunya, Junta de Cienc. nat., Barcelona, 1917.

PLANTES HERBACÉES.

*Mentha.*8) **P. menthæ**; II, III, août.

Hab. — Bords du Bastan, 1.250 mètres.

9) **Erysiphe galeopsidis**.Hab. — En syntrophie avec *P. menthæ*.*Meum athamanticum* (Fenouil des Alpes).10) **Triphagmium echinatum** Lev.; III, septembre.

Hab. — Le Midaou, 1 900 mètres; Le Cambredase, Cerdana.

Tragopogon (Salsifis).11) **Puccinia tragopogi**; II, III, juillet.

Hab. — Feuilles et bractées florales. Barèges, 1.250-1.300 mètres; Bourgmadame, Len, Le Capcir (Pyrénées-Orientales).

Rhinanthus et *Euphrasia*.12) **Coleosporium euphrasiæ**; II, III. Rhinantes, août; Euphraises, août-septembre.

Habit. — Barèges, Rhinantes 1.250-1400 mètres; Euphraises, 1.250-1.900; Cerca de Nostra Senora de la Palud (Barcelona), 1.000 mètres.

Campanula pusilla.13) **C. campanulæ**; II, III, septembre.

Hab. — Lienz, 1.500 mètres; Barcelona.

Tussilago farfara (Tussilage, Pas d'âne).14) **C. tussilaginis**. III, septembre-octobre.

Hab. — Barèges, 1.250 mètres; Caldegas (Cerdana), 1.250 mètres.

Vincetoxicum officinale (Dompte-Venin).15) **Cronartium asclepiadeum**; III, septembre.

Hab. — 1.250-1600 mètres, Barèges, Barcelona.

Potentilla.16) **Phragmidium carbonarium**; II, octobre.

Hab. — Barèges, 1.300 mètres.

ARBUSTES.

Berberis vulgaris (Epine-vinette).1) **Puccinia graminis**. I, octobre.

Hab. — Barèges, 1.250 mètres.

Salix (Saules).*S. caprea*.

17) **Melampsora Larici-caprearum** ; II, août ; III, septembre-octobre.

Hab. — Barèges, 1.200-1.500 mètres ; Barcelone.

S. fragilis ; *S. aurita* ; *S. incana* (hôte nouveau ?).

18) **M. Larici-Epitea** ; II, septembre ; III, octobre.

Hab. — Barèges, 1.250 mètres ; Barcelone.

S. Tremula (Tremble).

19) **M. pinitorqua** ; II, août.

Hab. — Barèges, 1.400 mètres.

Betula alba (Bouleau).

20) **Melampsorium betulinum** ; II, août.

Hab. — Barèges, 1.250-1300 mètres ; Cerca de Nostra Senora de la Palud, 1.000 mètres.

ERICACÉES.

Vaccinium Myrtillus (Airelles, Myrtille).

21) **Thecopsora vacciniorum** ; II, septembre-octobre.

Hab. — Taches jaunes sur les feuilles. Barèges, 1.300-1.900 mètres ; Le Capcir.

22) **Stromatinia vaccinii** (Taches noires sur les feuilles).

23) **Mycorhizes endotrophiques** des nodosités radicales.

24) **Gleosporium vaccinii** (sp. ?)

Hab. — Faux Balais de sorcières, Barèges, Courtaou d'Ayré, 1.900 mètres.

Arctostaphylos Uva-Ursi (Raisin d'ours) ? Galles des feuilles.

25) **Mycorhizes endotrophiques** des nodosités radicales en syntrophie avec une levure (nov. sp. ?). [2]

Calluna vulgaris (Bruyère).

26) **Protomyces** ?

Hab. — Rameaux desséchés, zygosporos, en août (nov. sp. ?)

Rhododendron ferrugineum.

27) **Chrysomyxa rhododendri** ; II, août.

Hab. — Barèges, 1.400-1.700 mètres ; Le Cambredase, 2.200 mètres.

28) **Exobasidium rhododendri**, galles des feuilles.

Hab. — Lienz, 1.500 mètres.

ROSACÉES.

Rubus (Ronce).

29) **Phragmidium violaceum** ; II, III, septembre-octobre.

Hab. — Lienz, 1.350 mètres ; Geronas.

Aria nivea (Alisier).

30) **Gymnosporangium tremelloides** ; I, septembre.

Hab. — 1.200-1.800 mètres.

Sorbus aucuparia (Sorbier).

31) **G. juniperinum** ; I, août.

Hab. — Barèges, 1.200-2.000 mètres.

Crataegus oxyacantha (Aubépine).

32) **G. confusum** ; I, septembre-octobre.

Hab. — Galles des rameaux, 1.200-1.300 mètres.

Prunus (Prunier sauvage).

33) **Polystigma rubrum**, taches rouge-sang sur les feuilles.

Hab. — Granges d'Eygat, 1.400 mètres ; Barcelona.

RÉSINEUX.

Pinus sylvestris (Pin sylvestre).

34) **Lophodermium pinastri**, taches noires sur les aiguilles.

Hab. — En syntrophie avec *Retinia resinana*.

35) **Pezicula resinæ**, sur la résine exsudée des zoocécidies.

Juniperus communis (Genevrier).

(30) **Gymnosporangium tremelloides**.

31) **G. juniperinum**.

32) **G. confusum**.

Hab. Galles des rameaux et aiguilles, 1.300-2.000 mètres.

36) **Ustilago juniperinum** n. sp. (Charbon).

Ovaire de *Juniperus*. Les spores sont identiques à celles des Charbons, mais leur germination n'a pu être obtenue.

Hab. — Lienz, 1.400 mètres, octobre.

Abies pectinata (Sapin).

37) **Melampsorella caryophyllum** (Chaudrons, Balais de sorcières) ; I, septembre-octobre.

Hab. — Forêt d'Ayré, 1.800 mètres.

38) **Hypoderma nervisequum**.

Hab. — Ayré, 1.900 mètres, octobre.

Picea excelsa (Epicéa).

27) **Chrysomyxa rhododendri** ; I, août-septembre.

Hab. — Forêt de Lienz et d'Ayré, 1.400-1700 mètres ; Le Cambredase, 2.200 mètres.

27 bis) **C. ledi** ; I, septembre-octobre.

Hab. — Lienz, 1.300 mètres.

Larix europea (Mélèze).

17) **Melampsora Larici-Caprearum**.

Hab. — Rameaux courbés en crosse, Barèges, 1.330 mètres et forêt d'Ayré, 1.900 mètres (2 échantillons trouvés).

39) **Dasyscypha Wilkommii**, chancre des tiges basses.

Hab. — Forêt de la Montagne fleurie, 1.700 mètres.

20) **Melampsorium betulinum** ; I, septembre.

Hab. — Aiguilles ; Barèges, 1.250 mètres.

Il reste encore à déterminer les champignons qui causent : le dessèchement des pousses de Bruyère (*Calluna vulgaris*) et la cause des galles, qui forment sur les feuilles d'*Arbutus Uva-Ursi* des taches fortement bombées et rouges à la face supérieure, abritant dans leur concavité inférieure, et sous leur cuticule, une couche épaisse de spores très petites.

Les chancres résineux qui déforment les tiges des Epicéas et des Pins Sylvestres, sont dus comme les tumeurs du Pin maritime au *Coccus resinifians* n. sp. [3]

§ 2. L'altitude et la distribution des maladies cryptogamiques.

La répartition des champignons parasites dépend avant tout de celle de l'hôte, ou, pour les rouilles, de la présence simultanée des deux hôtes successifs.

Pour étudier les parasites du sapin, il faut et il suffit qu'on monte jusqu'à la limite inférieure de répartition de cet arbre, vers 1800 m. où s'observent, déjà dans les parties les plus basses, les Balais de Sorcières et les Chaudrons de *Melampsorella* et les taches d'*Hypoderma*.

C'est donc seulement pour les plantes croissant à toute altitude dans la vallée qu'il convient d'étudier la distribution géographique des maladies cryptogamiques.

Cinq cas se présentent alors :

1° — *La maladie existe à toute altitude avec la même intensité, partout où l'hôte existe ; c'est le cas de la plupart des Ascomycètes, des Cronartium asclepiadeum sur les Dompte-Venin, des Coleosporium Euphrasie sur les Rhinanthes et les Euphraisies, des Ecidies de Gymnosporangium sur les Rosacées et, en particulier, sur les feuilles des Sorbiers, que G. juniperinum rouille avec un maximum d'intensité dans les forêts les plus basses comme vers 1800 m.*

Les centres de plus grande infection, lorsqu'ils existent, peuvent être déterminés par des conditions locales d'humidité ou d'ombre (*Puccinia Graminis* sur Orge), ou par des facteurs inconnus mais également indépendants de l'altitude.

2° *La maladie, signalée comme commune en plaine, manque sur les plantes correspondantes de la vallée de Barèges : les champs de pommes de terre, très éprouvés plus bas, sont restés partout indemnes à Barèges.*

3° *La maladie existe dans le fond de la vallée seulement : c'est seulement sur les bords du Gave que nous avons trouvé des Menthes ou des Tussilages rouillés, et (d'ailleurs au milieu de Bouleaux indemnes) des Bouleaux dont toutes les feuilles inférieures étaient rouillées totalement. Les Bouleaux de l'Allée verte (1.500 m.) souffrent beaucoup moins (une ou deux feuilles à peine tachées).*

4° *La maladie sévit plus gravement aux altitudes élevées : le blanc du Chêne, presque inoffensif à 1200-1400 m., a mortifié les taillis des boisements élevés (1700-1900 m.).*

Au Midaou (1700 m.), les Mélèzes voient leurs basses branches mortifiées par des chancres. Aux cabanes d'Ayré (1800 m.), les *Coccus* ? forment sur les Pins des chancres volumineux, des plaies vives qui déforment les troncs, les courbent en deux. Plus bas, les chancres ne s'observent que sur les rameaux jeunes, qui se cicatrisent.

Et le *Thecopsora vaccinatorum* est relativement beaucoup plus abondant vers 1900 m. que vers 1300.

4° *La maladie n'apparaît qu'aux altitudes élevées : Les Rhododendrons (*R. hirsutum* et *R. ferrugineum*) sont absolument sains au bas de la forêt du Lienz (1300 m.) sous des Epicéas rouillés par le *Chrysomyxa ledi*. Au plateau du Lienz, à*

1400 m., des taches de *C. rhododendri* apparaissent sur les feuilles, et, plus haut, la maladie, plus nocive, dépouille les Rhododendrons de toutes leurs feuilles basses.

Le *Triphragmium echinatum* n'infecte les *Meum* qu'au-dessus de 1900 m.; et les *Campanula*, nombreux partout, ne sont rouillés qu'au Lienz (1500 m.) par le *Coleosporium*.

Au-dessus de 1.500 m, les jeunes pousses des Bruyères, envahies par un champignon (1) se dessèchent et blanchissent en grand nombre.

A 1900 m., on trouve sur le *Vaccinium Myrtillus* des « faux Balais de Sorcières » à feuilles hypertrophiées par le *Gloeosporium vaccinii*.

Les assises externes du parenchyme lacuneux sont occupées par le mycélium, intercellulaire, dont les suçoirs pénètrent les cellules et en déterminent l'hypertrophie.

Les filaments fructifères sortent en écartant les cellules épidermiques et produisent par bourgeonnement des spores ovales elliptiques, à contenu granuleux [5].

A 1400-2000 m. (au Courtaou d'Ayré), sur des aiguilles mortifiées de Genévrier commun, nous avons trouvé, sous formes de taches noires saillantes, des spermogonies formées d'un stroma sous-épidermique dont la partie interne porte des stérigmates longs et grêles, producteurs de petites conidies bacillaires.

Vers 1400 m., les rameaux du *Juniperus communis* voient souvent leur extrémité mortifiée : il serait intéressant de rechercher si cette affection n'est pas due au *Phoma* trouvé en Amérique par HAHN, HARTLEY, PIERCE [7].

§ 3. — Les facteurs de la répartition des champignons parasites en altitude.

L'altitude n'a pas d'action spécifique sur la végétation [4]; elle n'agit qu'en modifiant les facteurs écologiques, la radiation, la température, l'humidité et la pression atmosphérique.

1° LA RADIATION. — Avec l'altitude, l'intensité et le pouvoir

(1) Les coupes transversales montrent que la tige est indemne; mais les feuilles, entièrement vides, se réduisent à leur épiderme que seul recouvre à la face interne la croûte noire des cellules parenchymateuses plasmolysées et mortes, entremêlées de filaments mycéliens et de spores agglomérées. De cette couche partent des filaments conidiens qui bourgeonnent en se dichotomisant, à l'intérieur de la cavité foliaire. Les conidies sont ovales, allongées, et prennent une épaisse membrane hyaline.

actinique de la radiation augmentent rapidement [6]. Et la radiation est nettement défavorable aux Cryptogames, qui pour s'en défendre s'abritent : 1° à l'ombre de la *Chlorophylle* des plantes supérieures, en vivant à leurs pieds ou dans leurs tissus ; 2° à l'ombre des *réactions pathologiques colorées* que présentent en général les tissus envahis ; 3° à l'ombre de leurs *pigments propres*.

La rouille noire (*P. simplex*), qui, dans le même champ d'orge, sévit beaucoup plus gravement dans les parties ombragées par les arbres ou les rochers que dans les parties ensoleillées, illustre bien l'importance de la radiation : l'ombre favorise beaucoup plus le développement de la rouille que la grande humidité (1).

Les fructifications du champignon apparaissent presque toujours à la face inférieure des feuilles, sur le côté abrité du soleil par l'épaisseur des tissus chlorophylliens, et souvent la feuille envahie s'enroule de telle sorte que le parasite se trouve de tout côté à l'abri de la radiation.

A la protection chlorophyllienne vient presque toujours s'ajouter celle de pigments rouges, plus capables encore que la chlorophylle de s'opposer à la pénétration des radiations *calorifiques* et *chimiques*.

En effet, les feuilles de *Prunus* tachées de rouge par le *Polystigma rubrum* prennent au soleil une *température constamment inférieure de 2°* à celle des feuilles vertes saines (J. DUFRENOY [8]).

Feuille verte au soleil.....	t°	31°
Feuille verte tachée de rouge, partie verte exposée au soleil	t — 1°7	29°3
Feuille verte tachée de rouge, tache rouge au soleil.....	t — 2°	29°
Feuille jaune tachée de rouge.....	t — 2°5	28°5
Température de l'air.....	t — 9	20°

Et ces taches rouges retiennent aussi mieux que la chlorophylle les rayons chimiques : elles se traduisent par des *taches blanches* sur les papiers photographiques insolés à travers une feuille parasitée (tandis que le papier noircit sous le parenchyme vert).

Ces pigments rouges n'apparaissent dans les tissus parasités que du côté exposé au soleil. Ils disparaissent à l'obscurité : les feuilles des « faux Balais de Sorcière » de *Vaccinium Myrtillus* contiennent dans leurs assises palissadiques et dans leur épiderme un pigment rouge qui disparaît après un séjour de 3 jours

(1) Le faible contenu en hydrates de carbone des feuilles ombragées facilite aussi leur invasion (Cf. Russel).

dans l'obscurité, en même temps que l'amidon. Au sortir de la chambre noire, les feuilles (qui ont conservé intégralement le peu de chlorophylle qu'elles possédaient), sont vert pâle.

La relation de ces pigments avec la lumière ressort encore de ce fait que, tandis que les « faux Balais de Sorcière » des *Vaccinium* sont rouges dans les formations buissonnantes de Barèges au plein soleil, ceux des *Arbutus Unedo*, qui se trouvent à l'ombre des Pins maritimes dans les Pignadà d'Arcachon, sont à peine teintés de rose.

La pigmentation parasitaire est un fait très général chez les végétaux feuillus.

Les chatons d'Aune envahis par l'*Exoascus amentorum* se reconnaissent autant à leur couleur rouge violacé qu'à leur hypertrophie, et les galles des feuilles d'*Arbutus Uva-Ursi* prennent à la face supérieure une teinte rouge vif.

Les colorations dues aux *Rouilles* plus localisées et variables sont assez rares. On peut citer sur les feuilles :

Coleosporium senecionis sur Sénéçon (Arcachon).

1. *Puccinia graminis*: taches rouge vif sur *Berberis vulgaris*.

29. *Phragmidium violaceum* : taches roses sur *Rubus*.

31. *Gymnosporangium juniperinum* : taches rouges sur *Sorbus aucuparia* (1).

30. *G. tremelloides* : taches rouges, ou jaunes (2) sur *Aria nivea*.

21. *Thecopsora Vacciniorum* : taches jaunes qui rougissent et noircissent dans le parenchyme ; les nervures voisines rougissent (*Vaccinium Myrtillus*).

17 bis. *Melampsora Salicis-incana* : taches rouges sur *Salix incana* (3).

Les autres rouilles ne paraissent pas provoquer de réactions colorées, soit qu'elles vivent sur des Résineux, où la résinification remplace la pigmentation (4) (J. DUFRENOY [7]) soit que leur propre pigment suffise à les protéger.

Les spores des *Triphagmium*, des *Gymnosporangium*, qu'on trouve en plein soleil, sont très fortement pigmentées en noir.

Les uredo et teleutospores du *Coleosporium campanulæ* ne contiennent que le *lipochrome* ordinaire des Rouilles, mais elles

(1) Lorsque l'*Ecidium* se produit sur une nervure, toute la partie terminale de la feuille rougit.

(2) Les taches sont rouges au soleil, jaunes en forêt, à l'ombre.

(3) Les feuilles de *S. caprea* ne se colorent jamais.

(4) La résine ou les essences, étant diathermanes, jouent vis-à-vis de la lumière le même rôle que les pigments. D'ailleurs les Rouilles des Epiceas et des Pins sévissent surtout sur les branches basses, ombragées.

ne supportent que très peu de temps l'ardeur directe du soleil : en montagne les urédospores rompent très tardivement l'épiderme (1). Cette forme biologique d'altitude a déjà été remarquée par R.-G. FRAGOSO [4] pour les *Coleosporium* de *Campanula affine* et nous l'avons retrouvée sur les corolles ou sur les feuilles des *C. pusilla* du Lienz.

Les pigments jaunes ne sont pas le privilège des Rouilles : dans les spermogonies de *Pericula resinæ*, les spermaties sont protégées par une enveloppe charnue jaune, et dans les périthèces, les asques, protégés à la surface par un mince stroma brun, sont entremêlés de paraphyses jaunes.

Mieux protégés encore sont les périthèces de *Polystigma rubrum*, dont la paroi est imprégnée d'une matière colorante jaune en solution dans une huile essentielle, et cependant la maladie sévit plus sur les feuilles abritées du soleil.

Il est possible, d'après leur résistance à la radiation, de distinguer chez les Cryptogames parasites :

1° Des espèces d'ombre, qui craignent la lumière, parce qu'elles n'ont pas de moyen de protection.

2° Des espèces de lumière, qui, très pigmentées, la supportent.

Les premières sont des espèces de plaine ou de vallée : elles ne supportent pas les hautes altitudes (*Puccinia graminis*, *P. Menthæ*, *Melampsorium betulinum*) ; les secondes comprennent des espèces montagnardes (*Triphragmium echinatum*, *Thecospora Vacciniorum*, *Coleosporium Euphrasiæ*, *Ustilago juniperinum*).

2° L'HUMIDITÉ ET LES CHAMPIGNONS. — L'humidité a été souvent considérée [9] comme le facteur le plus important de la nocivité et de la répartition des parasites. A Barèges, dans les cas où nous l'avons étudié (*Melampsorium betulinum*), ce facteur nous a paru n'avoir aucune action.

3° LA TEMPÉRATURE ET LES CHAMPIGNONS [10]. — La température décroissant de 1° pour 100 m., on peut voir dans l'inégalité thermique la cause de l'inégale répartition des champignons en altitude.

L'immunité des pommes de terre à Barèges s'explique peut-être par ce fait que si les spores de *Phytophthora infestans* germent à 8-14°, le mycélium demande pour son développement une température assez élevée (Melhus).

(1) La compression que subissent les Urédospores explique la forme polygonale qu'elles prennent.

Les Uredos de *Campanula gypsicola* sont normales (R.-G. FRAGOSO).

Mais, de façon générale, la température n'est certainement pas un facteur de la *distribution* des espèces; par contre, elle détermine la durée de l'évolution du parasite et le *moment de sa fructification*.

§ 4. — **L'altitude et la date de maturation des spores** [14].

Le cycle évolutif des végétaux annuels dépend largement de l'altitude. A une élévation de 100 m. correspond, de Betpouey à Barèges, un retard de 20 jours dans la fauchaison; la moisson, faite en juillet à Argelès, commence le 20 août à Barèges, où nous trouvons encore des urédospores de *Puccinia* en octobre, sur les chaumes oubliés par la faucille.

Les *Coleosporium* disparaissent de Barèges en août, quand les Rhinanthes se dessèchent; au Tourmalet, ils persistent, comme leur hôte, un mois de plus.

Les parasites des arbres sont beaucoup moins influencés par l'altitude. Des feuilles de Saules ou de Peupliers, recueillies à Barèges, Lourdes et Arcachon, pendant la même semaine portent toutes des Urédos et des Téléutospores de *Melampsora* à des états comparables.

CHAPITRE II.

La nocivité des rouilles.

Indépendamment des conditions de température, d'humidité ou de lumière et à une même altitude, le degré de nocivité d'un même parasite pour des hôtes de même espèce ou d'espèces très voisines varie beaucoup; il semble que la résistivité de la plante est conditionnée par des facteurs individuels internes, et que les facteurs écologiques n'interviennent qu'accessoirement et secondairement pour l'affaiblir ou la renforcer.

Ceci paraît surtout vrai pour les végétaux rouillés.

Les rouilles peuvent être franchement parasites, amener la mortification totale ou partielle (avortement d'organisme) de l'hôte; elles peuvent former avec lui un consortium, produire un organe complexe spécial, de durée plus ou moins longue, — tel que les écidies de *Gymnosporangium*, sur les Rosacées.

Elles peuvent, par les réactions qu'elles provoquent, causer le gigantisme des cellules ou des tissus (hyperplasies et hyper-

trophies), la multiplication des organes normaux ou l'apparition d'organes anormaux, de monstruosités.

Le *Viviparisme*, par exemple, — la stérilisation plus ou moins totale des pièces florales, leur transformation en feuilles — a été souvent attribué à l'action de champignons parasites : or nous avons trouvé dans un fossé d'irrigation, à l'ombre, dans une prairie de Barèges, en juillet, un *Dactylis glomerata*, dont les feuilles, fortement rouillées, étaient normales, tandis que les fleurs, non attaquées, avaient évoluées en *feuilles-fertiles* par variation métaphanique ; les pieds voisins, également rouillés, portaient des fleurs normales. *L'Uromyces Dactylidis* n'est donc pas la cause de la variation, tout au plus son action peut-elle permettre à une variation latente de s'exprimer [12].

Le *Puccinia Tragopogi*, qui peut déformer les capitules de Salsifis par avortement de bractées, laisse leur forme régulière à des capitules voisins aussi fortement rouillés.

Dans un même groupe de *Campanula pusilla*, nous avons vu *Coleosporium campanulæ* mortifier les feuilles, déformer les corolles de certains sujets, alors que les voisins, également couverts de sores, ne paraissent pas souffrir.

La résistivité est donc bien une propriété individuelle de la plante : il y a des sujets résistants, des variétés résistantes, des espèces résistantes.

La résistance au *Melampsora* en est un bon exemple. Cette rouille couvre de ses coussinets les feuilles de *Salix caprea*, qui ne réagissent pas et ne prennent pas de coloration pathologique. Elle forme sur *S. incana* — et beaucoup plus tard dans la saison — des petites taches, rares et localisées, où la face supérieure de la feuille rougit.

Les tiges de *S. caprea* sont attaquées, leur cambium, localement détruit, réagit en donnant un chancre ; les tiges de *S. incana* sont toujours indemnes.

CONCLUSIONS.

1° La plupart des maladies cryptogamiques signalées en Catalogne se retrouvent à Barèges. Les Pyrénées ne sont donc pas un obstacle à la diffusion des espèces.

2° Il existe pourtant entre les flores française et espagnole des différences. Celles-ci, pour la plupart explicables actuellement

par le manque de documents, rendent nécessaires les études approfondies de mycologie pyrénéenne.

18 des 25 rouilles trouvées à Barèges sont signalées en Catalogne, où par contre FRAGOSO n'indique ni le *Puccinia simplex*, qui ravage les orges de Barèges, ni le *Melampsorella caryophylleum*, dont les *Balais de sorcière* et le *Chaudron* déforment les sapins de Barèges.

3° L'étude de la répartition en altitude des maladies cryptogamiques permet de conclure qu'il existe chez les champignons parasites des *espèces de plaine*, des *espèces montagnardes*, des *espèces indifférentes*.

Le facteur déterminant de la spécialisation ne paraît être ni la température ni l'humidité, mais la radiation.

Les espèces de plaine, peu pigmentées, ne supportent pas les radiations intenses des hautes altitudes.

Les espèces montagnardes ont des spores fortement colorées, ou sont protégées par les réactions colorées de l'hôte.

4° Quelque marquée que soit l'influence de l'altitude pour certaines maladies cryptogamiques, son action dépend pour chaque végétal de facteurs internes inconnus, et, si elle modifie la résistivité, elle ne la détermine pas.

CHAPITRE III.

Les facteurs biotiques et les champignons parasites.

§ 1. — Les Associations de Champignons.

Tout hôte affaibli par une maladie est une proie offerte aux champignons parasites, et, après sa mort, aux saprophytes.

Il est donc rare de trouver une seule espèce de champignon sur un organe malade : différentes espèces l'envahissent simultanément ou successivement, y forment des associations fortuites ou nécessaires pour exploiter ensemble un même terrain ou encore, se parasitent les unes les autres.

1° M. le professeur R. MAIRE a bien voulu nous signaler, sur une tige de *Meum athamanticum* trouvée à Barèges, la cohabitation du *Triphragmium echinatum* Lév. et de *Protomyces macrosporus* (sensu lato). Nous avons trouvé constamment

l'*Erysiphe galeopsidis* sur les feuilles de Menthe rouillée par *P. menthæ* ; et les feuilles de *Vincetoxicum officinalis*, rouillées par *Cronartium asclepiadeum*, montrent presque toutes de petites taches déprimées, circulaires, où le parenchyme est détruit par un mycélium indéterminé.

Les taches noires n'apparaissent que sur les aiguilles des rameaux de *Juniperus* affaiblis par *Gymnosporangium*.

2° L'association la plus complexe est celle que portent les rameaux mortifiés du *Calluna vulgaris*.

Les feuilles sont envahies et tuées par un champignon qui détruit le parenchyme et forme à l'intérieur de la cavité foliaire des spores volumineuses, bourgeonnantes, ovoïdes, dont l'intérieur est facilement colorable par le bleu coton.

Les feuilles mortifiées sont envahies par une moisissure à mycélium ramifié et à spores brunes qui forme une croûte blanchâtre autour des tiges et des feuilles. Cette moisissure enfin paraît parasitée par un *Cinnobolus*, à spores agglomérées.

3° L'association classique du champignon avec l'algue permet au lichen de vivre non-seulement en saprophyte sur les branches, mais encore d'envahir les aiguilles de divers Conifères avec des allures de parasite (1).

Tantôt il forme autour de l'aiguille un manchon qui l'étouffe. Tantôt, parasite vrai, le champignon envoie, par les stomates, dans les aiguilles vivantes des suçoirs ramifiés ou en massue. L'amidon disparaît alors du parenchyme des aiguilles en regard des stomates envahis, puis les cellules sont dissociées. En rapport avec le parasitisme, le thalle se modifie, les cellules arrondies, sans rapport avec l'algue, augmentent. Les filaments crampons ou chercheurs deviennent moins nombreux. Le champignon n'est plus indépendant de l'algue, comme le prouve l'expérience suivante poursuivie du 21 février au 17 avril.

Une branche de Sapin (*Abies pectinata*), dont les aiguilles sont envahies par une Parmélie, est enveloppée totalement d'un manchon de papier noir, de sorte qu'aiguille, champignon et gonidies dépendent exclusivement pour leur nourriture, de la sève venue des branches voisines.

Au bout de 7 semaines, le thalle avait envahi tout l'intérieur

(1) Comme nous l'avons observé à Arcachon sur un *Abies pectinata* du Jardin du Casino, et à Barèges sur divers *Abies* et *Picea*.

des aiguilles, pour y former un thalle diffus ou de nombreux filaments suçeurs, transparents et ramifiés (1).

Les gonidies, abondantes, *demeuraient bien vertes* : elles vivaient nécessairement en parasites sur le champignon, parasite lui-même des aiguilles.

§ 2. — Les insectes et les champignons.

Les rapports des insectes avec les champignons ont fait l'objet de très nombreux travaux (14-15) :

1° Les insectes colportent les spores et les fragments mycéliens ; ils leur ouvrent une porte d'entrée dans les tissus, par des piqûres ou des déchirures.

Les corolles d'*Arbutus* sont fréquemment percées ou déchirées par les Hyménoptères qui recherchent le nectar.

Le bord des plaies est très souvent infecté par un champignon qui nous paraît voisin de l'*Antennaria Unedonis* Maire. Le mycélium recouvre les deux faces des pétales, dessèche fleurs et boutons, puis forme des périthèces volumineux, irréguliers, hérissés de fulcres. Les asques sont ovales, bruns et bourrés de très nombreuses spores, multicellulaires, bourgeonnantes, brunes.

Certains filaments mycéliens bourgeonnent pour donner des conidies, ou se renflent en pycnides (?).

Le développement de l'infection, à partir des déchirures d'Hyménoptères, indique le rôle propagateur des insectes butineurs ; en effet nous avons trouvé des asques sur les poils des pattes des Abeilles capturées sur l'Arbousier.

Les galeries des Bostriches sont pour les Polyporées un abri si favorable qu'il en est peu qui ne soient infectées (*Pinus sylvestris* (2), *P. Maritima*).

La rouille noire (*P. simplex*), assez peu nocive pour les chaumes sains, sévit avec une intensité particulière sur les orges « oignonés », par *Tylenchus devastatrix*. Le chaume n'atteint que 20-30 cm. au lieu de 1 m. 50 ; les feuilles, dépourvues de

(1) Les conditions spéciales de la vie avaient excité la reproduction, fait apparaître nombre de spermaties (riches en glycogène colorable en brun-rouge par l'iodo-iodure) et de nombreuses sorédies, sur les faces internes et externe.

(2) Un rameau de Pin sylvestre, creusé par un Bostriche et envahi par *Polyporus Hartigii*, nous a offert un chancre résineux où le bois était transformé, partie en résine, partie en pulpe blanchâtre, les bords de la tache infectée, étant colorés en noir.

chlorophylle, sont très larges (2 cm.), très épaisses, et renferment de nombreuses lacunes. Les sores d'Urédos et de Téléutospores sont particulièrement nombreux.

La rouille envahit l'inflorescence jeune, et l'épiage ne se fait pas. Ces chaumes abritent encore de façon constante une larve de *Cécidomye*.

A Arcachon, nous n'avons trouvé les périthèces de l'*Hypoderma pinastri* que sur les aiguilles des rameaux de *Pinus maritima* rongés par le Blastophage (*Hylesinus piniperda*). [16-17].

Les Cécidies résineuses que causent aux *Pins sylvestres* de Barèges une larve de *Retinia resinana* montrent une association plus complexe : 1° les aiguilles que la cécidie enrobe à leur base portent constamment des spermogonies et des périthèces de *Lophodermium pinastri*.

2° La résine exsudée est colorée en noir [18] par le mycélium de *Pezizula resinæ*, dont les spermogonies et les périthèces apparaissent en octobre [19].

3° Enfin, le bois entamé par la cécidie est coloré en noir par un Polypore.

Mais le consortium le plus complexe est celui de l'*Adelges Abietis* avec une Eremascacée [20].

L'*Adelges Abietis* cause sur les aiguilles d'*Epicea* des zoocécidies. Les parois internes de ces cavités closes sont souvent tapissées de filaments mycéliens. En juillet, certains de ces filaments se dressent sur la paroi, s'abouchent deux à deux ; le contenu de l'un passe à l'intérieur de l'autre : l'œuf formé évolue en tomiogone monasque et par une croissance immédiate et plusieurs divisions forme un très grand nombre de spores. Celles-ci bourgeonnent dans l'asque même, puis le tomiogone, l'asque et la paroi vidée de l'anthéridie, se détachent et les spores sont mises en liberté sur les *Adelges*. Elles y germent et donnent un filament mycélien, qui infecte l'insecte.

Ici, deux cas se présentent :

Si l'infection est précoce et intense, l'insecte est momifié dans la zoocécidie : son cadavre se couvre de filaments conidiens dressés.

Mais, normalement, l'*Adelges* peut prendre son vol au début d'août à la recherche des *Larix Europæa*, et se fixer sur leurs aiguilles. C'est seulement alors que le mycélium produit ses conidies. Et, du cadavre de l'insecte momifié, le mycélium semble passer sur le Mélèze et s'installer sur la zone que la piqûre a mortifié (en août). Nous n'avons malheureusement pas suivi

l'évolution ultérieure de ce champignon sur le Mélèze, et ne pouvons indiquer que ce cycle incomplet :

1° Sur *Picea excelsa* : (Juillet).

? Mycelium \longrightarrow gamétanges \longrightarrow zygote : asque \longrightarrow ascospores.

2° Sur *Adelges Abietis* : (Août).

Ascospores \longleftarrow mycelium \longrightarrow conidies (mono et bicellulaires).

3° Dans les cultures (en goutte suspendue, à 10°).

Conidie \longrightarrow Mycelium (1)

\longrightarrow Rameaux enroulés en crosse ou pelotonnés (2).

\longrightarrow Gamétanges rudimentaires (issus de filaments voisins ou des cellules du même filament) qui s'abouchent 2 à 2 (2).

\longrightarrow Conidiophores à nombreux stérigmates et files de conidies ramifiées par dichotomies (3).

\longrightarrow Conidies en chapelets, et spores internes (4).

Les relations des champignons avec les insectes peuvent donc être plus ou moins complexes.

Le champignon peut trouver dans l'insecte un simple véhicule; plus souvent, il profite des abris des Xylophages ou des Cécidies, ou encore, il trouve dans l'organisme affaibli par les prédateurs une proie plus facile.

Mais la relation de champignon à insecte peut devenir réellement nécessaire, et le consortium de l'*Adelges* en paraît bien être un exemple.

(1) Mycélium cellulaire ramifié.

(2) En milieu liquide (bouillon de sol glucosé ; les conidies ne germent pas dans l'eau sucrée).

(3) Dans l'air, à la surface du liquide.

(4) En milieu solide (vaseline).

BIBLIOGRAPHIE.

-
- [1] R. G. FRAGOSO. -- Introduccion al estudio de la florula de micromicetos de Cataluna. *Public. de la Junta de Cienc. Nat. de Barcelona*, series Botanica, II, 1917.
- [2] J. DUFRENOY. -- Endotrophic Mycorrhiza of Ericacea. — *The New Phytologist*, Nov. 1917.
- [3] Id. — *C. R. Ac. Sc.* 25 février 1918.
- [4] Id. — Les données actuelles et les problèmes de la Phytogéographie. *Rev. gén. des Sc.*, 30 mai 1917.
- [5] P. MAIRE. — Les faux balais de sorcière de l'Arbousier. *Bull. Stat. rech. forestières du N de l'Afr.* 22 octobre 1916.
- [6] E. GAIN. — Introduction à l'étude des régions florales. Nancy, 1909.
- [7] HAHN, HARTLEY et PIERCE. — A nursery blight of Cedars. *J. Agr. Researche Washington*, 3 sept. 1917.
- [8] J. DUFRENOY. — La signification biologique des pigments et des essences. *Rev. gén. des Sc.*, (sous presse.)
- [9] APPEL. — Phytopathology and scient. botany. *Mo. Bot. Gard.*, vol. 2, 1915.
- [10] J.-C. GILMANN. — Cabbage yellows and the relation of temperature to its occurrence. *Ibid.* — Vol. 3, 1916.
- [11] DUFRENOY et MOLINERY. — Contribution à l'étude du climat de Barèges. *Médecine thermique et climatique*, (nov. 1917), Bordeaux.
- [12] J. DUFRENOY. — L'origine des espèces de Graminées. *Rev. Gén. des Sc.*, 15-30 sept. 1917.
- [13] GÜSSOW. — Maladies charbonneuses des plantes cultivées. *Permes exp. Bull.* 73. Ottava, 1913.
- [14] P. VUILLEMIN. — Revues annuelles de Mycologie, dans la *Revue générale des Sciences*, et en particulier n° du 15-30 août 1917.
- [15] HOWARD. — Carriage of diseases by insectes. *J. Washington Acad. of. Sc.* Vol VII, n° 8 ; avr. 1917.
- [16] J. DUFRENOY. — Pine Needles : their significance and relations. *Bot. Gazette*, Chicago (sous presse).
- R. MOLINERY et J. DUFRENOY. — Les Résines de défense. *Conc. médic.* (Sous presse).
- [18] J.-H. de CORDEMOY. — Les plantes à Gommés et à Résines. *Encyclopédie scient.* O. Doin, Paris, 1900.
- [19] RICHON. — Les Champignons de la Marne.
DUTERTRE. — Les Champignons de la Marne.
- [20] J. DUFRENOY. — *Bull. Inst. Pasteur* (sous presse).
-

Deux Bolets rares.

par M. G. JUILLARD.

Boletus calopus Fr. — Chapeau hémisphérique, épais, tomenteux, chamois olivâtre. Pied fort, dur à la main, d'une belle couleur *rouge carmin-pourpre*, un peu aminci et jaune crème à la partie supérieure, muni d'un *réseau veinoux blanc* ou incarnat. Chair ferme, crème jonquille, *bleuissant à l'air*. Tubes adnés, fins, crème citrin, puis vert clair. Pores ronds, crème, se tachant de bleu vert. Spore guttulée. (0 mm., 016)

Été. Forêt d'Epinal (Hêtres et Sapins). Vénéneux? Rare.

Boletus olivaceus Schæff. — Chapeau convexe, prineux, pulvérulent, *chamois olive*. Pied fusiforme et rose rouge en bas, *crème citron en haut*, orné vers le sommet d'un *fin réseau veinoux et blanc*, pointillé en bas. Chair dure, blanc crème, *bleuissant* à l'air. Tubes sinués, fins, crème jonquille, puis crème olive. Pores ronds, petits, *crème citrin*. Spore guttulée (0 m., 017). Très voisin de *B. pachypus* Fr.

Été. Forêt d'Epinal. Suspect. Rare.

Note de la Rédaction. — Les 2 planches en couleurs représentant le *Boletus calopus* et le *Boletus olivaceus* ont été aimablement offertes à la Société par M. JUILLARD.

Nouveau cas de rubéfaction de la face, survenu à la suite de l'ingestion du Coprinus atramentarius,

par M. H. PIERRE.

Le Bulletin de la Société Mycologique, T. XXXII, 3^e fasc. p. 63, publie une note de M. CHIFFLOT, sur un cas de rubéfaction de la face à la suite de l'ingestion du *Coprinus atramentarius*.

Voici à l'appui une nouvelle observation.

Le Coprin incriminé, mangé en forte quantité par la famille Henry (gare de Grand'Combe de Morteau, Doubs), composée du père, de la mère et de deux jeunes filles, le 7 novembre 1917 (et l'année précédente à la même époque), leur paraît agréable au goût, quoique laissant un arrière goût persistant de rave assez fâcheux. Il a produit déjà, en 1916, les effets indiqués ci-après, qu'on avait hésité à lui attribuer, mais qui se sont renouvelés en 1917.

Quelques heures après la consommation, il se produisit, sans aucune souffrance, une sensation de chaleur, des battements rapides du cœur et des artères ; la face se congestionna et rougit, surtout chez les personnes qui avaient bu du vin même coupé d'eau (la plus jeune fille qui n'en avait pas bu n'a presque rien éprouvé). Ces manifestations persistèrent pendant un à deux jours, puis disparurent sans traitement.

*Sur le blanchiment des pâtes à papier colorées par des
mycéliums de Champignons,*

par M. Fernand MOREAU.

L'Ecole de Papeterie de Grenoble a examiné il y a quelque temps, au point de vue de son utilisation par l'industrie papetière, un lot d'une Monocotylédone coloniale qui lui parvint en grande partie pourri. Il en fut néanmoins préparé une certaine quantité de pâte à papier qui se présenta sous l'aspect d'une pâte brune que les procédés de blanchiment usités en papeterie (action du chlore ou des hypochlorites) furent impuissants à décolorer. Cette résistance au blanchiment fut attribuée à la présence d'un Champignon, une Sphæriacée, dont la couleur résistait au traitement chloré.

Ces renseignements, qui nous sont connus par un rapport sans signature distribué par l'Ecole de Papeterie de Grenoble, nous engagèrent à vérifier si les champignons colorés de teintes sombres sont réellement rebelles à l'action des décolorants chlorés. Un certain intérêt pratique s'attachait à cette vérification : au moment où nous recherchons les moyens d'exploiter les ressources de nos colonies en vue de l'alimentation de nos papeteries et où nous envisageons pour un avenir prochain la préparation au loin de la pâte à papier et son envoi dans la métropole, nous avons intérêt à connaître les agents qui peuvent l'altérer pendant le transport, en particulier à savoir si l'envahissement de la pâte par des champignons colorés est susceptible de lui faire perdre une partie de sa valeur commerciale en obligeant le fabricant à utiliser la pâte reçue à la préparation de papier inférieur (papier d'emballage par exemple) alors qu'il espérait en faire du papier de meilleure qualité.

Nous avons soumis à l'action de l'hypochlorite de soude un certain nombre de champignons empruntés à diverses familles et présentant dans la membrane de leurs spores ou de leurs hyphes des matières colorantes noires ou brunes. Ce sont :

- les spores noires du *Rhizopus nigricans* ;
- les filaments âgés bruns du *Sporodinia grandis* ;
- les zygospores âgées brun foncé du même ;

- les spores brun noir du *Phragmidium subcorticium* ;
- les spores noires de l'*Ustilago segetum* et de l'*Urocystis anemones* ;
- les basidiospores noires d'un Coprin ;
- les ascospores noires d'un *Sordaria* ;
- les filaments noirs et les spores noires d'une Fumagine ;
- les spores noires d'une Dématiée dictyosporée ;
- les filaments brun très foncé et les spores brunes d'une Dématiée amérosporée.

Dans tous les cas, nous avons obtenu la décoloration en quelques minutes des échantillons mis en expérience.

Il résulte de cet examen d'un certain nombre de champignons colorés de teintes sombres que, dans l'ensemble, la présence de champignons noirs ou bruns dans la pâte à papier ne constituera pas un obstacle au blanchiment.

On peut prévoir en raison de la diversité des familles auxquelles nous avons emprunté les exemples que nous avons étudiés que ce n'est que dans de rares cas que l'obtention d'une pâte blanchie présentera, du fait des champignons noirs ou bruns, de sérieuses difficultés.

Il convient de remarquer toutefois que la présence de *trop nombreux* champignons noirs ou bruns entraînera pour le fabricant l'emploi d'une plus grande quantité de décolorant ou un traitement de plus longue durée, peut-être susceptible d'« affaiblir » les fibres de la pâte.

Si l'expérience montre que des contaminations massives amènent ce fâcheux résultat, il y aura lieu de prévoir l'avarie dans les contrats commerciaux et de rechercher les moyens de l'éviter par l'emploi d'antiseptiques convenables.

Note
sur le mode de végétation du *Plicaria leiocarpa* Currey,

par M. Léon DUFOUR.

Le *Plicaria leiocarpa*, Discomycète de la tribu des *Aleuriées*, est une espèce assez curieuse à cause du mode d'apparition de ses fructifications.

M. BOUDIER, qui l'a décrite dans ses *Icones mycologicae*, en dit : « Cette espèce n'est pas rare dans les bois ravagés par le feu, mais non sur les charbonnières. »

Et, en effet, les places où l'on a fait du charbon, et qui donnent, comme chacun sait, asile à un assez grand nombre d'espèces spéciales de champignons de divers groupes, subsistent comme endroits où le feu a sévi il y a généralement longtemps. Et certains Champignons même n'y viennent que plusieurs années après que la place a été exposée au feu.

Le *Plicaria leiocarpa*, au contraire, ne vient précisément que dans la terre qui a été depuis peu exposée au feu. J'ai vérifié le fait à plusieurs reprises dans la forêt de Fontainebleau. C'est au printemps qui suit un incendie que cette Pézize apparaît en très grande abondance. L'année suivante, on n'y trouve plus que de rares échantillons, puis c'est fini. L'espèce paraît avoir disparu complètement.

Ainsi, en août 1911, les rochers Bouligny dans la forêt de Fontainebleau ont été ravagés par un incendie très étendu. Le *Plicaria leiocarpa* y a été très abondant en 1912, fort rare en 1913, et, depuis, bien des mycologues de la région, pour s'assurer de ce fait, l'on cherché inutilement en cet endroit.

L'an dernier, au commencement de mai, il y a eu un incendie qui s'est étendu depuis la ligne du chemin de fer jusqu'à la butte de la Tour Dénecourt. Cette année, çà et là, dans la région incendiée, la Pézize est fort abondante et on peut en faire des cueillettes considérables dans l'espace de quelques mètres carrés.

J'ai dit « çà et là. » C'est qu'en effet le champignon ne pousse encore pas n'importe où.

Il faut, pour que les conditions de fructification soient réalisées, que la terre ait été fortement brûlée ; que les brindilles,

semi-enterrées, soient complètement transformées en charbon. Si la terre a été seulement léchée par les flammes, que l'herbe y repousse trop facilement, le *Plicaria leiocarpa* apparaît à peine.

Enfin c'est principalement dans les plantations de Pins que cette espèce se développe. Eh bien ! ici encore il faut faire une distinction. Là où il y avait de jeunes Pins, la Pézize ne pousse presque pas. Elle vient au contraire abondante dans les endroits où il y avait de grands Pins, qui ont disparu, ou ont pu résister, si les flammes n'ont brûlé que leur écorce.

On voit par là combien doivent être étroites et rigoureusement réalisées les diverses conditions nécessaires à la fructification de ce Champignon.

Quant à l'époque où les fructifications font leur apparition, on peut dire que c'est de fort bonne heure ; elles apparaissent de suite très abondantes, dès que les grands froids sont passés, et que quelques jours plus cléments apportent une température plus élevée. Cette année j'en ai récolté le 2 février. La poussée se continue jusqu'en avril. C'est ce que j'ai constaté en 1912 aux Rochers Boulligny, où le mois de février avait été également à la fois la période de début et de plus grande abondance des Pézizes.

Comment peut-on s'expliquer cette poussée rapide après un incendie et la disparition complète qui suit et dure alors plusieurs années ? Les spores à membrane lisse et mince ne paraissent pas aptes à vivre longtemps, surtout s'il s'agit d'années. N'est-il pas possible que le mycélium se conserve, vivace, longtemps, peut-être assez profondément sous le sol, et que les modifications produites par l'incendie, l'apport qui lui est fait par les pluies de matières solubles filtrant à travers la terre, lui donne un renouveau de vigueur qui lui permet de se développer et de produire à l'air ses fructifications ? Il est possible en outre que le sol ne soit pas tout à fait le même là où poussent de grands Pins, où depuis de nombreuses années se sont accumulés les débris d'aiguilles et de brindilles tombées, de racines se décomposant. et là où il n'y a encore que de jeunes Pins, n'ayant pas encore suffisamment enrichi la terre de leurs dépouilles.

Quoiqu'il en soit de cette hypothèse, nous considérons les faits indiqués comme tout à fait caractéristiques du mode de développement du *Plicaria leiocarpa*.

Pour les personnes qui auraient l'occasion de se trouver dans des régions où se produisent fréquemment des incendies de forêts, nous donnons ici quelques détails descriptifs sur la fructification du *Plicaria leiocarpa*.

Les fructifications apparaissent comme des cupules sessiles, sensiblement aussi profondes que larges tant qu'elles ne dépassent pas 1 à 2 centimètres ; puis elles s'étalent progressivement et finissent par devenir complètement discoïdes et planes, et atteignent alors jusqu'à 5 et 6 centimètres de diamètre ; elles ne sont fixées au sol que par leur centre.

La couleur est généralement d'un brun noirâtre assez foncé à l'intérieur ; mais cela dépend un peu de la station ; non loin d'endroits où presque toutes les cupules ont cette teinte, il y aura des plages où les échantillons qui y croissent seront presque tous beaucoup moins foncés, et plutôt roux que bruns. Le bord, en regardant la face extérieure convexe, est souvent comme granulé, et les granules, assez gros au bord même, deviennent de plus en plus petits en allant vers la base et disparaissent complètement à quelques millimètres du bord ; la couleur rousse de l'extérieur s'atténue de plus en plus du haut vers le bas.

La face hyméniale présente un ombilic au centre, et, très fréquemment, surtout à l'état adulte, elle présente des plissements irréguliers.

La chair est brune et a une épaisseur de 1 à 2 millimètres.

Les individus poussent solitaires et sont alors très régulièrement arrondis, ou par groupes de trois à quatre individus qui, pressés l'un contre l'autre, acquièrent des formes plus irrégulières, à bord plus ou moins lobé et contourné.

Les asques bleussent un peu par l'iode, et sont à peu près cylindriques ; les paraphyses sont légèrement renflées au sommet. Dans tout le genre *Plicaria*, les spores sont sphériques ; celles du *P. leiocarpa* sont, en outre, lisses et blanches, quelquefois, dit M. BOUDIER, légèrement fuligineuses.

Je ne les ai pas mesurées. M. BOUDIER leur donne de 8 à 9 μ de diamètre.

Ajoutons que cette espèce est comestible, et même délicate.

Trois *Discomycètes*,

par M. le Dr J. CHENANTAIS.

I. — *Ascophanus cinereus* = *A. Holmskjoldii* = *A. crustaceus*.

L'*Ascophanus cinereus* de CROUAN est rarissime d'après l'auteur, et, de fait, depuis quinze ans, je le cherche en vain dans son pays d'origine. Il a été trouvé par d'autres auteurs en Angleterre, en Hollande, en Danemark et à Montmorency par M. BOUDIER. N'ayant pas observé la saillie des asques sur le disque, le célèbre mycologue inclinait à croire que la forme de CROUAN serait mieux placée dans les Pézizes (Mém. Ascob., p. 60). Il suffit cependant de se reporter à la figure de CROUAN, (Ann. Sc. nat., t. X, pl. 13, D, fig. 17-20), pour voir que celui-ci avait bien figuré les asques saillants sur le disque. M. BOUDIER s'est trouvé probablement en présence d'échantillons trop secs, où, en effet, l'exsertion des asques ne se produit pas.

Ayant été à même de suivre le développement de *A. cinereus* sur fiente de chameau provenant de Bizerte, nous exposons le résultat de nos observations.

Après quelques mouillages les végétations cryptogamiques apparurent sur ce support dans l'ordre suivant : *Pilobolus crystallinus*, *Ascobolus furfuraceus*, *Coprobria granulata*, *Lasiobolus pilosus*, *Ascophanus Caemansii* (*microsporus*), *Ascobolus immersus*, *Podospora pauciseta*, et trois semaines après les premiers mouillages, les premiers réceptacles d'*Ascophanus cinereus* que je pris tout d'abord, à l'aspect extérieur blanc gris rosâtre, pour le *Thecotheus Pelletieri*.

Ce développement tardif montre que cet *Ascophane* exige une hydratation assez abondante, qui ne se présente pas souvent telle en plein air. Les réceptacles mesurent de 1 à 3 mm. Ils sont au début globuleux, cylindriques, en barillet ou turbinés avec marge enroulée, puis ils s'étalent, refoulent la marge qui disparaît quand l'expansion est complète. Le disque, concave, plan, puis convexe à la fin est couvert d'une pruine cris-

talline à reflets brillants formant une croûte résistante. La couleur des réceptacles vue sur blanc est variable. Ceux qui occupent les parties élevées, les plus sèches du support, les plus éclairées, restent très longtemps cylindriques et plusieurs ne dépassent pas ce stade. Ils sont fauve cendré pâle et présentent des striations furfuracées longitudinales plus sombres. Dans les anfractuosités, plus déclives et conservant mieux l'humidité, plus à l'abri de la lumière, les réceptacles sont blanc pur (*incanus* de PHILLIPS). Tous les sujets arrosés journellement s'étalèrent et trois ou quatre asques franchirent le disque en formant au-dessus de lui une ampoule cylindro-conique étranglée à la base, dans laquelle apparaissaient 2 à 3 spores. C'est la disposition figurée un peu schématiquement par CROUAN. Les réceptacles blancs suivirent la même marche. Huit jours plus tard, à la suite de mouillages quotidiens, le disque fut couvert d'asques. Les réceptacles furent examinés à tous les stades; ils brunirent d'abord en tirant sur le rougeâtre ou le gris cendré pour les plus blancs, puis le disque s'assombrit et devint presque noir. Ceux qui furent intentionnellement privés d'eau restèrent exactement gris pâle rosâtre. Je n'ai pas trouvé deux réceptacles de même dimension; beaucoup ne dépassèrent pas 1 mm.; quelques-uns seulement atteignirent 2 ou 3 mm.

Le disque qui suit toutes les modifications de couleur des réceptacles forme une couche résistante au-dessus des paraphyses divariquées et fourchues qui au début recouvrent presque complètement le sommet des asques. Ce n'est qu'avec peine que ceux-ci arrivent à le franchir. Il faut pour cela que tout l'hyménium soit soumis à une hydratation prolongée. Si l'on arrête les mouillages après la sortie de deux ou trois asques, le disque s'immobilise, empêche la sortie de tous les autres et étrangle fortement à la base les asques herniés précédemment. Il s'ensuit que l'on peut recueillir cet *Ascophané* sans pouvoir constater l'état papillé si on le maintient ou si on le décrit à l'état de siccité. Cet état entraîne assez rapidement la résorption de la zone muqueuse et la disparition des granulations de l'épispore dans les asques âgés. Si les réceptacles subissent une sécheresse prolongée et sont mouillés pour l'étude, on peut assister à une ascension de l'hyménium qui devient aussi saillant que dans *Thecotheus Pelletieri*.

La dimension des asques varie, comme chez tous les *Ascobolés*, suivant qu'ils sont inclus ou exsertes. Dans notre échantillon ils mesurent 250 à 300 μ sur 30 à 45 μ . Ils sont cylindriques, fortement atténués en stipe à la base, arrondis au som-

met qui porte un opercule ombonné facile à reconnaître. Quand ils ont franchi le disque, le sommet est absolument conique. Les asques jeunes, dans la partie avoisinant le sommet au niveau de la première spore, présentent un épaississement marqué de la paroi aux dépens duquel l'asque subit une forte élongation lors de la traversée du disque. Nous figurons un asque avant et après l'élongation. A côté de paraphyses simples, septées, la majorité de celles-ci comporte des ramifications qui prennent naissance à toutes les hauteurs. Elles se terminent fréquemment par des articles piriformes de 6-8 μ ; le corps de la paraphyse a de 2 à 3 μ . Ces renflements terminaux et les ramifications forment au sommet des asques une enveloppe épaisse, une sorte de manchon compresseur qui oblige l'asque à s'élever verticalement pour rompre la croûte du disque et qui doivent aussi probablement jouer un rôle de soutien pendant l'opé-ration.

Les spores mesurent 30-36 \times 15-18 μ . Elles sont elliptiques, hyalines jaunâtres. L'épispore est recouverte de granulations incolores plus volumineuses vers les pôles qu'elles coiffent d'une couche presque continue. Elles sont agglomérées autour d'un globule, ou caroncule hémisphérique réfringente située dans l'axe de la spore. Les granulations sont plus ou moins clairsemées sur la spore, parfois manquent complètement sauf au sommet. La caroncule et les granulations se colorent vivement au bleu lactique. Les spores sont entourées en outre d'une zone mucilagineuse comme chez les autres Ascobolés, qui disparaît souvent même dans l'asqué. L'épispore est épaisse et assez transparente pour qu'on aperçoive le noyau central. Granulations et caroncule sont caduques.

Il est une disposition anatomique particulière qui m'avait échappé à un premier examen. Le même fait a pu se produire pour d'autres observateurs, parce qu'elle n'est pas toujours apparente et ne se voit que dans certaines conditions. Dans les asques jeunes et seulement quand les spores sont encore distiques comme dans la plupart des Ascobolés, on découvre que du pourtour de la caroncule polaire partent en divergeant trois à quatre filaments protoplasmiques très minces, plus longs que la spore, parfois du double de celle-ci, qui vont se fixer et se perdre dans la fine couche cytoplasmique qui relie le manchon endothécial à la paroi de l'asque. Ces filaments ne paraissent pas relier les spores entre elles ; ils ne se fixent pas sur elles puisqu'on peut les suivre dans leur trajet indépendant à la paroi après croisement des filaments voisins.

On voit sur la figure ceux de la première spore et un filament de la seconde qui s'insère aussi presque au sommet de la voûte. Quand les spores ont pris la disposition monostique en se rapprochant en corps de la voûte il est impossible de retrouver les filaments.

On peut rapprocher ce dispositif de celui des *Podospora*, mais l'utilité au point de vue de la sporulation n'apparaît pas aussi clairement.

Toutes les phases de la transformation des asques peuvent s'observer dans l'eau jusqu'à l'éclatement. Les spores sont expulsées à l'état distique, contrairement à l'expulsion normale où sous les pressions accumulées des paraphyses et des asques elles s'échappent en série linéaire.

On peut constater que nous venons de décrire exactement l'*Ascophanus Holmskjoldii* Hans. et pour la plus grande part l'*A. cinereus* (Crn) Boud. ainsi que l'*A. crustaceus* Starb.

M. BOUDIER, dans son mémoire sur les Ascobolés, décrit sous le nom de *cinereus* l'*A. Holmskjoldii* sauf sur deux points : l'aspect papillé du disque qu'il a oublié de noter et la description des filaments sétiformes qui lui ont échappé. Ces omissions sont fatales si on examine des échantillons trop secs. J'avais aussi déterminé mes exemplaires comme des *cinereus* et ce n'est qu'après avoir lu la diagnose de HANSEN que je me mis à la recherche des filaments de la spore que je trouvai seulement, comme l'indique l'auteur, dans les asques jeunes. STARBACK déclare son *crustaceus* peraffine au *cinereus* de CROUAN, (BOUDIER) (Syll., XVI, p. 158). Par là même il le confond avec l'*A. Holmskjoldii*. Cet auteur n'a vu ni les prolongements sétiformes ni les granulations de la spore. CROUAN signale expressément les granulations (Fl. Fin., p. 56, titre B : spores granuleuses). STARBACK a bien noté l'épaisseur de l'épispore. La présence ou l'absence de granulations est en rapport avec l'âge de la spore ; ce n'est qu'un caractère d'appoint. Mieux au courant de la biologie, l'auteur aurait conclu à l'identité de son *crustaceus* avec *cinereus* ou *Holmskjoldii*. Il ne se fut pas appuyé sur la coloration, les ramifications et le renflement des paraphyses pour faire une espèce *plane distincta* (sic) des deux autres. Ce sont des caractères de nulle valeur dans le genre. Il eut été absurde d'employer ces arguments pour distinguer ma forme de celle de HANSEN qui a des paraphyses simples non élargies au sommet.

La variabilité de l'épispore chez les Ascobolés est un fait reconnu et suffisamment commenté par BOUDIER dans son mé-

moire. A l'appui du fait, j'ai trouvé fréquemment l'épispore complètement lisse et intacte chez *A. immersus* dont les spores sont oblongues cylindriques, ovales ou presque sphériques (*A. globularis* Roll.). J'ai noté chez *A. glaber* des spores aussi régulièrement verruqueuses que chez *A. amœnus*.

REHM a signalé dans le *cinereus* la caroncule polaire ; les spores à granulations sont notées par PHILLIPS (Brit. Disc. p. 308). WINTER laisse entendre que HEIMERL a constaté les filaments sétiformes lorsque la spore est complètement mûre (Rabenh. Crypt. Fl. Pilze, t. III, p. 1079 et 1092). Le dessin original de ZUKAL ne les représentent pas (*l. c.*)

En résumé, on se trouve en présence d'une pénétration réciproque des caractères de deux formes. HANSEN a pu voir les prolongements sétiformes parce qu'il a eu à examiner des réceptacles jeunes et peu développés ($1/2$ à 1 mm.), car sa diagnose les signale sessiles, hémisphériques ou cylindriques, mais non plus ou moins étalés, ce qui est un signe de maturité complète. Si son examen eut porté sur des exemplaires avancés, suffisants pour la détermination avec le *cinereus* de CROUAN, il est probable qu'il n'eût rien découvert de plus que les auteurs qui l'ont précédé, dans des asques normalement développés, où les spores sont obliques monostiques et se tiennent au sommet de la voûte sans qu'on puisse soupçonner la présence des filaments.

Ma conviction, jusqu'à preuve du contraire, est que jusqu'à présent la présence des filaments sétiformes a échappé aux mycologues qui ont déterminé le *cinereus* de CROUAN. Il ne reste donc pour justifier l'autonomie de la forme de HANSEN que la dimension plus forte des spores qui mesurent 10μ de plus en longueur et 6 à 7 en largeur. Les dimensions données par les différents auteurs représentent une moyenne de $17-23 \times 8-11 \mu$ pour le *cinereus* ; HANSEN et moi avons trouvé exactement $30-36 \times 13-16$ ou $15-18 \mu$. Cela ne justifie pas l'autonomie complète de *A. Holmskjoldii*. Il est évident qu'on se trouve en présence de la même forme avec une « variété » *major*, du moins les probabilités sont en faveur de cette manière de voir jusqu'à ce qu'on ait constaté que *jamais* les spores de *cinereus* ne présentent les prolongements sétiformes.

WINTER (*l. c.*) partage l'opinion de NIESSL qui range le *cinereus* de CROUAN dans les Pézizes ; il s'appuie aussi sur l'opinion émise par BOUDIER dans son Mémoire ; mais, dans sa nouvelle classification des Discomycètes cet auteur range les *cinereus* et *Holmskjoldii* parmi les *Ascophanus*. Notre opinion personnelle

est que ces deux formes ont leur place marquée dans le petit genre *Thecotheus*, sous le nom de *Thecotheus cinereus* (Crn.) Chen. et variété *major* : *Thecotheus Holmskjoldii* (Hans.) Chen.

II. — *Pithyella hamata* Chen. (nov. form.)

Ascomatibus udis ceraceis sessilibus urceolatis, turbinatis dein expansis, in sicco bi-ø. tri-revolutis, 1.1/2 à 2 mm. ; disco aurantiaco obscurante, paraphysibus exsiliens punctato, e mycelio brunneo copioso nonnunquam pseudo-stipitem efformante, ortis ; extus pilis candidis intricatis brevibus uncinatis, 25-30 μ , in costas dispositis, ad marginem præcipue copiose vestitis (sub lente) ; ascis cylindræis apice rotundatis, crassè stipitatis 55-60 μ 7-8, paraphysibus ramosis ø. simplicibus obvallatis ; sporidis monostichis hyalinis sphaericis magniguttulatis, 4 μ .

HAB. — *Sub epidermide Buxi in cavis circa Triblydii hysterini stipites, La Roche prope Ruffec, Charente, Cf. Pl. III, fig. 3.*

OBS. — Cette petite Trichoscyphée, par son mycélium abondant, se rapproche des *Arachnopeziza* ; mais ses spores rondes la situent dans le petit genre *Pithyella*. Le sommet des asques ne bleuit pas par l'iode. Il m'a été impossible de surprendre la déhiscence sur le fait, j'ai rarement vu une Pézize garder plus jalousement ses spores. Les seules mises en liberté provenaient de la rupture violente des asques. C'est une petite forme qu'il sera facile de reconnaître par ses poils blancs, simples, régulièrement recourbés en crochets, naissant des grosses cellules rondes du revêtement.

Cette Pézize a été mise en 1907 dans un mélange de glycérine et de formol à parties égales. En janvier 1918, j'ai pu constater que l'hyménium est resté aussi frais que le premier jour. J'ai employé le même moyen pour conserver des *Sordaria*, des *Ascobolés*, des *Aleuria* ; je n'ai eu qu'à m'en louer.

III. — *Hyalinia Ulicis* Chen. (nov. form.)

Ascomatibus sessilibus 1/2 — 1 mm. clausis, subglobois, urceolatis dein patellariformibus, levibus ceraceis, margine lacerato, lilacinis ø. incarnatis, udis translucentibus ; ascis cylindræo clavatis, 70 \times 6 μ ; sporidiis virguliformibus, gut-

tula cylindrica nitenti sursum præditis, 12-13 \times 2 μ ; paraphysibus simplicibus ad apicem vix inflatis.

HAB. — *Insuper corticem Ulicis, La Bouvardière prope Nantes.*

OBS. — Cette petite Pézize se rapproche assez par la forme de ses spores de l'*Orbilia hesperidea* décrite par ROLLAND dans le Bull. Soc. Myc. Fr. 1901, p. 110 et Pl. IV fig 1. D'après l'auteur, ce n'est pas la même forme, car elle a des spores plus grandes, plus élargies au sommet, les paraphyses ont des clavules rondes et les réceptacles n'ont pas les bords lacérés. *Hyalinia Ulicis* se distingue bien par ses spores incurvées munies d'une guttule ellipsoïde très brillante qui occupe toujours la face concave de la spore. Les asques sont parfois munis d'un éperon qui peut atteindre 8-10 μ (Cf. Pl. III, fig. 2).

Sur les *Mortierella* des groupes *polycephala* et
nigrescens,

par M. Paul VUILLEMIN.

Le *Mortierella polycephala* Coemans sert de base à la diagnose du genre *Mortierella* par COEMANS (1863).

Cette espèce passe pour vulgaire; mais les diverses descriptions qui en ont été données s'écartent notablement du texte et des figures publiées par le savant belge.

La première est celle de VAN TIEGHEM et LE MONNIER (1873). Elle concerne certainement une espèce différente. Ces observateurs ont bien relevé un contraste dans le mode d'insertion des pédicules. « COEMANS, disent-ils, paraît en avoir méconnu l'appareil végétatif, le mycélium. Il figure les filaments fructifères insérés sur de gros tubes qui ne leur appartiennent certainement pas et qui sont probablement les tubes mycéliens de quelque *Mucor* associé au *Mortierella*. » Sans doute COEMANS n'a pas aperçu le mycélium fin commun à la plupart des *Mortierella*. Mais il n'est pas évident que les gros tubes sur lesquels il représente soigneusement l'insertion des pédicules appartiennent à un *Mucor* ou à toute autre espèce étrangère. Ce sont des stolons parfois dichotomes comme l'indique la figure 1. On connaît d'autres *Mortierella* pourvus de stolons aussi robustes que les cystophores et qui appartiennent à la fructification plutôt qu'à l'appareil végétatif. Comme les crampons, ce sont des filaments fructifères devenus stériles par adaptation à une fonction accessoire. L'opinion de VAN TIEGHEM et LE MONNIER s'impose d'autant moins que l'on relève d'autres contrastes entre leur espèce et celle de COEMANS. Pour eux, les pédicules primaires sont atténués à la base, les pédicules secondaires naissent de haut en bas, la membrane cystique est totalement diffluite à l'exception d'une très petite collerette rabattue autour de l'extrémité du tube. Pour COEMANS, le pédicule primaire est brusquement tronqué ou à peine rétréci à la base, très ventru, et effilé seulement vers le haut; les pédicules secondaires semblent contemporains ou même en avance dans les verticilles inférieurs. Si les sporocystes secondaires tombent sans laisser de trace, la déhiscence du sporocyste terminal

laisse une ample collerette rabattue, très apparente dans la figure 2. Nous ne ferons pas état des stylospores, que COEMANS put avoir méconnues comme le mycélium dont elles dépendent.

Les caractères précédents : large insertion des pédicules sur de gros stolons et membrane rabattue non diffluyente chez le

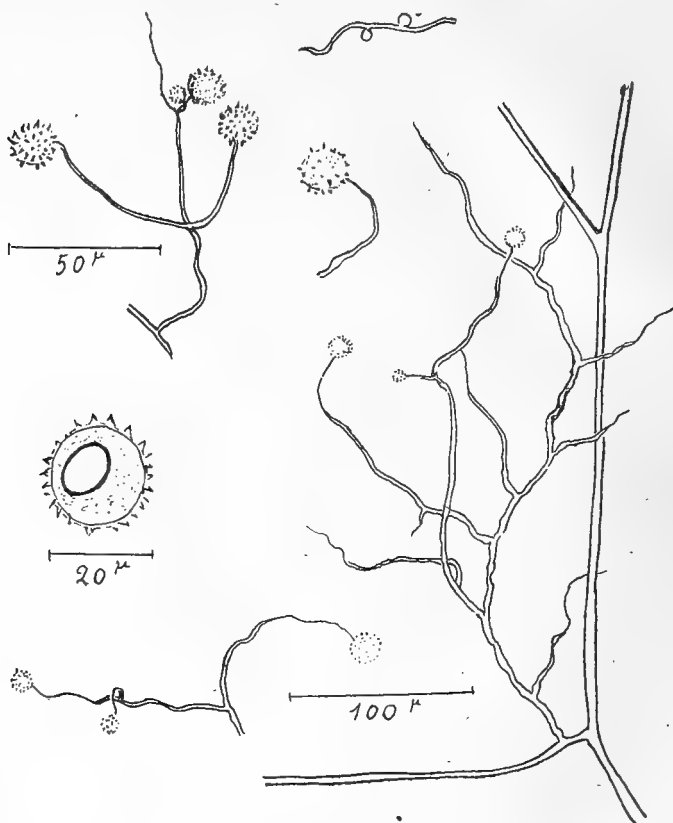


FIG. 1. — *Mortierella polycephala*. — Formation des stylospores sur le mycélium.

Mortierella polycephala, manquent à l'espèce de VAN TIEGHEM et LE MONNIER. Nous proposons de la nommer *Mortierella Le-Monniéri*, le nom de VAN TIEGHEM ayant été attribué à une autre espèce, qu'un examen sommaire aurait pu faire confondre avec les précédentes.

Le *Mortierella Van Tieghemi* BACHMANN (1900) a des stolons robustes, naissant du mycélium nourricier et portant les pédicules fertiles. Ceux-ci sont fortement atténués à la base, souvent

réunis en bouquets par dichotomies rapprochées. Les pédicules secondaires naissent le plus souvent de bas en haut à partir du cinquième supérieur; ils peuvent émettre des ramuscules de troisième et même de quatrième ordre. La difflueuce incomplète laisse subsister une collerette. Les stylospores ont une membrane ornée de grosses verrues obtuses.

BAINIER (1882) décrit, sous le nom de *Mortierella polycephala*, une espèce plus voisine du type de COEMANS que le *M. Le Monnieri* et même que le *M. Van Tieghemi*. Elle n'en est probablement pas distincte, comme nous avons pu nous en convaincre par l'étude de cultures provenant de M. BAINIER et par le texte même de l'auteur. Nous fûmes d'abord frappé par la faible difflueuce de la membrane qui peut même se mouler sur les spores et persister intacte dans les vieilles cultures. D'ordinaire elle forme une collerette aplatie comme une assiette et prolongée par des lambeaux flottant comme un voile. Nous avions d'abord songé à la nommer *Mortierella velata*, croyant ce caractère très exceptionnel dans un genre souvent défini par la difflueuce de la membrane. Mais ce caractère se retrouve dans le *M. Van Tieghemi* et dans l'espèce primitive de COEMANS.

Le mycélium forme une toile aranéuse, dont les plus gros filaments ne dépassent pas 3μ de diamètre; ils émettent des rameaux latéraux, non dichotomes, de plus en plus fins. Il en part des stolons qui se distinguent du mycélium par leur réfringence, leur rigidité, leur division par dichotomie et un calibre de 3 à 5μ .

Les stylospores naissent du mycélium, sans support spécial, à l'extrémité de branches très allongées ou si courtes que la stylospore finit par passer à une excroissance latérale du filament. Les stylospores sont sphériques, plus ou moins déprimées, de diamètre variable, au maximum 20μ . Leur membrane, offrant une couleur pâle de cannelle, est hérissée de pointes coniques, presque aussi larges que hautes, bien différentes des verrues obtuses du *Mortierella Van Tieghemi*. (Fig. 1).

Les tubes fructifères ou cystophores naissent des stolons dichotomes en un point quelconque rapproché ou éloigné des extrémités ou des bifurcations. Ils débutent par un large empâtement du stolon. Le tube se dresse perpendiculairement à ce soubassement sans étranglement initial. Il peut rester isolé; plus souvent plusieurs tubes naissent de bifurcations répétées dans un espace restreint; la confluence des empâtements correspondant à chaque insertion réalise la figure donnée par COEMANS. Elle s'étend parfois aux tubes qui semblent bifurqués

près de leur base. Si l'empâtement s'élargit moins que le tube, celui-ci s'étrangle assez brusquement sans être longuement atténué à la base comme chez le *M. Van Tieghemi* et le *M. Le Monnieri*. (Fig. 2).

Les branches dichotomiques nées au voisinage des tubes fertiles ou à leur contact forment un nid de rhizoïdes ou crampons ; ce sont des cystophores modifiés.

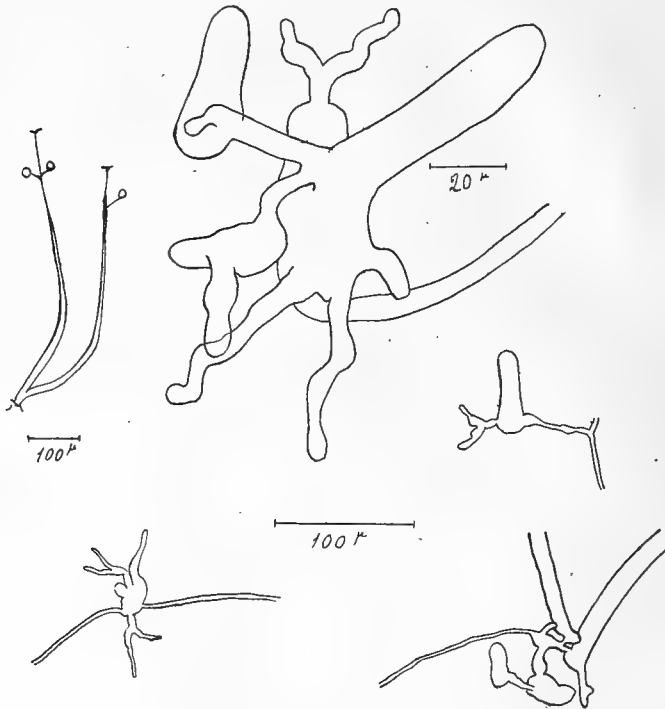


FIG. 2. — *Mortierella polycephala*. — Formation des cystophores sur les stolons.

Les spores contenues en nombre variable dans les sporocystes sont un peu ovales, mesurant par exemple 10×8 ou $8 \times 6,5 \mu$. Ces dimensions sont voisines de celles du *M. Van Tieghemi*, un peu inférieures à celles du *M. Le Monnieri*. Tandis que ces dernières ont une membrane mince permettant les déformations, celles du *M. polycephala* ont une membrane ferme d'environ 1μ d'épaisseur. (Fig. 3).

En résumé, nous avons retrouvé et expliqué les divers caractères mentionnés ou illustrés par COEMANS, précisé le mode de

déhiscence par déchirure de la membrane fragile et non par diffuence, et indiqué l'épaisseur de la membrane des spores. Nous avons complété la diagnose primitive par la description du vrai mycélium et des stylospores qui s'y rattachent sans l'intermédiaire de pédicule spécial. On trouve donc des différences tranchées entre le *Mortierella polycephala* Coemans et les espèces décrites sous le même nom, en particulier le *Mortierella Le Monnieri* (*M. polycephala* Van Tieghem et Le Monnier) et le *M. Van Tieghemi* Bachmann.

Les spores à membrane rigide, indéformable, les cystophores

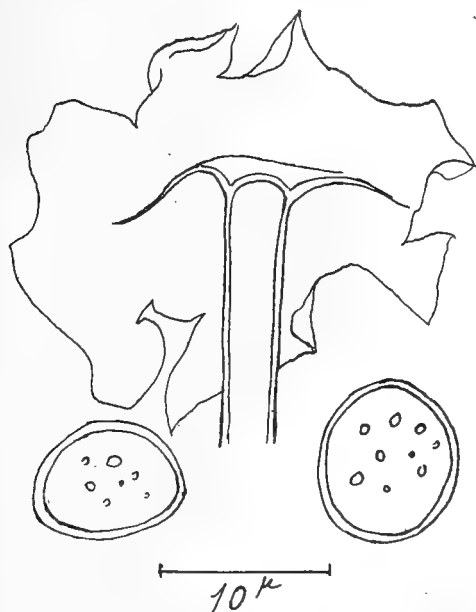


FIG. 3. — *Mortierella polycephala*. — Déhiscence des sporocyste. Spores.

tronqués ou étranglés à la base, les stylospores sessiles nées directement du mycélium sont propres au *Mortierella polycephala* Coemans. Il se distingue en outre du *Mortierella Van Tieghemi* Bachmann par l'ornementation des stylospores.

II.

Le *Mortierella nigrescens* Van Tieghem (1878) se distingue principalement du *M. Candelabrum* Van Tieghem et Le Monnier (1873) par ses spores plus longues que larges. Le port de candé-

labre est déterminé par le mode de ramification des cystophores. Tandis que, dans les espèces voisines du *M. polycephala*, les pédicules secondaires ou d'ordre supérieur sont subordonnés au pédicule principal, dans la série du *M. Candelabrum*, ils lui ressemblent entièrement, naissent à angle droit, se redressent plus ou moins loin de l'insertion et portent parfois leur sporocyste plus haut que le sporocyste primaire. En un mot des pédicules équivalents, naissant les uns des autres, forment une fructification sériée plutôt que franchement ramifiée.

Les premières descriptions présentent le *M. Candelabrum* comme incolore, le *M. nigrescens* comme incolore au début, puis jaunâtre brun ou chocolat. BAINIER rapporte au *M. Candelabrum* une espèce restant blanche. COSTANTIN (1889), lui retrouvant les autres caractères du *M. nigrescens*, en fait une nouvelle espèce sous le nom de *Mortierella Bainieri*. Les *Mortierella* empruntent fréquemment les pigments de leur support. Le *Mortierella* de BAINIER, récolté sur un Champignon sans pigment, le *Tremellodon gelatinosum*, a gardé sa couleur propre. Il est douteux qu'il diffère spécifiquement du *Mortierella nigrescens*.

Nous considérons comme nouvelle l'espèce que nous allons décrire sous le nom de *Mortierella Mairei* Vuillemin. Nous l'avons étudiée sur une préparation faite par M. René MAIRE, le 1^{er} mars 1900 ; le *Mortierella* s'était développé sur un *Ustulina maxima* au plateau de Malzéville, près de Nancy. La coloration jaune brunâtre des spores et des pédicules, rappelant le *M. nigrescens*, paraît empruntée au support.

La fructification sériée se développe comme dans le *M. nigrescens* ; mais, au lieu de rappeler un candélabre, elle ressemble plutôt à un faisceau, parce que les tubes secondaires ou d'ordre plus élevé se redressent près de leur insertion rectangulaire. Les spores, presque sphériques au début, s'allongent peu ; tandis que le rapport de la longueur au diamètre pris pour unité est, chez le *M. nigrescens*, égal à 2,66 et même 3 d'après SCHRETER, 2 d'après VAN TIEGHEM, 1,4 à 1,8 d'après mes propres mensurations, qu'il rentre dans des limites voisines, 1,5 à 2 dans la forme incolore nommée *M. Bainieri*, il est au maximum 1,2 dans le *M. Mairei*.

Nous trouvons une différence plus catégorique dans la structure des spores. Nous ne parlons pas de la goutte oléagineuse qui est fugace dans les deux espèces, mais de la membrane qui est mince et déformable chez le *M. nigrescens*, épaisse et rigide chez le *M. Mairei*. Le double contour est distinct à un fort grossissement et l'épaisseur approche de 0,5 μ .

Etudes sur les Pyrénomycètes,

par M. le Dr J.-E. CHENANTAIS.

AVANT-PROPOS.

Mon premier mémoire (1) avait pour but d'attirer l'attention des mycologues sur la nécessité d'édifier quelque chose avec les matériaux déjà recueillis. Il m'a paru que cet avis était partagé d'après les analyses que certains auteurs ont bien voulu consacrer à cet opuscule qui posait l'urgence d'études synthétiques et à ce sujet l'utilisation du *Sylloge Fungorum*. Une des impressions les plus curieuses est celle de M. SYDOW, qui s'exprime ainsi :

« Le désir de l'auteur de voir « supprimer » des formes par trop nombreuses ne nous semble pas plus « justifié » que leur maintien en espèces distinctes. Il est incontestable cependant que beaucoup de champignons ont été décrits deux ou plusieurs fois et aussi que beaucoup de formes dont la caractéristique est par trop insuffisante « doivent être supprimées. » La détermination de ces synonymes serait à l'heure actuelle une des tâches les plus importantes de la Mycologie. » (*Ann. myc.*, Vol. IX, 2, 1911).

« L'esprit allemand est une perpétuelle indigestion, il n'arrive à en finir avec rien », a dit NIETZCHE qui s'y connaissait — Professorendeutsch !

M. le professeur SACCARDO a bien voulu me faire part sur le même sujet de la vivacité de ses impressions. Ce que j'en ai retenu, c'est l'appréciation du savant italien sur l'utilisation de son œuvre. Il dit textuellement (*in litt.*) : « Il ne faut pas se contenter de la description abrégée du *Sylloge*, mais recourir aux originaux et à un matériel frais. »

C'est fort bien. Ce sont des conditions quasi irréalisables. Les originaux ne diffèrent pas la plupart du temps de ceux du *Sylloge* et le matériel de contrôle est toujours sec. Autant vendre le *Sylloge* au poids si l'on prend à la lettre le conseil de son auteur qui avoue implicitement son inutilité. C'est une simple

(1) ESPÈCE ET DÉTERMINATION CHEZ QUELQUES PYRÉNOMYCÈTES, in *Bull. Soc. sc. nat. Ouest Fr.*, 2^e sér., t. X, fasc. I-II., 30 Juin 1910.

boutade. Sans doute le *Sylloge* n'est pas un manuel de détermination de tout repos, mais il n'est pas difficile à un mycologue averti de dépister les doubles emplois et de retrouver des formes d'après une description suffisante. N'en déplaise à l'auteur, le *Sylloge* est un précieux vade-mecum. Ses 22 volumes sont une œuvre de grand poids, un inventaire indispensable. Nous verrons qu'on peut en tirer quelque parti dans un sens qui le réhabilitera aux yeux de son illustre auteur.

On connaît la situation actuelle : « Et l'on peut se demander pourquoi un certain chaos — chaos certain — déploré par la plupart des spécialistes, règne aujourd'hui dans la nomenclature des espèces. A n'en pas douter, la confusion provient pour une large part des observations isolées et sans lien entre elles qui amènent des créations locales et prématurées d'espèces nouvelles ; de sorte que l'auteur qui entreprend de réunir en une même œuvre toutes les formes reconnues à son époque, hésite à supprimer, et, le plus souvent, garde celles qui présentent les plus légères différences de diagnose ; d'autant plus prudent qu'il craint de heurter l'amour propre des auteurs. » (Session myc. de la Côte d'Or, Bull. Soc. Myc. Fr., t. LXIX, 1905).

L'amour-propre des auteurs ! c'est bien là l'obstacle pour qui dépend de près ou de loin du mandarinat officiel. Cet obstacle nous est inconnu. Cantonné, non seulement dans un groupe, mais dans quelques genres de ce groupe, on a tôt fait de reconnaître les abus et les erreurs. Il faut les relever d'où qu'elles viennent. Si les auteurs sont intelligents, ils ne sauraient qu'approuver les rectifications. Ce travail d'élimination et de condensation me semble infiniment plus utile que la rédaction de flores plus ou moins locales qui ressassent invariablement les mêmes diagnoses et les erreurs officiellement consacrées.

Qu'il soit bien entendu que, toutes les fois que nous mettrons en cause le *Sylloge*, nos critiques ne s'adressent qu'aux auteurs variés qui sont cités. Ceci pour éviter que la critique s'égaré et s'évertue à prendre la défense de l'auteur de l'œuvre, nullement responsable des erreurs qu'on y peut relever, œuvre que personne n'a jamais eu l'intention de « screditare » ; un tel but serait complètement inexplicable.

I

L'espèce.

Une classification continue, planant par définition au-dessus des contingences individuelles et faisant abstraction de la séparation dans l'espace, ne peut revêtir la forme d'un inventaire analytique. Elle doit cependant être le commentaire de tous les essais statiques qui ne sont qu'un moyen et non un but, moyen qui doit permettre d'écrire l'histoire évolutive des groupes. Dans cet ordre d'idées, il y a tout à faire. L'histoire ne s'écrit pas, malgré les matériaux déjà accumulés, parce qu'il est beaucoup plus simple de se livrer à la chasse d'espèces nouvelles sous prétexte de grossir l'inventaire. Cela permet de travailler sans souci pour la Postérité qui sera chargée de mettre de l'ordre dans tous les matériaux accumulés par les descripteurs. Après eux, le déluge sans doute. Que fera la Postérité sans matériaux frais de contrôle, avec des exsiccata dispersés, hors d'usage, des descriptions de formes fugitives, évanouies ou n'ayant eu d'existence que dans le cerveau de leurs auteurs ? Elle sera obligée de recommencer un inventaire nouveau que la Postérité suivante trouvera tout aussi périmé et ainsi de suite, de sorte que la Postérité se confond de fait avec les Calendes grecques.

Supposons-nous à un stade quelconque de Postérité. Nous n'avons pour nous guider que des inventaires anciens ou actuels, des icones, des exsiccata, des descriptions, c'est finalement avec ces seules données qu'on peut écrire l'histoire. Faisons cet essai. Il montrera, ou la possibilité d'une synthèse, ou son impossibilité malgré l'accumulation des matériaux, et alors à quoi bon apporter sans cesse de l'eau au tonneau des Danaïdes ? La situation est-elle donc sans issue ? Ne provient-elle pas d'un vice quelconque dans la façon actuelle d'envisager les phénomènes objectifs, par exemple, l'espèce, ou l'individu, clefs de voûte de la statique ? C'est ce qu'il faut d'abord examiner.

* *

La nature, dit LAMARCK, n'a réellement formé ni classes, ni ordres, ni familles, ni genres, ni espèces constantes, mais seulement des individus qui se succèdent les uns les autres. BUFFON l'avait dit déjà. Éliminons le mot « individu » dont le sens est

imprécis : il y a des « êtres » qui se succèdent les uns les autres, c'est la seule « réalité ».

Donc en dehors des êtres, réalité, toute classification est une opération de l'entendement humain, purement subjective, mais nécessaire pour caser les êtres déjà connus ou à connaître suivant les affinités ou les différences qui nous semblent les grouper ou les séparer. En un mot, la classification est indispensable pour savoir de quel être il est question. Donc, points hors de conteste : être = réalité ; classification = abstraction, subjectivité. Il paraît oiseux de rappeler ces notions élémentaires. C'est pourtant grâce à leur oubli que nous pataugeons dans la notion de l'espèce.

L'espèce est le plus petit des groupes provenant du rescindement taxonomique des êtres. En émiettant ce groupe par sectionnements de plus en plus minutieux, on devait fatalement se trouver en présence de l'être lui-même, et de sa lignée qui est devenue l'espèce, puis chacun de ses descendants, à la moindre variation, a été enregistré comme espèce autonome. — Conclusion logique : espèce-abstraction = être-réalité. Voilà qui va bien. Mais il y a mieux. L'être paraît un peu vaste comme définition ; coupons-le encore puisqu'il se coupe lui-même en segments variés ou non, isolés ou non dans l'espace, et nous arrivons à l'unité arithmétique, à « l'individu ». Ce n'est pas assez ; nous appelons espèce non-seulement l'individu, mais les divers états de son développement auxquels il s'arrête plus ou moins fortuitement. Enfin l'espèce subit un dernier avatar : elle porte un nom différent quand elle se développe sur un support nouveau. Résultat obtenu : l'espèce, c'est l'individu nommé, au sens strict de son unité particulière indépendante de l'être dont il procède. L'espèce-groupe fait place à l'espèce-individu. Dès lors il devient obligatoire de croire à l'objectivité de l'espèce, puisque du domaine abstrait on la transporte dans l'objectivité la plus étroite.

Et ce phénomène s'est produit fatalement devant l'impossibilité de trouver une définition précise de ce qu'on entend par groupe espèce. Il a paru de tout repos d'appliquer ce nom à l'individu lui-même sous prétexte que celui-ci avec sa lignée forme une « collectivité », et le sens abstrait se trouve respecté par un tour très ingénieux pour ne pas dire ingénu, car cette « collectivité » n'est autre que l'« unité de forme » justiciable du même nom en systématique. Elle se résume dans l'expression :

(1) A, A, A, A.

C'est la forme fixe, la lignée, la race.

C'est l'espèce suivant les auteurs modernes. Nous lisons en effet dans le *Monde végétal* de G. BONNIER, page 280, cette définition de l'espèce : « Un être, dont la descendance conserve des caractères constants, est une *espèce* autant que le mot espèce peut être défini. Pendant la période plus ou moins longue où ses caractères diffèrent de ceux qu'on observe chez tout être analogue, cet être et sa postérité constituent une espèce au même titre que toute autre espèce dont les caractères sont plus importants ou plus faciles à apercevoir. Quels que soient ces caractères, le seul fait qu'ils se maintiennent par hérédité malgré les changements de milieu leur donne une valeur spécifique. »

Avec cette définition la variation individuelle est exclue et le corollaire suivant est rigoureusement logique : toute variation dans la descendance d'un être, quelle que soit sa valeur, est une espèce-individu nouvelle. Ainsi on définit l'espèce par la parenté, la descendance, et, après avoir établi que les enfants sont de l'espèce de leurs parents (par définition), on soutient que ceux-ci sont d'une espèce différente de leurs ascendants. Cette contradiction évidente implique le caractère dérisoire de l'espèce-individu. La limite de l'espèce ainsi comprise n'a pour bornes que le vocabulaire disponible pour désigner les individus. Cependant tout sens collectif, abstrait par conséquent, n'a pas été retiré au mot « espèce » en systématique et il est bien surprenant que l'on se cramponne avec tant d'énergie à ce vocable qu'on ne peut définir convenablement. Il s'en suit que le même mot désigne soit un individu, soit un groupe, la partie et le tout, l'objectif et le subjectif. Pour pallier cette absurdité, on fait suivre le vocable tabou de qualificatifs variés qui prétendent respecter le sens abstrait et le sens réel positif. De là la grande espèce, l'espèce élémentaire, la petite espèce, la sous-espèce, l'espèce affine qui fixe l'importance de l'individu suivant la conformation cérébrale des auteurs. On parle aussi, mais avec réserve, car cela sent l'hérésie, de l'espèce collective. D'après la définition moderne de l'espèce, citée plus haut, toute espèce en vaut une autre et cette hiérarchie d'espèces n'a pas le moindre sens. Dans l'esprit de ceux qui emploient ce langage riche d'imprécision, il s'agit probablement de noter des variations purement quantitatives des individus qui sont incontestables et fréquentes. Cette prétention de nommer tous les individus conduit à des conséquences d'autant plus savoureuses que les savants sont de bonne foi. Quand tout signe différentiel leur échappe, ils invoquent le milieu, un bon terrain certainement, mais il

faut savoir s'en servir, autrement le dernier cri, l'espèce biologique, soulève un joyeux éclat de rire ou une telle stupeur qu'on finit par douter de sa raison devant la raison de ceux qui par définition sont supposés en avoir.

Dans une note parue dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, 2 octobre 1911, deux savants de valeur, MM. MARCHAL et FEYTAUD, étudient l'*Oophthora semblidis* Aurivillius, et paraissent étonnés que cet hyménoptère ose saper leurs convictions sur la spécificité systématique du milieu; leurs idées n'en subissent pas la moindre atteinte. Ils s'expriment en ces termes: « Ainsi donc, si le parasite dont nous avons observé la présence dans l'œuf de la *Cochylis* et de l'*Eudemis* est essentiellement oophage et ne se développe qu'aux dépens d'œufs d'insectes, il ne se montre par contre aucunement *spécialisé* au point de vue de la *nature* des œufs dans lesquels il effectue sa ponte. Les œufs agglomérés des *Semblis*, les gros œufs des *Noctuelles* ou des *Bombyx* et les petits œufs isolés de la *Pyrale* du pommier ou de la *Cochylis* sont même tellement dissemblables qu'on a « peine à s'expliquer » que le même parasite soit poussé par son instinct à piquer indifféremment les uns ou les autres pour y déposer ses propres œufs, et l'on peut se demander si cet *Oophthora semblidis* ne comporte pas des « sous-espèces » se confondant par leur aspect morphologique, mais susceptibles d'être distinguées par leurs « caractères biologiques, » (c. à d. l'habitat systématique).

L'*Oophthora* pond dans des œufs petits et gros sans se douter qu'il trouble les idées reçues sur le parasitisme forcé dans le même milieu systématique. Il manque de flair taxonomique. On peut dire à sa décharge qu'il connaît sans doute mieux que les savants l'identité physico-chimique des milieux où il dépose ses larves. Il a de plus la précaution de pondre en proportion du volume du garde-manger, espérant que du tout il sortira ses descendants légitimes. Les savants lui répondent que ce n'est pas sûr que ce soit lui qui ait pondu, mais bien un autre *Oophthora* qui lui ressemblait comme un frère. Dorénavant, avant la ponte, il devra se munir d'une carte indiquant quel œuf doit habiter sa larve. Il est temps d'organiser scientifiquement ce petit monde indépendant.

L'habitat est donc le critère de l'espèce, c'est admis. Les mycologues aux abois en abusent, bien que cette ingénieuse fiction taxonomique perde beaucoup de sa vraisemblance quand, le nombre des habitats se multipliant, les caractères spécifiques ou plus exactement qualificatifs n'ont pas subi la moindre va-

riation. Il faut par principe y remédier. Dans ce but, on élève les plus infimes variations quantitatives à la dignité de caractères spécifiques (on emploie par pudeur le mot de « différences »). L'espèce, c'est le nom de l'hôte le plus souvent.

Sans doute cette conclusion n'est pas acceptée par tous ; mais la plupart admettent l'autonomie de l'individu sur ces simples données, après la diagnose : *satis differe videtur*, très usité ; ou bien : *præter patriam differt paraphysibus potius spurie septatis* (*Ann. myc.* vol. XII, p. 287) ; ou encore : *à typo differt imprimis quia foliicola nec strobilicola*. (*Fl. it. crypt.*, p. 484). Cela impressionne toujours. Après un énoncé de caractères ridiculement insuffisants, on ajoute encore : *aliisque notis differt*, ou etc..., ce qui laisse entendre que l'auteur dédaigne de vous fournir toutes les preuves de la validité de son espèce, il y en a trop. C'est un truc enfantin, éventé du reste, qui n'impressionne plus personne, mais... l'espèce en question est maintenue ! (*Sylloge fung. sæpius*).

Le Congrès botanique de Bruxelles codifie l'incertitude actuelle dans les termes suivants pleins de bonhomie et de précision à moins qu'ils ne cachent une douce ironie :

« Lorsqu'un auteur crée un genre nouveau contenant plusieurs espèces, il lui est recommandé de désigner l'une d'elles comme espèce type. Dans le cas où le genre ne contient qu'une espèce, c'est celle-ci qui devient l'espèce type. »

Un point, c'est tout. La définition du terme « espèce » a paru sans doute hors de conteste. Comme il s'agit de se faire comprendre nous allons remplacer le terme « espèce » (actuelle) par le mot « forme » qui, lui, n'est pas entouré de nuées ; il donne l'idée nette de morphologie, manière d'être dans l'espace d'un être, d'un individu, objet. Le mot « espèce », subjectif, abstrait, désignera une collectivité d'individus se ressemblant. Il nous faut ces définitions pour examiner les conclusions du Congrès qui consacrent les errements actuels.

La naïveté du second terme de la proposition citée plus haut se passe de commentaires. Rétablissons l'ensemble avec le sens réel des mots :

« Lorsqu'un auteur crée un genre nouveau contenant plusieurs « formes » il lui est recommandé de désigner l'une d'elle comme forme type. Dans le cas où le genre ne contient qu'une forme c'est celle-ci qui devient la forme type. »

Et c'est bien là ce que dit la proposition, et ce n'est pas clair au fond.

Le sens purement individuel du mot espèce dans le premier

terme de la proposition est démenti par ce fait que si le genre contient plusieurs espèces (sens collectif) il n'y a aucune raison pour ériger l'une d'elles en espèce type. Espèce type veut dire espèce *typique*. Or il n'y a pas d'espèces typiques (sens collectif), mais bien des formes typiques ou types d'espèces. C'est autour d'une forme typique, originale, que se groupent les formes variées ou variantes dont l'ensemble constitue la collectivité « espèce ». Vouloir subordonner les formes d'un genre à une espèce type (sens : individu) ou forme typique, c'est par là même créer un genre pour chaque forme typique. Cette façon actuelle de procéder multiplie les genres de façon abusive et le genre actuel est la plupart du temps le remplaçant taxonomique de l'espèce au sens collectif. Il résulte de cette genrification de toutes les formes notables que, dans ce qui reste au genre primitif, les formes sont tellement voisines, ou bien qu'on ne peut les spécifier que par le support, ou bien qu'elles forment une série continue qui n'est plus justifiable que de l'appréciation d'espèce (collective). Dans ces deux cas il est impossible de distinguer sauf arbitrairement, une forme plus typique qu'une autre. Il est un autre cas où on ne peut le faire davantage : c'est quand le genre ne contient qu'une série de formes fixes facilement déterminables, par exemple, les *Lophiostoma*, *Podospora*. Je viens de créer le nouveau genre *Lasiosordaria*. J'ai cru inutile d'y signaler une forme typique, car *Lasiosordaria*, *coprophila*, bien que très connue, n'est pas plus typique que *Lasiosordaria bombardia* ou *Lasiosordaria Brassicæ*. La diagnose fixe le type du genre et cela suffit.

Le langage du Congrès ne s'applique qu'au cas d'une collectivité (espèce vraie) dont on désigne la forme typique, ce qui se fait ; mais on appelle « genre » cette collectivité et c'est là qu'est l'abus. Il n'y a aucun inconvénient à laisser dans un genre des formes fixes et des formes à variantes ou espèces. Si on élimine les formes fixes typiques pour en faire des genres monotypes, on dénature le genre en lui enlevant des formes qui rompent par leur physionomie la série des formes continues ; il devient une sorte d'espèce plus ou moins vaste où les points d'appui finissent par manquer. Le Congrès botanique, comme tous les Congrès, enregistre les faits accomplis.

Je ne crois pas qu'il y ait opposition à l'emploi du mot « forme » pour désigner les individus. Il ne préjuge rien de l'hérédité ni de la permanence des caractères. Quant au mot espèce, *species*, apparence, il contient par définition même une bonne dose de vague, de doute, qui semble être pour quelque

chose dans l'impossibilité de s'entendre à son sujet. On sent bien qu'il suppose une certaine collectivité d'individus à caractères communs, mais quelle est la limite avec le groupe voisin ? Nous sommes en pleine subjectivité, et en effet la définition de l'espèce est impossible du fait de cette constatation; elle est dans son essence un « jugement » que nous portons sur une collectivité. La plupart des critères proposés pour établir le bien fondé de ce jugement reposent sur l'hérédité, la descendance, la fécondité. La loi de fréquence donne des résultats satisfaisants mais les exceptions, et il y en a, sont déconcertantes pour le critère dans la série animale où l'on observe des variantes prodigieuses que la notion incoercible d'espèce a su rassembler, telles : l'espèce chien ou l'espèce pigeon. Toutes les espèces de *Draba verna* notées par JORDAN ne sortent pas de l'espèce *Draba*, pas plus que les *Cenothères* observées par DE VRIES ne s'évadent du type *Lamarckiana*. Ce sont simplement des cas de polymorphisme plus ou moins persistant.

En mycologie, on n'a guère d'autres ressources pour isoler des espèces que le flair du mycologue, et c'est bien rarement qu'on peut se servir de cultures expérimentales qui, quoi qu'on fasse, ne reproduisent jamais les mêmes conditions de milieu. Ces cultures ont permis de reconnaître chez les champignons un polymorphisme considérable gros de menaces pour les classificateurs de l'avenir. Cela ne veut pas dire qu'actuellement les taxonomistes soient sur un lit de roses, mais ils paraissent relativement satisfaits de leur œuvre. La morphologie est jusqu'ici le seul réactif sur lequel on s'appuie pour inventorier les individus. Dans le groupe des Pyrénomycètes, les caractères de la spore semblent donner des résultats satisfaisants pour un inventaire méthodique, mais artificiel quand on néglige par trop la corrélation des autres caractères. Dans le groupe des Discomycètes, il est impossible de s'y fier. Il ressort de tout cela que les notions de forme et d'espèce doivent se modifier suivant la série des êtres étudiés et suivre en quelque sorte la plasticité des êtres vivants. Il ne faut pas oublier que la taxonomie est faite pour eux et qu'ils n'ont pas à s'y conformer. Pas n'est donc besoin d'essayer des définitions philosophiques de l'espèce. Il s'agit de se faire comprendre. Nos classifications ne sont que des inventaires suivant de plus ou moins près la disposition que les êtres paraissent réaliser objectivement. Leur qualité première est la clarté qui résulte de la définition des termes employés. Leur défaut est la rigidité inhérente à tout système.

C'est ce défaut qu'il s'agit d'atténuer le plus possible, tout en conservant ce qu'il y a de bon dans certains systèmes.

*
**

Le système sporologique employé par le professeur SACCARDO pour les Pyrénomycètes a permis de s'y reconnaître et a groupé les Sphæriacées notamment d'une façon commode pour l'étude. C'est le type de l'inventaire basé en somme sur quelque chose de réel, la morphologie de la spore. Où il devient trop artificiel, c'est quand il se base exclusivement soit sur le cloisonnement de la spore, soit sur sa coloration. Il en résulte que des groupes incontestablement de même type se trouvent éloignés les uns des autres. C'est aux classificateurs de l'avenir à les grouper dans les flores ou monographies de façon plus satisfaisante et c'est précisément grâce au *Sylloge fungorum* que ce travail peut être entrepris au moins partiellement.

Résumons nos idées personnelles sur ce sujet. Nous verrons dans l'application si les modifications proposées au système réalisent quelque progrès.

Voyons d'abord si nous avons trouvé quelque chose de nouveau sur le terme « espèce ». Non, mais nous lui refusons tout sens individuel. La définition la plus banale vaut les autres : l'espèce est la collection d'individus variés issus ou supposés issus (restriction nécessaire dans le cas qui nous occupe) du même être, que nous jugeons se ressembler étroitement. Tout individu considéré isolément est une « forme ».

Au point de vue du réel, il y a des êtres qui varient et d'autres qui paraissent fixes. Systématiquement il y a des formes fixes et des formes plastiques ; on appelle celles-ci « espèces ».

La forme fixe a pour symbole :

$$(1) A, A, \dots \dots \dots A.$$

C'est l'individu et sa lignée invariée, la race ; ce n'est pas une espèce.

Le cas de l'espèce peut s'exprimer ainsi :

$$(2) A, A_1, A_2, A_3, \dots \dots \dots A_n$$

Les indices représentent des variations quantitatives. Il arrivera à un moment A_n où les variations quantitatives finiront par devenir, en s'accumulant, qualitatives, et A_n pourra s'appeler la forme B, qui peut devenir le type d'une nouvelle espèce. A et A_n seront d'emblée considérés comme deux formes diffé-

rentes quand les formes intermédiaires ne seront pas connues. Quand celles-ci sont connues, par exemple, de *Zignoëlla ovoidea* à *Saccardoëlla*, de *Lophiotrema Mollerianum* à *L. Thùmenianum*, il n'y a pas de doute sur la filiation de A en B et par conséquent A_1 , A_2 , A_3 n'ont pas la qualité d'espèces autonomes (style actuel), de formes indépendantes, ou bien alors c'est nier, non pas l'évidence, mais les plus grandes probabilités d'après les données les plus modernes. Les pulvérisateurs ne manquent pas d'en faire des espèces autonomes. Des descripteurs plus sages, constatant que ces formes relèvent incontestablement de A, en font des « espèces affines ». C'est donc un aveu implicite de parenté spécifique (sans idée de descendance directe) qui s'impose à travers la variation. Quelques bons esprits, qui parlent par habitude la langue du jour, estiment que A_1 , A_2 , A_3 ne sont que des formes du type de l'espèce A ; mais ils appellent ces variantes « espèces ». Il est temps cependant d'en finir avec toutes ces équivoques. Si l'on reconnaît la parenté spécifique, il faut avoir le courage de le dire. Ce sont des variantes.

L'espèce se présente rarement avec la netteté de l'expression symbolique (2), parce que le plus souvent les auteurs ne se soucient pas du fastidieux travail d'appréciation des caractères qui permet de rassembler dans un groupe « espèce » une foule de formes éparses et souvent décrites plusieurs fois comme nouvelles. Il faut pourtant en arriver là et se mettre au travail. Ce travail n'aura de valeur que s'il s'appuie sur des données minutieusement étudiées. Comme il se basera sur l'appréciation des caractères, il sera sans doute jugé plus ou moins arbitraire surtout dans les questions de limitation d'espèces. On peut espérer qu'à mesure que la biologie sera mieux connue les arbitraires fonctionneront dans des limites assez étroites et qu'il n'y aura que des divergences sans importance aucune sur l'attribution des formes de transition à tel ou tel groupe. Espérons-le sans y croire.

Nous avons précisé le sens du mot espèce qui ne doit s'appliquer qu'à une collectivité. Il s'ensuit que :

Le genre est une collectivité d'espèces ou de formes analogues ;

L'espèce est une collectivité d'individus à caractères plus étroitement communs, plus exactement : à caractères étroitement quantitatifs ;

La forme est tout être considéré isolément ;

La variante est un individu varié relevant d'une forme.

La forme et la variante qualifiant l'individu ont seules une signification « objective ». Elles sont synonymes : car c'est le

plus souvent le hasard, la priorité d'une découverte, qui a fait ériger en type telle ou telle forme. Dans la hiérarchie systématique, la variante symbolise les états (individus) variés d'une forme considérée comme type de l'espèce qu'elle nomme. Il en résulte que cette variante s'énoncera par le nom du genre, de l'espèce et son nom particulier. La nomenclature « trinominale » coupe court à des autonomies injustifiées qui encombrant la systématique au détriment de sa vraisemblance représentative des objets réels. Il est donc complètement inutile et abusif de s'appliquer à isoler des formes, qualifiées genres parce qu'elles possèdent quelques variantes, pour célébrer le nom de botanistes morts ou vivants, célèbres ou obscurs. Là malheureusement est l'obstacle capital à la réforme, le véritable nœud de la question, et il est excessivement gordien. En systématique, il est plus facile de créer que de détruire et comme toujours l'erreur s'impose avec une puissance que n'a jamais la vérité. L'erreur occupe des pages et les rectifications quelques lignes. Aussi nous ne saurions nous faire d'illusion sur l'accueil que recevront nos modestes réformes.

Nous n'avons pas la prétention d'attenter à l'arbitraire des autres qui est un droit dont nous jouissons pleinement dans ce mémoire destiné à faire réfléchir les mycologues sur l'imprécision des termes journallement employés par eux. Préciser le sens des mots : espèce, forme, variante, n'a rien de révolutionnaire. L'emploi du mot forme pour qualifier taxonomiquement un être isolé, polymorphe ou non, n'est pas une innovation. Certains auteurs comprennent sous le nom de forme la variante d'un être isolé (espèce actuelle)(1). Dire : la variante d'une forme, expression systématique plus juste d'après nos définitions, correspond donc à l'expression actuelle : la forme d'une espèce. Si la forme comporte un certain nombre de variantes elle rentre dans le cas d'une espèce (sens collectif). On ne dira donc pas la variante d'une forme, mais la variante, d'une espèce, collectivité de formes, dont l'une est choisie comme forme typique ou notable, quand l'espèce comprend des formes en séries plus ou moins continues : *Lophiotrema*, *Sphærrella*, *Melanomma*, *Zignoëlla*, etc.

Si nous émettons au cours de ce mémoire quelques hypothèses évolutives qui nous semblent s'imposer, la systématique ne semble pas devoir en souffrir. Ceux qui en jugeront autrement

(1) Cfr. *Bull. Soc. myc. Fr.* t. XVI, 1900, p. 56, la note de M. GUFFROY qui émane, non d'un descripteur juré, mais d'un observateur d'échantillons, un vrai botaniste qui connaît la biologie et qui proteste.

n'auront pas la même conformation cérébrale que l'auteur qui ne se croit pas pour cela doué de circonvolutions perfectionnées. En science, les faits sont les faits ; leur interprétation seule est intéressante. Ce n'est pas en se déclarant satisfait du présent qu'on préparera l'avenir. Parmi tous les essais, il se peut qu'il en survive quelques-uns. Cela justifie toutes les tentatives.

II

Stades Juniors des *Melanomma* à col.

Les *Melanomma* sont des Pyrénomycètes groupés ou agglomérés, immergés ou libres, généralement subsuperficiels. Globuleux, conoïdes, presque hémisphériques parfois, ils sont carbonacés ou demi membraneux et collabescents à la fin. La plupart sont munis d'un pore ou d'une papille, quelques-uns ont un col qui dépasse parfois de beaucoup la longueur du périthèce. Ceux-ci ont été rangés dans une section à part, les *Rhynchosphæria* que l'on fait figurer, bien à tort, dans la famille des CÉRATOSTOMACÉES. Il est impossible de les séparer, grâce à leurs caractères stables, des *Melanomma*.

La longueur du col est essentiellement variable. Personne ne peut nous dire à partir de quelles dimensions un col justifie le passage d'un *Melanomma* dans les *Rhynchosphæria*. Il peut se présenter des cas, par exemple, où le col à peine conique par places, sur le même support, atteint au moins deux fois la longueur du périthèce. *Exsic.* Chen. 124, 141, 157, 157 bis. Alors, la même forme, sur même hôte, serait classée, partie dans les *Melanomma*, partie dans les *Rhynchosphæria*. C'est rigoureusement logique, mais absurde, et cela est !

Le mode de groupement des périthèces ne fournit pas davantage de caractère utilisable pour le classement des formes. Il varie suivant l'état local de l'hôte et son degré de vétusté. La mensuration des spores seule peut être utilisée. C'est une maigre ressource.

Certains *Lentomita* ont les mêmes aspects extérieurs et la même variabilité dans le groupement que les *Rhynchosphæria* et les *Rhynchostoma*. Certaines particularités locales tenant aux modalités du support n'ont aucune valeur spécifique. De ce nombre, par exemple, est la présence d'hyphes basilaires plus ou moins développées suivant la densité de l'hôte. Les périthèces superficiels en sont plus ou moins abondamment pourvus et n'en présentent aucune trace quand ils sont immergés. Quelques-uns, couchés sur le support, sont garnis d'hyphes de la

base au sommet, fig. 1. *a*. L'aspect brunâtre de certains périthèces garnis d'épiderme comme un *fiasco* de son clissage est dû, parfois, à des débris du support dissocié, emprisonnés par les



FIG. 1. — *Lentomita* sur *Ligustrum* : *a*, périthèces ; *c*, spores à divers états ; *b*, *Lentomita* sur *Jasminus* en coupe ; *e*, spores dont une colorée et pycnospores ; *d*, spores de *L. herporicha* ; *g*, périthèces de *L. Alni* et ses spores ; *f*, périthèces et spores de *Melanomma fuscidulum* ; *h*, asque commun à toutes ces formes.

hyphes et les rugosités du périthèce. Ces particularités purement locales et contingentes sont soigneusement recueillies comme caractères. Elles ont servi à établir la forme *Lentomita herpo-*

tricha, Syll., XVII, p 663. J'ai examiné avec soin cette forme sur l'exemplaire original (FLAG.) et je lui dénie absolument sa spécification parce que, dans les points où les périthèces sont immergées, les hyphes basilaires font absolument défaut, comme dans notre forme *L. Ligustri* qui présente les deux dispositions. L'une d'elles seule est insuffisante pour justifier le qualificatif *herpotricha* ; elle a été choisie arbitrairement. Dans cette forme, les spores hyalines fumeuses ne présentent aucune trace du cloisonnement, même tardif.

Un envoi récent (janvier 1918), de mon excellent correspondant l'abbé FLAGEOLET, m'a permis de constater que les spores se cloisonnent très tardivement comme dans les autres formes citées, mais plus fréquemment. Donc avec ses spores colorées c'est un vrai *Melanomma* comme *Lasiosphæria ambigua* est une *Lasiosordaria* par l'opacité très tardive de la spore. (Sur sarment de vigne).

Quand, par suite de la résistance de l'écorce ou le sens des fissures de celle-ci, le mycélium est obligé de se développer dans un couloir où il se comprime, il simule un pseudo-strome carbonacé englobant les périthèces, fig. 1, b, placés en série linéaire. La disposition circinée ou éparse se voit fort bien dans les *Melanomma* sur Orme et Rhododendron Rien de tout cela n'influence les caractères anatomiques.

J'ai étudié comparativement *L. herpotricha* et des *Lentomita* recueillis par moi sur *Ligustrum*, *Jasminus*, *Alnus*, et tous ceux-ci avec *M. fuscidulum*. Dans toutes ces formes, spores, asques et paraphyses sont *superposables*. Il n'y a de variation que dans le cloisonnement régulier et tardif chez *M. fuscidulum* ; *L. herpotricha* n'a qu'une cloison ; sur *Jasminus* il en apparaît quelquefois deux autres dans les vieilles spores tombées dans l'hyménium ; sur *Ligustrum* et *Alnus*, la spore, restant hyaline, se munit d'une deuxième cloison à maturité et en ébauche de temps en temps une troisième. (Cfr. fig. 1.).

Un bon pulvérisateur pourra peut-être trouver dans les « caractères » extérieurs et indifférents à la plante des « raisons » justifiant des « *species novæ* » : *L. Ligustri*, *L. alni*, *L. Jasmini* ; je n'y vois que des formes ou stades incomplets de *M. fuscidulum*. Si celui-ci ne mûrit pas suffisamment ses spores, ou est recueilli trop jeune, il sera matériellement impossible de le distinguer de *L. Alni*, par exemple, fig. 1, g.

La fuscescence finale de la spore et le cloisonnement régulier autorisent, si l'on veut, le changement de genre. Un *Lentomita* n'est qu'un aspirant *Melanomma* (*Rynchosphæria*), mais tous

les *Lentomita* ne paraissent pas destinés à suivre la même voie phylogénétique bien tracée par la morphologie de la spore des formes citées plus haut. Il est plus difficile d'admettre la transformation de la spore de *L. brevicollis* ou *longicollis* en une spore de *Rhynchosphæria*. Il faudrait constater le passage, ce qui n'a pas été fait. La morphologie toute différente de la spore laisse plutôt prévoir une direction vers les *Rhynchostoma*.

Nous pouvons donc, appuyé sur les faits précédents soutenir que les *Lentomita* « pro parte » sont des stades juniors de *Melanomma* par l'intermédiaire du *M. fuscidulum* auquel ils aboutissent directement, et que le *M. fuscidulum*, toujours pourvu d'un col très net, tend vers un type qui se confond avec *M. longicolle*.

Les *Lentomita*, qui possèdent des spores arrondies, conduisent assez naturellement aux *Rhynchostoma*.

Il y a donc dans les *Lentomita* une réunion de deux groupes caractérisés par un long col, mais à spores différentes. Ils n'ont de commun qu'une spore hyaline didyme, étranglée au septum médian et 4-guttulée dans le premier groupe qui conduit aux *Melanomma*, sans étranglement dans celui qui se dirige vers les *Rhynchostoma*.

Si nous recherchons la filiation ancestrale du premier groupe, son rattachement aux CÉRATOSTOMÉES est hypothétique, puisqu'elle ne concorde pas avec la morphologie de la spore de ce groupement fondé sur un col élevé. Cette disposition du col est variable dans le premier groupe, et dans la section *Rhynchosphæria*, comme le prouvent les faits. Or cette section figure dans les CÉRATOSTOMATACÉES au nom d'un caractère variable, contingent, qui ne doit pas passer avant les caractères anatomiques formels des *Melanomma*, à pores, papillés ou à col dans la même forme sur même hôte.

Il est par contre facile de remonter aux *Ceratostomella* par les *Lentomita* du second groupe et de suivre l'évolution de la spore qui se cloisonne chez les *Rhynchostoma*, *Ceratosphæria*, pour aboutir à ses divisions extrêmes chez les *Rhamphoria*. Les *Ceratostoma* ne sont que des *Ceratostomella* dont la spore est fixée dans son évolution par la fuscescence. Tout cela constitue bien une petite famille naturelle CÉRATOSTOMÉE, d'où il faut exclure les GNOMONIÉES, qui sont des SPHÆRELLÉES et *Ophioceras* qui est un *Ophiobolus*.

Les *Lentomita* que nous avons étudiés plus haut, formant un groupe à part dans leur genre, ne peuvent y rester et sont inséparables des *Melanomma* auxquels on peut les rattacher en en

faisant, suivant les principes syllogiens, une section hyaline : *Melanomella*. Pour nous, la création de cette section ne s'impose pas jusqu'à nouvel ordre. *L. herpotricha* Rehm, *Jasmini* Chen., *Ligustri* Chen., *Alni* Chen., sont des états juniors ou variantes de *Melanomma fuscidulum*, leur état mature. Leur réunion constitue donc une espèce suivant nos vues systématiques.

La famille des CÉRATOSTOMATACÉES est à revoir, car elle comporte des groupes sans la moindre affinité naturelle entre eux.

III

Nitschkea critiques.

Nombre de formes ont été observées pour la première fois sur des parcelles très limitées de support. La description exacte et minutieuse ne pouvait donc aller au-delà des rapports constatés entre la plante et l'hôte sur l'échantillon présent. Il en est résulté une diagnose typique à laquelle on se rapporte aveuglément. La tendance bien connue des mycologues à l'analyse minutieuse a tôt fait de trouver des différences entre la plante que l'on vient de recueillir et celle déjà décrite à qui on la compare. La valeur des différences existe par le fait qu'elles sont constatées ; donc c'est une espèce nouvelle qui apparaît. Rien n'est moins scientifique que cette façon de procéder générale qui relève de l'esprit fixiste si fortement enraciné chez tous. A cela on objecte : donnez-nous une échelle de la valeur des caractères ; jusque-là nous gardons notre foi. Nous serions bien embarrassés d'établir une échelle uniforme et générale pour le groupe des Pyrénomycètes ; mais il n'en est pas moins vrai que pour nombre d'entre eux la contingence de certains caractères apparaît nettement pour les manieurs d'échantillons qui constatent, contrôlent et apprécient en dehors de tout dogme, hors de l'influence professorale qui n'est plus de mise dans le grand laboratoire du plein air (*).

Etablir la continuité d'une espèce à l'aide de formes isolées savamment par la statique qui appelle à son aide toutes ses ressources ; la dépister en isolant toutes les contingences biologiques mises en relief ; réduire celles-ci à leur valeur, c'est un travail difficile qui ne peut s'élaborer que partiellement avec

(*) Par exemple, la continuité absolue sur *Corylus* de *Diatrype stigma* et *Diatrype bullata* ou *disciformis*, les groupements facultatifs chez *Diaporthe inæqualis*, *Melanomma*, *Lophiostoma quadrinucleatum*, *Vialæa insculpta*, *Neopeckia anceps*, etc...

l'aide du temps et des circonstances. Il n'est pas souvent donné d'avoir des matériaux suffisamment abondants ou étendus pour étudier à fond une forme ou une espèce et il est fort difficile de reconstituer une histoire avec des descriptions d'auteurs différents, descriptions qui reflètent plus ou moins l'étiage de leurs connaissances biologiques.

Ayant eu la bonne fortune de trouver dans la localité du Chêne-Vert, près Nantes, une grosse branche pourrie de *Populus fastigiata* parsemée de *Nitschkea* ou *Cælosphæria*, j'ai pu suivre le mycélium sur un long parcours et observer à travers des territoires variés plus ou moins pourris, nus ou pourvus d'écorce, les relations qui en résultaient entre l'hôte et les périthèces. Il ressort de cette étude que nombres de « caractères » invoqués pour spécifier des formes ou des genres tels que *Nitschkea* et *Cælosphæria* n'ont aucune valeur.

La plus grande incertitude plane sur l'autonomie de ces genres. Il est dit, Syll., I, p. 91. que le genre *Cælosphæria* comporte des périthèces cespiteux ou aggrégés naissant d'un stroma noir ou subiculum vilieux. Dans le vol. XI. p. 272, le genre *Nitschkea* est basé sur des périthèces semblables à ceux de *Cælosphæria*, cespiteux. Les périthèces épars ou discrets caractérisent les *Cælosphæria*. Se conformant à cette distinction fragile, TRAVERSO, *Fl. ital. crypt.*, V, II, p. 333, dit que *Nitschkea* est un genre « semblable » à *Cælosphæria*, mais qu'il présente « toujours » des périthèces cespiteux ou acervulés.

Ce « toujours » est un acte de foi auquel en principe on ne peut souscrire. Nous verrons que ces dispositions des périthèces sur lesquelles sont établis deux genres n'ont aucune valeur puisqu'elles existent indifféremment dans la même forme et sur même support; par conséquent les adaptations sur un hôte nouveau reproduiront plus ou moins les mêmes caractères, ou même un seul, dans une portion limitée que l'on peut avoir à étudier et nous en citons des exemples. L'apparence de précision de l'analyse fragmentaire crée la confusion sous le couvert d'un rigorisme absolu et définitif comme si quelque chose pouvait être définitif quand il s'agit d'êtres vivants. On conçoit fort bien qu'on se soit accroché à ces soi-disants caractères, contingents et locaux de fait, en présence de l'imprécision du réactif sporelogique.

Ces deux genres *Cælosphæria* et *Nitschkea* ont en commun des spores botuliformes ou allantoïdes. On voit de suite que la même forme suivant sa tenue sur le support sera ballottée d'un genre à l'autre. Suivant le système syllogien, la spore allantoïde

est subcylindrique ou courbe avec une guttule à chaque extrémité. C'est la spore type des Valsées. Or, le *Sylloge* a des tempéraments pour nos deux genres et il admet que la spore est botuliforme à 2, 3 ou 4 guttules ou même assez éloignée du type comme celle de *Nitschkea flageoletiana* (1) qui se rapproche du type *Melanospsamma pomiformis*.

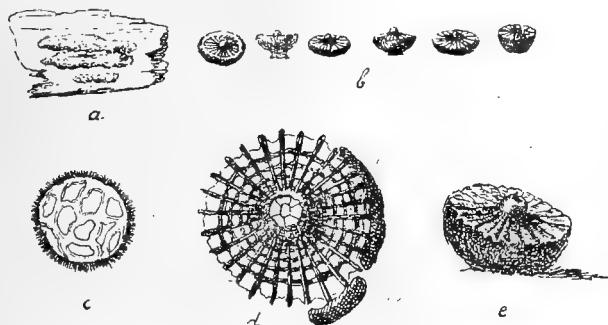


FIG. 2. — *Nitschkea flageoletiana*. : a, situation sur le support, gr. nat. ; b, diverses formes du périthèce ; c, cloisonnement de l'ostiole ; d, vue du test avec portion de cupule adhérente ; e, périthèce très grossi.

(1) NOTE.— « Rangée par SACCARDO dans les *Nitschkea*, cette plante est une **Hémisphériacée** pour REHM et THEISSEN. Ce dernier propose d'en faire un *Tricotharium minutum*. BOMMER et ROUSSEAU ont publié autrefois dans les *Fung. gall. exsicc.*, une plante sous le nom de *Bertia parasitica* qui est assurément la *N. flageoletiana* » (FLAGEOLET).

Nous donnons une idée des spores et d'un asque (fig. 5). J'avoue ne pas avoir retrouvé depuis des asques de cette forme. Ils sont régulièrement arrondis au sommet et claviformes à spores distiques tels que les décrit le *Sylloge*, XVII, p. 561. J'ai trouvé très fréquemment des paraphyses simples, filiformes, très nettes et des asques 8-sp. non signalés à la diagnose. Les spores vieilles sont fusciscentes et paraissent septées au niveau de l'étranglement médian ; en réalité elles deviennent quadriloculaires et les 4 guttules primitives disparaissent. Elles sont parfois 4-pseudo-septées et fusiformes.

L'opinion des savants allemands sur le classement de cette forme ne paraît pas justifiée pas plus que l'attribution aux *Bertia*. Si le test qui coiffe le périthèce a bien l'aspect du test des *Microthyrium* il est nettement soudé à une cupule carbonacée où vont se perdre les fibres radiales de sa charpente ; c'est donc une Sphæriacée complète dont l'hyménium occupe le fond. Il en est absolument de même chez certaines *Nitschkea* (*bistis*) qui ont, au lieu d'un test proprement dit, une calotte hémisphérique collabescente qui se rompt à l'équateur du périthèce lors de son affaissement. J'ai pu déceler dans ces cas, au moyen de l'acide lactique, sous le revêtement des plaques orientées radialement à partir de l'ostiole, une structure fibrillaire comparable à celle de *N. flageoletiana*. J'ai représenté en c, d (fig. 2) l'ostiole de cette forme. Il est formé par un système réticulaire grillagé émané de l'infrastructure. Chez les autres *Nitschkea*, l'ostiole est virtuel ou hermétiquement clos. Toutes ces raisons anatomiques justifient pleinement le classement adopté par SACCARDO.

Voilà donc un troisième type de spores attribué par SACCARDO aux *Nitschkea*. Un coup d'œil jeté sur la fig. 4 n'est pas fait pour nous donner des renseignements positifs.

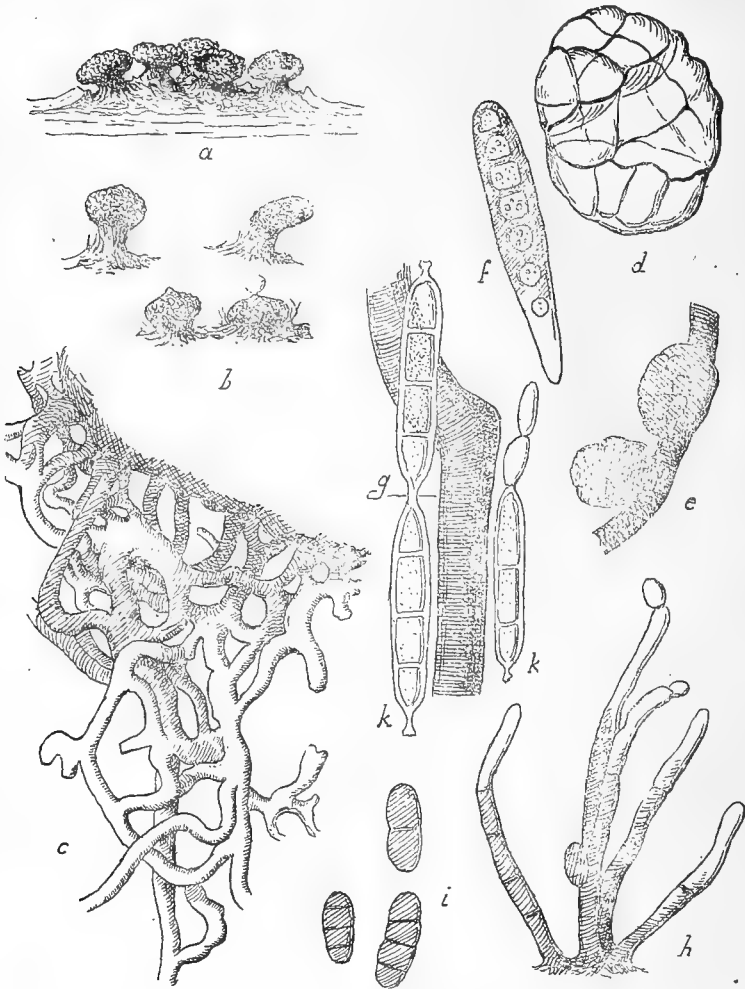


FIG. 3. — *Nitschkea tristis* : a, périthèces groupés ; b, *Nitschkea collapsa*, périthèces isolés ; c, subiculum d'hyphes (*Prunus spinosa*) ; d, macroconidie ; e, insertion mycélienne ; f, *Helminthosporium* ; g, h, rameau mycélien et mycéliosporés ; h, appareil conidien ; i, ses conidies.

DU MYCÉLIUM. — Dans la localité du Chêne-Vert fut abattu un Peuplier à peu près mort sur pied. De larges plaques mycéliennes noires conduisaient sans interruption aux branches maitresses. C'est une de celles-ci que j'ai examinée. A la base de

cette branche dénudée couverte en partie d'*Eutypa lata*, pourrie, spongieuse, le mycélium devenu cylindrique, noir opaque, mesure presque 250 μ . On le suit facilement dans sa continuité. Il passe par endroits d'une fissure à l'autre comme un pont de lianes et de temps en temps il émet des rameaux accessoires affleurant la surface, qui donnent naissance à de petits groupes de périthèces au nombre de 4 à 5, assez éloignés les uns des autres. Le bois est fortement fissuré et couvert à cet endroit par places d'un enduit pulvérulent irrégulier, noirâtre. A l'examen microscopique cet enduit est composé d'hyphes mycéliennes de 8 à 10 μ , contournées, difformes, ébauches plus ou moins avortées de périthèces, et de masses globuleuses verdâtres, noirâtres ou fuscées, insérées sur le mycélium par un court pédicule (1). Par endroits elles forment de véritables acervuli. Ces macroconidies sont d'abord sphériques, hyalines, traversées par des stries qui se multiplient pour donner naissance à des cloisons se coupant sous des angles variés. Elles mesurent $30 \times 25 \mu$. On les trouve à peu de distance des périthèces, qu'ils soient groupés ou épars (fig. 3, *d, e*). Le mycélium, dans son trajet entre les périthèces ou près de ceux-ci, émet des hyphes dressées portant au sommet des conidies hyalines qui finissent par prendre trois cloisons et se colorent faiblement (fig. 3, *h, i*). C'est l'accumulation de ces hyphes qui constitue le stroma carbonacé qui sert de base à des périthèces cespiteux ou acervulés. A la base des périthèces isolés par petits groupes, ces hyphes simulent souvent une couronne de poils conidifères. Elles se retrouvent également dans le voisinage avec des acervuli de grosses conidies citées plus haut et fréquemment elles donnent naissance à un *Helminthosporium*. Les périthèces cespiteux occupent de préférence l'extrémité des branches cassées ; ils naissent d'un strome carbonacé fréquemment parasité par *Nectria epispæria*. Quand le support est dénudé, dissocié, le mycélium est apparent et peut être suivi à la loupe ; quand il est plus dense, il faut le rechercher sous les périthèces où il forme un lacis de rameaux parallèles anastomosés. Le long de ces rameaux, toujours colorés, s'allongent des mycéliospores de deux sortes ; les unes sont des cylindres 3-ou pluriséptés, assez pâles, réunis par un étranglement hyalin (fig. 3, *k*) ; les autres des mycéliospores fortement colorées, didymes, résultant de la segmentation sur place et bien connues.

Sur les rameaux pourvus d'écorce, le mycélium suit toutes

(1) Répond à un *Macrosporium sarcinoides*.

les fissures de celle-ci, les périthèces les remplissent, se pressent, foisonnent et courent sur l'écorce même où ils forment de petits groupes limités. Ils se développent également partout où l'écorce est soulevée. Suivant les cas, ils sont sessiles ou pourvus d'hyphes basilaires volumineuses qui leur constituent parfois un véritable pédicule (fig. 3, *a*, *b*). Tantôt ils n'ont pas de subiculum appréciable, tantôt ils sont entourés d'une couronne d'hyphes mycéliennes.

En résumé, dans son parcours varié suivant les conditions de l'hôte, le mycélium de la même forme produit des périthèces épars ou cespiteux, groupés ou isolés, pourvus ou non de subiculum ou de strome carbonacé. Dans les échantillons différents que nous passerons en revue, on constate toujours à la base des périthèces les gros cordons mycéliens parallèles ou des pseudostromes produits par le foisonnement des hyphes emprisonnant en leurs mailles les débris du support. Cette vigueur du mycélium parfois cutinisé explique la facilité d'expansion des *Nitschkea* qui foisonnent même à terre dans les environs du support comme l'a figuré BOUDIER dans ses *Icones*, T. III, p. 574, *sub. nom. Trichosphæria vagans*, synonyme de *Nitschkea colapsa* (Romm.) Chen.

Il résulte de cet examen que, suivant la portion de l'hôte qui aurait été envoyée à la détermination chez les maîtres, il aurait fallu constater que le genre *Cælosphæria* et le genre *Nitschkea* sont appliqués à la même forme. L'habitus n'est donc d'aucun secours pour la détermination puisqu'il est conditionné par l'hôte lui-même, toutes choses égales d'ailleurs. En voici quelques exemples.

Berberis. — Les périthèces forment un réseau à mailles disposées suivant les fissures de l'écorce soulevée et dissociée par le foisonnement du mycélium. Ils sont groupés en série ou cespiteux. Le mycélium, en traversant une portion dénudée et blessée du support, produit des périthèces isolés ou par groupes de 4 à 5 pour reprendre plus loin toute sa vigueur. De ci de là on retrouve les conidies mycéliennes à la file (fig. 3, *k*).

Cratægus. — Envahissement presque total des fissures de l'écorce par des grappes de périthèces. Disposition figurée par BOUDIER (*l. c.*). Les fructifications accessoires n'ont pas été recherchées.

Ecorce inconnue. (Petite parcelle envoyée par un correspondant). — Les périthèces forment dans des crevasses assez régu-

lières de l'écorce tenace qu'ils ont soulevée de petits groupes circulaires cespiteux comme ceux de *Gibberella Saubinetii*. Gros cordons mycéliens à la base, hyphes basilaires plus ou moins développées. Parasités par *Nectria epispæria*.

Sorbus. — Périthèces foisonnant sur un pied coupé à 60 cm. du sol. On retrouve partout l'*Helminthosporium* et les mycéliospores multiseptées. Subiculum d'hyphes et mycélium rampant très apparent.

Prunus spinosa. — Périthèces cespiteux à l'extrémité de deux fissures de l'écorce (échantillon très réduit). Hyphes basilaires formant pseudo-strome avec l'écorce dissociée. Pycnide membraneuse à petites sporules au pied des périthèces (*Phoma Fockelii*) fig. 3, c).

Cydonia. (Petit échantillon). — Périthèces groupés directement sur l'écorce privée d'épiderme par places. Subiculum mince ou hyphes basilaires épaisses. *Helminthosporium* présent.

Toutes ces dispositions sur hôtes variés se sont déjà présentées sur *Populus fastigiata* suivant les régions de ce vaste échantillon.

PÉRITHÈCES. — Les dimensions oscillent de 0 mm. 4 à 1 mm. Ils sont fortement granuleux ou perlés, d'aspect noir bleuâtre. Ces granulations sont ou amorphes ou en forme de plaques polygonales acuminées au centre. Sphériques, globuleux, ovoïdes, pulvinés, ils sont rigides, fragiles ou collabescents dans la même forme. L'ostiole est figurée par un pore invisible qui n'est décelé que par la présence d'une bulle bleuâtre (Cf. : BOUDIER, *Icones*, l. c. ; *icon. nostr.*, fig. 3, b), élimination du nucléus sous l'influence de l'hydratation. Ce pore occupe le sommet d'une petite éminence d'où partent les rayons de granulations. Nombre de périthèces sont astomes. La collabescence amène la dislocation des plaques de revêtement à l'équateur, et sous l'influence d'une hydratation on peut voir tous les asques fuser en ce point sous forme de bourrelet bleuté hyalin.

La collabescence des périthèces de *Nitschkea* les rapproche de ceux de *Melanopsamma*. On peut donc hésiter avant l'examen des spores et même après, quand il s'agit d'une forme de ce genre mal évoluée ou trop jeune. En somme, aucun caractère ne permet de distinguer sûrement entre eux les périthèces des divers *Nitschkea* ou *Cælosphæria*.

SPORES. — On attribue à *Cælospheeria* = *Nitschkea cupularis* des spores botuliformes, cylindracées courbes avec une guttule à chaque extrémité ($7-8 \times 2-3 \mu$). C'est bien la spore des Valsées et des *Cælospheeria*. Dans la diagnose de *C. tristis*, la spore est dite allantoïde ou subcylindrique avec 3 ou 4 guttules. C'est dire qu'entre *tristis* et *cupularis* il y a « différence » d'une guttule. C'est peu, mais voici les divergences qui s'accroissent. TRAVERSO (*loc. cit.*) donne pour les spores de *tristis* les dimensions : $9-11 \times 2-2,5 \mu$ (1). SACCARDO : $15-18 \times 2-3 \mu$. Cet écart est à

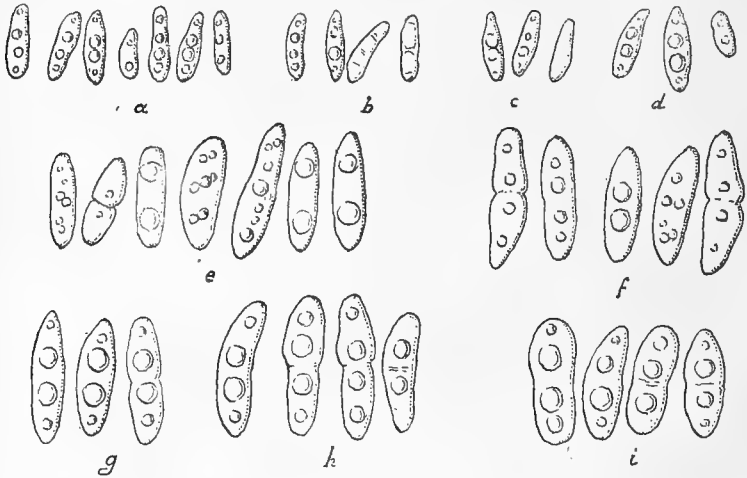


FIG. 4. — a, spores de *Nitschkea tristis* sur *Populus* ; b, sur *Prunus spinosa* ; c, sur *Cydonia* ; d, spores de *N. collapsa* (Boudier) ; e, sur *Sorbus* ; f, sur *Berberis* ; g, écorce inconnue ; h, de *N. Flageoletiana* ; i, de *Melanopsamma pomiformis*.

noter, et confirme l'opinion de TRAVERSO sur l'incertitude complète de l'autonomie de *tristis* sur laquelle les mycologues ne s'entendent pas. En tous cas, si les spores de *tristis* ont 3 ou 4 guttules, elles ne sont plus allantoïdes dans le sens que ce vocable évoque. Les spores de *N. Beccariana* (TRAV., *loc. cit.*) sont dites ovoïdo-allantoïdes, colorées, *plasmate bipartito* ; elles s'éloignent donc sensiblement du type, de même que celles de *N. flageoletiana*, qui s'échangent en leur milieu, prennent 4

(1) J'ai trouvé depuis (1918) ces dimensions exactes avec la forme type bi-guttulée dans quelques périthèces très vieux parmi des *Lentomita herpotricha*. Je n'ai pu par conséquent dessiner des asques jeunes et trouver le critère indiqué. Son absence constatée impliquerait l'existence d'une forme distincte.

guttules et rappellent celles des *Lembosia* en plus petit. Nous nageons dans une complète incertitude.

Que nous apprennent les échantillons cités plus haut ?

Dans la *Nitschkea* sur Peuplier (fig. 4, a), les spores sont à peu près cylindriques, à 2, 3 le plus souvent et 4 guttules. Sur *Prunus* et *Cydonia*, la spore est subcylindrique ou allantoïde droite à 2 ou 4 guttules. Dans ces trois formes, la spore présente

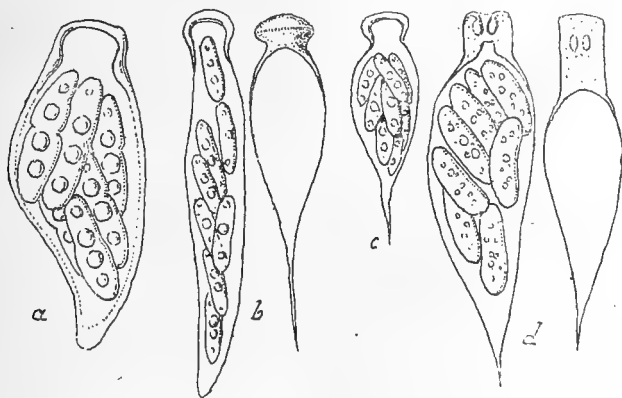


FIG. 5. — a, asque et spores de *Nitschkea Flageoletiana*; b et c, divers asques de *N. tristis*; d, asques de *N. collapsa* à l'état jeune.

parfois une petite dépression médiane, souvent unilatérale. Elle mesure sur les trois hôtes $10-15 \times 2-3 \mu$ en moyenne.

Sur *Sorbus*, *Cratægus*, *Berberis*, la spore est oblongue ou ellipsoïde; la dépression médiane est assez fréquente sur les spores âgées où elle se complète, rarement il est vrai, par une cloison dans les spores hors de l'asque. Elles mesurent $15-21 \times 4-6 \mu$ avec 2 à 4 guttules.

Voici donc deux groupes qui réalisent les écarts de dimensions sporales relevées plus haut par TRAVERSO et SACCARDO pour *C. tristis*. Malgré les innombrables formes de passage entre les spores des deux groupes, il se dégage deux types: le type pseudo-allantoïde du Peuplier et le type ellipsoïde ou oblong du *Sorbus*. Il y a un critère plus satisfaisant, très net, fourni par l'examen de l'asque de ces deux groupes.

ASQUES. — Sur *Populus*, *Prunus*, *Cydonia*, les asques sont clavulés ou piriformes suivant la disposition des spores indifféremment distiques ou polystiques. Ils s'effilent en un pédicule fragile plus ou moins long comme chez les Allantosporées.

L'asque jeune qu'il faut toujours examiner présente au sommet un couronnement hyalin très développé rappelant celui des *Nectria*. Cette disposition n'est révélée chez les asques mûrs que par une dépression circulaire du sommet. Elle peut passer inaperçue à cause de la réfringence du corps de l'asque garni de ses spores (fig. 5, b, c). — Sur *Sorbus*, *Cratægus*, *Berberis*, les asques sont généralement piriformes, mais parfois cylindro-clavulés. A l'état jeune, ils sont surmontés d'un cylindre hyalin pourvu au centre d'une dépression en entonnoir fermée par un anneau réfringent qui se présente en coupe optique sous l'apparence de deux guttules, analogues à celles des *Diaporthe*, *Melanconis*, *Læstadia*, etc. . Les guttules, d'abord parallèles et axiales, deviennent obliques à mesure qu'elles subissent la poussée des spores et parfois dans les asques mûrs on les retrouve difficilement. Il faut donc absolument rechercher les asques jeunes. Plus tard on ne verra là que des asques « apice rotundatis » sans aucun caractère (fig. 5, d).

Classement. — L'étude de l'asque confirme la distinction, vaguement indiquée par la spore, de ces deux groupes, complètement identiques par leurs périthèces. Le groupe *Populus*, *Prunus*, *Cydonia* répond à la diagnose. *Cælosphæria* = *Nitschkea tristis*. La présence du *Phoma Fuckelii* sur *Prunus spinosa* nous permet d'assimiler cette forme à *N. cupularis* Pers.

Le groupe : Ecorce inconnue, *Cratægus*, *Berberis*, *Sorbus* est bien distinct du précédent par les caractères anatomiques précis de l'asque. Il ne répond à aucune forme signalée, soit à *Nitschkea* soit à *Cælosphæria*, bien que le périthèce soit identiquement le même. En revanche, il a tous les attributs de la *Bertia collapsa* Romm. et de la *Trichosphæria vagans* Boudier.

Les périthèces et les spores de *Bertia collapsa* n'ont aucune ressemblance avec ceux des *Bertia* (1). On trouve dans la diagnose de l'auteur une *Nitschkea* typique : *Peritheciis amœne rugulosis, demum collapso-cupulatis* 2/3-3/4 mm., *dense gregariis, subiculo fusco hyphis ramosis intricatis composito...*, *ascis clavatis v. pyriformibus, apice rotundatis, tenuissime tunicatis. Sporidiis conglobatis, oblongis, hyalinis, rectis, biguttulatis demum 1-septatis.* (Cf. Syll., IX, p. 687).

La forme que j'ai examinée sur ce support (*Sorbus aucuparia*) répond point par point à cette description. *Trichosphæria vagans* Boud., avec ses spores ellipsoïdes, 2-4 gutt., 15-19 × 4-5 μ,

(1) ROMMELL, *Bot. Not.*, 1892, p. 193, le reconnaît lui-même.

a bien les asques caractéristiques du second groupe et doit s'assimiler à la forme de ROMMELL. Elle n'a rien d'un *Trichosphæria* (BOUD, *l.c.*, T, III, p. 574). M. BOUDIER a reconnu son *Trichosphæria* dans l'échantillon sur *Cratægus* que je lui ai soumis.

En conséquence, comme nos trois formes : 1° sur *Sorbus*, support de la *Bertia collapsa* Romm.; 2° sur *Cratægus*, support de *Trichosphæria vagans* Boud.; 3° sur *Berberis*, sont bien des *Nitschkea*, distinctes de *N. tristis* = *cupularis*, mais absolument identiques entre elles, il y a lieu de ramener ces formes à une seule, maintenant très facile à reconnaître que nous appelons *Nitschkea collapsa* (Romm.) Chen., qui a pour synonymes : *Trichosphæria vagans* Boud. — *Bertia collapsa* Romm. — *Herpotrichia collapsa* (Romm.) Rehm.

Il sera facile dorénavant de rattacher à ces deux types les variantes que l'on pourra trouver ou qui ont été décrites, mais insuffisamment étudiées. Il y a lieu de faire rentrer dans les *Nitschkea* le genre *Fracchiwa* polyspore absolument injustifié ; car on n'arrive pas à le meubler. L'aveu d'impuissance du *Sylloge*, T. I, p. 93 est bien net : « Species inter se admodum affines et nonnullæ ægre distinguendæ ». Et depuis cette époque la machine à pulvériser continue à fonctionner dans le vide le plus scientifique d'aspect.

Conclusion. — Les distinctions extérieures sur lesquelles sont basés les genres *Cælosphæria* et *Nitschkea* n'ont aucune valeur. Si l'on veut conserver le premier genre, il faut s'appuyer sur le type de la spore (allantoïde ou pseudo-allantoïde) joint à celui de l'asque. Nous ferons remarquer que, nombre de spores étant atypiques dans la même poussée et toutes les formes intermédiaires s'échelonnant de la spore allantoïde à la spore oblongue tardivement septée il ne peut y avoir de critère que dans les caractères anatomiques de l'asque que nous avons signalés.

Pour nous, *Nitschkea tristis* = *cupularis* et *Nitschkea collapsa* constituent simplement deux formes du même genre.

(A suivre).

Superposition de deux Russules. — **Russula olivacea**
Schoeff.

par M. H. PIERRE.

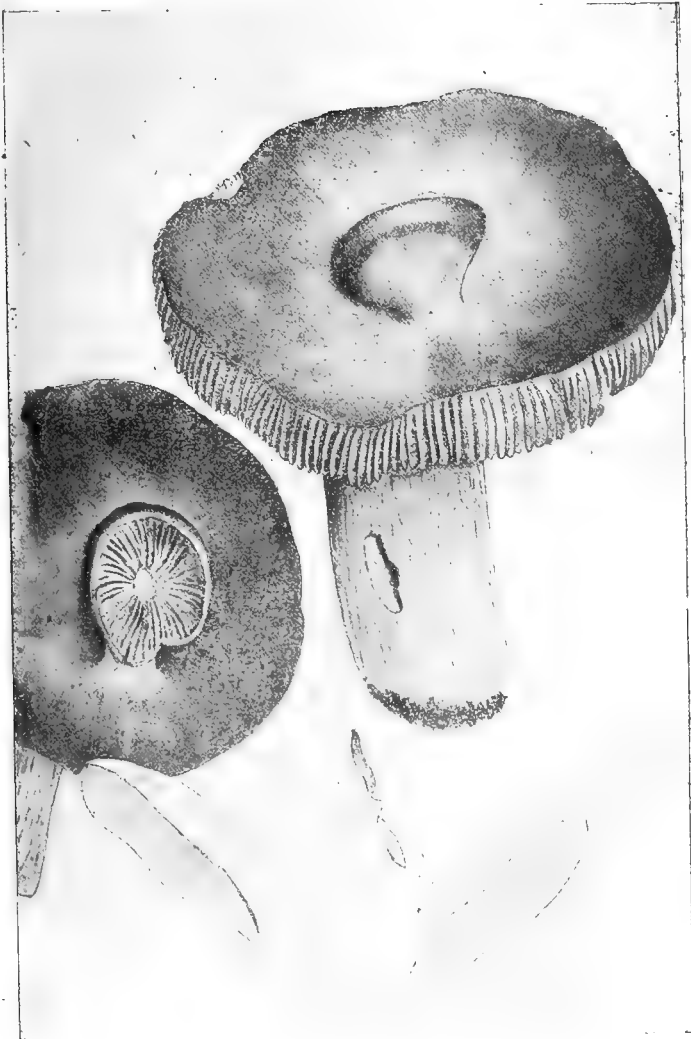
Champignon inférieur, bien caractérisé, déjà âgé, fortement concave, diamètre 16 cent. ; pied 10 cent. de haut sur 4-5. Il porte au tiers de son diamètre le chapeau renversé d'un second sujet.

Champignon supérieur, beaucoup plus petit (3,5 cm.), renversé sur le premier auquel il adhère intimement par le sommet de son chapeau qui s'est étiré, allongé comme l'indique la figure.

Les lamelles sont à peu près normales, mais peu développées et de teinte plus foncée, et distantes du pied.

Pied réduit à un petit cône, sans trace de rupture, isolé au centre du cercle formé par les lamelles.

La soudure, qui a dû se produire de très bonne heure, est complète, et le tissu continu dans les deux champignons ; la cuticule est commune. Ces deux champignons faisaient partie d'un groupe de cinq Russules de grande taille : ils ont été récoltés au bois du Geay, près de Morteau, sur humus humide, le 13 août 1917.



Un nouvel *Aspergillus* brun, *Eurotium verruculosum*,

par M. Paul VUILLEMIN;

J'ai rencontré en mai 1900, dans mon laboratoire de la Faculté de médecine de Nancy, sur des carottes mal stérilisées, un Champignon pourvu de périthèces sulfurins et de conidiophores bruns. DELACROIX avait découvert antérieurement dans son laboratoire de Paris, sur de la gélatine sucrée, un *Aspergillus* brun qu'il nomma successivement *Aspergillus brunneus* d'après l'appareil conidien (1^{er} juillet 1893) et *Eurotium echinulatum* d'après les périthèces sulfurins (15 octobre 1893). L'auteur s'est borné à publier une diagnose latine accompagnée de figures peu précises. Malgré de frappantes analogies, ma moisissure offre des caractères qui ne concordent pas avec les données fournies par DELACROIX ; ces caractères sont trop importants pour rentrer dans les limites des variations individuelles ; je me trouve donc en présence d'une espèce nouvelle.

Les dimensions des périthèces comme leur couleur, concordent suffisamment : 140 μ (Paris), 120 à 200 μ (Nancy) ; mais les miens sont glabres, tandis que ceux de DELACROIX sont munis de rares appendices châtain. Les ascospores hyalines mesurent 11 μ de diamètre et 7 μ d'épaisseur dans l'*Eurotium echinulatum*, 9 à 9,5 sur 7,4 à 7,6 μ dans mes échantillons.

Si faibles que soient ces différences de taille, elles reflètent un contraste dans la configuration. Les ascospores du genre *Eurotium* sont formées de deux calottes réunies par un anneau ou marge. L'anneau est primitivement cylindrique et lisse ; d'ordinaire moins épais que les calottes, il se laisse déprimer en gouttière, sillon ou gorge de poulié quand le contenu se déshydrate, ou bombe en dehors quand le contenu se gonfle. Tantôt il se continue avec les calottes, tantôt il est surplombé par des crêtes lisses ou plissées, formées par le bord saillant des calottes.

D'après DELACROIX, le sillon marginal est à peine visible chez l'*Eurotium echinulatum* ; les ascospores sont discoïdes ; la figure qu'il leur consacre indique des faces peu bombées. Leur caractère le plus insolite, traduit dans le nom spécifique, est la pré-

sence de rares épines disséminées au hasard sur toute la surface des calottes, sur leurs bords, et même, d'après la figure, sur la gouttière.

Dans mes spécimens, l'anneau n'a pas une membrane amincie et dépressible, susceptible de former une gouttière. Sur la coupe optique passant par l'axe, le bord interne est parfaitement elliptique (fig. 1), la même courbe se continuant d'une calotte à l'autre à travers la marge. Le bord externe est plus compliqué, le bord des calottes surplombant légèrement l'anneau.

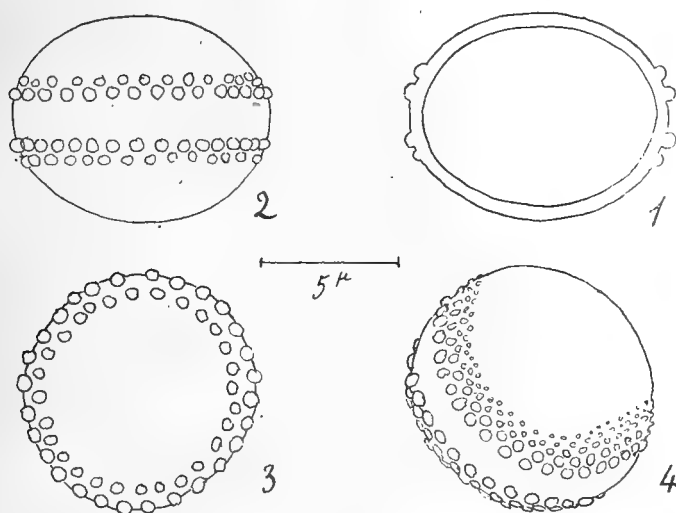


FIG. 1-4. — Ascospores de l'*Eurotium verruculosum*.

Cette saillie n'est pas, à proprement parler, une crête, bien qu'elle en soit homologue. Elle est formée par des verrues hémisphériques mesurant environ $0,4 \mu$, séparées par un intervalle à peu près égal, disposées comme un collier de perles sur tout le pourtour de chaque calotte ; derrière ce premier rang on en distingue un ou deux autres presque semblables (fig. 2, 3) ; parfois d'autres leur succèdent en cinq ou six rangées de moins en moins saillantes sans dépasser le tiers de la distance de la marge au pôle, laissant les sommets parfaitement lisses (fig. 4). L'ornementation des bords peut s'étendre à l'anneau, sur lequel font saillie quelques verrues semblables. Ces excroissances, toujours arrondies, ne donnent nullement l'impression de pointes et ne sauraient justifier, pour notre *Eurotium*, le nom d'*echinulatum*.

L'appareil conidien a un support simple, irrégulièrement cloisonné, dilaté de bas en haut dans les échantillons de Paris et de Nancy. Le diamètre maximum atteint $15\ \mu$ d'après DELACROIX; j'ai mesuré jusqu'à $22\ \mu$; mes spécimens semblent plus robustes.

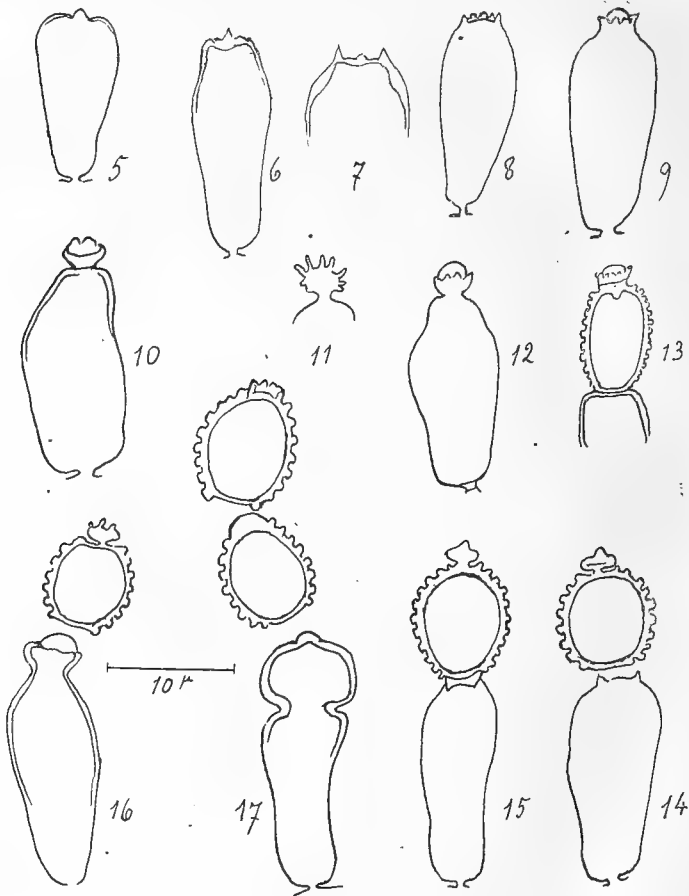


FIG 5-17. — Formation des conidies de l'*Eurotium verruculosum*.

tes ; leur hauteur dépasse un demi-millimètre ; leur membrane est ornée de granulations espacées. Tandis que DELACROIX signale une vésicule d'environ $60\ \mu$ de diamètre, j'ai observé un renflement dépassant à peine le calibre du tube sans en atteindre jamais le double.

Les phialides rayonnent tout autour, décroissant de taille de haut en bas, leur longueur variant de $17,5$ à $13\ \mu$ (12 à 18 d'après

DELACROIX). Leur attache est très étroite, 1μ environ ; la base brusquement dilatée atteint vite 5μ ; puis l'élargissement se ralentit pour atteindre $5,6$ à $7,6 \mu$ vers le niveau où le sommet s'arrondit ; c'est en somme la forme d'une massue (fig. 5 à 9).

Mes documents concordent encore avec les figures de DELACROIX en ce qui concerne la rapide caducité des conidies, qui ne forment pas de chapelets de plus de deux ou trois grains. La coloration brune de tout l'appareil répond mieux à *fuliginea* qu'à *fusca* ou *atro-brunnea*.

La divergence s'accroît au sujet des caractères propres des conidies. DELACROIX se borne à dire : « *conidiis globosis, echinulatis, 15 \mu* circiter ». Ses dessins n'indiquent pas une forme rigoureusement globuleuse ; car, sur l'un d'eux, le rapport de la longueur au diamètre est de 5 sur 4. Je trouve de mon côté des spores subglobuleuses et d'autres dont la longueur surpasse le diamètre ; mais aucune dimension, dans mes spécimens, ne dépasse 10μ ; j'ai noté $9,5$ dans tous les sens et $10 \times 8-9 \mu$ (fig. 14 à 17).

Nous ne saurions tirer grand parti de la forme qualifiée d'un mot vague ni des dimensions qui ne diffèrent que de 3 à 2 entre les échantillons de Paris et de Nancy.

L'opposition catégorique porte sur l'ornementation qui, dans mes échantillons ne justifie, pas plus pour les conidies que pour les ascospores, l'épithète d'échinulée. Je n'ai observé que des verrues à surface courbe. Sensiblement hémisphériques, les verrues brunes qui décorent la membrane des conidies mesurent $0,4$ à $0,6 \mu$ de diamètre ; leur saillie est moitié moindre ; elles sont serrées sur toute la surface, à l'exception des facettes d'insertion, qui en sont dépourvues (fig. 17).

Les conidies se forment au sommet de la phialide en progression basipète (fig. 17). Elles s'isolent par dédoublement de la cloison mitoyenne d'abord commune aux conidies voisines. Chaque conidie, sauf la terminale qui, formée la première, a entraîné le sommet primitif de la phialide, a donc, outre la membrane périphérique verruqueuse, deux facettes d'insertion.

L'une des lames de clivage forme la facette inférieure de la conidie la plus âgée, l'autre forme la facette supérieure de la conidie née ensuite au-dessous d'elle. A peine dégagée, la facette apicale se modifie et devient très différente de la facette basilaire. Celle-ci est lisse, légèrement bombée en dehors et mesure $2,5-3 \mu$ de diamètre ; les verrues qui la bordent sont peu saillantes et la laissent à nu (fig. 14 à 17). La facette apicale est cachée par une couronne verruqueuse prolongeant la membrane péri-

phérique (fig. 17, conidie supérieure) et par un bouton hyalin qui se dresse de son centre (fig. 14, 16).

La conidie terminale n'a pas d'autre facette d'insertion que la facette basilaire. Son sommet n'est autre que le sommet primitif de la phialide. En entraînant ce sommet, elle lui imprime des modifications analogues à celles qui surviennent dans la facette apicale des autres conidies. Elle a donc aussi sa facette apicale, qui se distingue seulement en ce qu'elle ne provient pas du clivage d'une cloison mitoyenne.

Les caractères qui opposent les facettes apicales aux facettes basilaires sont donc indépendants du clivage qui isole toutes les facettes basilaires et la plupart des facettes apicales ; ils résultent d'un mode particulier de différenciation de la membrane, qui peut être suivi au sommet de la phialide aussi bien que de la conidie terminale (fig. 13 à 16) et de celles qui naissent successivement derrière elle (fig. 17).

La naissance des conidies est annoncée par un nouvel allongement de la phialide. La croissance reprend au sommet et se continue en direction basipète. La portion de membrane qui participera à l'accroissement est une *coupole apicale* circonscrite par la membrane adulte qui revêt le reste de l'organe (fig. 5). Le centre est occupé par une substance hyaline, molle, susceptible de se gonfler (fig. 6). Nous nommerons cet amas *bouchon polaire*, en spécifiant que le mot bouchon indique une apparence locale de la membrane et non un organe distinct dont l'expulsion laisserait un orifice béant. Le bouchon polaire est entouré par une *zone interne*, dont la substance hyaline peut s'étendre en surface sans se gonfler ; le reste de la coupole forme une *zone externe* ferme, fortement élastique, parfois pigmentée, ayant les caractères principaux de la membrane adulte, mais encore apte à la croissance.

Les trois portions de la coupole apicale : bouchon polaire, zone interne, zone externe, commencent simultanément à se développer. Mais cette dernière poursuit sa croissance longtemps après que les autres ont achevé leur brève évolution.

La zone externe forme toute la membrane périphérique. D'abord elle se redresse en formant une couronne de verrues qui sont les premiers ornements de la conidie (fig. 8). Dès qu'elle s'élève davantage comme une collerette, la contraction de la membrane adulte inextensible l'étrangle à la base (fig. 9). Cette constriction délimite la conidie à l'égard de la phialide (fig. 16, 17). Mais la membrane périphérique de la conidie reste continue avec celle de son support jusqu'au moment où le clivage d'une

cloison mitoyenne formée au niveau du col (fig. 13) les séparera définitivement (fig. 14, 15). Rien n'autorise à attribuer à la conidie une origine endogène. La membrane périphérique continue à s'allonger et à se bomber en dehors jusqu'à ce qu'elle ait atteint les dimensions, la forme et la structure définitives.

La zone interne forme la facette apicale. Elle s'accroît légèrement dans le plan transversal (fig. 6) ; mais son extension est gênée vers la périphérie par la zone externe, vers le centre par le bouchon polaire également en voie d'accroissement (fig. 7). Sa turgescence fait à peine équilibre à l'élasticité de la membrane périphérique, déjà affermie ; aussi son accroissement périphérique est-il limité par le cercle qui l'étreint. L'obstacle central est moins rigide et moins difficile à surmonter ou plutôt à écarter. La substance molle du bouchon se gonfle rapidement ; mais encerclée par la zone interne plus résistante, elle est refoulée vers le haut (fig. 9).

Le bouchon polaire s'épaissit comme une lentille biconvexe, d'où se dressent parfois vers l'extérieur un ou plusieurs mamelons en forme de verrue ou de pointe émoussée (fig. 6, 7). Cette lentille, étranglée à la base par la zone interne, se dégage comme un bouton hyalin, lisse (fig. 9, 12), orné d'un ou plusieurs mamelons (fig. 10, 11, 14 à 16), parfois enchâssé dans une expansion de la membrane verruqueuse repliée au-dessus de la facette apicale (fig. 12, 13). Le bouchon polaire devient ainsi un *bouton polaire*, relié au sommet de la membrane par un pédicule plus ou moins étroit. Le bouton polaire se forme par le même procédé au sommet des conidies successives ; mais le pédicule s'étrangle moins que dans la conidie terminale.

Le bouton polaire d'une conidie n'est jamais en continuité avec la conidie suivante. En se bombant entre elles, il facilite la désagrégation du chapelet et joue le rôle de disjoncteur.

Chez quelques *Sterigmatocystis* (*St. nigra*, *St. nidulans*, *St. versicolor*), le bouchon polaire, en se gonflant, ne forme pas un bouton, mais une masse glaireuse qui agglutine les conidies voisines. Lorsque les conidies se séparent à partir de la périphérie, elles restent retenues au centre par un fil mucilagineux concrété, qui n'est autre que la réunion des bouchons polaires. L'organe qui se différencie en disjoncteur chez notre *Eurotium*, remplit la fonction inverse de *conjoncteur* chez des espèces voisines.

Il est improbable que les facettes basilaires et apicales diffèrent beaucoup entre les échantillons de Paris et de Nancy,

puisque la désarticulation des conidies est aussi rapide dans les deux cas. Nous n'avons pas lieu d'être surpris de ce que DELACROIX ait omis de les mentionner dans une diagnose latine d'une extrême concision. Sans nous préoccuper des lacunes que l'auteur jugeait sans importance majeure, utilisons celles de ses données qui sont comparables aux nôtres pour fixer les caractères distinctifs des deux espèces.

Le champignon de Nancy et celui de Paris ont apparu dans des circonstances analogues sur des milieux de culture exposés aux germes de l'air, l'un sur carotte, l'autre sur gélatine sucrée.

Tous deux ont des périthèces sulfurines et des appareils conidiens bruns. La configuration générale et les diverses dimensions sont voisines. Si l'on s'en tenait à un examen superficiel, on serait porté à en faire tout au plus des variétés d'une même espèce.

Dès que l'on approfondit la structure, les différences éclatent jusque dans les moindres détails ; il devient manifeste que ce sont des espèces foncièrement tranchées, sous le masque grossier de caractères superficiels convergents.

Le caractère que DELACROIX juge le plus topique est celui qu'il met en vedette dans le nom spécifique de l'*Eurotium echinulatum*. Je n'ai jamais vu de pointes, mais de petites verrues arrondies, sur les conidies où elles tiennent la place des épines, sur les ascospores où leur répartition est différente et régulière.

Les ascospores ont, d'après DELACROIX, un sillon à peine visible ; les miennes n'en présentent pas trace, car l'anneau unissant les calottes est trop épais pour se laisser déprimer et même aplatir ; leur forme est franchement lenticulaire ; elle ne rappelle, pas même de loin, la figure que DELACROIX leur a consacrée.

Acceptant la diagnose de l'*Eurotium echinulatum*, espèce que je ne connais pas personnellement, je juge nécessaire de fonder une espèce nouvelle pour un autre *Aspergillus* brun ne possédant ni appendices châtain à la surface des périthèces, ni ascospores échinulées, ni conidies échinulées, sans parler des phialides qui ne sont, ni cylindriques, ni fusiformes.

Le principal contraste étant fourni par les petites verrues substituées aux pointes signalées dans l'espèce de DELACROIX, nous proposons d'appeler la nôtre *Eurotium verruculosum*. Son état conidiosporé sera nommé *Aspergillus verruculosus*.

Nous en résumons la caractéristique dans la diagnose suivante :

Eurotium verruculosum Vuillemin (Status conidiophorus : *Aspergillus verruculosus*).

Effusus, hyphis sterilibus repentibus, septatis, hyalinis ; conidiophoris erectis, parce septatis, ab imo dilatatis, summo usque ad 22μ latis ; vesicula oblonga, $20-40 \mu$ diametro ; phialide claviformi, $13-17,5 \times 6,6-7,6 \mu$, basi constricta ; conidiis subglobosis, peripheria verruculosis, basi levibus, summo convexis, vel disjunctore ornatis, $9,5 \times 9,5$ vel $10 \times 8-9 \mu$; vesiculæ, phialides, conidia plus minus fuliginea.

Perithecia sulphurea, $120-200 \mu$ diametro, appendicibus destituta ; ascis rotundatis, $18-20 \mu$, octosporis ; ascosporis lenticularibus, $9-9,5 \times 7,4-7,6$, hyalinis, verruculis rotundatis ornatis, quæ longe a polis evanescent et interdum marginem non sulcatam invadunt.

In dauco cocto, in officina botanica nanceianæ universitatis.

La Biomorphogénèse chez les Lichens,

par M. et Mme Fernand MOREAU.

Sous le nom de biomorphose on désigne d'une manière générale le résultat de l'action morphogénique d'un être vivant sur un autre ; cette action est fréquente dans les cas où deux organismes vivent dans une étroite communauté. Or, il est admis aujourd'hui que les Lichens sont formés par l'association d'une algue et d'un champignon ; nous nous sommes demandés si des phénomènes de biomorphogénèse ne sont pas offerts par eux : l'étude des Peltigéracées nous a conduits à cette conclusion qu'un certain nombre des caractères des Lichens sont des caractères de biomorphoses. En effet :

I. — Biomorphoses provoquées par une algue étrangère à la couche gonidiale du Lichen.

Il arrive fréquemment que la surface supérieure (*Peltidea aphthosa*) ou inférieure (*Solorina saccata*) des Peltigéracées (1) à algues Chlorophycées présente des productions arrondies connues sous le nom de céphalodies ; elles sont constituées par des hyphes qui sont ceux du Lichen et par des algues qui ne sont pas celles du Lichen, mais des Cyanophycées. Nous avons suivi dans plusieurs cas l'histoire de ces formations. Une ou plusieurs Cyanophycées parvenues au hasard des circonstances au contact du Lichen déterminent la croissance des hyphes avoisinants : une sorte de tubercule se forme, constitué à la périphérie par une couche plectenchymateuse semblable à un cortex, à l'intérieur par un mélange de cellules d'algue et de filaments de champignon comme dans une couche gonidiale. La biomorphogénèse est évidente.

(1) Rappelons que le thalle aérien des Lichens de la famille des Peltigéracées présente trois couches superposées : une couche supérieure, fongique, aux cellules serrées, plectenchymateuse, c'est le cortex ; une couche inférieure, également fongique, filamenteuse, c'est la médulle ; une couche intermédiaire, mixte, formée de filaments de champignon et de cellules d'algues Cyanophycées ou Chlorophycées, c'est la couche gonidiale.

II. — Biomorphoses provoquées par l'algue de la couche gonidiale.

Dans certains cas où la croissance du Lichen est active, particulièrement au voisinage des apothécies, il arrive que des algues sont arrachées à la couche gonidiale et entraînées passivement par les hyphes médullaires avoisinants (*Peltigera horizontalis*, *P. rufescens*, *Peltidea aphthosa*). Si elles parviennent près de la face inférieure, elles y provoquent des modifications importantes. Vers l'extérieur les hyphes voisins recouvrent les algues d'un tissu plectenchymateux de la nature d'un cortex ; vers l'intérieur, ils s'insinuent parmi elles comme dans une couche gonidiale.

Quand les algues sont nombreuses ou se sont beaucoup multipliées en surface, c'est un plectenchyme horizontal, un véritable cortex qui se fait au contact de la couche gonidiale. Ce cortex, cette couche gonidiale sont nés dans une région du Lichen où on ne les trouve pas ordinairement sous l'action des algues qui y ont été accidentellement entraînées. Ici encore, une algue, mais cette fois l'algue propre à la couche gonidiale du Lichen, a provoqué autour d'elle dans les tissus du champignon des phénomènes de biomorphogénèse.

La ressemblance entre le cortex et la couche gonidiale ainsi formés dans le dernier cas étudié avec le cortex et la couche gonidiale du Lichen est complète ; aussi nous pensons que le cortex normal, avec la couche gonidiale sous-jacente, doivent être considérés comme des biomorphoses provoquées par l'algue du Lichen lui-même. Nous arrivons donc à cette conception que le Lichen doit ses traits les plus caractéristiques à l'action de l'algue sur les hyphes du champignon qui lui sont associés. La majeure partie du thalle apparaît, dans cette conception, comme l'équivalent d'une galle ; c'est une cécidie, une algo-cécidie, une biomorphose généralisée (1).

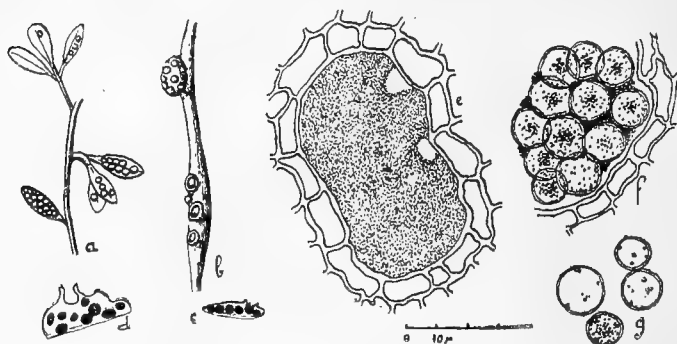
(1) Un Mémoire, actuellement à l'impression, (Ann. des Sc. Nat., Bot., sér. 20, T. 7) présentera le développement de cette conception du Lichen, dont nous ne faisons ici qu'esquisser la démonstration.

Quelques Champignons de Madagascar,

par M. N. PATOUILLARD.

En 1912, M. VIGUIER a recueilli à Madagascar, au cours d'une Mission scientifique, une importante collection botanique, dans laquelle les Champignons ne sont malheureusement représentés que par un nombre restreint d'échantillons.

Néanmoins, quelques espèces sont intéressantes à signaler,



Trematophlyctis Leptodesmiæ. — *a*, Aspect des feuilles parasitées ; *b*, portion de tige déformée par le champignon ; *c*, coupe grossie d'une feuille ; *d*, coupe grossie d'une tumeur ; *e*, une lacune foliaire pleine de protoplasma brunâtre ; *f*, portion d'un sore de spores dans l'intérieur d'une lacune ; *g*, spores isolées.

notamment un nouveau type de Plasmodiophoracées, un nouveau *Gymnoconia* et une Sphériacée, qui provoque des tumeurs sur les rameaux d'un *Philippia* vivant.

Myxomycétées.

Trematophlyctis n. gen. — Parasites hypertrophiant à plasmode dans des lacunes s'ouvrant au dehors à la maturité ; spores libres, sans ordre, relativement volumineuses.

T. Leptodesmiæ n. sp. — Sores petits, jaunâtres, épars ou rapprochés ; spores globuleuses, jaunâtres, abondantes, de 12-16 μ de diamètre, à paroi lisse et très mince.

Hab. — Les tiges et les feuilles de *Leptodesmia congesta*.

Sur les tiges, le parasite provoque le développement de pustules saillantes, jaunâtres, arrondies ou irrégulières, de 0,5 à 3 millimètres de haut, solitaires ou en séries linéaires, en même temps qu'un épaissement marqué de toute la région attaquée. Chaque pustule renferme un nombre variable de sores, qui viennent s'ouvrir à la surface, formant alors autant de petites cupules. Parfois, ces cupules sont très abondantes, serrées les unes contre les autres et simulent un groupe d'écidies.

Les feuilles attaquées deviennent épaisses et charnues ; leurs tissus prennent une coloration rousse, correspondant à une atrophie de la chlorophylle. Les sores sont distribués dans toute l'épaisseur et s'ouvrent généralement à la face supérieure, avec un aspect plus ou moins écidiforme.

Au début, on observe dans les tissus des lacunes elliptiques, arrondies, ou irrégulières, gorgées d'un protoplasma brunâtre, homogène, peu granuleux et qui n'est pas entouré par une membrane propre.

Plus tard, ce protoplasma se montre farci d'une infinité de granulations, qui rendent la masse opaque.

Enfin la masse entière se transforme en spores arrondies, serrées, parfois anguleuses par pression mutuelle, à parois minces et hyalines ; elles contiennent dans leur intérieur des granulations analogues à celles du protoplasme primitif. A la maturité complète, ces spores ont une teinte jaunâtre et forment une masse pulvérulente qui s'échappe au dehors.

Les matériaux à notre disposition, de récolte déjà ancienne, n'ont pas permis de préciser le mode de formation des spores. Mais le protoplasma nu dans les lacunes de l'hôte nous autorise à placer la plante dans le groupe des Plasmodiophoracées. Si nous nous reportons au Tableau synoptique des Plasmodiophoracées connues, donné par MM. René MAIRE et TISON (*Ann. mycolog.*, IX, [1911], 239), nous voyons que le champignon du *Leptodesmia* devrait rentrer dans le genre *Plasmodiophora*. Mais il diffère essentiellement de ce dernier par le mode particulier de déhiscence des sores.

Basidiomycétées.

Hemileia vastatrix B. et Br. — Les Urédos sous les feuilles de caféiers cultivés.

Gymnoconia Alchemillæ n. sp. — Sous les feuilles d'un *Alchemilla*.

Sores éцидиens céomatiformes, hypophylles, orangés, bulleux, confluent, occupant parfois toute la surface inférieure, sous-épidermiques, puis nus, sans paraphyses. Eциdiospores arrondies ou ovoïdes, peu colorées, finement aspérulées, $18-24 \times 18 \mu$. Sores à probasides petits, bruns, très peu nombreux. Probasides d'un roux clair, elliptiques, arrondies-obtuses au sommet, lisses, à parois minces, égales, sans épaississement apical, à peine étranglées à la cloison médiane, $\pm 60 \times 27 \mu$; pédicelle atteignant la longueur de la cellule inférieure, mais souvent plus court.

Æcidium Phyllanthinum Syd. — Feuilles de *Phyllanthus* vers 1.600 mètres d'altitude.

Æcid. Euphorbiæ Gmel. — Eциdies et spermogonies sous les feuilles d'un *Euphorbia*.

Lycoperdon pusillum Fr. — Sur la terre, à Tamatave.

Schizophyllum commune Fr. — Fréquent sur le bois mort, à Tamatave.

Lentinus stuppeus Klot. — Tout petits spécimens sur des fragments de rameaux pourris, à Tamatave.

L. Tuber regium Rum. — Sur la terre. Spécimen unique dépourvu de son sclérote.

Leucoporus arcularius (Fr.) Q. — Sur les rameaux morts, à Tamatave.

Microporus xanthopus (Fr.). — Formes mésopodes et latérales sur le bois mort.

M. sanguineus (L.). — Commun partout sur les vieux bois; Tamatave, Nossi-bé, etc.

Coriolus vellereus (Berk.). — Sur les troncs. A peine distinct de *C. hirsutus*.

Lenzites Palisoti Fr. — Forme substipitée. Sur les troncs, à Nossi-bé. Spécimens noirs à la base du pied.

Phellinus licnoides (Mtg.). — Peu distinct de *P. scruposus* et de *P. gilvus*. Sur les arbres morts.

Phæolus discipæ Berk. — Spécimens à pied réduit au disque, à pores de couleur moins sombre et à face supérieure à peine veloutée.

Ascomycétées

Limacinula cupularis n. sp. — Sur des feuilles d'arbres indéterminés, parasitées par des cochenilles. Nossi-bé.

Mycélium brun noir, contexté en une croûte membraneuse, mince, couvrant la plus grande partie de la surface foliaire et facilement séparable. Hyphes mycéliennes brunes, cylindracées, septées, rameuses, larges de 5-8 μ , donnant naissance à des filaments moniliformes composés d'articles ellipsoïdes, 15-20 \times 8-10 μ , lisses, disposés en chaînettes plus ou moins rameuses, parfois très allongées.

Pycnides et conidies non observées.

Périthèces sessiles, superficiels, globuleux puis déprimés-cupuliformes, glabres, 250-300 μ de diamètre, coriaces, noirs, composés de cellules anguleuses, \pm 6-12 μ , brunes. Ostiole poriforme centrale, \pm 50 μ de large, bordée de filaments fugaces, incolores, rayonnants et libres vers leur extrémité. Thèques courtement stipitées, en massue ovoïde, sans paraphyses, à 6-8 spores sans ordre, \pm 75 \times 33 μ . Spores oblongues, arrondies aux deux extrémités, longtemps incolores et hyalines, puis olivacées-rousses, non ou à peine étranglées, 42-60 \times 16-20 μ , à 8-15 cloisons transversales et à 3-4 cloisons verticales, divisant le contenu en une masse muriforme.

Espèce bien caractérisée par les grandes dimensions et par l'abondance des cloisons des spores.

Meliola amphitricha Fr. var. nov. *pungens*. — Sur feuilles de *Pittosporum*.

Mycélium noir, formant de petites taches de 2 à 3 millimètres de diamètre. Périthèces globuleux, \pm 250 μ de large, lisses, opaques. Thèques bispores, 55-60 \times 33-38 μ . Spores cylindracées, brunes, un peu courbées, 50-53 \times 15 μ arrondies-obtuses aux deux extrémités, à quatre cloisons transversales et étranglées profondément aux articulations. Hyphes mycéliennes brunes, rampantes, septées, 6-8 μ d'épaisseur; hyphopodies capitées alternes, bicellulaires, la supérieure elliptique arrondie, 20-24 \times 12 μ . Soies mycéliennes courbées régulièrement dès la base, ou flexueuses, noires, septées, *aiguës* à l'extrémité, opaques avec le sommet pellucide, \pm 300 \times 12 μ .

Diffère des formes typiques de *M. amphitricha* par ses soies qui ne sont pas rigides et obtuses, mais courbées-flexueuses et terminées en pointe fine.

La même plante se trouve également sur feuilles de *Vinca*; mais ici les spores sont un peu plus petites (45-15 μ).

Sphærella Hydrocotyles-asiaticæ n. sp. — Feuilles languissantes d'*Hydrocotyle asiatica*.

Macules amphigènes, rousses, orbiculaires, de 6 à 8 millimètres de diamètre. Périthèces hypophylles, nombreux, groupés, globuleux, noirs, immergés par leur partie inférieure, munis au sommet d'une ostiole en forme de papille et mesurant $\pm 50 \mu$ de largeur. Thèques sessiles, en massue oblongue, sans paraphyses, $30-40 \times 10-12 \mu$, à huit spores irrégulièrement bisériées ou disposées sans ordre. Spores hyalines, elliptiques, droites, divisées en deux parties par une cloison médiane, sans étranglement, mesurant $9-12 \times 3-4 \mu$.

Othia deformans n. sp. — Provoque sur les tiges et les petits rameaux d'un *Philippia* (Ericacées), la production de tumeurs ligneuses, dures, fusoides, atteignant 5 à 6 centimètres de longueur sur 6 à 8 millimètres d'épaisseur, recouvertes d'un périoderme roussâtre, entre les crevasses duquel le champignon vient fructifier.

Périthèces globuleux, $\pm 300 \mu$ de diamètre, noirs, durs, à ostiole peu apparente, rugueux-bosselés par des protubérances courtes, obtuses-arrondies, opaques, brunes, ayant environ 30μ de hauteur, groupés par petits îlots allongés dans le sens des crevasses de l'écorce, sur une couche stromatique très mince et noire, qui manque parfois, entourés à leur base par des poils bruns, simples, droits ou flexueux, opaques, mais pellucides à l'extrémité, septés en travers, abondants, mesurant $\pm 100 \times 6 \mu$. Thèques cylindracées, très courtement stipitées, $110 \times 18 \mu$, contenant huit spores, irrégulièrement bisériées et entourées de paraphyses incolores, nombreuses, linéaires, simples, de 3μ d'épaisseur. Spores brunes, ellipsoïdes, uniseptées, arrondies aux extrémités, un peu étranglées à la cloison, lisses, contenant une ou plusieurs gouttelettes par loge et mesurant $18-22 \times 9-10 \mu$.

Par la production de tumeurs sur l'hôte, ce champignon est comparable à plusieurs congénères et aussi à *Plowrightia morbosa* et à *Montagnella Alyxiæ*. Du reste les trois genres *Othia*, *Plowrightia* et *Montagnella* forment un groupe naturel, dans lequel les caractères distinctifs sont bien légers et à peine suffisants.

Ophiobolus Coffeæ n. sp. — A la face inférieure des feuilles du Caféier, dans la partie desséchée par l'action de l'*Hemileia vastatrix*.

Périthèces hypophylles, entourés par la cuticule fendue et recourbée en dehors, globuleux, noirs, glabres, coriaces-mous,

250 μ de diamètre, percés d'un pore au sommet, à paroi mince, celluleuse et brune (sous le microscope). Thèques cylindracées 75-90 \times 10-12 μ à stipe court, à huit spores couleur de miel. Paraphyses incolores, linéaires, abondantes, septées, 3-4 μ d'épaisseur, presque muqueuses. Spores linéaires, droites ou courbées, 75-85 \times 2-4 μ , multiguttulées, ou à contenu divisé en une multitude de masses anguleuses unisériées, verdâtres-rousses.

Phyllachora graminis Fekl. — Sur les feuilles de diverses graminées.

Phyllachora sp. — Sur les feuilles coriaces d'un *Ficus* indéterminé.

Spécimens immatures.

Conidiomycétées.

Septoria mellispora n. sp. — A la face supérieure des macules des feuilles de *Coffea arabica*, attaquées par l'*Hemileia vastatrix*.

Périthèces épars, sous-cuticulaires puis superficiels, globuleux, ponctiformes, 150 μ de diamètre, coriaces, à paroi mince, celluleuse, non carbonacée, olivacée au microscope; ostiole apicale poriforme. Sporules linéaires, fusoïdes, aiguës aux deux extrémités, un peu courbées, à contenu divisé en 5 ou 6 masses simulant des cloisons, d'abord hyalines puis olivacées, 36-39 \times 3 μ , très abondantes.

Diffère de *Septoria coffeicola* Henn. par ses spores plus larges, plus longues et colorées.

Glœosporium Coffearum Delacroix. — A la face supérieure des macules marginales des feuilles de Caféier, avec l'*Hemileia vastatrix*.

BIBLIOGRAPHIE.

ZELLER (Sanford M.). — *Lenzites sæpiaria* Fries with special reference to Enzyme activity (Annals of the Missouri Botanical Garden, novembre 1916).

1. L'auteur a obtenu en cultures pures le *Lenzites sæpiaria* et a pu ainsi observer les formes diverses du mycélium, lesquelles sont tellement caractéristiques qu'elles permettent d'identifier le champignon, ainsi que FALK l'avait signalé dès 1902.

2. Il a reconnu qu'une certaine proportion d'humidité dans le bois est nécessaire au développement du champignon ; mais une certaine proportion d'air est aussi nécessaire. Du reste, parmi les champignons xylophages, il n'y a guère que l'*Armillaria mellea* qui puisse vivre dans des tissus privés d'air, et cela grâce à ce que ses rhizomorphes possèdent une structure telle qu'ils introduisent de l'air dans des tissus saturés d'eau.

3. L'auteur a constaté dans les tissus du *Lenzites* l'existence d'un grand nombre de ferments (enzymes).

Parmi les enzymes qui décomposent les corps hydrocarbonés, l'auteur a constaté la présence de la *maltase*, l'*invertase*, la *raffinase*, l'*émulsine*, la *tannase*, la *diastase*, l'*inulase*, la *ligninase*, la *cellulase*, l'*hémicellulase* et la *pectinase* (l'absence au contraire de la *pectase* et de la *lactase*), la présence de la *nucléase*, de *protéinases* (trypsine et érepsine), de la *présure*, d'*oxydases* et de la *catalse*.

En général, ces enzymes sont plus abondantes dans le mycélium que dans les sporophores ; il n'y a d'exception que pour les oxydases, qui se rencontrent surtout dans les sporophores.

En ce qui concerne les *éthérases*, l'auteur constate que la *lipase* du *Lenzites sæpiaria* agit fort peu (si même elle agit) sur les corps gras neutres, mais que son action est plus marquée sur les éthers des acides inférieurs de la série grasse. REED avait déjà reconnu pour le *Glomerella rufomaculans* que les éthers de l'acide acétique sont un meilleur substratum que ceux de l'acide butyrique. L'acétate de méthyle est plus énergiquement hydrolysé que l'acétate d'éthyle.

4. L'auteur a identifié chacun de ces ferments à l'aide des réactions habituellement employées. Il a relaté, en détail, les résultats obtenus par ceux qui l'ont précédé dans l'étude et la recherche de chacun d'eux, soit chez le *Lenzites*, soit chez d'autres espèces fongiques. Son travail se fait remarquer par une très riche bibliographie, ainsi que par une connaissance et un exposé très complets des travaux antérieurs. Il décrit les procédés très rigoureux que lui même a imaginés pour l'extraction et l'expérimentation des sucs du *Lenzites*.

D^r René FERRY, de Saint-Dié,

Ancien Directeur de la « Revue mycologique ».

Ed. FISCHER. — Ueber neue Infektionsversuche mit *Gymnosporangium*. (Mitteilungen der Naturforschenden Gesellschaft in Bern, 1917).

Deux *Gymnosporangium* sont connus jusqu'ici sur le *Juniperus sabina*, le *G. sabinae* qui forme ses écidies sur *Pirus communis* et divers autres *Pirus* et le *G. confusum* qui les forme sur *Cratægus*, *Cydonia oblonga*, *Sorbus torminalis*, *S. latifolia*, *Cratægomespilus grandiflora*, et rarement sur *Pinus communis*. F. découvre sur *Cotoneaster* des écidies et sur *Juniperus sabinae* des téléospores que des expériences d'infection lui démontrent appartenir à une même Urédinée, un nouveau *Gymnosporangium* qu'il désigne sous le nom de *G. fusispermum*.

F. MOREAU.

Mlle TH. ROBERT. — Recherches sur le Rôle physiologique du Calcium chez les Végétaux (Thèse Sciences Paris, 1915, in-8°, 166 p., Laval, 1915).

Ce travail est relatif au rôle que joue le Calcium 1° chez les végétaux inférieurs, particulièrement chez les Champignons, 2° chez les végétaux supérieurs. Nous rapporterons ici surtout les résultats auxquels l'auteur est arrivée dans l'étude du rôle physiologique du Calcium chez les Champignons. Ses recherches sur ce sujet ont porté surtout sur un Champignon inférieur, l'*Aspergillus niger*. On sait que cette Mucédinée a été l'objet d'un travail très important, resté classique, dû à RAULIN. RAULIN a déterminé la composition d'un milieu de culture, formé de composés chimiques définis, appropriés aux besoins de l'*Aspergillus niger*: c'est le liquide dit Liquide de RAULIN, dont les Traités de physiologie reproduisent la formule. Il présente cette caractéristique remarquable de ne pas renfermer de Calcium: le Calcium, d'après les recherches de RAULIN, paraît donc ne pas être nécessaire au développement de ce végétal.

Cependant des travaux plus récents, dus à Gabriel BERTRAND, ses collaborateurs et ses élèves, ont montré le rôle important joué dans la physiologie des végétaux par des éléments existant en très petite quantité dans les milieux nutritifs. De très petites quantités de Calcium n'auraient-elles pas été introduites, à RAULIN, à son insu, dans ses cultures? Mlle ROBERT, élève de G. BERTRAND, l'a pensé.

Elle cultive, dans les conditions où opérait RAULIN, l'*Aspergillus niger* sur le Liquide de RAULIN qu'elle prépare, comme le faisait RAULIN, avec des produits dont la pureté est celle des produits réputés purs du commerce. Elle constate alors la présence de Calcium dans le mycélium, en moyenne 1/2 mgr. par culture faite sur 250 cm³ de milieu. Ce Calcium doit provenir de la solution nutritive: l'auteur s'en assure et constate que le Liquide de RAULIN, préparé comme il vient d'être dit, renferme toujours 2 à 3 mgr. de Calcium par litre; il est introduit avec les produits réputés purs qui presque tous renferment du Calcium. Pour étudier l'action du Calcium sur le développement de l'*Aspergillus niger*, il convenait donc d'amener les substances du milieu nutritif à un degré de pureté plus élevé que celui des corps purs du commerce. Certaines substances du Liquide de RAULIN étant difficiles à purifier, Mlle ROBERT substitue au Liquide de RAULIN un liquide de composition voisine, propre comme lui au développement de l'*Aspergillus niger* et com-

posé de produits susceptibles d'être amenés à un haut degré de pureté au point de vue de la présence du Calcium.

En possession de ce liquide, Mlle ROBERT lui ajoute des quantités croissantes de Calcium et observe les phénomènes suivants :

De petites quantités de Calcium (0 mgr.,25 à 10 mgr. par 250 cm³ de liquide nutritif), introduites dans un milieu bien purifié au point de vue du Calcium, ne déterminent aucune amélioration de croissance.

Des doses plus élevées (50 mgr., 100 mgr., par exemple) produisent une légère augmentation du poids de la récolte.

Au-dessus de 1 gr. par 250 cm³ de liquide nutritif, le Calcium devient toxique.

Sous quelle forme le Calcium est-il fixé dans le Champignon? L'auteur suppose que c'est sous forme d'oxalate de Calcium et vérifie cette hypothèse en s'assurant que, dans le mycélium, l'acide oxalique et le Calcium existent dans le rapport où on les trouve dans l'oxalate de Calcium.

Le mécanisme de la fixation du Calcium par l'*Aspergillus niger* est le suivant : Le Champignon, même en l'absence de Calcium, sécrète de l'acide oxalique. Si, dans le milieu, se rencontre un sel de Calcium, l'acide oxalique le décompose et donne de l'oxalate de Calcium, insoluble, qui se fixe dans le mycélium.

Le Calcium étant insolubilisé dans le mycélium sous forme d'oxalate de Calcium n'exerce aucune action favorisante sur la croissance du Champignon. Il ne joue pas, chez l'*Aspergillus niger*, le rôle d'un élément plastique.

L'auteur envisage pour le Calcium la possibilité de se comporter comme un élément catalytique, à des doses inférieures à celles qui sont décelables par les méthodes de dosage qu'elle a employées (la méthode utilisée pour de faibles quantités de Calcium permet d'apprécier le 1/20 de milligramme). Elle pense néanmoins qu'aucun rôle catalytique n'est dévolu au Calcium dans la biologie de l'*Aspergillus niger*.

Il ne joue pas davantage le rôle d'élément antitoxique.

Il paraît donc se comporter, vis-à-vis de l'*Aspergillus niger*, comme un élément indifférent.

Des expériences faites sur le *Penicillium glaucum* ont conduit Mlle ROBERT à la même conclusion.

Tout autre paraît être le rôle du Calcium chez les végétaux supérieurs. Malgré tout l'intérêt que présente cette partie du travail de Mlle ROBERT, nous indiquerons seulement ici les résultats essentiels qu'elle a obtenus.

Le Calcium a un rôle multiple : en solution dans l'eau distillée, un sel de Calcium exerce une action favorisante sur la germination ; additionné à des solutions de sels de Magnésium, de Potassium ou d'Ammonium, il supprime l'action nocive de ces composés ; en milieu nutritif complet, son rôle paraît être à la fois nutritif et antitoxique. Enfin Mlle ROBERT attribue aux plantes calcifuges et aux plantes calcicoles une faculté d'absorption différente vis à vis du Calcium : les plantes calcifuges peuvent en absorber plus que les plantes calcicoles.

Tels sont les principaux résultats de ce travail, qu'accompagnent un historique et un index bibliographique étendu, et dont les conclusions sont fondées sur des expériences et des mesures d'une grande précision.

F. MOREAU.

F. VINCENS. — Recherches organogéniques sur quelques Hypocréales (Thèse Sciences Paris, 1918, 166 p., 71 fig. texte, 3 Pl. ; Lois-le-Saunier, 1917).

La classification des Pyrénomycètes repose sur divers caractères auxquels les auteurs attachent une importance variable et dont les principaux sont la couleur, la forme, le mode de groupement des périthèces, la consistance de leurs parois, leurs rapports avec un stroma ou avec le substratum, la forme, la couleur, le nombre des cloisons des spores. Les essais de classification des Pyrénomycètes fondés sur ces caractères ont conduit à dresser des tableaux de détermination plus ou moins commodes ; aucun n'a abouti à l'établissement d'un tableau de classification naturelle des Pyrénomycètes. F. VINCENS a pensé que l'étude de caractères différents des précédents permettrait sans doute l'établissement d'un système naturel de ces champignons et il a fait appel à la structure et au mode de disposition de l'hyménium. Mais comme des phénomènes de convergence peuvent créer entre des organes originairement différents des ressemblances superficielles, il a voulu éprouver la valeur des ressemblances observées en étudiant l'origine des organes qui les présentent. Il a été ainsi conduit à rechercher comment se développent les diverses parties, les différents organes des périthèces des Pyrénomycètes, à en étudier l'organogénie ; cette étude faite, il sera possible, pense-t-il, d'en tirer des conclusions relatives à la phylogénie du groupe.

Étant donnée l'étendue de la tâche à accomplir, l'auteur a dû borner pour le moment ses recherches à quelques espèces qu'il a empruntées au groupe des Hypocréales.

Chez le *Melanospora Mangini*, l'ascogone est un rameau mycélien épais et court, formé d'un petit nombre de cellules. La cellule terminale ou les deux cellules terminales deviennent volumineuses, et se cloisonnent en tous sens pour former un massif cellulaire duquel dériveront les asques. Les cellules situées au-dessous des cellules fertiles donnent des rameaux recouvrants qui s'élèvent et se ramifient autour d'elles, formant un tissu délicat qui se gélifiera dans la suite pendant que les asques se substitueront à lui. L'enveloppe du périthèce est constituée par des filaments mycéliens du voisinage qui viennent s'appliquer sur l'ensemble précédent. Le massif cellulaire fertile devient peu à peu excentrique et reste localisé dans la suite au fond du périthèce. Les asques se forment à sa surface sur des grappes condensées de cellules fertiles. Dans le périthèce mûr, les asques forment un bouquet divergent inséré au fond de la cavité.

Chez le *Nectria Ribis*, l'ascogone est constitué par deux ou trois filaments mycéliens voisins de la surface du stroma dont les extrémités se recourbent et s'anastomosent. Cet ascogone n'est pas fonctionnel, il dégénère et se gélifie ainsi que les éléments voisins, laissant au centre de l'ébauche un vide qui est l'amorce de la cavité du périthèce. Les éléments internes de la paroi donnent naissance à des rameaux mycéliens qui convergent vers le centre de la cavité. Ceux de la voûte restent stériles, ceux du fond s'appliquent sur les parois latérales contre lesquels ils s'élèvent pour former l'hyménium. Dans le périthèce mûr les asques sont insérés sur le fond et la plus grande partie des parois latérales et convergent vers l'axe du périthèce. Ébauché dans le stroma, le périthèce devient peu à peu superficiel par suite de la croissance des éléments situés au-dessous de lui.

Chez l'*Hypocrea gelatinosa*, l'ascogone apparaît au-dessous du plecten-

chyme compact qui forme les couches supérieures du stroma. Il est formé par des cellules terminales de deux filaments mycéliens entre lesquels s'établissent des anastomoses. Cet ascogone donne naissance à une masse plectenchymateuse autour de laquelle l'enveloppe du périthèce est construite par des filaments voisins du stroma. La cavité se forme dans le plectenchyme central par écartement progressif de ses éléments. L'hyménium se constitue directement aux dépens des éléments de la paroi dont il tapisse le fond et les parties latérales.

Chez le *Claviceps microcephala*, l'ascogone est formé par l'extrémité de deux conidiophores avortés qui se recourbent l'un vers l'autre, se ramifient et s'enchevêtrent pour former un amas plectenchymateux. La cavité du périthèce se forme spontanément au-dessus de cet amas par suite de l'allongement des éléments voisins du stroma. Les asques se forment uniquement dans le fond du périthèce et sont insérés sur des ascophores en sym-pode.

L'auteur a étudié en outre le développement du périthèce de l'*Epichloe typhina* qui ressemble à celui du *Claviceps microcephala* ; celui de l'*Hypomyces aurantiacus*, présente dans les dernières phases de son histoire des analogies avec celui du *Melanospora Mangini*, mais la structure du périthèce mûr n'est pas la même dans les deux cas : les asques de l'*Hypomyces aurantiacus* sont insérés sur un hyménium discoïde au-dessus duquel ils s'élèvent parallèlement les uns aux autres.

Ces résultats attestent le caractère artificiel du groupe des Hypocréales ; ses représentants dispersés iront rejoindre dans des groupes de Pyrénomycètes divers des espèces de même histoire organogénique ; cette distribution des débris du groupe des Hypocréales ne pourra être faite qu'après que des études analogues à celle-ci auront été étendues à l'ensemble des Pyrénomycètes.

F. MOREAU.



ad nat.

BOLETUS OLIVACEUS SCHÆFF.





J. H. ad nat.

BOLETUS CALOPUS FR.



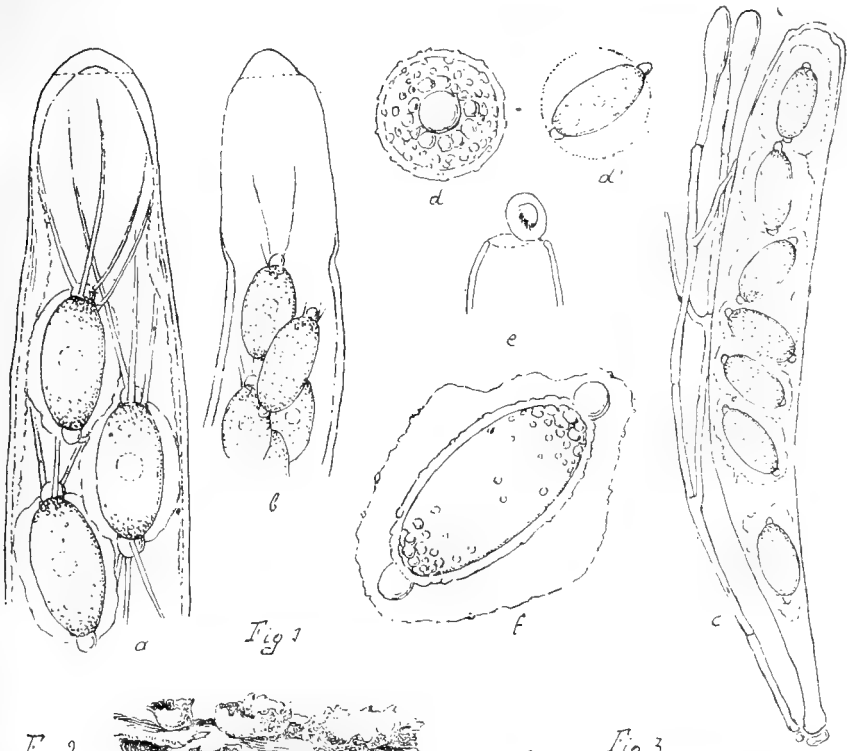


Fig 1

Fig 2



a

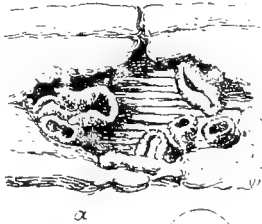


b

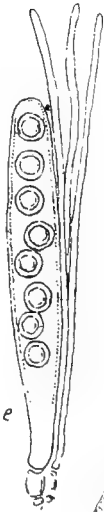


c

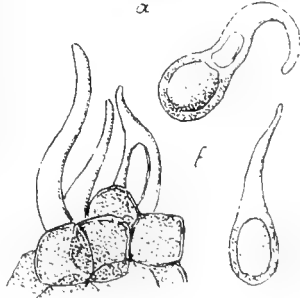
Fig 3



a



e



f

TROIS DISCOMYCÈTES.

FIG. 1. — *Ascophanus Holmskjöldii* : a, prolongements cytoplasmiques des spores ; b, aspect de la partie supérieure d'un asque hors du disque ; c, asque inclus et paraphyses ; d, spore vue par le sommet ; d', spore avec sa zone ; f, spore grossie ; e, opercule.

FIG. 2. — *Hyalinia Ulicis*. : a, réceptacles grossis ; b, asque ; c, spores.

FIG. 3. — *Pithyella hamata*. : a, réceptacles grossis dans une crevasse du support ; b, coupe de l'hyménium ; c, deux réceptacles jeunes sur pseudo-stipe mycélien ; d, réceptacle très grossi ; e, asque et spores ; f, poils de revêtement.

TARIF DES VOLUMES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ

PRIX de chacun des Tomes parus dans les dix dernières années :
10 fr. pour les Sociétaires ; 12 fr. pour les personnes étrangères à la Société.

PRIX des Tomes antérieurs : 16 fr. pour les Sociétaires ; 20 fr. pour les personnes étrangères à la Société.

Ces prix sont établis nets, pour les ouvrages expédiés en province et à l'étranger ; les frais de port restent à la charge du destinataire. — Les Tomes XI (1895), XIV (1898), XX (1904) à XXV (1909), ne peuvent plus être vendus qu'avec la collection complète.

La Société Mycologique rachèterait les années suivantes de son Bulletin : 1895, 1896, 1898, 1903, 1904, 1905, 1906, 1908, 1909 et d'une façon générale toute collection en bon état, ancienne ou d'une certaine étendue. Elle rachèterait également des exemplaires de la Table de Concordance de la Flore de Quélet. Pour les conditions, s'adresser à M. DUMÉE, 45, rue de Rennes, PARIS, VI^e, ou à M. MOREAU, 12, rue Cuvier, PARIS, V^e.

AVIS TRÈS IMPORTANTS

Toutes les communications concernant le **Bulletin** devront être adressées, en l'absence de M. FOEX, [Secrétaire général, prisonnier blessé en Allemagne, à M. F. MOREAU, 12, rue Cuvier, PARIS, V^e.

Les auteurs des notes et mémoires destinés au Bulletin sont priés de présenter à la Commission du Bulletin les manuscrits soigneusement écrits, prêts à être remis à l'imprimeur.

Si les manuscrits sont accompagnés de figures destinées à être insérées dans le texte, ou à être tirées en planches, celles-ci doivent être dessinées à l'encre de Chine et au trait, ou bien au crayon Wolff sur papier à grain dit « Papier procédé », ou consister en bonnes photographies, de manière à en permettre la reproduction par les procédés zincographiques. Les lettres et chiffres seront mis soit à la plume, soit au crayon Wolff suivant les cas.

Dans le calcul de la dimension des dessins destinés à être reproduits en planches, les auteurs sont priés de vouloir bien tenir compte de la réduction que le clichage photographique devra faire subir à leur dessin pour que la reproduction zinc gravée tienne finalement dans le format 13 x 18^{cm}, qui correspond à celui des planches du Bulletin.

L'exécution de toute figure ne pouvant être reproduite que par des procédés différents reste soumise à l'appréciation de la Commission du Bulletin.

Les dessins doivent parvenir au Secrétaire complètement terminés (y compris chiffres et lettrés) et prêts à être remis au graveur sans avoir besoin d'aucune retouche.

Dans le but de faciliter la régularité dans la publication du Bulletin, MM. les auteurs sont priés, après avoir reçu la première épreuve, de vouloir bien la retourner *soigneusement* corrigée, accompagnée du manuscrit, à **M. Lucien Declume**, imprimeur à Lons-le-Saunier, dans un délai maximum de huit jours. Passé cette limite, la Commission du Bulletin serait dans l'obligation de reporter au Bulletin suivant l'impression du mémoire. La correction des épreuves insuffisamment corrigées sera faite aux frais des auteurs.

Les auteurs sont priés d'indiquer en remettant leur manuscrit ou au plus tard en retournant la 1^{re} épreuve corrigée à l'imprimeur le nombre des tirés à part qu'ils désirent recevoir ; ceux-ci leur seront fournis par **M. Declume** au tarif suivant :

TARIF DES TIRAGES A PART

(*en vigueur depuis le 1^{er} octobre 1917.*)

NOMBRE DE FEUILLES	EXEMPLAIRES fournis gratuitement par la Société		EXEMPLAIRES DEMANDÉS EN PLUS aux frais de l'auteur							
	25	50	75	100						
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.		
Une feuille (16 pages)	6	»	4	»	5	»	6	»	7	»
Trois quarts de feuille (12 pages)	5	»	3 75		4 50		5 25		6	»
Demi-feuille (8 pages)	3	50	2	»	2 50		3	»	3 50	
Quart de feuille (4 pages)	2	50	1 75		2	»	2 25		2 50	
Couverture sans impression papier de couleur, fort	0	50	0 50		1	»	1 50		2	»
Couverture imprimée, papier de couleur, fort	3	»	2		2 75		3 50		4 25	
Composition d'un titre d'entrée spécial pour le tirage à part : 2 francs.										

6 francs par 100 exemplaires en plus et par feuille.

Les frais de remaniements nécessités par les corrections que feraient après coup les auteurs ne sont pas compris dans ces conditions.

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE
DE FRANCE

Pour le progrès et la diffusion des connaissances relatives aux Champignons

Tome XXXIV. — 3^e et 4^e Fascicules.

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE.

P. Dumée. — Quelques mots sur le <i>Nidularia confluens</i> Fr	97
J. Dufrenoy. — Une Sphériacée parasite des feuilles d'Arbousier (avec 1 figure dans le texte)	99
F. Vincens. — Valeur taxinomique d'une particularité de la structure des ascospores chez les Xylariacées (avec 4 figures dans le texte).....	101
Marcel Guégan. — Quelques remarques sur deux Cham- pignons communs	110
A. Guilliermond. — <i>Zygosaccharomyces Nadsonii</i> : Nouvelle espèce de levures à conjugaison hétéroga- mique (avec Pl. IV, V, VI, VII et 1 figure dans le texte).....	111
J.-E. Chenantais. — Etudes sur les Pyrénomycètes (avec 2 figures dans le texte) (Suite).....	123
F. Moreau. — Notions de Technique Microscopique. — Application à l'étude des Champignons (avec 35 figures dans le texte).....	137
J. Chifflet. — Sur la présence de l'Ergot de Seigle sur le Blé dit du Manitoba (avec Pl. VIII).....	192
Fr. Bataille. — Découverte en France d'une nouvelle station du <i>Phallus impudicus</i> var. <i>imperialis</i> (Schulz.) Lloid	195
N. Patouillard. — Sur deux formes conidiennes de Poro-hydnes (avec 2 figures dans le texte).....	198
L. Dufour. — Annamites et Amanites	202
Bibliographie.....	205

DEUXIÈME PARTIE.

Procès-verbaux des séances des 2 mai, 6 juin, 5 septem- bre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre 1918.....	IX
Table alphabétique des auteurs des Notes et Mémoires publiés dans le Tome XXXIV.....	(1)
Table alphabétique des genres nouveaux et des espèces nouvelles décrits dans le Tome XXXIV.....	(2)
Table des principaux sujets figurant dans les procès- verbaux des séances.....	(2)
Dates de publication des fascicules du Tome XXXIV....	(3)

84, Rue de Grenelle, PARIS-VII^e arr^t

1918

SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE FRANCE

Les séances se tiennent à PARIS, rue de Grenelle, 84,
à 13 heures 1/2, le 1^{er} *Jeudi* du mois en principe.

Jours des Séances pendant l'année 1919.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
»	6	6	3	1	5	4	2	6	4

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Pour devenir membre actif de la Société, il suffit d'être présenté à l'une des séances mensuelles de la Société, puis élu dans la séance suivante. La cotisation annuelle, donnant droit au service gratuit du *Bulletin trimestriel*, est de 10 francs par an pour les membres résidant en France et en Algérie, et de 12 francs pour les membres à qui le service du Bulletin est fait à l'Étranger.

Les manuscrits et toutes communications concernant la rédaction et l'envoi du Bulletin trimestriel de la Société doivent être envoyés à M. F. MOREAU, Secrétaire général, 12, rue Cuvier, PARIS, V^e.

Les cotisations doivent être adressées à M. DUMÉE, Trésorier, 45, rue de Rennes, PARIS, VI^e.

AVIS IMPORTANT. — COTISATIONS

Le Bureau de la Société Mycologique, dans le but de diminuer les frais nécessités par le recouvrement des cotisations, informe les membres de la Société **qu'à l'avenir il ne sera plus envoyé de quittances, le reçu de la poste étant suffisant pour justifier du paiement.**

Il prie instamment ceux de ses membres qui ne se sont pas encore libérés de vouloir bien le faire **sans retard.**

MILITAIRES DÉMOBILISÉS.

Les militaires entrés dans la Société depuis le début de la guerre sont priés de faire connaître leur adresse civile au Secrétaire général, au moment de leur démobilisation.

**Commission nationale pour la propagation
de l'Etude pratique des Champignons,
FONDÉE EN 1902.**

*Extrait du Règlement voté par la Société Mycologique de France pendant
la Session générale, à Paris, le 10 octobre 1902 :*

Art. 1^{er}. — Il est institué au sein de la Société Mycologique de France une *Commission*, dite *nationale*, chargée de grouper les efforts de toutes les personnes qui s'intéressent à la connaissance des Champignons.

Pour les autres articles, voir *Bull. Soc. Myc. de Fr.*, t. XVIII, 1902, pp. 249-251.

Les Commissaires devront se mettre en relation avec les mycologues amateurs ou scientifiques de la région qu'ils habitent et se chargeront de leur procurer tous les renseignements qu'ils seront en mesure de fournir. Les espèces rares ou douteuses seront soumises aux spécialistes pris dans le sein de la Commission, et les espèces intéressantes qu'ils pourront réunir devront être autant que possible envoyées aux séances mensuelles de la Société, à Paris, 84, rue de Grenelle.

**Composition de la Commission approuvée par la Société
dans sa réunion du 2 décembre 1915.**

MM.

- Arnould, pharmacien, Ham (Somme). — *Champignons supérieurs.*
- Bainier, 27, rue Boyer, Paris-XX^e. — *Mucorinées et Mucédinées.*
- Barbier, préparateur à la Faculté des Sciences, Dijon (Côte-d'Or). — *Champignons dits supérieurs ou Champignons sarcodés, particulièrement Agaricinés.*
- Bernard, L., place Dorian, Montbéliard (Doubs). — *Champignons supérieurs.*
- Bernard, J., pharmacien princ. en retraite, 31, rue St-Louis, La Rochelle (Charente inférieure). — *Champignons supérieurs.*
- Boudier, 43, rue de Foix, Blois (Loir-et-Cher). — *Basidiomycètes et Ascomycètes.*
- Abbé Bourdot, St-Priest-en-Murat, par Montmarault (Allier). — *Champ. supérieurs.*
- D^r Camus, F, 63, rue de Buffon, Paris-V^e. — *Lichens.*
- Abbé Derbuel, Peyrus (Drôme). — *Champignons supérieurs.*
- Dumée, 45, rue de Rennes, Paris. — *Hyménomycètes.*
- Dupain, pharmacien, La Mothe St-Héray (Deux-Sèvres). — *Champ. supérieurs.*
- Dutertre, Emile, à Vitry-le-François (Marne). — *Mucédinées et Champ. supérieurs.*
- Foex, directeur de la Station de Pathologie végétale, 11 bis, rue d'Alésia, Paris XIV^e. — *Champignons parasites des végétaux.*
- Grosjean, instituteur, Maizières (Doubs). — *Champ. supérieurs.*
- Hartay, V., pharmacien à Charleville (Ardennes). — *Hyménomycètes. Parasites des végétaux usuels.*
- Hétier, Fr., Arbois (Jura). — *Champignons supérieurs.*
- D^r Labesse, Angers (Maine-et-Loire). — *Intoxications : Maine, Anjou, Vendée.*
- Lagarde, chargé de cours à la Faculté des Sc., Montpellier (Hérault). — *Champ. du Midi de la France.*
- Legué, Mondoubleau (Loir-et-Cher). — *Champignons supérieurs.*

- Maire, R.**, professeur à la Faculté des Sciences d'Alger.— *Champignons parasites, Hypodermés, etc.*
- Matruchof**, professeur à la Faculté des Sciences, rue d'Ulm. 45, Paris-V^e.
— *Champignons parasites des animaux. — Moisissures.*
- Merlet**, 13, cité Bassard, à Bordeaux (Gironde). — *Flore mycologique du Sud-Ouest.*
- Michel**, pharmacien à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — *Champignons supérieurs.*
- Moreau, F.**, préparateur à la Faculté des Sciences, 12, rue Cuvier, Paris (V^e).
— *Mucorinées, Hyphomycètes.*
- Offner**, préparateur à la Faculté des Sciences de Grenoble (Isère).— *Champ. du Dauphiné.*
- D^r Patouillard**, 105, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine (Seine). — *Champignons exotiques et en particulier de la Tunisie.*
- Peltureau**, notaire honoraire à Vendôme (Loir-et-Cher).— *Champignons supérieurs et spécialement les Boletés.*
- D^r Pinoy**, de l'Institut Pasteur, 30, rue de Versailles, à Ville d'Avray (Seine-et-Oise). — *Myxomycètes et Champignons parasites des végétaux et des animaux.*
- Radais**, professeur à l'École Supérieure de Pharmacie, 4, av. de l'Observatoire, Paris-VI^e. — **Rapporteur-général de la Commission.**
- D^r Trabut**, Mustapha-Alger.— *Champignons de la flore de l'Algérie.*

Bureau de Commission pour 1919.

- Président**..... M. BOUDIER, correspondant de l'Institut, (Blois).
- Vice-Présidents**.... MM. MAIRE (Alger) ; PATOULLARD (Neuilly-sur-Seine) ; N...

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1919.

- Président**..... M. LUTZ, Professeur agrégé à l'École Supérieure de Pharmacie, 4, Avenue de l'Observatoire, Paris-VI^e.
- Vice-Présidents**..... M. GUILLIERMOND, Professeur à la Faculté des Sciences de Lyon, 19, rue de la République, Lyon (Rhône).
M. BATAILLE, Professeur honoraire, Maison Duc, rue de Vesoul, à Besançon (Doubs).
- Secrétaire-général**.... M. MOREAU, F., Préparateur à la Faculté des Sciences, 12, rue Cuvier, Paris-V^e.
- Trésorier**..... M. DUMÉE, 45, rue de Rennes, Paris-VI^e.
- Secrétaires des Séances** M. MIRANDE, R., Docteur ès-sciences, 10, avenue des Gobelins, Paris-XIII^e.
M. ALLORGE, 7, rue Gustave Nadaud, Paris-XVI^e.
- Archiviste**..... M. le D^r MAGROU, de l'Institut Pasteur, 25, rue Dutot, Paris-XV^e.
- Membres du Conseil**.. M. RADAIS, Professeur à l'École Supérieure de Pharmacie, 4, avenue de l'Observatoire, Paris-VI^e.
M. le D^r PINOY, de l'Institut Pasteur, 25, rue Dutot, Paris-XV^e.

Quelques mots sur le *Nidularia confluens* Fr.

par M. P. DUMÉE.

En décembre 1917, nos collègues MM. DECLUY et DEBAIRE, qui explorent avec tant de zèle et de profit la forêt de Sénart, ont trouvé une belle station de *Nidularia confluens* Fr., champignon rarement trouvé en France.

A cette époque, le champignon avait pris tout son développement, et, dans beaucoup de spécimens, la partie supérieure du peridium avait disparu, laissant à nu la masse des péridioles. A cet état, le facies du *Nidularia* en question était assez particulier et ne donnait aucune idée de ce qu'il pouvait être dans sa jeunesse.

Cette année, fin avril, en excursionnant avec nos deux collègues, nous avons retrouvé au même endroit que précédemment notre champignon en voie de développement : il avait l'aspect d'un très petit *Lycoperdon*, variant de la grosseur d'un petit pois à celle d'une bille d'enfant ; sa couleur était blanche et non jaune ocracée comme dans les spécimens plus avancés ; en outre son cortex était partout revêtu de poils cotonneux fasciculés au sommet, comme cela a lieu dans certains *Lycoperdon*.

En examinant ces champignons, notre savant collègue M. PATOULLARD se rappela qu'ils avaient une certaine ressemblance avec ceux figurés par notre grand mycologue BULLIARD dans son magnifique ouvrage, planche 435, fig. 1.

Nous nous sommes reportés à cette planche et nous avons pu constater que, tout au moins en apparence, il nous semblait que BULLIARD avait, sous le nom de *Lycoperdon gossypinum* (la vesse-loup cotonneuse), représenté le *Nidularia confluens* Fr.

Comme dans nos exemplaires, la surface du soi-disant *Lycoperdon* est, comme il le dit dans son texte, « toujours recouverte de poils blancs », et il ajoute : « Ce champignon est fort rare et ne se trouve jamais que sur les vieilles souches ». Tout cela concorde bien avec les caractères du *Nidularia confluens* ; il n'est pas jusqu'à la figure de droite qui vraisemblablement représente un peridium, en forme de coupe, dont la partie supérieure a disparu, ainsi que les péridioles. Ce qui vient appuyer

la manière de voir de M. PATOILLARD c'est que SACCARDO place avec doute le champignon de BULLIARD dans les *Lycoperdon* (*Lycoperdon? Gossypinum* Bull., Tab. 435, fig. 4) et personne ne paraît avoir identifié autrement cette figure.

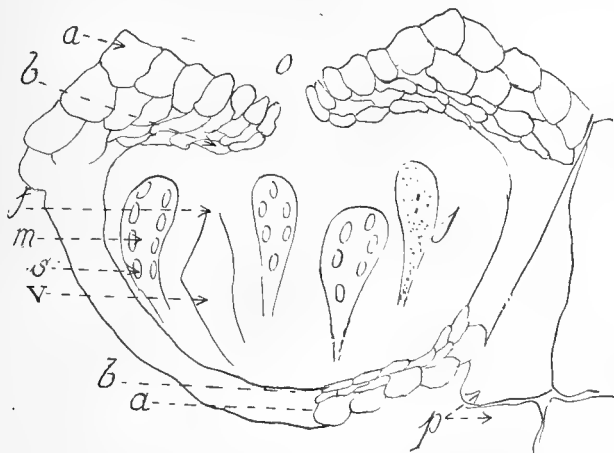
Nous avons pensé, en attendant un travail plus complet, qui, croyons-nous, est en préparation, qu'il était intéressant de signaler et sa découverte au voisinage de Paris, et son rapprochement avec la figure de BULLIARD.

Une Sphériacée parasite des feuilles d'Arbousier,

par M. J. DUFRENOY.

En juin, les feuilles d'Arbousier (*Arbutus Unedo*) d'Arcachon montrent parfois des taches circulaires desséchées. Des coupes à ce niveau montrent des périthèces isolées, incluses dans l'assise superficielle du parenchyme palissadique ou du parenchyme lacuneux, sous l'épiderme décollé et soulevé.

Les périthèces jeunes sont clos par une enveloppe formée d'une couche externe de grandes cellules uninucléées à parois



Coupe transversale schématisée d'un périthèce mûr de *Guignardia* sp., n. sp.?

a, grandes cellules externes des parois ; *b*, petites cellules internes des parois ; *o*, ouverture du périthèce ; *v*, asque vide ; *f*, sa fente de déhiscence ; *m*, asque mûr ; *s*, ascospore ; *j*, asque jeune ; *p*, parenchyme de la feuille d'Arbousier.

très minces (*a*), et d'une assise interne de cellules plus petites, à parois plus épaisses, et orientées en files pour former des poils multicellulaires concrets (*b*).

Les asques mûrs (*m*) contiennent 8 ascospores unicellulaires, lisses, ovales. Les asques s'ouvrent largement à leur extrémité par une fente (*f*).

Les asques jeunes (*j*) sont allongés et minces ; en mûrissant,

ils se rétractent et s'enflent en se raccourcissant. A maturité, les périthèces s'ouvrent par une fente (*o*). Par ses périthèces sous-épidermiques, isolés, déhiscents, le champignon paraît pouvoir se placer parmi les Sphériacées.

Par ses ascospores simples, il paraît se rapporter au genre *Guignardia*. Peut être rentre-t-il dans l'espèce *G. Vaccinii* Shear (1).

(*Station Biologique d'Arcachon*).

(1) SHEAR. *Bur. Plant. Ind.*, Bull. 111, 1910.

Valeur taxinomique d'une particularité de la structure des ascospores chez les Xylariacées.

par M. F. VINCENS.

Parmi les nombreux caractères auxquels les mycologues ont fait appel pour établir les bases d'une classification des Pyrénomycètes, ceux tirés des ascospores sont incontestablement les plus commodes à définir et ceux qui ont donné les classifications les mieux construites en apparence. Telle la classification adoptée par SACCARDO dans le *Sylloge*.

Sans aller jusqu'à croire avec CHENANTAIS (1) que la spore constitue « l'indice taxinomique par excellence », je suis fortement persuadé, ainsi que je l'ai déjà dit ailleurs (2), qu'elle peut nous fournir de précieuses indications sur les affinités et que, quoique ne pouvant nous donner par elle seule les bases d'une classification naturelle, elle nous aidera cependant beaucoup à l'établir. Encore faudra-t-il faire parmi ses caractères un choix plus heureux que celui qui a communément été fait jusqu'ici.

Les classifications actuelles tiennent généralement compte uniquement de la couleur et du cloisonnement des ascospores. Le choix de ces caractères vient sans aucun doute de ce qu'ils sont parmi les plus faciles à observer ; mais cet avantage ne peut compenser tous les inconvénients résultant de leur variabilité. La coloration des ascospores et le nombre de leurs cloisons dépend de leur état de maturité, de telle sorte que leur adoption comme caractères taxinomiques expose à de regrettables méprises.

On tient au contraire habituellement peu compte de la forme générale des spores, caractère parfois difficile à définir, et de leur ornementation, qui n'est point toujours facile à observer. La plupart des mycologues négligent aussi certaines particularités de structure, cependant tellement caractéristiques qu'il est difficile d'admettre que leur présence chez des organismes différents soit due à de simples phénomènes de convergence et ne

(1) CHENANTAIS (J.), — Espèce et détermination chez quelques Pyrénomycètes. — *Bull. Soc. Sc. Nat. de l'Ouest de la France*, 2^e série, 1910.

(2) VINCENS (F.), — Recherches organogénétiques sur quelques Hypocréales. Thèse, Paris, 1918, p. 7.

soit point l'indice d'étroites affinités existant entre ces organismes.

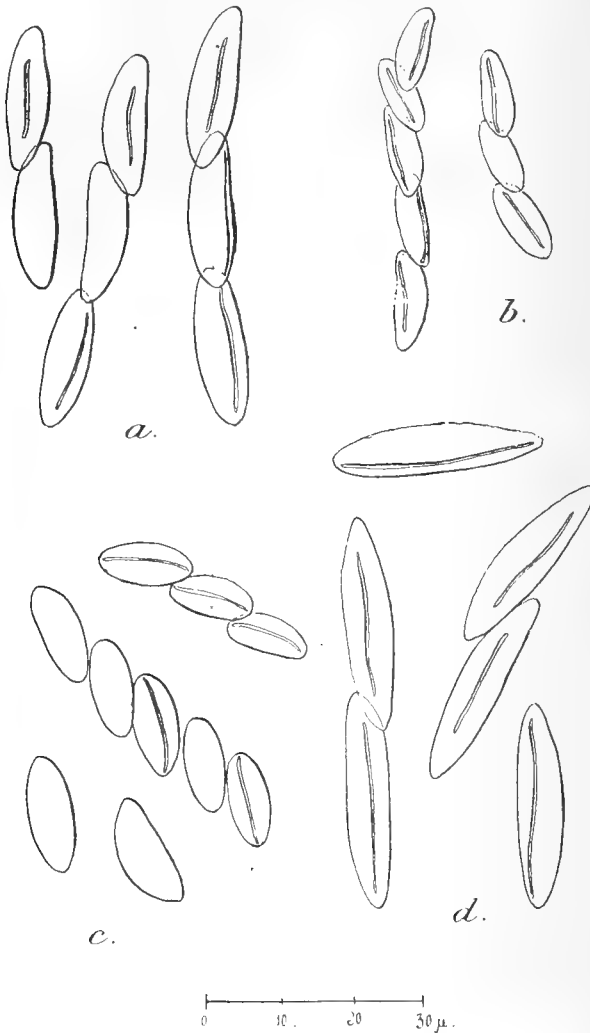


FIG. 1. — a) *Xylaria polymorpha* (Pers.) Grev. ; b) *X. Hypoxylon* (Linn.) Grev. ; c) *Hypoxylon fuscum* (Pers.) Fr. ; d) *Ustulina vulgaris* Tul.

Quelques auteurs ont déjà montré quel parti on peut tirer de ces particularités dans des essais taxinomiques.

PATOUILLARD (1) a signalé, chez les Psalliotes, la présence

(1) PATOUILLARD (N.). — Essai taxinomique sur les familles et les genres des Hyménomycètes. Lons-le-Saunier, Declume, 1900.

constante d'un pore germinatif qui se retrouve chez quelques Pholiotés, et MAIRE (1) a utilisé ce caractère pour établir des subdivisions chez les Agaricacées.

J'ai signalé ailleurs (2) la présence d'un pore germinatif à chaque extrémité des spores fusiformes du *Melanospora Mangini*, pores qui se retrouvent chez tous les *Melanospora* et dont l'existence serait, je crois; l'indice d'affinités unissant les *Melanospora* et les *Chætomium*, dont les spores sont aussi limoni-formes avec pores terminaux.

MAIRE (3) a minutieusement étudié l'ornementation des ascospores des *Hypomyces* et il ressort nettement de son étude que si cette ornementation n'est point toujours facile à observer, elle n'en donne pas moins aux spores qui la possèdent une physiologie tellement particulière que, jointe à la forme générale de ces spores, elle permet d'affirmer que les genres *Hypomyces*, *Peckiella* et *Pysidiophora* constituent un groupe très homogène.

VUILLEMIN (4) a indiqué ce rapprochement qui permet de faire la similitude des ascospores bivalves des Polystigmatales, Gymnoascales, Aspergillacées et Onygenacées « dont les affinités étaient loin d'être prévues par la morphographie ».

Le même auteur signale l'étroite ressemblance existant entre les ascospores des *Ascoidea* et des *Endomyces* que les classifications courantes éloignent cependant les uns des autres.

Dans un récent travail (5), je signalais incidemment la frappante ressemblance existant entre les ascospores des diverses espèces de *Xylaria* et des *Hypoxylon* : spores brunes, de forme ellipsoïdale, dont l'exospore est pourvue d'une fente longitudinale, qui s'élargit à la germination pour laisser saillir une hernie de l'endospore sur laquelle naissent les filaments germinatifs. L'existence de ces mêmes caractères chez les ascospores des *Rosellinia* me paraissait devoir imposer un rapprochement entre ce genre et les précédents dont la plupart des classifications l'éloignent.

(1) MAIRE (R.). — Recherches cytologiques et taxinomiques sur les Basidiomycètes. — *Bull. Soc. Myc. de France*, t. XVIII, 1902.

(2) VINCENS (F.). — Une nouvelle espèce de *Melanospora* : *M. Mangini*. *Bull. Soc. Myc. de Fr.*, t. XXXIII, 1917.

(3) MAIRE (R.). — Remarques sur quelques Hypocréacées. — *Annal. Myc.*, t. IX, 1911.

(4) VUILLEMIN (P.). — Les Champignons. — *Encyclop. Scientif.*, Paris, Doin, 1912.

(5) *Loc. cit.*, p. 7.

La présence d'un sillon sur les ascospores des Xylariacées et le mode de germination qui en résulte ont été observés par quelques mycologues qui les signalent ou les figurent, mais qui, fait curieux, ne les présentent jamais comme caractères particuliers au groupe.

Ce sillon est nettement visible dans les figures données par TULASNE (1) pour *Xylaria Hypoxylon* Grev. (spores en germination, fig. 8, 9 et 10. tab. I), *X. polymorpha* var. *spatulata*



FIG. 2. — e) *Xylaria hippotrichoides* (Sow.) Sacc. (*Rhizomorpha hippotrichoides* (Sow.) Fr., herbier Roussel, 1875); f) *X. hippotrichoides* var. ? f₁) *Thamnomycetes hippotrichoides* Ehrh., herbier Tulasne, 1873; f₂) *Rhizomorpha tuberculosa* Ach., provenant de Westphalie, collect. ?; g) *Daldinia concentrica* (Bolt) Ces. et De Not. (San Thomé.); h) *Poronia punctata* (L.) Fr. (herbier Durieu de Maisonneuve). (Même échelle que la figure précédente).

(spores en germination, fig. 21, tab. XIX), *Hypoxylon coccineum* et *H. fuscum* (fig. 6 et 11, tab. IV), *H. concentricum* Grev. (spores en germination, fig. 12 et 13, tab. XIII), *Poronia punctata* Fr. (spores en germination, fig. 16 et 17, tab. III) et

(1) TULASNE. — *Selecta fungorum Carpologia*, t. II.

Nummularia discreta Schw. (spores en germination, fig. 8 et 9, tab. V).

Le fait est signalé dans le texte pour *Xylaria pedunculata*, *Poronia punctata* (p. 28), *Hypoxylon coccineum* (p. 36) et *H. fuscum* (p. 40), chez qui la tunique externe se fend en longueur au moment de la germination, pour laisser saillir l'utricule interne tuméfiée, sur laquelle naissent les filaments germinatifs.

D'après ce texte, on croirait que la fente de l'exospore n'apparaît qu'au moment de la germination, alors que cependant les dessins des planches ne laissent aucun doute sur ce fait que le sillon avait été vu par les frères TULASNE sur les spores encore dans l'asque.

BREFELD (1) représente aussi le sillon sur les spores de l'*Hypoxylon fuscum* (fig. 6, tab. IX) et du *Nummularia lataniæcola* (fig. 1), mais rien de semblable n'est visible sur les dessins concernant le *Xylaria polymorpha* (fig. 10), l'*Hypoxylon unitum* (fig. 3) et le *Poronia punctata* (fig. 8). Le texte indique cependant, à propos de l'*Hypoxylon unitum* (p. 257), que la germination de ses ascospores est semblable à celle des spores des *Nummularia* et des autres Xylariacées.

Il semble donc que BREFELD ait observé la généralité de ce caractère chez les Xylariacées, sans le considérer cependant comme caractéristique, car, s'il voit, d'après NITSCHKE, un rapprochement possible entre le *Rosellinia aquila* de FRIES et les *Hypoxylon* (p. 258), il ne songe point à rapprocher des Xylariacées les autres espèces du genre *Rosellinia*, chez la plupart desquelles il signale pourtant ou figure le sillon longitudinal des ascospores ; ainsi : *R. velutina*, p. 202 et fig. 9 et 10, tab. VI), *R. librincola* (fig. 15), *R. pulveracea* (fig. 19) et *R. ambigua* (fig. 22).

Le sillon se voit aussi dans les figures données par d'autres auteurs soit pour les Xylariacées, soit pour des *Rosellinia*, mais ces figures sont la plupart du temps des reproductions de celles de TULASNE ou de BREFELD et le texte qui les accompagne ne fait presque jamais allusion à cette particularité de la structure.

Jamais l'attention des mycologues n'a donc été spécialement appelée sur celle-ci et c'est afin de voir s'il vaudrait vraiment la peine de le faire que j'ai repris l'examen des ascospores d'un certain nombre de Xylariacées.

(1) BREFELD. — *Bol. Untersuch. über Schimmelpilze*, Heft X, 1891.

J'ai tout d'abord examiné des espèces appartenant incontestablement à la famille, telles que : *Xylaria polymorpha* et *X. Hypoxylon* (a et b, fig. 1), *Hypoxylon fuscum* (c, *Ustulina vulgaris* (d), *Daldinia concentrica* (g, fig. 2), qui ont des caractères communs indiscutables malgré l'aspect varié de leur

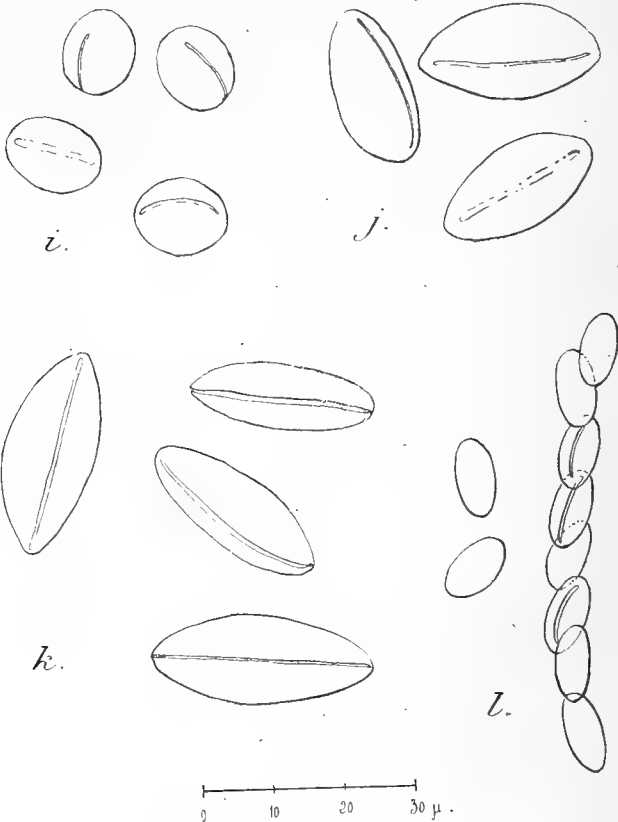


FIG. 3. — i) *Nummularia discreta* (Schw.) Tul. ; j) *Rosellinia Julii* Fabre ; k) *Anthostoma atro-punctatum* (Schw.) Sacc. ; l) *A. targidum* (Pers.) Nitsch.

stroma, qui se présente sous forme de croûtes chez les *Ustulina*, de coussinets hémisphériques chez les *Hypoxylon* et *Daldinia*, de colonnes plus ou moins déliées chez les *Xylaria Hypoxylon* et *polymorpha*. J'ai ensuite examiné des espèces quelque peu aberrantes par l'aspect et la structure de leur stroma, telles que : *Xylaria hypotrachoides* (e, f, fig. 2), auquel ses péri théces épars sur de longs cordons mycéliens noirs ne donnent au-

cun air de parenté avec les formes agrégées précédentes, le *Nummularia discreta*, (i, fig. 3), dont les stromas en croûte discoïdes étroitement appliquées sur le substratum n'ont aucune ressemblance avec celui des Xylariacées précédentes, le *Poronia punctata* (h, fig. 2, dont la forme est celle d'une pezize et qui ne prend pas à maturité la consistance et la coloration carbonacée des *Xylaria*, le *Penzigia compuncta* (m, fig. 4), rapproché souvent avec doute des Xylariacées (1).

J'ai également vérifié la présence de ce caractère chez les *Rosellinia* (j, fig. 3) et l'ai enfin recherché chez des *Anthostoma* (k et l, fig. 3) que personne encore n'a proposé de rapprocher

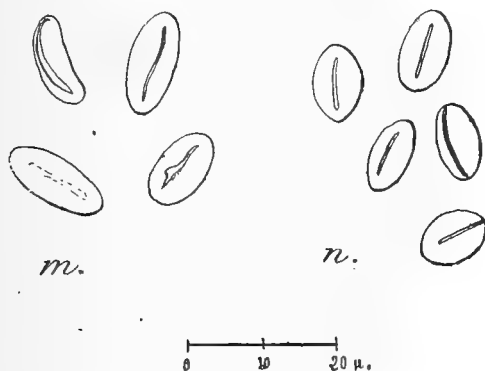


FIG. 4. — m) *Penzigia compuncta* Sacc. ; n) *Wawelia regia* Namysl.

des Xylariacées avec lesquelles ils me paraissaient cependant présenter quelques affinités, d'après la structure de leur périthèces et celle rapidement observée de leurs asques et de leurs spores.

Les ascospores des *Anthostoma atro-punctatum* (Schw.) Sacc. et *turgidum* (Pers.) Nits. possèdent un sillon germinatif très net, tout comme les *Xylaria*, et le fait que la présence de ce sillon vient confirmer l'existence d'affinités que faisait prévoir la structure des périthèces m'a paru tellement significatif qu'il m'a décidé à publier ces observations, malgré ce qu'elles ont d'incomplet, à cause du petit nombre d'espèces qu'elles concernent.

Mieux que ne le feraient des descriptions détaillées difficiles à faire et pénibles à suivre, les figures que je joins à ma note, faites à la chambre claire et réduites au trait pour plus de clarté, mettront nettement en évidence, je l'espère, l'air de

(1) LINDAU, in Engler et Prantl, Pflanzenfamilien.

famille que la présence du sillon germinatif imprime aux ascospores des Xylariacées.

Ce sillon, il est vrai, n'est pas toujours aisément visible ; il peut passer inaperçu si l'on n'examine qu'un petit nombre de spores à un faible grossissement. De plus, il reste difficile à voir, même après l'emploi d'éclaircissants, lorsque l'exospore est épaisse et très brune, comme c'est par exemple le cas chez les *Rosellinia* ; il faut dans ce cas examiner un grand nombre de spores à divers états de développement pour l'apercevoir sur quelques-unes. La méthode la plus sûre pour le mettre en évidence, quand on peut disposer d'ascospores dont la maturité est assez avancée, est de laisser séjourner ces spores pendant douze ou vingt-quatre heures dans de l'eau avant de les examiner. La présence du sillon germinatif devient alors facile à constater sur les spores gonflées et, mieux encore, sur celles qui sont entrées en germination (g, fig. 2).

Sur les spores à l'état de repos, il apparaît le plus souvent comme une ligne claire très mince, parfois ondulée, toujours dirigée dans son ensemble parallèlement au grand axe (1) ; sa longueur diffère d'une espèce à l'autre, alors qu'elle varie peu pour une espèce donnée. Grâce à ce sillon, la forme des ascospores des Xylariacées rappelle assez exactement celle d'un grain de blé ou d'un grain de seigle : c'est au moins le cas pour les espèces les plus typiques, telles que les diverses espèces du genre *Xylaria*, les *Hypoxylon*, l'*Ustilina vulgaris*. C'est aussi le cas pour les spores de l'*Anthostoma atro-punctatum* (k, fig 3) ; l'aspect est moins caractéristique chez l'*A. turgidum* et ne se retrouve pas chez les spores d'*A. decipiens* (D. C.) Nitsch. sur lesquelles je n'ai pu découvrir ce sillon. Sans doute le genre *Anthostoma* est-il constitué par un groupement hétérogène, dont une révision serait nécessaire en prenant pour base de cette révision des caractères précis.

* *

Lorsque je présentai cette note à la *Société Mycologique*, M. PATOUILLARD émit le regret que je n'eusse point examiné les ascospores bicellulaires des *Xylobotryon* ; j'ai réparé depuis cette lacune par l'examen du *X. portentosum* (Mont.) Pat. Je n'ai pu découvrir de sillon germinatif sur les ascospores de

(1) M. ARNAUD m'a communiqué des échantillons de l'*Anthostoma melanotes* (Berk. et Br.) Sacc., dont les ascospores possèdent un sillon qui offre la curieuse particularité de décrire une large spirale autour de la spore.

cette espèce, mais le fait ne m'a point surpris, étant donné que ce *Xylobotryon* s'éloigne nettement des *Xylaria* par la structure de ses ascques dépourvus d'épaississement terminal. Je doute que ce genre soit à sa place parmi les Xylariacées dont le rapprochent seulement la forme et la couleur de ses stromas.

M. PATOILLARD me conseilla en outre d'étudier les spores de *Wawelia regia* de NAMYSLOWSKI que son auteur considère comme étant une Hypocrécée (1), mais qui paraît plutôt se rapprocher des Xylariacées. J'ai pu examiner des échantillons de cette espèce envoyés au Muséum de Paris par M. NAMYSLOWSKI; les ascospores, que j'ai figurées plus haut (*n*, fig. 4), sont identiques à celles des Xylariacées, dont elles possèdent la couleur, la forme et le sillon germinatif. Le fait que la présence de ce dernier vient confirmer les prévisions d'affinités faites par un mycologue tel que M. PATOILLARD constitue, je crois, un sérieux argument en faveur de la valeur taxinomique de ce caractère.

(1) NAMYSLOWSKI. — Sur la structure et le développement de *Wawelia regia*, nov. subfam., gen. sp., (*Bull. Acad. Sc. de Cracovie*, juillet 1908).

Quelques remarques sur deux champignons communs

par M. Marcel GUÉGAN.

Lepiota procera. — Il y a une quinzaine d'années, le *Lepiota procera* poussait au Vieux-Port (Eure) en très grande quantité dans certaines prairies ; les habitants en faisaient d'abondantes récoltes. Depuis, le *Lepiota* a presque complètement disparu. On n'en trouve plus que quelques rares échantillons. Le maire de la commune, grand mycophage, nous a certifié que c'est depuis l'apport d'engrais dans les prés autrefois très féconds que ce champignon a disparu.

Cantharellus cibarius. — Le *Cantharellus cibarius* pousse en très grande abondance sous les sapins, mais les échantillons sont frêles, incolores et peu savoureux. Il forme parfois des plaques d'une centaine d'exemplaires.

Dans les taillis mêlés, le *Cantharellus cibarius* se développe isolément. Il ne forme plus les touffes que nous avons remarquées dans les bois de conifères. Les spécimens sont plus vigoureux et plus colorés. On a l'impression que le champignon a poussé dans un milieu essentiellement favorable.

Il s'agit bien, dans les deux cas, du *Cantharellus cibarius*.

Zygosaccharomyces Nadsonii : Nouvelle espèce de
levures à conjugaison hétérogamique,

par M. A. GUILLIERMOND.

I. *Origine.* — Cette levure a été isolée d'une bonbonne de sirop d'écorces d'oranges amères de la pharmacie de l'Hôpital 101 (École vétérinaire) à Lyon au cours de l'été 1915 ; elle y provoquait une vive fermentation.

II. *Aspect macroscopique de la végétation sur le moût de bière.* — Au bout de 12 heures, à 25° ou 30°, la levure forme au fond du flacon de culture un dépôt blanchâtre. Quelques jours après, elle produit sur les parois du flacon, jusqu'un peu au-dessous de la surface du liquide, un fin revêtement. Elle grimpe donc le long des parois.

Au bout d'une huitaine de jours, elle développe sur les parois à la surface du liquide un léger anneau peu adhérent qui tombe quand on remue le flacon et ne se reforme plus. En même temps, le dépôt du fond du flacon devient de plus en plus abondant. La surface du liquide renferme souvent des bulles de gaz, indice d'une fermentation.

III. *Aspect microscopique des cellules.* — Sur moût de bière, à 25-30°, au bout de 12 heures, les cellules sont généralement ovoïdes ou rondes (Pl. IV, fig. 1). Elles sont parfois isolées, mais très souvent elles montrent une tendance à rester réunies par petits groupes.

Au bout de 24 heures ou plus, cette tendance des cellules à rester réunies s'accroît et, à côté de cellules isolées, on trouve un grand nombre de cellules assemblées (Pl. IV, fig. 2). Les cellules sont alors généralement rondes ou ovales et forment plusieurs bourgeons sur leur périphérie. Ces bourgeons, tout en restant adhérents à la cellule-mère, grossissent et bourgeonnent à leur tour formant ainsi des colonies de cellules. Par la forme souvent arrondie de ces cellules et leur mode de bourgeonnement, la levure rappelle parfois les *Torula*. Cependant certaines cellules arrondies peuvent donner des bourgeons qui s'allongent, prennent une forme de boudins et rappellent les cellules du *Saccharomyces Pastorianus*. Les cellules allongées devien-

nent assez nombreuses au bout de huit à quinze jours (Pl. IV, fig. 4 et 5).

La végétation de l'anneau est constituée par des cellules de même forme que celles du dépôt, cependant les cellules allongées y sont plus nombreuses.

Sur moût gélosé, la levure se développe abondamment et donne d'abord des cellules rondes, ovales ou parfois allongées (Pl. IV, fig. 6). Au bout de quelque temps, les cellules allongées deviennent très nombreuses, bien que la forme arrondie prédomine toujours. (Pl. V, fig. 7 et 8).

Sur tranches de carotte, la levure végète aussi très activement sous forme d'un enduit blanc. Elle donne également des cellules rondes ou ovales, parfois allongées (Pl. V, fig. 9 et 10).

Sur gélose de Gorodkowa, la levure se développe lentement et faiblement : elle produit surtout des cellules arrondies et presque toujours réunies en colonies qui ne sont pas sans rappeler les cellules d'une *Torula* (Pl. V, fig. 11).

IV. *Températures limites pour le bourgeonnement et la formation de l'anneau.* — La température minima semble être située entre 3° et 5°. A 5° et jusqu'à 15°, la levure se développe avec une extrême lenteur. Son développement devient rapide à partir de 18°-20°.

La température optima semble située au voisinage de 30°. La température maxima est comprise entre 41° et 42°.

A partir de 35°, la levure se développe très lentement. Au voisinage de la température limite, la levure montre une tendance très nette à s'allonger et à produire des cellules du type *Pastorianus*.

L'anneau ne paraît se former qu'au voisinage des températures optima pour le bourgeonnement, c'est-à-dire entre 20° et 30°. Au-dessous et au-dessus, la levure se développe uniquement en forme de dépôt au fond du flacon ; cependant elle grimpe toujours un peu le long de la paroi.

V. *Sexualité et sporulation.* — Les ascospores se forment facilement et abondent au bout de quelques jours sur gélose de Gorodkowa. Elles apparaissent aussi en grand nombre, mais moins rapidement sur tranches de carottes et sur moût de bière gélosé.

Les asques dérivent presque constamment d'une conjugaison hétérogamique. Il est facile de suivre tous les stades successifs du phénomène dans une culture sur gélose de Gorodkowa.

Au moment où la conjugaison va se produire, la plupart des cellules affectent généralement une forme ronde et montrent à leur intérieur un assez grand nombre de petits globules graisseux. Presque toutes sont réunies en petites colonies, formées par un petit nombre de cellules. Ces colonies sont constituées par quelques grosses cellules-mères, entourées chacune de plusieurs petites cellules-filles incomplètement développées, et encore adhérentes à la paroi des cellules-mères qui leur ont donné naissance (Pl. V, fig. 11). Ces cellules ressemblent donc beaucoup à des cellules de *Torula*.

La conjugaison s'effectue entre une cellule-mère et l'une des cellules-filles, incomplètement développées, provenant de son bourgeonnement. La cellule-mère joue le rôle de gamète femelle, tandis que la cellule-fille représente le gamète mâle. Les gamètes sont donc représentés par des cellules d'âges différents; le gamète mâle (microgamète) est une cellule qui n'a pas encore achevé sa croissance, tandis que le gamète femelle (macrogamète) est une cellule adulte. Les deux gamètes s'unissent par un canal de copulation formé par la soudure de deux petits becs émis par chacune d'elles (Pl. VI, fig. 1 et 17.) Pendant ce phénomène, la petite cellule restée jusqu'ici adhérente à la cellule-mère peut par suite du développement du canal de copulation se détacher de cette cellule, mais souvent elle reste adhérente à la cellule-mère.

La réunion des deux cellules une fois opérée, le contenu du gamète mâle émigre dans le gamète femelle : les deux protoplasmes se mélangent et le gamète femelle se trouve transformé en œuf. Le gamète mâle une fois vidé persiste généralement, réduit à sa membrane, à côté de l'œuf. L'œuf ne tarde pas à se transformer en asque et chaque asque forme ordinairement 1 ou 2 ascospores ; exceptionnellement, on peut en rencontrer 3 et même 4 (Pl. VI, fig. 21 à 38 et 40, et pl. VII, fig. 1, 4 à 7, 9 à 11 et 12).

A côté de cette conjugaison nettement hétérogamique qui est de beaucoup la plus fréquente, on peut observer une série de formes de transition entre l'iso-et l'hétérogamie. L'hétérogamie ne semble pas définitivement installée dans cette levure. C'est ainsi qu'il arrive parfois que le gamète mâle est représenté par une cellule déjà sur le point d'achever sa croissance, et qui présente peu de différences avec le gamète femelle (Pl. VI, fig. 15, 19, 20, 24, 44, 45 et Pl. VII, fig. 2, 13 à 16, 19, 20).

En ce cas, le mélange des protoplasmes des deux gamètes

peut s'accomplir dans le canal de copulation, sans que le contenu du gamète mâle émigre dans le gamète femelle. L'œuf est alors constitué par l'ensemble des deux cellules réunies, le gamète mâle et le gamète femelle, et chacune des deux cellules concourt à la formation des ascospores. Si, par exemple, le nombre des ascospores est de 3, le gamète femelle plus gros donnera naissance à deux ascospores, tandis que le gamète mâle n'en formera qu'une seule (Pl. VI, fig. 46, et Pl. VII, fig. 18). Si au contraire il ne se forme que deux ascospores, chacun des deux renflements de l'asque en fournira une seule (Pl. VI, fig. 39, 42, 45 et 47 et Pl. VII, fig. 8, 12 à 14, 17 et 20). Dans la fig. 48 de la Pl. VI, nous avons même représenté une singulière anomalie : le gamète femelle a envoyé son contenu dans le gamète mâle, dans lequel se sont formées les deux ascospores.

Exceptionnellement, on rencontre des cas où les deux gamètes sont des cellules adultes, de mêmes dimensions, et ne présentent aucune différence morphologique. Généralement, en ce cas, les ascospores se forment dans les deux renflements de l'asque comme dans les levures à copulation isogamique : *Zygosaccharomyces Barkeri* et *Schizosaccharomyces Plombe*. (Pl. VI, fig. 33 et 46 et Pl. VII, fig. 3 et 16).

La conjugaison présente les mêmes caractères dans les cultures sur tranches de carottes et sur moût gélosé ; toutefois dans ce dernier milieu, on a vu que les cellules offrent une tendance, dans les cultures un peu âgées, à s'allonger et prendre l'aspect de cellules du type *Pastorianus*. Aussi rencontre-t-on assez fréquemment des conjugaisons entre une cellule adulte allongée en forme de boudin, jouant le rôle de gamète femelle, et un petit bourgeon encore arrondi formé à l'extrémité de la première et représentant le gamète mâle, ce qui donne aux asques des formes un peu différentes de celles que nous avons décrites précédemment (Pl. VII, fig. 22 à 27).

Il est à remarquer que, dans la grande majorité des cas, la conjugaison s'effectue entre une cellule-mère et l'une des cellules-filles formée par son bourgeonnement ou entre l'une des cellules-mères et l'une des cellules-filles d'une même colonie constituée par un petit nombre de cellules toutes issues de la même cellule (Pl. VI, fig. 1 à 17, etc.). Les deux gamètes sont issus, sinon d'une même génération, du moins de générations très rapprochées ; ils sont très proches parents, et souvent paraissent même être frères. Cependant, dans certains cas, il semble bien que la conjugaison s'accomplit entre les cellules de

parenté plus éloignée et même appartenant à des colonies distinctes, comme par exemple dans la fig. 37 de la planche VII où les macrogamètes sont réunis aux microgamètes par d'assez longs canaux de copulation. Quoiqu'il en soit, on doit admettre qu'il s'agit dans cette levure d'un processus nettement autogamique. Nous nous bornerons à signaler ces phénomènes d'autogamie, sans insister pour l'instant sur l'interprétation qui reste encore très obscure.

Il est très rare de rencontrer des cellules qui donnent naissance à des ascospores sans avoir préalablement subi la conjugaison. Toutefois, il nous est arrivé exceptionnellement d'observer des asques parthénogénétiques (Pl. VII, fig. 28, 29 et 33). Dans quelques cas (Pl. VII, fig. 33), ces asques étaient pourvus d'un bec qui montrait qu'ils avaient essayé sans y parvenir de s'unir à une autre cellule avant de sporuler.

Il arrive très souvent, dans les vieilles cultures, que les cellules qui n'ont pas sporulé fassent des tentatives pour s'unir au moyen de petits becs. Ces becs s'allongent parfois d'une manière assez marquée et prennent l'aspect de tubes de germination ; certaines cellules peuvent en émettre plusieurs et prendre les aspects étoilés ou amiboïdes que LINDNER (1) a décrits dans les cellules des vieilles colonies géantes sur moût gélosé de *Saccharomyces Bailii* (Pl. VII, fig. 36 à 61) et que nous avons signalés dans certaines levures ayant perdu leur sexualité, dont les cellules essaient au moment de sporuler de s'unir entre elles. Le plus souvent ces tentatives sont infructueuses: les cellules n'arrivent pas à se réunir et elles ne sporulent pas. Parfois les becs, après s'être allongés en tubes, finissent par former à leur extrémité un petit bourgeon (Pl. VII, fig. 31 et 43). Exceptionnellement, ces cellules se transforment en asques parthénogénétiques (Pl. VII, fig. 33).

Les ascospores sont arrondies et offrent à l'intérieur un ou plusieurs petits globules graisseux.

VI *Températures limites pour la sporulation.* - La température minima pour la sporulation sur gélose de Gorodkova semble située au voisinage de 5°; à cette température les premiers rudiments d'ascospores apparaissent au bout de deux semaines. A 13°-15°, les ascospores se forment au bout de 8 jours. A 19°-20°, elle apparaissent au bout de 36 heures. La température optima paraît comprise entre 23° et 30°; la température maxima est située entre 30° et 32°.

VII. *Germination des ascospores.* — Les ascospores restent presque toujours enfermées dans la paroi de l'asque ; ce n'est qu'au début de la germination, lorsque les ascospores se sont gonflées, que cette paroi se déchire. Les ascospores restent accolées et germent par bourgeonnement ordinaire (Pl. VII, fig. 67 à 75).

VIII. *Aspect macroscopique des cultures sur gélose au moût* — En cultures sur plaques, la colonie est d'un blanc jaunâtre avec une zone périphérique à bords ondulés traversée par des plis rayonnants, entrecoupés par des zones concentriques. Le centre est un peu surélevé et renferme des plis saillants s'entrecroisant en une sorte de réseau d'aspect mésentéroïde, très net et très caractéristique. En stries, la colonie présente les mêmes caractères. En piqûre, la levure se développe abondamment le long du canal et y forme une colonie large et épaisse à bords ondulés avec quelques petites colonies périphériques qui s'en détachent. La colonie s'élargit au contact de la surface du substratum et y forme par une sorte de bourgeonnement, un revêtement assez étendu à bords onduleux.

IX. *Aspect macroscopique des colonies géantes.* — Sur moût gélatiné, à 15°-20°, la colonie géante offre au bout de 15 jours, l'aspect d'une petite tache arrondie, de quelques millimètres de diamètre, à centre surélevé et à bords sinueux, de couleur blanchâtre.

Au bout d'un mois, la colonie a la dimension d'une pièce de 50 centimes. Sa couleur est blanc jaunâtre ; le centre est surélevé et la périphérie, parcourue par des sillons rayonnant autour du centre, se termine par un bord sinueux.

Après deux mois, la dimension reste la même. Le centre surélevé apparaît constitué par des bourrelets saillants anastomosés et dont l'ensemble présente l'aspect d'un réseau très serré. La périphérie, très large, montre des sillons rayonnant à partir du centre et se terminant chacun sur le bord par une échancrure délimitant un feston. Le bord est sinueux, formé de festons. Il renferme en outre des zones concentriques très nettes. La colonie offre une couleur blanchâtre. Elle liquéfie la gélatine au bout de six mois environ.

Sur moût gélosé à 25°, la colonie offre, au bout de 15 jours, l'aspect d'une tache ronde de la dimension d'une pièce de 50 centimes, à centre surélevé. Au bout de un à deux mois, la colonie est très développée et envahit la majeure partie de la plaque de gélose. Son centre est surélevé et sa périphérie plus

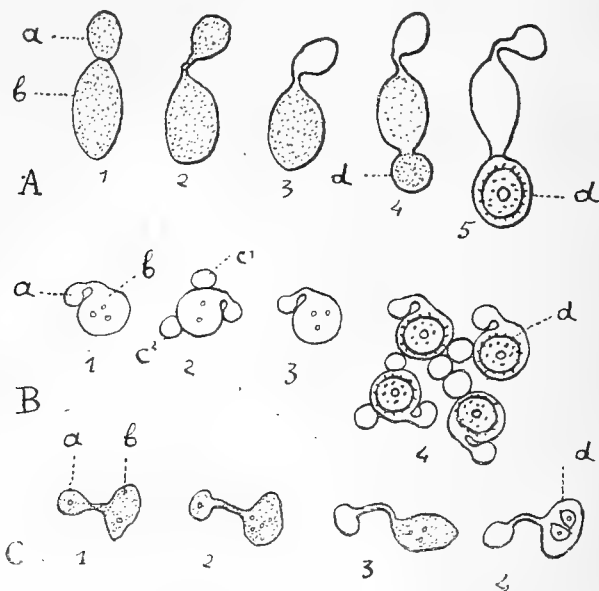
mince, à bord festonné. Elle renferme des plis rayonnant à partir du centre avec anastomoses latérales formant une sorte de réseau mésentéroïde qui lui donne un aspect très caractéristique ; sa couleur est d'un gris jaunâtre. Après 5-7 mois, la colonie est surélevée et offre un aspect légèrement granuleux. La périphérie est parcourue par une série de zones concentriques, diminuant d'épaisseur à mesure que l'on se rapproche du bord et entrecoupées par des plis rayonnant à partir du centre. Le bord est finement festonné et présente des lobes très marqués. Au bout d'un an, l'aspect est le même, mais la couleur plus jaunâtre. En outre on observe dans toutes les régions de la colonie, aussi bien au centre qu'à la périphérie, une multitude de petites granulations saillantes.

X. *Action vis-à-vis des sucres.* — La levure intervertit le saccharose. Cultivée sur moût, elle montre quelques bulles d'anhydride carbonique qui dénotent une fermentation. Cette fermentation paraît assez accusée par la méthode des petites fermentations de LINDNER. Par cette méthode, la levure donne une fermentation moyenne des saccharose, dextrose et levulose et n'a aucune action sur les lactose, d. galactose, maltose, dextrine et raffinose.

XI. *Considérations générales.* — L'existence d'une conjugaison hétérogamique donne à la levure que nous venons de décrire un intérêt biologique spécial. En effet, l'hétérogamie n'a été jusqu'ici que rarement signalée chez les levures.

Pour la première fois (mars 1911), nous (2, 4 et 5) avons mis en évidence une conjugaison hétérogamique dans une levure nouvelle rapportée d'Afrique occidentale par la Mission CHEVALIER et à laquelle nous avons donné le nom de *Zygosaccharomyces Chevalieri*. Dans cette espèce, la conjugaison s'effectue comme dans la levure qui a été l'objet de notre étude entre deux éléments morphologiquement très distincts : une cellule femelle (macrogamète), qui est une cellule adulte, et une cellule mâle (microgamète), qui n'est autre chose qu'une cellule très jeune n'ayant pas encore achevé sa croissance ; mais ici le gamète mâle est une cellule déjà détachée de la cellule-mère et la copulation ne paraît être autogamique, au moins dans la majorité des cas. Le contenu de la cellule mâle passe tout entier dans la cellule femelle qui se transforme en asque (fig. dans le texte C). On peut observer quelques formes de transition entre l'iso. et l'hétérogamie, mais ces formes sont rares.

Nous (3 et 4) avons en outre décrit en même temps des phénomènes hétérogamiques dans *Debaryomyces globosus* où KLÖCKER avait déjà signalé l'existence d'une conjugaison isogamique. Nous avons montré, qu'à côté de la conjugaison isogamique observée par cet auteur et qui est de beaucoup la plus fréquente, il existe un certain nombre de cas où la conjugaison s'effectue entre une cellule-mère et l'un des bourgeons formé par elle et encore adhérent à sa paroi et présente par conséquent des caractères d'hétérogamie (fig. dans le texte B).



Divers modes de conjugaison hétérogamique observés chez les Levures.

- A. — Stades successifs de la conjugaison hétérogamique dans *Nadsonia fulvescens* : a, gamète mâle ; b, gamète femelle ; c, asque en formation ; d, asque à une ascospore (d'après NADSON et KONOKOTINE).
- B. — Dans *Debaryomyces globosus* : a, gamète mâle ; b, gamète femelle ; c¹, c², cellules-filles, sœurs du gamète mâle et issues du bourgeonnement de la cellule mère jouant le rôle de gamète femelle ; d, asques résultant d'une copulation hétérogamique dans une petite colonie de cellules.
- C. — Dans *Zygosaccharomyces Chevalieri* : a, gamète mâle ; b, gamète femelle ; d, asques à 2 ascospores.

Peu de temps après, NADSON et KONOKOTINE (6) ont mis en évidence une conjugaison hétérogamique semblable dans une levure nouvelle, isolée des sécrétions mucilagineuses d'un Bouleau. Ici la copulation s'accomplit entre une cellule-mère et

une petite cellule incomplètement développée, issue de son bourgeonnement. Le contenu du gamète mâle passe dans le gamète femelle, mais celui-ci au lieu de donner naissance directement à l'asque, forme par bourgeonnement une nouvelle cellule que NADSON et KONOKOTINE comparent à un sporophyte rudimentaire et c'est cette dernière cellule qui devient l'asque (fig. dans le texte A). En raison de ce mode spécial de formation de l'asque par bourgeonnement de l'œuf, ces auteurs ont fait de cette levure un genre nouveau et l'ont désignée sous le nom de *Nadsonia* (*Gulliermondia*) *fulvescens*.

Plus récemment KONOKOTINE (7) a décrit deux nouvelles levures à conjugaison hétérogamique de même nature, c'est-à-dire s'accomplissant entre une cellule-mère et l'un de ses bourgeons, l'une appartenant au genre *Debaryomyces*, *D. Tyrocola* et l'autre au genre *Nadsonia*, *N. elongata*.

Dans la levure qui fait l'objet de notre article, la conjugaison s'effectue exactement comme dans *Debaryomyces* et *Nadsonia*, entre une cellule-mère et l'une des cellules-filles issues du bourgeonnement de cette dernière, encore très petite et restée adhérente à sa paroi. Elle diffère en cela de la conjugaison que nous avons mise en évidence dans *Zygosaccharomyces Chevalieri*. Dans cette dernière levure, les gamètes sont aussi des cellules d'âges différents : le gamète femelle est une cellule ayant achevé sa croissance et le gamète mâle une cellule encore très jeune venant de se former, mais ici le gamète mâle est presque toujours une cellule déjà détachée de la cellule-mère qui lui a donné naissance et ne semble pas provenir du bourgeonnement du gamète femelle. La conjugaison du *Zyg. Chevalieri* ne paraît donc pas être, du moins dans la majorité des cas, autogamique : elle semble s'opérer entre des gamètes de parentés différentes ; au contraire dans notre levure ainsi que dans celles observées par NADSON et KONOKOTINE, la conjugaison est presque toujours autogamique.

Par les formes de passage assez nombreuses qu'elle offre entre l'iso et l'hétérogamie, cette levure doit être considérée comme une espèce où l'hétérogamie n'est pas définitivement installée, comme une forme en voie d'évolution vers l'hétérogamie. En cela elle se rapproche beaucoup de *Debaryomyces* ; mais tandis que dans cette dernière levure l'isogamie prédomine de beaucoup, au contraire elle est très rare dans notre levure.

Le levure que nous décrivons ajoute un nouveau cas dans cette liste de levures à conjugaison hétérogamique que nous

venons d'énumérer : elle montre que ces phénomènes semblent être beaucoup plus répandus qu'on ne pensait et qu'on peut rencontrer dans les levures tous les degrés de transition entre l'iso. et l'hétérogamie.

Nous désignons cette levure sous le nom de *Zygosaccharomyces Nadsonii*, en l'honneur du savant russe, M. NADSON, à qui l'on doit une intéressante étude sur l'hétérogamie des levures.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

1. LINDNER. — *Mikroskopische Betriebskontrolle in den Gärungswerben*, Berlin, 1909.
2. GUILLIERMOND. — Sur un exemple de copulation hétérogamique observé dans une levure (*C. R. de la Soc. de Biologie*, Mars 1911).
3. GUILLIERMOND. — Sur la reproduction de *Debaryomyces globosus* (*C. R. Acad. des Sciences*, 1911).
4. GUILLIERMOND. — Nouvelles recherches sur la sexualité des levures (*Arch. f. Protistenkunde*, 1912).
5. GUILLIERMOND. — Monographie des levures rapportées d'Afrique occidentale par la mission CHEVALIER (*Annales des Sciences Naturelles, Bot.*, 1914).
6. NADSON et KONOKOTINE. — *Guilliermondia falvescens*, nouveau genre de la famille des *Saccharomyces* (*Bulletin des travaux de l'École de médecine des femmes de St-Petersbourg*, 1911).
7. KONOKOTINE. — Deux nouvelles levures à hétérogamie : *Debaryomyces tyrocola* et *Nadsonia longata* (*Bull. des trav. de l'École de médecine des femmes de St-Petersbourg*, 1913).

EXPLICATION DES PLANCHES.

Toutes les figures ont été dessinées à la chambre claire de ZEISS à l'aide de l'oculaire compensateur 6 et de l'objectif apochromatique à immersion homogène 1/15 de ZEISS (Grossissement, environ 1.500).

PLANCHES IV et V.

FIG. 1. — Cellules du dépôt d'une culture sur moût de bière au bout de 12 heures à 25°.

FIG. 2. — Id. au bout de 24 heures.

- FIG. 3. — Cellules de l'anneau développé dans une culture sur moût de bière, au bout de 8 jours à 25°.
- FIG. 4. — Cellules du dépôt d'une culture sur moût de bière, au bout de 4 jours à 25°.
- FIG. 5. — Id. au bout d'un mois.
- FIG. 6. — Cellules d'une culture sur moût de bière gélosé à 25°, au bout de 1 jour.
- FIG. 7. — Id. au bout de 8 jours.
- FIG. 8. — Id. au bout d'un mois.
- FIG. 9. — Cellules d'une culture sur tranche de carotte, au bout de 8 jours, à 25°.
- FIG. 10. — Id. au bout d'un mois.
- FIG. 11. — Cellules d'une culture sur gélose de Gorodkova, à 25°, au bout de 24 heures.

PLANCHE VI.

- FIG. 1. — Colonie de cellules développées sur gélose de Gorodkova avec trois conjugaisons entre cellules-mères et cellules-filles (hétérogamie).
- FIG. 2 à 4. — Id.
- FIG. 5. — Colonie dont deux cellules égales se conjuguent (isogamie).
- FIG. 7 14. — Colonies de cellules avec cellules en voie de conjugaison hétérogamique.
- FIG. 15. — Colonie de cellules avec deux conjugaisons dont l'une s'effectue entre deux cellules égales (isogamie).
- FIG. 19-18. — Colonies de cellules avec conjugaisons hétérogamiques.
- FIG. 19-20. — Conjugaisons s'effectuant entre gamètes de dimensions peu différentes, forme intermédiaire entre l'iso-et l'hétérogamie.
- FIG. 21-23. — Asques résultant d'une conjugaison hétérogamique.
- FIG. 24. — Asques résultant d'une conjugaison hétérogamique dont l'une s'est effectuée entre des gamètes de dimensions peu différentes.
- FIG. 25 à 32. — Asques résultant d'une conjugaison hétérogamique.
- FIG. 33 et 34. — Asques dont l'un résultant d'une conjugaison isogamique a formé deux ascospores, une dans chaque renflement.
- FIG. 35-36. — Asques résultant d'une copulation hétérogamique.
- FIG. 37-38. — Formes de conjugaison paraissant s'être effectuées entre une cellule-mère et une jeune cellule déjà détachée de la cellule-mère.
- FIG. 39. — Asque dérivant d'une conjugaison effectuée entre deux cellules de dimensions peu différentes et où les deux ascospores se sont développées dans les deux renflements.
- FIG. 40. — Asques issus de conjugaison hétérogamique.
- FIG. 41. — Colonie de cellules avec un asque résultant d'une conjugaison entre deux cellules peu différentes et ayant formé deux ascospores développées dans les deux renflements.
- FIG. 42. — Deux asques dérivés d'une conjugaison isogamique.
- FIG. 43. — Asques dérivés d'une conjugaison hétérogamique.
- FIG. 46 à 47. — Asques dérivés de conjugaison presque isogamique. Dans 47, l'un des gamètes possède un petit bec ainsi émis en vue d'une conjugaison qui ne s'est pas produite.
- FIG. 48. — Asque dérivé d'une conjugaison hétérogamique anormale, où le contenu du gamète femelle s'est introduit dans le gamète mâle qui a formé les ascospores.

PLANCHE VII.

- FIG. 1. — Asques issus d'une conjugaison hétérogamique.
- FIG. 2. — Colonie de cellules avec deux asques dérivés d'une conjugaison hétérogamique et un autre d'une conjugaison presque isogamique.
- FIG. 3. — Asque dérivé d'une conjugaison isogamique typique.
- FIG. 4-6. — Asques dérivés de conjugaisons hétérogamiques.
- FIG. 7. — Colonie de cellules avec un asque dérivé de conjugaison hétérogamique.
- FIG. 8. — Asque dérivé de conjugaison hétérogamique, mais dans lequel les ascospores se sont formées dans les deux renflements.
- FIG. 9-11. — Asques dérivés de conjugaisons hétérogamiques.
- FIG. 12-14. — Asques dérivés de conjugaisons hétérogamiques, mais dans lesquels les ascospores se sont formées dans les deux renflements.
- FIG. 15-16. — Asques résultant de conjugaisons isogamiques.
- FIG. 17-18. — Asques résultant d'une conjugaison hétérogamique, mais dans lequel les ascospores se sont formées dans les deux renflements.
- FIG. 19-20. — Colonie de cellules avec un asque résultant d'une conjugaison presque isogamique.
- FIG. 21-27. — Asques formés sur moût gélosé.
- FIG. 28-29. — Asques parthénogénétiques.
- FIG. 30. — Asque dérivé d'une conjugaison hétérogamique se trouvant au voisinage d'un gamète qui a essayé au moyen d'un tube de s'unir à lui.
- FIG. 31. — Un asque et au-dessus un gamète femelle ayant formé un long tube en vue de s'unir à une gamète mâle et qui n'ayant pu réaliser cette union a fini par produire à l'extrémité de ce tube un petit bourgeon.
- FIG. 32. — Asque dérivé d'une copulation hétérogamique produite entre deux gamètes éloignés.
- FIG. 33. — Asque parthénogénétique formé aux dépens d'un gamète femelle ayant essayé de s'unir à un gamète mâle au moyen d'un petit bec.
- FIG. 36-45. — Gamètes femelles essayant de s'unir à des gamètes mâles au moyen de tubes plus ou moins allongés. Dans la fig. 43, le gamète a formé un tube qui n'ayant pu réussir à une union a fini par se séparer par une cloison du gamète et par produire à son extrémité un petit bourgeon.
- FIG. 45. — Asque dérivé de conjugaison hétérogamique accolé à deux gamètes femelles essayant de s'unir à des gamètes mâles au moyen de tubes.
- FIG. 46-61. — Essais infructueux de conjugaison.
- FIG. 62-75. — Stades successifs de la germination des ascospores. Dans les figures 62, 63 et 70, la paroi de l'asque persiste encore et l'on aperçoit le gamète mâle réduit à sa membrane.

Etudes sur les Pyrénomycètes (Suite) (1)

par M. J.-E. CHENANTAIS.

Le genre *Lophiotrema*.

I. — *Le Lophiotrema Hederæ*.

Dans un précédent mémoire (*loc. cit.*, p. 35 et pl. 2, fig. 7), j'attribuai à l'espèce de FÜCKEL : spores nues, 20-22 = 4-6, triseptées, une forme à spores appendiculées, 30 = 7-8, 6-8 guttulées. C'était une opinion ayant la valeur de toute opinion, c'est-à-dire ayant besoin d'être appuyée par des faits. Or les faits, dégagés de tous les mirages, de toutes les « ficelles » descriptives de la plus rusée ou convaincue systématique ne font que confirmer l'impossibilité de donner une autonomie aux innombrables formes du genre qui ne comprend que peu de formes déterminables. Mon opinion était basée à tort ou à raison sur la présomption que l'« espèce » d'un support avait une certaine valeur et que les différences quantitatives constatées dans des « états » de développement variés n'infirmassent pas son autonomie. Mais cette autonomie que vaut-elle ?

J'ai pu constater dernièrement qu'il y avait bien sur Lierre deux formes ou états. L'un comportait des périthèces moitié plus petits que l'autre et les petits périthèces occupaient au milieu des autres un petit territoire bien limité ne dépassant pas 8 mm. carrés. Ils contenaient des spores nues, toutes triseptées, régulières, à loges un peu renflées. Chaque loge renfermait une guttule et les loges extrêmes souvent deux guttules plus petites. Dimensions : 24-28 = 5. Cette petite forme réalise bien l'espèce de FÜCKEL. Sa diagnose porte sur une forme mal venue.

Sommes-nous en présence de deux formes distinctes, indépendantes malgré leurs singulières connexions, dans le sens actuel « deux espèces », ou ne s'agit-il que de deux états d'une même forme ? Ce cas particulier a dû déjà se présenter dans les mêmes conditions sur Lierre. Quelles ont été les conclusions des auteurs ?

(1) Voir *Bull. Soc. Myc. Fr.*, Tome XXXIV, fasc. 1-2, p. 47.

Le même cas a été signalé par WINTER et par M. STRASSER. (*Ann. myc.*, Feb., 1911, p. 83-84), qui a trouvé deux formes de *Lophiotrema* intimement mêlées. Il a soumis la question au Dr REHM et s'exprime ainsi : « Suivant le Dr REHM, cette petite forme, qu'il appelle *L. Hederæ* (Fuck.) Sacc. var. *minor*, est une forme de l'espèce type précédente... Il voit là une forme rabougrie, arrêtée dans son développement de l'espèce type et qui par suite correspond à l'espèce décrite par WINTER (II, p. 295,

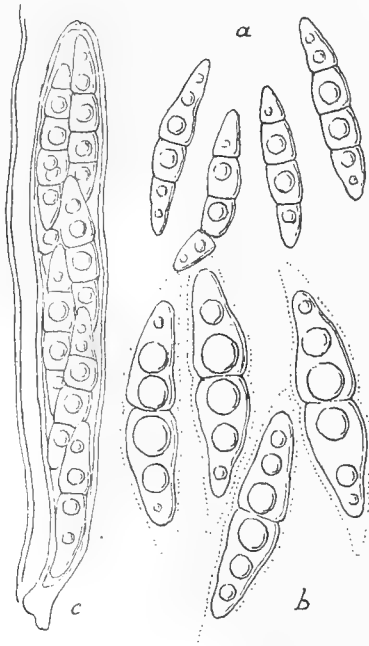


FIG. 6. — *Lophiotrema hederæ* Fuck.

a, spores du type; *c*, un asque; *b*, spores de la grande forme, type *præmorsum* = *angustilabrum*.

n° 3220) sous le nom de *Lophiostoma Hederæ* Fuck., Symb., p. 157. Par contre, la forme principale plus grande décrite auparavant se confond entièrement avec l'exsicc. KUNTZ. *Fung. select.*, 99, mentionné brièvement par WINTER (*l. c.*), pour la classification duquel il était dans le doute ». Le Dr REHM appelle *L. crenatum* la grande forme douteuse.

L. crenatum et *L. Hederæ* seraient deux formes autonomes. Les variations quantitatives du périthèce, des asques et des spores de la même « espèce », vivant sur des hôtes différents, ne

sont plus à démontrer (C. f. r. T. Ferraris (*Reliquiæ cesatianæ*) II, Primo elenco di Funghi del Piemonte (*Ann. del R. Inst. Bot. di Roma*, IX, 3, 1902, p. 187). Sur le même hôte tout le monde a fait la même constatation. Toutes les petites formes de *Lophiotrema* herbicoles opposées à celles qui vivent sur le bois ont des périthèces, asques et spores plus petits. Dans une même forme, sur même hôte et coexistants, on trouve des périthèces de toutes tailles, plus ou moins solidaires par conséquent soit des conditions locales nutritives de ce support soit de leur âge dans la poussée. Un Pyrénomycète fournit d'autant plus de fructifications accessoires que le milieu est plus riche ; s'il s'appauvrit, la fructification principale apparaît. Cette fructification subit elle-même dans l'évolution de sa graine des modifications tenant à l'état local, au milieu plus ou moins riche, aux conditions atmosphériques ; d'où des états variés de cette graine qui se traduisent chez les *Lophiotrema* par la présence ou l'absence de zone autour de la spore, le nombre des guttules et la réalisation de cloisons. Dans les formes, où tous ces états successifs sont suivis, on constate souvent l'évolution hâtive de la spore, caractérisée par les cloisons et la diminution de volume. Ce phénomène est facile à suivre également chez *Melanomma fuscidulum*. Tout le monde a fait cette remarque que dans une même forme de *Lophiotrema* il y a des spores et des asques plus petits, les spores sont septées alors que toutes les autres ne sont qu'au stade guttulé. C'est de l'observation courante et de la biologie élémentaire.

Il y a donc de bonnes raisons de croire que cette forme de FÜCKEL si limitée comme territoire dans notre cas, intimement mêlée dans le cas STRASSER n'est qu'un « état » de la grande forme. Nous avons constaté qu'au milieu des autres périthèces ceux de la petite forme occupaient une parcelle d'écorce à peine flétrie, les autres le bois totalement dénudé, condition locale très nettement différente. Telles sont les raisons d'ordre biologique général qui plaident en faveur d'une seule forme à deux états différents. Certaines particularités le confirment. L'argument principal est la détermination de la grande forme par le Dr REHM sous le nom de *L. crenatum* qui s'applique à une crête ostiale crénelée. Or la forme de FÜCKEL possède la même crête ; toutes deux sont dites : *ostiolis crenulatis*. Le Dr REHM, pour distinguer les deux formes, a dû se baser sur les dimensions sporales. Quand on invoque cet argument, l'« espèce » (au sens actuel) est bien malade. Jugez d'après les dimensions suivantes :

Dimensions de *L. Hederæ* Fuck. — 20-22 = 4-6 (Forme mal venue).

Strasser — 22-28 = 4 id.

Chen. — 24-28 = 5 (normale)

Dimensions de *L. crenatum* — 24-35 = 5-7

Chen. — 30-32 = 6-8

Strasser — 24-30 = 5-7

On serait tenté de voir là une espèce avec variantes et *crenatum* serait la forme type..., mais *crenatum* est un vocable indéterminé pourvu de synonymes ; il signifie une particularité contingente au premier chef. Alors notre espèce ne vaut rien. En voici les raisons :

1° Le petit échantillon Chen. qui répond à *L. Hederæ* n'a pas la crénelation de la crête, à laquelle du reste ni REHM ni STRASSER ne font allusion. La grande forme, que je range provisoirement sous le chef *crenatum*, a bien les crénelures dans les échantillons enfouis profondément sous l'humus, mais n'en présente pas trace sur ceux qui sont aérés. Dans les deux cas les spores sont identiques et *appendiculées*. Comme conséquence, ma grande forme à crête lisse s'appellera *præmorsum*, ou *crenatum* si les crénelures apparaissent.

2° Si ces réflexions sont justes, les variantes métriques du Lierre, ou l'espèce de FÜCKEL, se retrouveront identiques avec d'autres noms sur d'autres supports, parce que les auteurs respecteront l'autonomie de *L. Hederæ* signée Fuckel. Il en est bien ainsi et quand *L. Hederæ* ne sera pas associé à la grande forme, comme cela peut se présenter, on lui donnera le nom de *L. nucula*, spores 20-26, ou *duplex* 18-23 = 7 ; si *nucula* a des spores plus grandes 35 = 5-8, ce qu'on admet (Syll. II, 680), il symbolisera soit la grande, soit la petite forme du Lierre. C'est un argument sérieux contre la distinction de deux formes par les dimensions sporales.

Mais alors quel nom donner à cette forme moyenne ? Ils ne manquent pas : *præmorsum* ; ostiole coupant ; *angustilabrum* : lèvres étroites ; *crenatum* : ostioles crénelés ; *sexnucleatum* : six guttules de la spore. Chacun choisit suivant ses goûts et se laisse impressionner par les dimensions portées à la diagnose pour les spores ou le relief donné aux caractères indifférents.

L. præmorsum. Spores 30-35 = 6-7.

« *angustilabrum* » 35-40 = 6-8.

« *crenatum* » 25-35 = 5-7.

« *sexnucleatum* » 35 = 5-6.

Pure logomachie taxonomique, comme on va le voir. REHM a donné le nom de *crenatum* à la grande forme du Lierre ; il eut, comme moi employé *præmorsum* devant les spores appendiculées. Pour M. BERLESE, il n'y a qu'une question de priorité dans l'emploi des vocables synonymes : *præmorsum-angustilabrum* qui signifient des spores 3-5 cloisonnées avec ou sans appendices (1). Il y rattache la forme de FÜCKEL, *L. Hederæ*. *L. sexnucleatum* est pour REHM une forme (variante) de *præmorsum*. Cela me paraît difficile à soutenir, c'est une variante de nom, question de pure et simple politesse entre auteurs.

3° Les vocables *L. crenatum* (Pers.) Sacc. ; *L. præmorsum* (Lasch.) Sacc. ; *L. angustilabrum* (B. et Br.) Sacc. ; *L. sexnucleatum* (Cooke) Sacc. sont synonymes. Ils sont applicables à un type moyen, à spores appendiculées ou non, 3-5 septées dont les dimensions oscillent entre 25-40, moyenne 30-35.

En conséquence la forme *L. Hederæ* Fückel n'est pas autonome et, telle qu'elle est décrite au Sylloge, ce n'est qu'un avorton du type moyen qui ne mérite que la mention *minor* de ce type. On peut constater que c'est à peine si les écarts de dimensions la justifient. BERLESE n'en tient aucun compte et il n'a pas tort.

Il résulte de ce premier examen que toute espèce de différenciation par l'hôte, ainsi que l'exige une systématique aux abois pour les *Sphærella* et *Didymella*, conduira au gâchis le plus complet par abus des vocables, destinés à faire croire à la précision là où les faits ne montrent que variabilité et contingence. C'est ce qu'il est fastidieux mais utile de démontrer. Nous espérons par là soulager la conscience de certains mycologues qui, désespérant de la détermination, jettent tous leurs *Lophiotrema* par la fenêtre. Cette détermination n'est pas mauvaise. Elle est sûre.

II. — Les « espèces » du genre.

Strictement, sur le terrain des faits, au point de vue sporal, les *Lophiotrema* forment une série continue, à termes oscillants, de *L. Mollerianum* (Wint.) Berl. et Vogl., spores 14-16, à *L. Thumenianum* (Speg.) Sacc., spores de 60-65. Elles sont munies de 4 à 12 guttules et peuvent rester à ce premier stade ou réaliser, tardivement en général, 3 à 10 cloisons. La zone est plus ou moins persistante, souvent elle fait défaut au stade

(1) *Bull. Soc. Myc. Fr.*, T. V, p. 53.

cloisonné. La morphologie de la spore est identique dans la série.

C'est sur ces données principales que la taxonomie a la prétention de spécifier les individus qui seront des espèces. Elle y joindra la description du périthèce et le nom de l'hôte. Il n'y a, comme je l'ai dit maintes fois, aucune conclusion à tirer du mode de stationnement du périthèce sur l'hôte pas plus que de la forme de l'ostiole. Reste la valeur spécifique de l'hôte lui-même, c'est-à-dire la distinction d'une espèce par sa situation dans l'espace. Nous avons vu *a priori* par l'exemple du Lierre que cette spécification est peu satisfaisante. Nous allons l'examiner de plus près sous forme de proposition.

Première proposition. — La coïncidence de plusieurs formes de *Lophiotrema* sur même support, soit en connexion, soit séparées dans l'espace, peut être interprétée dans le sens d'états différents de la même forme ou variantes de cette forme et constitue une « espèce » collective.

Prenons les individus qui fréquentent le Saule :

<i>L. gloniospora</i> sp.	12-18 = 6-7	Guttules	Septa	1 (spurié, avorton).
» <i>duplex</i>	» 18-23 = 5-7	4	»	3
» <i>forojuliensis</i>	» 20 = 7-8	2-4	»	1
» <i>nucula</i>	» 20-23 = 5-8	2-4	»	3
» <i>bonariensis</i>	» 20 = 8	4	»	1 (zône).
» <i>fluviatilis</i>	» 20-23 = 5-6	»	»	1
» <i>Exsic. Chen.</i> 105,	23-28 = 7	4-6	»	1 (zône).
» <i>crenatum</i>	24-35 = 5-7	4-6	»	3

Formons avec cela *Lophiotrema salicis*, « espèce » avec quelques variantes quantitatives et un avorton comme pour l'espèce du Lierre. nous pivotons encore autour de *crenatum* comme forme typique. Or *crenatum*, ou sa synonymie, est aussi bien le type de la forme que nous pouvons établir sur l'hôte A, B, C, D, etc. Chose plus grave, et qui ruine l'autonomie de *L. salicis*, c'est que nous retrouvons ses variantes avec le même vocable sur des hôtes différents. Ainsi il n'y a pas plus d'espèce (forme) type que de variantes propres à cette forme ou espèce. Ces variantes même n'ont qu'une existence purement nominale et leurs noms sont facilement interchangeables tels par exemple *L. nucula*, *duplex*, *Hederæ*, *fluviatilis*, *pygmæum*.

Nous avons choisi au hasard l'exemple du Saule, on pourrait aussi bien arriver au même résultat sur d'autres supports.

CONCLUSION. — Il est impossible d'admettre l'espèce de support.

Deuxième proposition. — On peut établir l'autonomie des formes grâce à l'état de développement de la spore, son cloisonnement, ses dimensions.

C'est un procédé usité bien que contredit formellement par l'ontogénèse de la spore. Il est basé sur l'état de la spore au moment de la récolte. On s'aperçoit, par exemple, qu'il est absurde de créer un genre *Bovilla* qui est fondé sur l'état cylindrique de la spore plus ou moins prolongé chez les *Lasiosordaria*. En revanche, si l'on récolte *Lisea*, si typique par ses périthèces, avant le cloisonnement de la spore, on en fait un « genre » nouveau : *Lisiella* ! L'état jeune de *Melanconis populina* est genrifié sous le nom de *Cryptosporella populina*. C'est absurde, mais cela n'est rien quand on applique ce système au genre *Lophiotrema* dont les spores au début guttulées, avant l'apparition des septa, sont indifféremment ensuite 1 à 5 septées et cela très tardivement, comme tout le monde le sait. On peut penser que cela arrêtera les faiseurs d'espèces ; c'est mal connaître les gens atteints de la diathèse analytique, psychopathie contagieuse et stérilisante. Nous venons d'assister à la naissance d'un *Lophiosphæria Sedi* (Hanzl.) Sacc. qui est d'un « autre genre » que *L. Sedi* (Fuck.) Sacc., parce que les spores ne sont pas encore septées ! Ainsi non seulement on prétend donner un nom à chaque individu, mais l'individu porte un nom différent suivant son âge. Le fœtus s'appelle A, l'enfant B, l'adulte C, le vieillard D.

Cela n'embarrasse point les taxonomistes qui se jouent de toutes les contingences qu'ils fixent par des noms nouveaux. Alors qu'il est si difficile de spécifier une forme pourvue de nombreux synonymes, ils y rattachent une variété avec un aplomb surprenant. *L. vagabundum* a une autonomie virtuelle très élastique : cela n'empêche pas qu'on y rattache une variété *Hydrolopathi*. « *A typo sat ludibundo* [dont acte] *præcipuè dignoscitur peritheciis paulo majoribus, 03-05. et magis prominulis, ostiolo minus compresso* » ! (Syll., XXII, p. 549). Il serait intéressant de savoir si précisément ce « ludibondisme » ne porte pas sur les caractères différentiels invoqués. Le Sylloge est pince-sans-rire.

Voici les formes à spores 4-guttulées ou triseptées, avec ou sans zone, dont les dimensions sont $20-25 = 4-5$ ou $22-25 = 4-6$ (Rehm, *loc. cit.*) Elles répondent toutes au complexe *L. vagabundum* :

<i>L. culmifragum.</i>	<i>L. nuscula</i>
<i>Scrophulariæ</i>	<i>Loniceræ</i>
<i>incisum</i>	<i>intricata</i>
<i>Arundinariæ</i>	<i>radicans</i>
<i>fluviatilis</i>	<i>rubidum</i>
<i>Stenogramma</i>	<i>Ligustri</i> (Nke)
<i>leucosporum</i>	<i>Spirææ ulmaricæ</i> Lehm.
<i>glandium.</i>	<i>Hederæ</i> Fuck.

Que penser de l'autonomie de ces soi-disant individus ? — Les trois formes *radicans*, *rubidum*, *Ligustri* ne diffèrent pas de *vagabundum* pour BERLESE. Nous avons vu que *nucula* et *Hederæ* changent de nom suivant le support. Il n'y a pas lieu de faire exception pour les autres qui sont dans le même cas. Ici le nom de l'hôte sert de prétexte au vocable nouveau et cette conception est inacceptable.

Le Dr REHM, dans son travail sur les Platystomées, essaie de mettre un peu d'ordre dans le gâchis et opère des réductions d'espèces qu'il met en synonymie ou relègue au rang de formes (variantes). Mais, pour attribuer des variantes à une forme, faut-il encore que celle-ci soit assez typique et cela sans contestation. Faute de pouvoir préciser dans l'imprécisable, on arrive à un tel flottement que l'incertitude subsiste plus « précise » que jamais. Pour le célèbre mycologue, la forme *Ligustri* Nke, spores $22-25 = 3-4$, dépend de *crenatum* et la forme *Ligustri* (*exsic.* Syd., 1555) sur *Syringa* et *Sambucus*, spores $24-30 = 6-7$, dépend de *præmorsum*. On pourrait tout aussi bien rattacher *Ligustri* Nke à *vagabundum* d'après les dimensions des spores. Il n'y a plus d'illusions à se faire sur l'autonomie de *crenatum* qui est synonyme de *præmorsum*. Voici, toujours dans le même travail, une forme *Spirææ* Lehm. qui est rattachée à *vagabundum*, une forme *Spirææ* Peck (sur *Sambucus* et *Syringa*) à *præmorsum*. Les spores de la forme de Peck mesurent $40-56$ avec 8 guttules ou 7 cloisons ; REHM donne les dimensions $35 = 6-8$ avec 5 cloisons. Il admet donc que les dimensions oscillent dans de fortes limites et se base plutôt sur l'identité du support, signe de nulle valeur spécifique qui ne peut créer que des présomptions, se référant plus ou moins à un type de « dimensions spo-

rales ». Si j'attribue mes exsicc. sur *Sambucus*, spores 6 gutt. 30-38 = 7-8, sur Spirée, spores 3-sept. 26-33 = 6-7, au type *præmorsum*, type de dimensions moyennes, je suis conséquent avec moi-même ; mais si je range sous le même chef la forme de Peck 40-56 avec 7 cloisons, au lieu de la classer dans une section de la série qui réponde mieux à l'état de la spore, je tombe dans l'arbitraire le plus inexplicable, et cela parce que l'impression du support a été dominante. Il serait logique de mettre la forme de Peck à la suite d'*alpigenum*.

Et je suis dans la logique en rangeant sous la rubrique ou type *præmorsum-angustilabrum* une série de formes appendiculées 6 guttulées 3-5 septées 25-35 = 6-8, que j'ai trouvées sur les supports suivants : *Deutzia*, *Sambucus*, *Spiræa gracilis*, *Rhododendron*, *Persica*, *Betula*, *Wegelia*, *Prunus spinosa*, *Araucaria*, *Mahonia*, *Ulmus*, *Salix*, *Lonicera*, *Fagus*, *Robinia*, *Juglans regia*, *Genista*, *Ulex*, *Pirus*, *Rubus idæus*, *Hedera*, *Laburnum*.

CONCLUSION. — Il est impossible d'établir l'autonomie des formes à cause de leur parfaite continuité. Quelques-unes, seules, peuvent être reconnues ; d'autres, en petit nombre, sont réellement typiques. Les formes continues se groupent autour d'un « type », pure abstraction représentant une moyenne, et non autour d'une « forme typique » qui fait défaut. Il n'y a pas d'autre solution possible. L'échafaudage taxonomique actuel des *Lophiotrema* est un défi au sens commun parce qu'il se paye simplement de mots. Cette taxonomie puéile et pédante ne fait pas même illusion à ceux qui s'évertuent à l'appliquer. Ils s'aperçoivent de ses inconséquences et ne sauront gré d'en montrer le ridicule ; cela leur épargnera les fastidieuses recherches qui m'ont permis de poser la question sous son véritable jour.

Classement. — Le nom de *Lophiotrema* évoque de suite l'image d'un périthécé typique contenant des spores de morphologie identique, régulièrement guttulées ou pluri-septées, hyalines, avec ou sans zone appendiculée. Le nombre des cloisons conditionnées par le chiffre des guttules est le seul « caractère » qui permette, dans la série continue des formes de *L. Mollerianum* à *L. Thümenianum*, de dégager arbitrairement des étalons métriques coupés dans la série et quelques formes « notables » qui sont à peu près déterminables. Voilà le fait très net qui résulte de l'étude du genre.

Les formes notables (déterminables) prennent place dans la section qui correspond à leurs dimensions sporales. Ce que nous appelons les formes spéciales, différenciées autrement que par les spores seules, suivent la même règle, à moins que l'on préfère en faire une section à part. Il y en a trois : *L. viburni* Rich., *L. inaequale* Chen., et *L. bissysedum* (*Gloniella byssiseda* Crn.), qui donnent une physionomie de genre « présentable » aux *Lophiotrema*. Sans ces formes, le genre, d'après notre formule (2) $A, A_1, A_2, A_3, \dots, A_n$, n'est qu'une espèce très vaste, collective, représentée par « A » *Mollerianum*, et finissant à « A_n » *Thümenianum*. Les indices ne spécifient que des dimensions sporales. Toute forme correspondant métriquement à A_x , indice de la série, sera donc un type arbitraire choisi pour type de section, sans être pour cela une forme typique. Ce ne peut être une forme typique, car elle est plus ou moins riche en synonymes et elle ne diffère pas essentiellement, même métriquement, de celles qui la précèdent ou qui la suivent. Elle représente seulement un symbole de dimensions. Libre à chacun de la considérer comme type d'espèce. A ceux qui croient mordicus à l'espèce individu nous conseillons l'étude des *Lophiotrema* et des *Sphaerella*. S'il leur reste des doutes sur sa faillite, qu'ils continuent à étudier les *Melanomma*, les *Platystomées*, les *Choniochaeta* et en désespoir de cause les *Mollisia*, non pas dans les descriptions des auteurs, mais sur nature, je leur garantis qu'ils finiront par trouver le repos en collectionnant des timbres-poste : c'est plus cher, plus précis, mais moins encombrant et moins puéril.

Nous donnons ci-dessous un classement succinct par sections comprenant les formes notables et spéciales. Il n'est pas génial mais simplement pratique parce qu'il résulte de l'examen direct de la situation.

Le genre *Lophiotrema* est « une espèce » formée des stades hyalins des *Lophiostoma* pour une grande part. Il contient quelques formes qui paraissent fixes et qui seules justifient sa prétention au genre.

Nous ne ferons pas rentrer dans le genre *L. massarioides* Sacc., synonyme de *Lophiostoma simile* Nke., et *Lophiotrema auctum* Sacc., synonyme de *Lophiostoma appendiculatum* Fuck., à cause de leurs spores fucescences. Je les ai toujours trouvées telles sur *Ulmus*, *Berberis*, *Symphoricarpos*, *Viburnum opulus*, avec 7 à 10 cloisons et parfois deux cloisons en V au sommet (*L. auctum*). Ce sont presque des attributs de *Platystomum*.

Nous réintégrons la forme de RICHON, *Lophiotricha Viburni*, dans le genre ; nous y ajoutons, sous le nom de *L. byssisedum* (Crn.) Chen. la forme *Glonellia byssiseda* (Crn.) Sacc., pour les raisons que nous développons plus loin et *Lophiotrema inæquale* Chen., forme nouvelle.

Genre *Lophiotrema*.

Périthèces de la famille. Asques élongés, paraphysés, octospores ; spores oblongues biconiques ou fusoides, hyalines, parfois fuscées hors de l'asque, 4-8-guttulées, 3-10-septées, avec ou sans zone appendiculée.

Section I.

Spores 4-guttulées, 3-septées, 15-30 (Moy. 25).

Type : *L. vagabundum* (ou synonymes).

Formes notables : *L. sedi*, *L. diminuens* (*Lophiosphæra Fucikelii*). Cette section comprend des formes herbacées et caulicoles n'ayant que le « critère » du support comme valeur : *Mollerianum*, *Cenotheræ*, *Hederæ*, *gloniospora*, *pulveracea*, *pygmæum*, etc... à supprimer.

Forme spéciale : *L. byssisedum*.

Section II.

Spores 4-8-guttulées, 3-5-septées, 25-40 (Moy. 30-35).

Type : *L. præmorsum* (ou synonymes).

Forme notable : *L. myriocarpum*.

Comprend un très grand nombre d'individus indéterminables : *Winterii*, *viticola*, *Artemisiæ*, *Curreyi*, *pingue*, *Helichrysi*, *littorale*, etc... à supprimer.

Formes spéciales : *L. Viburni* (*Lophiotricha*). - *L. inæquale*.

Section III.

Spores 8-10-guttulées, 5-11-septées, 40-70 (Moyenne 45-50).

Type : *L. alpigenum*.

Comprend quelques variétés métriques : *antarcticum*, *Loniceræ* Peck., *argentinum*, *Antillarum*, *Cadubriæ*, *Thümenianum*.

*
*

La morphologie générale du périthèce est soumise dans chaque forme aux conditions dans lesquelles il se développe. Quand

il est immerse, la crête ostiale horizontale ou courbe, lisse, crénelée, ondulée, acquiert un grand développement relativement au corps. Quand il est semi-immersé, la crête se réduit, devient rectangulaire ou triangulaire, simulant de champ un col effilé. Si le développement est superficiel, l'ostiole, toujours réduit, s'épanouit et parfois s'ovalise à maturité, forme goulot, ou garde l'aspect quadrangulaire et petit des *Platystomum*. Il peut disparaître complètement et être remplacé par une simple fente, comme on le voit dans *L. inæquale* Chen., ou simuler une crête bordée de lèvres visibles comme dans *L. byssisedum*. Dans certaines petites formes herbicoles adhérentes au support, l'ostiole, atypique, est représenté par une ouverture ronde ou ovale, en goulot, qui sans type défini peut faire croire à un *Metasphæria*.

Dans le déluge de formes inspecifiables qui composent le genre *Lophiotrema*, c'était une bonne fortune de trouver la particularité de la zone des spores. Aussi s'empressa-t-on de mettre ce phénomène sous le parrainage de deux botanistes, et deux genres nouveaux *Lambottiella* et *Vivianella* furent créés. Ils ne répondent ni aux besoins de la cause, ni à la réalité des faits. La zone est fugace ou persistante, absente ou présente dans la même forme. Elle est d'autant plus épaisse qu'elle entoure des spores plus jeunes, et sur les spores âgées elle persiste parfois sous forme d'appendices difficiles à apercevoir. Elle est absolument facultative et non constante dans la même forme, c'est ce qui résulte d'une façon formelle de mes recherches et de celles de M. BERLESE.

DOCUMENTS.

Lophiotrema byssisedum (Crn.) Chen:

SYN. : *Gloniella byssiseda* (Crn.) Sacc. — *Mytilinidion byssisedum* Crn. Fl. Fin., p. 30. et Syll., I, p. 767.

VAR. — *Sporidiis navicularibus distichis 3-sept. 4 gutt. hyalinis* ; *in ligno emortuo Salicis et Betulæ*, Finistère. (CROUAN).

Sporidiis distichis 1-3 sept. 4-gutt., medio subconstrictis 13-20 = 5-6. ; *in ramis Coryli*, Normandie (MALBR.), in Bull. Soc. myc. Fr., 1888, p. XXXIII.

Sporidiis distichis 1-sept. 4-gutt., 20-25 = 6-7: in cortice (?), Rigny, Saône-et-Loire (FLAGEOLET).

Sporidiis distichis hyalinis 1-sept, 2-4 gutt. medio constrictis, strato mucoso crasso utrinque in caudam conicam 5-6 μ producto, donatis, 15-20 = 6-7. — In caulibus emortuis udis Viburni tini ; ad basim Rosæ caninæ, Morlaix, Finistère (CHEN.) ; in ramis Salicis immersis, Touvois, Loire-Inférieure (PELÉ).

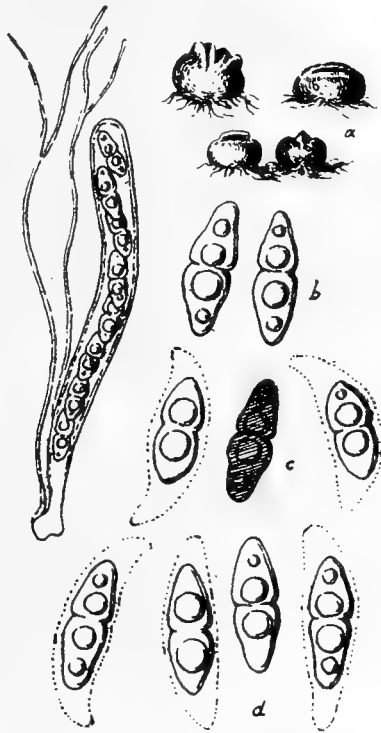


FIG. 7.— *Lophiotrema byssi-redum*.

a, aspect des périthèces et de l'ostiole ; b, spores nues ; c, spores appendiculées sur Saule, dont une colorée ; d, sur *Viburnum*.

Obs. — La présence d'une zone hyaline appendiculée n'avait pas été jusqu'ici signalée dans cette forme si typique par son subiculum. La zone semble en rapport avec la jeunesse de la spore, mais elle est fugace et nombre de spores en sont dépourvues. Dans aucun des échantillons observés nous n'avons pu constater le cloisonnement 3. Souvent même des spores mal venues n'ont que deux grosses guttules et le septum n'est que virtuel au niveau de l'échancrure. Il n'y a pas d'erreur possible sur la personnalité de la plante. La question de la zone, ainsi

mise en évidence, prouve que celle-ci est facultative et démontre le néant des genres *Vivianella* et *Lambottiella* basés sur une disposition inconstante.

Les périthèces sont très variables de forme : quadrangulaires aplatis, oblongs, ovales, coniques obtus, ou presque sphériques. L'ostiole est représenté par une fente linéaire bordée par deux lèvres plus ou moins marquées. Entre elles s'élève l'ostiole parfois nettement en crête linéaire.

Le périthèce des *Gloniella* est hystériforme et allongé. Il nous a semblé que l'exemple de *Lophiotrema inæquale* confirmait notre opinion sur le genre réel de *Gl. byrssidata*, même en ne tenant pas compte du type des spores caractéristiques.

Lophiotrema inæquale Chen. (*forma nova*).

Peritheciis 3-500 μ . *dense gregariis, rugosis, hinc inde mycelii fusci hyphis institis, epidermice tectis denique liberis, sphæroideis, basi applanatis v. obtuse conicis, recte rima vix vel non marginata percursis, quandoque (junioribus) astomis. Ascis paraphysibusque generis, Sporidiis 6-guttulatis, 3-5 septatis, utrinque hyalino appendiculatis v. nudis.*

Hab. in cortice Rubi-Idæi, Termignon, vallée de l'Arc (FLAGEOLET).

OBS. — Par ses dimensions sporales cette forme se rattache au type *præmorsum* dont elle s'éloigne ainsi que des autres types de section par son absence d'ostiole typique. Cette anomalie ne suffit pas pour créer un genre nouveau, le critère morphologique est trop précis chez les spores. Ici, comme dans la forme précédente, les spores ne sont pas *toutes* appendiculées. Autre argument contre ce « caractère » de genre. Nous ferons remarquer, sans plus, la coïncidence de la régression de l'ostiole typique chez ces deux formes avec le développement superficiel du périthèce dès son origine.

(A suivre).

*Notions de Technique Microscopique. — Application
à l'Etude des Champignons,*

Par M. Fernand MOREAU.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
Préliminaires.....	137
Introduction.....	139
CHAPITRE I. — Le Microscope.....	141
Statif. — Lentilles. — Entretien du microscope. — Disposition du microscope pour l'emploi.	
CHAPITRE II. — Etude microscopique rapide d'un Champignon.	148
Montage rapide d'une préparation grossière. — Montage rapide d'une préparation plus soignée. — Emploi de réactifs colorants simples : coloration par l'iode, emploi de l'acide osmique, emploi du bleu polychrome. — Dessin ; chambre claire. — Mensuration ; dessin à un grossissement donné. — Conservation d'une préparation rapide.	
CHAPITRE III. — Etude des noyaux des Champignons.....	163
Fixation : picroformol, alcool. — Inclusion dans la paraffine. — Pratique des coupes au microtome. — Collage et séchage des coupes. — Elimination de la paraffine. — Coloration : hématoxyline au fer de Heidenhain. — Montage au baume. — Examen. — Résumé des opérations.	
CHAPITRE IV. — Etude du protoplasme des Champignons.....	185
Corpuscules métachromatiques : coloration par le bleu poly- chrome. — Mitochondries et chondriocontes : le microscope ; fixation (Altmann ou liquide IV de Regaud) ; de la fixation à la coloration ; coloration : fuchsine acide ou hématoxyline ferrique ; examen.	

PRÉLIMINAIRES.

Nous aurions été heureux, quand nous avons commencé à faire de l'histologie et de la cytologie, de trouver sur notre table d'étudiant un Manuel simple renfermant tout ce qui est nécessaire pour une première initiation aux procédés de la Technique microscopique. C'est ce Manuel que nous avons essayé d'écrire

à l'intention de ceux qui débutent dans l'emploi du microscope et dans la pratique des préparations microscopiques.

Nous avons rédigé ces Notions de Technique microscopique en vue de leur application aux recherches mycologiques ; c'est sans doute parce que, dans l'enthousiasme des belles découvertes que M. DANGEARD venait de faire dans l'étude cytologique des Champignons, nos premières recherches ont été, sur ses conseils, dirigées vers ces végétaux dont l'étude intime a conservé pour nous le plus vif intérêt, mais les procédés que nous indiquons sont d'une application assez générale pour que ce petit ouvrage soit également utile à celui qui voudra les étendre à d'autres objets que les Champignons.

On remarquera que les appareils et les produits dont nous conseillons l'emploi sont préparés et fournis par des constructeurs et des fabricants français ; sans méconnaître la valeur des progrès réalisés par les industries de nos concurrents, on sera satisfait de savoir qu'aucun d'eux ne détient le monopole exclusif des produits nécessaires aux recherches microscopiques ; en particulier, on peut, en suivant les indications de ce Manuel, n'employer que des produits de notre industrie nationale.

L'étude cytologique des Champignons a fait depuis un quart de siècle des progrès considérables ; ils ont conduit à une rénovation de nos idées sur la structure, la reproduction, la sexualité, la phylogénie de ces végétaux ; ils ont eu sur nos idées générales en Biologie une répercussion incontestable. Il nous est agréable de constater que c'est en France que la plupart de ces progrès ont été accomplis ; les idées dangeardiennes ont exercé une influence féconde en provoquant des recherches, de tendances souvent contradictoires, mais dont les résultats non contestés ont enrichi nos connaissances sur la cytologie des Champignons. Il est singulier de constater que le plus grand nombre de ces travaux sont dûs à des auteurs étrangers. Tout en accueillant avec satisfaction toutes les acquisitions nouvelles de la science, de quelque origine qu'elles proviennent, nous serions heureux que les jeunes chercheurs français trouvent dans ce Manuel un encouragement à se livrer à des recherches cytologiques sur les Champignons et à ne pas laisser aux travailleurs étrangers le bénéfice exclusif des idées qui sont nées dans notre propre pays.

INTRODUCTION.

L'étude approfondie des Champignons nécessite aujourd'hui la connaissance des techniques microscopiques : les Champignons inférieurs, par leur petite taille, échappent aux procédés usuels d'investigation et exigent l'emploi du microscope ; quant aux Champignons supérieurs, si leur étude macroscopique fournit des documents essentiels, il est souvent nécessaire de faire suivre cette étude première d'un examen microscopique. L'observation d'organes minuscules des Champignons, en particulier l'étude des spores dans leur nombre, leur forme, leurs dimensions, est de la plus grande utilité dans bien des cas pour déterminer un Champignon. Il est donc souvent utile et parfois même nécessaire au systématique de savoir monter une préparation microscopique rapide au cours d'une détermination, de savoir la conserver comme document de comparaison, enfin de savoir dessiner exactement les organes étudiés et en pratiquer la mensuration précise. Les premiers Chapitres du Travail que nous présentons ici répondent à ces besoins et renferment l'exposé des procédés les plus simples qui permettent de faire l'examen microscopique élémentaire d'un Champignon.

Dans les Chapitres suivants nous apprendrons à faire l'étude du contenu cellulaire, protoplasme et noyaux. Cette étude nécessite une installation plus complète que la précédente et une connaissance plus étendue de la technique microscopique. Aucune des pratiques qui permettent d'étudier l'histologie et la cytologie des Champignons n'est propre à ces végétaux ; il suffirait de se reporter aux ouvrages généraux de technique histologique ou cytologique (1) ; mais le débutant y est souvent perdu dans la multitude des procédés et des formules qui lui sont offerts. Chaque matériel mérite une technique spéciale, mais seuls de nombreux essais, des succès bien interprétés, l'expérience acquise au cours des efforts antérieurs fournissent des indications sur le choix *a priori* de la technique convenable. Sur quoi s'appuiera le débutant pour fixer son choix ? Le but des derniers Chapitres de ce Travail est de lui fournir des procédés qui devront toujours réussir et conduire sûrement à un résultat satisfaisant. Ce n'est pas que nous conseillons de limiter

(1) Nous recommandons tout spécialement l'ouvrage suivant :

M. LANGERON. — Précis de microscopie, 2^e éd., 821 p., Paris, Masson, 1916 : 12 francs.

Les prix fournis dans ce Travail, à titre de simple indication, s'entendent toujours des prix d'avant-guerre.

à ceux que nous indiquerons les procédés à employer, mais nous pensons qu'il faut offrir au débutant un mode opératoire sûr qui lui permette de se familiariser avec l'objet de ses recherches et avec les procédés généraux de la technique microscopique. Il pourra ensuite aborder la recherche de techniques nouvelles, plus difficiles à réussir ou spécialement appropriées au matériel étudié. Le présent Manuel ne se substitue pas, dans notre pensée, aux Traités de microscopie ou de technique histologique ou cytologique : il ne s'étendra pas sur la théorie des méthodes qu'il indiquera ; il n'énumèrera pas des formules nombreuses ; il ne proposera que des procédés éprouvés, devant donner un résultat dans la plupart des recherches ; il mettra le débutant à même de tirer parti des ouvrages de technique étendus et, dans l'étude de chaque cas particulier, d'en acquérir une connaissance déjà assez profonde pour être en mesure de répondre à la plupart des problèmes immédiats que pose l'étude de la structure fine d'un Champignon.

Pour faciliter notre exposé, nous prendrons souvent, dans les pages qui suivent, un exemple concret ; le lecteur fera aisément la part de ce qui lui est propre dans notre description et de ce qui s'applique aux Champignons en général.

Nous lui conseillons de toujours faire précéder l'étude microscopique d'un Champignon de l'étude macroscopique. Celle-ci est fondamentale, primordiale. L'étude des caractères les plus immédiatement visibles doit toujours précéder celle des caractères cachés. Un Champignon sera donc étudié d'abord dans sa forme, sa couleur ; il sera bon d'en conserver un échantillon, un dessin d'ensemble, une aquarelle, une photographie ; on le cultivera (1), s'il est possible. On abordera ensuite l'étude microscopique en employant les moyens que nous indiquons dans notre Chapitre II. Alors seulement on appliquera les procédés compliqués propres à l'étude du contenu cellulaire (Chapitres III et IV). L'étude des noyaux, plus simple, sera faite la première, puis viendra celle du protoplasme. On ne manquera pas, toutes les fois que cela sera possible, de s'assurer de la réalité des structures observées dans les préparations fixées et colorées par une vérification sur le vivant. On peut s'étonner que nous ne conseillions pas de faire l'étude sur le vivant des structures fines avant leur étude sur des pièces fixées, c'est que l'examen

(1) On trouve dans P. DOP et A. GAUTIÉ, Manuel de technique botanique, 534 p., Paris, DE RUDEVAL, 1909 (7 fr. 20), les indications utiles pour la préparation des milieux de culture et les procédés employés pour obtenir des cultures pures de Champignons.

des cellules vivantes est beaucoup plus difficile que celui des protoplasmes après fixation et coloration : c'est ainsi, par exemple, que l'emploi de l'ultra-microscope et de l'éclairage à fond noir sont très délicats ; l'interprétation des aspects observés par ces procédés offre de grandes difficultés : nous n'en parlerons pas dans ce Travail destiné exclusivement aux délégués.

CHAPITRE I.

Le microscope.

Le microscope (1) (fig. 1) est un instrument coûteux ; on ne saurait apporter trop de soin à son achat. On peut s'adresser avec confiance à quelques-unes de nos grandes maisons (2) de construction et de vente de bons microscopes ; on se procurera leurs catalogues, très illustrés, renfermant la description des modèles en vente et on se décidera suivant ses besoins et ses moyens.

Nous conseillons au micrographe dont les ressources sont limitées l'achat d'un *statif* moyen et d'une combinaison simple d'*objectifs* et d'*oculaires* qu'il accroîtra par la suite au fur et à mesure que ses moyens le lui permettront ou que ses recherches l'exigeront.

Statif.

On demandera un *statif* (3) pourvu d'un *revolver* (4) pour y

(1) Nous parlerons souvent, dans les pages qui suivent, d'instruments dont la description entraînerait à de longs développements. Le plus souvent nous nous contenterons d'en présenter une figure, persuadé qu'un dessin est souvent beaucoup plus instructif qu'un texte étendu.

(2) Maison Nachet, 7, rue St-Severin, Paris.

Maison Stiassnie (ancienne Maison Véricq), 204, boulevard Raspail, Paris.

(La Maison Poulenc, 122, Boulevard St-Germain, Paris, mettra très prochainement en vente des microscopes construits par elle).

(3) On choisira par exemple :

Le modèle n° 7 de Nachet construit spécialement pour travaux pratiques d'histologie ou de bactériologie, à platine circulaire mobile, à condensateur Abbe et diaphragme-iris, prix (sans revolver, sans oculaires, sans objectifs) : 150 francs.

Ou mieux le modèle n° 6 de Nachet (fig. 1), avec vis micrométrique à boutons sur le côté, condensateur Abbe et diaphragme-iris, prix (sans optique et sans revolver) : 175 francs ; ou mieux un modèle supérieur de Nachet.

Ou encore le modèle n° 7 de Stiassnie (fig. 2), dit modèle pour travaux histologiques courants, à platine fixe, avec condensateur Abbe, diaphragme-iris ; prix (sans le revolver, ni oculaires ni objectifs) : 140 francs.

Ou mieux le modèle n° 6 bis de Stiassnie, dit microscope moyen modèle, à platine mobile dans deux directions perpendiculaires, à vis micrométrique latérale, avec condensateur Abbe, diaphragme-iris ; prix (sans revolver, ni oculaires, ni objectifs) : 185 francs ; ou mieux un modèle supérieur de la même maison.

(4) Prix du revolver porte-objectifs : 20 à 30 francs.

visser deux ou mieux trois objectifs. Le pied anglais a plus de

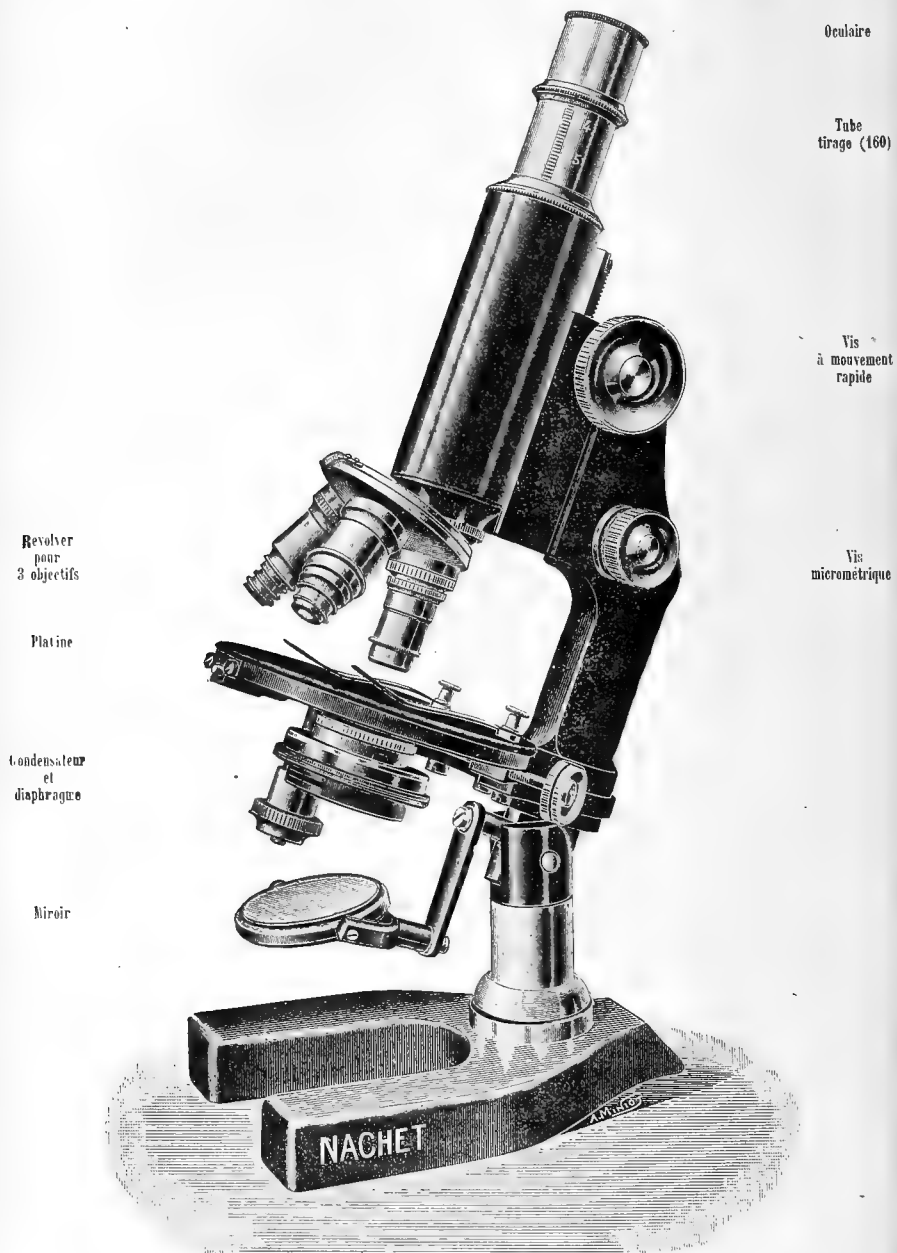


FIG. 1. — Microscope (modèle n° 6 de Nachet).

égèreté que le pied en fer à cheval, qualité appréciable en

voyage ; il doit à l'écartement de ses branches une grande stabilité ; si cependant ses branches sont trop écartées, elles deviennent gênantes pour le dessin à la chambre claire ; elles ne doivent pas dépasser très notablement la projection de la platine sur la table qui supporte le microscope. Il n'est pas nécessaire,

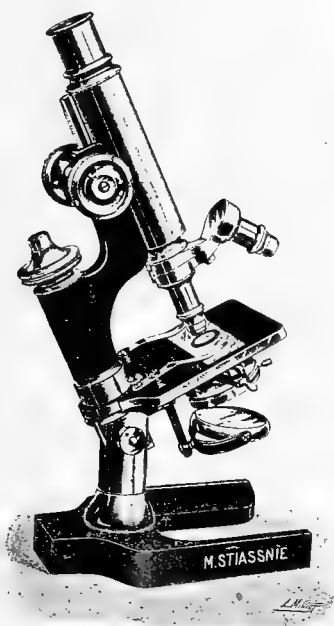


FIG. 2. — Microscope (modèle n° VII de Stiasnie).

si on ne veut pas faire de microphotographie avec une chambre noire horizontale, que la partie supérieure du statif puisse s'incliner en tournant autour d'une charnière.

La *platine* doit être large, pourvue de deux *valets* destinés à immobiliser les préparations. Il est commode qu'elle permette, au moyen de deux vis, de déplacer la préparation dans le champ du microscope ; de préférence, les déplacements se feront dans deux directions perpendiculaires.

Le *tube* du microscope sera formé de deux cylindres glissant l'un dans l'autre, ce qui permet d'éloigner ou de rapprocher l'oculaire de l'objectif. On mesurera le déplacement au moyen d'une division en millimètres dont le cylindre interne sera pourvu. Le constructeur indique généralement la "longueur de tube" qu'il vaut mieux réaliser pour l'observation en raison

de la netteté des images qu'elle fournit avec les objectifs fabriqués par lui et une épaisseur de lamelles donnée.

L'ensemble des tubes et des lentilles peut être déplacé au moyen de vis, l'une à mouvement rapide, l'autre à mouvement lent (vis micrométrique).

Le microscope sera muni, sous la platine, d'un appareil d'éclairage, pourvu d'un *miroir* à deux faces, l'une plane, l'autre concave, d'un *condensateur Abbe* et d'un *diaphragme-iris*.

Lentilles.

Pour le choix des *objectifs* et des *oculaires* nous proposons les combinaisons suivantes.

	MAISON NACHET	MAISON STIAESNIE
N ^o 1	Oculaire de Huygens n ^o 2. Objectif à sec n ^o 3. Objectif à sec n ^o 7.	Oculaire de Huygens n ^o III. Objectif à sec n ^o 3. Objectif à sec n ^o 7.
N ^o 2	Oculaire de Huygens n ^o 2. Objectif à sec n ^o 3. Objectif à sec n ^o 7. Objectif à immersion n ^o $\frac{1}{12}$	Oculaire compensateur n ^o 6. Objectif à sec n ^o 3. Objectif à sec n ^o 7. Objectif à immersion n ^o $\frac{1}{18}$
N ^o 3	Oculaire de Huygens n ^o 2. Oculaire compensateur n ^o 12. Objectif à sec n ^o 3. Objectif à sec n ^o 7. Objectif à immersion n ^o $\frac{1}{12}$	Oculaire compensateur n ^o 6. Oculaire compensateur n ^o 9. Objectif à sec n ^o 3. Objectif à sec n ^o 7. Objectif à immersion n ^o $\frac{1}{18}$

La combinaison n^o 1 permettra de faire les recherches du Chapitre II : la combinaison n^o 2, préférable à la précédente pour ces mêmes recherches, est propre à faire les recherches courantes relatives au noyau ; elle est à peine suffisante pour l'étude du chondriome ; enfin la combinaison n^o 3 permet toutes les recherches courantes de cytologie.

Les tableaux suivants qu'on consultera à la façon d'une Table de Pythagore indiquent les grossissements obtenus en associant

les oculaires et les objectifs (1) de ces différentes combinaisons; ces grossissements sont calculés pour une longueur de tube de 160 mm. et pour une vue normale.

Maison NACHET

		Oculaires	
		2	12
Objectifs	3	80	160
	7	550	1100
	$\frac{1}{12}$	800	1600

Maison STIASSNIE

		Oculaires		
		III	6	9
Objectifs	3	97	64	97
	7	621	345	621
	$\frac{1}{18}$	1728	960	1728

On construit sous le nom d'*objectifs apochromatiques* des objectifs plus parfaits que les objectifs ordinaires, dits *achromatiques*. Ces derniers, s'ils sont de bonne qualité, suffisent pour le travail courant. C'est spécialement pour les objectifs apochromatiques que les oculaires dits *compensateurs* sont construits; les objectifs apochromatiques doivent toujours être associés aux oculaires compensateurs. La réciproque n'est pas vraie; on associe avec avantage les oculaires compensateurs aux bons objectifs achromatiques à immersion.

Entretien du microscope.

Le microscope doit être maintenu dans un état de grande propreté, mis à l'abri de la poussière dans une boîte (2) ou mieux

(1) Les prix de ces oculaires et objectifs sont les suivants :

Maison Nachet :	Oculaire de Huygens n° 2.....	8 fr.
—	Oculaire compensateur n° 12....	30 fr.
—	Objectif à sec n° 3.....	20 fr.
—	Objectif à sec n° 7.....	40 fr.
—	Objectif à immersion n° $\frac{1}{12}$	15 fr.
Maison Stiasnie :	Oculaire de Huygens n° III.....	6 fr.
—	Oculaire compensateur n° 6....	18 fr.
—	Oculaire compensateur n° 9....	18 fr.
—	Objectif à sec n° 3.....	22 fr.
—	Objectif à sec n° 7.....	38 fr.
—	Objectif à immersion n° $\frac{1}{18}$	180 fr.

(2) Une boîte de la taille convenable est le plus souvent livrée par les constructeurs de microscopes en même temps que le statif.

sous une cloche (fig. 3) pour être prêt à servir au moment où on en a besoin. On n'abandonnera jamais un microscope muni d'un objectif sans qu'il soit en même temps pourvu d'un oculaire; on évitera ainsi la chute de poussières dans l'objectif. Les objectifs et les oculaires seront, s'il est besoin, essuyés avec précaution pour éviter de les rayer; les objectifs salis accidentellement



FIG. 3. — Cloche à microscope,

par l'huile à immersion ou le baume du Canada seront essuyés avec un linge fin, très légèrement humecté de benzine. On traitera de même l'appareil d'éclairage. Il est recommandé aux débutants de ne jamais dévisser les différentes parties des oculaires ou des objectifs; s'il est besoin, on les fera visiter et nettoyer par le constructeur.

Disposition du microscope pour l'emploi.

Le microscope est installé, de préférence à demeure, sur une table solide, devant une fenêtre ne recevant pas la lumière directe du soleil.

On placera à la partie inférieure du tube du microscope un objectif faible (on reconnaît un objectif faible à ce qu'il porte un numéro peu élevé et à ce que le diamètre de la lentille inférieure est relativement grand) et, sans mettre d'oculaire, on regardera dans le tube en même temps qu'on déplacera le miroir de l'appareil d'éclairage, dont on utilisera la face plane, de façon à obtenir le maximum d'éclairement: on y parviendra aisément si le temps est clair et si on peut recevoir sur le miroir la lumière réfléchie par de gros nuages blancs. Pendant cet examen, le diaphragme-iris de l'appareil d'éclairage devra être largement ouvert et l'appareil d'éclairage lui-même sera placé aussi haut que possible sous la platine. On mettra ensuite l'oculaire à la

partie supérieure du tube et on pourra enfin apporter sur la platine la préparation à examiner.

Si la lumière du jour est insuffisante on peut faire usage de la lumière artificielle : lampe à gaz (manchon à incandescence), lampe à pétrole, lampe électrique. Si on reçoit directement sur le miroir la lumière d'une de ces sources, située à peu de distance du microscope, on emploiera sa face concave. On utilisera sa face plane si on interpose entre la source lumineuse et le miroir un écran translucide ou une lentille. L'écran translucide est aisément obtenu en collant par ses bords sur un cadre rigide de carton une feuille de papier transparent (papier à décalquer); son emploi fait disparaître l'ennui que cause la vue, dans le champ du microscope, de l'image de la source lumineuse (filaments incandescents de la lampe électrique, par exemple); on obtient le même résultat et un éclairage plus intense en plaçant entre la source lumineuse et le miroir un ballon d'environ 1 litre renfermant de l'eau pure ou de l'eau bleuie par un peu de sulfate de cuivre ammoniacal; le ballon est placé à 15 cm. environ de la source lumineuse et du microscope. Pour éviter que les yeux ne soient blessés par la lumière qui les frappe directement, il est recommandable de placer devant la source lumineuse un grand écran percé d'un trou circulaire devant lequel on met le ballon collecteur. Ce dispositif est excellent.

Pendant l'examen, on cherchera souvent à faire varier les conditions de l'éclairage. On augmentera ou on diminuera la quantité de lumière envoyée dans le microscope en ouvrant ou en fermant le diaphragme-iris. Si on se sert de la lumière du jour, on modifiera l'inclinaison du miroir.

Le tube doit être tiré à la longueur (généralement 160 ou 170 mm.) indiquée par le constructeur des lentilles, toutes les fois qu'on emploiera des lamelles d'épaisseur moyenne (170 μ) (on obtiendra cette épaisseur en mesurant l'épaisseur d'un paquet d'un certain nombre de lamelles et en divisant le nombre obtenu par le nombre des lamelles du paquet). Pour une épaisseur de lamelles atteignant 200 μ , on raccourcit le tube; on l'allonge pour une épaisseur inférieure à 120 μ . Le tirage du tube, sans importance avec les grossissements faibles, ne doit pas être négligé quand on travaille à un fort grossissement; cette règle supporte cependant une exception: nous verrons qu'il est permis, quand on veut obtenir un dessin à la chambre claire à un grossissement déterminé, de modifier temporairement le tirage normal du tube.

CHAPITRE II.

Etude microscopique rapide d'un Champignon.§ 1. — *Montage rapide d'une préparation grossière.*

Supposons que nous ayons affaire à un des Champignons en forme de coupe qu'on connaît sous le nom de Pezizes.

Avec la pointe d'un *scalpel* (1) (fig. 4), ou avec une *aiguille*

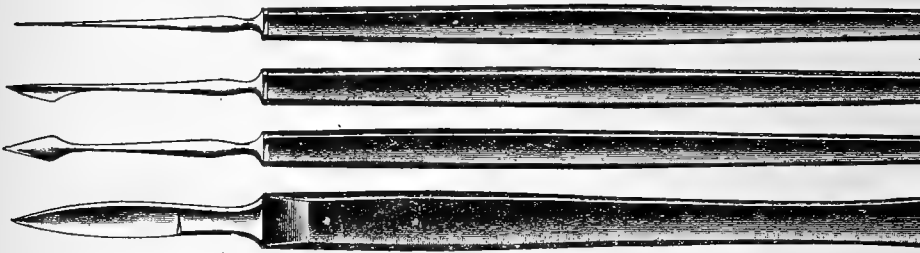


FIG. 4. — De haut en bas, 1'aiguille ordinaire, 2 aiguilles plates, 1 scalpel.

plate (fig. 4) râclons la surface concave de la coupe ou prélevons-en un morceau minuscule. Plaçons ce fragment sur une *lame* de verre de dimensions appropriées (fig. 5) ; à l'aide d'une *pipette* (fig. 6), recouvrons-le d'une goutte d'eau, puis d'une *lamelle* de verre (fig. 5). Pressons ensuite légèrement sur cette dernière pour obtenir l'étalement du morceau de Champignon. On prendra garde cependant de ne pas briser la lamelle et on évitera qu'une partie de la goutte d'eau ne vienne recouvrir sa face inférieure ; si cet accident arrivait, il faudrait enlever la lamelle et l'essuyer avec un linge propre avant de la remettre sur la lame.

La préparation étant ainsi montée, portons-la sur la platine

(1) Un assez grand nombre de maisons vendent des appareils et produits de Laboratoire. On pourra se procurer ceux que nous indiquons dans ce Manuel dans l'une des maisons suivantes :

ADNET, 26, rue Vauquelin, Paris.

COGIT, 56, boulevard St-Michel, Paris.

LEUNE, 28 bis, rue du Cardinal Lemoine, Paris (verrerie seulement).

POULENC, 122, boulevard St-Germain, Paris.

La lecture des catalogues, parfois luxueusement illustrés, de ces maisons est recommandable.

d'un microscope préparé comme il été dit précédemment, de sorte que le Champignon occupe le centre de son orifice, et re-

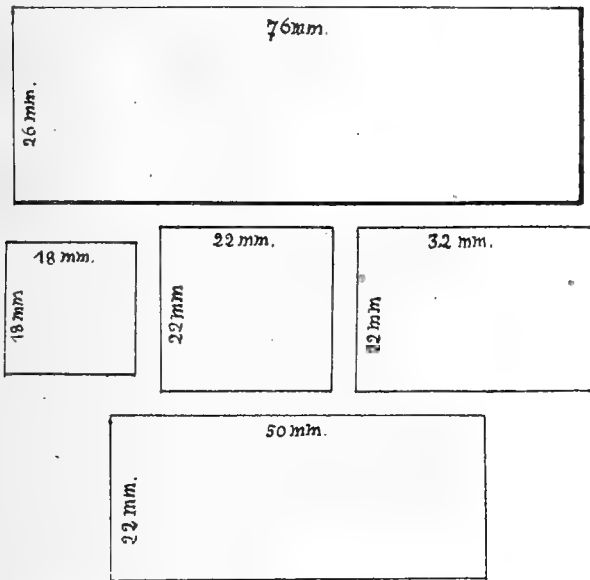


FIG. 5. — En haut, 1 lame porte-objet pour préparations microscopiques.
En bas, 4 lamelles couvre-objet.

gardons avec un faible grossissement : pour cela, ayant disposé le revolver porte-objectifs de telle sorte que l'objectif faible soit dans l'axe du tube, abaissons, à l'aide de la vis à mouvement



FIG. 6. — L'laçon à pipette.

rapide. le tube du microscope jusqu'à ce que l'objectif soit au voisinage de la préparation ; regardant alors dans l'oculaire, remontons le tube au moyen de la même vis par un mouve-

ment lent en surveillant l'apparition de l'image ; nous avons réalisé ainsi une mise au point approximative ; agissons maintenant sur la vis micrométrique pour obtenir par une mise au point plus parfaite une image tout-à-fait nette de la préparation. Déplaçons cette dernière de manière à amener au milieu du champ du microscope la partie qui présente le plus d'intérêt ou de commodité (les bords ou la région la plus claire) pour l'observation. On tiendra compte dans ce déplacement de ce que l'image, se faisant renversée, se meut en sens inverse de la préparation. Dans l'exemple que nous avons choisi on verra ainsi les asques — et on sera assuré que le Champignon étudié est bien un Ascomycète —, on comptera leurs spores ; enfin, entre les asques, on observera les paraphyses (fig. 7).

Au cours de l'examen il est bon de changer la mise au point au moyen de la vis micrométrique, afin de voir successivement les divers plans de la préparation. Il peut se faire qu'en cours d'examen le tube n'obéisse plus aux mouvements de la vis micrométrique ; en général, c'est que celle-ci est parvenue au bout de sa course ; on la ramène dans la position qui correspond à peu près au milieu de sa course, de sorte qu'elle puisse subir des déplacements dans les deux sens.

Pour avoir une connaissance plus complète du Champignon examiné, il faut faire usage d'un grossissement plus fort.

Si l'on dispose d'un objectif à sec fort, on opère comme nous l'avons fait précédemment avec l'objectif faible, en remarquant cependant que la distance de l'objectif à la préparation est plus faible que précédemment quand la mise au point est réalisée. La substitution de l'objectif fort au précédent se fait aisément grâce à une rotation du revolver porte-objectifs. Les déplacements de la préparation dans le champ du microscope se feront comme précédemment, mais avec plus de lenteur, un même déplacement étant d'autant plus amplifié que l'objectif employé est plus fort. C'est dans ce cas que l'emploi des vis qui font mouvoir la platine, si celle-ci est mobile, sera commode. Il y aura lieu ordinairement, quand on remplacera un objectif par un autre, de modifier l'éclairage, le champ étant moins éclairé avec un objectif fort qu'avec un objectif faible.

Enfin si l'on possède un objectif à immersion, on doit s'en servir en dernier lieu en tenant compte des indications suivantes : sans déplacer la préparation, dont les parties les plus intéressantes ont été amenées au centre du champ du microscope au cours des observations qui précèdent, posons sur la lamelle, au-dessus du centre de l'orifice de la platine une goutte d'huile de

cède à l'aide d'un fil métallique (ou d'une allumette) dont est muni le bouchon de la bouteille qui la contient. Disposons le

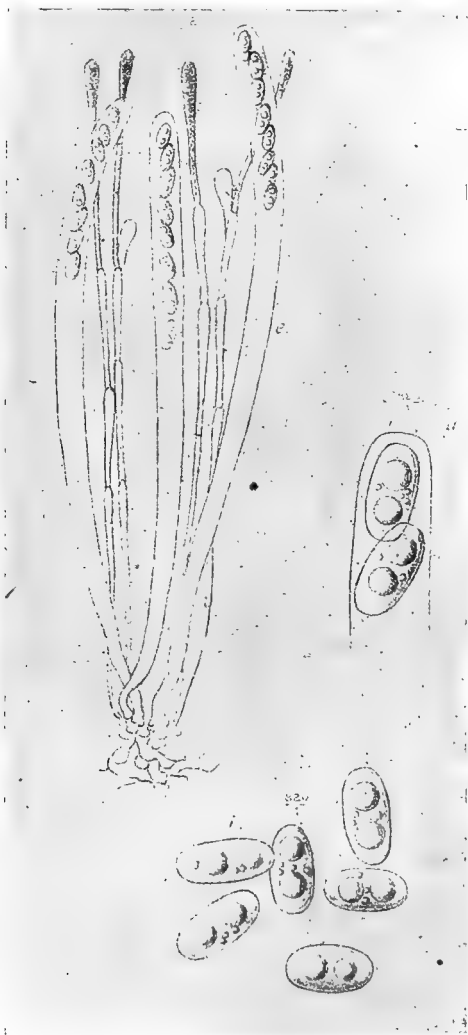


FIG. 7. — *Sarcosphaera coronaria* (d'après Boudier, *Icones mycologicae*, T. II, Pl. 302) ; en haut, asques et paraphyses (grossissement $\frac{225}{1}$) ; à droite, spores dans l'asque (gr. : $\frac{820}{1}$) ; en bas, spores en liberté (grossissement : $\frac{820}{1}$).

revolver porte-objectifs de telle sorte que l'objectif à immersion soit dans l'axe du tube. Abaissons celui-ci au moyen de la vis à mouvement rapide jusqu'à ce que l'objectif à immersion soit au contact de la goutte d'huile ; puis, avec précaution, abaissons encore un peu le tube du microscope de sorte que l'objectif touche presque la face supérieure de la lamelle ; cette opération doit être faite avec la plus grande attention ; une maladresse briserait la lamelle et pourrait détériorer la lentille inférieure de l'objectif. Regardant alors dans l'oculaire, relevons lentement le tube à l'aide de la vis micrométrique jusqu'à ce qu'apparaisse l'image et réalisons enfin au moyen de la même vis une mise au point parfaite.

Le micrographe habitué à l'emploi de l'objectif à immersion obtiendra une mise au point imparfaite en abaissant le tube du microscope à l'aide de la vis à mouvement rapide et en surveillant la venue de l'image ; il réalisera ensuite une mise au point parfaite avec la vis micrométrique ; le premier mouvement devra être fait, bien entendu, avec les plus grandes précautions.

Il y a lieu de répéter ici les observations que nous avons faites à l'occasion de l'emploi des objectifs précédents relativement aux modifications de la mise au point, de l'éclaircissement et au déplacement de la préparation dans le champ du microscope.

Soit avec l'objectif à sec fort, soit avec l'objectif à immersion, nous verrons les asques beaucoup plus gros que précédemment, nous constaterons sur des asques déjà vidés de leurs spores la présence ou l'absence d'un opercule ; les paraphyses nous montreront la forme de leur extrémité, aiguë ou en massue ; on notera si elles sont cloisonnées ou continues. Enfin nous distinguerons les détails de la structure des spores ; nous noterons leur forme sphérique, ovale, allongée, le caractère lisse de leur membrane ou ses ornements (verrues, aiguilles, réseau), enfin les caractères de leur contenu, pourvu ou non de vacuoles ou de gouttelettes d'huile, grosses ou petites (fig. 7)

Le même examen pratiqué avec une Agaricinée nous permettrait, par l'écrasement d'un menu fragment de lamelle, de reconnaître la présence et la forme des basides, celle des cystides, la forme des spores, la présence ou l'absence des ornements de leur membrane (aiguillons, pores germinatifs).

La même technique permet l'examen d'un Champignon inférieur ou celui d'une forme filamenteuse d'un Champignon supérieur. Les filaments sont dissociés avec des aiguilles (fig. 4) dans une goutte d'eau qu'on recouvre ensuite d'une lamelle. Pour éviter que les spores ne quittent les organes qui les ont formées

et ne se dispersent dans la préparation, on recommande de monter les filaments dans l'acide acétique ou l'acide lactique. On fera bien, pour observer les spores encore attachées aux conidiophores ou renfermées dans les sporanges, de prélever les Champignons dans les parties jeunes des cultures.

§ 2. — *Montage rapide d'une préparation plus soignée.*

Une préparation moins grossière est utile pour se rendre compte des rapports de position des asques et des paraphyses, des basides et des cystides, pour voir la base de ces organes et par suite connaître leurs dimensions.

On pratique dans le Champignon à étudier des coupes à l'aide d'un *rasoir de micrographe*. Ce rasoir (fig. 8) diffère d'un rasoir

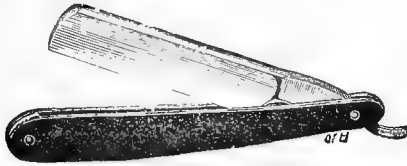


FIG. 8. — Rasoir de micrographe.

ordinaire en ce que l'une de ses faces est plane et l'autre concave. On veillera à ce que le rasoir soit bien tranchant et on le repassera ou fera repasser toutes les fois qu'il sera utile. Pour cela on promène, en appuyant légèrement, les deux faces du rasoir successivement sur une *Pierre à aiguiser* (fig. 9) mouillée



FIG. 9. — Pierre à rasoir.

avec de l'eau ; dans ce mouvement le tranchant du rasoir doit toujours aller en avant ; on retourne donc le rasoir lorsqu'il arrive à l'extrémité de la pierre à aiguiser, avant de reprendre un nouveau trajet. On pose le rasoir sur la pierre avec précaution pour éviter de l'ébrécher. Quand la face concave du rasoir est dirigée vers la pierre, le rasoir reposant à la fois sur le dos et sur le tranchant, on est assuré que celui-ci glisse sur la pierre ; au contraire, quand c'est la face plane qui est tournée vers la pierre, il faut, pour être assuré que le tranchant glisse sur celle-ci, relever légèrement le dos de la lame de façon à mettre en

contact la pierre et le tranchant. Si le rasoir est beaucoup plus long que la largeur de la pierre, on aiguisé successivement ses diverses régions. Ordinairement il suffit de passer sur la pierre une vingtaine de fois dans les deux sens pour que la lame soit aiguisée. Si la lame présente des dents, on continue l'opération jusqu'à ce qu'elles disparaissent.

On termine le repassage en passant le rasoir sur un *cuir à rasoir* (fig. 10), on promène la lame sur le cuir comme précé-



FIG. 10. — Cuir à rasoir.

demment sur la pierre, avec cette différence que c'est le dos de la lame qui doit être en avant. Après plusieurs parcours, le rasoir est prêt pour faire des coupes.

On fabrique, en coupant en long avec un scalpel dans un bâton de *moelle de sureau* (fig. 11 a) deux demi-cylindres (fig. 11 b); les rapprochant dans la position de la fig. 11 c, on place entre eux, près d'une de leurs extrémités, un fragment étendu de la surface interne d'une coupe de Pezize, ou d'une lamelle du chapeau d'une Agaricinée. Le cylindre de moelle de sureau ainsi préparé

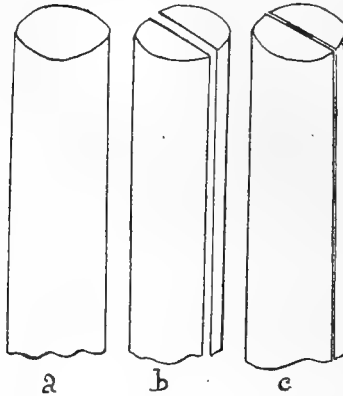


FIG. 11. — Moelle de sureau : a, cylindre ; b, cylindre fendu en deux ; c, les deux moitiés sont rapprochées, enserrant l'objet à couper.

étant ensuite tenu verticalement de la main gauche, on pratique dans ce cylindre à l'aide du rasoir dont la lame est maintenue horizontale et dont la face plane est dirigée vers le bas, une section perpendiculaire à son axe dans la région qui renferme le fragment

de Champignon. Le mouvement du rasoir se fait en le tirant de gauche à droite en même temps que l'opérateur le rapproche de lui, comme s'il coupait une tranche de pain. Une seconde section, parallèle à la première et très voisine d'elle, permet de détacher une coupe mince. Celle-ci reste attachée au rasoir ou à la moelle de sureau ; on la recueille avec l'extrémité d'un scalpel, ou au moyen d'une aiguille plate, et on la dépose sur une lame, dans une goutte d'eau, ou dans l'eau d'un verre de montre (fig. 12). On recommence l'opération plusieurs fois et on ne conserve que les coupes les plus minces : elles doivent avoir de $\frac{1}{20}$ à $\frac{1}{10}$ de millimètre d'épaisseur. Il n'est pas nécessaire qu'elles intéressent toute la section du cylindre de moelle de sureau, ni même tout le fragment de Champignon, mais seulement la partie qu'on désire étudier, un fragment de l'hyménium, par exemple.



FIG. 12. — Verre de montre.

Ayant réuni dans une goutte d'eau sur une lame trois ou quatre coupes minces, on dépose sur elles doucement une lamelle en prenant soin de ne pas les écraser. On porte sous le microscope, on pratique, comme précédemment, l'examen au faible grossissement, puis l'examen à l'aide de l'objectif à sec fort, puis de l'objectif à immersion.

On se rend compte alors de la position relative des asques et des paraphyses, de leur taille, de la forme des asques à la base, du caractère simple ou ramifié des paraphyses, de la position relative, de la forme et des dimensions des basides et des cystides. On possède ainsi tous les éléments nécessaires à la détermination d'un Ascomycète ou d'un Basidiomycète par la forme des spores, des organes qui les produisent et de ceux qui les accompagnent.

La même technique est applicable à l'étude de la plupart des Champignons parasites des végétaux : on pratique des coupes dans l'organe attaqué, perpendiculairement à la surface des feuilles et à l'axe des tiges.

§ 3. — *Emploi de réactifs colorants simples.*

a). *Coloration par l'iode.*

Il est recommandable de faire agir sur les préparations d'Ascomycètes rapidement faites une solution d'iode dans l'eau iodurée. On préparera la solution suivante :

Eau.....	200 cm ³ .
Iodure de potassium.....	2 gr.
Iode.....	1 gr.

ou une solution voisine : il sera commode de la conserver dans un flacon à pipette (fig. 6).

On placera une goutte de cette solution sur une coupe préparée comme il a été dit au § 2, ou sur un fragment écrasé suivant les indications du § 1 ; ou bien on ajoutera une goutte de la solution iodo-iodurée à la goutte d'eau dans laquelle on aura déjà monté le fragment de Champignon ; il suffira souvent de placer une goutte de la solution d'iode près de l'un des bords de la lamelle qui recouvre la préparation et d'aspirer, s'il est utile, le liquide à l'aide d'un papier buvard placé près du bord opposé.

On constatera alors si les asques bleussent ou non leur membrane au sommet par l'iode, et ce renseignement constituera une utile indication pour fixer l'Ascomycète étudié dans la classification (la teinture d'iode, solution d'iode dans l'alcool, ne fournirait pas cette réaction). On notera aussi la couleur prise par les paraphyses. Le protoplasme de l'asque se teindra en jaune ; enfin, dans les vacuoles, le glycogène se colorera en rouge.

b). *Emploi de l'acide osmique.*

Un autre réactif, utilisé pour mettre en évidence les substances grasses des asques et des spores, est l'acide osmique. On le vend en quantités minimales, car le prix en est élevé (9 fr. le gr.), enfermé dans des tubes scellés de un gramme. Le tube est bien lavé extérieurement à l'eau distillée surtout s'il y a été collé une étiquette. On le brise ensuite dans un flacon également bien lavé à l'eau distillée pour éliminer les traces de matières organiques qui pourraient y rester et qui amèneraient la réduction de l'acide osmique (un dépôt noir se ferait sur les parois du flacon, ce qui diminuerait le titre de la solution) ; si on craint que le simple choc contre les parois du flacon ne suffise pas pour briser le tube, on peut l'introduire aux trois quarts dans le goulot et briser à l'aide d'une tenaille l'extrémité restée hors du flacon. Celui-ci reçoit alors 100 grammes d'eau distillée et est muni d'un bouchon en verre, non en liège. Le flacon est maintenu soigneusement bouché pour éviter l'entrée des poussières de l'air et aussi pour empêcher le contact des vapeurs d'acide osmique émises par la solution et susceptibles, lorsqu'elles agissent sur les muqueuses des yeux, de provoquer des conjonctivites. Pour éviter d'ouvrir inutilement le flacon, on pourra choisir, pour contenir cette solution, un flacon compte-gouttes (fig. 13).

Une goutte de la solution d'acide osmique à 1 % préparée

comme il a été dit ci-dessus, déposée sur une coupe d'Ascomycète, colorera en noir, au bout d'un temps variable, l'huile que celle-ci renferme.

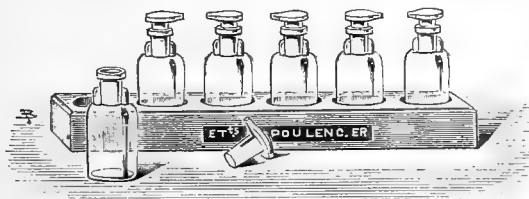


FIG. 13 — Flacons compte-gouttes.

c). *Emploi du bleu polychrome.*

Une goutte de bleu polychrome, dilué s'il est utile, ajoutée à l'eau d'une préparation obtenue comme on l'a dit plus haut, colore en rouge en quelques minutes dans les asques une substance dissoute dans les vacuoles, c'est de la métachromatine, et des grains qui sont des corpuscules métachromatiques. Dans les cas les plus heureux, on pourra voir, dans les asques jeunes, coloré en bleu, un gros noyau à nucléole bleu foncé, et dans les spores, le ou les noyaux.

§ 4. — *Dessin.*

Quand on a examiné une préparation rapide d'un Champignon, d'un Ascomycète par exemple, après avoir noté ses caractères, il est bon d'en conserver un dessin. On représentera un asque entier avec ses spores, les spores quand elles ont quitté l'asque, avec leurs caractères de maturité, l'asque vidé, avec son opercule s'il y a lieu, enfin les paraphyses. On indiquera le nom de l'espèce, la date et le lieu de la récolte et on joindra ce dessin à la planche d'aquarelle sur laquelle on aura figuré le Champignon entier ; on formera ainsi bientôt une collection de dessins qui seront de la plus grande utilité pour la détermination ultérieure des espèces.

Cette collection aura une valeur plus grande si les dessins ont été faits à la *chambre claire*. L'avantage du dessin à la chambre claire réside dans une plus grande exactitude des formes, en ce qu'on peut comparer quant à la taille les éléments de deux espèces si on a pris soin de faire les deux dessins au même grossissement, enfin dans la possibilité de mesurer les dimensions des organes, des spores par exemple, dessinés à un grossissement connu.

Nous recommandons avec instance le dessin des asques et des spores à la chambre claire, nous conseillons de faire tous les dessins d'un même organe, chez les divers Champignons, au même grossissement, et pour simplifier les mensurations, nous conseillons d'utiliser de préférence les puissances de 40 et leurs multiples simples, par exemple 100, 500, 1.000 ; pour le dessin des spores, on pourra adopter avantageusement le grossissement de 1.000 diamètres.

Nous sommes donc amené à indiquer comment on se sert d'une chambre claire, comment on mesure le grossissement du dessin obtenu et comment on peut obtenir des dessins d'un grossissement déterminé, 1.000 par exemple.

La préparation à dessiner étant placée sur la platine du mi-

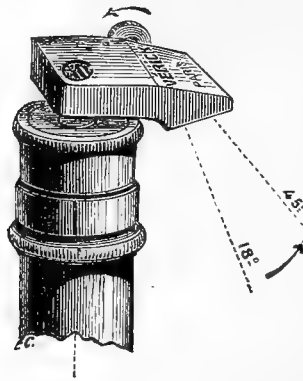


FIG. 14. — Chambre claire à angle variable, modèle Malassez.

croscopie et la mise au point étant obtenue, on dispose la chambre claire au-dessus du tube du microscope.

Il y a deux types de chambres claires. Les unes, comme celle de MALASSEZ, sont dites à angle variable (fig. 14). Elles renferment un prisme dont on peut faire varier l'inclinaison entre deux positions extrêmes, qui correspondent respectivement à des inclinaisons de 18° et de 45°. Ordinairement, on n'utilise pas les inclinaisons intermédiaires. On emploie l'inclinaison de 45° quand on veut dessiner sur une feuille de papier posée sur la table qui supporte le microscope, entre le microscope et l'opérateur ; dans ce cas, la partie supérieure du pied du microscope est inclinée à 45° sur l'horizontale (fig. 15). Cette position du microscope est inutilisable quand on examine des préparations montées dans l'eau (la préparation, inclinée, glisserait sur la lame). Mieux vaut, pour cette sorte d'examen, laisser le mi-

croscopie vertical, placer le prisme mobile de la chambre claire dans la position qui correspond à l'inclinaison de 18° et dessiner sur une feuille de papier placée à droite du microscope et posée sur la table ou, si l'on veut plus de précision, sur une planchette inclinée vers le microscope et faisant avec le plan horizontal un angle de 18° .

Les chambres claires de l'autre type, dont le modèle est la chambre claire de NACHET (fig. 16), ne permettent que le dessin sur une feuille de papier placée à côté du microscope et posée sur la table ou sur une planchette inclinée comme précédemment à 18° .

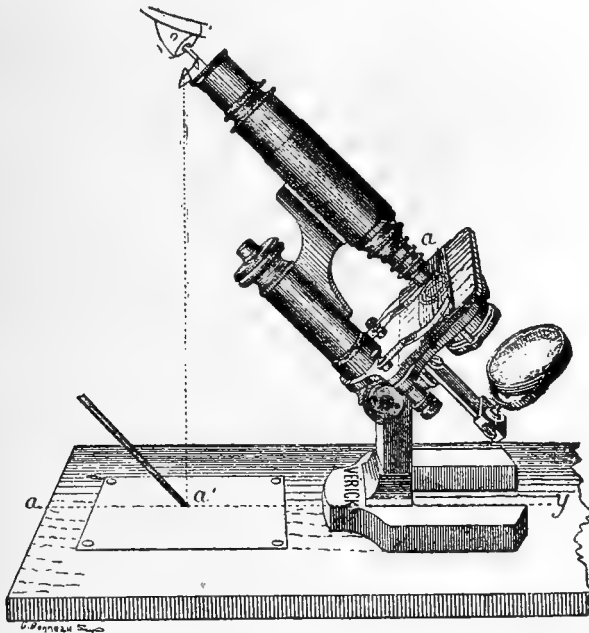


FIG. 15. — Fonctionnement de la chambre claire de Malassez avec le microscope incliné à 45° .

Nous conseillons pour le travail ordinaire le dessin à droite du microscope, maintenu vertical ; avec l'un ou l'autre type de chambre claire on opère de la manière suivante :

Ayant enlevé l'oculaire du microscope on glisse l'anneau de la chambre claire dans la position des figures 14 et 16. Quand on ne dessine pas, on écarte la chambre claire en la faisant basculer autour d'une charnière, de telle sorte qu'elle ne gêne pas pour l'observation ; elle doit rester à demeure fixée par son

anneau au tube du microscope; s'il est utile, un anneau de papier, interposé entre le tube et l'anneau de la chambre claire, assure la fixité de cette dernière.

La chambre claire étant placée dans la position de travail (fig. 14 et 16), on cherche à réaliser un égal éclairage de la préparation et d'une feuille de papier blanc qu'on place sur la table à droite du microscope. On modifie l'éclairage du papier

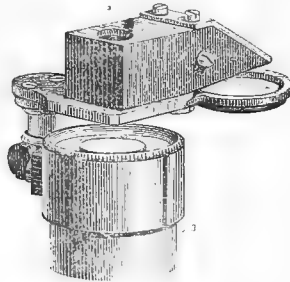


FIG. 16. — Chambre claire à angle constant, modèle Nacet. (Position de travail, la chambre étant rabattue au-dessus de l'oculaire).

à l'aide d'un écran ou en plaçant devant la chambre claire un disque de verre fumé dont elle est ordinairement munie. On augmente ou on diminue l'éclairage de la préparation en plaçant le verre fumé de la chambre claire sur l'oculaire, en posant un verre fumé ou un verre bleu sur le diaphragme de l'appareil d'éclairage, en ouvrant ou en fermant plus ou moins l'orifice de ce diaphragme. On reconnaît qu'un égal éclairage est réalisé quand on voit également bien à la fois les grandes lignes de la préparation et la pointe d'un crayon posée sur le papier.

Quand l'égal éclairage de la préparation et du papier est obtenu, on suit sur le papier, avec la pointe d'un crayon bien taillée, les contours et les principaux détails de la préparation. (Les myopes auront intérêt à dessiner sur une planchette placée à une distance de la table appropriée à leur vue ou devront conserver leurs lunettes pour dessiner). Ecartant la chambre claire, on parfait le dessin en le comparant à la préparation, on repasse ou on rectifie les traits, s'il y a lieu, et on ajoute les menus détails qui n'étaient pas visibles au microscope armé de la chambre claire.

Notons que si on fait, avec le mode opératoire précédent, un dessin un peu étendu, on obtient un dessin un peu déformé : c'est ainsi que le champ du microscope, qui est circulaire, apparaît, quand on suit ses contours sur le papier, sous la forme

d'une ellipse un peu allongée de droite à gauche. C'est pour éviter cet inconvénient qu'il est recommandable de dessiner sur une planchette un peu inclinée (l'angle de cette planchette avec le plan horizontal doit être de 18° environ avec les modèles courants de chambre claire), de sorte que le contour de l'image du champ du microscope devienne circulaire. Toutefois, quand on ne désire dessiner qu'une partie restreinte du champ du microscope, par exemple celle qui renferme quelques spores, il suffit, dans la pratique, d'employer une feuille de papier posée à plat sur la table du microscope. On recommande parfois de dessiner sur une planchette posée sur un pupitre dont on peut faire varier la hauteur au-dessus de la table. On doit alors chercher à placer la planchette de sorte que les rayons qu'elle envoie vers l'œil en tenant compte de leur trajet dans la chambre claire aient parcouru une distance de 250 mm. (pour un œil normal) ; on verra ainsi avec une moindre fatigue à la fois le papier et l'image microscopique et on pourra suivre sur le papier, avec le crayon, les contours de cette dernière avec plus d'exactitude. Toutefois, au systématicien qui veut faire des dessins rapides et d'un grossissement uniforme d'organes de petites dimensions, nous conseillons le dessin sur une feuille de papier placée directement sur la table. Dans le cas où on préférerait dessiner sur une planchette, on ferait construire un dispositif convenablement incliné et de la hauteur voulue, et fixe (contrairement aux dispositifs du commerce qui sont modifiables à volonté) de façon à être assuré qu'on dessine toujours dans les mêmes conditions ; nous verrons bientôt l'importance de cette précaution.

§ 5. — *Mensuration.*

Le dessin étant fait à la chambre claire, il est important d'en connaître le grossissement.

On se procure une petite échelle divisée vendue sous le nom de *micromètre objectif* : elle se présente sous la forme d'une lame de la taille d'une préparation et montre un millimètre divisé en 100 parties égales entre elles, donc égales chacune à $10\ \mu$. On place cette lame sur la platine, on met au point sur l'échelle divisée, sans changer l'oculaire et l'objectif qui ont servi à faire le dessin dont on mesure le grossissement et on reproduit à côté du dessin tout ou partie de l'échelle (fig. 17), on écrit près de celle-ci la valeur de ses divisions et on a ainsi une échelle dont on se sert comme de l'échelle d'une carte géo-

graphique et qui permet, par comparaison, de savoir les dimensions de telle ou telle partie du dessin.

On peut encore exprimer par un nombre le grossissement du dessin. Il suffit pour cela de comparer l'échelle dessinée comme



FIG. 17. — Portion d'échelle micrométrique au grossissement de $\frac{250}{1}$.

on vient de le dire à une échelle divisée en millimètres ; par exemple, si 10 divisions de l'échelle correspondant à une longueur de $\frac{1}{10}$ de millimètre ou 100μ recouvrent 25 millimètres on en conclura que 100μ étant représentés par 25.000μ , 1μ est représenté par 250μ ; le grossissement est donc de 250 (fig. 17). Le grossissement restant le même toutes les fois qu'on dessinera dans les mêmes conditions (même oculaire, même objectif, même longueur de tube, dessin sur la table ou sur une planchette fixe), il suffira de le déterminer une fois pour toutes pour chacune des combinaisons optiques qu'on emploiera et de l'écrire près de chaque dessin qu'on fera. On dressera à l'avance un tableau à double entrée, semblable à ceux de la page 145, où on indiquera à l'intersection des lignes et des colonnes relatives à chaque oculaire et à chaque objectif le grossissement du dessin qu'ils permettent de faire. Ce tableau ne coïncidera pas en général avec les tableaux de la page 145 ; ces derniers donnent le grossissement de l'image fournie par le microscope par diverses combinaisons optiques, pour un observateur dont la vue est normale ; celui que nous proposons maintenant de construire fournira le grossissement du dessin fait dans des conditions déterminées : il dépend, comme celui du microscope de l'observateur et de la combinaison optique employée (oculaire, objectif, longueur de tube) et en outre, de la hauteur à laquelle on a dessiné (le dessin sur une planchette placée à quelque distance au-dessus de la table est plus petit que le dessin sur la table elle-même).

Ayant déterminé le grossissement du dessin obtenu dans des conditions fixées et l'ayant indiqué sur ce dessin, il sera possible par la suite de connaître les dimensions d'un organe ; il suffira d'une mesure avec une règle divisée et d'un calcul : ainsi si une spore a un diamètre de 5 millimètres sur un dessin

fait avec un grossissement de 250, son diamètre réel sera de $\frac{5}{250} = 0,02$ mm. ou 20 μ .

Il est possible de simplifier le calcul en dessinant à un grossissement représenté par une puissance simple de 10, telle que 100 ou 1.000. On peut en effet augmenter ou diminuer le grossissement du dessin obtenu avec un oculaire et un objectif donnés, soit en dessinant sur une planchette placée à des hauteurs différentes, soit en augmentant ou en diminuant la longueur du tube. Si on veut laisser fixe la longueur du tube, on élèvera ou on abaissera la planchette sur laquelle on dessinera de sorte que le grossissement cherché soit réalisé : plus la distance de la planchette au-dessus de la table est grande, plus le dessin est petit. Si nous désirons dessiner sur une feuille de papier posée sur la table du microscope, nous réaliserons le grossissement cherché en faisant varier la longueur du tube. Quand on allonge le tube le grossissement du dessin obtenu augmente, il diminue dans le cas contraire. Nous avons vu que le tirage du tube fixé par le constructeur est celui qui avec une épaisseur de lamelles donnée (lamelles d'épaisseur moyenne) fournit le maximum de netteté. Ce serait une faute, pour l'étude d'une préparation, de tirer le tube pour obtenir une image plus grande, mais il est permis, pour obtenir le dessin à la chambre claire des grandes lignes d'une préparation à un grossissement désiré, de modifier le tirage du tube. Avec quelques tâtonnements on déterminera pour une combinaison d'oculaire et d'objectif donnée le tirage qui fournit dans des conditions de dessin définies un grossissement de 100, 500 ou 1.000. Les résultats pourront être retenus, avec les résultats des grossissements déterminés précédemment, sous la forme d'échelles qu'on reportera sur papier Bristol.

On aura avantage à retenir les conditions dans lesquelles on obtient les grossissements un peu supérieurs à 100 ou à 1.000, par exemple 125 ou 1.250 ; on les réalisera quand il s'agira de faire un dessin à reproduire par la photogravure ; on demandera au graveur de réduire aux $\frac{4}{5}$ le dessin qu'on lui fournira ; la réduction rendra moins visibles les irrégularités du dessin.

On ne peut pas en général réaliser un dispositif qui permette à la fois de dessiner à un grossissement déterminé d'avance, 1000 par exemple, et de dessiner sur une planchette placée à une distance telle que les rayons qu'elle envoie à l'œil parcourent, en tenant compte du chemin qu'ils font dans la chambre claire,

un trajet de 250 mm. On devra donc choisir entre cette dernière condition qui permet un dessin plus exact que la première, et les avantages du dessin à un grossissement donné. Les erreurs qu'on commet dans ce dernier cas sont toujours assez faibles pour que, dans la pratique courante, le systématicien qui veut mesurer les dimensions d'un organe trouve intérêt à faire un dessin sur la table avec un tirage du tube convenable pour le grossissement désiré.

Le grossissement d'un dessin variant pour chaque observateur, et pour un même observateur au cours de sa vie, il est nécessaire que chacun fasse pour lui-même les déterminations précédentes et il est bon de les répéter de temps en temps, par exemple tous les ans.

Ajoutons que lorsqu'on examine des spores dont on veut mesurer la taille, mieux vaut en faire un dessin dans l'eau, l'examen à sec ou dans un autre liquide pouvant fournir des résultats différents. Si l'examen est fait ailleurs que dans l'eau, il faut l'indiquer sur le dessin.

§ 6. — Conservation d'une préparation rapide.

Pour conserver quelque temps une préparation rapide, on la montera dans une goutte de glycérine : il suffira de placer près du bord de la lamelle qui recouvre la préparation montée dans l'eau, suivant les indications des paragraphes qui précèdent, une goutte de *glycérine* ; elle pénétrera lentement sous la lamelle au fur et à mesure que l'eau s'en ira par évaporation. Une telle préparation n'est pas transportable.

Pour obtenir des préparations transportables et qu'on puisse conserver longtemps, le plus simple est de les monter dans de la glycérine rendue solide par de la gélatine ou *glycérine gélatinée*.

On la prépare de la manière suivante : on fait gonfler pendant quelques heures dans l'eau 7 gr. de gélatine ; on aura pris soin de rejeter les traces que laissent sous forme de figures en losange les filets en corde sur lesquels on fait sécher la gélatine. On chauffe alors doucement au bain-marie, en évitant d'agiter pour empêcher la formation de bulles d'air dont il serait plus tard difficile de se débarrasser, le mélange suivant :

Eau distillée.....	42 gr.
Glycérine.....	50 gr.
Gélatine.....	7 gr.
Acide phénique.....	1 gr. (ou quelques cristaux de thymol).

On obtient une gelée qu'on coule dans un vase à large ouver-

ture où on pourra la maintenir à l'abri de la poussière (pot à pommade, par exemple) et où elle se solidifie.

Un petit fragment de cette gelée est mis sur une lame ; on le fait se liquéfier en le chauffant doucement (la flamme d'une allumette suffit); on met dans la goutte liquide obtenue la coupe, les spores, le mycélium à conserver ; une lamelle est mise rapidement dessus en prenant garde qu'il ne reste pas de bulle d'air dans la glycérine : pour cela on appuie l'un des bords de la

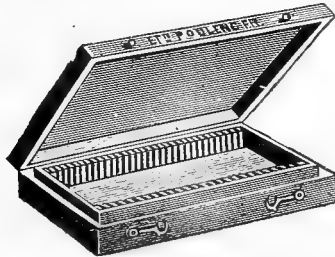


FIG. 18. — Boîte à rainures pour préparations.

lamelle sur la lame et on laisse tomber doucement la lamelle en la dirigeant avec une aiguille qui retient le bord opposé. On laisse refroidir.

On colle ensuite une *étiquette* à une extrémité de la lame ; on y indique le nom du Champignon, son origine, le traitement subi. Les préparations sont réunies dans des *boîtes à rainures* spéciales, en bois ou en carton (fig. 18).

CHAPITRE III.

Etude des noyaux des Champignons.

Les noyaux des Champignons sont généralement assez petits et leur réfringence est assez voisine de celle du protoplasme pour qu'on ne puisse pas ordinairement reconnaître leur existence dans les organes des Champignons vivants. Cependant, dans quelques cas favorables où les noyaux sont particulièrement gros, comme dans les asques jeunes et dans les spores de quelques Ascomycètes, ils se laissent voir avec assez de facilité; on se gardera pourtant de les confondre avec les gouttelettes oléagineuses ou les vacuoles dont on les distinguera par la pré-

sence de leur nucléole et par leur taille généralement plus petite. L'emploi d'une technique compliquée est ordinairement nécessaire pour reconnaître la présence des noyaux chez les Champignons ; elle est absolument nécessaire pour étudier leur structure intime, particulièrement au moment de leur division. C'est à l'exposé d'une technique usuelle et sûre que ce Chapitre est consacré.

L'organe du Champignon qu'on désire soumettre à l'investigation cytologique doit être fixé, c'est-à-dire tué et conservé en ne subissant que le minimum de modifications, non seulement dans sa forme générale, mais encore dans les plus minimes détails de sa structure qui soient accessibles à l'œil armé du microscope ; on y parvient par l'emploi de réactifs fixateurs ; l'opération elle-même est la *fixation*.

L'organe fixé est ensuite coupé en tranches extrêmement fines, et, pour ce faire, on l'inclut au préalable dans une substance qui l'imprègne dans toutes ses parties ; c'est l'opération de l'*inclusion*.

Dans l'organe inclus on pratique des *coupes* minces qu'on colle sur des lames porte-objet pour les rendre transportables.

Après *séchage*, les coupes sont *colorées* dans des bains colorants qui, teignant les éléments cellulaires de couleurs différentes, feront apparaître certains d'entre eux restés jusque-là cachés et faciliteront la lecture des préparations.

La préparation est enfin conservée dans un médium approprié et recouverte d'une lamelle, c'est-à-dire *montée* ; après *étiquetage*, elle est terminée et prête pour l'*étude*.

Passons en revue successivement ces diverses opérations.

§ 1. — *Fixation*.

Parmi les nombreux fixateurs nous conseillons, dans le cas le plus général, le *picroformol*. Le picroformol est le fixateur universel, il convient presque à toutes sortes de travaux ; au laboratoire, ce sera le fixateur de choix ; en excursion, on en emportera une petite quantité pour fixer sur place les matériaux recueillis ; ce n'est que lorsqu'on sera dans l'impossibilité de s'en procurer, ou au cours d'un voyage de longue durée qui ne permette pas de faire des lavages, qu'on lui préférera l'*alcool*. L'alcool est un fixateur suffisant pour conserver la grosse structure des Champignons, pour en étudier l'histologie et même pour montrer un certain nombre de détails de leur cytologie ; mais pour conserver les fines particularités de leur structure la plus intime il n'a pas la fidélité du picroformol.

Plusieurs formules de picroformol ont été employées : picroformol de BOUIN, picroformol de BOUIN modifié par MAIRE, picroformol de DUBOSCQ-BRASIL. Toutes donnent de bons résultats ; on pourra se servir de la solution de DUBOSCQ-BRASIL, qui se recommande par sa pénétration rapide dans les tissus :

Alcool à 80° (1).....	150 cm ³
Formol à 40 0/0.....	60 —
Acide acétique cristallisable.....	15 —
Acide picrique.....	1 gr.

Quand on emploiera l'alcool, on préférera l'alcool fort ; on emploiera l'alcool à 95° plutôt que l'alcool absolu lorsqu'on voudra fixer des spores pauvres en eau : il arrive que l'alcool absolu, ne mouillant pas ces dernières, ne les pénètre pas ; pour fixer un organe charnu, on peut au contraire sans inconvénient employer l'alcool absolu. L'alcool à 90°, suffisant pour l'histologie, ne permet guère que de compter les noyaux, il permet à peine de reconnaître l'existence de figures de division. Les alcools plus faibles ne seront employés qu'à défaut des précédents, ils ne permettent aucune recherche de cytologie.

La quantité de fixateur à employer doit être grande par rapport au volume du matériel à fixer. On considère qu'un volume de fixateur égal à 50 fois celui de la pièce à fixer suffit pour obtenir une bonne fixation. Cette proportion doit être particulièrement observée quand on fixe avec l'alcool les organes aqueux ; l'eau qu'ils renferment, souvent en grande quantité, diluant l'alcool, celui-ci atteint vite le degré au-dessous duquel il ne fixe plus.

Les pièces à fixer seront d'assez petite taille ; en général elles ne dépasseront guère 1 cm. dans leur plus grande dimension ; quand on voudra obtenir dans toute l'étendue d'une pièce une fixation uniforme et irréprochable on devra lui donner des dimensions aussi petites que possible. Ainsi, on taillera par exemple dans un chapeau de Basidiomycète des tranches de 1 mm. d'épaisseur et de 0,5 à 1 cm. dans les autres dimensions, dans un pied d'Agaricinée des rondelles de la même épaisseur. Pour fixer les Champignons de petite taille on pourra les plonger dans le fixateur avec un fragment du substratum ; il est indiqué et parfois nécessaire de le faire quand il s'agit de Champignons parasites. Si l'on fixe un morceau un peu volumineux,

(1) On peut préparer de l'alcool à 80° en ajoutant à 100 cm³ d'alcool à 90°, 14 cm³ d'eau.

il faudra après la fixation en détacher un petit fragment qu'on traitera seul par la suite.

Il est commode de faire la fixation, au moins pour les petites pièces, dans des tubes de verre à fond plat, à bouchon de liège, de 1,5 cm. de diamètre et de 6 cm. de long qu'on remplira presque entièrement de fixateur. Le matériel y restera pendant les opérations qui suivent immédiatement la fixation ; il suffira de décanter le liquide et de le remplacer par un autre ; on gagnera ainsi beaucoup de temps, on évitera des erreurs d'étiquetage et on ne risquera ni de perdre ni de détériorer le matériel en le manipulant avec des pinces.

Le temps pendant lequel on laissera les pièces dans le fixateur dépend de leur taille : une pièce de quelques millimètres cubes est fixée au bout de quelques heures. On peut admettre qu'une pièce de moins de 1 centimètre cube sera fixée au bout de 12 à 24 heures. En général nous laissons dans le fixateur une journée environ. Un séjour de plusieurs jours dans le picroformol n'est pas préjudiciable aux pièces. La fixation terminée, le picroformol est décanté et remplacé par de l'alcool à 70° (1) qu'on renouvelle de temps à autre jusqu'à ce qu'il ne se teigne plus en jaune. Le matériel ainsi traité pourra être conservé dans de l'alcool à 70° en attendant les traitements ultérieurs. Cependant, quand on pourra poursuivre immédiatement le traitement des pièces, mieux vaudra le faire.

Quant aux pièces placées dans l'alcool fort, et qui durciraient beaucoup si on les y laissait longtemps, il conviendra, au bout de 12 ou 24 heures, de les placer dans l'alcool à 70° où elles pourront, si on ne continue pas immédiatement le traitement, faire un séjour prolongé (Le matériel destiné à l'inclusion immédiate est mis immédiatement dans l'alcool absolu, sans passer par l'alcool à 70°).

Si le matériel ne doit être étudié que tardivement, on visitera de temps à autre sa collection ; on surveillera la chute des étiquettes et on remplacera l'alcool à 70° dans les tubes où il se sera évaporé à travers le bouchon de liège, avant que le matériel ait été mis à sec ; on limite l'évaporation en paraffinant le bouchon et le haut du tube.

Le matériel conservé dans l'alcool à 70° est prêt à subir les opérations de l'inclusion.

(1) On peut préparer de l'alcool à 70° en ajoutant à 100 cm³ d'alcool à 90° 31 cm³ d'eau.

§ 2. — *Inclusion.*

Le procédé d'inclusion le plus pratique et qui convient à la presque unanimité des cas est l'inclusion dans la *paraffine* : le matériel est déshydraté, imprégné d'un solvant de la paraffine, puis de paraffine. Celle-ci devant être amenée à l'état de fusion,

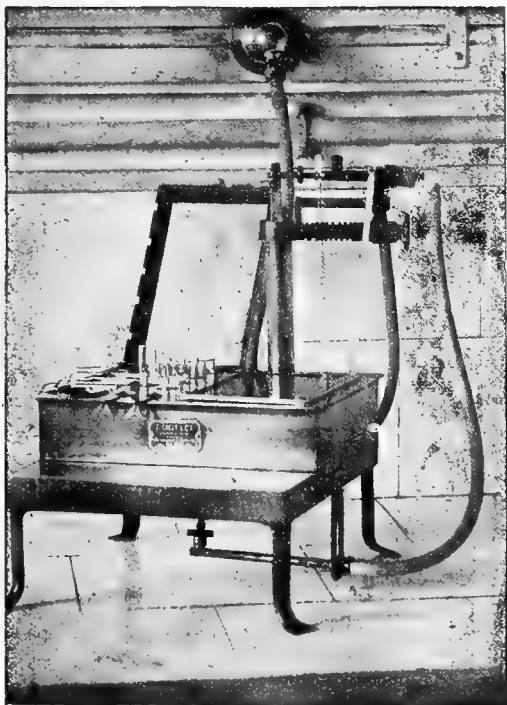


FIG. 19. — Etuve de Naples.

une étuve à température constante est utile. On emploie souvent une étuve de Naples (fig. 19).

Cet instrument est construit pour recevoir des tubes de la taille que nous avons indiquée ; la double paroi dont il est pourvu reçoit de l'eau qu'un bec de gaz chauffe et maintient à une température constante grâce à un régulateur de température. On emploiera de la paraffine fondant à 55° et on réglera l'étuve pour une température un peu supérieure (55 à 60°). On y parviendra après quelques tâtonnements en agissant sur la

vis du régulateur qui ouvre ou ferme plus ou moins l'orifice d'arrivée du gaz d'éclairage.

En l'absence d'étuve de Naples on peut fort bien utiliser une étuve ordinaire à température constante (fig. 20) et, si on ne fait qu'une seule inclusion à la fois, on peut employer une plaque chauffante du type de celle de MALASSEZ (fig. 21) ou de la plaque annulaire de RADAIS (fig. 22) ; elle est chauffée avec une source de chaleur peu intense, par exemple un bec de gaz pour basses températures ou, dans le cas de la plaque de MALASSEZ,

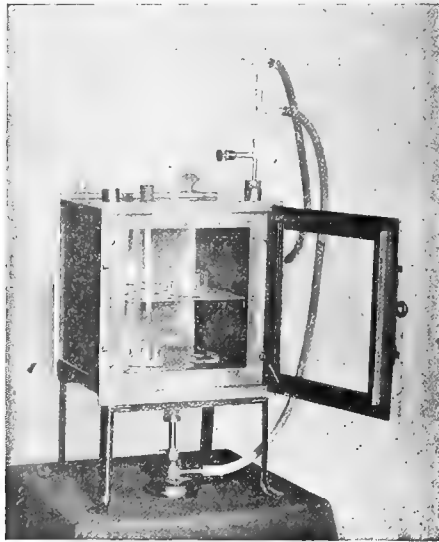


FIG. 20. — Armoire étuve à température constanté (cliché Nachet).

une veilleuse flottant à la surface d'huile à brûler ; le matériel à inclure est placé dans une capsule à fond plat renfermant de la paraffine. On est assuré qu'une température convenable est atteinte lorsque le matériel plonge dans un bain de paraffine dont la surface est recouverte d'un voile de paraffine solidifiée : on obtient ce résultat en augmentant ou en diminuant le débit du gaz, en rapprochant ou en diminuant la distance de la source de chaleur à la plaque chauffante ou en déplaçant sur la plaque chauffante la capsule de paraffine vers son extrémité froide ou vers son extrémité chaude.

Les opérations de l'inclusion se font en traitant le matériel successivement par les liquides suivants :

Alcool fort (95°).....	2 bains successifs; durée totale: 1 heure.
Alcool absolu.....	3 — — — — — 2 —
Mélange en parties égales d'alcool absolu et de benzine....	1 bain..... 1/2 —
Benzine.....	3 bains successifs; durée totale: 2 —
Solution de paraffine dans la benzine.....	1 bain 1/2 —
Paraffine	2 bains successifs; durée totale: 3 à 12 h.

La benzine peut être remplacée par le toluène ou le xylol. Le traitement par l'alcool et la benzine se fait à froid, dans le tube

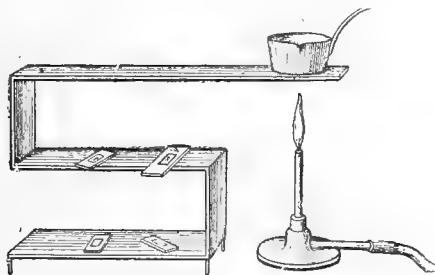


FIG. 21. — Plaque chauffante de Malassez (Cliché Stiasnie).

même où le matériel a été fixé ; pour le traitement à la paraffine on utilise l'étuve à inclusion ou la plaque chauffante.

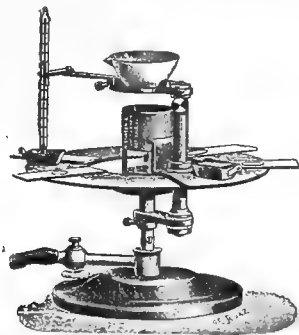


FIG. 22. — Plaque chauffante annulaire de Radais (Cliché Stiasnie).

On ne devra pas dépasser notablement les durées que nous avons indiquées pour les passages dans les liquides successifs ; une inclusion prolongée, particulièrement un long séjour dans l'alcool absolu ou le solvant de la paraffine (surtout le xylol), a

l'inconvénient de durcir le matériel, de le rendre cassant et difficile à couper ultérieurement.

Toutefois la déshydratation devra être aussi *parfaite* que possible : l'alcool absolu employé devra être réellement absolu ; on le conservera dans des flacons de petite taille (100 cm³) bien bouchés, qu'on ne laissera jamais ouverts. Le matériel séjournera dans l'alcool absolu assez longtemps pour être parfaitement déshydraté : on le reconnaît à ce qu'aucun trouble ne se produit quand on substitue à l'alcool absolu le mélange d'alcool absolu et de benzine.

D'autre part, le séjour dans la benzine doit être suffisant pour que l'alcool soit *complètement* éliminé ; on s'en assure par l'examen du matériel : celui-ci doit devenir transparent ou au moins translucide.

Enfin le séjour dans la paraffine doit être assez long pour que la benzine soit *totale*ment enlevée ; on facilite l'évaporation de la benzine en maintenant ouvert le tube où se fait l'opération et en renouvelant la paraffine. On reconnaît que la benzine est complètement éliminée lorsque, en coupant avec un scalpel la paraffine solidifiée comme nous le dirons bientôt, on obtient une coupure nette, brillante, non une coupure mate ou farineuse.

Pour la réussite de l'inclusion il y a intérêt à ne traiter que des fragments de petites dimensions, d'un demi-millimètre d'épaisseur au plus ; les dimensions que nous avons indiquées

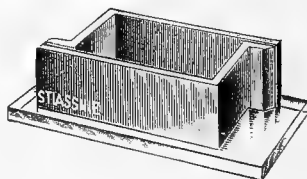


FIG. 23. — Cadre métallique pour couler la paraffine.

comme convenables pour obtenir une bonne fixation ne doivent jamais être dépassées pour l'inclusion. Dans le cas où il serait nécessaire de faire l'inclusion d'objets un peu volumineux on augmenterait le nombre des passages du matériel dans les divers liquides sans augmenter notablement la durée totale de l'opération.

L'inclusion terminée, on fabrique une petite boîte aisément démontable de la façon suivante : le fond est fait d'une lame de verre, les parois de deux pièces métalliques de la forme d'un L, vendues sous le nom de *barres de Leuckart* (fig. 23). On y coule de la paraffine fondue dans laquelle on place l'objet inclus qu'on

vient de retirer délicatement de son tube. Avant que la paraffine soit solidifiée, on oriente l'objet dans une position dont on se souviendra quand, plus tard, on fera les coupes ; on s'aide pour cette opération d'aiguilles droites (fig. 4), qu'on chauffe légèrement au préalable dans une flamme de bec de gaz ou de lampe à alcool pour éviter la solidification de la paraffine à leur contact. Il est commode, sauf dans des cas particuliers, de toujours placer le matériel de la même façon par rapport aux parois de la boîte, par exemple, de telle sorte qu'on fera les coupes perpendiculairement au grand axe du parallépipède de paraffine.

L'orientation de l'objet étant réalisée, on laisse refroidir quelques minutes ; la paraffine se solidifie d'abord au contact des parois de la boîte et à sa surface ; on peut alors plonger le tout dans un cristalliseur d'eau froide pour hâter la solidification et éviter la formation au sein de la masse d'aiguilles qui se produisent quand la paraffine se refroidit lentement.

On démonte alors la boîte ; cette opération est facile si on a pris soin de mouiller légèrement de glycérine la lame de verre et les barres de Leuckart avant d'y couler la paraffine liquide.

La paraffine démolée forme un parallépipède dans lequel on aperçoit souvent par transparence le matériel qui y est enfermé. On le conserve dans une petite boîte munie d'une étiquette en attendant le moment de le couper ; le matériel peut être conservé indéfiniment dans la paraffine sans s'altérer.

§ 3. — *Pratique des coupes.*

On coupe le bloc de paraffine, obtenu comme il vient d'être dit ; à l'aide d'un *microtome* ; l'emploi de cet appareil permet de faire des coupes très minces, d'une épaisseur connue et placées les unes à la suite des autres, formant un ruban ; l'avantage de ces " coupes en série " est de permettre de retrouver dans les éléments d'un ruban les coupes successives faites dans un même organe ; il suffit de rapprocher par la pensée les images fournies par les différentes coupes pour avoir la connaissance de l'organe entier.

Les microtomes sont des instruments assez coûteux ; nous recommandons les microtomes à bascule (fig. 24) ou les microtomes rotatifs du type MINOT (fig. 25). Avec les uns ou les autres on doit faire les opérations suivantes : fixer le bloc de paraffine sur le microtome, placer le rasoir, régler l'épaisseur des coupes à obtenir, enfin mettre le microtome en mouvement et recueillir les coupes.

Le bloc de paraffine est taillé parallèlement à chacune de ses faces de façon que le matériel qu'il contient soit près d'une extrémité d'un parallépipède de paraffine aussi étroit que les

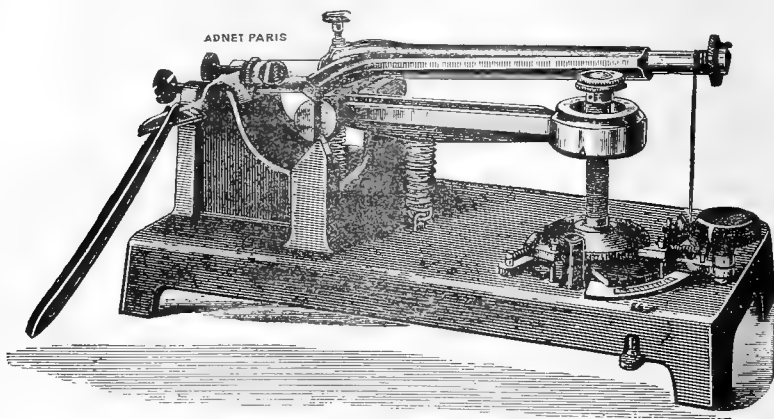


FIG. 24. — Microtome à bascule.

dimensions du matériel le permettent : la paraffine devra, la coupe étant faite, ne dépasser de part et d'autre le matériel que de 1 à 2 millimètres. L'extrémité du parallépipède qui ne con-

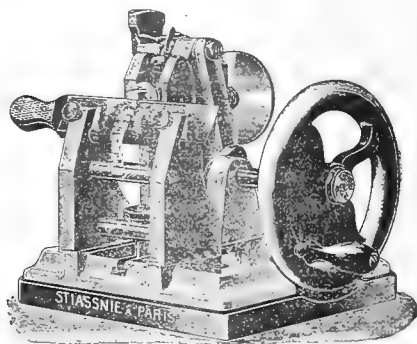


FIG. 25. — Microtome rotatif Minot.

tient pas l'objet peut ne pas être taillée : elle servira à fixer le bloc de paraffine à une pièce du microtome dite pince à microtome. Celle-ci est recouverte, sur une face, de paraffine qu'on rend liquide par la chaleur ainsi que l'extrémité du bloc à couper ; l'adhérence des deux paraffines se fait par le refroidissement ; on la rend plus parfaite en faisant fondre avec une ai-

guille chaude la paraffine superficielle à la base du bloc, puis en la laissant solidifier. Le bloc de paraffine devra former au-dessus de la pince à microtome un prisme de 1 cm. de long au plus.

Les faces latérales du bloc de paraffine, surtout celles qui seront placées parallèlement au tranchant du rasoir, devront être rigoureusement parallèles, sous peine d'obtenir des rubans dentelés ou courbes (fig. 26). La paraffine étant bien solidifiée, on fixe solidement la pince au microtome au moyen de vis de sorte que la plus grande dimension de la coupe obtenue soit parallèle au tranchant du rasoir (fig. 25 et 26). La pince permet de faire varier l'inclinaison du prisme de paraffine par rapport au

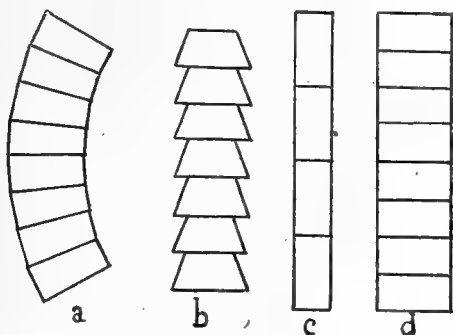


FIG. 26. — Rubans de paraffine : *a*, défectueux : la face supérieure et la face inférieure du bloc de paraffine ne sont pas parallèles. *b*, défectueux : les faces latérales du bloc de paraffine ne sont pas parallèles. *c*, défectueux : la plus grande longueur de la face antérieure du bloc de paraffine est perpendiculaire au tranchant du rasoir. *d*, satisfaisant.

tranchant ; on disposera la pince de sorte que l'axe du prisme soit sensiblement perpendiculaire au rasoir au moment où se fait la coupe.

Comme la pince, le rasoir est fixé solidement par des vis *ad hoc* ; on déplacera suivant les modèles de microtomes le rasoir ou la pince de sorte que le bloc de paraffine soit atteint rapidement par le rasoir quand on mettra l'appareil en marche.

Le rasoir, souvent vendu avec le microtome (fig. 27), doit être de très bonne qualité. Il doit être fréquemment et soigneusement repassé, de préférence par un spécialiste ; il doit être absolument dépourvu de dents : les plus fines dessineraient des stries sur les coupes. Si le rasoir a une face plane, on le placera de sorte qu'elle soit tournée vers le bloc de paraffine.

Comme le microtome n'utilise à la fois qu'une petite longueur de tranchant, il est bon de disposer celui-ci de façon à user le rasoir régulièrement d'une extrémité à l'autre avant de l'envoyer au repassage.

Les premières coupes, qui n'intéressent que la paraffine, seront faites un peu épaisses ($10\ \mu$ par exemple) ; les suivantes, qui renfermeront le matériel, seront d'une épaisseur moindre; celle de $5\ \mu$ conviendra dans la plupart des cas. Un appareil de réglage, variable avec les modèles de microtome, exprime les épaisseurs en μ ou en fractions de millimètres.

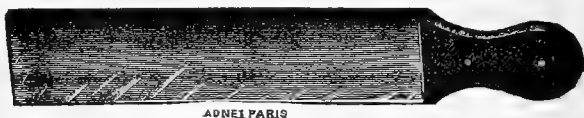


FIG. 27. — Rasoir pour microtome Minot.

Un mouvement de va-et-vient, un mouvement de rotation, suivant les modèles, assure le passage du bloc de paraffine devant le tranchant du rasoir et sa progression d'une longueur égale à l'épaisseur désirée. En cours d'opération, il arrive que la pièce n'avance plus, malgré les mouvements qu'on imprime au microtome; et que ces mouvements eux-mêmes sont rendus difficiles ou impossibles. En général, c'est que, suivant les modèles, la vis qui constitue la pièce essentielle de l'appareil, ou la pièce fileté en creux qui se déplace le long d'elle, est arrivée à l'extrémité de sa course ; il faut la ramener à sa position initiale. On évitera ordinairement cet inconvénient en s'assurant au début de chaque série de coupes que la vis (ou la pièce qu'elle fait mouvoir) occupe cette position. Les coupes successives se collent les unes aux autres par les bords en formant un ruban. Pendant que la main droite met en mouvement le microtome, la main gauche recueille le ruban avec une aiguille; au fur et à mesure que le ruban s'allonge, la main gauche s'éloigne du rasoir et, finalement, dépose le ruban sur la table ou sur une feuille de papier quand il a atteint une certaine longueur. Les rubans successifs sont placés les uns près des autres dans l'ordre où on les a obtenus, si on tient à posséder la série complète et ininterrompue des coupes.

Quand l'inclusion est bien réussie, le matériel se coupe en même temps que la paraffine, le ruban ne montre pas de trous ; s'il en présente, on peut essayer de reprendre l'inclusion en pla-

çant le matériel dans un nouveau bain de paraffine. Une coupe sans netteté, pulvérulente et mate, indique une élimination imparfaite de la benzine ; une prolongation de l'inclusion dans une nouvelle paraffine s'impose. On corrigera s'il y a lieu la courbure des rubans en assurant le parallélisme des deux faces, supérieure et inférieure, du bloc (fig. 26). Si les coupes se font mal, se mettent difficilement en ruban, s'enroulent, on cherchera à modifier légèrement l'inclinaison du bloc de paraffine sur le rasoir, on augmentera ou on diminuera l'épaisseur des coupes ; il arrive qu'un bloc donnant des coupes satisfaisantes le matin ne se laisse pas couper convenablement le soir, ou inversement ; c'est alors que les variations de la température ont rendu la paraffine plus dure ou plus tendre ; on se rapprochera ou on s'éloignera d'une source de chaleur, d'une fenêtre ouverte, on changera de pièce ou on attendra le retour de la température favorable.

Les rubans posés sur la table sont coupés à l'aide d'un scalpel en fragments de deux ou trois centimètres de long ; pour éviter que les mouvements de l'air ne les entraînent on ne découpera à la fois qu'un petit nombre de fragments qu'on collera aussitôt sur une lame porte-objet.

§ 4. — Collage et séchage des coupes.

On prépare à l'avance de la colle de la manière suivante :

On découpe dans des feuilles de gélatine des fragments de 0,5 à 1 cm² bien propres, prélevés à l'intérieur des losanges dessinés à la surface de la gélatine. On place un des petits morceaux ainsi obtenus dans l'eau d'un tube à essai ordinaire rempli aux trois-quarts au moins. On chauffe jusqu'à l'ébullition ; la gélatine gonfle et disparaît dans l'eau. On laisse refroidir le liquide obtenu et on le verse dans un flacon dont le bouchon est muni d'une pipette (fig. 6). Cette colle, qui est rapidement altérée par le développement de bactéries, doit être préparée peu avant l'emploi, un jour au plus.

On dépose avec la pipette une grosse goutte de colle sur une lame porte-objet bien propre et on y place les coupes, préparées comme il a été dit au paragraphe précédent, de sorte que leur face inférieure brillante soit au contact de la lame. Chaque lame peut recevoir deux ou trois rubans qu'on dispose parallèlement les uns aux autres en les prenant dans l'ordre où ils ont été coupés. On porte alors la lame au-dessus d'une flamme douce jus-

qu'à ce que la paraffine ramollie s'étale; on évite qu'elle ne fonde, ce qui est un accident sans remède. Quant on possède une plaque chauffante, il est préférable d'étaler les coupes en plaçant quelques instants la lame sur la plaque dans la région convenable. On aide, s'il est utile, à l'étalement et au déplissement des coupes avec une aiguille. Les coupes étant déplissées on incline légèrement la lame pour faire tomber le liquide en excès; une dernière attention est donnée au parallélisme des rubans et on met les lames sécher.

Pour les préserver de la poussière, on peut les placer dans un tiroir ou sur les rayons d'une armoire ou mieux sur une échelle à préparations (fig. 28), dans une étuve chauffée à 20 ou 40°. Dans ces dernières conditions, elles sont sèches en quelques heures; à la température ordinaire, une nuit suffit.

Les laches séchées peuvent être conservées en cet état jusqu'à ce qu'on soit prêt pour les colorer. Au moment de les colorer, on les traite pour l'élimination de la paraffine.

§ 5. — *Elimination de la paraffine.*

Si l'on dispose d'une plaque chauffante, il est bon d'y placer les lames sèches dans la région qui correspond à la température de

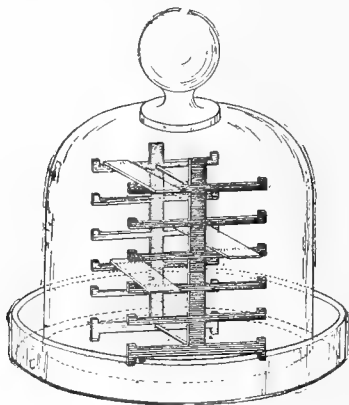


FIG. 28. — Echelle à préparations (cliché Stiasnie).

ramollissement de la paraffine qu'on ne devra pas dépasser; en l'absence de plaque chauffante on pourra utiliser une flamme douce. Cette pratique n'est du reste pas indispensable; elle facilite la dissolution ultérieure de la paraffine. Cette dissolution se fait dans la benzine.

On placera les lames verticalement dans un vase cylindrique dit *cylindre de Borrel* (fig. 29) renfermant la benzine et un

prisme triangulaire de verre (fig. 30) contre les faces latérales duquel on appuiera les lames, les coupes étant tournées vers le dehors. On peut, au lieu d'un cylindre de Borrel, employer une

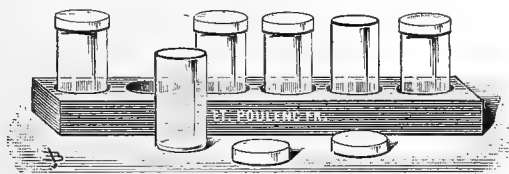


Fig. 29. — Cylindres de Borrel.

cuve de porcelaine à rainures, de forme basse (fig. 31), où on dispose les lames, les coupes en avant, du côté de l'opérateur. Pour la rapidité de l'opération, on pourra utiliser deux bains de benzine successifs.



Fig. 30. Prisme de verre pour cylindre de Borrel.

Quand on juge que la dissolution est achevée, on verse sur les coupes, à plusieurs reprises, à l'aide d'un flacon compte-gouttes (fig. 13), quelques gouttes d'alcool absolu, pour entraîner la benzine. La face postérieure de la lame est essuyée avec un linge. Si le lavage à l'alcool met en évidence la présence de paraffine non dissoute, on remet la lame à nouveau dans la benzine.

Au sortir de l'alcool, il convient de placer les lames dans le mélange suivant :

Formol à 40°.....	1 partie.
Alcool à 90°.....	4 parties.

pour tanner la gélatine et empêcher le décollément ultérieur des coupes.

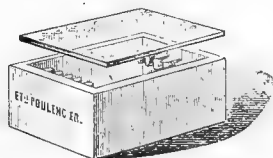


Fig. 31. — Boîte en porcelaine, à rainures.

On plonge quelques instants la préparation dans l'eau pour éliminer le liquide précédent ; les coupes sont alors prêtes à être colorées. Les opérations qui précèdent doivent être faites immédiatement avant la coloration.

§ 6. — *Coloration.*

Parmi les multiples méthodes de coloration qui sont proposées dans les ouvrages complets de technique microscopique et qui sont applicables à l'étude des noyaux des Champignons, nous conseillons, pour le travail courant, la *coloration par l'hématoxyline de Heidenhain*, dite encore hématoxyline au fer ou laque ferrique de HEIDENHAIN. Elle consiste à mordancer le matériel à colorer dans une solution d'alun, puis, après lavage, à le surcolorer par une solution d'hématoxyline, enfin à enlever le colorant superflu par une régression ménagée dans une solution d'alun.

Ces diverses opérations se font dans des cuves en porcelaine à rainures, de forme basse (fig. 31), dans lesquelles on placera les préparations dans une position toujours la même par rapport à l'opérateur, par exemple les coupes tournées vers ce dernier.

Les deux solutions d'alun sont des solutions d'alun de fer (sulfate d'alumine et de fer) à la dose de 3 % : on les prépare avec de l'eau distillée froide et des cristaux d'alun bien violets ; les petits cristaux s'altérant aisément, on demandera de gros cristaux violets qu'on conservera dans un flacon bien bouché mis à l'abri de la lumière. Les solutions d'alun seront fréquemment renouvelées, la seconde, destinée à la régression, sera remplacée toutes les fois qu'elle cessera d'être d'un beau jaune ; la première prendra sa place et on lui substituera une solution neuve.

La solution d'hématoxyline sera faite en dissolvant 1 gramme d'hématoxyline en cristaux dans 10 cm³ d'alcool à 90° et en ajoutant à la solution 90 cm³ d'eau distillée. Cette solution devra être préparée longtemps à l'avance, un mois par exemple, ou davantage ; on en aura toujours un flacon préparé d'avance, portant l'indication de la date de la fabrication. Nous la conservons dans un flacon bouché à l'émeri, à peu près plein de liquide et maintenu dans une armoire à l'abri de la grande lumière. Au bout de quelque temps d'usage, l'hématoxyline ne colore plus les coupes que faiblement ; il faut alors la remplacer.

Les coupes, débarrassées de la paraffine, puis de la benzine et de l'alcool, tannées, enfin lavées, sont mises dans la cuve renfermant la première solution d'alun ; on les y laisse mordancer pendant quelques heures (1/2 heure à 24 heures) ; 3 heures

conviennent en général. Quand on les en sort, elles ne sont nullement colorées.

On les place dans une cuve à rainures et on les lave à l'eau courante pendant quelques minutes.

On les met ensuite dans la cuve à l'hématoxyline où elles séjournent plusieurs heures, 2 heures au moins, de préférence 6, 10, 12 heures et plus. Au sortir de l'hématoxyline, les coupes doivent être toutes noires.

On les lave rapidement à l'eau.

On les traite enfin en vue de la régression : on cherche, par un séjour plus ou moins prolongé dans le bain d'alun, à décolorer convenablement les coupes ; la décoloration est progressive : c'est le protoplasme qui se décolore le premier, puis les noyaux ; parmi eux, les noyaux quiescents se décolorent avant les noyaux en division ; dans ces derniers, les centrosomes se décolorent avant les chromosomes. Le phénomène peut être suivi d'une façon très précise et peut être arrêté par l'immersion de la préparation dans l'eau. La durée de la décoloration varie avec le matériel ; elle est plus longue si le matériel a séjourné plus longtemps dans l'alun ou dans l'hématoxyline ; aucune règle fixe ne peut être donnée ; généralement elle est complète entre 2 minutes et 1/4 d'heure. Pour être menée à bien, la régression exige une surveillance attentive. Voici comment nous conseillons de l'exercer :

Un essai est fait sur une première lame. On la laisse dans l'alun pendant une demi-minute ou une minute ; on l'en retire, on la plonge dans l'eau pour arrêter la régression ; l'ayant retirée, on essuie la face inférieure qui ne porte pas les coupes, et on examine les coupes au microscope. Si la régression paraît insuffisante, on remet la préparation dans l'alun ; on surveille comme précédemment la décoloration qu'on arrête de temps à autre en opérant chaque fois comme il vient d'être dit. Lorsque la décoloration convenable est atteinte, c'est-à-dire lorsque les éléments qu'on veut étudier, noyaux, chromosomes, etc. paraissent suffisamment différenciés, on laisse la préparation laver à l'eau courante au moins pendant 1/2 heure. L'élimination complète de l'alun est nécessaire pour la conservation de la préparation.

Les préparations suivantes sont traitées de la même façon que la première en tenant compte du temps pendant lequel cette dernière aura dû rester dans l'alun pour fournir le résultat demandé.

La méthode de coloration par l'hématoxyline au fer de

Heidenhain est, on le voit, une méthode très précise, mais d'un usage délicat ; employée avec jugement, elle fournit d'excellents résultats ; il est bon de s'en rendre maître.

On peut rendre la coloration plus lisible en colorant le protoplasma. Après la régression et le lavage qui la suit, on plonge au sortir de l'eau la préparation dans une solution à 1 % dans l'eau d'éosine soluble à l'eau. Au bout de 30 secondes ou 1 minute, on lave rapidement la préparation et on la monte dans le baume du Canada.

§ 7. — Montage au baume.

Pour monter la préparation au baume du Canada on égoutte la lame, on essuie sa face inférieure avec un linge, puis on déshydrate les coupes en versant sur elles, à plusieurs reprises, à l'aide d'un flacon compte-gouttes (fig. 13), quelques gouttes d'alcool absolu ; la déshydratation doit être parfaite. On verse ensuite sur les coupes quelques gouttes de benzine (ou de



Fig. 32. Flacon à baume du Canada.

xylyl), puis une goutte de baume du Canada en solution dans la benzine ou le xylol ; on peut le conserver dans un flacon spécial (fig. 32), mais l'emploi de tubes de baume semblables aux tubes des couleurs d'aquarelle est très recommandable. On dépose également sur une lamelle de dimensions convenables, propre et bien sèche, une goutte de baume du Canada et, la renversant, on la laisse tomber doucement contre la lame ; le baume doit s'étaler entre lame et lamelle sans qu'aucune bulle d'air y reste enfermée.

Le montage doit se faire assez rapidement pour que la vapeur d'eau de l'atmosphère et de l'haleine de l'opérateur ne vienne pas troubler la benzine, le xylol ou le baume. Si cet accident avait lieu on enlèverait soigneusement le baume par quelques gouttes de benzine et on recommencerait la déshydratation. On ferait de même en cas de déshydratation imparfaite se révélant par un trouble au moment où on ajoute la benzine et surtout le xylol et le baume.

Si on trouve une préparation montée au baume insuffisamment régressée, on peut tenter de revenir en arrière pour une nouvelle régression. On placera la préparation dans la benzine ; au bout de quelque temps la lamelle quittera d'elle-même la lame ; on laissera tout le baume se dissoudre dans la benzine ; on éliminera celle-ci par l'alcool absolu ; après un court passage dans l'eau, la préparation pourra être soumise à l'action de l'alun.

Ces diverses opérations sont pénibles et si on ne tient pas spécialement à une préparation, il vaut mieux obtenir une régression plus avancée avec une préparation nouvelle.

Si on dispose d'une étuve réglée de 20 à 30°, on y met sécher les préparations, à plat ou sur une étagère à préparations (fig. 28).

Les préparations sèches sont étiquetées : l'étiquette indique le nom du Champignon, celui de l'organe, le mode de fixation ou de coloration, sommairement les particularités les plus remarquables de la préparation, enfin la date.

La préparation est ainsi prête pour la mise en réserve dans une boîte à rainures (fig. 18) et pour l'examen.

§ 8. — *Examen.*

Les opérations dont il vient d'être question ne sont, malgré leur longueur, que le travail préliminaire du cytologiste ; son véritable travail commence avec l'examen de ses préparations.

Il parcourra chaque préparation au faible grossissement et étudiera au grossissement fort les régions de chaque coupe qui lui en paraîtront dignes. S'il désire en fixer la place pour la retrouver plus tard, il tracera à l'encre sous la lame un cercle ou un rectangle qui entourera les endroits à retenir.

Dans une bonne préparation d'hyménium d'Ascomycète, colorée par les procédés que nous venons d'indiquer, le protoplasme doit se montrer teint en rose clair ; les noyaux au repos doivent se montrer sous la forme de corps globulaires, avec une membrane nucléaire visible, un nucléole noir mat, des grains chromatiques d'un noir plus brillant, des filaments achromatiques gris. Le noyau en division montrera les centrosomes et les chromosomes noir brillant, le nucléole noir terne, les fibrilles du fuseau en gris. En outre, dans le protoplasme on verra des corps colorés en noir qui constituent la formation basophile des asques et d'autres qui doivent être rapportés à des corpuscules métachromatiques ; les filaments archoplasmiques seront colorés en gris foncé (fig. 33).

L'examen fait, le résultat en sera consigné sur des feuilles de papier portant en tête les indications de l'étiquette de la préparation et renfermant des dessins, à la chambre claire de préférence, et largement annotés, des particularités observées.

L'interprétation d'une préparation offre pour le débutant des difficultés que les conseils d'un maître atténueront notable-

ment : la lecture des meilleurs auteurs (1) sera également d'une aide appréciable.



FIG. 33. — *Galactinia succosa* (d'après Guilliermond, *Rev. gén. de Bot.*, T. 23, Pl. V, 1911). Asques jeunes colorés à l'hématoxyline de Heidenhain. Protoplasme, formation basophile, noyaux en division.

(1) Une bibliographie étendue et une mise au point soignée des questions relatives à la cytologie des Champignons ont été fournies il y a peu de temps par GUILLIERMOND sous le titre : Les Progrès de la Cytologie des Champignons, dans *Progressus Rei Botanica*, Bd. IV, p. 289-542, 1913.

9. — *Résumé des opérations précédentes.*

1. Tailler dans le matériel des fragments de petites dimensions.
2. Fixer au microformol, 24 heures.
3. Laver à l'alcool à 70° plusieurs fois.
4. Inclure : alcool à 95°, 2 bains successifs, durée totale : 1 h.
 alcool absolu, 3 — — — — — 2 h.
 alcool absolu-benzine, 1/2 heure.
 benzine, 2 bains successifs, durée totale : 2 heures.
 benzine-paraffine, 1/2 heure.
 paraffine, 2 bains successifs, durée totale, 3 à 12 h.
5. Mettre en bloc et couper.
6. Coller les coupes sur lames.
7. Laisser sécher 12 heures.
8. Eliminer la paraffine par la benzine, puis la benzine par l'alcool absolu.
9. Tanner la gélatine de la colle et laver rapidement.
10. Mordancer dans l'alun : 3 h. Laver à l'eau rapidement.
11. Colorer dans l'hématoxyline : 12 h. Laver à l'eau rapidement.
12. Régresser dans l'alun en surveillant la régression.
13. Laver à l'eau longuement : 1/2 heure au moins.
14. Plonger dans l'éosine et laver à l'eau rapidement.
15. Déshydrater, passer à la benzine et monter au baume du Canada.
16. Mettre une lamelle et laisser sécher. Etiqueter.

 CHAPITRE IV.

Etude du protoplasme des Champignons.

Les procédés indiqués dans les Chapitres qui précèdent permettent, dans une certaine mesure, l'étude du protoplasme.

C'est ainsi qu'en appliquant les conseils donnés pour le montage rapide d'une préparation on aura des renseignements sur la structure du protoplasme telle que peut la révéler une étude superficielle. Le procédé rapide que nous avons indiqué pour colorer une telle préparation par le bleu polychrome peut devenir, si le colorant a été suffisamment dilué, un procédé de colo-

ration vitale. Mais les recherches dans ce sens, ainsi que l'application des autres procédés d'étude des protoplasmes vivants (ultra-microscope, microscope à fond noir, photographie en lumière ultra-violette) sont si délicates que nous conseillons au débutant d'aborder l'étude profonde du protoplasme par l'emploi des procédés qui exigent une fixation et une coloration, tout en le mettant en garde contre les altérations que peuvent subir, au cours des manipulations, les fines structures du protoplasme et ses éléments:

Les procédés usités dans l'étude des noyaux peuvent également renseigner sur la structure du protoplasme — ou au moins sur la structure que lui imposent les fixateurs employés — et sur quelques-uns de ses éléments, sur ceux que les manipulations qu'on leur a fait subir ont respectés ou ont modifiés sans les faire disparaître. C'est ainsi que nous avons appris à colorer, dans le Chapitre précédent, la formation basophile des asques, que leur métachromatine a été mise en évidence sous la forme de corpuscules teints en noir par l'hématoxyline. Mais les procédés que nous avons indiqués ne sauraient convenir à l'étude des éléments du protoplasme qui sont détruits ou notablement altérés par eux, par exemple les éléments solubles dans l'eau, comme le glycogène, ou dans la benzine, l'alcool, comme les corps gras et comme les lipoïdes qui entrent dans la composition des mitochondries et des chondriocontes.

Parmi les éléments du protoplasme qui retiennent actuellement d'une manière toute spéciale l'attention des cytologistes, citons les corpuscules métachromatiques d'une part, les mitochondries et les chondriocontes de l'autre. Etant donné l'importance de ces éléments dans les travaux de cytologie actuelle, nous consacrerons la majeure partie de ce chapitre à l'étude de procédés propres à les mettre en évidence dans des préparations fixées et colorées.

§ 1. — *Corpuscules métachromatiques.*

Le meilleur procédé de coloration des corpuscules métachromatiques après fixation consiste à employer le bleu polychrome après avoir fixé au picroformol.

Le matériel sera donc d'abord traité comme pour la recherche des noyaux, fixé au picroformol de DUBOSCQ-BRASIL, lavé à l'alcool à 70°, déshydraté, imprégné de benzine, inclus dans la paraffine, coupé et collé sur lame d'après les procédés que nous connaissons déjà.

Après avoir enlevé la paraffine par la benzine, celle-ci par

l'alcool absolu, et après un court passage dans l'eau, on place la préparation dans une conserve de BORREL renfermant du bleu polychrome. Elle y séjourne un temps variable, quelques minutes à quelques heures, parfois jusqu'à 24 heures.

Elle est ensuite lavée rapidement à l'eau, puis on régresse avec l'éther glycérique (1) ou le tannin orange en surveillant la



FIG. 34. — *Aleuria cerea* (d'après Guilliermond, *Rev. gén. de Bot.*, T. 76, Pl. VIII, 1904). Asques jeunes colorés par le bleu polychrome. Protoplasme, noyau, corpuscules métachromatiques.

décoloration : celle-ci se fait parfois en quelques secondes ; on l'arrête en plongeant la préparation dans l'eau. Lorsque la régression est jugée suffisante, on lave la préparation à l'eau courante pendant une demi-heure au moins.

La préparation bien lavée est déshydratée puis montée, non dans le baume du Canada dont les propriétés réductrices causeraient au bout de quelque temps la décoloration complète de la préparation, mais dans l'huile de cèdre.

Une telle préparation montrera, colorés en bleu, les noyaux et les formations basophiles et, teints en rouge vif, les corpuscules métachromatiques (fig. 34) ; ceux-ci apparaîtront sous la forme de corps arrondis, plus colorés à la périphérie qu'au centre.

(1) Nom créé par LANGERON, *loc. cit.*, p. 442, pour traduire le nom de Glycerinæthermischung donné par les Allemands à cette substance.

§ 2. — *Mitochondries et Chondriocontes.*

On sait que ces éléments sont de très petite taille : pour les observer il convient donc de pouvoir réaliser un grossissement du microscope plus fort que celui qui nous a servi jusqu'à présent. Ils sont altérables par les acides, solubles dans les solvants des lipoïdes, en particulier l'alcool, le xylol, la benzine, le toluène ; mais ils peuvent être insolubilisés par des réactifs convenables. Il faudra donc les traiter par des fixateurs spéciaux et les soumettre soit pendant la fixation, soit après, à l'action des agents insolubilisants. Ils pourront ensuite sans dommage subir l'inclusion dans la paraffine suivant le mode ordinaire. On peut réussir à les colorer par des colorants très variés ; toutefois les colorations par les colorants nucléaires sont assez capricieuses ; il conviendra donc d'employer des procédés de coloration spéciaux ou de prendre des précautions particulières dans l'emploi des colorants nucléaires.

Microscope.

La partie optique du microscope destinée à l'étude des mitochondries ne saurait être trop parfaite. Si on possède un objectif apochromatique fort, on l'emploiera avec avantage ; sinon on se servira d'un objectif achromatique à immersion de bonne qualité qu'on associera aux oculaires compensateurs forts. Nous conseillons au travailleur qui ne possède pas une forte combinaison optique de renoncer à l'étude des mitochondries.

Il est recommandable d'utiliser les combinaisons d'oculaires et d'objectifs n° 3 indiqués plus haut (page 144),

Fixation.

Dans la plupart des cas on pourra utiliser le fixateur d'ALTMANN, dont voici la formule :

Acide osmique à 2,5 %.....	1 partie.
Bichromate de potasse à 3 %..	2 parties.

Il est absolument nécessaire, en raison de la faible pénétrabilité de ce fixateur, d'opérer sur des fragments de très petites dimensions. On laissera 24 heures dans le fixateur et on lavera ensuite abondamment, de préférence dans l'eau courante, pendant 24 heures ; pour éviter de perdre le matériel soumis au lavage à l'eau courante, on le place dans un microplaine, petit cylindre de porcelaine aux parois perforées, ou de verre

au fond formé d'un treillis métallique ; rempli d'eau, puis muni d'un bouchon, cet appareil flottera à la surface de l'eau d'un vase qu'on abandonnera sous un courant d'eau.

Dans le cas où le fixateur d'ALTMANN ne donnerait pas de bons résultats, nous conseillons la fixation par le liquide IV de REGAUD :

Bichromate de potasse à 3 0/0...	4 volumes.
Formol à 40 0/0.....	1 volume.

On préparera ce liquide peu avant l'emploi, car il se trouble rapidement. On y laissera les pièces, toujours de petites dimensions, pendant 4 jours, en renouvelant le fixateur s'il devient trouble. Puis on les placera dans une solution de bichromate de potasse à 3 0/0 dans l'eau où elles séjourneront 8 jours. Enfin on les lavera abondamment pendant 24 heures, dans l'eau courante ou fréquemment renouvelée.

De la fixation à la coloration.

L'inclusion et la préparation des coupes se font comme il a été dit au chapitre précédent. Les coupes devront toujours être très minces ; une épaisseur de 2 μ sera convenable ; on ne devra jamais dépasser 5 μ . Le collage, le séchage, l'élimination de la paraffine se font comme dans le cas ordinaire.

Coloration.

Le mode le plus rapide est celui d'ALTMANN que nous employons en nous inspirant de la modification indiquée par GALEOTTI.

On prépare dans un cylindre de BORREL une solution saturée de fuchsine acide dans l'eau anilinée.

On ne confondra pas la fuchsine acide avec la fuchsine basique employée en micrographie, et qui ne convient pas ici. L'eau anilinée sera préparée en agitant de l'eau distillée avec de l'huile d'aniline, puis laissant reposer ; l'eau anilinée gagne à vieillir.

Le cylindre de BORREL qui a reçu la solution précédente est porté et maintenu à la température de 60°. On y parvient soit en le plaçant sur une plaque chauffante dans la région convenable, soit en le déposant dans une étuve réglée à 60°, soit encore en le plongeant dans un récipient dont on élève et maintient la température à 60°.

La préparation débarrassée de paraffine et de benzine, puis tannée dans le mélange de formol et d'alcool, est lavée à l'eau ;

on la plonge dans la solution de fuchsine acide à 60° pendant 10 minutes.

On la lave rapidement à l'eau. La préparation est alors surcolorée ; on la régresse pendant un temps variable (quelques secondes à une minute et plus) dans le liquide suivant :

Eau..... 1 partie.
Solution saturée d'acide picrique dans l'alcool absolu..... 2 parties.

On surveille soigneusement la régression qu'on peut arrêter en plongeant la préparation dans l'eau pendant quelques ins-

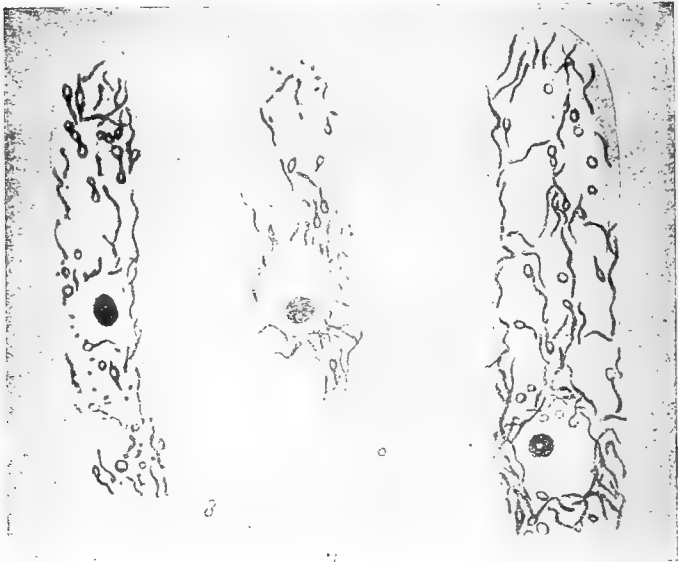


FIG. 35. — *Pustularia vesiculosa* (d'après Guilliermond, *Rev. gén. de Bot.*, T. 27, Pl. XIII, 1915). Asques jeunes colorés par la méthode IV de Regaud. Chondriocentes, mitochondries.

tants. Quand la décoloration est jugée suffisante, on lave à l'eau courante ordinaire pendant quelques minutes, puis dans l'eau acidulée par l'acide acétique ; on évite par cette dernière pratique la décoloration qui se produit en milieu alcalin.

On déshydrate et on monte dans le baume du Canada.

Le procédé de coloration que nous venons d'indiquer s'applique aussi bien au matériel qui a été fixé par le fixateur d'ALTMANN qu'à celui qui a subi le liquide IV de REGAUD. Il en est de même du suivant, préconisé par REGAUD et connu sous

le nom de méthode IV de REGAUD, et qu'on emploiera quand le précédent n'aura pas fourni de résultats satisfaisants.

C'est une variante de la coloration à l'hématoxyline au fer que nous avons longuement exposée plus haut ; il nous suffira donc d'indiquer les modifications qu'on lui fait subir pour l'adapter à la coloration des mitochondries.

Le mordantage se fait dans l'alcool à 4 % et dure une demi-journée.

On colore dans l'hématoxyline à 1 % préparée comme on l'a dit au Chapitre précédent ; la coloration dure 48 heures.

On régresse dans l'alun à 1 %.

Examen.

Dans une préparation bien réussie on voit sur les trabécules protoplasmiques les grains et les filaments qui constituent les mitochondries et les chondriocotes ; les premiers sont de très fines granulations ; les seconds sont des filaments très ténus (fig. 35). Ces éléments sont de couleur rouge vif si on les a teints par la fuchsine acide, noire si on a employé l'hématoxyline. En outre, l'une et l'autre des méthodes que nous avons indiquées colorent en même temps des formations variées, corpuscules métachromatiques, mucorine, etc., qui se distinguent des mitochondries et des chondriocotes par leur forme, par leur taille plus grande et moins uniforme. Quant aux noyaux, s'ils se colorent parfois, ce n'est jamais bien nettement.

**Sur la présence de l'Ergot de Seigle sur le Blé
dit du Manitoba,**

par **J. CHIFFLOT.**

La présence de l'Ergot de Seigle sur d'autres Graminées que le Seigle est chose connue depuis longtemps et RENNER (1) a donné, en son temps, une liste, qui demanderait une révision complète aujourd'hui, des plantes nourricières du *Claviceps purpurea* (Fr.) Tul.

Le parasitisme de ce champignon sur les Blés est signalé comme très rare dans les cultures. RENNER (*loc. cit.*) l'a trouvé sur les *Triticum durum*, *repens*, *Spelta et vulgare*. GUIBOURT (2) a décrit et représenté cet ergot sur le Blé et LE PERDRIEL (3) a publié il y a un demi-siècle une thèse de pharmacie sur l'Ergot de Blé. BAILLON (4) complète les données de GUIBOURT. Les traités actuels de Botanique générale et de Pathologie végétale (VAN TIEGHEM, BONNIER, etc., PRILLEUX et DELACROIX, COOKE, MASSEE, etc.) signalent, en passant, que l'Ergot de Seigle peut vivre sur d'autres Graminées que le Seigle, qui reste classiquement la meilleure plante hospitalière pour ce parasite.

Le but de cette note est de faire part aux agriculteurs de la présence de ce parasite sur le Blé canadien introduit nouvellement en France et déjà très connu sous le nom de Blé dit du Manitoba. Ce blé de printemps a cet avantage, avec bien d'autres variétés, de pouvoir être semé tardivement et de mûrir après quatre mois de culture, sous la condition que je crois d'ailleurs essentielle, aussi bien pour cette variété, que pour toutes celles qualifiées de printanières, d'avoir une germination rapide et de ne pas trouver, comme cette année, dans le Lyonnais en particulier, une période de sécheresse qui a annihilé la production de cette variété et de la plupart des variétés de printemps.

(1) Mémoire en langue hongroise. Analysé *in* Bot. Centralb. 1881, pp. 270-71.

(2) Traité des drogues simples, t. 2, 1866, p. 54, fig. 302.

(3) Traité de l'Ergot des Blés. Thèse Pharm. Montpellier, 1862.

(4) Traité de Bot. méd. cryptog. 1889, p. 133.

Pendant les quelques jours de repos que j'ai pu prendre il m'a été permis de constater que la culture du Blé canadien, en Haute-Savoie, a pris déjà une grande extension. Et j'ajouterai que le rendement va répondre largement à ces premiers essais, effectués en nombre, mais sur des surfaces restreintes (4 à 500 mètres carrés). Les semis effectués très serrés, par suite du tallement nul ou très faible de ce blé, ont donné des épis denses portés sur paille rigide et la maturité est presque complète au 19 août. Il est toutefois curieux de remarquer que beaucoup d'épillets voisins de l'extrémité des épis sont avortés.

La résistance de ce Blé aux maladies signalée par M. SCHRIBAUX (1) est manifeste. J'ai trouvé peu de pieds rouillés et aucun épi charbonné.

Par contre, j'ai récolté dans un seul champ (sur une soixantaine que j'ai examinés) en bordure de la route qui conduit de Morzine à Montriond une douzaine d'épis sclérotés (voir photographie, Pl. VIII). Cet ergot, bien caractéristique, diffère, comme l'ont déjà dit GUIBOURT et BAILLON (*op. cit.*), de celui porté par le seigle, par sa longueur moindre, 10-18 mm., par sa largeur, 3 à 6 mm., par son fendillement précoce et stable, provoquant parfois l'existence de un ou plusieurs lobes (voir photog.) et par sa structure plus compacte.

La morphologie de cet ergot résulte vraisemblablement de son habitat, et sa composition (2), assez différente de celle de l'ergot du Seigle, devrait, à mon avis, en faire une forme bien caractérisée de l'ergot de Seigle, sous le nom de *Claviceps purpurea* (Fr.) Tul. *forma Tritici* ou *Tritici Manitobæ*, en attendant que cet ergot soit étudié dans sa germination et dans les organes de reproduction nés de celle-ci ; ce que nous essaierons de faire avec le peu de matériaux dont nous disposons.

Bien plus, il serait bon que des essais de contamination des ascospores fussent effectués sur le Seigle, pour se rendre compte si vraiment on peut passer aussi facilement qu'on le pense de l'Ergot de Seigle à l'Ergot de Blé.

Sans jeter un cri d'alarme, qui n'aurait pas sa raison d'être en ce moment, étant donné le faible envahissement du Blé canadien par ce parasite, je ne puis m'empêcher de penser que

(1) Résistance du « Manitoba » aux maladies cryptogamiques. Comptes-rendus des séances de Ac. Nat. d'Agr. de France, 1918, n° 17-15/5, 1918, pp. 530-531.

(2) GUIBOURT, BAILLON, *op. cit.* — Hartwich. Zum Nachweis der Mutterkorn 1893, analysé in Bot. Cent. 1894, p. 114, vol. LIX.

l'ergot de Seigle parasitant ce Blé nouvellement introduit dans nos cultures pourrait peut-être s'acclimater plus facilement sur ce Blé canadien que sur nos anciennes variétés. C'est pourquoi il serait utile, dès maintenant, de surveiller avec toute l'attention désirable les semences qui seront livrées désormais aux agriculteurs. J'ai examiné à côté de ce champ de Blé contaminé les graminées qui l'avoisinaient. Aucune espèce ne m'a montré trace d'ergot. Le Seigle lui-même n'en présentait aucun spécimen.

J'ai montré ces épis de Blé ergoté à quelques cultivateurs du pays qui m'ont affirmé n'avoir jamais « rien vu de semblable » dans leurs cultures de Blé. Ces cultivateurs ont été renseignés sur les dangers de ce parasite, s'il venait à se propager sur cette variété de Blé, et aussi sur les moyens pratiques dont nous disposons pour en mettre leurs semences à l'abri.

25 août 1918.

Découverte en France d'une nouvelle station du *Phallus impudicus*, var. *imperialis* (Schulz.) Lloid,

par M. F. BATAILLE

Phallus impudicus, var. *imperialis* (Schulz.) Lloid = (*Kirchbaumia imperialis* Schulz. in Verh. der Wiener Zool. Bot. Ges., 1866, p. 798 ; *Phallus imperialis* Schulz, in Kalch. Ic. sel. Hym. Hungar., p. 63, t. 40, f. 1 ; *Phallus impudicus*, var. *roseus* Q., 11^e Suppl., p. 16 et Enchir., p. 375 ; *Ithyphallus impudicus*, var. *imperialis* Fisch. in Sacc., Sull. VII, p. 8).

Cette rare variété a été récoltée fin de l'été 1913, sur les berges maritimes de Wimereux (Pas-de-Calais), par mon jeune et savant compatriote et ami, M. Joseph VIRIEUX, depuis mort glorieusement sur le champ de bataille, en Champagne (16 mars 1915) (1). M. VIRIEUX a laissé une aquarelle représentant ce champignon peint par lui d'après nature. Voici la note de sa main écrite au-dessous de l'aquarelle :

« *Phallus impudicus* var. Diff. du type : gaine lie de vin clair, striée, cannelée, molle, scrotiforme ! Stipe plus court, moins crevassé-caverneux ; odeur un peu sûre, moins désagréable ; sommet non perforé, anguleux, à bouchon blanc ».

C'était la var. *imperialis*, la même que le Dr QUÉLET avait nommée *roseus*, en l'identifiant avec elle. Dans le courant de l'automne 1881, QUÉLET avait en effet reçu de M. PARAT, pharmacien à Rochefort, un *Phallus* analogue, récolté sur le littoral, dans un bois de pins, à La Tremblade (Charente-inférieure).

Ce Champignon, signalé dans la Revue Mycologique (1882), comme étant l'espèce de SCHULZER, est décrit en ces termes dans le 11^e Supplément de QUÉLET :

« *Phallus impudicus*, var. *roseus* (= *imperialis* Schulz. in Kalch.). Périidium et enveloppe interne du stipe d'un beau rose violacé, Hyménium vert. Spore ellipsoïde étroite (5-6 μ) ».

(1) Elève du Dr Ant. MANGIN, qui lui a consacré une belle notice, M. VIRIEUX avait été reçu, au concours de 1911, agrégé des Sciences Naturelles, le premier sur 50 candidats, dont 10 admis. Il n'avait que 21 ans.

Dans son Enchiridion, QUÉLET le mentionne ainsi : « *Volva rosea-purpurina ; velo stipitis incarnato* ».

Voici maintenant la traduction de la diagnose latine de SCHULZER dans les Icones de KALCHBRENNER :

Phallus imperialis Schulz. Volve presque piriforme quand elle sort de terre, purpurin clair, puis purpurin rougeâtre, avec la paroi interne blanche, pour le reste semblable à celle du *Phallus impudicus*. Stipe également semblable à celui de cette espèce, mais enveloppé à sa base d'une membrane rouge, adnée à la volve. Réceptacle mitré, campanulé, réticulé-celluleux, noir-vert ; marge lobée, parfois réfléchie ; face interne rugueuse-plissée et blanche, revêtue d'une membrane ténue, blanche, diaphane, fixée plus haut que le bord du chapeau et reliée au stipe sous la forme d'une cortine qui disparaît. Orifice apical entouré d'un disque orbiculaire, blanc jaunâtre, le plus souvent élégamment crénelé. Sur la terre des jardins, des champs et des prés. Hongrie et Slavonie.

La figure de ce Champignon donnée par KALCHBRENNER représente un individu de très grande taille, mais dont la volve ne dépasse pas sensiblement celle de l'aquarelle de VIRIEUX. On sait d'ailleurs que chez le type la taille peut varier considérablement suivant les conditions du milieu : nature de l'humus, exposition, etc. Il en est certainement de même pour la variété qui ne paraît pas différer de celle de La Tremblade. Ni SCHULZER ni QUÉLET ne parlent de la couleur du cordon mycélien et de l'odeur du champignon ; mais LLOID dit : *I am told that in France a different habitat and a different odor* », ce qui déjà le différencie du type, généralement très humicole et dont l'odeur cadavérique est particulièrement caractéristique. Si donc, à l'exemple du mycologue américain, on rattache cette variété au genre *Phallus* Lin. = *Ithyphallus* Fr., en lui restituant son premier nom et en tenant compte des détails que m'a donnés M. VIRIEUX comme de ceux qui ressortent de son aquarelle ainsi que de la description de SCHULZER, on peut en établir la diagnose suivante :

Volve libre, large et haute : 4-5 c., un peu ventrue, *sillonée-plissée* en bas, *purpurine* ou *rose vineux* clair, avec un cordon mycélien *concolore* ; stipe et chapeau de taille variable ; base du stipe *entourée d'une membrane incarnate*, adnée à la volve ; face interne du chapeau *revêtue d'une membrane ténue* et blanche *reliant le chapeau au stipe* sous la forme d'une *cortine fugace* ; cloisons des alvéoles fertiles à *arêtes entières* et

linéaires ; disque apical à *contour crénelé* ou *anguleux*, avec l'ostiole d'abord fermé par un diaphragme blanc ; odeur un peu *sûre* et *moins désagréable* que celle du type.

J'ajouterai que BERKELEY, dans l'*English Flora* de J. SMITH, a décrit, sous le nom de *Phallus iosmos*, une variété anglaise voisine : « Couleur *pâle gris rougeâtre* ; rés. au du chapeau à *arêtes dentées* ; odeur rappelant de loin celle de la *violette*, puis fétide à la dessiccation de la plante ». Je ne sais pas que cette variété ait été retrouvée depuis.

Sur deux formes conidiennes de *Poro-hydns*,

par M. N. PATOUILLARD.

La présence de conidies chez les Polypores et chez les Hydnes est en quelque sorte normale, mais leur disposition sur le réceptacle basidifère est très variable.

Dans les deux cas que nous signalons ici, ces organes sont distribués sur des appareils spéciaux : l'un (*Ptychogaster nodulosus*) se rattache à un type assez fréquent chez les Poly-

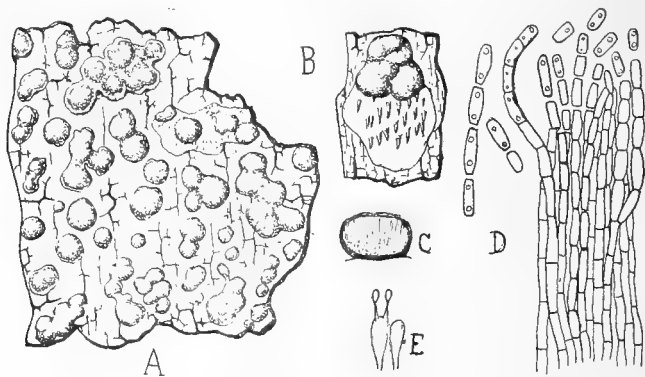


FIG. 1. — *Ptychogaster nodulosus*. — A, port gr. nat. ; B, pycnides en continuité avec une lame aculéifère normale ; C, Coupe longitudinale d'une pycnide ; D, Hyphes conidifères et conidies ; E, Baside normale.

pores, mais qui n'est pas signalé jusqu'ici chez les Hydnes ; l'autre, par ses caractères particuliers, nous semble devoir constituer un genre provisoire nouveau, que nous désignerons sous le nom d'*Echinodia*.

Ptychogaster nodulosus.

Ce champignon a été recueilli sur des écorces pourries, aux îles Philippines, par le professeur BAKER (n° 4385). Il se présente sous l'aspect de nodules convexes, presque hémisphériques, larges de 3-6 millimètres, solitaires ou rapprochés et parfois même confluent, blancs plus ou moins lavés d'ocre. Leur consistance est ferme dans les parties profondes et tendre

et friable vers le haut. Ils couvrent de grandes étendues à la surface du support.

Chaque nodule est formé d'une portion centrale fructifère, entourée d'une couche corticale mince.

Les hyphes de cette dernière, sont très grêles, incolores, épaisses de 1 à 2,5 μ plus ou moins rameuses, rapprochées en une trame d'autant plus dense qu'elle est plus voisine de la base du champignon.

La partie centrale montre des hyphes un peu plus larges (3 μ), également incolores, dressées verticalement, parallèles, simples ou peu rameuses, septées en travers sur toute leur longueur. Vers la partie supérieure, ces hyphes se désarticulent aux cloisons et donnent naissance à une masse pulvérulente de conidies.

Celles-ci sont cylindrées, tronquées ou arrondies aux extrémités et leurs dimensions varient de 6 à 10 μ , sur 3 μ d'épaisseur. Parfois elles présentent une ou deux gouttelettes dans leur cavité.

En examinant la plante à la loupe, on remarque ça et là, que certains nodules se prolongent à la surface de l'écorce en une petite lame mince, longue de quelques millimètres, ocracée pâle, qui porte des aiguillons très courts.

Cette petite lame est un vestige de la forme normale du champignon : les aiguillons, comme la partie plane qui les sépare, sont couverts d'un hyménium de basides à deux ou quatre stérigmates, très petites (12 \times 6 μ), portant des spores incolores, ovoïdes, lisses, mesurant 3 \times 2 μ . Il n'y a pas de cystides. Caractères convenant aux Hydnes du groupe *Acia*.

Ptychogaster nodulosus est donc une véritable pycnide d'Hydne, comparable par sa disposition générale aux pycnides de Polypores (*Polyporus sulfureus*, *Ganoderma* divers, etc.), mais qui en diffère par le mode de formation des conidies.

Dans les Polypores, ces organes sont situés à l'extrémité d'arbuscules rameux, intriqués dans tous les sens, tandis que dans l'Hydne elles proviennent d'une fragmentation de filaments parallèles, dressés dans la cavité du réceptacle.

Echinodia Theobromæ.

Ce champignon a été récolté au Jardin botanique de Singapour, par M. le Professeur BAKER, sur des rameaux morts de *Theobroma Cacao* (n° 5410).

Il a l'aspect d'un coussinet résupiné, convexe, orbiculaire, d'environ deux centimètres de diamètre, épais au centre de

huit millimètres, à bords minces et appliqués sur le support en arrière, libres et un peu soulevés en avant, blanc crème, hérissé de petites pointes stilbiformes, crèmes ou roussâtres, dispersées régulièrement sur toute la surface.

La masse générale du coussinet ou strome, est de consistance coriace-subéreuse et sa coloration intérieure a une teinte ocracée pâle, d'autant plus intense qu'on se rapproche du point d'attache. Elle est constituée par des hyphes tenaces, grêles ($4 \text{ à } 6 \mu$),

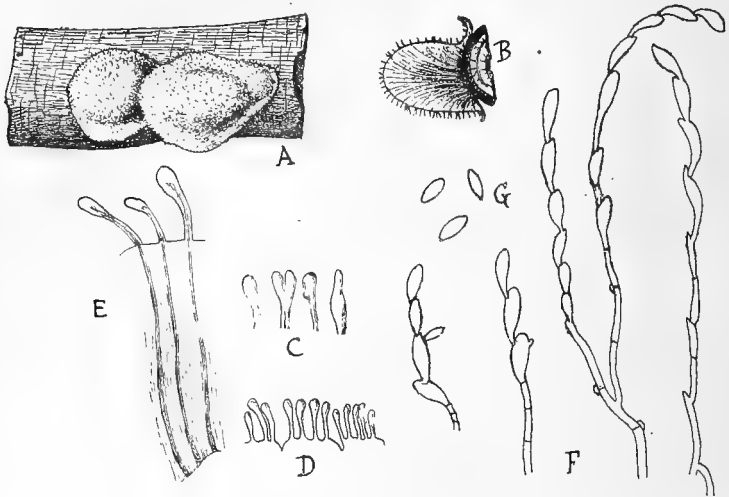


FIG. 2. — *Echinodia Theobromæ*. — A, port gr. nat. ; B, coupe longitudinale ; C, différentes formes de clavules conidiennes ; D, marge du réceptacle fimbriée par ces mêmes clavules ; E, portion très grossie d'une coupe du réceptacle, montrant que l'axe des clavules traverse toute la masse du stroma ; F, arbuscules conidifères ; G, conidies isolées.

à parois épaisses, peu septées, avec boucles peu marquées, entrelacées en un pseudo-tissu assez lâche, compressible, à mailles anguleuses, de $20 \text{ à } 30 \mu$ de diamètre.

Les pointes qui recouvrent toute la surface de la plante, sont régulièrement cylindrées, un peu élargies en massue obtuse au sommet, parfois dilatées à la base, ordinairement simples, rarement munies d'un ou de plusieurs prolongements latéraux ; elles sont indépendantes les unes des autres ou accolées par deux, trois ; leur hauteur est d'environ un millimètre, et leur épaisseur de $200 \text{ à } 300 \mu$ à la sortie du strome. La portion marginale amincie est fimbriée par toute une série de ces pointes.

Chacune d'elles, considérée individuellement, a la constitution d'un *Stilbum*, c'est-à-dire qu'elle comprend un axe de filaments grêles, très serrés, qui, partant du point d'insertion du champignon sur son support, traverse tout le strome et vient se terminer au dehors en une petite colonne libre, couverte de fructifications.

La coloration de cet axe est ocracée-rousse et peut aisément être suivie au travers de la masse générale plus pâle.

Les hyphes de la périphérie de chaque *Stilbum* divergent vers l'extérieur et se terminent chacune par un chapelet de conidies.

Celles-ci sont incolores, lisses, ovoïdes, atténuées aux deux extrémités, droites ou parfois un peu courbées à leur base et mesurent $9-12 \times 4-6 \mu$.

Le mode de développement de ces conidies est très spécial. La plus ancienne est la plus inférieure. La suivante paraît, non pas à l'extrémité de la première, mais au voisinage du sommet, un peu sur le côté ; la troisième se montre de même sur le côté de la seconde et ainsi de suite pour les suivantes, donnant naissance à un chapelet sympodique de 6 à 10 conidies.

Les hyphes elles-mêmes de l'axe du *Stilbum*, larges de 3 à 5 μ sont septées çà et là et chacun de leurs articles naît du précédent, sur le côté et au voisinage de l'extrémité.

Nous ne connaissons pas la forme parfaite de ce champignon, mais si nous tenons compte de l'aspect général de la plante, de sa consistance, de la présence de boucles sur les filaments, la supposition qu'il dérive d'un Polypore voisin des *Coriolus* n'a rien d'in vraisemblable.

On peut caractériser le genre *Echinodia* en disant que c'est un *Stilbum* agrégé, dans lequel les conidies se développent en sympode.

Annamites et Amanites,

par M. L. DUFOUR.

Depuis de longues années que je suis à Fontainebleau, je n'ai jamais entendu dire qu'il s'y fût produit d'empoisonnement par les Champignons. Dans la région, on connaît un nombre assez restreint d'espèces comestibles ; le *Lepiota procera* (Coulmelle), le *Russula cyanoxantha* (Charbonnier), le *Cantharellus cibarius* (Girole), le *Boletus edulis* (Cèpe), le *Lactarius deliciosus* (Lactaire délicieux) sont à peu près les seules espèces généralement connues. Les habitants s'en tiennent là ; ils se gardent de cueillir les autres et on ne saurait leur donner tort. Aussi on ne signale aucun accident.

Une exception vient de se produire ; mais c'est, si l'on nous permet d'employer cette expression, une exception qui confirme la règle. Car les victimes ne sont ni des habitants stables de la ville, ni des personnes passant quelques semaines ou quelques mois en villégiature, ni même des touristes venant par hasard un ou deux jours pour visiter le château et la forêt.

Ce sont des soldats annamites ayant sans doute sur les champignons des idées trop larges et des connaissances trop étroites.

L'accident a été grave puisqu'il y a eu un décès.

Le dimanche 13 octobre, des Annamites cueillent des champignons dans la forêt, et le soir, à l'insu de tout le monde, ils les préparent et les mangent, simplement apprêtés à la graisse, m'a dit une personne ; avec de la viande, m'a dit une autre.

C'est seulement le lundi matin que trois d'entre eux viennent se plaindre : « moi malade », disent-ils en montrant leur estomac. Dans l'après-midi, trois autres éprouvent des douleurs abdominales, et un septième est indisposé, le lendemain matin seulement. Ils se gardent bien de laisser soupçonner la cause possible de leur indisposition.

Aussi au début on les a soignés comme pour un simple embarras gastrique. Ce n'est que quand les symptômes sont devenus plus accentués, coliques, diarrhées, vomissements, qu'un

interrogatoire serré les a amenés à faire connaître leur repas maladroit.

On leur a alors administré une purge énergique.

Cinq ont été simplement soignés dans leur cantonnement et à l'infirmerie de l'École d'Artillerie. Mais deux plus malades ont été envoyés à un hôpital, le jeudi.

Ils ne paraissaient pas en danger sérieux : l'un, avec tout son sang-froid, sa lucidité, a fait diverses recommandations à des camarades. Mais sans que l'on puisse en préciser la raison, pendant le transport même, son état a rapidement empiré et il est mort avant son arrivée à l'hôpital. Le second se plaignait beaucoup, il montrait sa tête, et paraissait un peu comme s'il était ivre. On lui a donné force café. Le lendemain cet état avait complètement disparu, et, sans être guéri, le malade ne se plaignait plus de la tête. Cet Annamite et son camarade décédé avaient, à diverses reprises, avant leur départ, manifesté une vive agitation ; cependant c'étaient plutôt les phénomènes stomacaux et intestinaux qui dominaient ; celui qui est mort avait eu des évacuations très fréquentes et abondantes.

Les autres n'ont manifesté aucun phénomène nerveux, mais de purs accidents digestifs. Au lieu d'être excités, ils étaient plutôt particulièrement abattus et affaiblis. L'un, que je vois le 22, c'est-à-dire neuf jours après l'empoisonnement, est à peu près complètement rétabli.

J'ai su de lui, par l'intermédiaire d'un interprète, qu'il avait mangé environ la valeur de trois gros champignons. Quatre de ses camarades à peu près autant ; la malheureuse victime ne paraît pas en avoir absorbé plus que les autres. Deux d'entre eux avaient simplement goûté au plat préparé par leurs camarades.

Quelles sont les espèces qui ont pu produire cet empoisonnement ? Il est impossible de le savoir avec précision ; d'après ce que je leur ai fait demander il y avait des champignons de couleurs variées : des blancs, des noirs, des rouges, des verts, des jaunes. J'ai présenté à mon interlocuteur une Amanite citrine et lui ai fait demander si, parmi les espèces absorbées, il y en avait ressemblant à celle-là. Il m'a répondu affirmativement ; mais rien ne manifestait qu'il en reconnaissait particulièrement la forme ou la couleur. Il est probable qu'il eût répondu de même si je lui avais montré tout autre champignon ayant quelque ressemblance avec celui que je lui présentais.

L'hypothèse la plus vraisemblable est que ces malheureux soldats ont ramassé tout ce qui leur est tombé sous la main. Un

maréchal des logis français m'a dit que ces soldats étaient arrivés depuis quelque temps de Toulouse, et que, là, ils avaient déjà cueilli et mangé des champignons. En ce moment, l'*Amanita citrina* et l'*A. muscaria* sont très communes en forêt, la première surtout ; l'*A. phalloides* l'est moins. Peut-être ces diverses espèces se sont-elles trouvées réunies dans le plat, et les phénomènes morbides ont-ils été un peu différents chez les diverses victimes suivant que le hasard leur aura fait manger une plus ou moins grande quantité de telle ou telle espèce. Le long délai écoulé entre le repas et les premiers symptômes du mal font penser de préférence à l'*A. citrina*.

Je me fais un devoir de remercier les diverses personnes qui m'ont fourni des renseignements: M. le Médecin Chef ADER de l'Ecole d'Artillerie, M. le maréchal-des-logis ENGELMANN, M. P. BIDAULT, interprète, Mlles DE BONNEVAL et CERCEAU, infirmières.

BIBLIOGRAPHIE.

BENSAUDE (Mlle M.). — Recherches sur le cycle évolutif et la sexualité chez les Basidiomycètes. (*Rev. gén. de Bot.*, 1918, avec 12 pl., et Thèses Sciences, Paris, 1918).

On sait que, d'une manière générale, le cycle évolutif d'un être vivant comprend trois phases ; pendant la *haplophase*, ses cellules renferment ordinairement un noyau pourvu de n chromosomes ; pendant la *dikaryophase*, elles contiennent deux noyaux possédant chacun n chromosomes ; enfin la *diplophase* est caractérisée par des cellules à un noyau à $2n$ chromosomes. Les grands groupes d'êtres vivants diffèrent entre eux par l'étendue relative de ces phases et par la manière dont chacune succède à la précédente. Le cycle évolutif est bien connu chez quelques Basidiomycètes, tels que les Urédinées : on sait que la *haplophase* y est représentée par le mycélium sous-écidien, et qu'à la base des écides des *fusions cellulaires* ont lieu, qui donnent naissance à des cellules binucléées, relevant de la *dikaryophase*. A celle-ci appartiennent les écidiospores, les urédospores et les jeunes téléospores. Dans ces dernières, la *fusion nucléaire* met fin à la dikaryophase et inaugure une courte diplophase. La *réduction chromatique*, qui commence souvent dans la téléospore elle-même et se poursuit dans le promycélium, assure le retour à la haplophase.

Chez les Eubasidiomycètes, toute une partie du cycle est, jusqu'à ce jour, restée obscure. On sait bien qu'une fusion de noyaux a lieu dans la baside et qu'une réduction chromatique la suit immédiatement. La place, l'étendue, les limites de la diplophase se trouvent donc bien déterminées ; il n'en est pas de même des deux autres phases ; nous ne connaissons ni leur étendue relative, ni la façon dont la haplophase fait place à la dikaryophase. C'est pour résoudre ces problèmes que Mlle BENSUADE a fait, dans le laboratoire de M. MATRUCHOT, une série de recherches dont un mémoire récent présente les résultats.

Elle a choisi comme objet principal de ses recherches un Coprin, *Coprinus fimetarius*. La spore étant la première cellule de la haplophase, elle en a suivi la germination en notant les caractères que prend, au cours de son développement, le mycélium auquel elle donne naissance.

Le mycélium revêt deux aspects successifs. Il forme d'abord un voile de petites dimensions, constitué par des filaments ramifiés, anastomosés, d'abord non cloisonnés, puis pourvus de cloisons. Chacune des cellules que celles-ci séparent renferme un seul noyau ; lors de la division de ce dernier, une plaque cellulaire apparaît entre les noyaux-fils, ébauche d'une nouvelle cloison cellulaire ; en outre, des cloisons annulaires viennent découper les cellules des filaments âgés ou les régions de ceux-ci qui ne se sont pas encore cloisonnées. Ce mycélium se reproduit par des oïdies et peut se désarticuler en pseudoïdies. A ce mycélium, Mlle BENSUADE donne, adoptant la nomenclature de FALCK, le nom de *mycélium primaire* ; dans le langage employé plus haut, il correspond à la *haplophase*.

Quelques jours plus tard, il se forme sur le mycélium précédent un mycélium plus étendu aux caractères différents. Morphologiquement, il est surtout caractérisé par la présence sur ses côtés des anses ou boucles bien connues chez les Basidiomycètes et qui font totalement défaut au mycélium de la haplophase. Cytologiquement, il est caractérisé par la présence de deux noyaux dans chaque cellule. Ces deux noyaux se divisent à la fois et leur division s'accompagne de la formation d'une botule. Mlle BENSUADE donne de ce phénomène une description différente de celle des auteurs ; pour elle, la boucle est un organe préposé à la division simultanée des deux noyaux ; aussi s'explique-t-on que la présence des boucles soit caractéristique du mycélium à cellules binucléées. Ce mycélium diffère encore du premier par l'absence d'oidies ; toutefois, il peut, comme le premier, se désarticuler en pseudoidies. Ainsi distingué du mycélium primaire par ses caractères externes et ses caractères cytologiques, ce mycélium reçoit le nom de *mycélium secondaire* ; il correspond au début de la *dikaryophase* ; c'est sur lui que se formeront plus tard les carpophores producteurs de basides.

Ayant bien séparé dans les formations mycéliennes ce qui relève de la haplophase et de la dikaryophase et ayant appris à reconnaître par leurs caractères externes les deux sortes de mycéliums, Mlle BENSUADE est en mesure d'aborder l'étude du passage de l'un à l'autre. Cette nouvelle recherche constitue la partie la plus intéressante de son travail.

Elle s'efforce d'obtenir des cultures du *Coprinus fimetarius* à partir d'une seule spore et elle étudie les mycéliums qu'elles fournissent ; elle constate que de telles cultures ne montrent jamais d'anses, restent à l'état de mycélium haplophasique. Ces cultures, faites en goutte pendante, sont transportées dans des tubes où elles peuvent prendre un grand développement, ce qui permet d'obtenir de nombreuses cultures-filles par bouturage du mycélium. L'auteur a pu obtenir ainsi deux séries de cultures, provenant chacune d'une seule spore ; elle les désigne des noms de α et β . Aucune de ces cultures n'a montré de mycélium à boucles, ni de cellules binucléées ; aucune n'a formé de chapeaux de coprin ; au bout de 8 mois, toutes étaient stériles. Par contre, si on réunit dans une même culture des fragments des mycéliums α et β , on obtient une culture mixte, d'origine disperse, où apparaissent des boucles, des cellules binucléées et finalement des carpophores. Ainsi, les cultures α et β qui restaient à l'état haplophasique tant qu'on les maintenait séparées fournissent un mycélium dikaryophasique quand on les cultive ensemble. Cette expérience a réussi plus de 30 fois et a toujours réussi.

Pour étudier le phénomène de plus près, l'auteur cultive sur une même lame en des points voisins le mycélium α et le mycélium β ; deux cas peuvent se produire : le mycélium à boucles apparaît après que les deux thalles se sont rejoints ; Mlle BENSUADE suppose alors qu'une fusion cellulaire a eu lieu entre les deux thalles, réunissant 2 cellules uninucléées en une seule, binucléée, origine de la dikaryophase — ou bien le mycélium secondaire apparaît sur le thalle α avant la rencontre des hyphes des deux thalles ; dans ce cas, l'auteur suppose qu'une fusion cellulaire a eu lieu entre une cellule du thalle α et une oïdie fournie par le thalle β ; cette hypothèse trouve une confirmation dans le fait suivant : Le second cas ne se réalise ni sur un substratum solide qui ne permet pas le transport des oïdies, ni quand le mycélium β est pauvre en oïdies.

En résumé, la formation de la dikaryophase nécessaire pour la production ultérieure des carpophores n'a eu lieu, dans les expériences de Mlle

BENSAUDE [qu'après la rencontre de deux thalles, α et β , tous deux haplophasiques, mais d'origine différente, provenant de deux spores différentes, et probablement à la suite d'une fusion entre deux cellules des deux mycéliums (deux cellules ordinaires, ou une cellule et une oïdie). Mlle BENSUADE pense que les deux thalles α et β diffèrent comme différent entre eux les mycéliums + et - des Mucorinées hétérothalliques ; ce sont, pour elle, deux thalles de sexe différent. Elle reconnaît donc dans la fusion cellulaire qu'elle suppose être à l'origine du tronçon binucléé du *Coprinus fimetarius* un phénomène sur la nature sexuelle duquel l'hétérothallie qu'elle a observée ne saurait lui laisser aucun doute. Le cycle évolutif des Basidiomycètes est donc, d'après les recherches de Mlle BENSUADE, tout-à-fait comparable au cycle évolutif d'une Urédinée, rappelé plus haut.

Tels sont les résultats essentiels de ce travail dont l'importance et le très grand intérêt n'échapperont à personne. Nous exprimons toutefois le désir de voir confirmer les conclusions précédentes par l'observation directe des phénomènes de fusion cellulaire à l'origine de la dikaryophase et par de nouvelles expériences de séparation de thalles des deux sexes. (Mlle BENSUADE ayant isolé deux thalles d'origine monosperme seulement admet que ces thalles appartiennent à deux sexes opposés : c'est dire que tous les mycéliums de *Coprinus fimetarius* d'origine monosperme se grouperont en deux séries, dont l'une fournira des carpophores seulement en présence du thalle α , alors que l'autre ne les produira qu'en présence du thalle β ; en toute rigueur, nous savons seulement que deux thalles, stériles en culture simple, sont devenus fertiles en culture mixte.) Mlle BENSUADE voudra sans doute aussi appliquer aux autres Basidiomycètes la méthode expérimentale à la fois élégante et rigoureuse qui l'a déjà conduite à d'aussi jolis résultats.

F. MOREAU.

B.-M. DUGGAR, and A. R. DAVIS, (Ann. of the Missouri botanical Garden, nov. 1916). *Studies in the Physiology of the Fungi, I. Nitrogen Fixation.* (DUGGAR et DAVIS. *Etudes sur la Physiologie des Champignons. I. Fixation de l'Azote.*)

Les auteurs se sont proposé de déterminer, par l'emploi de méthodes rigoureuses, la quantité d'azote atmosphérique fixée par certains champignons, quand on les cultive en milieux stérilisés.

Les auteurs discutent les méthodes de culture et d'analyses qui sont les plus propres à prévenir toutes causes d'erreur. Ils exposent et discutent aussi les résultats obtenus par les expérimentateurs qui les ont précédés dans ce genre d'études et leur mémoire se fait remarquer, sous ce rapport, par un exposé aussi complet que possible de toute la littérature relative à ces questions.

Voici les résultats qu'ils ont obtenus :

Ils ont trouvé qu'il n'y avait aucune fixation d'azote avec *Aspergillus niger*, *Macrosporium commune*, *Penicillium digitatum*, *P. expansum* et *Glomerella Gossypii*.

Dans les cultures de *Phoma Betae* sur décoction de racine de disette (*Beta vulgaris*) et de betterave à sucre, avec addition de sucre, ils ont pu constater une fixation d'azote de 3 à 7 milligrammes pour 50 centimètres cubes de milieu de culture. Ces cultures étaient maintenues pendant une

durée variant de 1 à 3 mois. Les cultures se sont montrées d'autant plus riches en azote qu'elles avaient été prolongées plus de temps. Toutefois cette fixation d'azote est beaucoup trop faible pour qu'au point de vue pratique on puisse espérer en retirer aucune utilité.

Avec l'*Azotobacter* les auteurs ont obtenu une très grande fixation d'azote, 50 à 200 milligrammes pour 100 centimètres cubes de milieu de culture. Les auteurs font remarquer que les conditions qui existent dans le sol, favorisent plutôt la multiplication des bactéries que le développement des champignons.

En ce qui concerne les mycorhizes qu'on trouve dans les racelles de la plupart des arbres, les auteurs rappellent que c'est à un *Phoma* que TORNETZ attribue certaines mycorhizes... Les auteurs émettent l'opinion que les mycorhizes d'arbres forestiers pourraient bien être dus à des Basidiomycètes. Cette opinion nous paraît, en effet, rendue probable par ce fait que certaines espèces fongiques ne se rencontrent jamais que sous certains arbres, par exemple le *Boletus pictilis* Quélet, ne se rencontre que sous le *Pinus strobus*. Le Méléze a aussi ses espèces spéciales : *Boletus cavipes* Klotz ; *B. elegans* Schum. ; *Hygrophorus Lucorum* Kalck., *Lactarius Porcini* Rolland. Est-il nécessaire aussi de rappeler la distinction très nette, pour certaines espèces fongiques, en acicoles et follicoles ? (1)

Les auteurs ont laissé en dehors de leurs recherches le *Bacillus radicolica*. On sait que les nodosités qu'il produit communiquent aux Trèfles, à la Luzerne, au Lupin la faculté d'assimiler l'azote et même d'enrichir ainsi en azote les terrains sur lesquels ils ont crû. Or, on peut, en inoculant ce bacille à d'autres Papilionacées, par ex. le Haricot, le Pois, provoquer chez ceux-ci la formation de semblables nodosités. Ne pourrait-on, par la culture et, la sélection, créer des races de haricots ou de pois qui contracteraient spontanément cette symbiose avec les germes de ce bacille contenus dans le sol ? Il y a là, nous semble-t-il, un champ ouvert pour des recherches qui, si elles atteignaient leur but, auraient une utilité pratique.

D^r René FERRY,

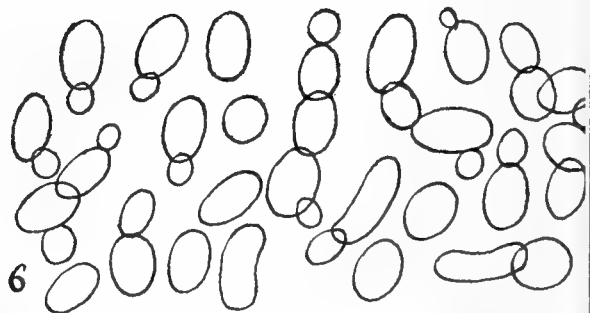
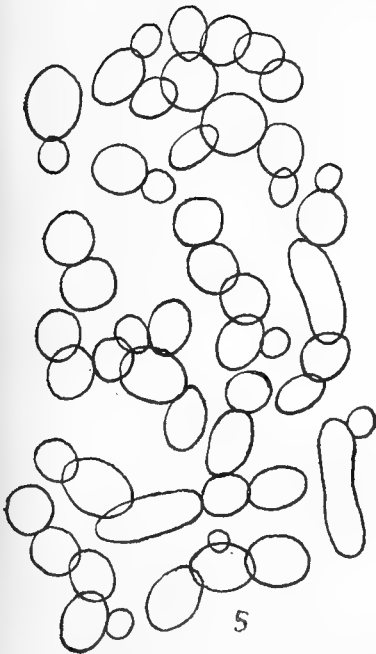
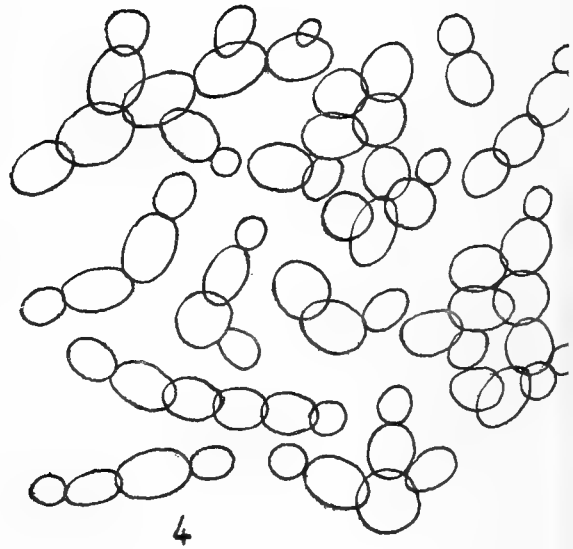
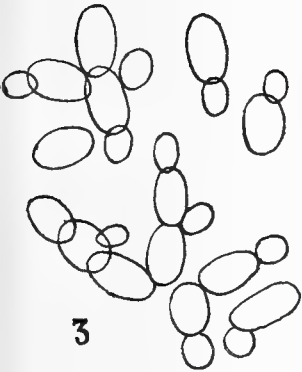
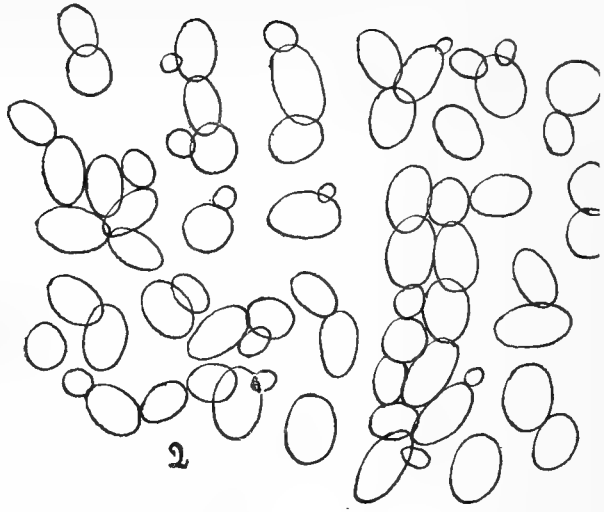
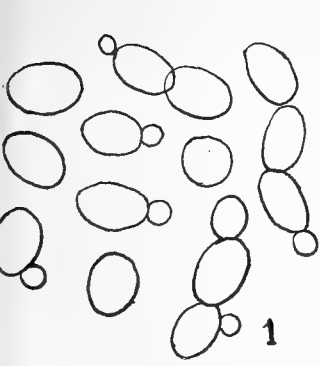
Ancien directeur de la « Revue Mycologique ».

MM. N. LEVINE et E. C. STACKMAN. — A third biologic form of *Puccinia graminis* on wheat. (Journ. of Agricultural research, vol. XIII, n° 12, 1918).

On connaît déjà sur le Blé deux formes biologiques du *Puccinia graminis*, le *P. graminis tritici* et le *P. graminis tritici compacti* ; on les distingue par la plus ou moins grande facilité avec laquelle elles attaquent diverses Graminées ou diverses variétés de Blé. Une troisième forme, trouvée dans l'Etat d'Oklahoma (Etats-Unis) est signalée, vis-à-vis de laquelle ces mêmes variétés offrent une susceptibilité différente des précédentes.

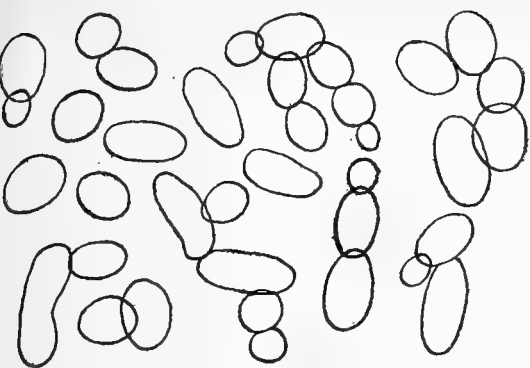
F. MOREAU.

(1) FERRY. — *Espèces acicoles et espèces follicoles*. Revue Mycologique, n° 33, (janvier 1887).

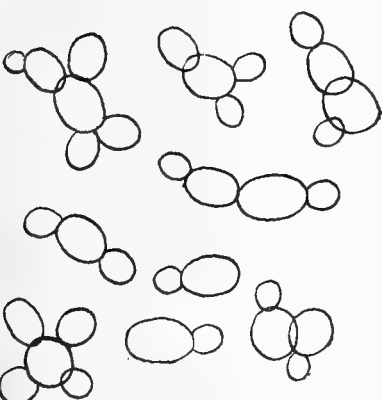


Zygosaccharomyces Nadsonii Guill., *nov. sp.*

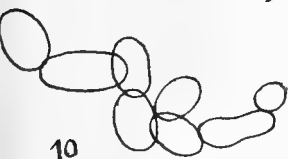




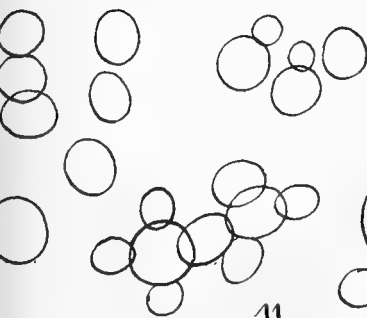
7



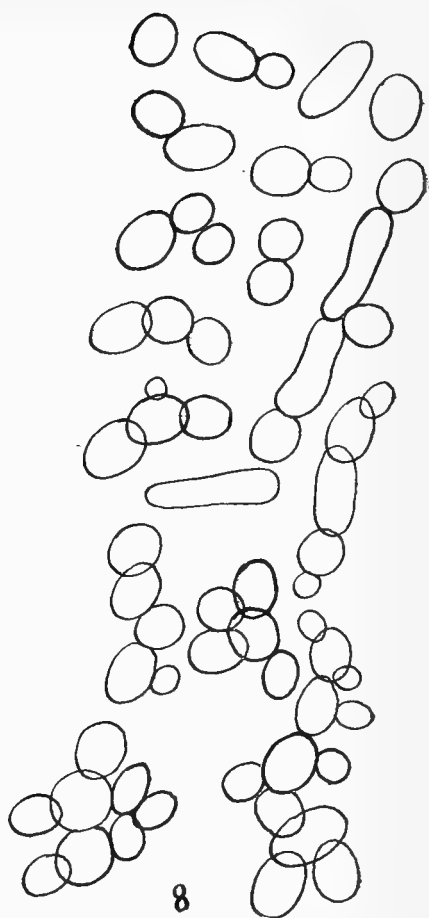
9



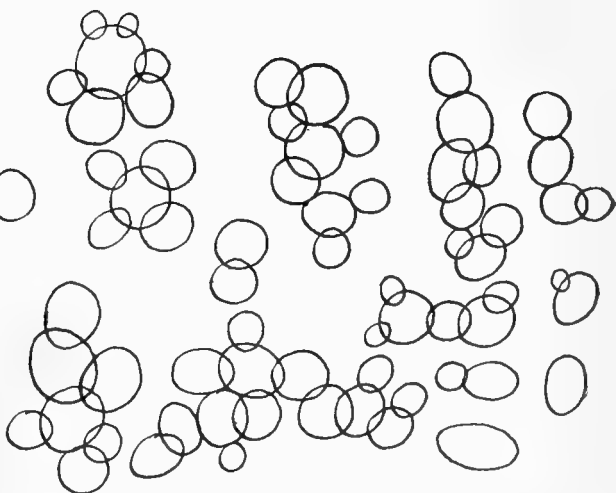
10



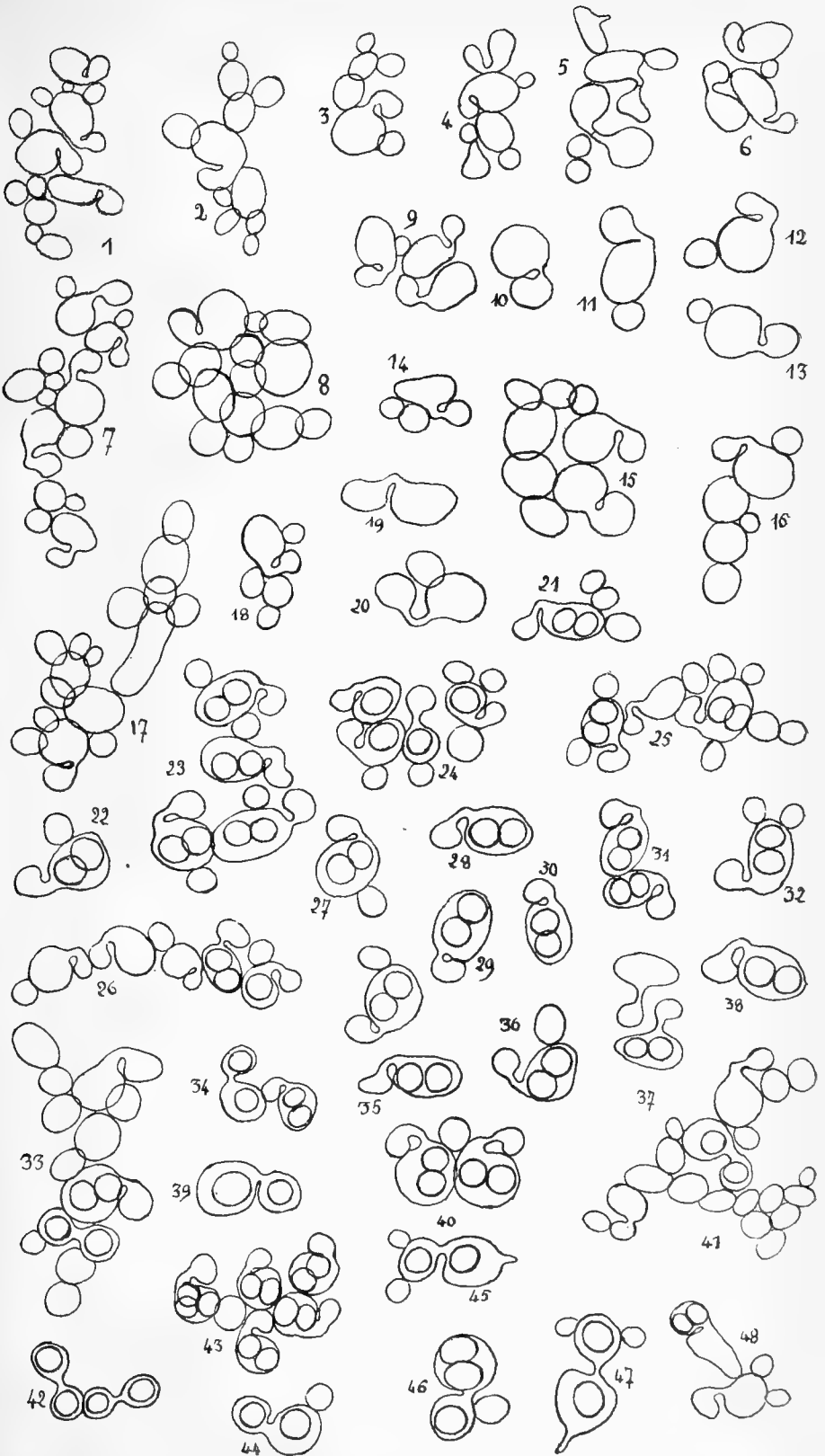
11



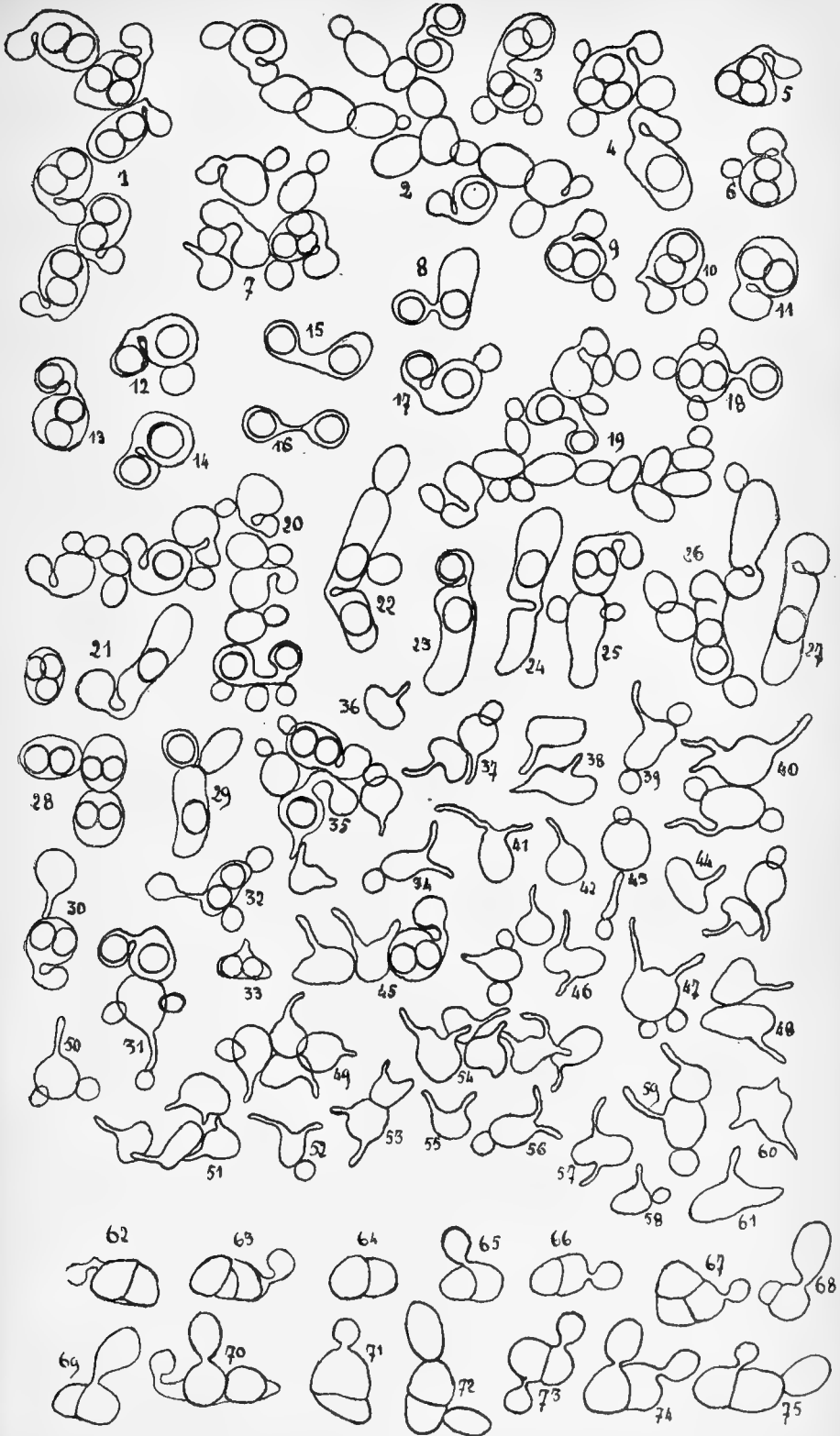
8



Zygosaccharomyces Nadsonii Guill., *nov. sp.*



Zygosaccharomyces Nadsonii Guill., nov. sp.



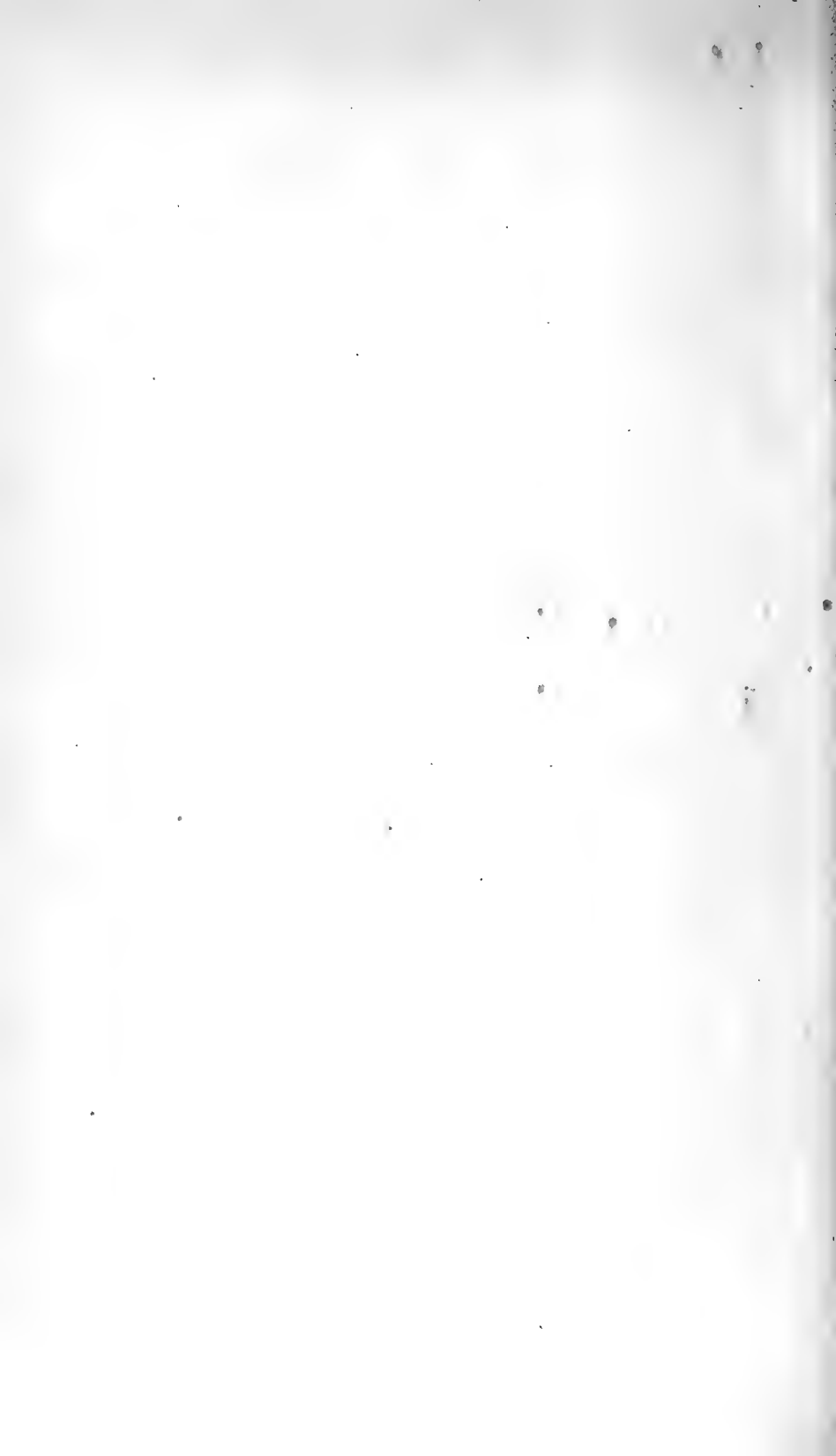
Zygosaccharomyces Nadsonii Guill., nov. sp.

21
3



J. Chy

Ergot de seigle sur Blé du Manitoba.



Séance du 7 février 1918.

Présidence de M. Dumée.

La Société entend la lecture du procès-verbal de la dernière séance ; elle en adopte la rédaction.

M. DUMÉE indique que la proposition, dont ce procès-verbal fait mention, de la publication d'un périodique mensuel a été, après étude par le Conseil d'administration, abandonnée, au moins pour le moment.

M. le Président annonce la candidature de M. C. CARLÈRE, professeur au collège de Condom (Gers), présenté par MM. LHOMME et DUMÉE.

M. le Président annonce la démission de M. BEISSAT, juge d'instruction, à St-Jean-de-Maurienne (Savoie).

M. le Président fait connaître à la Société la promotion de M. FERROT au titre d'officier de la Légion d'Honneur, et lui fait savoir que M. VINCENS vient de soutenir avec succès une thèse pour le doctorat ès-sciences intitulée : Recherches organogéniques sur le développement du périthèce chez quelques Hypocréales.

M. DUMÉE, à titre de trésorier suppléant, donne lecture d'un rapport, approuvé par le Conseil d'administration, sur les opérations financières de la Société depuis le 11 avril 1914. (Voir à la suite de ce procès-verbal).

M. DUFOUR fait une communication sur le *Plicaria leiocarpa* ; à l'occasion de ce champignon, qui n'apparaît que de loin en loin, un échange de vues s'établit entre M. DUFOUR et M. DUMÉE sur les raisons de l'apparition à intervalles éloignés de certains champignons.

M. MOREAU fait une communication sur la décoloration des champignons noirs ou bruns par les composés chlorés et son application à l'industrie papetière.

La Société prend connaissance d'une note de M. VUILLEMIN sur des Mucorinées du genre *Mortierella* et d'un mémoire de M. CHENANTAIS sur les Pyrénomycètes et sur trois Discomycètes.

Ouvrages reçus :

Annals of the Missouri Botanical Garden, vol. IV, n° 1, febr. 1917.

Annual report of the Bureau of science (12th) *Philippine Islands for the year ending June 30, 1913.*

Bulletin de l'Herbier Boissier (Complément): *Stephani Species hepaticarum* (3 feuilles).

Bulletin mensuel des renseignements agricoles et des maladies des plantes, Oct.-Déc. 1917.

Bulletin de la Station de recherches forestières du Nord de l'Afrique, T. I, fasc. V, 1917.

Inventory of seeds and plants imported by the Office of foreign seed and plant introduction during the period from January to Mars 31, 1914 (U. S. Dept. of Agr. — Washington, 1917).

Id., from April 1 to June 30, 1914.

Id., from Oct. 1 to Déc. 31, 1914.

Memoirs of the Departement of Agriculture in India, Aug. and Oct. 1917.

New-York Agricultural Experiment Station Geneva, Bulletin n°s 426 à 433 ; Technical Bulletin, n°s 56-60.

Proceedings of the American Philosophical Society, 1917, n°s 1 et 2.

Recueil des Travaux botaniques néerlandais, Vol XIV, livr. 3 et 4, 1917.

Revue de Pathologie comparée, Déc. 1916, année 1917, Janv. 1918.

Scientific Reports of the Agricultural Research Institute, Pusa, 1916-17.

COMPTE-RENDU FINANCIER

des années 1914-1915-1916-1917.

Les événements qui se sont produits en 1914 et la guerre qui en est résultée ont empêché notre Trésorier, M. PELTEREAU, de vous donner chaque année un état de notre situation financière. Le dernier état remonte au 11 avril 1914, ainsi que vous pourrez vous en assurer en lisant le procès-verbal de la séance du 7 mai 1914.

Depuis, M. PELTEREAU, désirant résigner ses fonctions de trésorier, a présenté au Conseil d'administration de la Société Mycologique, qui les a approuvés, ses comptes allant du 11 avril 1914 au 22 juillet 1917.

Les chiffres fournis par M. PELTEREAU, joints au compte des opérations faites par M. MOREAU depuis le début de la guerre jusqu'au 28 juillet 1917, permettent de dresser l'état des finances de la Société à cette date. Cet ensemble formera la première partie du compte-rendu financier que j'ai à vous présenter.

Depuis cette date, les opérations de trésorerie de la Société ont été faites par M. DUMÉE, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par le Conseil d'administration ; elles formeront la deuxième partie du compte-rendu.

Dans une troisième partie, je vous exposerai les opérations faites par M. MOREAU du 28 juillet au 31 décembre 1917.

1^{re} PARTIE.

Compte-rendu financier pour la période qui s'étend du 11 avril 1914 au 28 juillet 1917.

En caisse au 11 avril 1914..... 2.665 60

Recettes.

Cotisations ordinaires et à vie.....	4.354 25
Ventes de Bulletins et abonnements.....	1.866 25
Rentes.....	801 50
Divers.....	27 25

Ce qui donne un actif de..... 9.714 85

Dépenses.

Loyers (non compris 1917), assurances.....	1.139 10
Frais d'impressions.....	7.587 65
Frais de correspondance, etc.....	437 55
Achats de bulletins anciens.....	146 »

Ce qui donne au passif..... 9.310 30

Si l'on déduit cette somme de l'actif, il reste au 28 juillet 1917, un excédent de 404 fr. 55.

2^e PARTIE.

Compte-rendu financier pour la période qui s'étend du 28 juillet 1917 au 31 décembre 1917.

En caisse au 28 juillet 1917 (aux mains du Secrétaire)..... 404 55

Recettes.

Cotisations ordinaires.....	3.649 80
Cotisations à vie.....	150 »
Reçu du Secrétaire.....	100 »
Ventes de bulletins.....	76 10
Encaissement de coupons.....	112 85

Ce qui donne un total de..... 4.088 75

Dépenses.

Loyer (année 1917).....	400 »
Frais d'impression (1917).....	1.768 35
Frais de correspondance, etc.....	137 20
Achat de bulletins.....	18 »

Ce qui donne un total de..... 2.323 55

Si l'on déduit cette somme de l'actif, il reste au 31 décembre 1917 un excédent de 1.765 fr. 20, somme qui existe dans la caisse de la Société.

3^e PARTIE.

Il me reste maintenant à vous présenter le compte de M. MOREAU, Secrétaire général suppléant, auquel il restait comme nous l'avons vu plus haut, au 28 juillet 1917, une somme liquide de 404 fr. 55 à lui remise par M. PELTEREAU.

Du 28 juillet au 31 décembre 1917, M. MOREAU a encaissé..... 438 55

qui se décomposent ainsi :

Ventes de bulletins..... 397 05

Divers..... 41 50

Soit au total 438 55

Pendant la même période ses dépenses se sont élevées à 297 fr. 55, savoir :

Remis au Trésorier 400 »

Frais de correspondance... 141 30

Frais d'impression..... 55 70

Soit au total..... 297 », ci..... 297 »

En déduisant cette somme de l'actif, il reste un excédent de..... 141 55

auquel il convient d'ajouter le solde du compte de M.

PELTEREAU, soit..... 404 55

On obtient ainsi une somme de..... 546 10

RÉCAPITULATION.

1^{re} Partie, compte de M. PELTEREAU..... 404 55

2^e Partie, compte de M. DUMÉE..... 1.765 20

3^e Partie, compte de M. MOREAU..... 141 55

Soit un total de 2.311 30

Mais comme il a été laissé à M. FOEX en provision le 11 avril 1914 une somme de 480 fr. 55, dont l'emploi sera indiqué ultérieurement, il convient de porter cette somme à l'actif de la Société, soit..... 480 55

Ce qui porterait l'actif de la Société au 31 décembre 1917 à la somme de..... 2.791 85

Sur cette somme il y aura lieu de distraire une somme de 300 francs provenant des cotisations à vie, et d'en effectuer le placement conformément aux statuts ; il restera donc une somme disponible de 2.491 fr. 85, pour satisfaire aux charges de la Société pendant l'année 1918, car toutes les dépenses antérieures à 1918 sont réglées.

P. DUMÉE.

Séance du 7 Mars 1918.

Présidence de M. Dumée.

La Société écoute la lecture du procès-verbal de la séance précédente ; ce procès-verbal est adopté.

Le Président fait connaître le décès de M. LESTELLE, receveur des postes, à Saint-Florentin (Yonne).

Il annonce les présentations suivantes :

1. M. le Dr Maurice ROYER, secrétaire de la Société entomologique de France, 14, rue du Four, Paris, VI^e, — par MM. PLOYÉ et DUMÉE.

2. M. le Dr Bice NEPPI, chef de service à l'Istituto Sieroterapico Milanese, 14, via Antonio Lecchi, Milan (Italie). — par MM. MOREAU et DUMÉE.

3. M. HALLOT, vétérinaire aide-major de 1^{re} classe, C. V. A. X : 47, au Petit-Mesnil, par Dieuville (Aube), — par MM. MOREAU et DUMÉE.

4. M. ROBERT, Marcel, pharmacien, interne en pharmacie à l'hôpital Bicêtre, au Kremlin-Bicêtre (Seine), — par MM. BERTHOUD et GOUIN.

5. M. le Comte Francis DES GARETS, propriétaire à la Grande Borne, par St-Bonnet-de-Joux (Saône-et-Loire). — par MM. LORTON et DUMÉE.

6. M. CHANÉ, Maurice, Directeur général de la Société cotonnière de Saint-Etienne-du-Rouvray, 16, Quai St-Sever, à Rouen (Seine-Inférieure), — par MM. MOREAU et DUMÉE.

7. M. le Capitaine KISIELNICKI, 2^e batterie, 1^{er} groupe, 331^e régiment d'artillerie, secteur 215, — par MM. MOREAU et DUMÉE.

M. le Président met aux voix l'admission de M. C. CARDÈRE, professeur au collège de Condom (Gers), dont la candidature a été présentée dans la séance précédente par MM. LOMME et DUMÉE. Sur l'avis conforme des membres présents, M. CARDÈRE est proclamé membre de la Société.

M. le Président annonce les démissions de M. CHAMBELLAND,

d'Epinal; de M. PIEDALLU, de Versailles; de M. CATALAN, de Paris.

M. MOREAU résume une note de M. VUILLEMIN sur plusieurs *Mortierella* et une note du même auteur sur un nouvel *Aspergillus*. A propos de l'emploi par M. VUILLEMIN du mot sporocyste pour désigner les sporanges des Mucorinées, une conversation s'engage entre les divers membres présents. Plusieurs d'entre eux émettent le vœu que soit publié dans le Bulletin de la Société un lexique des mots nouvellement introduits en mycologie, particulièrement dans le domaine de la cytologie.

M. GOUIN présente à la Société au nom de M. ROBERT une collection de photographies en couleurs sur plaques autochromes. M. ROBERT veut bien mettre ces photographies, qui sont du format des clichés à projections, à la disposition de la Société pour l'illustration de conférences.

M. DUMÉE présente à la Société, au nom de M. CAUVIN, un exemplaire de grande taille de *Tuber Melanosporum*, trouvé à Caromb (Vaucluse), Quartier de la Jardine, sous un *Quercus Ilex*.

« Le tubercule, écrit M. CAUVIN, était situé à 3 mètres du pied de l'arbre et recouvert à peine de 10 centimètres de terre sablonneuse et d'humus. Il n'y a pas de truffières exploitées dans le rayon d'un kilomètre de ce chêne vert qui pousse, avec d'autres congénères, dans un vallon sablonneux du Miocène (étage Tortonien)... Dans ce même quartier j'ai trouvé *Tuber mesentericum* et *Tuber aestivum*. »

M. DUMÉE présente une note de M. PIERRE sur la superposition de deux Russules et expose, de la part de M. PIERRE, une nouvelle observation de rubéfaction de la face à la suite de l'ingestion de *Coprinus atramentarius* et de vin. Cette observation s'ajoute à celle publiée par M. CHIFFLOT dans un de nos derniers *Bulletins*.

M. MOREAU fait une communication sur une Tuberculariacée parasite du Buis, le *Volutella Buxi*

M. DUMÉE fait savoir que, grâce au dévouement de quelques-uns de nos collègues, la Société sera à même, dans le courant de cette année, de faire paraître la troisième Table décennale de notre Bulletin; elle comprendra les années 1905 à 1914 inclus. Cette Table sera envoyée gracieusement à ceux de nos membres qui étaient sociétaires en 1914; pour les autres, elle sera à leur disposition pour un prix aussi réduit que possible.

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE L. DECLUME, LONS-LE-SAUNIER

Séance du 2 mai 1918.

Présidence de M. Dufour.

M. DUMÉE lit le procès-verbal de la dernière séance ; ce procès-verbal est adopté.

Il donne connaissance : 1° d'une lettre de notre vénéré Président d'honneur et doyen d'âge, M. BOUDIER. M. BOUDIER se plaint fortement de sa santé ; il se rappelle au bon souvenir de ses collègues. La Société charge M. CHIRON de remercier M. BOUDIER et de lui exprimer la respectueuse sympathie de ses membres.

2° d'une lettre des héritiers de M. BARBEY-BOISSIER, informant la Société Mycologique que les Collections botaniques et la Bibliothèque de l'Herbier Boissier ont été donnés à l'Université de Genève et, comme par le passé, seront accessibles aux savants suisses et étrangers.

3° d'une lettre de M. MOREAU s'excusant de ne pouvoir, pour raisons de santé, assister à la séance et faisant connaître une station assez abondante de l'*Endophyllum Sempervivi* qui déforme en ce moment les *Sempervivum* du cimetière de Bagneux (Seine). L'intérêt de cette station sera de fournir aux mycologues parisiens de nombreux exemplaires d'une espèce d'Urédinées dont les caractères cytologiques étaient encore dernièrement discutés et de leur permettre de contrôler l'exactitude de la description que M. et Mme MOREAU en ont donnée dans un récent fascicule de notre Bulletin.

M. DUFOUR offre pour la Bibliothèque de la Société un lot de brochures.

Il est ensuite procédé au vote sur l'admission des membres présentés pendant la dernière séance. Sont admis à l'unanimité : MM. ROYER, Maurice, 14, rue du Four, Paris (VI).

Docteur Bice NEPPI, 14, via Antoine Lecchi, Milan (Italie).

HALLOT, vétérinaire aide-major de 1^{re} classe, C. V. A. D.

165, secteur 106.

MM. ROBERT, Marcel, interne en pharmacie, à l'Hôpital de Bicêtre, au Kremlin-Bicêtre (Seine).

des GARETS (comte Francis), propriétaire à la Grande-Borne, par Saint-Bonnet-de-Joux (Saône-et-Loire).

CHANÉ, Maurice, 16, Quai Saint-Sever, Rouen (Seine-Inférieure).

Capitaine KISIELNICKI, 2^e batterie, 1^{er} groupe, 331^e Régiment d'Artillerie, secteur 215.

En outre, M. le Docteur RIEL, de Lyon, ayant rempli les formalités voulues, est proclamé membre à vie.

M. PATOUILLARD, empêché d'assister à la séance, envoie un travail sur quelques Champignons de Madagascar, recueillis par M. VIGUIER en 1912 : à signaler un nouveau type de *Plasmodiophora*, pourvu de sores déhiscentes.

Il est ensuite donné lecture d'un travail de M. et de Mme MOREAU sur la biomorphogénèse chez les Lichens.

M. DUMÉE lit une Note sur le *Nidularia confluens* Fr. récolté dans la Forêt de Sénart.

Champignons exposés :

Lentinus tigrinus, *Marasmius oreades*,

Envoyés des environs de Pau, par M. BRANDICOURT.

Sarcosphæra coronaria (environs de Paris) ;

Hypholoma corrugis, *Naucoria melinoïdes*, *Flammula carbonaria*, *Omphalia muralis*, *Nidularia confluens* (Forêt de Sénart) ;

Endophyllum Sempervivi, *Peronospora calotheca* (cimetière de Bagneux),

Apportés par M. DUMÉE.

Lycogala miniata, *Trametes rubescens*, *Reticularia lycoperdon*,

Apportés par M. CHIRON.

Tricholoma nudum,

Apporté par M. PESEUX.

Polyporus versicolor, *Hypholoma fasciculare*,

Apportés par M. GANIAYRE.

Acquisitions de la Bibliothèque de la Société.

DUFOUR. — Note sur les Basidiomycètes de la Forêt de Fontainebleau.

Note sur les Agaricinées de la Forêt de Fontainebleau.

Séance du 6 juin 1918.

Présidence de M. Patouillard.

M. DUFOUR, faisant fonction de secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; ce procès-verbal est adopté.

M. le Président fait part à la Société des excuses de MM. DUMÉE et MOREAU, empêchés d'assister à la séance. Il donne connaissance de lettres de M. CHANÉ, de M. ROBERT et de M. HALLOT qui adressent à la Société leurs remerciements pour les avoir admis parmi ses membres.

M. le Président annonce les candidatures de :

M. le capitaine HIBON, E., 11 bis, passage de la Visitation, Paris, VII^e, présenté par MM. MOREAU et DUMÉE.

M. William BELLERBY, Burton Stone Lane, York (Angleterre), présenté par MM. BOUDIER et MOREAU.

M. CHOUART, 10, rue de l'Est, Melun (Seine-et-Marne), présenté par MM. BROS et DUMÉE.

Sur les indications écrites de M. MOREAU, M. le Président annonce la prochaine publication du 1^{er} fascicule du Bulletin de la Société pour 1918. Il donne lecture des observations suivantes faites par M. MOREAU relativement à la rédaction des manuscrits et de la correction des épreuves :

« La correction des épreuves du Bulletin me donne chaque fois l'occasion de constater que beaucoup de membres — la plupart — ne corrigent qu'insuffisamment les épreuves qui leur sont envoyées ; ils se contentent d'une rapide lecture, corrigent quelques fautes et en laissent beaucoup d'autres. Il résulte de cette négligence que les épreuves définitives présentent souvent beaucoup plus de corrections que les premières épreuves, ce qui est contraire au bon sens et préjudiciable aux intérêts de la Société et à la bonne tenue du Bulletin ; si les fautes laissées dans la première épreuve sont par trop nombreuses, le secrétaire est obligé de demander une troisième épreuve, d'où des retards et des frais ; si le secrétaire accepte la seconde épreuve pour définitive, les corrections y sont souvent assez nombreuses pour que des fautes subsistent dans le Bulletin ou y soient introduites à l'occasion de corrections mal comprises. *Le devoir*

des auteurs est de corriger leurs épreuves d'une manière parfaite.

« Un autre point sur lequel je demande aux auteurs la permission d'attirer leur attention est la négligence avec laquelle plusieurs d'entre eux rédigent leurs manuscrits : phrases boiteuses, ponctuation défectueuse, expressions vicieuses s'y rencontrent trop fréquemment. Le secrétaire a trop souvent la tâche ingrate de corriger les infractions les plus graves aux règles de la grammaire, de la syntaxe et de la linguistique ; mais, comme il est tenu dans ce travail à une large tolérance et une grande discrétion, des fautes subsistent dans le texte définitif. *Le devoir des auteurs est de livrer à l'impression une copie rédigée avec soin et d'une manière correcte.*

« Il m'est sans doute arrivé à moi-même de contrevenir aux observations qui précèdent ; il n'en est pas moins vrai que l'abus des fautes d'impression et la répétition des fautes de grammaire et de rédaction sont incompatibles avec la bonne tenue de nos publications ».

M. le Président fait connaître à la Société que M. GILBERT vient de subir avec succès une Thèse sur le genre Amanite, pour le Doctorat en pharmacie. Un exemplaire de cette Thèse ayant été offert par l'auteur à la Société, M. le Président remercie le donateur.

M. le Président donne connaissance à la Société de l'observation par M. DUFRENOY, d'une Sphériacée nouvelle qui paraît être un *Guignardia*, sur les feuilles de l'*Arbutus Unedo*.

M. VINCENS fait une communication sur la structure des ascospores chez les Xylariacées. Il insiste sur l'analogie qui existe entre les spores des genres *Xylaria*, *Hypoxylon*, *Nummularia*, *Rosellinia*, *Poronia*, etc., et fait remarquer l'importance systématique du caractère de la présence d'un pore germinatif sur l'épispore de toutes les espèces typiques de ces genres. Ce pore, généralement placé sur le côté de la spore, est d'ordinaire allongé dans le sens du grand axe.

Cette communication donne lieu à des observations de la part de MM. PATOUILLARD et DUFOUR.

M. CHARPENTIER, Charles, donne quelques détails sur les effets de l'invasion d'une maison par le *Merulius lacrymans*.

Séance du 5 septembre 1918.

La séance est ouverte à 2 heures sous la présidence de M. PATOUILARD, ancien Président de la Société.

Il est donné lecture d'une lettre de M. MOREAU, Secrétaire général suppléant, absent de Paris et ne pouvant assister à la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Il est procédé au vote sur l'admission de M. CHOUART, 10, rue de l'Est, Melun (Seine-et-Marne), de M. le capitaine HIBON, 11 bis, passage de la Visitation, Paris (VII^e), et de M. William BELLERBY, Burton Stone Lane, York (Angleterre). Sur l'avis favorable des membres présents, MM. CHOUART, HIBON, BELLERBY, sont proclamés membres de la Société.

M. le Président informe la Société que M. le D^r ROYER, 14, rue du Four, Paris, et M. le D^r CUQ, d'Albi (Tarn), ont rempli les conditions exigées pour devenir membre à vie et les proclame dans cette qualité.

M. le Président annonce les candidatures suivantes :

M. PONS, pharmacien, à Briançon (Hautes-Alpes), présenté par MM. PERROT et F. MOREAU.

M. GARNIER, inspecteur principal adjoint aux Chemins de fer de l'Est, Service du mouvement, 25, rue de l'Aqueduc, Paris, présenté par MM. F. MOREAU et Ch. CHARPENTIER.

M. le Comte Francis des GARETS remercie la Société de l'avoir admis parmi ses membres.

M. ARNAUD fait savoir que M. FOEX, qui était prisonnier de guerre en Allemagne, est interné en Suisse, hôtel Auberson, à St-Cergue, près Nyon, canton de Vaud. La Société apprend avec plaisir l'amélioration de la situation de son Secrétaire général.

Il est donné lecture d'une note de M. BATAILLE sur le *Phallus imperialis* ; cette note est accompagnée d'une aquarelle faite par M. VIRIEUX.

M. Marcel GUÉGAN rend compte par lettre des récoltes mycologiques qu'il a faites dans l'Eure et présente des observations sur quelques Champignons de cette région.

Il fournit, en outre, des renseignements sur une collection de moulages de Champignons conservés au Musée du Mans. Ces moulages ont été légués au Musée de cette ville, il y a environ 40 ans, par un Allemand qui avait dû les acquérir en Allemagne. Ces moulages sont coloriés ; la vivacité des teintes ne paraît pas s'être affaiblie par l'exposition à la lumière ; leur distribu-

tion par contre laisse beaucoup à désirer. Il ressort de la lettre de M. GUÉGAN que cette collection de moulages ne constitue qu'une tentative imparfaite, dont le mérite était sans doute dans le prix peu élevé, mais qui ne présente ni la finesse dans la reproduction des formes, ni l'exactitude des couleurs qu'on aimerait trouver dans un travail de ce genre. La liste des 60 espèces représentées accompagne les indications fournies par M. GUÉGAN.

M. BILLIARD adresse à la Société la photographie d'un *Boletus Satanas* récolté dans la Marne par M. le Dr ROZIER : les dimensions en sont peu ordinaires ; le chapeau avait 1050 millimètres de diamètre, le diamètre du pied à la base était de 352 mm., la hauteur au-dessus du sol, de 226 mm., le poids atteignait 1570 grammes.

M. DUMÉE énumère les espèces fongiques qu'il a pu récolter malgré la sécheresse, dernièrement, avec M. DECLUY, à St-Lary (Haute-Pyrénées).

M. DUFOUR donne des indications sur la végétation fongique de la forêt de Fontainebleau.

M. PATOUILLARD parle des formes conidiennes des Hydnés.

La Société estime que, comme les années précédentes, les circonstances ne permettent pas l'organisation d'une session générale.

Acquisitions de la Bibliothèque :

- P. CORFEC. — Excursion mycologique dans la Mine de la Cité au Genest (Mayenne).
- R. MAIRE. — Champignons Nord-Africains nouveaux ou peu connus.
- G. v. BÜREN. — Beitrag zur Biologie und Entwicklungsgeschichte von *Protomyces inundatus* Dangeard.
- J. DUFRENOY. — La signification biologique des essences et des pigments.
- Ed. FISCHER. — Mykologische Beiträge 11-14.
- L. HARTER. — Podblight of the Lima bean caused by *Diaporthe Phaseolorum*.
- C.-L. SHEAR. — Endrot of cranberries.
- N.-A. COBB. — A new parasitic nema found infesting cotton and potatoes.
- R.-H. COLLEY. — Diagnosing white-pine blister-rust from its mycelium.

S.-M.-M. c. MURRAN. — Walnut blight in the Eastern United States.

L.-A. HAWKINS. — Experiments in the control of potato leaf.

Séance du 3 octobre 1918.

La séance est ouverte sous la présidence de M. DUFOUR.

Le procès-verbal de la séance de septembre est lu et adopté.

M. MOREAU, absent de Paris, s'excuse de ne pas assister à la séance ; il fait part du décès de M. HY, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université libre d'Angers.

En raison des présentations faites dans la dernière séance et sur l'avis conforme des membres présents, sont proclamés membres de la Société : M. PONS, pharmacien, à Briançon (Hautes-Alpes) ; M. GARNIER, inspecteur principal adjoint aux Chemins de fer de l'Est, Service du mouvement, 25, rue de l'Aqueduc, Paris.

M. le Président informe les membres présents que M. Maurice CHANÉ, 16, quai St-Sever, Rouen (Seine-Inférieure), membre de la Société, ayant accompli les formalités nécessaires, est exonéré du versement des cotisations annuelles et proclamé membre à vie.

M. le Président annonce les présentations suivantes :

M. l'abbé BIOMET, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université libre d'Angers (Maine-et-Loire), par M. F. CAMUS et M. F. MOREAU.

M. ALLORGE, Pierre, 7, rue Gustave Nadaud, Paris, XVI^e, par M. DUFOUR et M. F. CAMUS.

M. PEYRONEL, Beniamino, docteur ès-sciences naturelles, assistant à la Station de Pathologie végétale de Rome, via S. Suzanna, Rome, par M. TRAVERSO et M. F. MOREAU.

M. KONRAD, président de la Société Neufchâteloise des Sciences naturelles, Neufchâtel (Suisse), par M. DUMÉE et M. F. MOREAU.

M. PELTEREAU adresse une lettre de M. CHEMIKIGER, d'Angoulême, contenant une intéressante observation faite par ce mycophage sur lui-même, de la comestibilité du *Boletus Satanas*. Ce champignon, que M. René MAIRE a consommé sans inconvénient, l'a rendu malade : l'absorption du quart d'un chapeau d'une dizaine de centimètres environ de diamètre, a provoqué au bout de trois heures des vomissements, des selles abondantes, liquides, mais non douloureuses, une sudation générale

et le refroidissement des pieds et des mains. Le malaise a duré deux heures. M. CHEMIKIGER est assuré d'avoir consommé le *Boletus Satanus*, et ajoute que l'imagination ni la crainte n'ont joué aucun rôle dans les accidents qu'il a éprouvés.

M. PELTEREAU estime que le *Boletus Satanus* doit prendre place parmi les champignons indigestes, difficilement tolérés par certains estomacs ; tel est également le cas des *Psalliota arvensis* et *xanthoderma*.

M. DUFOUR donne des indications sur la végétation fongique dans la forêt de Fontainebleau pendant les semaines précédentes. La sécheresse exceptionnelle des mois de juin et de juillet ont empêché la poussée des habituels *Cantharellus cibarius*, *Boletus edulis*, etc. Une semaine de pluie en août a provoqué la poussée de nombreux cèpes, pendant une période d'une dizaine de jours, dont le milieu fut approximativement le 15 août. Le retour de la sécheresse a à nouveau appauvri la végétation des Champignons qui n'a plus guère offert que quelques individus de *Russula cyanoxantha* et *Lepiota procera*. La Gyrole, espèce d'ordinaire si commune, a fait presque complètement défaut cette année.

M. DUFOUR relate l'influence de l'abaissement récent de la température sur le *Boletus granulatus*. Etant allé dans un endroit où ce Champignon était très abondant, en vue d'en faire une récolte pour sa consommation, il constata que la poussée s'était complètement arrêtée et qu'il n'y avait plus que des Champignons âgés et impropres à la consommation ; il s'était produit depuis sa première visite un abaissement de température assez considérable qui avait ralenti la poussée de ce Champignon.

M. CHARPENTIER, Charles, fait connaître les dégâts causés par le *Merulius lacrymans* dans une maison des environs d'Evreux. Dans une salle à manger les lambris, les stylobates, les plinthes furent rongés par le Champignon ; malgré le conseil donné par M. CHARPENTIER de faire nettoyer complètement les endroits atteints en lessivant les murs avec de l'eau de Javel et du sublimé, on enleva seulement les parties visibles du Champignon ; les progrès de l'invasion ne se firent pas attendre ; un cabinet de travail attenant à la salle à manger fut atteint à son tour ; les chambranles de la porte ne sont plus représentés que par des pièces de bois s'effritant au toucher ; un coffre-fort en bois et en fer situé dans cette pièce a été envahi, et les papiers qu'il contenait ont été détruits en partie ; une couche épaisse de mycélium tapisse les parois du coffre-fort, recouvre les tablettes et les cassettes.

M. CHIRON, pendant un séjour qu'il a fait dans la Drôme, a récolté en abondance, dans la localité dite « Les Pilles », le *Pholiota ægerita* qui poussait, malgré la sécheresse, sur de vieilles souches de peupliers placés le long des bords d'une rivière ; ce champignon est bien connu des habitants de la région qui le consomment avec empressement. M. CHIRON a noté l'existence de nombreuses anomalies dans la forme de ce champignon ; souvent resserré dans des fentes de bois, il s'y développe sous la forme d'un appareil massif ayant un pied volumineux et un chapeau de taille très réduite.

M. BIERS indique qu'il a rencontré dans le Sud-Ouest, dans les mêmes conditions, des exemplaires monstrueux de *Pholiota destruens*.

M. CHIRON a récolté également dans la même localité le *Pleurotus conchatus* sur un peuplier où il formait une large touffe et il y a constaté l'abondance de l'*Ustilago* du Blé et du Maïs.

M. DUMÉE lit une note sur les *Pluteus nanus* Pers. et *Pluteus phlebophorus* Ditm. ; il arrive à cette conclusion que les deux espèces pourraient bien être identiques et que *P. nanus* Pers. étant de création plus ancienne, *P. phlebophorus* deviendrait une forme de *P. nanus*.

Champignons exposés :

Amanita porphyria ; *Boletus erythropus* ; *Bolbitius hydrophilus* ; *Hebeloma mesophæa* ; *Russula lepida* ; *Stereum purpureum* ; *Inocybe rimosa* ; récoltés aux environs de Montmorency, présentés par M. CHIRON.

Pluteus leoninus ; *Cortinarius calochrous, armillatus* ; *Pholiota caperata* ; *Hebeloma mesophæa* ; *Lepiota excoriata* ; *Russula latea* ; *Mycena pelionthina* ; *Boletus badius* ; *Lactorius helvus* ; récoltés dans les bois de Chaville, présentés par M. DUMÉE.

Polyporus giganteus, applanatus, kymalodes, tephroleucus ; *Dædalea unicolor* ; *Merulius papyrinus* ; *Mycena cruenta* ; *Collybia distorta* ; *Lepiota clypeolaria* ; *Hebeloma mesophæa* ; *Psalliota silvicola* ; *Eutypa spinosa* ; *Aleuria silvestris* ; *Pluteus cervinus, nanus, umbrosus, leoninus, hispidulus, pellitus* ; récoltés presque tous dans la forêt de Fontainebleau, au lieu dit « Ventes à la Reine », et envoyés par MM. DEGLUY et DEBAIRE.

Séance du 7 Novembre 1918.

Présidence de M. Dumée.

M. MOREAU donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; ce procès-verbal est adopté.

M. le Président fait connaître le décès de plusieurs de nos confrères ;

M. CHAMPEAUX, domaine de Sainte-Assise, par Seine-Port (Seine-et-Marne);

M. VUARCHEZ, horloger à Langres (Haute-Marne);

M. GAUFFRETEAU, ancien notaire à Ancenis (Loire-Inférieure);

M. le Dr RAMBAUD, 16, Boulevard Sébastopol, Paris.

Il fait savoir en outre que deux de nos confrères ont perdu l'un et l'autre un fils aux armées : M. PERROT et M. MOLLIARD.

M. le Président met au voix l'admission de :

M. l'abbé G. BIRET, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université libre d'Angers (Maine-et-Loire);

M. PEYRONEL, Beniamino, docteur ès-sciences naturelles, assistant à la Station de Pathologie végétale de Rome, 13, via S. Susanna, Rome;

M. ALLORGE, Pierre, 7, rue Gustave-Nadaud, Paris (XVI^e);

M. KONRAD, président de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles, Neufchatel (Suisse).

MM. BIRET, PEYRONEL, ALLORGE, KONRAD sont proclamés membres de la Société.

M. le Président annonce la candidature de M. REGAUD, professeur à l'Institut Pasteur, Institut du Radium, 1, rue Pierre-Curie, Paris (V^e), présenté par M. MAGROU et M. BILLIARD.

La Société prend connaissance d'une note de M. CHIFFLOT, sur l'attaque du blé du Manitoba par l'ergot de seigle en Haute-Savoie; une photographie d'épis malades illustre cette note. A l'occasion des dimensions fournies par M. CHIFFLOT des selérotés de l'ergot de seigle sur ce blé, plus faibles quant à la longueur, plus grandes quant à la largeur, que celles de l'ergot de seigle sur le seigle, M. CAMUS dit avoir observé les mêmes différences entre ce dernier et l'ergot de seigle sur d'autres blés que le Manitoba. M. DUMÉE dit que l'ergot de seigle des pharmaciens contient en mélange des ergots sur blé plus trapus que les véritables ergots du seigle.

M. MOREAU donne connaissance des observations de M. Marcel GUÉGAN sur le *Leptota procera* et le *Cantharellus cibarius* aux environs de Vieux-Port (Eure).

M. DUFOUR envoie une note sur un cas d'empoisonnement de soldats annamites par des Amanites, dans la Forêt de Fontainebleau.

M. MOREAU résume un travail de M. DUFRENOY sur les rapports de la diversité écologique et des « coefficients génériques ». Comparant entre elles la flore mycologique de deux stations, l'une de grande diversité écologique, l'autre très

uniforme, il établit que le rapport du nombre des genres au nombre des espèces est d'autant plus petit que les conditions écologiques sont plus variées ; il retrouve donc chez les Cryptogames la loi admise chez les Phanérogames.

M. MOREAU fait une communication sur des vestiges de champignons rencontrés dans de la tourbe de l'Ouest de la France.

M. PATOUILLARD envoie une note intitulée : Sur deux formes conidiennes de *Poro-hydnes*.

Champignons exposés :

Armillaria mellea ; *Tricholoma sordidum* ; *Stropharia æruginosa* ; *Myccena galericulata* ; *Hebeloma crustuliniforme* ; *Psilocybe sarcocephala* ; *Lycoperdon gemmatum*,

apportés par M. GANIAYRE :

Amanita junquillea ; *Lepiota excoriata*, *rhaodes* ; *Clitocybe cerussata* ; *Russula cyanoxantha* ; *Auricularia Auricula-Judæ*,

apportés par M. PESEUX.

Acquisitions de la Bibliothèque :

P. BIERS. — Recherches sur la longévité des spores chez certaines espèces de Mucorinées.

Séance du 5 Décembre 1918.

Présidence de M. Dumée.

M. MOREAU donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Ce procès-verbal est adopté.

M. DUMÉE met aux voix l'admission de M. REGAUD, professeur à l'Institut Pasteur, Institut du Radium, 1, rue Pierre-Curie, Paris (V^e), présenté par M. MAGROU et M. BILLIARD.

La Société prend connaissance de la lettre suivante de M. DUFRENOY sur les faux balais de sorcière de l'Arbousier :

« Nous avons retrouvé en 1916, sur les Arbousiers de la Forêt des Abatilles (Arcachon), les faux balais de sorcière découverts par le Professeur MAIRE en Algérie, avec le consortium *Exobasidium Uredonis* Maire + *Glæosporium conviva* Maire.

« Très rare encore en 1917, où nous devions les chercher avec soin pour pouvoir les étudier, nous avons vu ces balais

de sorcière apparaître en grand nombre en juin 1918, et nous les avons retrouvés en octobre, très communs sur tous les Arbousiers abrités du vent marin. Les Arbousiers exposés au vent sont toujours indemnes.

« Un certain nombre de tiges ont dû être parasitées alors qu'elles étaient en fleurs et sont restées mortifiées avec des fleurs et des fruits à divers états de développement. Un grand nombre de baies sont mortifiées, les graines, vidées de leur embryon, sont remplies d'un stroma mycélien et couvertes de formes levures (*Dematium* sp.) associées à de nombreux bacilles. Nous poursuivons sur pomme de terre la culture de ce consortium.

« En résumé, nous assistons soit à un maximum d'une infection annuelle des Arbousiers, soit plus vraisemblablement à l'invasion progressive d'une maladie nouvelle et récemment introduite ».

M. DUMÉE rend compte à la Société de l'état des finances à la fin de l'année 1918.

Acquisitions de la Bibliothèque :

J. DUFRENOY. — Dégénérescence grasseuse et dégénérescence essentielle.

N. PATOILLARD et C.-F. BAKER. — Some Singapore Boletinae.

Compte-rendu financier pour l'année 1918.

Le compte-rendu financier de cette année 1918, sera plus simple que celui de l'année dernière qui comprenait les années 1914-1915-1916-1917.

Recettes pour l'année 1918.

Au 1 ^{er} janvier 1918, il restait entre les mains du Trésorier une somme nette de	4.765 20
à laquelle il faut ajouter :	
1 ^o Cotisations ordinaires.	1.852 50
2 ^o Cotisations à vie.....	600 »
3 ^o Vente de Bulletins.....	694 90
4 ^o Abonnements.....	325 90
5 ^o Chèque Juillard.....	560 05

6° Bonis.....	48 45
7° Encaissement de coupons.....	265 »
8° Somme restant entre les mains du Secrétaire, au 14 janvier 1918.....	546 10
Soit un total de recettes de.....	<u>6 658 10</u>

Dépenses pour l'année 1918.

Frais d'impression du Bulletin pour 1918	2.001 45
Achats de Bulletins	127 15
Facture Juillard.....	560 »
Frais de photogravure.....	284 60
Somme déboursée pour l'achat de 46 fr. de rente 4 %.....	807 22
Loyer pour l'année 1918.....	400 »
Frais de correspondance.....	137 10
Frais d'analyses	20 »
Assurance.....	12 05
Divers.....	34 30
Soit un total de.....	<u>4.383 87</u>

Si l'on déduit cette somme du chiffre des recettes
qui est de..... 6.658 10
4.383 87

il reste un excédent de..... 2.274 23
dont 2 256 23 entre les mains du Trésorier
et 18 » entre les mains du Secrétaire
Total égal 2.274 23

L'actif de la Société en fin d'année 1918 com-
prend donc l'écart entre le chiffre des recettes et
celui des dépenses, soit..... 2.274 23
plus les valeurs en portefeuille (3 % et 4 %) repré-
sentant au prix d'acquisition une somme de. 4.672 60
Soit au total..... 6.946 83

Le Trésorier provisoire,

P. DUMÉE.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

Auteurs des Notes et Mémoires publiés dans le

TÔME XXXIV (1918)

DU

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE FRANCE.

	Pages
Bataille (Fr.). — Découverte en France d'une nouvelle station du <i>Phallus impudicus</i> var. <i>imperialis</i> (Schulz.) Lloid.....	195
Chenantais (J.-E.). — Trois Discomycètes (Pl. III).....	34
Chenantais (J.-E.). — Etudes sur les Pyrénomycètes.....	47 et 123
Chifflet (J.). — Sur la présence de l'Ergot de Seigle sur le Blé dit du Manitoba (Pl. VIII).....	192
Dufour (L.). — Note sur le mode de végétation du <i>Plicaria leio-carpa</i> Currey.....	31
Dufour (L.) — Annamites et Amanites.....	202
Dufrenoy (J.) — Les conditions écologiques du développement des Champignons parasites.....	8
Dufrenoy (J.). — Une Sphériacée parasite des feuilles d'Arbousier..	99
Dumée (P.). — Quelques mots sur le <i>Nidularia confluens</i> Fr.....	97
Guégan (Marcel). — Quelques remarques sur deux Champignons communs.....	110
Guilliermond (A.). — <i>Zygosaccharomyces Nadsonii</i> : Nouvelle espèce de levures à conjugaison hétérogamique (Pl. IV, V, VI, VII).....	111
Julliard (G.). — Deux Bolets rares, <i>Boletus calopus</i> Fr. et <i>olivaceus</i> Schæff. (Pl. I et II).....	27
Moreau (F.). — Sur le blanchiment des pâtes à papier colorées par des mycéliums de Champignons.....	29
Moreau (F.). — Notions de Technique Microscopique: Application à l'étude des Champignons.....	137
Moreau (F.) et Moreau (Mme F.). — La biomorphogénèse chez les Lichens.....	84
Patouillard (N.). — Quelques champignons de Madagascar.....	86
Patouillard (N.). — Sur deux formes conidiennes de <i>Poro-hydnes</i> ..	198
Pierre (H.). — Nouveau cas de rubéfaction de la face, survenu à la suite de l'ingestion du <i>Coprinus atramentarius</i>	28
Pierre (H.). — Superposition de deux Russules.....	74
Vincens (F.). — Valeur taxinomique d'une particularité de la structure des ascospores chez les Xylariacées.....	101

Vuillemin (P.) . — Sur les <i>Mortierella</i> des groupes <i>polycephala</i> et <i>nigrescens</i>	41
Vuillemin (P.) . — Un nouvel <i>Aspergillus</i> brun, <i>Eurotium verruculosum</i>	76

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

Genres nouveaux et des Espèces et variétés nouvelles décrits dans le
TOME XXXIV (1918).

	Pages
Echinodia Patouillard.....	199
<i>Echinodia Theobromæ</i> Pat.	199
<i>Eurotium verruculosum</i> Vuillemin	76
<i>Gymnoconia Alchemillæ</i> Pat.	87
<i>Hyalinia Ulicis</i> Chenantais.....	39
<i>Limacinula cupularis</i> Pat.	89
<i>Lophiotrema inæquale</i> Chen.	136
<i>Mortierella Mairei</i> Vuill.	41
<i>Meliola amphitrichia</i> Fr. var. <i>pungens</i> Pat.	89
<i>Ophiobolus Coffeæ</i> Pat.	90
<i>Othia deformans</i> Pat.	90
<i>Ptychogaster nodulosus</i> Pat.	198
<i>Pythiella hamata</i> Chen.	39
<i>Septoria mellispora</i> Pat.	9
<i>Sphærella Hydrocotyles-asiaticæ</i> Pat.	90
Trematophlyotis Pat.	86
<i>Trematophlyctis Leptodesmiæ</i> Pat.	86
<i>Zygosaccharomyces Nadsonii</i> Guillaiermond.....	111

TABLE DES PRINCIPAUX SUJETS

figurant dans les procès-verbaux des Séances

(non compris ceux qui ont donné lieu à la publication
d'un travail dans le Bulletin de la Société).

	Pages
Balais de sorcière causés par l' <i>Exobasidium Unedonis</i> sur les <i>Arbutus Unedo</i> , aux environs d'Arcachon (M. DUFRENOY).....	XIX
<i>Boletus Satanas</i> de grande taille (M. BILLIARD).....	XIV
Collection de moules de Champignons du Musée du Mans (M. Marcel GUÉGAN).....	XIII

Comestibilité du <i>Boletus Satanas</i> (M. PELTEREAU et M. CHEMIKIGER).....	XV
Ergot de Seigle sur Seigle et sur Blé; différences morphologiques (M. CAMUS, M. DUMÉE).....	XVIII
Identité probable des <i>Pluteus nanus</i> et <i>phlebophorus</i> (M. DUMÉE).....	XVII
Invasion d'une maison par le <i>Merulius lacrymans</i> (M. Ch. CHARPENTIER).....	XVI
Localité parisienne de l' <i>Endophyllum Sempervivi</i> (M. F. MOREAU)	IX
Observations au sujet de la rédaction des manuscrits et de la correction des épreuves des Travaux destinés au Bulletin de la Société	XI
<i>Pholiota ægerita</i> tératologique (M. CHIRON).....	XVII
<i>Pholiota destruens</i> tératologique (M. BIERS).....	XVII
Photographies de Champignons en couleurs (M. ROBERT).....	VII
Rapport sur la situation financière de la Société au 31 décembre 1917 (M. DUMÉE).....	III
Rapport sur la situation financière de la Société au 31 décembre 1918 (M. DUMÉE).....	XX
Rapports entre la diversité écologique et les « coefficients génériques » (M. DUFRENOY)	XVIII
Tourbe (Vestiges de champignons rencontrés dans la) (M. F. MOREAU)	XIX
<i>Tuber melanosporum</i> de grande taille (M. CAUVIN).....	VII
Végétation fongique de la Forêt de Fontainebleau en 1918 (M. DUFOUR)	XVI

Dates de publication des fascicules du Tome XXXIV :

Fascicule 1-2.....	15 juin 1918.
Fascicule 3-4.....	15 févr. 1919.

TARIF DES VOLUMES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ

PRIX de chacun des Tomes parus dans les dix dernières années :
10 fr. pour les Sociétaires ; 12 fr. pour les personnes étrangères à la Société.

PRIX des Tomes antérieurs : 16 fr. pour les Sociétaires ; 20 fr. pour les personnes étrangères à la Société.

Ces prix sont établis nets, pour les ouvrages expédiés en province et à l'étranger ; les frais de port restent à la charge du destinataire. — Les Tomes XI (1895), XIV (1898), XX (1904) à XXV (1909), ne peuvent plus être vendus qu'avec la collection complète.

La Société Mycologique rachèterait les années suivantes de son Bulletin : 1895, 1896, 1898, 1903, 1904, 1905, 1906, 1908, 1909 et d'une façon générale toute collection en bon état, ancienne ou d'une certaine étendue. Elle rachèterait également des exemplaires de la Table de Concordance, de la Flore de Quélet. Pour les conditions, s'adresser à M. DUMÉE, 45, rue de Rennes, PARIS, VI^e, ou à M. MOREAU, 12, rue Cuvier, PARIS, V^e.

AVIS TRÈS IMPORTANTS

Toutes les communications concernant le **Bulletin** devront être adressées, à M. F. MOREAU, Secrétaire général, 12, rue Cuvier, PARIS, V^e.

Les auteurs des notes et mémoires destinés au Bulletin sont priés de présenter à la Commission du Bulletin les manuscrits soigneusement écrits, prêts à être remis à l'imprimeur.

Si les manuscrits sont accompagnés de figures destinées à être insérées dans le texte, ou à être tirées en planches, celles-ci doivent être dessinées à l'encre de Chine et au trait, ou bien au crayon Wolff sur papier à grain dit « Papier procédé », ou consister en bonnes photographies, de manière à en permettre la reproduction par les procédés zincographiques. Les lettres et chiffres seront mis soit à la plume, soit au crayon Wolff suivant les cas.

Dans le calcul de la dimension des dessins destinés à être reproduits en planches, les auteurs sont priés de vouloir bien tenir compte de la réduction que le clichage photographique devra faire subir à leur dessin pour que la reproduction zincographée tienne finalement dans le format 13 × 18^{cm}, qui correspond à celui des planches du Bulletin.

L'exécution de toute figure ne pouvant être reproduite que par des procédés différents reste soumise à l'appréciation de la Commission du Bulletin.

Les dessins doivent parvenir au Secrétaire complètement terminés (y compris chiffres et lettres) et prêts à être remis au graveur sans avoir besoin d'aucune retouche.

Dans le but de faciliter la régularité dans la publication du Bulletin, MM. les auteurs sont priés, après avoir reçu la première épreuve, de vouloir bien la retourner *soigneusement* corrigée, accompagnée du manuscrit, à **M. Lucien Declume**, imprimeur à Lons-le-Saunier, dans un délai maximum de huit jours. Passé cette limite, la Commission du Bulletin serait dans l'obligation de reporter au Bulletin suivant l'impression du mémoire. La correction des épreuves insuffisamment corrigées sera faite aux frais des auteurs.

Les auteurs sont priés d'indiquer en remettant leur manuscrit ou au plus tard en retournant la 1^{re} épreuve corrigée à l'imprimeur le nombre des tirés à part qu'ils désirent recevoir ; ceux-ci leur seront fournis par **M. Declume** au tarif suivant :

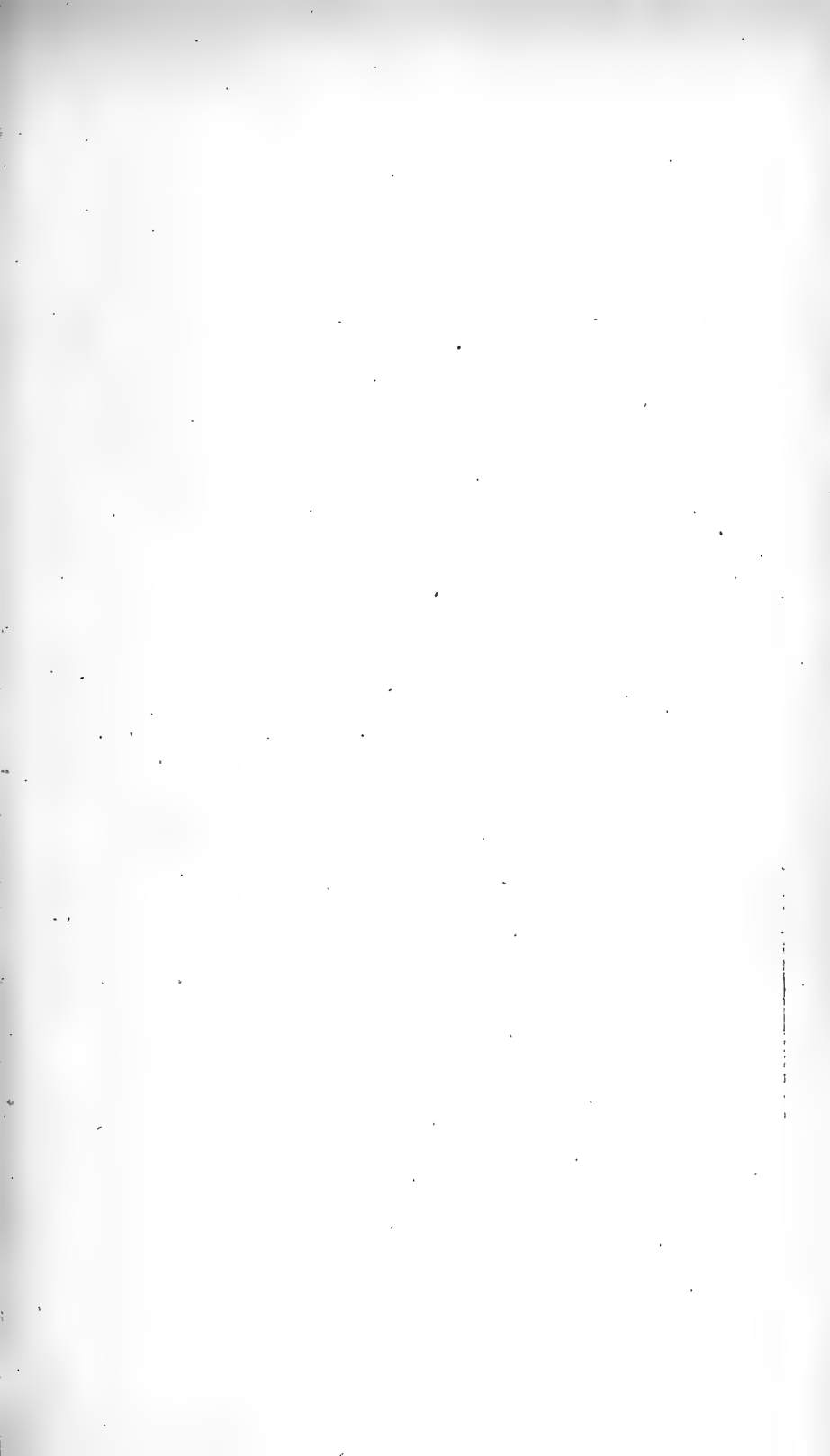
TARIF DES TIRAGES A PART

(en vigueur depuis le 1^{er} octobre 1917).

NOMBRE DE FEUILLES	EXEMPLAIRES fournis gratuitement par la Société	EXEMPLAIRES DEMANDÉS EN PLUS aux frais de l'auteur			
		25	50	75	100
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Une feuille (16 pages)	6 »	4 »	5 »	6 »	7 »
Trois quarts de feuille (12 pages)	5 »	3 75	4 50	5 25	6 »
Demi-feuille (8 pages)	3 50	2 »	2 50	3 »	3 50
Quart de feuille (4 pages)	2 50	1 75	2 »	2 25	2 50
Couverture sans impression papier de couleur, fort	0 50	0 50	1 »	1 50	2 »
Couverture imprimée, papier de couleur, fort	3 »	2	2 75	3 50	4 25
Composition d'un titre d'entrée spécial pour le tirage à part :	2 francs.				

6 francs par 100 exemplaires en plus et par feuille.

Les frais de remaniements nécessités par les corrections que feraient après coup les auteurs ne sont pas compris dans ces conditions.





IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE L. DECLUME, LONS-LE-SAUNIER



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE

DE FRANCE

FONDÉ EN 1885

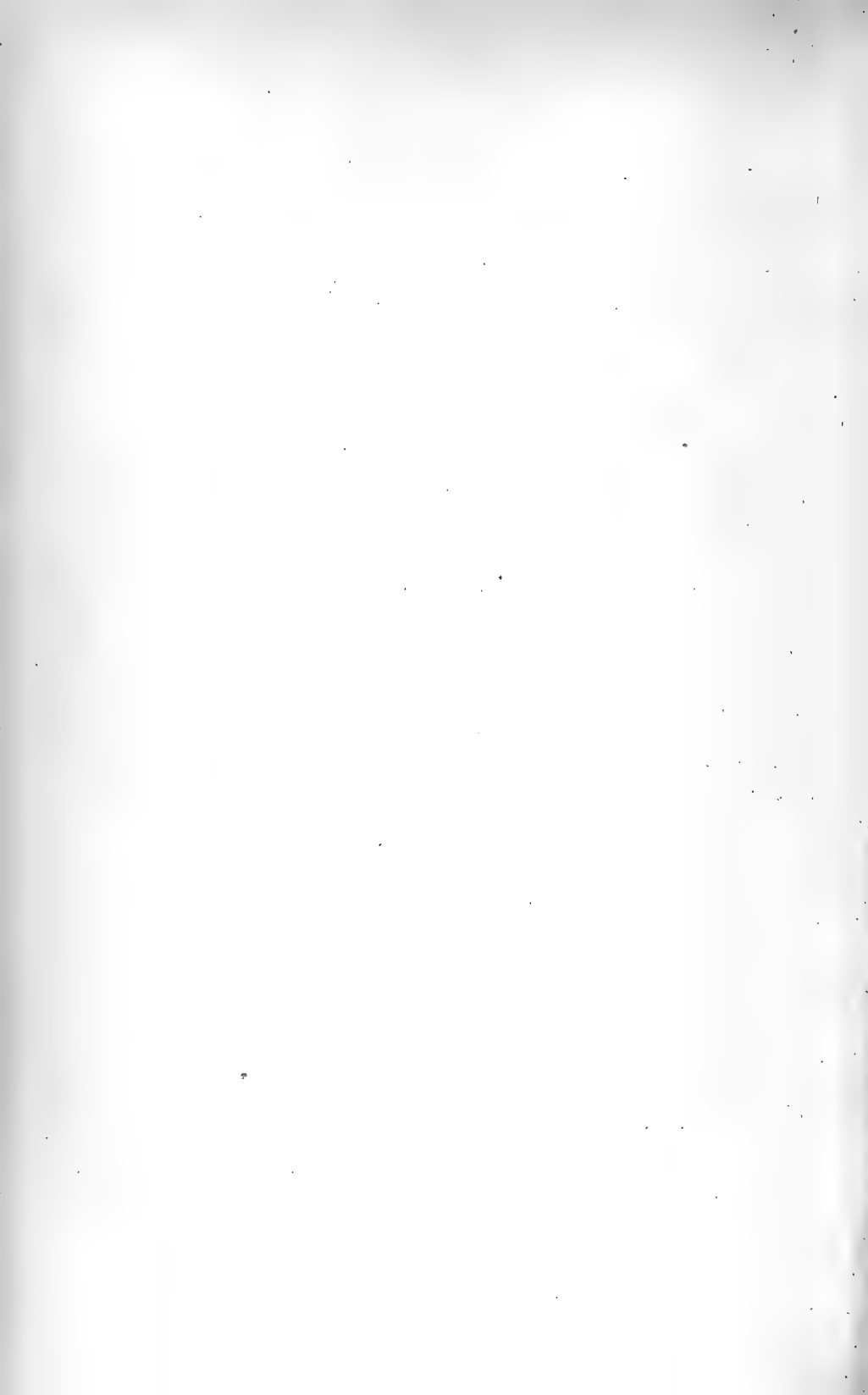
TOME XXXV

ANNÉE 1919

PARIS
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
84, Rue de Grenelle, 84.

—
1919





BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE
DE FRANCE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE

DE FRANCE

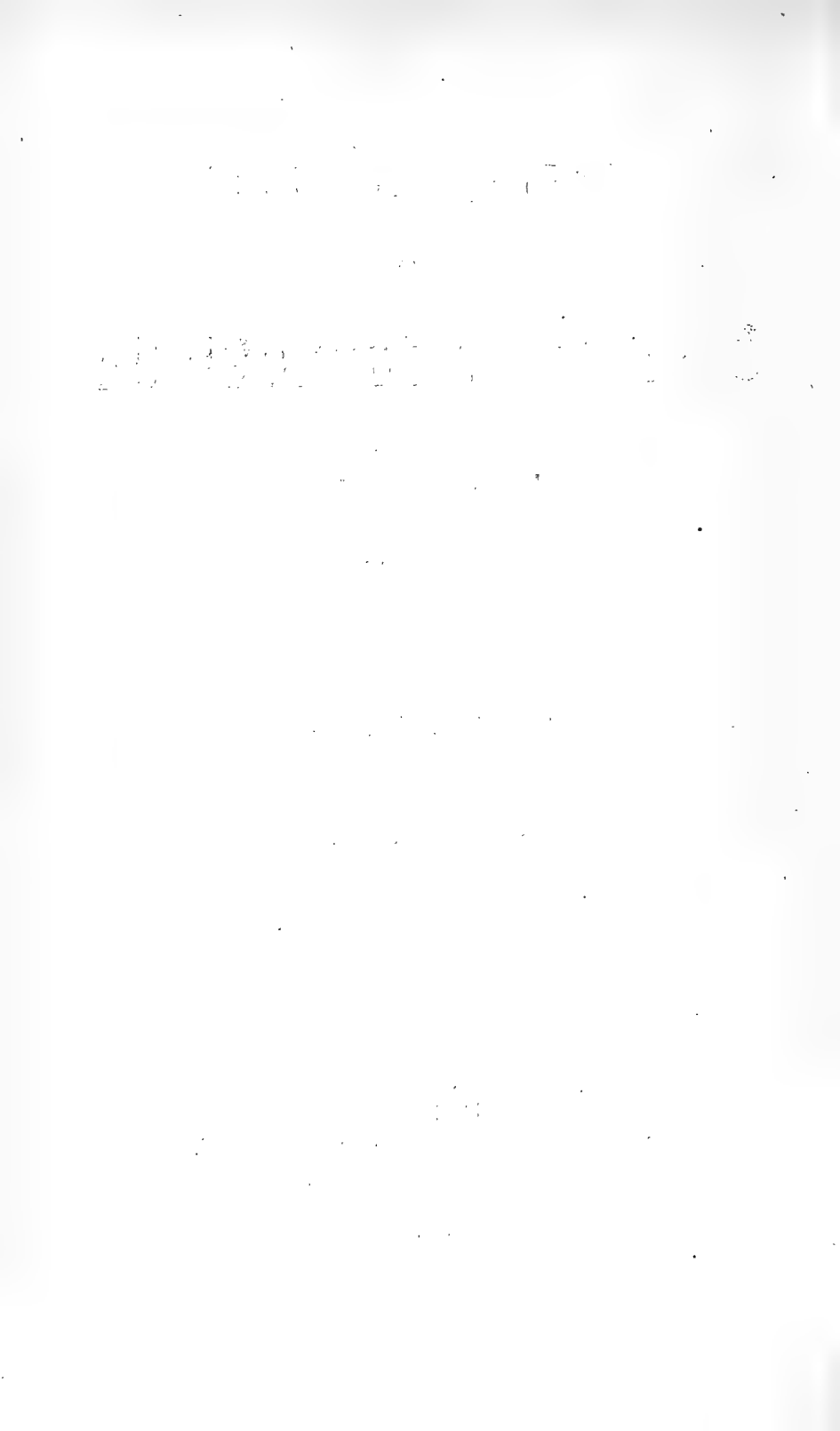
FONDÉ EN 1885.

TOME XXXV

ANNÉE 1919

PARIS
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
84, Rue de Grenelle, 84.

1919



BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE
DE FRANCE

Pour le progrès et la diffusion des connaissances relatives aux Champignons

Tome XXXV. — 1^{er} et 2^e Fascicules.

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE.

Modifications à la liste des membres de la Société..... 1

Travaux originaux :

L. Mangin. — Paul Hariot (1854-1917). — Notice nécrologique (avec portrait)..... 4

F. Moreau. — Sur une Tuberculariacée parasite du Buis, le *Volutella Buxi* (Corda) Berk. (avec 1 figure dans le texte)..... 12

N. Ranoïévitch. — Sur quelques espèces nouvelles de Champignons (avec 14 figures dans le texte)..... 14

J. Dufrenoy. — Diversité écologique et coefficients génériques..... 27

J.-E. Chenántais. — Etudes sur les Pyrénomycètes (avec 8 figures dans le texte) (Suite)..... 46

F. Moreau. — Une anomalie dans l'histoire nucléaire des spores de l'*Endophyllum Sempervivi* Lév. (avec 1 figure dans le texte)..... 98

Bibliographie :

Liste des Travaux mycologiques récents..... 101

Analyses..... 102

DEUXIÈME PARTIE.

Procès-verbaux des séances des 6 février, 6 mars et 3 avril 1919..... I

84, Rue de Grenelle, PARIS-VII^e arr^t

1919

SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE FRANCE

Les séances se tiennent à PARIS, rue de Grenelle, 84,
à 13 heures 1/2, le 1^{er} Jeudi du mois en principe.

Jours des Séances pendant l'année 1919.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
»	6	6	3	1	5	4	2	6	4

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Pour devenir membre actif de la Société, il suffit d'être présenté à l'une des séances mensuelles de la Société, puis élu dans la séance suivante. La cotisation annuelle, donnant droit au service gratuit du *Bulletin trimestriel*, est de 10 francs par an pour les membres résidant en France et en Algérie, et de 12 francs pour les membres à qui le service du Bulletin est fait à l'Étranger.

Les manuscrits et toutes communications concernant la rédaction et l'envoi du Bulletin trimestriel de la Société doivent être envoyés à M. F. MOREAU, Secrétaire général, 42, rue Cuvier, PARIS, V^e.

Les cotisations doivent être adressées à M. DUMÉE, Trésorier, 45, rue de Rennes, PARIS, VI^e.

AVIS IMPORTANT. — COTISATIONS

Le Bureau de la Société Mycologique, dans le but de diminuer les frais nécessités par le recouvrement des cotisations, informe les membres de la Société qu'à l'avenir il ne sera plus envoyé de quittances, le reçu de la poste étant suffisant pour justifier du paiement.

Il prie instamment ceux de ses membres qui ne se sont pas encore libérés de vouloir bien le faire sans retard.

MILITAIRES DÉMOBILISÉS.

Les militaires entrés dans la Société depuis le début de la guerre sont priés de faire connaître leur adresse civile au Secrétaire général, au moment de leur démobilisation.

Commission nationale pour la propagation de l'Etude pratique des Champignons,

FONDÉE EN 1902.

Extrait du Règlement voté par la Société Mycologique de France pendant la Session générale, à Paris, le 10 octobre 1902 :

Art. 1^{er}. — Il est institué au sein de la Société Mycologique de France une *Commission*, dite *nationale*, chargée de grouper les efforts de toutes les personnes qui s'intéressent à la connaissance des Champignons.

Pour les autres articles, voir *Bull. Soc. Myc. de Fr.*, t. XVIII, 1902, pp. 249-251.

Les Commissaires devront se mettre en relation avec les mycologues amateurs ou scientifiques de la région qu'ils habitent et se chargeront de leur procurer tous les renseignements qu'ils seront en mesure de fournir. Les espèces rares ou douteuses seront soumises aux spécialistes pris dans le sein de la Commission, et les espèces intéressantes qu'ils pourront réunir devront être autant que possible envoyées aux séances mensuelles de la Société, à Paris, 84, rue de Grenelle.

Composition de la Commission approuvée par la Société dans sa réunion du 2 décembre 1915.

MM.

- Arnould**, pharmacien, Ham (Somme). — *Champignons supérieurs*.
Bainier, 27, rue Boyer, Paris-XX^e. — *Mucorinées et Mucedinées*.
Barbier, préparateur à la Faculté des Sciences, Dijon (Côte-d'Or). — *Champignons dits supérieurs ou Champignons sarcodés, particulièrement Agaricinés*.
Bernard, L., place Dorian, Montbéliard (Doubs). — *Champignons supérieurs*.
Bernard, J., pharmacien princ. en retraite, 31, rue St-Louis, La Rochelle (Charente inférieure). — *Champignons supérieurs*.
Boudier, 43, rue de Foix, Blois (Loir-et-Cher). — *Basidiomycètes et Ascomycètes*.
Abbé Bourdot, St-Priest-en-Murat, par Montmarault (Allier). — *Champignons supérieurs*.
Dr Camus, F., 63, rue de Buffon, Paris-V^e. — *Lichens*.
Abbé Derbuel, Peyrus (Drôme). — *Champignons supérieurs*.
Dumée, 45, rue de Rennes, Paris. — *Hyménomycètes*.
Dupain, pharmacien, La Mothe St-Héray (Deux-Sèvres). — *Champ. supérieurs*.
Dutertre, Emile, à Vitry-le-François (Marne). — *Mucedinées et Champ. supérieurs*.
Foex, directeur de la Station de Pathologie végétale, 41 bis, rue d'Alésia, Paris XIV^e. — *Champignons parasites des végétaux*.
Grosjean, instituteur, Maizères (Doubs). — *Champ. supérieurs*.
Harlay, V., pharmacien à Charleville (Ardennes). — *Hyménomycètes. Parasites des végétaux usuels*.
Hétier, Fr., Arbois (Jura). — *Champignons supérieurs*.
Dr Labesse, Angers (Maine-et-Loire). — *Intoxications : Maine, Anjou, Vendée*.
Lagarde, chargé de cours à la Faculté des Sc., Montpellier (Hérault). — *Champ. du Midi de la France*.
Legué, Mondoubleau (Loir-et-Cher). — *Champignons supérieurs*.

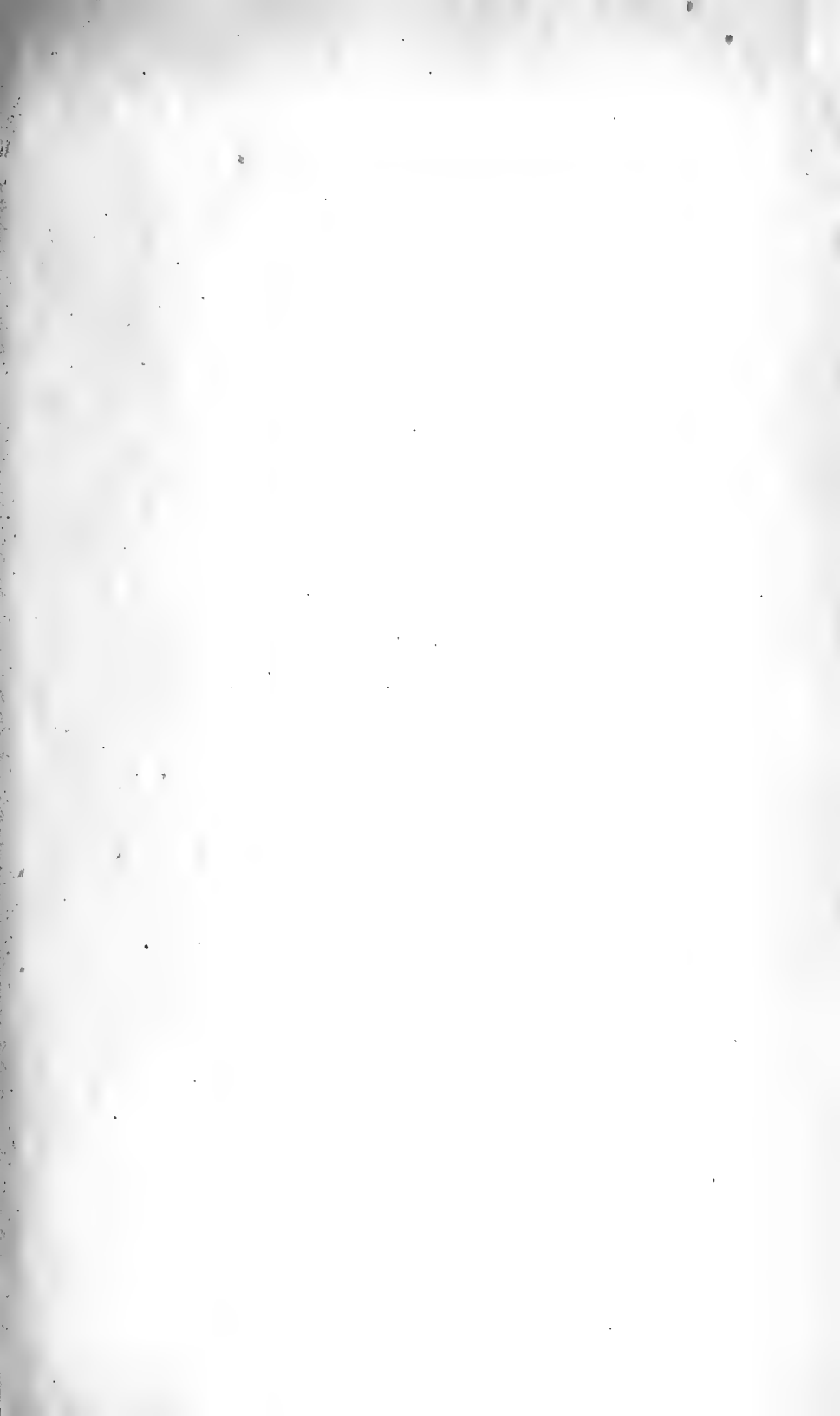
- Malre, R**, professeur à la Faculté des Sciences d'Alger. — *Champignons parasites, Hypodermés, etc.*
- Matruchot**, professeur à la Faculté des Sciences, rue d'Ulm, 45, Paris-V^e. — *Champignons parasites des animaux. — Moisissures.*
- Merlet, P**, cité Bassard, à Bordeaux (Gironde). — *Flore mycologique du Sud-Ouest*
- Michel**, pharmacien à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — *Champignons supérieurs.*
- Moreau, F.**, préparateur à la Faculté des Sciences, 12, rue Cuvier, Paris (V^e) — *Mucorinées, Hyphomycètes.*
- Offner**, préparateur à la Faculté des Sciences de Grenoble (Isère). — *Champ. du Dauphiné.*
- Dr Patouillard**, 105, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine (Seine). — *Champignons exotiques et en particulier de la Tunisie.*
- Peltreau**, notaire honoraire à Vendôme (Loir-et-Cher). — *Champignons supérieurs et spécialement les Botétés.*
- Dr Pinoy**, de l'Institut Pasteur, 30, rue de Versailles, à Ville d'Avray (Seine-et-Oise). — *Myxomycètes et Champignons parasites des végétaux et des animaux.*
- Radais**, professeur à l'École Supérieure de Pharmacie, 4, av. de l'Observatoire, Paris-VI^e. — **Rapporteur-général de la Commission.**
- Dr Trabut**, Mustapha-Alger. — *Champignons de la flore de l'Algérie.*

Bureau de Commission pour 1919.

- Président*..... M. BOUDIER, correspondant de l'Institut, (Blois).
- Vice-Présidents*.... MM. MAIRE (Alger) ; PATOULLARD (Neuilly-sur-Seine) ; N...

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1919.

- Président*..... M. LUTZ, Professeur agrégé à l'École Supérieure de Pharmacie, 4, Avenue de l'Observatoire, Paris-VI^e.
- Vice-Présidents*..... M. GUILLIERMOND, Professeur à la Faculté des Sciences de Lyon, 19, rue de la République, Lyon (Rhône).
M. BATAILLE, Professeur honoraire, Maison Duc, rue de Vesoul, à Besançon (Doubs).
- Secrétaire général*.... M. MOREAU, F., Préparateur à la Faculté des Sciences, 12, rue Cuvier, Paris-V^e.
- Trésorier*..... M. DUMÉE, 45, rue de Rennes, Paris-VI^e.
- Secrétaires annuels*... M. MIRANDE, R., Docteur ès-sciences, 63, rue de Buffon, Paris-XIII^e.
M. ALLORGE, 7, rue Gustave Nadaud, Paris-XVI^e.
- Archiviste*..... M. le Dr MAGROU, de l'Institut Pasteur, 25, rue Dutot, Paris-XV^e.
- Membres du Conseil*.. M. RADAIS, Professeur à l'École Supérieure de Pharmacie, 4, avenue de l'Observatoire, Paris-VI^e.
M. le Dr PINOY, de l'Institut Pasteur, 25, rue Dutot, Paris-XV^e.





Paul HARIOT

(1854-1917)

MODIFICATIONS A LA LISTE DES MEMBRES

DE LA

Société Mycologique de France.

DÉCÈS.

MM.

- VAN BAMBEKE, à Gand (Belgique).
BARTHELAT, à Paris.
BEUCHON, à Toul (Haute-Marne), *mort pour la France*.
CHAMPEAUX, à Ste-Assise (Seine-et-Marne).
EBRAN, à Rouen (Seine-Inférieure).
GAUFFRETEAU, à Ancenis (Loire-Inférieure).
HY, à Angers (Maine-et-Loire).
LESTELLE, à St-Florentin (Yonne).
MARY ROUSSELIÈRE, au Mans (Sarthe).
MICHEL, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).
NOEL, à Rouen (Seine-Inférieure).
ORDINAIRE, à Maizières (Doubs).
PRODHON, à Aubepierre (Haute-Marne).
RAMBAUD, à Paris.
VALUY, à Collonge (Loire).
VUARCHEZ, à Langres (Haute-Marne).

NOUVEAUX MEMBRES.

MM.

- ALLORGE, P., 7, rue Gustave Nadaud, Paris, XVI^e.
AUBAUD, Secrétaire du Laboratoire central de l'Agriculture, 20,
Allée d'Antin, Le Perreux (Seine).
BELLERBY, Burton Stone Lane, York (Angleterre).
BIORET (Abbé), Professeur à la Faculté des Sciences de l'Univer-
sité libre d'Angers (Maine-et-Loire).
CAHEN, Avocat à la Cour d'Appel, 5, rue de Tilsitt, Paris.

- CALEMARD, Procureur de la République, 23, place Ste-Amable, Riom (Puy-de-Dôme).
- CARDÈRE, Professeur au Collège de Condom (Gers).
- CAUSSIN, Instituteur retraité, à Thonnance-les-Moulins (Haute-Marne).
- CHANÉ, (Maurice), Directeur général de la Société cotonnière de St-Etienne-du-Rouvray, 16, quai St-Sever, Rouen (Seine-Inférieure).
- CHOUART, 10, rue de l'Est, Melun (Seine-et-Marne).
- DES GARETS (Comte Francis), Propriétaire de la Grande Borne, par St-Bonnet-de-Joux (Saône-et-Loire).
- GARNIER, Inspecteur principal aux chemins de fer de l'Est, Service du Mouvement, 13, rue d'Alsace, Paris, X^e.
- HALLOT, Vétérinaire, 16, rue Alexandre Dumas, Paris, XI^e.
- HAMEL, Docteur en pharmacie, 10, place Thiers, Le Mans (Sarthe).
- HIBON (Capitaine), 11 bis, passage de la Visitation, Paris, VII^e.
- KIESELNICKI (Capitaine), 2^e batterie, 1^{er} groupe, 331^e régiment d'artillerie, secteur 215.
- KILLIAN, Chargé de Conférences de Botanique à l'Université de Strasbourg (Alsace).
- KONRAD, Président de la Société Neufchâteloise des Sciences Naturelles, Neufchâtel (Suisse).
Laboratoire de Botanique de l'Ecole Normale Supérieure, 45, rue d'Ulm, Paris, V^e.
- MIRANDE, Robert, Docteur ès-sciences, 63, rue de Buffon, Paris, V^e.
- NEPPI (D' BICE), Chef de service à l'Instituto Sieroterapico Milanese, 14, via Antonio Lecchi, Milan (Italie).
- PETELOT, Préparateur à la Faculté des Sciences de Nancy, 4, rue Fourcade, Paris, XV^e.
- PEYRONEL, Docteur ès-sciences, assistant à la Station de Pathologie végétale, Rome (Italie).
- PONGITORE, Ingénieur des établissements Schneider, 150, rue du Théâtre, Paris, XV^e.
- PONS, Pharmacien, à Briançon (Hautes-Alpes).
- RANOÏÉVITCH, Professeur au Lycée, Beograska Gymnasia, Beograd (Serbie).
- REGAUD, Professeur à l'Institut Pasteur, Institut du Radium, 4, rue Pierre Curie, Paris, V^e.
- ROBERT (Marcel), Interne en pharmacie à l'Hôpital Bicêtre, au Kremlin-Bicêtre (Seine).
- ROVESTI, Professeur de technologie alimentaire, à Ceriala, province de Genova (Italie).

- ROYER (D^r), Secrétaire de la Société entomologique de France, 14, rue du Four, Paris, VI^e.
- SCHERGEN-Van der CLAUSEN (Albert). Commerçant, 1, avenue Victor-Hugo, Luxembourg-Limpertoberg (Grand Duché du Luxembourg).
- SCHROELL, Président du Tribunal d'Arrondissement, Diekirch (Grand Duché du Luxembourg).
- SERRU, 1, rue Pasteur, Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).
- Société linnéenne de Lyon, 122, boulevard de la Croix-Rousse, Lyon (Rhône).

NOUVEAUX MEMBRES A VIE.

MM.

- CHANÉ, à Rouen.
- CUQ, à Albi.
- RIEL, à Lyon,
- ROYER, à Paris.

ADRESSES NOUVELLES.

MM.

- BILLIARD, 22, rue Manin, Paris, XIV^e.
- BROCQ-ROUSSEU, 37, rue Bezout, Paris, XIV^e.
- CASTELLANI, Mission navale italienne, Admiralty, Whitehall, Londres (Angleterre).
- DESMOIRES, 48, rue Neuve, Neufchâteau (Vosges).
- DUFRENOY, Villa Xavier-Louis, avenue Ste-Marie, Arcachon (Gironde).
- GILBERT, Docteur en pharmacie, St-Sylvestre, par Randan (Puy-de-Dôme).
- HALLOT, 16, rue Alexandre-Dumas, Paris, XI^e.
- KENIG, 4, chemin des Rentes, Toulon (Var).
- MONNIN (Capitaine), 40, rue de Bondy, Paris, X^e.
- MUSSON, à St-Cyprien (Dordogne).
- OUDOT, L., à Coclois (Aube).
- PERROT, 12 bis, boulevard du Port Royal, Paris, V^e.
- PUTTEMANS, 15, rue Victor-Cousin, Paris, V^e.
- PUZENAT, 23, rue François-Bouvin, Paris.
- VARENNE, à Loché-sur-Indrois (Indre-et-Loire).

PAUL HARIOT (1854-1917).

NOTICE NÉCROLOGIQUE,

par M. L. MANGIN.

Paul HARIOT, né à Méry-sur-Seine en 1854, fils d'un pharmacien très estimé, vint à Paris, après avoir terminé ses études au Lycée de Troyes, suivre les cours de l'Ecole supérieure de Pharmacie. Reçu interne des hôpitaux en 1876, nommé Préparateur de Botanique à l'Ecole supérieure de Pharmacie en 1877, il fut reçu Pharmacien de 1^{re} classe en 1882.

Sollicité de prendre la succession de son père, il préféra rester à Paris dans les modestes fonctions de Préparateur temporaire au Muséum afin de poursuivre les études de Botanique auxquelles il avait pris un goût très vif pendant son séjour au lycée.

Les herborisations dans l'Aube, continuées aux environs de Paris, lui avaient acquis une certaine notoriété, et en 1883 il fut désigné pour faire partie de la mission du cap Horn en qualité de Botaniste.

Dans son rapport, rédigé à l'issue de sa mission, HARIOT présente, à l'aide des documents qu'il a récoltés et des données fournies par les voyageurs qui l'avaient précédé, un tableau saisissant de la végétation des régions magellaniques. Là, en effet, la végétation forestière, monotone et triste, constituée surtout par les trois Hêtres antarctiques et par le *Libocedrus tetragona*, offre au cryptogamiste ébloui, dans un inextricable fouillis de troncs enchevêtrés et à demi pourris, une végétation luxuriante de Mousses, de Lichens et de Fougères ; d'autre part, les mers qui bordent la côte et qui pénètrent plus ou moins profondément dans les terres, renferment de magnifiques tapis d'Algues géantes : *Macrocystis*, *Lessonia*, *Durvillea*, etc. Ces spectacles captivèrent son attention et décidèrent de sa vocation.

Sans abandonner l'étude des Phanérogames, où il avait acquis déjà une grande autorité, il résolut de se spécialiser dans les études cryptogamiques. Une heureuse circonstance allait favoriser ses projets et lui permettre de donner sa mesure.

A son retour à Paris, il avait repris ses modestes fonctions de Préparateur au Muséum auprès de M. VAN TIEGHEM. Notre éminent collègue s'était proposé de compléter l'œuvre ébauchée par CORNU et de rassembler en un faisceau les riches collections de Cryptogamie jusqu'alors éparses dans l'Herbier général. C'est à HARIOT qu'il confia ce travail. Il ne pouvait mieux s'adresser.

Notre ami se mit à l'œuvre avec les concours précieux et autorisés de M. BORNET pour les Algues, de M. PATOUILLARD pour les Champignons, de MM. BESCHERELLE et F. CAMUS pour les Mousses, et en peu d'années la collection était en ordre.

Ceux qui n'ont pas étudié les collections n'ont aucune idée du labeur écrasant de leur entretien et des qualités que doit posséder celui qui en est le conservateur. Observation fine et pénétrante, sens critique très sûr, mémoire impeccable, activité sans cesse en éveil, HARIOT possédait tout cela, et c'est ce qui lui a permis de réussir dans l'œuvre que M. VAN TIEGHEM lui avait confiée. Il acquit bientôt, en compulsant les types de DESMAZIÈRES, de MONTAGNE, de TULASNE, une maîtrise des Champignons égale à celle qu'il possédait sur les Algues. Son autorité devint telle qu'un grand nombre de botanistes étrangers, qui avaient pu apprécier la solidité et l'étendue de ses connaissances en consultant nos riches collections, lui demandaient fréquemment des conseils.

L'œuvre d'HARIOT est importante.

Près de cent notes ou mémoires consacrés aux Algues ou aux Champignons la caractérisent. La plupart constituent des descriptions d'espèces nouvelles et ne sont pas susceptibles d'être analysés. Occupé à perfectionner et à accroître les riches collections qu'il avait mises en ordre, HARIOT, absorbé par le travail sans cesse renouvelé de la détermination des espèces, n'a pas eu le loisir de composer de volumineux mémoires ; mais toutes ses notes, courtes et en même temps claires et précises, sont des matériaux d'une grande valeur pour le spécialiste.

Dans le domaine des Algues, il a eu à examiner, avec ses collections particulières comme celle du cap Horn, les envois de diverses régions du globe. C'est ainsi qu'il a publié, avec les Algues de la région magellanique, des contributions sur les Algues du Japon, du golfe de Californie, du Congo, de Fort-Dauphin, de Madagascar, du Maroc, etc.

En même temps, il dégageait, par des dissertations et des observations critiques très serrées, la véritable nature de formes que les classifications avaient méconnues.

C'est ainsi qu'à propos du genre *Cephaleuros*, il établit que ce

genre est autonome, que le genre *Mycoidea* doit disparaître, et que si certains *Strigula* renferment des gonidies de *Cephaleuros*, ces Lichens n'ont jamais pu donner des *Cephaleuros* comme forme anormale. D'autre part, il démontre que certains genres doivent disparaître de la nomenclature, tel le *Bulbotrichia*, créé par KUTZING, car il comprend des productions lichéniques diverses et une plante autonome appartenant au *Nylanderia*. De même, le genre *Polycoccus*, créé aussi par KÜTZING, n'est pas autre chose qu'un Nostoc, le *Nostoc punctiforme*, constituant l'une des formes les plus exigües des Nostocs. Toutes ces études, résumées en quelques pages, ont nécessité de nombreuses observations et des vérifications minutieuses.

Parmi les travaux de plus grande envergure, nous devons citer la monographie des *Trentepohlia*, Algues terrestres très répandues, qui forment sur les rochers ou les écorces des arbres des plages ocracées, et qui jouent un rôle important dans la constitution de beaucoup de Lichens. Dans cette monographie qui lui a valu le prix MONTAGNE, HARIOT montre d'abord l'absence de certitude des caractères tirés de la couleur, de l'odeur, de la structure de la membrane et met en évidence les causes d'erreur que l'emploi de ces caractères incertains a occasionnées.

Dans la description des espèces, il est amené à réduire de moitié le nombre des espèces acceptées par DE TONI ; la critique serrée, la netteté des descriptions, obligent le lecteur à se ranger à son avis. Une clé dichotomique très précieuse pour la détermination termine cette monographie ; elle est intéressante parce qu'elle élimine les caractères incertains et ne fait appel qu'à des données faciles à observer sur les échantillons même réduits, et facilite ainsi, par un premier examen, l'attribution de l'espèce considérée à l'une des sections du genre.

La végétation algologique de la région de Saint-Vaast est un travail d'un autre ordre non moins intéressant. A l'aide des documents recueillis par le regretté MALARD et vérifiés sur place par de nombreuses excursions à diverses périodes de l'année, HARIOT a donné la liste des Algues qu'on rencontre dans le voisinage immédiat de Saint-Vaast, autour du laboratoire de Tatihou. Il a reconstitué ainsi très fidèlement l'aspect de la végétation des fonds marins aux différentes saisons. Grâce à lui, les travailleurs sont assurés de connaître et de retrouver les formes qu'ils désirent observer au moment le plus favorable pour leur étude. Ce mémoire constitue un document que devraient posséder toutes les stations maritimes de France.

La croissance des Algues brunes, qui sont l'objet d'une exploitation réglementée sur nos côtes, n'était que très imparfaitement connue. HARIOT a institué à Tatihou des expériences sur la croissance des *Fucus*, qui ont fourni déjà des données précises.

Il se proposait de continuer et d'étendre ces observations quand la maladie lui a interdit le séjour au bord de la mer. Obligé ainsi d'abandonner les études algologiques qu'il se proposait de faire sur place, il a eu la consolation de pouvoir développer toute son activité dans l'étude des Champignons qui ne le passionnait pas moins que celle des Algues. Dans cette voie, son œuvre est aussi considérable.

De nombreuses notes ont été publiées sur des espèces nouvelles ou critiques observées à l'occasion du rangement des collections du Muséum ; en outre, grâce à ses correspondants en France, il a pu déterminer et classer un très grand nombre d'espèces rares ou nouvelles pour la France. Signalons une liste des Champignons de la Corse, l'énumération de localités nouvelles de Champignons de diverses régions, mais principalement de l'Aube et de la Marne. Il a pu ainsi enrichir nos collections grâce au zèle de correspondants comme MM. MAURY, l'abbé BOURDEAU. Avec la collaboration de PATOULLALD, il a pu étudier les récoltes de CHEVALIER au Sénégal, au Soudan, au Congo. Dans cette dernière région, sur 63 espèces récoltées, 21 sont nouvelles, et dans la région de Charit-Tchad le nombre des espèces nouvelles s'élève à 40 sur plus d'une centaine rapportées.

Les récoltes de M. CHUDEAU, dans la Mauritanie, comparées avec celles de CHEVALIER, ont permis à HARIOT et PATOULLARD de faire d'intéressantes comparaisons entre la flore mycologique soudanaise et la flore saharienne des régions désertiques. C'est ainsi que, dans le Soudan, les Lycoperdons, les *Calvatia*, les *Geaster* et autres Gastéromycètes sans pied sont prédominants et accompagnent les Polypores, dont le développement est favorisé par la végétation forestière. Au contraire, dans le Sahel, cette flore est surtout représentée par des Gastéromycètes à pied ligneux, résistant à la sécheresse comme les *Tulostoma*, les *Podaxon*, les *Phellorina*, etc.

Avec la collaboration de PATOULLARD, HARIOT a ainsi étudié les récoltes de M. EBERHARDT dans l'Annam, de M. DIGUET dans la Californie, de M. HARMAND, au Japon, etc.

Mais il avait une prédilection pour les Urédinées qu'il connaissait à fond. Il ne paraissait pas une nouvelle espèce sans qu'il en fut informé, et il employait toutes les ressources de son activité à

en obtenir des exemplaires qu'il étudiait avec soin avant de les introduire dans la collection générale. Ainsi documenté par des notes où ces trouvailles étaient décrites et soumises à une sévère critique, il a publié un volume qui constitue actuellement le meilleur ouvrage et le plus complet pour l'Histoire des Rouilles. On y trouve, en effet, après une étude morphologique complète, un exposé de l'état actuel de la question sur les modes de transmission de ces redoutables parasites, sur l'adaptation très étroite de formes morphologiquement semblables à des hôtes très différents, adaptation qui a abouti à la notion des espèces physiologiques. Après une revision des diverses classifications proposées pour les Urédinales, HARIOT consacre la plus grande partie de son livre à la description des espèces actuellement connues. La liste des espèces hétéroïques complète avec un chapitre sur les réactions de l'hôte contre le parasite cet ouvrage de haute valeur.

Quand la Chaire de Cryptogamie a été créée, HARIOT devait en être l'assistant. Dans ces nouvelles fonctions, qu'il avait exercées avant la lettre, il s'est révélé un collaborateur aussi actif que savant, et le Muséum a perdu en lui un de ses plus dévoués serviteurs.

Pendant sa longue carrière, malgré le labeur de l'entretien et de l'intercalation des collections cryptogamiques, HARIOT n'avait pas abandonné la Phanérogamie. Sa situation de bibliothécaire-adjoint à la Société nationale d'Horticulture le tenait au courant de toutes les nouveautés, et, pendant de longues années, il a publié dans le *Bulletin* de cette Société une revue très appréciée des plantes nouvelles ou intéressantes signalées à l'étranger. Il a publié un volume consacré à la description de certaines variétés de Roses et un intéressant ouvrage de vulgarisation sur les plantes d'ornement.

Il était de toutes les expositions d'Horticulture, et bien souvent il a représenté la Société avec beaucoup d'autorité dans les concours régionaux.

Les dernières années de sa vie ont été assombries par la perte de sa compagne et par la maladie chronique qui l'a emporté; mais son énergie avait triomphé des défaillances de son pauvre corps meurtri, et jusqu'à l'accident qui a déterminé en quelques semaines la crise fatale, il est resté à son poste vaillamment, travaillant sans relâche. Nous conserverons pieusement son souvenir.

**Liste des Travaux et Publications mycologiques
de Paul HARIOT (1)**

1884. Rapport sur une mission scientifique entreprise dans les régions magellaniques pendant l'année 1883. *Missions scientifiques*, p. 413-431.
1887. Les Cladoniées magellaniques. *Journ. de Bot.*, 1^{re} année, n° 18, p. 282-286.
1888. Champignons in *Mission scientifique du cap Horn*. 1882-1883, V. Botanique. p. 173-200, Paris, 1888.
1889. Fungi nonnulli Gallici. (En collaboration avec Karsten.) *Journ. de Bot.*, III, n° 12, p. 206-207.
1889. Champignons nouveaux de l'Aube. (En collab. avec Briard.) *Revue Mycol.*, 1^{re} année, n° 41, p. 16.
1889. Fungi nonnulli Paraguariæ et Fuegiæ. (En collab. avec Spegazzini.) *Ibid.*, 1^{re} année, n° 42, p. 93-95.
1890. Ascomycetes novi. (En collab. avec Karsten.) *Ibid.*, 12^e année, n° 48, p. 169-173.
1890. Fungilli novi. (En collab. avec Karsten et Roumeguère.) *Ibid.*, 12^e année, n° 46, p. 79-80.
1890. Fungilli imperfecti novi. (En collab. avec Karsten.) *Journ. de Bot.*, IV, n° 20, p. 357-363.
1890. Fungi novi. (En collab. avec Karsten.) *Revue Mycologique*, 12^e année, p. 128-129.
1890. Micromycetes novi. (En collab. avec Karsten.) *Ibid.*, 12^e année, p. 129-131.
- 1890-1891. Champignons nouveaux. (En collab. avec Briard.) I, *Rev. Mycol.*, 12^e année, n° 47, p. 131-133 ; II, *ibid.*, n° 48, p. 177-178 ; III, *ibid.*, 13^e année, n° 49, p. 15-18.
1891. Contributions à la flore cryptogamique de la Terre de Feu (Algues et Champignons). *Bull. Soc. bot. Fr.*, XXXVIII, p. 416-422.
1891. Une nouvelle espèce d'*Uromyces*. *Journ. de Bot.*, V, p. 99-100.
1891. Mycetes aliquot novos descripserunt. (A. Briard et P. Hariot.) *Ibid.*, V, p. 170-173.
1891. Une nouvelle Urédinée des Crucifères. (En collab. avec Georges Poirault.) *Ibid.*, V, p. 272-273.
1891. *Stemonitis dictyospora* Rost., *Trametes hispida* Bagl. et *T. Trogti* Berk. *Ibid.*, V, p. 356.
1891. Observations sur les espèces du genre *Dictyonema*. *Bull. Soc. mycol. Fr.*, VII, p. 32-41.
1891. Sur quelques Champignons de la flore d'Oware et de Bénin de Palisot-Beauvois. *Ibid.*, VII, p. 141-149.
1891. Sur quelques Urédinées. *Ibid.*, VII, p. 195-202.
1891. Notes critiques sur quelques Urédinées de l'Herbier du Muséum de Paris. *Ibid.*, VII, p. 141-149.
1891. Contributions à la flore des Ustilaginées et Urédiales de l'Auvergne. *Revue mycol.*, 13^e année, p. 117-123.
1891. Sur quelques *Cornogonium*. *Journ. de Bot.*, V, p. 288-290.
1892. *Hexagonia Sacleuxii* sp. n. *Journ. de Bot.*, VI, p. 19-20.
1892. Un nouveau champignon lumineux de Tahiti. *Ibid.*, p. 411-412.

(1) Liste extraite de la liste complète des publications scientifiques de P. HARIOT, parue dans le *Bull. du Mus. d'Hist. nat.*, p. 470-476, 1918.

1892. Les *Uromyces* des Légumineuses. *Revue mycol.*, 14^e année, n° 53, p. 11-22.
1892. Observations sur quelques Champignons de l'Herbier du Muséum. *Bull. Soc. mycol. Fr.*, VIII, p. 67-69.
1892. Note sur deux Champignons nouveaux. *Ibid.*, VIII, p. 28-29.
1893. Contribution à la flore cryptogamique de l'île Jan-Mayen. *Journ. de Bot.*, VII, p. 117-121.
1893. Fungos aliquot novos in regione Congoana collectos descripserunt (Patouillard et P. Hariot). *Bull. Soc. mycol. Fr.*, IX, p. 206-211.
1893. Note sur l'*Œcidium carneum* Nees. *Journ. de Bot.*, VII, p. 375-376.
1893. Note sur quelques Ustilaginées. *Ibid.*, VII, p. 75-76.
1894. Note sur les collections cryptogamiques rapportées par *La Manche*, in Voyage de *La Manche* à l'île Jan-Mayen et au Spitzberg (juillet-août 1892), *Nouv. Archives des Missions scient. et litt.*, V, p. 235-254, Paris, 1894.
1896. Le genre *Pilonema*. *Journ. de Bot.*, X, p. 203-205.
1896. Note sur deux Champignons de France : *Entyloma Camusianum* n. sp., *Œcidium Isatidis*, n. sp. *Ibid.*, X, p. 299-301.
1896. Liste des Champignons récoltés en Basse-Californie par M. Diguët. (En collab. avec N. Patouillard.) *Ibid.*, X, pl. II. — *Battareea Diguëti* sp. n. (Patouillard, del.)
1896. M. le Commandant Briard (*Ann. Soc. d'Hortic. vigneronne et forestière de l'Aube*, 11 oct. 1896).
1898. Révision des Urédinées et des Ustilaginées qui croissent dans le département de l'Aube. 27 pages. Troyes, 1898.
1900. Champignons recueillis en Malaisie par M. Errington de la Croix. (En collab. avec N. Patouillard.) *Journ. de Bot.*, XIV, p. 68-69.
1900. Urédinées et Ustilaginées nouvelles. *Ibid.*, XIV, p. 115-118.
1900. Enumération des Champignons récoltés par M. Chevalier au Sénégal et dans le Soudan occidental. (En collab. avec N. Patouillard.) *Ibid.*, XIV, n° 8, p. 234-244, et n° 9, p. 245-246, pl. VII.
1901. Enumération des Champignons récoltés en Corse jusqu'à l'année 1901. *A. F. A. S., Ajaccio*, p. 448-457.
1901. Notice biographique sur le Professeur Maxime Cornu (*Journ. de la Soc. d'Hortic. de Fr.*, mai 1901 ; avec portrait).
1902. Le *Bovista amophila* Lév. (En collab. avec N. Patouillard.) *Journ. de Bot.*, XIV, p. 11-14.
1902. Liste des Champignons récoltés au Japon par M. le docteur Harmand. (En collab. avec N. Patouillard.) *Bull. Muséum*, 1902, p. 129-132.
1903. Quelques Champignons de la Nouvelle-Calédonie de la collection du Muséum. (En collab. avec N. Patouillard.) *Journ. de Bot.*, XVII, p. 6-15.
1903. Une Algue parasitée par une Sphériacée. (En collab. avec N. Patouillard.) *Ibid.*, XVII, p. 228.
1904. Description de Champignons nouveaux de l'Herbier du Muséum. (En collab. avec N. Patouillard.) *Bull. Soc. mycol. Fr.*, XX, p. 61-65.
1905. Fungorum novorum. (En collab. avec N. Patouillard.) Decas 1^a. *Bull. Soc. mycol. Fr.*, XXI, p. 84-86. — Decas 2^a. *Ibid.*, XXII, p. 116-120. — Decas 3^a. *Ibid.*, XXIV, p. 13-16. — Decas 4^a. *Ibid.*, XXVIII, p. 280-284.
1906. Sur la maladie du Rouge chez l'*Abies pectinata*. (En collab. avec L. Mangin.) *C. R. Acad. Sc.*, 26 nov. 1906.
1906. Sur un nouveau genre de Champignons de l'Afrique Orientale anglaise. (En collab. avec N. Patouillard.) *C. R. Acad. Sc.*, 22 janvier 1906.

1906. Note sur le genre *Colletomanginia*. (En collab. avec N. Patouillard.) *Bull. Soc. mycol. Fr.*, XXII, p. 201-204, pl. X.
1907. Instructions pour la récolte des Cryptogames cellulaires. Lons-le-Sauvage, imp. Declume, 1907.
1907. Sur la maladie du Rouge du Sapin pectiné dans la forêt de la Savine (Jura). (En collab. avec L. Mangin.) *Bull. Soc. mycol. Fr.*, XXIII, p. 53-68.
1908. Les Urédinées (Rouille des plantes). *Encyclopédie scientifique*, Octave Doin, Paris, in-18 j., 392 pages.
1908. Sur l'oïdium du Chêne. *C. R. Acad. Sc.*, 2 novembre 1908.
1908. Note sur un oïdium du Chêne. *Bull. Soc. mycol. Fr.*, XXIII, p. 157-159.
1909. Collections recueillies par A. Chevalier au Congo français. Les Champignons de la région Chari-Tchad. (En collab. avec N. Patouillard.) *Bull. Muséum*, 1909, p. 84-91, 196-201 et 364-370.
1909. Une nouvelle espèce de *Sphaerophragmium* (*Sph. Chevalieri*). En collab. avec N. Patouillard.) *Bull. Soc. mycol. Fr.*, XXV, p. 108-110, 1 fig.
1909. *Coniodictyum*, nouveau genre de Mucédinées (avec fig.). (En collab. avec N. Patouillard.) *Ibid.*, XXV, p. 13-14.
1910. Champignons de la région de Tombouctou et de la Mauritanie recueillis par M. R. Chudeau. (En collab. avec N. Patouillard.) *Ibid.*, XXVI, p. 205-209, pl. IX.
1910. Cryptogames rapportés par la mission arctique française commandée par M. Charles Bénard. *Bull. Muséum*, 1910, p. 337-338.
1911. Collections recueillies par M. A. Chevalier au Congo français. Les Champignons de la région Chari-Tchad. (En collab. avec N. Patouillard.) *Bull. Muséum*, 1911, p. 346-370.
1912. Champignons de Mauritanie récoltés par M. R. Chudeau. (En collab. avec N. Patouillard.) *Bull. Soc. mycol. Fr.*, XXVIII, p. 144-147.
- 1912-1913. Localités nouvelles de Champignons rares ou intéressantes pour la flore française. 1^{re} note, *Bull. Muséum*, 1912, p. 471-475 ; 2^e note, *Ibid.*, 1913, p. 34-40 ; 3^e note, *Ibid.*, 1913, p. 243-249.
1913. Quelques cryptogames du Sahara et des régions voisines. *Ibid.*, 1913, p. 113-115.
1913. Sur quelques Urédinées. *Bull. Soc. mycol. Fr.*, XXIX, p. 229-231.
1914. Sur quelques Urédinées et Ustilaginées nouvelles ou peu connues. *Bull. Soc. mycol. Fr.*, XXX, p. 235-238.
1914. Sur quelques Urédinées et Péronosporacées (avec planches). *Ibid.*, XXX, p. 330-335, pl. XV.
1914. Deux Chytridinées nouvelles. *C. R. Acad. Sc.*, t. 158, p. 1705.
1914. Champignons recueillis dans l'Annam par Eberhardt. (En collab. avec N. Patouillard.) *Bull. Muséum*, 1914, p. 151-155.
1915. Quelques observations mycologiques. *Bull. Soc. mycol. Fr.*, XXXI, p. 55-60.
1915. Les tubercules du Genévrier. *Bull. Soc. Pathologie vég. Fr.*, II, p. 8-10.
1915. Le chancre du Laurier-Rose. *Ibid.*, II, p. 38-40.
-

Sur une Tuberculariacée parasite du Buis, le *Volutella Buxi*
(Corda) Berk.

par M. Fernand MOREAU.

Les Buis du Jardin anglais du Château de Fontainebleau étaient attaqués en avril 1915 par un certain nombre de parasites, parmi lesquels le *Volutella Buxi*.

Il forme à la face inférieure des feuilles attaquées des coussinets appliqués, hémisphériques, constituant des sores de conidiophores incolores porteurs de conidies nombreuses et rosées ; chacune d'elles considérée isolément est hyaline, c'est une spore non septée. Des poils raides, plus longs que les conidiophores, s'élèvent en divers points des coussinets. Le parasite dont nous nous occupons prend donc place parmi les Tuberculariacées mucédinées à spores simples du groupe des *Setosæ*. Il appartient au genre *Volutella*, plus exactement au groupe des *Volutella*, dont les sores ne sont pas pédicellés, donc au sous-genre *Psilonia*. Les dimensions des conidiophores (50 μ . de long), celles des poils (110-120 μ . sur 4-6 μ), la forme et les dimensions des conidies (10 μ . sur 3-4 μ), leur couleur sont celles du *Volutella Buxi* (Corda) Berk. (= *Psilonia Buxi* (Fr.) = *Chætostroma Buxi* (Corda)).

C'est une forme peu connue, surtout dans la constitution des conidiophores, dans la structure et le rôle des poils qui les accompagnent

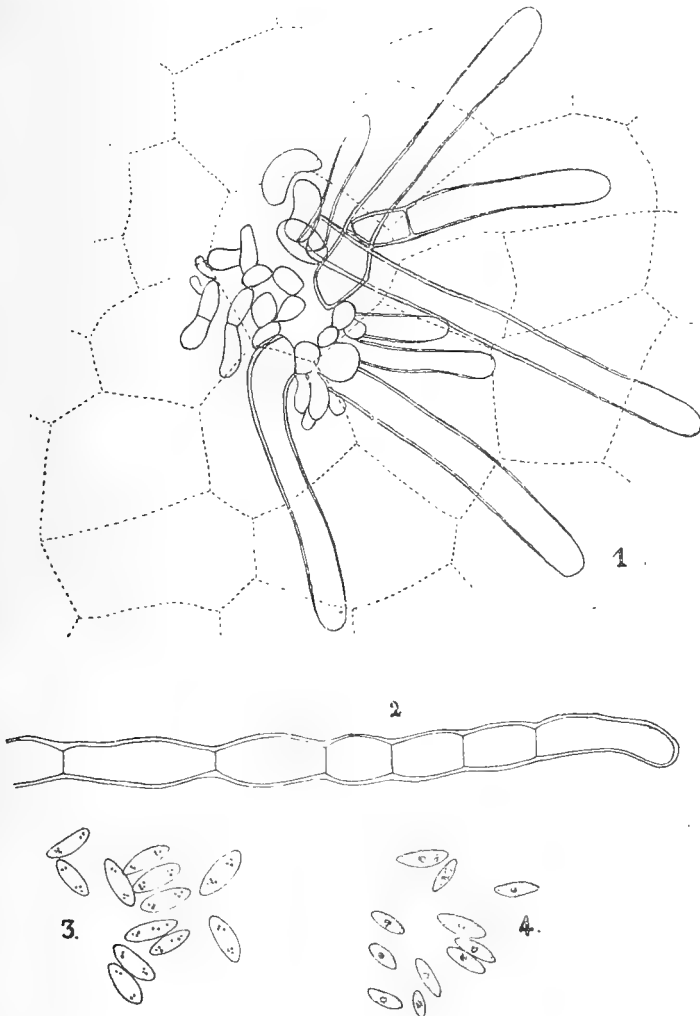
Les jeunes conidiophores forment à la surface de la feuille des filaments bientôt cloisonnés, de large diamètre ; ils se ramifient et les dernières ramifications, plus étroites que les troncs primitifs, portent à leur extrémité chacune une spore allongée, rarement inéquilatérale ; celle-ci renferme quelques petites gouttelettes, situées souvent aux extrémités, rarement au centre (fig. 3). Au milieu de chaque spore est un seul noyau (fig. 4).

Les conidiophores du *Volutella Buxi* se ramifient donc comme les conidiophores que BOUDIER (1) et BOULANGER (2) ont respectivement décrits chez le *Volutella albopila* et le *Volutella scopula*. Au contraire de ce qui a lieu dans cette dernière espèce, les coni-

(1) BOUDIER, E. — Quelques nouvelles espèces de champignons inférieurs (*Bull. Soc. Myc. de Fr.*, T. VI, p. 82, 1891).

(2) BOULANGER, E. — Développement et polymorphisme du *Volutella scopula* (*Rev. gén. de Botanique*, T. IX, p. 220, 1897).

diophores ne contractent pas d'anastomoses les uns avec les autres.



Volutella Buxi (Corda) Berk.

1, Début de développement d'un coussinet ; tout jeunes conidiophores et jeunes poils dressés.

2, Poil âgé.

3, Conidies.

4, Conidies après coloration.

(Gr. : $\frac{800}{1}$)

Quant aux poils, ils naissent sous la forme de filaments de grand diamètre qui sont déjà bien développés au moment où se font les premiers débuts des conidiophores (fig. 1). Ils sont d'abord sans cloison et, de bonne heure, leur paroi est épaissie, sauf au sommet et à quelque distance du sommet où la membrane conserve une faible épaisseur. C'est dans cette région que se fait la croissance du poil. Il apparaît bientôt des cloisons transversales ; elles naissent dans l'ordre basifuge, les plus inférieures se formant les premières. Leur mode de formation est celui de beaucoup de cloisons de champignons, elles naissent sous la forme d'un anneau qui s'accroît vers son centre ; un orifice reste longtemps respecté au centre des cloisons transversales ; il permet la libre circulation du protoplasma depuis la base du poil jusqu'à son sommet et facilite ainsi la croissance terminale. Les cloisons transversales restent minces. Les cellules des poils ne conservent pas une forme cylindrique, mais elles se renflent légèrement en leur milieu (fig. 2).

La structure des poils et l'histoire de leur développement peuvent donner des indications sur le rôle qu'ils jouent. LINDAU (1) croit qu'ils interviennent dans la dissémination des spores ; nous ne le pensons pas. Ils constituent pour nous des organes rigides, des sortes d'épines qui peuvent jouer un rôle protecteur vis-à-vis des conidiophores. Nés avant ces derniers, faisant saillie au-dessus d'eux, ils peuvent peut-être empêcher l'abord des jeunes conidiophores à des organismes de petite taille : nous les considérons donc comme des organes de protection.

Sur quelques Espèces nouvelles de Champignons,

par M. Nicolas RANOÏÉVITCH,

Professeur du Lycée de Béoград (Jougoslavie).

J'ai publié récemment, dans les *Annales de l'Université de Grenoble* (2), un catalogue de 203 espèces de Champignons que j'ai récoltés dans les Basses-Alpes et dont j'ai fait l'étude au Laboratoire de Botanique de l'Université de Grenoble.

(1) LINDAU (G.) — *Die Pilze*, T. IX, p. 483, 1910 (in Rabenhorst's Kryptogamen-Flora).

(2) N. RANOÏÉVITCH. — Contribution à la Flore mycologique des Basses-Alpes (*Annales de l'Université de Grenoble*, Tome XXX, n° 3, 1918).

Ce catalogue contient les diagnoses de 14 espèces et 3 variétés, toutes nouvelles, qu'il y a intérêt à publier dans un recueil mycologique spécial, et que je suis heureux d'insérer dans ce Bulletin.

SPHAERELLACÉES.

1. *Sphaerella radiata*, nova species.

Peritheciis subepidermalis, in mycelio maculiformi-radioso, fuligineo insidentibus, dense gregariis, maculis 1-3 mm. diam.,

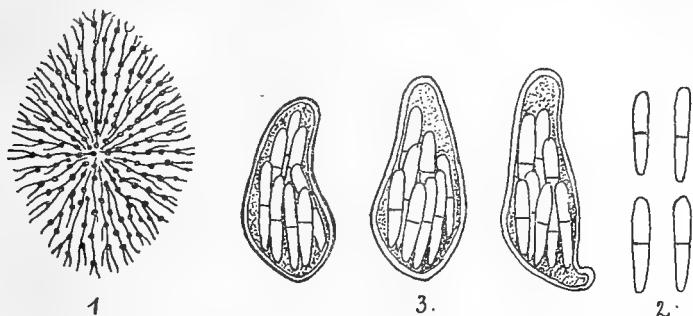


Fig. 1. — *Sphaerella radiata*, n. sp. : 1, une tache de mycélium projetée dans le plan avec les périthèces, grossie environ 12 fois ; 2, spores et 3, asques (2 et 3, gross : oc. IV, obj. 7).

confluentibus, caulem cinerascetem. demum nigrescentem obtegentibus, subglobosis, 61-98 μ diam., ostiolo papilliformis 16-22 μ diam., lato praeditis, contextu fuligineo-bruneo.

Ascis fasciculatis, ovoideo-elongatis, inaequalateralibus, rectis, curvulis, sessilibus, raro breve stipitatis, octosporis, 28-48 \times 11-17 μ . Sporidiis conglomeratis, oblongis, leniter oblongo-clavulatis, utrinque rotundatis, medio 4-septatis, non constrictis, 11-16 \times 3,5-5,5 μ , hyalinis; paraphysibus nullis.

Sur les tiges sèches de *Centranthus angustifolius* DC. le long de la digue auprès de l'Ubaye à Jausiers, au mois de mai 1917.

Cette nouvelle espèce est bien caractérisée par le mycélium rayonné et par l'ostiole large des périthèces.

PLÉOSPORACÉES.

2. *Pyrenophora Meliloti*, nova species.

Peritheciis gregariis, peridermide diu tectis, tandem erumpentibus, nigris, subglobosis, globoso-depressis, 130-245 μ diam.,

contextu parenchymatico fuligineo-bruneis, setulis concoloribus, apicem versus dilutioribus, erectis, leniter curvulis, sursum attenuatis, usque ad 118μ longis, $4-5,5 \mu$ latis praeditis, ostiolo $20-30 \mu$ lato.

Ascis oblongo-clavatis, cylindraccis, rectis, curvulis, supra

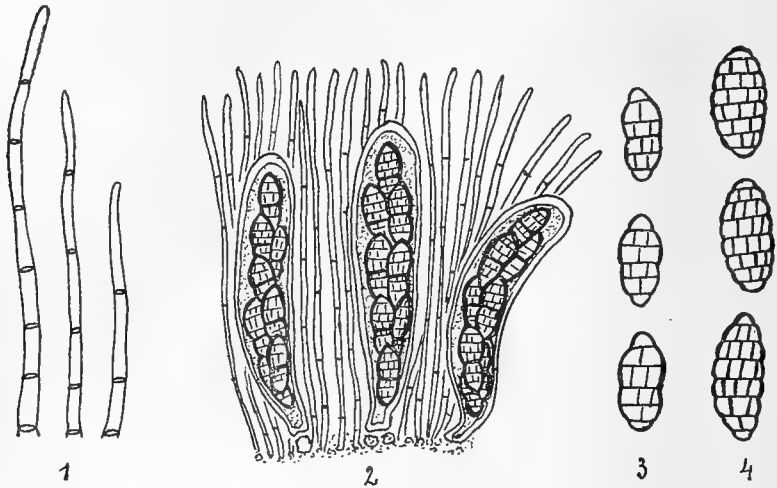


Fig. 2. — *Pyrenophora Meliloti*, n. sp.: 1, poils du périthèce; 2, asques avec les paraphyses; 3, spores jeunes et 4, spores âgées (gross: 1, 2 et 3, oc. I, obj. 7; 4, oc. IV, obj. 7).

rotundatis, stipitatis, octosporis, $64-90 \times 16-22 \mu$, paraphysibus superantibus, septatis, hyalinis, ca. 3μ crassis. Sporidiis distichis, ellipsoideo-ovato-elongatis, utrinque rotundatis, primum transverse 3-septatis, septis imparibus (medio fortiter) constrictis, demum 7-septatis, ad omnia septa plus minusque constrictis, longitudinaliter 2-3 septatis, loculis ultimis plerumque continuis, flavo-melleis, dein fuscidulis, diaphanis, $22-30 \times 9,5-14,5 \mu$.

Sur les tiges anciennes de *Melilotus alba* Lam., auprès de l'Ubaye à Jausiers, au mois de septembre 1917.

Cette nouvelle espèce doit être placée au voisinage de *Pyrenophora hispida* Niessl. et de *Pyrenophora helvetica* Niessl., dont elle diffère principalement par les asques plus courts, ainsi que par la forme et par la couleur des spores.

3. *Pyrenophora Pellatii*, nova species.

Peritheciis subæqualiter distribuis, epidermide tectis, ostiolo setis convergentibus ornato erumpentibus, piriformibus, globosis,

basi fibrillosis, nigris. 165-280 μ diam., setis rigidis, fragilibus, dilute fuligineo-bruneis, apice pallidioribus, continuis, demum septatis, tunica ca. 5 μ crassa, usque ad 360 μ longis, 8,5-14 μ latis, contextu parenchymatico, fuligineo-bruneo.

Ascis oblongo-clavatis, cylindraceutis, rectis, curvulis, supra rotundatis, basi breviter pedicellatis, tunica 3,5-4,5 μ crassa, octosporis. 98-119 \times 28-33 μ . Paraphysibus superantibus, numerosis, simplicibus, septatis, hyalinis, ca. 3 μ latis. Sporidiis distichis, ovoideo-elongatis, oblongis, utrinque rotundatis, rectis vel leniter curvulis, transverse 7-septatis, initio medio, aetate ad septa omnia

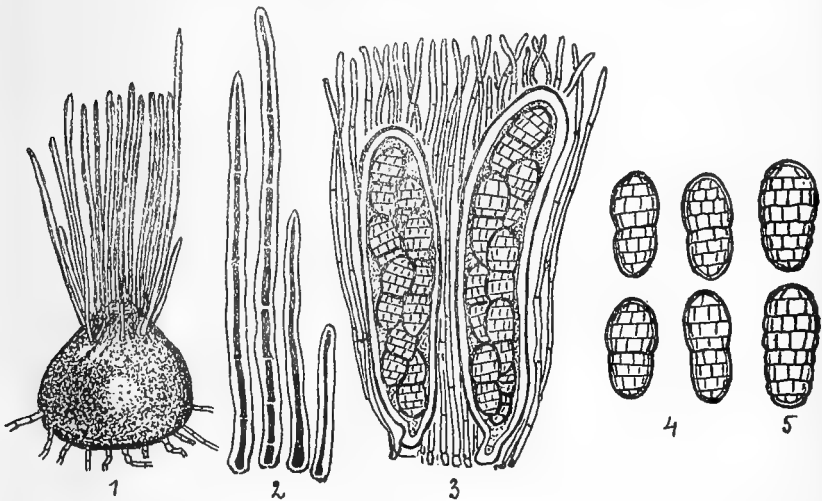


Fig. 3. — *Pyrenophora Pellatii*, n. sp. : 1. un périthèce ; 2, poils de périthèce ; 3, asques avec les paraphyses ; 4, spores jeunes et 5, spores âgées (gross.: 1, oc. III, obj. 3 ; 2 et 3, oc. IV, obj. 4 ; 4 et 5, oc. I, obj. 7).

constrictis, longitudinaliter 2-4 septatis, primo melleis, demum obscure fuligineo-bruneis, 29-39 \times 11-17 μ .

Sur les épines d'*Astragalus aristatus* L'Hérit. Sur les rochers de la rive gauche de l'Ubaye à Jausiers, au mois de juin 1917, et à La Grave et à Villard-d'Arène (Hautes-Alpes) legit A. Pellat en juillet 1872 (Herbier de l'Université de Grenoble).

Je dédie cette nouvelle espèce au souvenir de l'illustre floriste A. Pellat. Elle est tout à fait différente de *Pyrenophora eximia* Rehm. sur le même support en Suisse, mais se rapporte macroscopiquement à *Pyrenophora pachyasca* Sacc., de laquelle elle diffère par la forme et par les dimensions des asques et des spores.

URÉDINÉES.

4. *Cronartium Euphrasiae*, nova species.

Soris uredosporiferis hypophyllis, sparsis, gregariis, pustuliformibus, minutissimis, flavidis, pseudoperidio apice aperto, e cellulis oblongis, polyedricis, hyalinis, 22-40 μ longis, 14-22 μ latis. Uredosporis ovatis, ellipsoideis, claviformibus, echinatis, pallide flavis, primo pedicellatis, 19-28 \times 14-21 μ . Soris teleutosporiferis immixtis, cylindraceutis, sursum leniter attenuatis, rectis, curvulis, flavo-bruneis, 280-590 \times 110-224 μ . Teleutosporis oblongatis, utrinque truncatis, obtusis, raro rotundatis, flavidis, laevibus, 20-39 \times 11-19 μ .

Sur les feuilles d'*Euphrasia nemorosa* Pers., pâturage aux environs de Jausiers, au mois d'août 1917.

Diffère de *Cronartium Pedicularis* Lindr. par la présence des urédospores et par tous les autres caractères.

SPHAERIOIDACÉES.

5. *Placosphaeria Asperulae*, nova species.

Foliis caulibusque infestis pallescentibus, arescentibus. Stromata amphigenis, subepidermidis, nigris, globosis, elongatis, depressis,

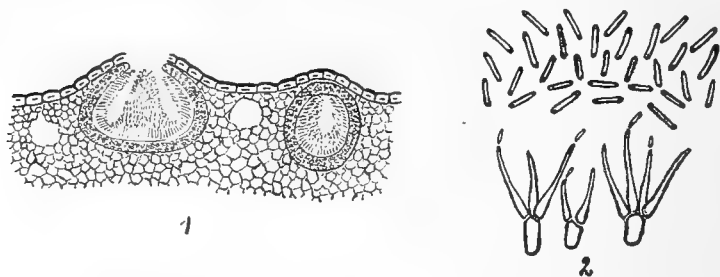


Fig. 4. — *Placosphaeria Asperulae*, n. sp. : 1, coupe transversale d'une feuille infectée traversant deux stromas; 2, trois sporophores avec les spores (gross.: 1, oc. IV, obj. 3 ; 2, oc. IV, obj. 7).

confluentibus, unilocularibus, vel indistincte plurilocularibus, 108-178 μ diam., contextu parenchymatico, dilute fuligineo-bruneo.

Sporulis cylindraceis, rectis, leniter curvulis, utrinque rotundatis, ibidem 2-guttulatis, hyalinis, $5,5-8,5 \times 0,75-1,25 \mu$. Sporophoris verticillato ramosis, hyalinis, 11-20 μ longis, trunco ca. 3 μ lato, ramulis cuspidatis, oblongo-ampulluliformibus, 1,5-2 μ latis.

Sur les feuilles et les tiges d'*Asperula cynanchica* L. le long de la digue auprès de l'Ubaye à Jausiers, au mois de juillet 1917.

Ressemble au *Pl. punctiformis* (Fuck.) Sacc., dont il diffère principalement par la forme des sporophores et par la dissémination différente des spores.

6. **Vermicularis Dematium** (Pers.) Fr. VAR. **PHALANGII**, nova var.

Pycnidiis subglobosis, depressis, nigris, 42-96 μ diam. Setulis septatis, rectis, leniter curvulis, castaneo-bruneis, apicem pallidis, cuspidatis, usque ad 182 μ longis, 3,5-5 μ latis, basi saepiuscule usque 9 μ inflatis. Sporulis subfalcatis, raro rectis, hyalinis, intus granulosis, $17-21 \times 2,5-3,5 \mu$.

Sur les gaines de feuilles anciennes de *Phalangium Liliago* SCHREB., auprès de l'Ubaye à Jausiers, au mois de juin 1917.

7. **Cytospora Aesculi**, nova species.

Stromatibus corticulis, gregariis, conico-depressis, colo curto erumpentibus, pluriostilatis, peridermido laciniis albidis irregula-



Fig. 5. — *Cytospora Aesculi*, n. sp.: 1, coupe transversale à travers un stroma avec 5 logettes tapissées par les sporophores; 2, deux sporophores avec les spores (gross : 1, oc. III, obj. 1 ; 2, oc. IV, obj. 7).

riter fissis cinctis, usque ad 1,5 mm. latis, plurilocularibus, intus griseis, olivaceis.

Sporulis in cirrhis fuliginosis expulsis, botuliformibus, $5-7 \times 0,5 \mu$. Sporophoris dense fasciculatis, sursum bis dichotomoramosis, septatis, hyalinis, $15-28 \times 0,5-0,75 \mu$.

Sur les rameaux secs d'*Aesculus Hippocastanum* L., cultivé à Meyronnes, au mois d'août 1917.

Se rapproche de *Cyrtospora ambiens* Sacc., mais il s'en distingue par les sporophores ramifiés et par les spores plus étroites.

8 *Septoria Onobrychidis*, nova species.

Foliis infectis pallescentibus. Pycnidiiis hypophyllis, gregariis, nigris, globosis, subglobosis, epidermide tectis, poro usque ad 110μ lato erumpentibus et sporulos in cirrhum albidum, dein dilute subrosaceum expellentibus, $192-286 \mu$ diam., contextu parenchymatico, bruneo-fuligineo.

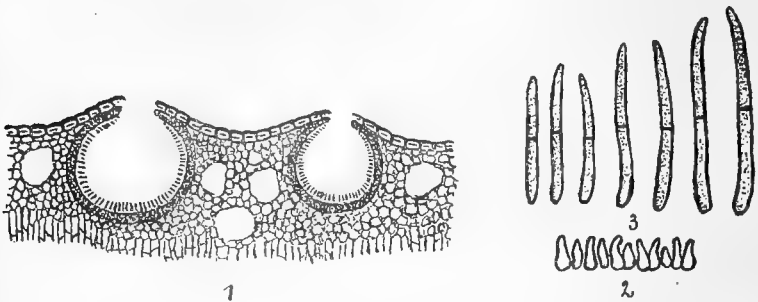


Fig. 6. — *Septoria Onobrychidis*, n. sp. : 1, coupe transversale d'une feuille montrant deux pycnides du champignon tapissées par les sporophores ; 2, sporophores ; 3, spores (gross. : 1, oc. I, obj. 4 ; 2 et 3, oc. I, obj. 7).

Sporulis late acicularibus, cylindraceo-fusiformibus, rectis, sepius leniter curvulis, medio uniseptatis, intus granulosis, hyalinis, $28-51 \times 2.5-3.5 \mu$. Sporophoris piriformibus, oblongo-ovoides, ampulluliformibus, illateralibus, plus minusque curvulis, hyalinis, $6-11 \times 4-5.5 \mu$.

Sur les feuilles d'*Onobrychis saxatilis* All., aux environs de Jausiers, au mois de juin 1917.

Cette nouvelle espèce diffère de toutes les autres du même genre qui parasitent les Papilionacées ; je n'ai trouvé aucun *Septoria* noté sur l'*Onobrychis*.

9. *Septoria monspessulani*, nova species.

Pycnidiiis sine macula folium plerumque totum occupantibus, hypophyllis, raro epiphyllis, subepidermidis, nigris, poro usque ad 94μ lato pertusis, subglobosis, depressis, $154-252 \mu$ diam., contextu parenchymatico, bruneo-fuligineo.

Sporulis in cirrhum sordide albidum expellentibus, longe cylindraceis, rectis, curvulis, utrinque angustatis, basim truncatis, transverse uniseptatis, raro 2-3 septatis, intus granulosis, hyalinis. 34-59 \times 2,5-3,5 μ ; sporophoris brevibus, papilliformibus.



Fig. 7. — *Septoria monspessulanti*, n. sp.: spores (gross.: oc. I, obj. 7).

Sur les feuilles d'*Astragalus monspessulani* L. sur la digue auprès de l'Ubaye à Jausiers, au mois de juillet 1917.

Ressemble le plus à *Septoria Henningiana* Wint., dont il diffère par la forme des spores, ainsi que par la dissémination différente des spores.

LEPTOSTROMATACÉES.

10. *Leptothyrium coronatum*, nova species.

Maculis flavidis, ochraceis, immarginatis, confluentibus, partem majorem occupantibus. Pycnidii amphigenis, primo epiphyllis, gregariis, epidermide tectis, nigricantibus, poro usque

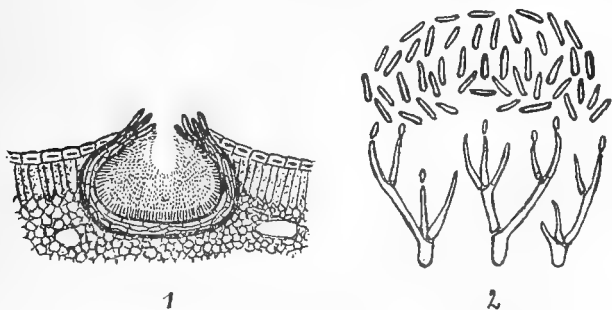


Fig. 8. — *Leptothyrium coronatum*, n. sp.: 1, coupe transversale d'une partie de feuille avec une pycnidie, couronnée à l'orifice par les hyphes et rempli de spores; 2, trois sporophores avec les spores (gross.: 1, oc. IV, obj. 7; 2, oc. IV, obj. 7).

ad 70 μ lato erumpentibus, subglobosis, depressis, confluentibus, 140-238 μ latis, parietibus e hyphis flavidis intertextis, prope porum obscurioribus formatis, ibidem hyphis fuligineo-bruneis, 22-56 μ longis, 4-7 μ latis, septatis coronatis.

Sporulis in cirrhum albidum expellentibus, ovoideo-clongatis, cylindraceis, utrinque rotundatis, rectis, leniter curvulis, hyali-

nis, $4,5-8,5 \times 1-1,75 \mu$. Sporophoris ramosis, septatis, ramulis bis dichotomis vel subternis, cuspidatis, hyalinis, $16,5-28 \times 1,5-4 \mu$.

Sur les feuilles vivantes de *Medicago sativa* L., cultivé aux environs de Jausiers, au mois de juillet 1917.

Diffère complètement même de *Leptothyrium Medicaginis* Pass. sur la même plante nourricière.

11. Leptostromella hysterioides (Fr.) Sacc. var. **Calamagrostidis**, nova var.

Stromatibus subepidermidis, dein erumpentibus, gregariis, linearibus, longitudinaliter parallele seriatis, atris, lucidis, rima longitudinaline dehiscens, usque ad 324μ longis, $70-121 \mu$ latis contextu parenchymatico, fuligineo-brunneo.

Sporulis cylindraccis, utrinque rotundatis, rectis vel leniter curvulis, medio uniseptatis, hyalinis, $17-28 \times 3,7-7 \mu$.

Sur les tiges sèches de *Calamagrostis littorea* DC. sur la digue auprès de l'Ubaye à Jausiers, au mois d'août 1917.

12. Entomosporium Mespili (DC.) Sacc. Sur les feuilles de *Cotoneaster vulgaris* Lindl., taillis près du village de l'Hubac, août.

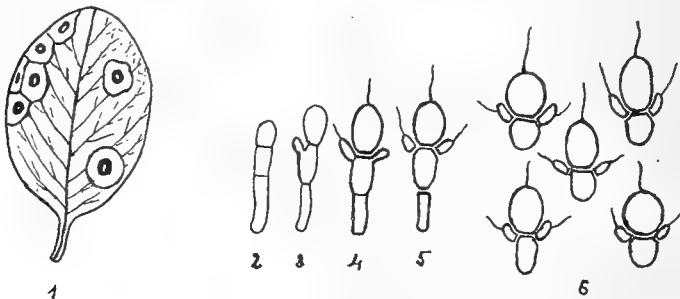


Fig. 9. — *Entomosporium Mespili* (DC.) Sacc. : 1, une feuille avec les taches 4 fois grossies ; au milieu de chaque tache, une pycnidie ; 2, 3, 4 et 5, conidiophores avec le développement de spore ; 6, cinq spores mûres (gross. : 2-6, oc. IV, obj. 7).

Maculis epiphyllis, orbicularis, rotundatis, confluentibus, brunis, $0,5-1,5 \text{ mm.}$ latis. saepe leniter concentricè sulcatis, ambitu brunneo violaceo. Pycnidiis in maculis solitariis, subepidermidis, dein epidermide dehiscente superficialibus, nigris, depressis, usque ad $0,3 \text{ mm.}$ latis.

Sporulis hyalinis. 4-cellularibus, cellula terminalis ellipsoidea,

sphaerioidea, $7-12 \times 7-8,5 \mu$, apice seta $3,5-14 \mu$ longa ornata, cellulis lateralibus ovoideis, elongatis. $3-5,5 \times 2,5-3,5 \mu$, apice vel laterale setis conformalibus ornatis, cellula basalis elongata, ellipsoidea, inaequilateralis, $7-10 \times 4-7,5$. Sporophoris simplicibus, rectis, curvulis, hyalinis, $5,5-12 \times 3-5 \mu$.

A cause de la description incorrecte et incomplète de ce parasite rare, j'expose ci-dessus une nouvelle diagnose. Il est très intéressant chez lui de suivre la formation des spores, se composant de quatre cellules croisées dans le même plan. Le sporophore, qui n'est au début qu'un simple hyphc allongé, se cloisonne au sommet par deux cloisons transversales donnant naissance aux deux premières cellules superposées de la spore. Ces deux cellules s'arrondissent par la croissance, puis une soie pousse au sommet de la cellule supérieure, tandis qu'à l'extrémité de la cellule inférieure bourgeonnent latéralement les deux petites cellules latérales de la spore, chacune avec une soie terminale ou latérale. Les soies manquent toujours aux cellules inférieures des spores.

MÉLANCONIACÉES

13. *Gloeosporium acidicola*, nova species.

Acervulis hypophyllis, gregariis, subepidermidis, dein superficialibus, epidermide dehiscente cinctis, planis, leniter concavis, cinerascensibus, longitudinalibus, orbicularibus, confluentibus ; usque ad $1,5 \text{ mm}$. longis, ca. $0,3 \text{ mm}$ latis, $60-84 \mu$ crassis.

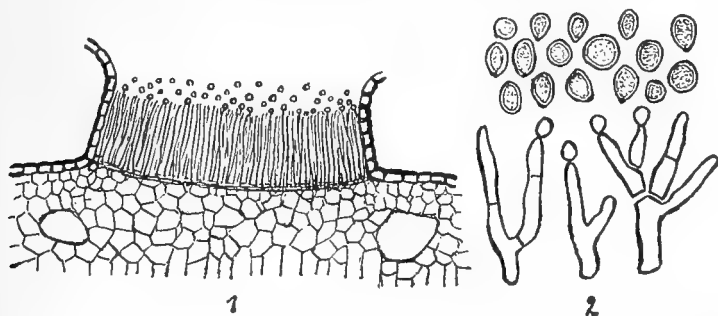


Fig. 10. — *Gloeosporium acidicola*, n. sp. : 1, coupe transversale d'une feuille infestée traversant une loge du champignon, bornée par l'épiderme déhiscent ; 2, trois conidiophores avec les conidies (gross. : 1, oc. I, obj. 3 ; 2, oc. I, obj. 7).

Conidiis globosis, ovoideis, ellipsoideis, inaequilateralibus, basi umbilicatis, numerosis, hyalinis, $5,5-14 \times 3,5-10 \mu$. Conidiophoris ramosis, septatis, hyalinis, $22-50 \times 4-7 \mu$.

Sur les feuilles vivantes de *Berberis vulgaris* L., atteintes par des écidies de *Puccinia vulgaris* Pers., le long de la digue à Jausiers, au mois de juin 1917.

Cette nouvelle espèce diffère totalement de *Gloeosporium Berberidis* Cooke sur *Berberis asiatica* en Angleterre, ainsi que d'autres espèces du même genre.

HYPHOMYCÈTES.

14. *Monosporium Centranthi*, nova species.

Caespitulis effusis, bombycinis, pulveraceis, sordide griseis. Hyphis sterilibus repentibus, septatis, pallide fuliginis, 3-5,5 μ latis.

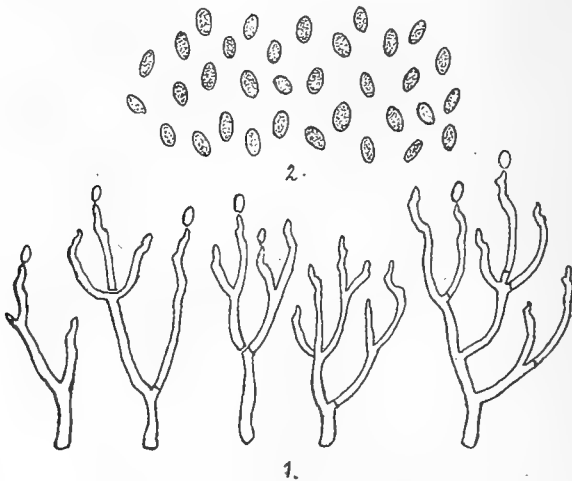


Fig. 11. — *Monosporium Centranthi*, n. sp. : 1, conidiophores ; 2, conidies (gross. : 1, oc. I, obj. 7 ; 2, oc. IV, obj. 7).

Conidiophoris concoloribus, erectis, dendroideo-ramosis, ramulis ultimis bi-, rarius tri-furcatis, nodulosis, parce septatis, usque ad 112 μ longis, 2,5-4,5 μ latis. Conidiis ellipsoideis, ovoideis, membrana dilute fuliginosa, contenu hyalino. 5-9,5 \times 2-4 μ .

Sur les tiges anciennes de *Centranthus angustifolius* DC. le long de la digue auprès de l'Ubaye à Jausiers, au mois de juillet 1917.

Diffère bien, par ses caractères principaux, des autres espèces.

15. *Ramulaspera Poterii*, nova species.

Maculis foliicolis, amphigenis, nervis cinctis, arescentibus, zona

brunco-purpurea marginatis, sparsis vel confluentibus, plerumque marginem foliolum occupantibus, usque ad 3 mm. latis.

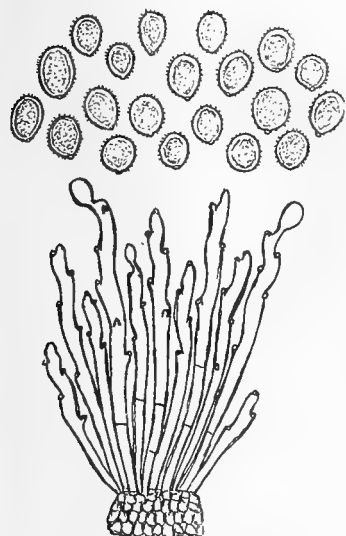


Fig. 12. — *Rumulaspera Poterii*, n. sp. : un gazon de conidiophores avec les conidies (gross. : oc. I, obj. 7).

Caespitulis hypophyllis, dense gregariis, albidis. Conidiophoris fasciculatis, ex ostiolo stomatum erumpentibus, pseudostromate subepidermido suffultis, erectis, simplicibus, cylindraceis, inaequilateralibus, apicem plus minusque rotundatis, sursum crassioribus et alterne denticulatis, deorsum aetate parces (1-2) septatis, $84-118 \times 4-6 \mu$, hyalinis. Conidiis ovoideis, globosis, inaequilateralibus, minute spinuloso-verruculosis, basi umbilicatis, intus granulosis, hyalinis, $11-16 \times 8-11 \mu$.

Sur les feuilles vivantes de *Poterium Sanguisorba* L., aux environs de Jausiers, au mois de juillet 1917.

Ce nouveau parasite, à cause de ses conidies échinulées, doit être placé dans *Rumulaspera*,

comme la troisième espèce connue de ce genre. Il nous rappelle par tous ses autres caractères le genre *Ocularia* et se rapproche

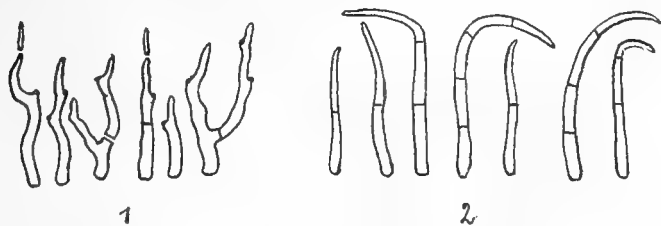


Fig. 13. — *Ramularia Hieracii*, n. sp. : 1, conidiophores ; 2, conidies (gross. : 1 et 2, oc. I, obj. 7).

d'*Ocularia bulbigera* (Fuck.) Sacc., mais il s'en distingue par la forme des conidiophores et des conidies, comme par leurs dimensions.

16. *Rumularia Hieracii*, nova species.

Maculis foliicolis amphigenis, irregularibus, nervis limitatis, 2-9 mm. latis, sordide fuscidulis, demum expallentibus, totum folium arescentibus.

Caespitulis amphigenis, dense gregariis, maculas crusta alba obtegentibus. Conidiophoris fasciculatis, simplicibus, ramosis, parce septatis, flexuosis, nodulosis, inaequilateralibus, apicem versus leniter attenuatis, hyalinis, usque ad 42μ longis, $1,5-3 \mu$ latis. Conidiis acicularibus, saepe curvulis, arcuatis, falcatis, geniculatis, hamatis, 1-2 (raro 3-4) septatis, hyalinis, $36-87 \times 1,5-2,5 \mu$.

Sur les feuilles de *Hieracium prenanthoides* Vill., aux environs de Jausiers et de l'Hubac, aux mois de juin et de juillet 1917.

Ressemble le plus à *Ramularia helvetica* Jaap., dont il diffère par la couleur des taches, ainsi que par la forme différente des spores et par leurs dimensions.

17. *Ramularia Jacobeeae*, nova species.

Maculis primo subalutaceis, centro dein sordide bruneis, irregularibus, nervis cinctis, usque ad 12 mm. latis.

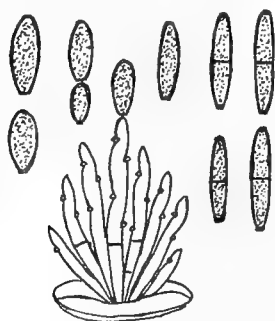


Fig. 14. — *Ramularia Jacobeeae*, n. sp. : un gazon de conidiophores avec les conidies (gross. : oc. I, obj. 7).

Caespitulis hypophyllis, minusculis, dense gregariis, albidis. Conidiophoris fasciculatis, subflexuosis, ex ostiolo stomatum erumpentibus, cylindraceis, simplicibus, aetate parce (1-2) septatis, sursum dentatis, hyalinis, $24-51 \times 4-5, 5 \mu$. Conidiis catenulatis, ovoideis, oblongo-ellipsoideis, demum cylindraceis, utrinque rotundatis et detruncatis, medio uniseptatis, $14-28 \times 5,5-10 \mu$.

Sur les feuilles de *Senecio Jacobea* L., aux abords du bois, auprès de l'Ubaye à Jausiers, au mois d'août 1917.

Ressemble le plus à *Ramularia bellunensis* Speg. sur *Chrysanthemum Parthenium* au Nord de l'Italie, dont il diffère par les conidiophores dentelés et par les conidies plus larges.

Diversité écologique et Coefficients génériques,

par M. J. DUFRENOY.

En un lieu donné, le rapport du nombre des genres au nombre des espèces est d'autant plus petit que les conditions écologiques sont plus variées. Énoncée par JACCARD pour les Phanérogames, cette loi a été vérifiée pour eux par HARSBERGER, puis par nous-même.

Nous nous proposons de montrer qu'elle s'applique également aux Cryptogames parasites. Pour ce, nous établirons les coefficients génériques pour des Stations de grande diversité (Vallée de Barèges), et pour des Stations très uniformes (Champ de Blé, Dunes et Pinada landaises, en donnant pour chacune la liste des genres et celle des espèces, puis en établissant le rapport nombre de genres : nombre des espèces.

§ I. — Région de grande diversité écologique: Vallée de Barèges

Urédinées.

I. — *Uromyces* Link.

(Graminées).

1. — *U. Dactylidis* Othl. — HARIOT, p. 227, 230, 288, Gz. FRAG. [4²].

(Légumineuses).

2. — *U. Anthyllidis* (Grev.) Schr. — HARIOT, p. 206, Gz. FRAG. [4²], p. 13, CABALLERO, p. 94.

HAB. — *Anthyllis*, 1300 m. altit., II, sept., III, sept.-oct.

3. — *U. Fabæ* Schr. — HARIOT, p. 213, CAB., p. 95, PEYR. [12¹] 36.

HAB. — *Lathyrus niger* (feuilles et stipules), II, II, août-sept. Lienz, 1400 m.

4. — *U. minor* Schr. — HARIOT, p. 122.

HAB. — *Trifolium montanum*. I, écidies en séries, épiphylls, ou pétiolicoles : Pont du Lienz, 1260 m., I, 13 juill. ; Midaou, 1500 m., 6 août. — III. Sores dispersés, hypophylls : Pont du Lienz, 25 juill., Midaou, août.

(Rosacées).

5. — *U. Alchimillæ* (Pers.) Wint. — HARIOT, p. 214, PEYR. [12¹] 36.

HAB. — *Alchimilla*, II, juill., III, août-sept. (1), Barèges.

(1) Sores à probasides parasités par un Acarien, *Phytoptus* sp.

(Euphorbiacées).

6. — *U. scutellatus* (Schrank) Lev. — HARIOT, p. 222.

HAB. — *Euphorbia hyberna*. II. III. s. Euphorbe stérile et déformée. — II ? taches jaunes, saillantes, peu nombreuses, s. Euphorbes fertiles, à feuilles normales et arrondies, Le Cape, 2000 m., 5 août.

(Polygonacées).

7. — *U. Polygoni* (Pers.) Fock. ? — HARIOT, p. 220. Gz. FRAG. [4²] p. 40.

HAB. — *Polygonum mite*, Granges d'Eygat, 1400 m., 27 août.

II. — **Puccinia** Pers.

(Graminées).

1. — *P. Actea-Agropyri* Ed. Fisch. — HARIOT, p. 198. Gz. FRAG., p. 48.

HAB. — *Actea*. O, spermogonies disposées en petits groupes. I, écidies hypophylles, souvent sur les nervures, qui sont déformées. Forêt du Lienz.

2. — *P. graminis* sp. Pers., PEYR. [12¹] 39.

HAB. — O. I. *Berberis vulgaris*. Forêt du Lienz, 1400 m., août. — II, III. *Triticum* sp. Granges d'Eygat, 1400 m., sur les chaumes et les glumes. II, juill., III, 25 août.

3. — *P. dispersa* Erik. et Henn.

HAB. — II, III. *Secale* sp. (Aucun *æcidium* n'a été trouvé sur les Labiées).

4. — *P. simplex* (Kern.) Erik. et Henn.

HAB. — *Hordeum distichon*, II, août. III, 25 août-oct.

5. — *P. Triseti* Erik. — Gz. FRAG., p. 26.

HAB. — *Trisetum flavescens*, II, juill.-sept.

6. — *P.* sp.

HAB. — Graminée, Le Tournebou, sept.

7. — *P. Poarum* Niels. — HARIOT, p. 195.

HAB. — O. I. *Tussilago Farfara*. II, III. *Poa bulbosa* (feuilles et chaumes).

(Liliacées).

8. — *P. Lojkaiana* Thüm. — HARIOT, p. 171.

HAB. — III. *Ornithogalum pyrenaicum*. Sores à probasides apparaissant sous la première assise des cellules palissa-

diques, qui sont soulevées, écrasées, puis séparées. Les cellules immédiatement voisines du sore restent chlorophylliennes, les cellules de la zone périphérique annulaire montrent une dégénérescence grasseuse [3⁴].

Probasides arrondies aux deux extrémités, pédicelle court caduc.

Montagne fleurie, 14-1900 m., août.

9. — *P. Liliacearum* Duby. — HARIOT, p. 170.

Forme *Ornithogale* nov.

I. *Ornithogalum pyrenaicum*. Ecidies épiphylls, proéminantes, volumineuses, isolées, 1 par feuille, sur les parties vertes, causant une dégénérescence, puis une fonte grasseuse des noyaux et des chloroleucites des cellules parenchymateuses du voisinage. — Mycélium profond, intra-cellulaire, dans l'assise la plus interne du parenchyme palissadique.

Pâturages du Cape, 1900, 2000 m., 5 août.

10. — *P. sp.* sur *Allium*.

(Labiées).

11. — *P. annularis*, Str. Sch. — HARIOT, 162. Gz. FRAG., 37.

HAB. — II. *Teucrium pyrenaicum*, 1200-1500 m, juill.-août.

12. — *P. Menthae* Pers. — HARIOT, 160. Gz. FRAG., 36.

F. *typica*. — *Mentha* sp. ?

F. *Calaminthæ*. — HAB. *Calamintha clinopodium*, 1250 m., sept.

F. *Nepetæ*. sur *Nepeta lanceolata*. Sores *hypophylles*, brun cannelle, hypertrophiants, l'a'ord à urédospores (août), puis à urédospores mélangés de téléospores, celles-ci assez rares, à pédicelle long et grêle (25 sept.) Enfin sores à téléospores *épiphylls*, sept.

Au niveau des sores, le parenchyme ne montre pas de dégénérescence grasseuse (les cellules ne contiennent aucune graisse brunissable par l'Ac osmique), mais la dégénérescence essentielle est très nette, les chloroleucites sont dissociés, la chlorophylle diffuse, et l'on voit apparaître un grand nombre de gouttelettes colorables en rouge par le Sudan III, et qui, des cellules, émigrent dans les filaments du mycélium et jusque dans les urédospores jeunes.

Chemin de Sers, 1150 m.

(Rubiacées).

13. — *P. Valentia* Pers. — HARIOT, 133. Gz. FRAG. 39.

HAB. — *Galium verum*, et *G. sp.* 1250-1900 m., août-sept.

(Caryophyllacées).

14. — *P. Arenariæ* (Sch.) Wint. ? - HARIOT, 115, Gz. FRAG. 31.
HAB. — *Stellaria*.

(Violariées).

15. — *P. violæ* (Sch.) D. C. HARIOT, 114. Gz. FRAG. 31.
CABALLERO, 95.
HAB. — *Viola* sp. ?

(Malvacées).

16. — *P. Malvacearum*. Mont. — HARIOT, 116. Gz. FRAG. 33.
CABALLERO 95.
HAB. — *Malva rotundifolia*, Sers, Barèges, août-sept.

(Composées).

17. — *P. Centaureæ* ? D. C. — HARIOT, 137. Gz. FRAG., 40.
HAB. — *Centaurea* sp. champs, Plateau de Lumière, 1300 m.
18. — *P. Expansa* ? Link. - HARIOT, 150.
HAB. — III. *Senecio Tournefortii*, Le Cape, 2000 m., 5 août.
19. — *P. Prenanthis-purpurea* (D. C.) Lindl. — HARIOT, 148.
HAB. — *Prenanthes purpurea*, forêt du Lienz, 13-1800 m,
I, juill. ; II, III, août-sept.
20. — *P. Tragopogi* Pers. Corda. — HARIOT, 153. Gz. FRAG. 36.
HAB. — *Tragopogon* sp. (tiges et feuilles). Montagne fleurie,
1700 m., août ; Ayré, 1800 m.

III. — *Melampsora*.

1. — *M. Helioscopiæ* ? (Pers.) Castagne. — HARIOT, 256. Gz.
FRAG., 62. CABALLERO, 95.
HAB. — *Euphorbia helioscopia*, Champs de Blé. Granges
d'Eygat. 1400 m., 20 sept.
Sores à urédo, jaune orangé, arrondis, saillants, hypo-
phylles, caulicoles (sur les pédoncules floraux, surtout au-
dessous des fleurs), ou couvrant les fruits. Urédospores
hyalines, à membrane épaisse finement verruqueuse ; con-
tenant de nombreuses gouttelettes huileuses jaunes ; mé-
langées de nombreuses paraphyses à parois épaisses, en
massue.
2. — *M. Larici-Caprearum* Kleb. - HARIOT, 260. Gz. FRAG. 59.
HAB. — I. *Larix europea*, II, III, *Salix caprea*. Uredo
hypophylles ou caulicoles, apparaissant à la face inférieure

des feuilles dès le début de juillet, et les recouvrant pour la plupart au mois d'août. Chancres graves sur les feuilles et sur les tiges herbacées.

3. — *M. sp.*

HAB. — *Salix pentandra* : en juillet les uredo couvrent indistinctement les parties saines du limbe foliaire et les zoocécidies des larves d'Hyménoptères. Le 25 sept. les urédo ne se trouvent plus que sur les cécidies.

4. — *M. Larici Epitea.*

HAB. — I. *Larix europea*, II, III, *Salix fragilis*, *S. aurita*, *S. incana*.

5. — *M. Larici-Tremulae* ? (ou *pinitorqua*), PEYR. [12¹] 43.

HAB. — II, III, *Populus Tremula*.

IV. — **Melampsorium**.

1. — *M. betulinum* (Pers.) Kleb. — HARIOT, 265. Gz. FRAG. p. 63.

HAB. — I, *Larix europea*, II, III, *Betula alba*.

V. — **Gymnosporangium** Hedw.

1. — *G. tremelloides*.

HAB. — I. *Aria nivea*. II, III. *Juniperus communis*.

2. — *G. juniperinum*.

HAB. — I. *Sorbus aucuparia*. II, III, *J. communis*.

3. — *G. confusum*.

HAB. — I. *Cratægus*. II, III, *J. communis*.

VI. — **Phragmidium** Link.

1. — *Ph. fragariastris* (D. C.) Schr. — HARIOT, 242. Gz. FRAG. [4] 21.

HAB. — II, III, *Fragaria sp.* Forêt du Lienz, 1300-1350 m., août.

2. — *Ph. sp.*

HAB. — *Potentilla splendens*, 1300-1600 m., II, juillet-août, III, sept.

3. — *Ph. Rubi-Idæi* (Pers.) Wint. — HARIOT, 245. PEYR. [12¹] 42.

HAB. — *Rubus Idæus* (feuilles), II, Barèges. 1250 m., juill.; vallée de Glairé, 1900 m., août (forme d'altitude à pigment rouge-orangé foncé).

4. — *Ph. sp.*

HAB. — *Rubus* sp., 1300 m.

5. *Ph. subcorticium* ? Wint. — HARIOT, 242. Gz. FRAG., 48.

HAB. *Rosa alpina* ou *R. rubrifolia*. sores orangé vif, en série allongées sur les pétioles, qui sont courbés en crosse, et sur les ovaires. — Pâturages du Cape, Som de Nère, 1900-2000 m., 6 août.

6. — *Ph* sp.

HAB. *Rosa* sp. Forêt du Lienz, 1800 m., août.

7. — *Ph.* sp.

HAB. — *Rosa* sp. Jardins, Barèges, 1250 m., sept.

8. — *Ph. Sanguisorbae*.

HAB. — *Sanguisorba*, Barèges, 1300 m.

VII. — *Triphragmium* Lev.

1. — *T. echinatum*. Lev. Gz. FRAG., 50.

HAB. — *Meum athameticum*. Montagne fleurie, 1800-1900 m.

VIII. — *Chrysomyxa* Unger.

1. — *Ch. Rhododendri* (D. C.) De Bary. — HARIOT, 282. Gz. FRAG. 51. PEYR. [12¹] 42.

HAB. I. *Picea excelsa*, 1400-1700 m., Lienz., sept.

II, III, *Rhododendron ferrugineum*, 1400-1900 m.

IX. — *Cronartium* Fries.

1. — *C. asclepiadeum* Gz. FRAG. 51.

HAB. — I. rameaux de *Pinus sylvestris* (Chancres). ravins du Midaou, 1700 m., 5 août.

II, III, *Vincetoxicum officinalis*., 1100-1500 m.

X. — *Coleosporium* Lev. (1).

1. — *C. Campanulæ-rotundifoliæ* (Pers.) Lévillé, — Gz. FRAG., 53. PEYR. [12¹] 43.

HAB. — II, III, *Campanula pusilla*, août.

2. — *C. Euphrasiæ* (Schum.) Wint. — HARIOT, 272. Gz. FRAG., 54. PEYR. [12] 13.

HAB. — *Euphrasia*, 1200-1800 m.

Rhinantha, 1200-1700 m.

Odondites rubra (hôte nouv.), II, août, III, sept.,

(1) Les Ecidies correspondant aux *Coleosporium* s'observent en juin-juillet sur les aiguilles de Pins sylvestres, vers 1250 m. La plupart des aiguilles portant les *Peridermium* semblent tomber au début de juillet.

Granges d'Eygat, dans les champs de Seigle, 1400 m. (très rare).

3. — *C. Melampyri* (Reb.) Karst. — HARIOT, 273. Gz. FRAG. 57.
HAB. — *Melampyrum*, Hétraie du Lienz, 1300-1400 m., août.
4. — *C. Tussilaginis* (Pers.) Kleb. — HARIOT, 275. Gz. FRAG. 57.
HAB. — II, III, *Tussilago Farfara*.

XI. — **Melampsorella.**

1. — *M. Caryophyllacearum* (D. C.) Schr. HARIOT, 266.
HAB. — I, *Abies pectinata* (Balais de sorcières). Forêt d'Ayré, 1900 m.

Ustilaginées.

XII. — **Ustilago.**

1. — *Ustilago Hordei* (Pers.) Kell. et Sw. — Gz. FRAG. 364.
HAB. — *Hordeum distichon* var. *Palmella* Harlan [7], subv. *nutans*, var. agric. locale.
Champs, Plateau de Lumière, Granges d'Eygat, 1400 m., août.
2. — *U. nuda*?
3. — *U. Tritici* (Pers.) Jens. — Gz. FRAG 70.
HAB. — *Triticum* sp. Granges d'Eygat, 1400 m.
4. — *U. juniperinum*, J. DUFRENOY [3¹], p. 12.
HAB. — *Juniperus communis*, masse de spores noires remplaçant l'ovaire. Plateau du Lienz, oct. 1917, 1400 m.
Nous pensons pouvoir rapporter au mycélium de ce charbon, les filaments mycéliens intra-cellulaires pénétrant les tissus d'une baie momifiée de *Juniperus* trouvée au plateau de Lienz en septembre 1918.
5. — *P. Tragopogonis*. (Pers.) Schr. — Gz. FRAG., 75.
HAB. — *Tragopogon*, sp., ovaire. Prairies, 1280 m., juill.

XIII. — **Urocystis.**

1. — *U. anemones* (Pers.) SCHR.
HAB. — *Helleborus viridis*, Lienz, 1550 m., juill.-août (en syntrophie avec une Sphéropsidée).
2. — *F. Hepaticæ*.
HAB. — *Hepatica*, taches noires cratériformes, épiphylls ou pétiolicoles. Barèges, 1230-1400 m., août.

XIV. — **Entyloma.**

1. — *E. sp.*
HAB. — *Tragopogon* (tige). Barèges, sept.-oct.

(Exobasidiées).

XV. — *Exobasidium*.

Toutes les espèces du genre sont parasites des Ericacées; nous distinguerons :

1° Espèces à infection localisée, hypertrophiantes.

1. — *E. Rhododendri* Cram. — PEYR. [12'] 32.

HAB. — *Rhododendron ferrugineum*, galles hypophylles charnues.

2° *E.* à infection généralisée : Faux-balais de sorcières.

A. *Microspores*.

2. — *E. Vaccinii-Myrtilli* (Fuck.) Juel. — MAIRE [10], p. 125. PEYR. [11'] 33.

HAB. — Faux-balais de sorcières de *Vaccinium Myrtillus*, en syntrophie avec *Gloeosporium Myrtilli* Allesch. — Pâturages du Cape, 2000 m., août, très rare.

B. *Macrospores*.

3. — *E. Vaccinii-Uliginosi* Boud. — MAIRE, 125. PEYR. [11'] 34.

HAB. — Faux-balais de sorcière de *Vaccinium Uliginosum*. Courtaou d'Ayré, 1900 m., rare. Le Cape, 2000 m., très abondant; sept.-oct. (1).

Hypocréacées.

XVI. — *Claviceps*.

1. — *Claviceps purpurea* (Fries) Tulasne. (Ergot).

HAB. — *Secale* et graminées sauvages. *Sphacelia segetum* Lev. ?

HAB. — Mycélium et conidies dans l'ovaire avorté d'*Hordeum distichon* poireauté; en syntrophie avec une larve de Cécidomye? Granges d'Eygat, 1400 m., août.

XVII. — *Polystigma*. PEYR. [12], 25.

1. — *P. rubrum*.

HAB. — Feuilles de *Prunus*. Granges d'Eygat, 1400 m.

(1) La vallée de Barèges permet donc d'observer trois des neuf Exobasidiées actuellement connues et que nous rappelons ci-dessous :

E. Ledi Karst, *E. Vaccinii* (Fuck.) Woron., *E. Rhododendri* Cram., *E. Andromedæ*, *E. Oryzocci* Rostr., *E. Vaccinii-Myrtilli* (Fuck.) Juel., *E. Vaccinii-Uliginosi* Boud., *E. Uvae-Ursi* (Maire) Jue *E. Unedonis* Maire.

Périsporiacées.

XVIII. — *Podosphæra* ? (D. C.) De Bary.1. — *P. Oxyacanthæ* ? (D. C.) De Bary.

HAB. — Couvre les feuilles d'*Alchimilla vulgaris* d'un duvet d'abord blanc qui devient gris lorsqu'apparaissent les périthèces, juill.-août.

2. — *P. Myrtilli* sp. nov. ad. inter.

HAB. — *Vaccinium myrtillus*. Tourbières du Lienz, 20 août, 1400 m.

Les faces inférieures des feuilles sont couvertes de nombreux points noirs qui sont des périthèces volumineux, visibles à l'œil nu, et montrant à un grossissement de 4000 des fulcres divisés en rameaux courts; les extrémités dilatées des ramifications les plus internes des fulcres voisins se soudent selon un rayon.

Levures.

XIX. — *Mycoderma* sp.1. — *M. sp.*

HAB. — Beurres de Barèges, en syntrophie avec des *Tyrothrix* et des *Microcoques*.

XX. — *Torula* rose.1. — *T. sp.* rose.

HAB. — Eau de la source Tambour, prélevée à une dérivation du griffon.

Exoascées.

XXI. — *Exoascus*.1. — *E. amentorum*. (*E. alnitorquus* (Tul.). — PEYR. [12] 28.

HAB. — Chatons ♀ hypertrophiés d'*Alnus glutinosa*.

Pézizacées.

XXII. — *Pezicula*.1. — *P. resinæ*. Cf. *Torula resinicola* Peyr. — PEYR. [12] 42.

HAB. — Résine exsudée des Pins sylvestres ou des Epicéas.

XXIII. — *Peziza*.1. — *P. sp.* Hyménium couvrant un stroma superficiel; filaments mycéliens dans l'assise subéro-phellodermique et le phelloderme des chancres caulinaires (probablement bactériens) de l'*Alnus glutinosa*, en syntrophie avec un Hyphomycète. Barèges, 1150 m., août.

XXIV. — **Stromatinia.**1. — *S. sp.*

HAB. — Baies momifiées de *Vaccinium myrtillus*. Forêt du Lienz, août.

XXV. — **Hypoderma.**1. — *H. nervisequum*. Fries.

HAB. — *Abies pectinata*, sores hypophylles, Courtaou d'Ayré, sept.

Sphériacées.XXVI. — **Spherella.**1. — *S. pterophylla*. (Pers.) Gz. FRAG., [4] 100.

HAB. — *Fraxinus elatior*, taches noires sur les samares desséchés. Plateaux, 1350 m., juill.

XXVII. — **Coleroa.**1. — *C. Alchemillæ* (Grev.) Wint. ? Gz. FRAG., [4²] 87. PEYR. [12] 19.

Conceptacles épiphyllés, hérissés de poils bruns et disposés en cercle sur les feuilles d'*Alchimilla vulgaris*. Barèges, 1250 m., juill.-août.

XXVIII. — **Leptosphæria.**1. — *L. sp.*

Fin lacis mycélien remplaçant le parenchyme, et couvrant les gaines foliaires à la base des chaumes. Conidies multicellulaires. en massue. Périthèces sous-épidermiques, ou logés dans la feuille.

HAB. — *Triticum*, champs à Sers., 1000 m., août.

2. — *L. sp.*

Mycélium superficiel formant en juillet des coussinets roses, puis en août un feutrage gris sale sur les gaines foliaires, périthèces aplatis, noirâtres, formés d'un stroma épais, entourant 5-7 asques courtes et trapues. Conidies en massue multicellulaires et excessivement grosses, prenant fortement le violet de gentiane.

Les cultures sur gélose glucosée développent au bout de 3 jours un mycélium abondant, qui couvre bientôt la surface d'un feutrage noir dense, et forme des conidies multicellulaires, en massue, identiques à celles observées dans la nature (1).

(1) Les cultures ont été envahies par un *Dematium*.

HAB. — *Triticum*, sur les gaines, à la base des chaumes, en syntrophie avec un *Dematium*.

Les feuilles vidées de leur contenu se réduisent aux épidermes et au stéréome qui subit la dégénérescence basophile.

Hyphomycètes.

XXIX. — *Apiosporium*.

1. — *A. Rhododendri* (Kze.) Fuck. *Torula Rhododendri* Kze. Gz. FRAG., [4] 97. PEYR., [11] 42. — Cf. *Torula nigra*, Guillemont [6] 60.

HAB. *Rhododendron ferrugineum*, sous les poils de la face inférieure des feuilles, 1400-1700 m.

XXX. — *Cladosporium*.

1. — *C. Herbarum* sp. ? Gz. FRAG., 98.

HAB. — Sur les glumes des épis de Blé parasités par le *Bact. Tritici* : Granges d'Egat, sept.-oct.

Cet épiphyte n'intéresse absolument que les glumes, et parmi celles-ci, celles seulement qui entourent les grains momifiés par une maladie bactérienne et qui, desséchées, de couleur gris bleuté, montrent à l'œil nu de nombreuses taches verdâtres représentant les houpes conidiennes du *Cladosporium*.

Les glumes des grains sains ne montrent jamais cet épiphyte.

2. — *C. sp.*

HAB. — Gaines foliaires de la base des chaumes de Blé, en syntrophie avec le *Leptosphaeria* (1). Granges d'Eygat, 1400 m., sept.

Les cultures faites sur agar à partir des aiguilles promenées sur les gaines foliaires de Blé parasitées par *Leptosphaeria* + *Cladosporium* donnent des cultures mixtes de *Leptosphaeria* (forme conidienne : *Dictyosporium*) et de *Cladosporium*, forme *Dematium*. Le second domine rapidement le premier et forme un mycélium dense, noir et formant rapidement une couche superficielle de conidies grises, sur agar glucosé. Sur agar sucré, à l'eau de Tambour ou de St-Roch, aucun mycélium ne se développe.

XXXI. — *Ovularia*.

1. — *O. ? Veronicae* sp. nov.

(1) Les associations syntrophiques des *Cladosporium* sont nombreuses ; SHEAR, signale, par exemple, la syntrophie de *C. oxycocci* Shear et de *Venturia compacta* Peck sur les Cranberries. Les *Cladosporium* paraissent être surtout des saprophytes ou tout au plus des parasites secondaires (Cf. SHEAR, p. 45).

HAB. — Feuilles de *Veronica beccabunga*. Ruisseau d'une fosse à purin. Pont d'Eygat, 1300 m., août.

Les conidiophores rameux, saillants par les stomates, se terminent par de volumineuses conidies pyriformes, et forment un duvet rougeâtre à la face inférieure des feuilles de *Veronica*, qui jaunissent et se fanent.

Cultures : Sur agar sucrée, les spores ne germent pas.

XXXII. — *Helminthosporium*

1. — *H. sp.*

Conidiophores en faisceaux, saillants par les stomates, conidies volumineuses, ovales, terminales ou latérales, isolées ou parfois par deux.

HAB. — *Avena elatior*, taches foliaires allongées, à centre brun, à bords jaunes. Barèges, 26 juill.

2. — *H. sp.*

HAB. — *Secale*, macules foliaires. Granges d'Eygat, 1400 m.

3. — *H. sp.*

HAB. — *Trisetum flavescens*, macules sur les feuilles parasitées par des *Coccus sp.* Barèges, juill., 1250 m.

4. — Hyphomycète indéterminé.

HAB. — Tumeur petiolicole bactérienne de *Betonica officinalis*. Lieuz, août

Mélanconiées.

XXXIII. — *Gloeosporium*.

1. — *G. Myrtilli* Allesch. ? SHEAR, p. 40 (*G. Vaccinii*, J. DUFRENOY [3]).

HAB. — Faux balais de sorcière de *Vaccinium Myrtilus*. Lieuz, 1300-1700 m. Pâturages du Cape, 2000 m. Sporophores en juillet, spores en août.

2. — *G. exobasidioides* Juel.

Mycélium à suçoirs très fin, intra-cellulaire ou dans les lacunes. Filaments mycéliens isolés ou en faisceaux, se terminant dans le parenchyme palissadique par des chapelets de microspores, ramifiés dans les cellules épidermiques, enplies et distendues. Ce parasite hydrolyse l'arbutine des tissus infectés, et oxyde les composés aromatiques libérés, avec formation de pigment rouge, anthocyanique, et de pigment brun, oxydable, que l'action de l'acide chromique transforme en pigment noir. Les extraits aqueux de tissus

infectés sont bruns foncés, par suite de l'oxydation des produits de décomposition de l'arbutine, tandis que les extraits de feuilles saines sont incolores.

HAB. — Taches hypertrophiées, bombées, rouges à la face supérieure, cerclées de noir, dans les feuilles d'*Arctostaphylos Uva-Ursi*. Granges d'Eygat, 1800-2000 m., août-sept.

Sphéropsidées.

XXXIV. —

HAB. — Feuilles d'*Helleborus viridis*, en syntrophie avec *Urocystis anemones*. Pycnides sous l'épiderme supérieur, à nombreuses spores facilement colorables par la safranine.

XXXV. — *Fusicoccum*.

F. Daphneorum, n. sp. ad interim.

Nous avons rapproché des *Fusicoccum*, à cause de ses spermogonies, ce champignon qui, par son allure générale, rappelle plutôt les Discomycètes et en particulier les *Cenangium*.

HAB. — Feuilles de jeunes pousses de *Daphne Gneorum*, envahies par le *Bac. nucleophilus* D. Stroma remplaçant le parenchyme foliaire, stérigmates dressés à spores mono ou bicellulaires latérales ou terminales, spermogonies épiphyllées, à spermaties bacillaires.

Se cultive sur milieux liquides en un voile mycélien noir, envoyant dans les liquides des filaments fins hyalins. Sur agar et sur pomme de terre : stroma dense, noir, creusé de lacunes tapissées de stérigmates conidiens [3³].

XXXVI. — *Rabdospora*.

R. sp.

HAB. — *Vaccinium myrtillus* (taches brunes sur les feuilles rougies). Ravin de Soulis, 1800 m., 21 sept.

Pycnides hypophylles sous épidermiques, sous les stomates : ostiole coïncidant avec l'ouverture stomatique.

Mycélium stérile.

XXXVII. — *Sclerotium* sp.

Nous n'avons pas observé cette espèce dans la nature :

Elle est apparue en syntrophie avec le *Bac. mesentericus fuscus*, dans une culture sur Agar au bouillon de légumes, inoculée à partir d'un chancre caulinaire de *Rhododendron ferrugineum* (Barèges, 27 juill. 1918). Des repiquages sur agar ont permis d'isoler le champignon en culture pure.

L'*agar glucosé* se couvre en 12 jours d'un mycélium épais, gris, feutré. La surface se mamelonne, puis se couvre entièrement de sclérotés noirs. Le mycélium ne pénètre pas profondément l'agar, mais il le dissout lentement à partir de la surface.

Des repiquages ont été faits sur eau de Tambour ou de St-Roch (prises aux robinets de l'établissement thermal de Barèges), sucrées, gélosées et stérilisées.

Sur eau de Tambour, les filaments mycéliens, gris, forment un très léger voile, à peine visible et très dispersé en surface, mais pénètrent l'agar sur 1 cm. d'épaisseur ; les sclérotés, très petits, deviennent visibles dans les colonies de 1 mois.

Sur eau de St Roch, le développement se fait aussi en profondeur et est encore plus faible, les sclérotés apparaissent également au bout de 1 mois.

Les filaments végétatifs sont très fins, abondamment ramifiés et anastomosés. Ils contiennent quelques globules colorables par le Sudan, mais pas de graisses brunissables par l'Acide osmique. Leur membrane prend bien le bleu coton.

Ces filaments très fins peuvent produire des filaments beaucoup plus larges, à articles plus courts, à membrane fort épaissie, brune ou noire, non colorable par le bleu coton, et colorable en orangé par la Safranine anilinée. Les cellules des sclérotés contiennent d'abord de nombreux granules sudanophiles, qui, plus tard, se fondent en grosses gouttelettes volumineuses.

Après fixation chromo-osmique, les hyphes végétatifs montrent de nombreux globules réfringents non colorables par la Safranine.

Nous pensons pouvoir rapporter au mycélium de cette espèce les filaments très fins et ramifiés que l'on peut observer au niveau des chancres dans les tissus corticaux, les rayons médullaires, le bois et la moëlle des tiges de *Rhododendron ferrugineum*. Si ces filaments sont bien des filaments de champignon, et s'ils appartiennent au champignon obtenu dans les cultures faites à partir des chancres de *Rhododendron*, il reste à déterminer les rapports de ce parasite avec les *Bacterium nucleophilus*, trouvés dans les cellules hypertrophiées des bourrelets cicatriciels des mêmes chancres.

Nous n'avons jamais observé de fructifications, et nous

ignorons l'évolution ultérieure des sclérotés de ce champignon, qui, par l'aspect de ses hyphes végétatives et de ses sclérotés, doit se placer à côté des *Rhizoctonia*, dans le genre provisoire des *Sclerotium* (1).

Conclusions

La vallée de Barèges, entre des altitudes de 1150 et 2000 m., nous a permis d'observer :

11 Genres de Rouilles, représentés par 52 espèces.

26 Genres d'autres champignons représentés par 40 espèces.

3 Genres de Bactériacées parasites des végétaux, représentés par 7 espèces.

Ce qui donne les coefficients génériques suivants :

Rouilles : $11/52 = 0,2$	20 %
Champignons en général.....	$37/92 = 40$ %
Bactériacées : $3/7$.	

BIBLIOGRAPHIE DU § I.

1. CABALLERO, A..... Adición a la micromicetos de Cataluna. *Bol. Real Soc. Esp. H. Nat.*, v. 18, pp. 94-96, 1918.
2. CUSHNY, A.-R..... *Rev. gén. Sci.*, v. 26, p. 620, 15 nov. 1916.
3. DUFRENOY, J..... *Rev. gén. Sci.*, v. 28, p. 302, 30 mai 1918.
- 3¹ — *Bull. Soc. Mycol. Fr.*, v. 34, p. 8-26, juill. 1918.
- 3² — La transpiration des feuilles parasitées. *Rev. gén. Sci.*, v. 29, p. 565, 30 oct. 1918.
- 3³ — False Witches brooms of the Ericacea. *Proc. J. Wash. Ac. Sc.*, v. 8, pp. 527-32, sept. 1918.
- 3⁴ — Dégénérescence grasseuse et dégénérescence essentielle. *C. R. Soc. Biol.*, 26 oct. 1918.
- 3⁵ — Associat. syntrophiques. *Rev. Patholog. comp.*, 12 déc. 1918.
4. FRAGOSO, R.-C..... Micromicetos varios de Espana. *Museo Nat. Cienc. Nat.*, v. 9, pp. 5-113. Madrid, 1916.
- 4¹ — Hongos de la prov. de Malaga. *Bol. Real. Soc. Esp. de Hist. Nat.*, v. 17, pp. 299-311, 1917.
- 4² — Micromicetos de Cataluna. *Junta de Cienc. Nat. Barcelona*, 1917.

(1) Nous n'avons pu trouver aucune indication bibliographique se rapportant aux rapports des *Rhizoctonia* avec les *Rhododendron*. — Cf. : DUGGAR. *Rhizoctonia crocorum* (Pers.), and *R. Solani* Kühn. (*Ann. Mo. Bot. Gard.*, vol. 2, p. 403, 1915). — ROSENBAUM : A new strain of *Rhizoctonia Solani* (*J. Agr. Res.* v. IX, n° 12, june 1918).

- 4^s FRAGOSO, R.-C.... Deuteromicetos de Espana. *Rev. Real. Ac. Cienc. Exacta*. Madrid, v. 15, pp. 581-702, mai-juin 1917.
- 4^a - Micollorula Matritense. *Bol. Real. Soc. Esp. Hist. Nat*, v. 18, pp. 303-376, 1918.
5. FRON, G..... Pl. nuis. à l'Agric. Paris, 1917.
6. GUILLIERMOND, A... Les Levures. Paris, 1912.
7. HARLAN..... Identification of the varieties of Barley. *U. S. Dep. Agr. Bull.* 622, feb. 1918.
8. HARIOT..... Les Urédinées. O. Doin, Paris, 1910.
9. JONES, F.-R..... *J. Agr. Research*, v. 13, n° 6. Washingt. 1918.
10. MAIRE, R..... Les faux-balais de Sorcière de l'Arbousier. *Bull. St. Rech. forest. N. Afr.*, v. 1, p. 121-30, 1916.
11. SHEAR, C.-L..... Cranberry diseases. *Bur. Pl. Ind. Bull.* 110, 1907.
11. - Endrot of Cranberries. *J. Agr. Res.*, v. 9, p. 35, oct. 1917.
12. PEYRONEL, B..... Funghi di Val San Martino. — *R. Ac. Sc. di Torino*, 1916.
- 12^a. - Funghi di Val San Martino. — *Nuovo Gior. Bot. Ital.*, v. XXV, 1918.
13. STAKMAN, E.-C.... A Study in Cereal rusts. *Univ. Minn. Bull.*, 138.
14. - PARKER et PIEMEISEL. Biol. form of Stemrust. *J. Agr. Research*, v. 14. n° 2, juill., 1918.
15. - A 3^d. biol. form of stemrust. *J. Agr. Res.*, v. 13, n° 12, juin 1918.

§ II. — Région de faible diversité écologique.

A. — CHAMP DE BLÉ.

Un exemple de station d'uniformité écologique presque absolue nous est offert par un champ de blé de quelques ares, situé sur le plateau des Granges d'Eygat, 1400 m. (vallée de Barèges). Nous trouvons :

<i>Puccinia graminis-tritici</i> ?	sur <i>Triticum</i> sp. et <i>Avena sativa</i> .
<i>P. Triseti</i> .	sur <i>Trisetum flavescens</i> .
<i>Melampsora Helioscopiæ</i> .	sur <i>Euphorbia helioscopia</i> .
<i>Colcosporium Euphrasiæ</i> .	sur <i>Odontites rubra</i> .
<i>Ustilago tritici</i> .	sur <i>Triticum</i> .
<i>Leptosphaeria</i> sp.	sur <i>Triticum</i> .
<i>Cladosporium</i> sp.	sur <i>Triticum</i> .
<i>C. sp.</i>	sur <i>Triticum</i> .
<i>Bacterium tritici</i> .	sur <i>Triticum</i> .
<i>Bacillus solanicola</i> .	sur <i>Solanum tuberosum</i> .

Ces 8 genres sont représentés par 10 espèces seulement, soit un coefficient générique de 8/10 ou 80 %, très supérieur au coefficient trouvé pour la vallée tout entière.

En augmentant quelque peu la surface considérée, de façon à englober les champs de Seigle et d'Orge voisins du champ de Blé, nous augmenteriez immédiatement le nombre des espèces sans augmenter le nombre des genres: à une augmentation de la diversité écologique correspond une diminution du coefficient générique.

Nous aurions à ajouter :

<i>P. simplex.</i>	sur <i>Hordeum distichon.</i>
<i>P. dispersa.</i>	sur <i>Secale.</i>
<i>U. Hordei.</i>	sur <i>Hordeum distichon.</i>

Ce qui, ajouté aux genres et espèces précédents, donne un ensemble de 8 genres et 13 espèces, soit un coefficient de 70 $\frac{0}{10}$.

B. DUNES ET PINADA LANDAISES.

Urédinées.

I. — Uredo.

1. — *U. Ammophilae* Sydow. HARIOT, p. 209.

Psamma arenaria, novembre.

HAB. — Dunes du bassin d'Arcachon.

II. — Puccinia.

1. — *P. Agropyri* Eriks.

Agropyrum repens, var. *maritima*.

HAB. — Dunes du bassin et banc de Pinot (ou d'Arguin),
juill. 1915 (1).

2. — *P. glumarum* ?

Hordeum murinum, côte du Bassin.

3. — *P. oblongata* (Link.) Wint. *Luzula vernalis*.

III. — Melampsora.

1. — *M. helioscopiæ*.

Euphorbia peplus, Arcachon.

2. — *M. pinitorqua*.

O, I? tiges de *Pinus maritima* et *P. virginica* courbées en
croses, bords du bassin et forêts.

II, III, *Populus alba*, Arcachon et bords du bassin.

(1) Ce banc de sable, émergé depuis moins de 2 ans et en voie de revégétation spontanée, ne montrait que quelques îlots de *Psamma*, d'*Agropyrum* et de *Cakile* et de *Salsola*. La présence de la rouille sur ce banc désert est un exemple de plus de la rapidité avec laquelle les parasites suivent les hôtes sur leurs nouveaux habitats.

IV. — **Coleosporium.**1. — *C. senecionis.*

Senecio vulgaris, sores abondants sur les deux faces des feuilles ; II, déc.-mars ; III, avril, dunes littorales et forêt. — *S. Jacobæ* et *S. Doria*, sores espacés à la face inférieure des feuilles, fév.-mars. — *S. sp.*, sores rares sous les feuilles des individus croissant dans les parties humides, manquent sur les individus des sables secs. Dunes de l'Océan, janv.

2. — *C. Melampyri.*

Melampyrum sylvestris, Pinadas, novembre.

O, I, *Peridermium oblongisporum* Kleb.

Pinus maritima, aiguilles ; dans la forêt (surtout dans les dépressions humides) ; manque toujours sur les aiguilles, exposées au vent marin, des Pins du littoral, fév.-mai.

Exobasidiées.V. — 1. — *Exobasidium Unedonis* Maire.

Arbutus Unedo, Faux-balais de sorcière, juin et nov. Forêt des Abatilles (dans les régions abritées du vent marin) et Arcachon.

Polyporées.VI. — 1. — *Trametes pini.*

Pinus Maritima, troncs. Forêts et dunes littorales (1).

Agaricinées.VII. — 1. — *Armillaria mellea.*

Pinus Maritima, racines. Dunes littorales des Abatilles.

Ascomycètes.VIII. — *Guignardia vaccini* Shear *Arbutus Unedo*.IX. — *Rhizina inflata.*

Pinus Maritima, dunes littorales, nov.

X. — *Lophodermium pinastri.*

Pinus Maritima, aiguilles. Forêts, dunes du bassin et de l'Océan.

XI. — *Oidium Evonymi japonicæ.*

Oidium japonicum, Arcachon (manque sur les feuilles exposées au vent marin).

Imperfecti.XII. — 1. — *Cladosporium herbarum* (Pers.) Cord. Gz. FRAG., p. 151.

(1) Les fructifications situées sur les bancs exposés au vent marin, sont stérilisées et sclérifiées du côté éventé ; la fructification, dissymétrique, incline son hyménium vers l'intérieur des terres.

Phragmites communis et *Psamma arenaria*, dunes des Abatilles.

2. — *Cl. sp.* ?

Quercus ilex, taches jaunes sur les feuilles, avec houppes de conidiophores bruns à la face inférieure. Forêt des Abatilles.

XIII. — *Ramularia Coleosporii*.

Sores à probasides des *Coleosporium senecionis*. dunes littorales d'Arcachon.

XIV. — *Gloeosporium conciva* Maire.

Arbutus Unedo. Faux-balais de soicière, en syntrophie avec *E. Unedonis* Maire.

Nous ne pouvons pas faire état dans nos statistiques des parasites des nombreux végétaux exotiques importés dans les jardins d'Arcachon, et qui constituent des « places vides » exploitées par différents champignons (1) et des bactéries.

Coefficients.

Nous trouvons donc dans les zones écologiquement très peu variés suivantes :

Dunes de l'Océan : 3 genres représentés par 3 espèces.	100 %
Dunes du bassin d'Arcachon : 10 genres représentés par 11 espèces.....	90 %
Pinada : 11 genres représentés par 12 espèces	90 %

Les dunes littorales où nous avons trouvé un coefficient générique très élevé (90 %) pour les Phanérogames, nous montrent également un coefficient générique très élevé pour les Cryptogames parasites.

BIBLIOGRAPHIE du § II.

1. BEAUVERIE, J. Les Muscardines. *Rev. gén. bot.*, t. XXVI, 1914.
2. DUPRENOY, J *Bull. Soc. Myc. Fr.*, t. XXXIV, p. 99 ; p. XIX, 1918.
— *Rev. Path. comp.*, 14 janv. 1918.
— *Ibid.*, 8 avril 1919.
— *C. R. Soc. Biol.*, mars 1919.
3. LALESQUE, F. Arcachon, ville de santé.
4. PICARD, F. Les Champ. paras. des insectes. *Ann. Ec. Nat. Agric. Montpellier*, 1914.
5. WEIR et HUBERT. . . Forest disease surveys, *U. S. Dept. Agric. Bull.*, 658, 12 juin 1918.

(1) Par exemple *Stereum* causant une pourriture des Camphriers.

Conclusion générale.

De façon générale, nos observations confirment donc que les régions de plus faible diversité écologique montrent les plus forts coefficients génériques, tant pour les cryptogames parasites que pour les phanérogames (1).

Etudes sur les Pyrénomycètes (Suite) (2),

par M. J.-E. CHENANTAIS.

V. — Documents pour la Synthèse.

Lasiosphæria erinacea (Crn.) Sacc.

Sous ce nom. CROUAN a décrit le premier une forme qui n'est pas très rare sur le bois pourri. Ses caractères varient légèrement au point de vue quantitatif. Comme les variations se produisent dans le même groupe et dans le même périthèce, leur contingence est hors de doute. D'après mes observations, il y a lieu de considérer comme de simples variétés d'*erinacea* les espèces actuelles qui portent les noms suivants :

<i>Lasiosphæria caudata</i>	Fuck. Syll. IX	p. 849.
— <i>subcaudata</i>	Mout. —	p. 851.
— <i>rhyncospora</i>	Mout. —	p. 850.
— <i>elegans</i>	Mout. —	p. 850.

Voici les résultats de mes recherches sur cette forme recueillie sur *Rubus* et *Rosa* :

Périthèces superficiels ovoïdes à ostiole mamelonné parfois conique (CRN., CHEN.) de 1/2 à 1 mm., couverts de poils plus ou moins longs, épais ou tortueux, raides ou flasques au point de retomber sur le support (disposition attribuée par OUDEMANS à *crinita* Pers. et que j'ai constatée). Asques de 140 à 155 = 14-18 μ suivant qu'on écrase plus ou moins la préparation ; spores cylindriques terminées par un angle plus ou moins fermé, angle brusque, d'équerre, ou arrondi en hameçon, s'atténuant en pointe plus ou moins aiguë, parfois boutonnée. La partie supérieure généra-

(1) Il serait intéressant de chercher dans les différentes régions les coefficients génériques relatifs aux entomophytes : nous n'avons trouvé à Barèges qu'une espèce de *Botrytis* sur *Adelges Abietis*, et à Arcachon *Beuveria tenella*, *B. effusa* ? *B. globulifera* ? momifiant les chenilles de *Cnethocampa pityocampa*.

(2) Voir *Bull. Soc. myc. de Fr.*, T. XXXIV, p. 47, 1918 et T. XXXIV, p. 123, 1918.

lement obtuse s'atténue parfois comme la partie terminale (constaté dans *elegans*, CHEN.). La partie cylindrique le plus souvent droite présente parfois une légère inflexion, mais elle n'a jamais l'habitus vermiculaire. Quelquefois cette partie supérieure est légèrement dilatée au-dessus de la cloison (*caudata* Winter, CHEN.) Cfr. Pl. I, fig. 4. Granuleuse au début, suivant la régularité du développement elle se munit de 4 guttules et d'un septum, reste à ce point, ou prend normalement ses trois cloisons et devient fuligineuse ou fauve pâle à tous ses stades. Voici les dimensions constatées par les auteurs en regard des miennes :

Auct. <i>caudata</i> :	32 = 6 μ	meæ.
<i>subcaudata</i> :	42-48 = 4-5	45-50 = 5 μ
<i>rhyncospora</i> :	50-55 = 5	50-55 = 5
<i>elegans</i> :	55-70 = 4-5	60 = 5-6 (renfl. term ^{al})

La forme *erinacea* Crn., recueillie par lui à l'état incomplet au point de vue sporal, comme la forme *caudata* par FÜCKEL, est la même forme qui a été trouvée triseptée par MOUTON et nommée *subcaudata*. J'ai rencontré fréquemment dans certains périthèces la forme *rhyncospora*, mais aberrante dans le même réceptacle et généralement uniseptée, tandis que MOUTON a pu constater les trois cloisons. La synonymie s'impose absolument, car la disposition *rhyncospora* est purement accidentelle. Inversement la forme *elegans* se trouve avec ses caractères particuliers dans toute une série de périthèces; mais ces caractères, il est vrai, sont fortement sujets à variation. Ce qui permet de distinguer cette forme, c'est presque toujours les dimensions plus fortes de la spore. Ici apparaît encore la signification nulle des cloisons, puisque j'ai toujours trouvé le cloisonnement 3 tandis que MOUTON n'a vu qu'un septum (1).

Nous avons parlé des formes d'*erinacea* comme de variétés de « nom »; la seule variante caractérisée est *elegans* qui doit s'appeler *Lasiosphæria erinacea elegans*. Les autres noms attribués à *erinacea* sont à supprimer radicalement.

Metasphæria rustica (Karst.) Sacc.

Peritheciis gregariis v. *sparsis* v. *2-1 connatis, hemisphæricis applanatis, epidermide diu arctè adhærentibus, subastomis aut*

(1) Le polymorphisme de la spore chez les *Lasiosphæria* permet de considérer ce groupe comme le premier stade des *Sordariées* par l'intermédiaire du genre *Lasiosordaria*.

poro irregulariter pertusis, brunneis, rugosis, 0,3-0,4 mill. ; ascis clavatis 100 = 10 octosporis ; sporidiis distichis fusoides 4-guttulatis leniter curvulis vel sub-rectis, medio uniseptatis, loculis ad septum plerumque inflatis v. cuneiformibus, hyalinis, 30-36 = 6-10 μ . Paraphysibus numerosis, filiformibus.

HAB. *in caulibus putrescentibus Spirææ Douglasii*, Bagatelle propè Morlaix, Finistère (CHENANTAIS); *Spirææ ulmarie* pr. Tammela, Fennicæ (KARSTEN); *in foliis Populi tremulæ emortuis*, Tammela. Fennicæ (KARSTEN); *in culmis Calamagrostidis vetustis ad Mustialia* Fennicæ (KARSTEN).

SYN : *Leptosphæria rustica* Karst., Syll., II, p. 157.

Metasphæria immunda (Karst.) Sacc. — *Leptosphæria immunda* Karst.

Metasphæria coccodes (Karst.) Sacc. — *Leptosphæria coccodes* Karst.

La diagnose qui précède et la mise en synonymie de ces trois formes résultent de l'examen des échantillons nombreux sur Spirée que nous avons examinés dans la même localité. Ils soudent en une forme unique les trois états, décrits par KARSTEN sous des noms différents, qui se rapportent à la même forme.

Nous avons au début complètement méconnu cette forme sur Spirée (*Exsicc.* Chen. 103). Nous n'avions pas des matériaux suffisants pour nous assurer de la forme de l'ostiole et nous l'avons rattachée d'après les spores au genre *Lophiotrema*. C'est bien un *Metasphæria* et déjà décrit par KARSTEN. L'examen de certaines particularités en dehors de l'ostiole ne permet pas le moindre doute.

Les périthèces isolés se présentent sous l'aspect d'une petite pustule brune de faible élévation. L'épiderme y adhère fortement. Ce n'est que plus tard que le périthèce émerge, ceint par l'épiderme à la base. En tombant, il laisse à nu le bois circonscrit par une ligne circulaire noirâtre. Le développement du périthèce est d'abord complètement intra-cortical, il n'a pas de paroi visible sauf au sommet où s'ébauche une sorte de clypeus noirâtre qui sera longtemps lié à l'épiderme. Ce clypeus s'arrondit avec la croissance de l'hyménium. La base paraît dépourvue de paroi bien distincte.

Quand les périthèces sont groupés, ils sont d'abord plus volumineux (0,001 mm.) et ils peuvent garder leur individualité propre, ou se réunir, s'accoler et se pénétrer sous une croûte stromatique commune, rugueuse, ébauchant plus ou moins le relief des hymé-

niums particuliers sous-jacents. Ceux-ci, pressés et déformés sous cette coupole, sont isolés les uns des autres par de minces cloisons composées d'une simple rangée de cellules polyédriques ou par des tractus membraneux aberrants qui donnent à l'ensemble l'aspect d'un vaste périthèce anfractueux, fig. 8 (*a*, *b*, *c*) irrégulier, percé de pores informes, de fentes, de crevasses, correspondant aux saillies des périthèces fusionnés. On trouve toujours à la coupe le nucléus blanc, soyeux, intact.

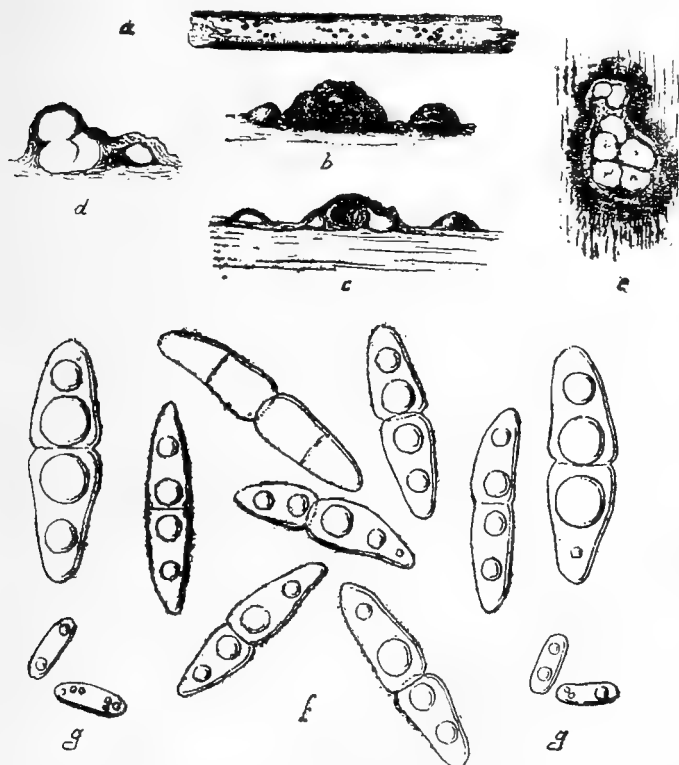


FIG. 8. — *Metasphaeria rustica* : *a*, disposition sur le support, gr. nat. ; *b*, périthèces grossies ; *c*, coupe verticale de ceux-ci montrant les pycnides ; *d*, coupe montrant la fusion des périthèces ; *e*, section horizontale montrant les cloisons sous l'enveloppe commune ; *f*, spores ; *g*, pycnospores.

A la périphérie du groupe des périthèces sous le même clypeus, à la base de ceux-ci, se trouvent des pycnides petites, membraneuses, contenant des sporules ellipsoïdes ou cylindriques bi-guttulées, hyalines. Ces pycnides se trouvent également isolées à dis-

tance des périthèces : mais, alors, elles sont complètement intracorticales et sans trace de membrane propre. Elles contiennent les mêmes sporules.

Sous certaines coupes stromatiques on trouve parfois deux périthèces limités et des espaces remplis par un véritable strome olivâtre composé de substance corticale et de filaments mycéliens, hyalins, plus ou moins tortueux, vestiges de périthèces qui n'ont pas évolué, probablement.

Les conditions particulièrement favorables que nos échantillons ont rencontrés expliquent cette exubérance du côté des périthèces. Ceux-ci ont fusionné dans les parties basses des tiges mortes plongées dans une humidité constante entretenue par des couches de feuilles mortes superposées mais sans tassement. On doit probablement aussi à ces circonstances favorables l'éclosion de fructifications accessoires, peu fréquentes chez les *Metasphæria*.

Nous ne pouvons signaler aucune différence d'ordre anatomique entre la forme ci-dessus et *M. rustica*, *M. immunda* et *M. coccodes*. Les spores varient de 20 à 36 μ suivant les individus de notre échantillon. Dans les autres formes, elles oscillent de 30 à 36 μ . Les caractères extérieurs sont ceux d'*immunda* et de *coccodes*. Le développement dans la mince écorce de Spirée est complètement analogue à celui d'*immunda* dans les feuilles de Peuplier. Dans ces deux formes le périthèce manifeste ses tendances amphigènes. La confluence des périthèces est décrite textuellement comme suit dans *M. coccodes* : « *Perithecia, præprimis cum plura conflunt, corpora majuscula, rotundata, oblonga... sæpè rugulosa, inus pallida formant* ». L'esprit le plus prévenu ne trouvera pas dans toutes les descriptions une seule différence, en dehors de l'habitat, permettant de distinguer ces trois formes dont la nôtre est le trait d'union.

M. rustica (Karst.) Sacc. est arboricole ou foliicole et se présente sous des aspects variés chez le même hôte et chez des hôtes différents. Il n'y a donc pas lieu de considérer comme formes autonomes les états *immunda* et *coccodes*.

Obs. — Le genre *Metasphæria* est peu homogène: Il renferme des formes ambiguës tenant des *Zignoëlla*, des *Lophiotrema* ou des *Leptosphaeria*. Pour ce qui est des *Metasphæria* moins douteux, la distinction des individus est bien souvent impossible malgré les ingénieuses diagnoses qui se retranchent derrière le « *præsertim matrice aliena* ». Cette plaisanterie paraît cependant un peu forte au Sylloge, II, p. 836, qui fait entendre, à propos de *Metasphæria corticola* Fuck., cette protestation timide : « *Ab*

hac fortè satis non differunt M. lejostega Ell., *M. depressa* Fuck., *M. cinerea* Fuck. »

C'est bien, très bien : malheureusement cet élan synthétique dure peu et voici un *Metasphaeria subsimilis* Sch. et Sacc. qui affine à *M. depressa* ! Or, on vient de déclarer que *depressa* (1) ne diffère pas assez de *corticola* ; que peut être la valeur de *subsimilis* en bonne logique ? Les auteurs le sachant, pourquoi en faire une espèce nouvelle sans aucune valeur, d'après eux-mêmes ! Quelle est la valeur de *M. Lonicerae* Fautr. et d'*Helvetica* qui affinent à *corticola* d'après le Sylloge ? Tout cela prouve que *corticola* est une espèce qui ne doit ses nombreux vocables qu'à des hôtes multiples et que ses variantes sont à peine distinctes. Le « *non satis differt* » stigmatise donc les formes sans valeur et à supprimer radicalement puisqu'on y reconnaît toujours *corticola*. Que de formes à spores toruleuses 4-guttulées ou triseptées sont attribuées au complexus *sepincola* sans qu'on sache au juste si c'est une forme autonome ! Qui se chargera de mettre de l'ordre dans toutes ces formes mal observées et mal décrites ?

Lophiostoma striatum Sacc.

(Pl. V).

Dans notre premier mémoire (*l. c.*, p. 31), nous disions au sujet de *Lophiostoma Desmazieri* : « On pourrait, à la rigueur, mettre un point de doute sur *Desmazieri*, si l'on tient compte des réflexions d'OUDEMANS (*Rev. des Champ. des Pays-Bas*, t II, p. 429). Au sujet de cette espèce il dit en effet : Les spores ont de 35-40 = 10-14 μ , finement verruculeuses, enveloppées d'une couche gélatineuse. Les aspérités sont rangées plus ou moins régulièrement, c'est-à-dire en lignes courbes, parallèles l'une à l'autre, suivant l'axe la plus longue de l'objet (*sic*) ». Les probabilités sont pour l'assimilation complète au point de vue forme ; *Desmazieri* ne serait que la variété de *striatum* en procédant du simple au composé ».

J'avais signalé la teinte vert émeraude qui imprégnait profondément le bois de *Crataegus*. et, rapprochant ce fait de la couleur

(1) Ce *M. depressa* joue de malheur. FELTGEN lui a rattaché une forme *caulium* (Syll., XVII, p. 700) reconnue par V. HÖHNEL pour être *Lophiotrema vagabundum* ! Il est excusable, car les ostioles des petites formes caulicoles de ce genre sont presque toujours atypiques, caducs et ne laissent voir qu'un pore ovalaire qui n'a rien de spécifique.

verte observée dans *viridarium*, je soupçonnais que cette forme n'était autre que *L. striatum* dont les stries sporales, à peine distinctes parfois au début, avaient échappé à un examen superficiel.

Voici les habitats du *L. striatum* : *Corylus*, *Viburnum*, *Rubus*, *Cratægus*, *Mahonia*, *Rosa canina*, *Cornus sanguinea*, *Alnus glutinosa*, *Wegelia*, *Symphoricarpos*, *Deutzia*, *Rhododendron*, *Spiræa Douglasii* : Bagatelle, près Morlaix, Finistère. Le Sylloge signale pour *L. Desmazieri* : *Rhamnus catharticus*, à Ste Lucie ; *Acer campestre*, à Courtrai ; *Persica*, à Saintes. Les spores seraient constamment muriculées dans ces trois échantillons.

Une première réflexion s'impose. Comment se fait-il que ni à *striatum* ni à *Desmazieri* le verdissement du support n'ait pas été signalé ? Sur tous les supports que je cite, pas une seule fois la teinte verte n'a fait défaut. Si elle paraît manquer à première vue, on la trouve toujours sur le bois, sous l'écorce. Elle est tellement pénétrante qu'elle imprègne même les vieux périthèces.

Cette couleur sur habitats variés est une caractéristique de valeur à signaler expressément et elle me suffit pour affirmer à première vue la présence de *L. striatum*. Il est maintenant certain que le *L. viridarium* de Cooke sur *Acer campestre* est le *striatum* dont il n'a pas remarqué les stries. J'ai prié un de mes correspondants de rechercher les stries dans son *viridarium*, il les a trouvées. Elles lui avaient échappé, la couleur verte l'avait séduit.

Les spores muriquées parallèlement de *L. Desmazieri* peuvent-elles constituer une variété à signaler séparément de *striatum* comme « espèce affine » ? Cela pourrait être une variante, si dès le début, dans l'asque, la disposition muriquée était nettement constatée sur l'épispore. Peut-on affirmer la constance de cette disposition en se basant sur trois échantillons ? C'est aux auteurs de l'espèce à répondre.

Nous avons l'opinion d'OUDEMANS sur l'orientation des élevures de l'épispore. Mes observations concordent avec les siennes. J'ai figuré dans mon premier mémoire (Pl. I, fig. 1) des spores vétustes brunes, opaques, plissées, macérant dans l'hyménium. Elles ont dépassé l'état de maturité. Dans tous mes échantillons sur les supports signalés, les spores mûres sont encore transparentes, les stries ondulent, forment des crêtes inégales avec élevures plus ou moins régulières sur leur parcours, comme des pics sur une chaîne de montagnes et sont toujours parallèles au grand axe de la spore, même quand la disposition muriquée est très accentuée, ce qui ne se produit que dans les très vieux périthèces. Ce phénomène de la murication est tout-à-fait analogue à ce qui se produit

chez certains *Ascobolus*. Il se produit dans *L. striatum*. Il se produit également dans les *Lophiotrema*, type moyen : *crenatum* = *præmorsum* = *augustilabrum*, non constamment, mais souvent chez les vieilles spores séjournant dans l'hyménium. Elles paraissent toutes chagrinées et pointillées en se colorant en jaune. Cfr. Pl. V. fig. 12.

Toute la question se résume donc à savoir, si, avec les autres caractéristiques identiques, y compris les dimensions des spores, *striatum* mûrit parfois ses spores comme *Desmazieri*. Or, le fait est indéniable, *Desmazieri* n'exprime qu'un état avancé de la spore de *striatum*.

En conséquence, *Lophiotrema viridarium* Cooke -- *l. Demazieri* Sacc. et Spég. — *Lophiotrema striatum* Sacc. sont synonymes, et cette forme doit porter le nom de *striatum* qui la caractérise.

Sur les ramuscules morts de *Wegelia*, de *Corylus*, de *Viburnum*, la teinte verte est remplacée par une couleur bleu de Prusse ou bleu ardoise. J'y ai cherché et trouvé les *Leptotroma* qui accompagnaient le *L. striatum*, sur les ramilles de *Cratægus*, spermogonies ovales de 2 μ . (CHENANTAIS, *loc. cit.*, p. 31).

Zignoëlla Hederæ Lamb. et Fautr.

En lisant le compte-rendu d'excursions mycologiques au Sonntagberg (Nied. Ost.) 1910, par M. PIUS STRASSER (*Ann. myc.*, vol. 18, n° 1, Févr. 1911), mon attention fut attirée par une nouvelle *Zignoëlla* sur Lierre appelée *Z. subtilissima* par le Dr REHM (n° 1692). Le numéro suivant, 1693, avait été déterminé par lui *Z. Hederæ* Lamb. et Fautr. La lecture des diagnoses ne permet qu'une seule opinion émise du reste par M. STRASSER : « Ce n° 1693 diffère peu extérieurement de l'étrange *Z. subtilissima* REHM avec lequel il semble se confondre ; cependant il est plus rare que celui-ci. »

M. STRASSER émet des doutes qui ne sont que les ménagements usités envers les maîtres. *Z. subtilissima* Rehm à spores 1-3 septées n'est que l'état immature de *Z. Hederæ* dont les spores ont 4 ou 5 cloisons. Comme M. STRASSER, j'ai rencontré la forme immature que je n'ai jamais songé à isoler de la forme Lambotte et Fautrel.

Les périthèces sont épars par petits groupes, sous-corticaux puis libres, émergents et sessiles, conoïdes, pourvus d'une ébauche de col cylindrique, inclinés parfois très fortement sur le sup-

port. Les asques cylindro-clavés ont de 75 à 80 μ , suivant les individus, sur 9-11 de large, suivant la disposition des spores généralement distiques. Celles-ci sont fusoides avec une mince échancrure au septum médian ; elles ont trois, quatre ou cinq cloisons suivant les périthèces. Chaque loge est pourvue d'une guttule ; les loges extrêmes en ont deux quand il n'y a que trois cloisons. Elles mesurent soit $18-26 = 4$. (Exs. Chen., 258), soit $26-30 = 4-6$ (Fiche icon. Chen.). Les paraphyses longues, filiformes et rameuses sont souvent coalescentes.

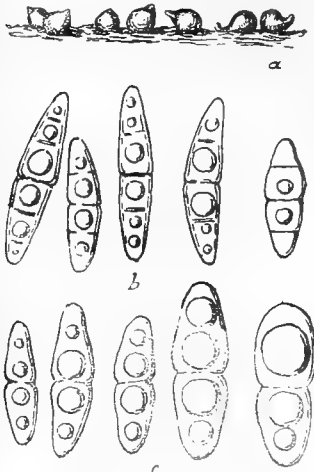


FIG. 9.— *Zignoëlla Hederæ*: a, aspect des périthèces ; b, spores typiques ; c, spores d'une forme junior.

Ces deux variantes de développement ont été recueillies sur même support dans la même localité (Chêne vert, près Nantes) et répondent à *Z. subtilissima* comme à *Z. Hederæ*. Devant l'évidence des faits j'ai flairé une pulvérisation magistrale. J'en appelai à l'auteur du délit qui me répondit en ces termes (14 juillet 1914) :

« *Z. Hederæ* et *Z. subtilissima* Rehm. — Ces deux dénominations dans le travail de STRASSER sont de moi ; elles ont pour base des envois peu importants de STRASSER qui me demande toujours les déterminations et les dénominations.... J'ai séparé alors *subtilissima* de *Hederæ* comme « espèce distincte » plus petite, à papille cylindrique à spores et à asques plus petits.

Sur vos indications j'ai comparé de nouveau mes exemplaires avec les autres et je reconnais avec vous que *Z. subtilissima* Rehm est une variété plus jeune et mal développée de *Z. Hederæ* Lamb. et Fautr.

Combien y a-t-il de maîtres qui se risqueraient à pareil aveu : la main dans le sac à pulvériser ! Les circonstances atténuantes ont été signalées : c'est la réponse précise et hâtive que demandent les excursionnistes en mal de collection ; mais que de formes insuffisamment étudiées lancées dans la circulation et que la Postérité se croira obligée de conserver.

Z. Hederæ peut présenter d'autres variétés dans ses spores. J'ai trouvé sur Lierre arborescent près Morlaix dans un bois à l'ombre et non en plein soleil comme mes premiers échantillons des groupes de périthèces identiques aux autres (Exs. Chen., 454)

(fig. 9, a). Les spores rappellent celles d'un *Lophiotrema* ou d'un *Metasphaeria*. Elles sont hyalines, uniseptées, 4-magni-guttulées, fortement étranglées au septum avec renflement médian. Les asques clavulés sont bispores, tétraspores ou octospores. Paraphyses longues et grêles. Les spores mesurent $20-28 = 5-9 \mu$. Les dimensions sont en raison inverse de leur nombre dans l'asque.

L'identité des périthèces ne laisse pas de doute sur leur attribution à *Z. Hederæ* et j'y vois une forme junior à spores exubérantes peut-être grâce à l'influence du climat excessivement humide et à leur station constamment ombragée. Même cas que chez *Lophiotrema Hederæ*.

La morphologie des spores pourrait convenir à *Metasphaeria Hederæ* (Sow.) Sacc. f. *corticola* Feltg. (Syll. XVII, p. 696), mais les périthèces sont trop typiques pour justifier ce rapprochement. Les *Metasphaeria* ont généralement les périthèces adnés ou amphigènes parfois et ne présentent pas la netteté des *Zignoëlla* simplement protégés. On trouve dans les deux genres des spores absolument du même type. Une confusion peut encore s'établir grâce à l'homéomorphisme sporal entre ces genres et les *Lophiotrema* caulicoles mal développés, à ostiole caduc : mais ceux-ci n'ont jamais les périthèces aussi nettement supères pourvus d'un col.

Rosellinia coniochæta

(Pl. V).

Pour le mycologue collectionneur qui voit dans ses recherches une chasse à la petite bête, un sport qui a certes son côté passionnant quand on récapitule le tableau de ses prouesses, il n'y a point de problème taxonomique ; car, suivant lui, tout doit être classé, rangé, étiqueté dans l'esprit du savant qu'il a choisi pour correspondant et ses déterminations lui inspirent la plus absolue confiance. C'est fort bien, mais le maître a-t-il la même quiétude ? Sans doute, il se doit d'être toujours affirmatif et il l'est dans l'intérêt de sa réputation. C'est une raison de grand poids, car s'il laisse percer des doutes, son correspondant fâcheusement impressionné ira chercher ailleurs des affirmations qui ne sauraient manquer. Le savant officiel affirme donc toujours, car il a conscience de son autorité de la meilleure foi du monde. Honnêtement, tout intérêt individuel doit céder devant le principe de la loyauté scientifique. Malheureusement cette loyauté dépend de la rectitude du jugement et le jugement se base sur la valeur des

« caractères » à mesurer. Toute différence est un caractère pour les uns; pour les autres, manieurs infatigables d'échantillons, il s'en faut de beaucoup que les déterminations haut le pied de certains auteurs aient une valeur positive, car elles ne sont basées que sur des caractères indifférents, individuels, insuffisants pour établir l'autonomie de certaines formes. Et nous songeons de suite à la section pileuse des *Rosellinia*, les *Coniochæta*. Là il faut avouer son ignorance.

Voici ce qu'en pense un excellent mycologue, analyste sévère et judicieux. TRAVERSO dit à ce sujet dans la *Flora italica*: « C'est un genre qui a besoin d'une révision parce que plusieurs espèces sont très affines entre elles et ont sans doute été confondues l'une avec l'autre, les caractères différentiels n'étant *ni bien précis ni bien sûrs*. » C'est avouer implicitement qu'on se leurre d'une fiction et que les taxonomistes à bout d'ingéniosité, ou plutôt d'absurdité, n'ont plus même la ressource de parler du « critère » matriciel, l'ultima ratio: *matrice aliena præsertim differt*, employé si copieusement.

D'où vient donc cette imprécision des caractères chez les *Coniochæta*. si ce n'est de leur contingence même qui échappe à la mensuration. Mesurage des périthèces, des poils, des spores, voilà les éléments différentiels dont on dispose. et les seuls, puisque l'habitat est indifférent. Or, ce « critère » faisant défaut, l'aspect taxonomique du genre est piteux. L'hôte ne « caractérise pas » l'individu et ne lui donne pas le moyen de le distinguer de son voisin identique qui habite la maison d'à côté. C'est en vain que l'on appelle l'un M. du Chêne, l'autre M. du Sureau, cette imitation de l'état-civil en histoire naturelle est le plus colossal enfantillage qui soit entré dans un cerveau pensant à bout d'arguments.

Chez les *Coniochæta* les caractères invoqués sont insuffisants. On le sait et on continue à s'y appuyer, par habitude, paresse, lassitude et impuissance, au lieu d'avouer franchement qu'on n'y entend rien.

Examinons la contingence des caractères.

Périthèces. — Généralement petits, ils ne dépassent pas 4 à 500 μ ., la moyenne est de 250. Leurs dimensions comme ailleurs subissent des oscillations dans la même forme. Ils sont revêtus de poils plus ou moins denses, plus ou moins longs, suivant l'âge et les régions du support.

Poils. — Dans les formes à poils de 20-30 μ et de 5 à 15 où ils

simulent des aspérités à la loupe, les poils sont souvent obliques à courbure héliotropique près de la base, généralement droits près du col. Si la longueur s'accroît, ils subissent une seconde inflexion. Ils sont donc en général disposés sur le périthèce sous des angles variés et se terminent en pointe d'autant plus obtuse qu'ils sont plus courts. Le mot de poils ne répond pas exactement à leur nature, ce sont plutôt des épines ou aiguillons naissant d'une large cellule basilaire. Ils sont cassants et caducs et n'ont pas la flexibilité des poils cellulaires. Ils ne sont pas cloisonnés dans leur continuité, sauf quand la longueur s'accroît. Quant à leur densité sur le périthèce, elle est des plus variables. Une forme jeune à poils denses et courts perd ses poils en grande partie à maturité. Telle autre forme, qui semble parfaitement chauve et simplement rugueuse à la loupe, est abondamment pileuse dans les parties protégées du support, par exemple, les anfractuosités. Il faut donc avoir recours au microscope pour voir si cette forme d'aspect chauve ne présente pas sur le périthèce les plate-formes d'implantation des poils qui lui donnent l'aspect « rugoso-tuberculato » constaté chez quelques *Coniomela*. Les formes à poils « sparsis » montrent dans ces conditions d'examen que la plupart des poils sont tombés déjà. De là nombre de déconvenues taxonomiques.

La longueur des poils n'a aucune valeur caractéristique et si l'on se fie à ce signe soumis à des contingences de milieu, il arrive que deux formes à spores rigoureusement superposables dans la moyenne (les écarts individuels étant parfois considérables) pourront être notées comme distinctes pour une longueur de poils de 10 à 15 μ . en excès d'un côté. Aussi quand on a un peu vécu avec les *Coniochaeta* et qu'on voit mettre en avant des « caractères » pileux de cette force : A typo (*malacotricha*) « præcipue » setis brevioribus 20-30, — au lieu de 40-50 du type. — differt, on admire la foi ou la candeur de l'auteur. C'est une constatation qui n'a aucune valeur, même relative.

Il faut toujours en arriver à chercher des « caractères » dans les spores.

Spores. — Elles sont déconcertantes par leurs oscillations individuelles et leurs anomalies fréquentes prouvent leur instabilité. Elles relèvent de deux types : l'un ovoïde-sphérique, l'autre ellipsoïde tous deux plus ou moins aplatis sur deux faces surtout chez le premier. La présence de guttules à l'état jeune ne peut guider en général pour la détermination, car les guttules peuvent faire défaut dans nombre d'asques. Elles indiquent l'âge du cytoplasme et rien de plus. A l'état opaque de la spore, elles sont

rarement visibles. *Toutes les formes de transition existent entre les deux types.*

Il reste donc comme « caractères » la forme générale de la spore et ses dimensions. Quand celles-ci sont de 4 à 5 μ supérieures à celles d'un échantillon donné, on peut admettre qu'on se trouve en présence de deux formes différentes, mais un écart de 2 à 4 μ n'est pas rare dans les asques d'une même forme ainsi que des inégalités de contour, des formes rhomboïdales, losangiques ou quasi-cylindriques à côté de spores ovales et de fantaisies nucléaires encore plus extravagantes (Pl. V, fig. 8 et 9).

Tout cela n'est pas fait pour inspirer la confiance dans les déterminations qui revêtent de ce chef un caractère éminemment subjectif. Les auteurs, suivant leur tempérament, sont plus ou moins affirmatifs, mais ne peuvent s'empêcher de relever de nombreuses affinités. Pour TRAVERSO (Fl. it.), *R. sordaria* est étroitement lié à *R. malacotricha* et sa variété *ambigua*; SCHRÖTER met cette variété en synonymie avec l'espèce. TRAVERSO constate que tantôt l'espèce, tantôt la variété ne se distinguent pas de *ligniarina* extérieurement, mais dans cette forme la spore est ellipsoïdale plus étroite. La forme seule des spores peut caractériser *ligniarina* et la pilosité n'a rien de typique. Pour FELTGEN, *R. occultata* affine à *R. belgica* et *R. Brassicicola* à *R. horrida*. Au Sylloge (IX, p. 505), *R. parasitica* est excessivement affine à *R. detonsa*. *R. Sordaria* Fr. est glabre suivant WINTER, elle est couverte de poils suivant REHM. *R. pulveracea* est rugoso-tuberculata et placée dans les *Coniomela*; or j'ai constaté que cette forme, authentifiée par son *Coniothyrium myriocarpum*, ne doit son aspect qu'à ses poils courts très caducs, dont il est facile de retrouver la base d'implantation, depuis le sommet jusqu'à la base. Les poils ont de 5 à 20 μ et les spores 10 à 12 = 7-9. WINTER pense que *R. ambigua* Sacc. ne diffère pas de *R. pulveracea* (Syll., I, 271). SACCARDO laisse entendre que clar. Doct. WINTER se méprend. Cela ne me paraît pas prouvé et je rangerai volontiers sous le même chef *R. ambigua* Sacc., sp. 9-12 = 7-8, *R. librincola* Karst., sp. 12 = 6-8 et *R. pulveracea* (Ehrh.) Fuck. Il ne faut pas supposer des cloisons étanches entre les genres, le genre *Coniomela* contient nombre de formes glabres actuellement ou scabres, rugueuses, qui n'ont pas été suffisamment examinées anatomiquement au point de vue de la nature des aspérités. Bien des formes de ce genre ont des spores superposables à celle du genre *Coniochaeta* et c'est un caractère commun qui importe plus que la pilosité dont on constate la variabilité à chaque pas et qu'on admet accessoire dans d'autres genres.

Dans le relevé des affinités par les auteurs on passe outre à des particularités qui suffisent ailleurs à justifier l'établissement d'espèces. Ainsi TRAVERSO (Fl. it. crypt., p. 466) rapporte à *R. pulveracea*, *R. apiculata* Sacc., dont les spores sont cependant apiculées à la base. SACCARDO signale l'affinité de *R. horridula* avec *R. horrida* Hazl. bien que les spores mesurent $25-30 = 12-14$, et celles d'*horrida* $18-25 = 6-8$. Affinité, si ce mot a un sens, veut bien dire que les formes sont très près l'une de l'autre et que l'on constate cette dépendance, malgré la forme différente des spores qui ont d'une part pour largeur la moitié de la longueur et de l'autre un tiers. Or c'est précisément cet écart qui justifie la distinction du type *malacotricha* du type *ligniaria*. La forme subrhomboïde d'*horridula* ne répond pas à la forme oblongue d'*horrida*. Les périthèces du premier à longs poils ne répondent pas davantage aux *aculeis* du second et l'on cherche en vain les raisons particulières d'affinité entre ces deux formes ; aussi nous saurons rappeler cet arbitraire quand on nous parlera des poils ou des dimensions des spores comme « caractères » dans le genre, caractères justifiant l'autonomie des formes.

TRAVERSO (l. c., p. 474) fait de *R. Niesslii* une variété de *malacotricha* ; il lui refuse la « dignita di specie » pour ces raisons : « A typo præcipue differt ascis parte sporifera et sporidiis longioribus. » *Malacotricha* a des spores de $10-14 = 8-11$, *Niesslii* de $15-18 = 10$. Laissons de côté ce « caractère » oiseux de la partie sporifère, le rattachement de *Niesslii* à *malacotricha* ne s'impose nullement ; c'est encore un arbitraire injustifié, car la forme de NIESSL diffère notablement de *malacotricha* et sera toujours déterminée facilement par ses caractères propres. Elle se présente absolument dans les mêmes conditions que *Lasiosphaeria immersa* plongée au début dans un gélîn jaunâtre qui se dessèche ensuite. Ce gélîn est rouge sombre chez *R. Niesslii*. couvre les périthèces et partiellement le support. Il est plus que probable que *R. sanguinolenta* Wallr. répond à cette première phase (1). Le gélîn une fois sec est rose carminé, et se retrouve sur le support entre les périthèces, sur ceux-ci sous forme de flocons plus ou moins traversés par les aiguillons ou poils courts et noirs qui les couvrent. L'ostiole est entouré de poils dressés, aigus, courts et drus. Quand le gélîn est tombé en poussière, le périthèce jeune représente bien celui de *malacotricha*, un vrai hérisson. On ne s'explique pas le silence de TRAVERSO sur la présence de ce gélîn coloré formant tomentum typique en séchant et, surtout, sur l'existence

(1) Sauf les poils, *R. austriacis* Spag. par son tomentum et ses spores zônées a les mêmes caractères. C'est encore une pseudo-sordariée (Syll. XXII, p. 101).

du *cercle hyalin* entourant les spores, particularités signalées à la diagnose originale de NISSL et que j'ai retrouvées exactes sur un échantillon de *Berberis* provenant de Savoie (FLAGEOLET). Ici, malgré les dimensions approchées des spores, l'autonomie est justifiée par quelque chose.

Cette dimension des spores, même approchée, sert cependant à spécifier, suivant SACCARDO, son *R. ambigua* qui par là diffère de *malacotricha* : *ambigua* 9-12 = 7-8, *malacotricha* 10-14 = 8-11. Il appuie cette autonomie suspecte de la mensuration des poils : 20-30 dans sa forme, 40-50 pour le type. Il n'y a pas un type de *Coniochaeta* qui ne présente ces écarts sporaux ou pileux, on peut juger de la valeur des « espèces » édifiées sur ces bases. Tous ces efforts statiques sont louables, mais ne doivent pas satisfaire leurs auteurs qui, derrière le rideau officiel, savent à quoi s'en tenir.

Instabilité des spores et des poils, intrication des formes, non spécificité de l'individu, la statique officielle le constate, quel parti prendre ? — Celui que nous avons indiqué pour les *Lophotrema* : le groupement en sections sous un nom symbole de dimensions moyennes. Toutes les fois qu'on se trouvera en présence de formes en série continue, il faudra avoir recours à l'expression $A, A_1, A_2, A_3, \dots, A_n$. Elle s'applique à la plupart des *Coniochaeta*. Le groupe s'appellera espèce, si l'on veut. Il peut contenir des variantes « notables ». Il s'ensuit que la première forme d'une série diffèrera de la dernière, mais que celle-ci ne diffèrera pas de la première du groupe suivant, et que les variantes deux à deux ou trois à trois pourront être considérées comme synonymes. La forme type de l'espèce ou de la section se trouvera par conséquent occuper le centre de la série à moins que l'usage n'ait consacré le nom d'une autre forme occupant un degré quelconque.

Nous mettons toutes les formes en série et indiquons à notre avis les synonymies. Il nous paraît urgent de débayer le terrain le plus possible, sans nous occuper de considérations étrangères au sujet. Nous n'y apportons que le sens du réel. L'examen du tableau n'est pas rassurant. Quand on considère, par exemple, les fluctuations de *R. ligniaria* qui peut avoir toutes les dimensions sporales de son groupe, on en conclut forcément que si c'est une espèce, ses variantes nominales sont sans valeur aucune. Le même raisonnement est applicable à *R. malacotricha* qui est un sous-groupe minor de *ligniaria*. Dans le groupe *sordaria*, on peut distinguer les petites formes étroites *Kellermani-microtricha*, mais le reste est indéterminable et fusionne avec *malacotricha* absorbé en partie par *ligniaria*. *R. sordaria* (Fr.) Rehm est bien reconnaissable.

Coniomela douteux.

<i>Rosellinia pulveracea</i> (Erhr.) Fuck.....	Spores	10-12 = 7-9 μ	Syll.,	I,	p. 264
— <i>librincola</i> Karst.....	—	12 = 7-8	—	IX,	502
— <i>ambigua</i> Sacc.....	—	9-12 = 7-9	—	I,	271
— <i>asperula</i> (Ces. et Mont.) Sacc.(?)	—	10	—	I,	273

Coniochaeta.

GROUPE *R. sordaria*.

<i>Rosellinia Kellermani</i> Ell. et Ev.....	Spores	4- 6 = 3-4	Syll.,	IX,	p. 504
— <i>microtricha</i> Feltg.....	—	7-10 = 3-5	—	XVII,	599
— <i>belgica</i> Mout.....	—	8 = 4	—	IX,	504
— <i>occultata</i> Feltg.	—	7- 9 = 4-5	—	XVII,	600
— <i>sordaria</i> (Fr.) Rehm.....	—	7- 8 = 4-6	—	I,	270
— <i>velutina</i> Fuck.....	—	8 = 6	—	I,	272
— <i>subcorticalis</i> Fuck.....	—	8 = 6	—	I,	272
— <i>parasatica</i> Ell. et Ev.....	—	7-10 = 4-5	—	IX,	505

GROUPE *R. malacotricha*.

<i>Rosellinia detonsa</i> Cooke.....	Spores	10 = 7,5	Syll.,	IX,	p. 505
— <i>malacotricha</i> Auersw.	—	10-14 = 8-11	—	I,	270
— <i>Gagliardi</i> Sacc.....	—	10-15 = ?	—	I,	273
— <i>hirtissima</i> (Peck) Sacc.....	—	12-13 = ?	—	I,	271
— <i>Hericium</i> Schw.....	—	12-14 = 8	—	IX,	505

GROUPE *R. ligniaria*.

<i>Rosellinia ligniaria</i> (Grev.) Nits.....	Spores	12-18 = 6-9	Syll.,	I,	p. 269
— <i>Platani</i> Fuck.....	—	12 = 6	—	I,	272
— <i>abietina</i> Fuck.....	—	14-16 = 8	—	I,	271
— <i>compressa</i> Ell. et D.....	—	12-16 = 8-10	—	XIV,	496
— <i>pallida</i> Mout.....	—	15-17 = 6	—	IX,	503
— <i>xylarispora</i> (C. et E.) Sacc. . .	—	16 18 = 6	—	I,	272

GROUPE *R. horrida*.

<i>Rosellinia Brassicicola</i> Feltg.	Spores	13-16 = 9,5-13,5	Syll.,	XVII,	p. 600
— <i>flexipila</i> Sacc.....	—	18 = 6	—	XIV,	495
— <i>horrida</i> Hazl.....	—	18-25 = 6-8	—	I,	273
— <i>horridula</i> Sacc.....	—	25-30 = 12-14	—	IX,	505

GROUPE *R. palustris*.

<i>Rosellinia palustris</i> Schröter.....	Spores	27-35 = 10-12	Syll.,	IX,	p. 505
— <i>geophila</i> B. R. S.....	—	24-30 = 12-14	—	XXII,	106

FORMES INDÉPENDANTES.

<i>Rosellinia Queenlandia</i> (P. Henn.) Sacc..	Spores	6-8 = 3-4,5	Syll.,	XVII,	p. 599
— <i>rhyncospora</i> Harkn.....	—	15-18 = 9	—	IX,	503
— <i>Niesslii</i> Auersw.	—	16-18 = 10	—	I,	270
— <i>chordicola</i> Sacc.....	—	8-10 = 6-7	—	I,	273

La synonymie peut s'établir comme suit : Au point de vue du réel, les *Coniochaeta* sont « une espèce » pileuse de *Rosellinia* qui comporte de nombreuses variétés nominales à supprimer dans les séries décrites et quelques variantes distinctes. Si la présence du

Coniothyrium myriocarpum n'est pas la caractéristique de *R. pulveracea*, la forme que nous avons déterminée sous ce nom et qui a des poils ou plutôt des aiguillons rares et courts (5-15 μ). ne diffère pas d'*ambigua* (Exsicc. Chen. 278) et, partant, de *malacotricha*.

Rosellinia coniochæta sordaria (Fr.) Rehm. Spores 7-8 = 4-5. Les dimensions oscillent de 4-10 = 3-6. Deux variétés minor douteuses : *Kellermani*, sp. 4-6 = 3-4 et *microtricha* 7-10 = 3-5.

SYN. : *R. belgica*, *occultata*, *velutina*, *subcorticalis*, *parasitica*.

R. coniochæta malacotricha Auersw. Spores 10-12 = 8-11. Les formes dites *Gagliardi* et *hirtissima* ne se rapportent à ce groupe que par la longueur des spores qui est seule connue.

SYN. : *R. detonsa*, *Hericium*, *ambigua*, *pulveracea*.

R. coniochæta ligniaria (Grev.) Nits. Spores 12-18 = 6-9.

SYN. : *R. Platani*, *abietina*, *compressa*, *pallida*, *xylarispora*.

R. coniochæta horrida Hazl. Spores 18-25 = 6-8. On peut admettre comme variétés : *horridula*, *flexipila*, *brassicicola*.

R. coniochæta palustris Schröter. Spores 27-35 = 10-12.

SYN. : *geophila*.

R. coniochæta Queenstandiæ (P. Henn) Sacc.

R. coniochæta rhyncospora Harkn.

R. coniochæta Niesslii Auersw. et *R. chordicola* Sacc. ont, la première suivant moi, et la seconde suivant TRAVERSO, plutôt les attributs des *Sordaria* que des *Rosellinia*.

Obs. — Malgré les réductions opérées, il se présente souvent des formes qui ne cadrent que par une des dimensions sporales avec une des variantes ci-dessus. Il ne faut pas oublier le polymorphisme sporal de *ligniaria* et de *malacotricha*. Le type *sordaria* est le plus fixe.

Otthia alnea (Peck.) Sacc.

Périthèces de 2 à 400 μ . noirs, carbonacés, coriaces, rugueux, cespiteux, ou en groupes très denses formant croûte continue, coiffant l'extrémité de branches cassées, et déformés dans ce cas par pression mutuelle, le plus ordinairement sphéroïdes à peine papillés ou astomes restant rigides, le plus souvent ombiliqués déprimés, puis collabescents et cupulaires multifractionnés ; quand ils restent rigides, ils sont parfois surmontés d'un pore béant, ou de plusieurs fentes enroulées en dedans. Il arrive parfois que

l'enroulement se fait en dehors, ce qui est rare du reste, et le périthèce a l'aspect d'une hystériacée tel que je l'ai représenté dans la fig. 10 *b*. Les asques sont fortement tuniqueés, cylindriques, arrondis au sommet, atténués à la base et mesurent $130-180 = 25$, ou $180 = 20$ quand les spores sont obliques monostiques. Dans certains échantillons, la disposition distique est assez fréquente.

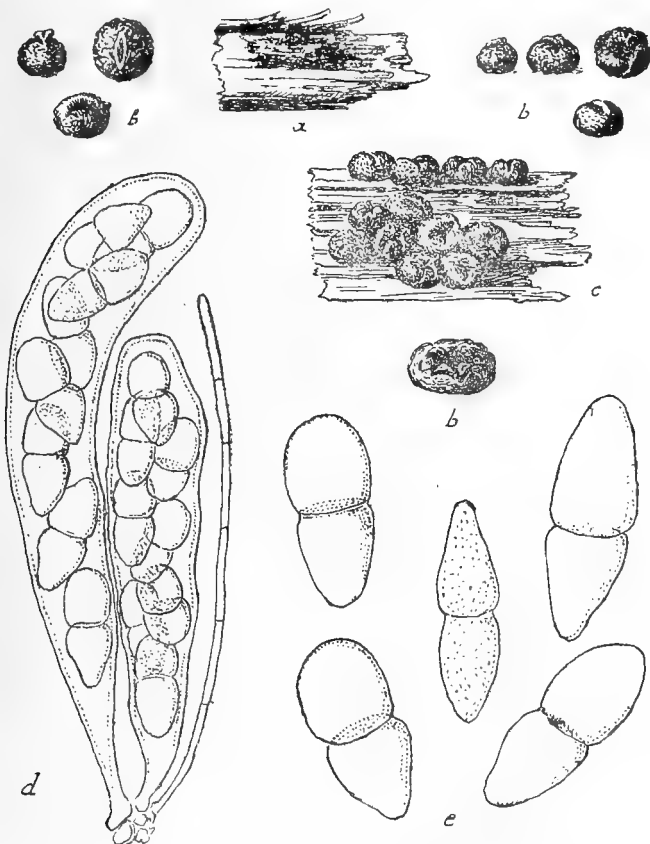


FIG. 10.— *Otthia alnea* : *a*, support, gr. nat. ; *b*, périthèces isolés, ostiole e crevasses ; *c*, petit groupement des périthèces ; *d*, asques ; *e*, spores.

Paraphyses septées filiformes simples ou rameuses au sommet. Spores hyalines oblongues plus ou moins étranglées au septum, à deux loges égales, l'inférieure acuminée ; quelquefois les deux loges ont cette disposition et la spore est fusiforme ou biconique avec étranglement du septum presque effacé : $25-30 \mu = 12-16 \mu$.

Sur bois dénudé d'*Alnus glutinosa*, Orvault, près Nantes ; Bagatelle, près Morlaix (Finistère).

Quand on étudie de près les diagnoses qui prétendent spécifier les « espèces » du genre *Othia*, on s'aperçoit que, sauf pour quelques formes, on se trouve en présence d'une seule espèce à variantes très limitées. Les descripteurs jouent d'agréables variations sur le groupement des périthèces. n'ayant pas grand'chose à tirer des spores dont les dimensions évoluent dans des limites assez étroites. Ces groupements minutieusement décrits et mesurés n'ont aucune valeur positive pour l'histoire de chacun d'eux. Ils sont simplement conditionnés par les états locaux de l'hôte. Je renvoie pour le prouver à l'étude du mycélium chez les *Nitschkea*. Il résulte des données biologiques à ce sujet, données que nul ne peut contredire, que le caractère générique des *Othia* est d'être agglomérés et rien de plus. Il est donc oiseux de mesurer les sores; c'est comme si on voulait différencier deux plantes de même espèce par l'étendue du terrain qu'elles couvrent, par le nom de la station ou la hauteur de la tige.

Quand on lit que *O. diminuta* diffère de *O. populina* par des groupements moindres, un strome plus mince, des périthèces subsphéroïdes, sub-connés, moins divergents, on ne s'attend pas à trouver dans la diagnose de *O. populina* que ces deux formes ont un ostiole absent ou minuscule et que les groupements dans *O. populina*, s'ils sont souvent étendus, sont aussi parfois très exigus, que dans ceux-ci les périthèces divergent moins et sont aussi sub-connés. KARSTEN voit là une variété de *populina*. C'est absolument puéril comme argumentation; c'est bien une seule et même forme sur le même hôte.

Le périthèce des *Othia* est rugueux, inégal, coriace, carbonacé, comme celui des *Cucurbitaria*, plus ou moins collabescent. Nombre de descriptions sont muettes sur l'aspect extérieur, ce qui permet de supposer qu'il s'agit de l'aspect classique. On signale quelques périthèces lisses dans *Amelanchieris*, *populina*. On peut noter cette différence qui constituera tout l'intérêt des formes. Ils sont astomes, sub-astomes (?), pourvus d'une mince papille ou d'une ébauche de col. Tout en faisant des restrictions sur la présence d'un col plus ou moins net, restrictions que l'étude des *Melanomma* justifie, on pourra s'appuyer sur ce signe différentiel si les auteurs de ces « espèces » n'ont point isolé ce signe parmi des séries de périthèces qui en sont dépourvues.

Les asques sont presque toujours fortement tuniqués et les spores étant indifféremment obliquement monostiques (cas usuel) ou distiques, on s'explique par ce fait les variations notables qu'ils présentent dans leurs dimensions chez la même forme. Les para-

physes sont indifféremment septées, filiformes ou rameuses, parfois elles s'enchevêtrent au sommet. J'ai constaté cette disposition dans plusieurs périthèces d'*O. alnea*.

Les spores sont généralement oblongues, acuminées légèrement à la loge inférieure, parfois elles sont franchement fusiformes. Elles oscillent commè dimensions de 2 à 5 μ , la moyenne étant de 25 à 30 sur 10 à 15 μ . Dans ces conditions, on peut dire que des variations quantitatives aussi faibles ne peuvent justifier une autonomie de formes puisque chaque forme présente cet écart de 2 à 5 μ . La spore peut s'entourer d'une mince zone hyaline(?), cela peut justifier une mention particulière.

En éliminant tous les caractères contingents que nous avons passés en revue, il reste, pour différencier de façon plausible les formes du genre : les formes classiques astomes, à pore ou papille, les formes à col, à périthèces lisses, à spores zonées, à spores volumineuses, ou relativement petites. Ce sont les seules concessions acceptables. Les formes hyalines du genre sont des stades de formes plus avancées près desquelles on peut les ranger : *O. alnea*, relève d'*O. Alni* ; *O. seriata* de *O. Wistariæ* ou *O. populina* ; *O. Winteri* de *O. Aceris* ; *O. Hazlinskyi* de *O. Rosæ*. On peut aussi les placer dans la section hyaline du genre Ces attributions sont plus vraisemblables que leur isolement absolu.

Ceci posé, voici les réductions d'espèces à effectuer. Nous donnons comme forme type d'espèce la forme la première en tête du Sylloge, qui répond, je crois, à l'ordre chronologique.

1^{er} Groupe.

Type classique. Spores 25-30 = 10-15 μ (Moyenne).

Othia Cratægi. Espèce contenant de nombreuses formes habitant différents supports qui seuls leur donnent une autonomie purement nominale. Sont à supprimer les *Othia* : *Aceris*, *Ilicis*, *Quercus*, *Monodiana*, *Pyri*, *corylina*, *Lisæ*, *Ostryogena*, *lignyodes*, *Rosæ*, *Syringæ* = *Hungarica*, *Ulmi*, *Pteleæ*, *Alni*, en conservant la forme hyaline dans ce groupe, soit *alnea*, *Winteri*, *Hazlinskyi* comme variante de l'espèce *Cratægi*. Le nom est au choix.

2^e Groupe.

Périthèces munis d'un col.

Othia Spirææ. Les *Othia* de ce groupe, qui n'a une autonomie que sous les réserves indiquées plus haut, ne sont également que des formes de support : *Xylostei*, *urceolata*, *Pruni*, sans intérêt.

3^e Groupe.

Périthèces lisses.

Otthia populina. Forme seule ayant pour synonyme *O. diminuta* et *O. Wistariæ*. Variante : *O. Amelanchieris*, *O. seriata* (hyaline).

4^e Groupe.

Spores à zone hyaline (?)

Otthia Brunaudiana a pour synonyme *O. amica*. La zone est tellement mince, de l'aveu des auteurs, qu'on se demande si on doit la prendre en considération. On peut se laisser prendre à de simples phénomènes de réfrangibilité.

5^e Groupe.Spores dépassant la moyenne $40-52 = 8-20 \mu$.

Otthia ambiens. Variante ; *O. Clematidis*, à spore étroite.

6^e Groupe.

Spores fusiformes (?)

Otthia Distegiæ. *O. Fendlericola* est sûrement synonyme.

En somme, six espèces d'*Otthia* semblent répondre à toutes les distinctions qu'on peut faire dans le genre surtout en conservant le sens « actuel » du mot espèce à *Otthia Spirææ* et *Otthia Brunaudiana* qui ne sont que des formes isolées avec des synonymes. *O. Doberæ* ne figure pas dans la liste, les renseignements précis manquant sur les spores. Ce dépeçage synthétique me semble la dernière des concessions.

VI. — Le Genre *Massarinula* Gén. de Lamarl.

Le genre *Massarinula* a été créé pour des *Didymella* généralement corticales, dont la spore est pourvue au début d'une zone muqueuse. Les périthèces, petits, globuleux, sous-épidermiques, sont munis d'un pore ou d'un ostiole minuscule. Les asques octospores sont accompagnés de paraphyses.

Ce petit genre est composé de stades juniors de MASSARIÉES. Les formes sont très voisines, beaucoup sont purement nominales. Les plus caractérisées sont douteuses dans le genre ou ne se distinguent que par des dimensions sporales. Il comprend, suivant nous, les formes suivantes et leurs variantes que l'on peut grouper en espèces.

Massarinula analepta (Ach.) Chen. — *Didymella analepta* (Ach.) Sacc. Syll. I, p. 548 : Spores 20-25 = 8. — *Didymella Barbieri* (West.) Sacc. Syll. I, p. 547 : Spores 18-20 = 7-8.

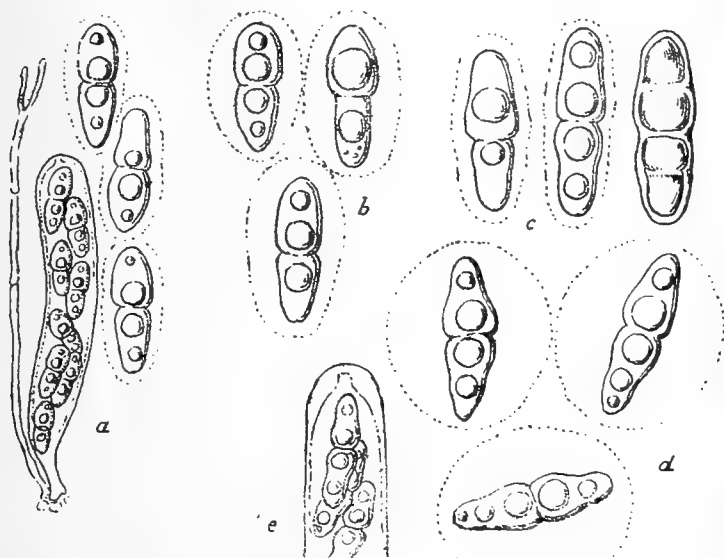


FIG. 11.— a, Spores et asque de *Massarinula analepta* sur *Mespilus* ; b, sur *Cratægus* ; c, de *M. italica Hyperici* ; d, spores et zone de *M. vitalba* ; e, sommet d'un asque.

Var. *M. analepta minor* (Ach.) Chen. Spores 12-14 = 4. Cette variante ne diffère pas des synonymes : *D. Barbieri minor*, *M. Barbieri subalpina* (West.) Rehm. (*Ann. myc.*, 1904, p. 520) : Spores 12 = 6. J'ai trouvé la forme intermédiaire sur *Mespilus* : Spores 15-18 = 6-7. *M. quercina* G. de Lam. Syll. XIV, p. 536 ; spores 13 15 = 5-6 subit la même synonymie.

HAB. — *Punica*, *Cratægus*, *Quercus*, *Cydonia*, *Sorbus*, *Fagus*, *Mespilus*. — In *M. quercina* les loges de la spore sont à la fin caduques, parfois fucées (vétustes).

M. italica Sacc. *Malpigh.* 1898, p. 207, t VII, f. 3 ; Syll., XIV, p. 537 : spores 50 = 20, hyalines granuleuses avec plasma contracté de façon variable. SACCARDO considère comme affine la forme suivante à spores plus petites, périthèces plus épais, support différent et des etc... qu'on désirerait connaître.

Var. *Marsilii* (M. ital. Mars.) Syll. XIV, p. 537 : spores 30-33 = 12-14.

Var. *Hyperici* (M. ital. Hyp.) Chen. (Mns.) Spores de 26-30 = 8-10. Paraphyses tortueuses coalescentes. Asques 120-12. Zone muqueuse de 3 μ . Etranglement au septum et plasma contracté faisant prévoir le cloisonnement 3. Exsicc. Chen., 430. Fig. 11, c.

HAB. — *Quercus ilex.*, *Populus alba*, *Hypericum hyrcinum*; Rigny (FLAGEOLET). Il est probable que le *Metasphaeria Hyperici* Feltg. est une forme plus avancée 3-septée ayant perdu sa zone. C.f.r. Syll., XVII, p. 695. Elle devrait prendre place dans les *Massarina*, suivant l'inventaire syllogien, ainsi que la forme suivante :

M. Catarinæ Rehm, Syll. XVI, p. 483. Spores 1-3 sept. 10-12 = 3-3,5.

M. appendiculata Tassi. Syll. XVI, p. 483. Spores 20-32 = 6-7 entourées d'une zone mince munie de deux appendices conoïdes. Forme douteuse. *Lophiotrema* ?

M. phyllodiorum Mc. Alp. Syll. XVII, p. 658. Forme douteuse dans le genre ; la zone muqueuse n'est pas signalée.

M. chilensis Speg. Syll. XXIII. Spores de 60-65 = 20-22 avec épaisse zone caduque. Forme typique.

M. ambigua Berl. et Bres. Syll. IX, p. 827 (sub. *Metasphaeria*), doit figurer dans ce genre à cause de la zone hyaline de la spore inusitée chez les *Metasphaeria*.

M. vitalbæ Chen. Nov. form. *Peritheciis paucis minutis, laxè gregariis, cortice tectis, ostiolo vix exserto deniquè hiantè ; ascis cylindraceo-clavatis apice incrassatis, stipitatis 130 = 15 ; paraphysatis ; sporidiis mono vel distichis fusoides, constricto 1-sept. 4-6 gutturalis, circulo hyalino cito aqua turgido, 12-15 μ circumdati ; 22-28 = 7-8 sinè mucò.*

HAB. — *In cortice Clematidis vitalbæ*, Rigny (FLAGEOLET). Exsicc. Chen. 360.

M. Oleæ Chen. Nov. form. ? — Voir la diagnose Titre IX du présent mémoire. Correspond peut-être au *Didymella Olearum* de Fabre.

Ce genre ne présente pas actuellement une cohésion parfaite et cela est dû en grande partie à la difficulté de constater « à temps » la présence de la zone hyaline caduque chez beaucoup de MASSARIÉES.

VII. — Les Lasiosordariées.

I. — Phylogénèse.

Deux genres qui, au premier abord, semblent basés sur des caractères essentiellement distincts, les *Lasiosphaeria* et les *Hypo-*

copra, procèdent, au point de vue évolutif, directement l'un de l'autre sans le moindre hiatus dans la série des formes qui les unit. De cette constatation cinématique découlent des conclusions statiques toutes naturelles qui conduisent à l'établissement d'un genre où prennent place des formes intermédiaires rattachées soit aux *Lasiosphæria* soit aux *Podospora*. Les caractéristiques du nouveau genre *Lasiosordaria* ont une valeur positive basée sur l'anatomie et l'embryogénie. Je m'étonne que sa création ne se soit pas imposée de suite. Il est vrai que les mycologues sont plus pressés de publier que d'étudier ce qu'ils trouvent.

Le genre de vie des Lasiosphæriées et des Sordariées est à peu près analogue. Elles habitent le bois pourri ou les déjections animales, composées en majeure partie de détritux végétaux, milieux qui, par leur connexité fréquente, reçoivent alternativement ou simultanément les mêmes espèces. Il n'est pas surprenant qu'une espèce phytogène puisse évoluer en terrain stercoraire ou qu'une espèce fimicole soit obligée de s'adapter à du bois pourri. Elle s'adapte ou non. Si elle s'adapte, suivant le sens du terrain, il y aura soit régression soit progression, mais les changements morphologiques qui peuvent en résulter ne peuvent être tels qu'ils puissent masquer la filiation ancestrale. La variation individuelle, évolutive, est toujours de très petite amplitude. Nous en trouverons des exemples à chaque pas dans le groupe que nous étudions. Nous répétons encore que nous ne concluons pas que tous les individus du genre *Lasiosphæria* doivent aboutir à des *Sordaria* dans le temps, mais que les *Sordaria*, dans le temps, ont dû passer par des étapes lasiosphæriées puisque certaines formes écrivent sous nos yeux toute leur filiation.

Périthèces. - Plus généralement immersees, les Sordariées ont un périthèce glabre membraneux, garni ou non de poils à la partie supérieure. Les poils disparaissent chez les *Lasiosphæria* dans les mêmes conditions (*L. immersa*). Inversement, des *Sordaria* se couvrent de poils quand le développement est extérieur au support (*L. luticola*). La rigidité du périthèce dépend des mêmes conditions. Le tomentum chez les formes qui en sont pourvues est blanc, jaunâtre puis brunâtre plus ou moins fugace, *L. ovina*, *S. coprophila*. Il fait souvent défaut dans certaines régions du support.

Asques. — Dans les Lasiosphæriées élémentaires, c'est-à-dire celles dont la spore présente le coude inférieur qui la distingue des spores allantoïdes (*L. spermoides*, *L. strigosa*), l'asque cylin-

drique effilé à la base est muni au sommet, légèrement tronqué, d'un anneau de renforcement qui se présente en coupe optique sous forme de deux points réfringents. Cette disposition se poursuit jusqu'à *S. coprophila*. L'anneau donne insertion à un globule protoplasmique d'où partent des tractus de même ordre qui vont se fixer au sommet des deux premières spores (*L. immersa*). Ces tractus deviennent de plus en plus apparents (*L. ovina*, Pl. IV, fig. 1, 2, 3) et se condensent en un cordon unique ou spicule plus ou moins infléchi qui est l'attribut caractéristique des Lasiosordariées. Il disparaît dans l'asque des *Podospora* (1) où la voûte renforcée dans toutes ses parties donne une large surface d'insertion aux appendices volumineux qui ne sont que les tractus primitifs considérablement développés (Pl. IV, fig. 6). L'anneau reparaît dans les vrais *Sordaria* à spores entourées d'une gaine gélatineuse. Il fait plus ou moins saillie dans la lumière de l'asque et se présente parfois sous l'aspect d'un véritable entonnoir (Pl. IV, fig. 5 b). Ces zones ou cônes de renforcement sont en rapport avec le rôle joué par la voûte lors de l'expulsion des spores, elles assurent par leur rigidité le cheminement de l'asque dans le canal de l'ostiole.

Evolution de la spore. — Elle consiste dans la migration ou attraction du cytoplasme au sommet de la spore cylindrique. Par suite le sommet se dilate en ellipsoïde; mode le plus général de condensation cytoplasmique chez les Ascomycètes. Les phases de cette condensation se suivent par étapes représentées par diverses formes.

La spore est d'abord courte, hyaline, continue, cylindrique infléchie dans *L. spermoides*, *L. strigosa*, puis elle s'allonge et prend la forme vermiculaire ou coudée typique dans la plupart des *Lasiosphæria* et le cloisonnement apparaît. Il fait défaut chez quelques formes, notamment *L. ovina* Pers. Mais alors surgit un élément accessoire d'une grande portée pour l'étude de la phylogénèse, la présence à chaque extrémité de la spore de deux prolongements hyalins ou spicules destinés d'une part à fixer les premières spores à la voûte et d'autre part à solidariser toute leur masse, ce qui annonce leur expulsion globale. Ces spicules, assez fragiles chez *L. ovina* type, deviennent de plus en plus apparents et prononcés dans les variantes de cette espèce : *aureliana*, *sulphurella*, *Libertiana*, *vagans*, en même temps que la spore se

(1) Dans les asques jeunes de *P. pauciseta*, le bleu lactique met en évidence ce globule au sommet de l'asque où il donne insertion à l'appendice de la première spore.

dilate fortement à la partie supérieure en forme d'ellipsoïde (*Lasiosordariella*).

Les formes à spores cloisonnées sans spicules ne semblent pas devoir dépasser les limites évolutives des *Lasiosphæriées* genuines dont la spore prend trois ou plusieurs cloisons, soit les synonymes : *crinita*, *rhyncospora*, *caudata*, *sub-caudata* triseptées, ou les pluriseptées : *hirsuta*, *hispida*, *rhacodium*, *ferruginea*. Le cloisonnement joint à la fucescence semblerait indiquer un stade assez fixe. On peut supposer que la spore cylindrique peut aller plus loin dans sa différenciation et s'opacifier par segments, ce qui réaliserait la spore des *Sporormia* sans ancêtres connus jusqu'à ce jour. Il est indiqué de faire remarquer qu'au point de vue sporologique il s'établit un point de contact très net entre ce genre et les *Perisporium* actuellement dépourvus d'ancêtres. Il n'y aurait aucune raison sérieuse pour n'en pas faire des *Sporormiopsis*.

La présence de spicules est un signe positif d'orientation vers les Sordariées. On constate chez certaines formes de *Lasiosphæria* que l'opacité de la spore se réalise en passant par des séries de formes intermédiaires rigoureusement continues. Cet enchaînement morphologique est assez typique chez *S. coprophila*, mais il est autrement démonstratif chez *Lasiosphæria ambigua* Sacc. Ici en effet, il ne s'agit plus de phylogénèse basée sur des formes isolées dans l'espace ; la même forme résume toute l'histoire de la spore, de l'état cylindrique septé ou non à la fucescence et à l'opacité de la tête. L'ontogénèse répète complètement la phylogénèse (Pl. I, fig. 6). La spore cylindrique hyaline, spiculée se condense en ellipsoïde et garde à sa base tronquée le reste de son tube primitivement rempli de protoplasme, actuellement vide et aplati puis caduc. Ce tube qui porte jusqu'à *S. curvula* exclusivement les traces visibles de son organisation et qui persiste chez les *Podospora*, nous ne le nommons ni cauda, ni appendice primaire, ni radicelle, ni cellule, mais « vestigium », mot qui caractérise sa signification morphologique (*Lasiasordaria*).

A ce point de l'histoire de la spore nous rattachons, grâce à une ontogénèse de la spore identique, le genre *Bombardia* aux *Lasiosordaria*. La rigidité et la forme du périthèce, dans le premier genre, ne sont pas des caractères suffisants pour les séparer d'un groupe sordarié qui comprend une morphologie identique des périthèces, tel le *Sordaria bombardioides* Wint.

La spore dûment orientée vers l'ellipsoïde abrège sa phase embryonnaire ; l'état cylindrique se constate à peine dans les

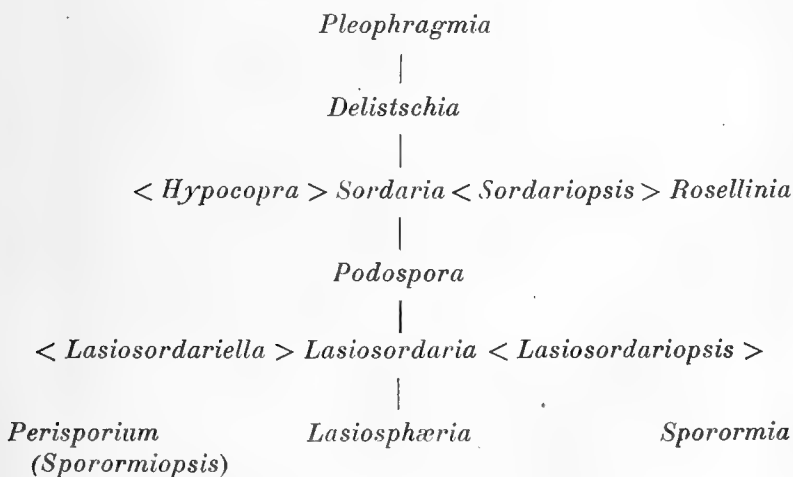
asques à peine évolués. Elle s'isole du protoplasme ambiant sous forme de massue ou de raquette puis tout le cytoplasme émigre parfois brusquement dans la partie supérieure pour constituer une spore qui devient rapidement opaque et garde à sa base son vestigium plus ou moins flétri : *S. fimiseda*, *decipiens*, *pleiospora*, *pauciseta*, *vestita*. *Brassicæ*, etc... Chez *S. curvula*, le vestigium n'est pas tubulaire, il reste compact et s'organise comme un appendice, car son protoplasme ne peut émigrer à cause d'une cloison qui le sépare de très bonne heure du reste de la spore. Ce n'est pas un spicule, car celui-ci est représenté par l'appendice hyalin qui prolonge le vestigium modifié et devenu homogène (*Podospora*).

Dans les grandes *Podosporées* le vestigium atteint ou dépasse un peu la longueur de la spore ; celle-ci diminue chez les formes polyspores (*Philocopra*) et le vestigium ne mesure plus que la moitié de la longueur de la tête. Il finit par s'atrophier de plus en plus. La spore enfin s'isole d'emblée du protoplasme en ellipsoïde légèrement acuminé à sa partie inférieure où il se fait de bonne heure un petit cloisonnement. Cette partie ainsi isolée apparaît sous forme d'une petite cellule qui se flétrit assez vite. C'est tout ce qui subsiste du vestigium ancestral (Pl. I, fig. 15), par exemple dans *Sordaria carbonaria* Plow. et *Podospora lanuginosa* Zopf. Il faut noter avec cette suppression de la phase cylindrique de la spore la disparition des spicules et des appendices et l'apparition de la zone gélatineuse autour de la spore qui marque un nouveau mode de sporulation. Nous sommes dans le genre *Sordaria*. Dans ce genre la plupart des formes ont une spore ellipsoïde régulière, sans trace du diverticule signalé plus haut. Chez *Sordaria fimicola* Rob., il ne reste plus comme témoin de la filiation lasiosphariée que la partie basale acuminée de la spore qui se présente sous l'aspect d'un orifice circulaire cratériforme dont on aperçoit nettement les bords. Le fond est tapissé par l'endospore transparente. Il n'est pas rare de constater par cet orifice une hernie protoplasmique qui n'est que le commencement de la germination.

Chez les *Hypocopra*, section des *Sordaria*, le hile apparaît représenté par deux raies parallèles parcourant la spore (*Hypocopra fimeti*, *equorum*). Cette disposition se rapproche de celle des *Rosellinia* et *Hypoxylon* dont le hile est marqué par une raie brillante. La présence de ce hile doit, pour nous, faire attribuer au genre *Rosellinia* certaines *Sordariées* à spore dépourvue de zone gélatineuse. D'autres formes classées dans des genres différents, comme *Rosellinia sylvana* Sacc. et *Bombardia comata* Kirscht.,

doivent être considérées comme très voisines des *Lasiosordaria* du fait de l'ontogénèse de la spore qui se développe absolument comme celles de ce genre ; nous en faisons un petit groupe sous le nom de *Lasiosordariopsis*. Nous avons suivi la spore cylindrique des *Lasiosphæria* dans toutes ses transformations en spore ellipsoïde des *Sordaria* en laissant de côté un groupe incontestablement sordarié, les *Delitschia*, qui se distingue par une spore ellipsoïde cloisonnée avec plus ou moins d'étranglement à la cloison, c'est un pur avatar de la spore qui se présente fréquemment chez certains groupes de Pyrénomycètes. La spore peut se diviser à l'extrême dans une forme très rare qui semble marquer le plus haut point de divisions nucléaires agglomérées. *Pleophragmia*. Ces noyaux s'individualisent complètement dans les *Philocopra* à 512 spores. *Pleophragmia* présente seulement 240 noyaux dans l'asque.

Le rameau Sordarié et ses contacts voisins peut se représenter comme ci-dessous :



II. — Classification.

Genre **Lasiosordaria** Chen.

Le genre *Lasiosphæria* se distingue du genre *Lasiosordaria* par la persistance de l'état cylindrique de la spore qui se cloisonne ou non, devient ou non fucescence, mais est dépourvue de spicules bien nets.

Tout *Lasiophæria* à spores spiculées est un *Lasiosordaria* en

puissance et doit être regardé comme tel au point de vue phylogénétique.

Ce qui distingue le genre *Lasiosordaria* du genre *Podospora* Ces., c'est la phase cylindrique prolongée de la spore hyaline ou fucescence, cloisonnée ou non, dont le sommet élargi en ellipsoïde parvient plus ou moins à l'opacité définitive. Dans le genre *Podospora* la phase purement cylindrique fait défaut sauf à l'état complètement embryonnaire et la spore se différencie de suite sous forme de massue en même temps que les spicules acquièrent une importance marquée comme agents de fixation. La spore s'opacifie toujours.

Le genre *Lasiosordaria* comprend des formes à développement incomplet et des formes qui réalisent l'opacité des spores. De là deux sections : les *Lasiosordariella* à spores spiculées, hyalines, plus ou moins renflées au sommet et les *Lasiosordaria* genuines qui possèdent toujours des spores ellipsoïdes opaques à maturité, mais souvent en petit nombre.

Section Lasiosordariella.

Elle est exclusivement constituée par l'espèce *L. ovina*, dont on connaît divers états ou variantes : *sulphurella*, *Libertiana*, *aureliana*, *vagans*, à spores hyalines. Si la var. *vagans* opacifiait ses spores, on ne se figurerait pas autrement *Lasiosordaria coprophila* évoluant en terrain insuffisamment stercoraire.

On n'avait pas jusqu'ici signalé la présence de spicules sur les spores de *L. ovina* (Pers.) Sacc. Ils existent et tout mycologue les trouvera, mais ils sont fragiles. La présence du globule protoplasmique très net de l'asque pouvait les faire pressentir. On en trouve même chez *Lasiosphaeria immersa*, mais pas toujours très distincts. Cette forme qui possède aussi le globule apical de l'asque est par ses allures une *Lasiosordariée*. Elle pourrait, à la rigueur, figurer dans la section hyaline.

Section Lasiosordaria.

On continue à rattacher à *Lasiosphaeria ambigua* Sacc. plusieurs formes qui ne sont évidemment que la même plus ou moins développée. De ce nombre sont : *L. ambigua* var. *carbonaria* Rick., *L. subambigua* V. Höhn. et probablement *L. subambigua* Cooke., forme immature.

Ces formes ont paru à leurs auteurs des *Lasiosphaeria* douteux,

car ils ont tous reconnu la présence des spicules, parfois la présence du globule de l'asque, mais toujours la transformation plus ou moins ellipsoïde de la tête de la spore. Si SACCARDO, l'auteur de l'espèce, avait trouvé des spores enfin opacifiées, il n'eût pas manqué de rapprocher sa plante de *Sordaria lignicola* Fuck., que nous rangeons naturellement dans les *Lasiosordaria*.

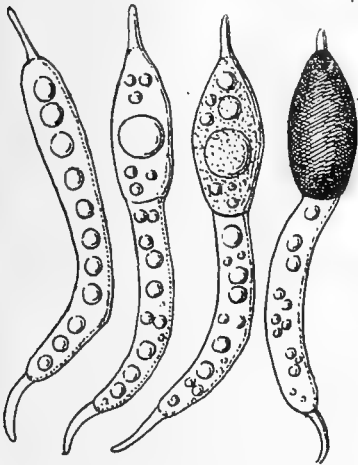


FIG. 12. — *Bombardia ambigua* Wint.
= *Lasiosphæria ambigua* Sacc.
= *Lasiosordaria ambigua* (Sacc.)
Chen.

Or, on peut voir (Pl. I, fig. 6) les hésitations de ce *Lasiosphæria ambigua* ayant parfois des spores lasiosphæriées (b) ou involuées, des spores cloisonnées avec tête accentuée (a) plus ou moins (c) et enfin opaque (e), en petit nombre. Elles proviennent d'un échantillon sur Saule. Le D^r REHM y a reconnu de suite *Las. ambigua* Sacc. = *Bombardia ambigua* Wint. La figure 12 représente une série reconstituée, normale comme développement de spores (sur Charme). Cette forme soumise par l'abbé FLAGEOLET au professeur SACCARDO, a été reconnue par lui pour son *Lasiosphæria ambigua*. Il est certain que les spores

opaques lui ont échappé et qu'il n'a retenu que les spores analogues à celles de la Pl. I. Il est facile maintenant d'isoler *L. ambigua* à travers ces incertitudes. C'est une forme de transition qui contient le passé lasiosphærié et réalise nettement la spore des *Sordariées* (*Podospora* auct.). La spore germe par toutes ses loges ou par la tête opacifiée seule. La tête ne devient jamais opaque quand les cloisons persistent. Celles-ci s'opposent à l'émigration totale du cytoplasme au sommet.

Il n'y a pas lieu de s'arrêter à la var. *carbonaria* Rehm d'*ambigua* Sacc.; le célèbre mycologue assimile maintenant (*in litt.* Juillet 1914) cette variété à *L. ambigua* Sacc. Elle n'a rien de commun avec le *Sphæria carbonaria* Ph. et Plow. = *Sordaria carbonaria* Plow. = *Rosellinia sepulta* Boud. = *Bombardia brachyura* Mout. = *Podospora patriæ* Kirsch. = *Podospora Cesati*, dernière assimilation de VON HÖHNEL (*Frag. myc.*, IX, p. 26).

Nous ne faisons figurer dans le genre *Lasiosordaria* que les formes où la phase lasiosphéeriée a bien été signalée. Il sera facile aux auteurs de rectifier sur ce point des descriptions qui n'y ont pas ou insuffisamment fait allusion.

Nous rétablissons, comme TRAVERSO, le genre *Podospora*, qui, séparé des *Lasiosordaria*, forme un genre bien homogène à côté des *Sordaria*. Ceux-ci ne contiennent plus que des formes ne répétant à aucun moment la phase lasiosphéeriée de la spore, c'est-à-dire l'état cylindrique. Cependant on se trouve toujours en statique en présence de la continuité gênante de certaines formes qui ont un pied dans chaque section. De ce nombre sont *S. ustorum* Mout., *Sordaria carbonaria* Plow. et *Hansenia lanuginosa* (1) Zopf, qu'on a fait figurer dans les *Podospora*. Il est facile en étudiant le développement de la spore chez ces deux plantes de constater qu'au début elle est d'emblée ellipsoïde à base légèrement acuminée et que cette partie s'isole tardivement de la masse sporale par une cloison pour former un petit cul-de-sac dépourvu de cytoplasme, c'est tout ce qui reste du vestigium ancestral. Il n'y a plus trace de spicules ou appendices si développés chez les *Podospora* et la zone gélatineuse apparaît chez *Hansenia*. Les asques sont ceux des *Hypocopra* ou *Sordaria*. Ils doivent être classés dans les *Sordariopsis* et *Sordaria*.

Pour raisons de priorité, TRAVERSO supprime le nom de *Coprolepa* Fuck., qu'il remplace par celui d'*Hypocopra* donné par FRIES aux *Sordariées* à strome. C'est absolument correct. Les *Hypocopra*, peu nombreux du reste, ne forment qu'une section des *Sordaria*. On peut en ajouter une autre formée par les *Sordariées* à spores nues sous le nom de *Sordariopsis*, qui comprendrait les *Hypocopra consanguinea*, *Winterii*, *Darvinii* et *Sordaria carbonaria*.

Nous ne voyons aucune raison d'ordre anatomique ou embryogénique qui puisse justifier le genre *Philocopra*. Le nombre de spores n'empêche pas le plus souvent que la morphologie de celles-ci puisse se comparer à une forme octospore ou tétraspore. Il se peut que certaines formes ne soient connues actuellement que sous l'état polyspore, mais rien n'empêche de les classer dans le genre *Podospora*. Sans doute *Philocopra zygospora* est une forme bien spéciale qui paraît ne se rattacher à aucun autre genre décrit.

(1) Bien que le Syll. ge, IX, p. 492, ne donne aucun renseignement sur le développement de la spore, il n'y a pas de doute que *Hyp. parvicaudota* Speg. passe avec *Hansenia lanuginosa* dans les *Sordaria* ainsi que tous les *Hypocopra* à zone gélatineuse.

Pour nous elle se place très naturellement dans le genre *Podospora*, si le vestigium qui réunit les deux spores a la structure homogène de *P. curvula* ; dans les *Lasiosordaria*, si la spore au début a passé par la phase cylindrique intégrale. Nous avons reproduit (fig. 15, e), la localisation bipolaire du cytoplasme dans une spore de *coprophila*. Il me semble difficile d'expliquer autrement la genèse des spores de *zygospora*. M. BAINIER (*Bull. Soc. myc. Fr.*, 1908, p. 92, Pl. X) donne comme interprétation de cette anomalie la « soudure » de deux « cauda ». On peut opter et on optera, je crois, pour la vraisemblance. En tout cas, l'étude de la phase embryonnaire lèverait tous les doutes et il est regrettable qu'elle n'ait pas été faite.

Filiation sporologique des Sordariées.

Lasiosphæriées.

Spore cylindrique, courbe, vermiculaire, continue ou pluri-septée, hyaline ou fucescence, sans spicules nets aux extrémités ou spicules caducs *Lasiosphæria*.

Lasiosordariées.

Spore cylindrique ou vermiculaire, hyaline, continue, dont la tête devient ellipsoïde. Spicules très développés *Lasiosordariella*.

Spore cylindrique ou vermiculaire, hyaline, continue ou septée, dont la tête ellipsoïde brunit, se cloisonne ou devient définitivement opaque. Vestigium \pm caduc. Spicules très nets *Lasiosordaria*.

Sans spicules..... (*Lasiosordariopsis*)

Spore en massue, hyaline continue, dont la tête s'opacifie de bonne heure. Spicules apicaux diversement renforcés, terminaux simples ; appendices adventifs variés ; vestigium \pm persistant. *Podospora*.

Sordariées.

Spore d'emblée ellipsoïde, (sans strome } avec zone. *Sordaria*.
hyaline puis opaque.....) sans zone. (*Sordariopsis*).
avec strome..... *Hypocopra*.

Spore ellipsoïde ou oblongue, hyaline puis opaque, septée, avec ou sans zone gélatineuse..... *Delitschia*.

Spore multiseptée hyaline puis opaque à (avec zone. *Sporormia*.
loges caduques.....) sans zone. (*Sporormiopsis*).
(*Perisporium*).

Spore ellipsoïde trigone multiseptée opaque avec zone.. *Pleophragma*.

Genre *Lasiosordaria* Chen.

Périthécia *Lasiosphæriæ* vel *Sordariæ* ; asci stipitati guttulâ plasmaticâ sursum præditi, vulgò paraphysati ; sporidia cylin-

dracea, geniculato-curvata, utrinque spiculata, hyalina, guttulata, continua v. septata, sæpius apice incrassata; pars ista septata fuscens v. rectè opaca. — Status immaturus nonnunquam perstat (*Lasiosordariella*). Spiculi aliquando desunt (*Lasiosordariopsis*).

a). *Lasiosordariella*.

Sporidia hyalina, spiculata, apice persœpè incrassata.

- Lasiosordariella ovina* (Pers.) Chen. *Leptospora ovina* Fuck.
Syll. II, p. 199.
— *ovina Libertiana* (Speg. et Roum.) Chen.,
Syll. II, p. 192.
— *ovina sulphurella* (Sacc.) Chen. Syll. II, p. 202.
— *ovina vagans* Chen.
— *ovina aureliana* (Fairm) Chen. Syll. XVII, p. 714.

b). *Lasiosordaria*.

Sporidia tardè sed semper fulva, opaca, spiculata.

- Lasiosordaria lignicola* (Fuck.) Chen. — *Sordaria lignicola*
Fuck. Syll. I, p. 236.
— *Bombardia* (Fr.) Chen. — *Bombardia fasciculata*
Fr. Syll. I, p. 277.
— *coprophila* (Fr.) Chen. — *Sordaria coprophila*
C. et de N. Syll. I, p. 230.
— *Brassicæ* (Klotzch) Chen. — *Sph. Brassicæ* Kl. —
Sph. lanuginosa Pr. — *Arnium lanuginosum*
Nitsch. *Sordaria Curreyi* Auersw. — *Sord.*
lanuginosa Sacc. — *Sord. culmigena* Sacc. —
Pleurage Brassicæ Greff. Syll. I, p. 237.
— *natalitia* (Speg.) Chen. — *Sordaria natalitia*
(Speg.) Sacc. — *Hypocopa natalitia* Speg.
Syll. I, p. 231.
— *lutea* (E. et E.) Chen. — *Sordaria lutea* E. et E.,
Syll. IX, p. 488.
— *striata* (E. et E.) Chen. — *Sordaria striata*
E. et E. Syll. IX, p. 489.
— *botryosa* (Penz. et Sacc.) Chen. — *Sord. botryosa*
P. et S. Syll. XIV, p. 494.
— *luticola* (Feltg.) Chen. — *Lasiosphæria luticola*
Feltg. (status immaturus), Syll. XVII, p. 714.

Lasiosordaria ambigua (Sacc.) Chen. — *Lasiosphæria ambigua* Sacc. — *Bombardia ambigua* Wint. — *L. ambigua* var. *carbonaria* Rick. Syll. XXII, p. 210. — *Lasiosphæria subambigua* V.Höhn. Syll. XII, p. 210. Probablement *Lasiosphæria newfieldiana*, E. et E. Syll. XI, p. 337.

c). *Lasiosordariopsis*.

Sporidia denique opaca, sinè spiculis (Hucusque).

Lasiosordariopsis sylvana (Sacc.) Chen. — *Rosellinia sylvana*, Syll. I, p. 267 ; TRAVERSO, Fl. it. crypt., p. 450 (icon.).

— *comata* (Kirscht) Chen. — *Bombardia comata* Kirscht. Syll. XXII, p. 102.

Critique du genre.

Il nous faut aller au-devant des objections que soulève la création d'un genre qui prend son bien chez les *Lasiosphæria* et les *Podospora* sans qu'on puisse établir de façon précise à quel moment une forme du premier genre peut être distraite de celui-ci. La coupure statique entre les *Lasiosordaria* et les *Podospora* est fort nette ; il faudrait qu'elle le fût autant entre les premières et les *Lasiosphæria*, ce qui n'apparaît pas du moment que nous faisons rentrer *L. ovina* Pers., à spores cylindriques, dans les *Lasiosordaria* qui réalisent toujours une différenciation ellipsoïde de la tête de la spore. Ceci peut être considéré comme une « exception » forcée du moment que les variantes de cette forme réalisent avec toute la netteté possible le passage aux *Lasiosordaria* par la différenciation de la spore. Mais les périthèces à tomentum d'*ovina* sont un caractère suffisant de genre.

Nous avons dit que tout *Lasiosphæria* à spores spiculées est un *Lasiosordaria* en puissance, c'est-à-dire qu'il représente le premier stade qui y conduit. Cinématiquement le fait n'est pas douteux, mais statiquement il faut ajouter qu'on ne doit envisager que la spore ne dépassant pas actuellement dans sa forme le stade hyalin. Sans ce correctif, on serait amené probablement à appauvrir considérablement les *Lasiosphæria* ; car plusieurs formes genuines de ce genre à spores cloisonnées et fucescents sont munies de spicules, fragiles parfois, assez longs et nets, le plus souvent rompus lors de l'examen. Je les ai trouvés tels dans *ferru-*

ginea, variante d'*hispidia* et je crois que l'attention des anatomistes dirigée de ce côté permettra de les reconnaître dans beaucoup d'autres formes soit bien formés, soit à l'état de languettes ou de tractus conduisant de la spore au globule protoplasmique inséré sur l'anneau de renforcement de la voûte. Tel est le cas d'*imversa*, de *L. Rickii* Theiss., de *L. conica* Von Höhn., de *L. rufiseda* Sacc. (Pl. IV, fig. 1, a, b).

Sauf l'exception d'*ovina* Pers. qui constitue une espèce avec ses variantes, tout *Lasiosordaria* « doit », fut-ce tardivement, différencier sa spore. La présence de spicules fixes est une présomption du genre, mais ne le justifie qu'autant qu'on ait pu constater des formes de passage « dans l'espèce ».

L'absence de spicules avec un développement de la spore de tous points identique à celui des *Lasiosordaria* est un cas qui se présente singulier si l'examen anatomique a été réellement poussé à fond, ce dont je doute. Il sera du reste facile de vérifier maintenant le fait. *Rosellinia sylvana* Sacc. et *Bombardia comata* Kirscht sont dans ce cas. L'ontogénèse de la spore de ces deux formes ne permet pas de les laisser dans leurs genres où elles n'ont aucune affinité de structure avec les formes qui en font partie. Les spores n'étant pas décrites spiculées, nous faisons figurer ces formes à part dans une section *Lasiosordariopsis*, jusqu'à vérification par les auteurs des diagnoses.

En résumé, notre nouveau genre s'appuie sur des caractères embryogéniques des plus nets. Les *Lasiosphæria* marquent le premier stade des Sordariées.

Il y a lieu de rechercher si la spore des *Sordariopsis* (anciens *Hypocopa* sans zone) présente une arête brillante. Ce caractère important permettra de justifier ou non la section de transition que nous avons établie entre les *Sordaria* et les *Rosellinia*. L'arête unique caractérise les *Rosellinia*, mais il faut avouer que si la spore s'enveloppe d'une zone hyaline on serait autorisé à rapprocher plutôt des *Sordaria* que des *Rosellinia* les formes qui en sont pourvues (*R. Niesslii*)

Documents.

Lasiosordaria vagans Chen. — *Lasiosphæria ovina* (Pers) Ces. et de Net.; var. *vagans* Chen.; *Lasiosphæria sulphurella* Sacc. (?) Syll. II, p. 202; Exsicc. Chen. 442.

Peritheciis 4-500 μ . e *globoso conoideis, confertis passimve connatis, gelatina sordida semi-immersis, tomento tenui albo,*

fucescente. præter ostiolum nigrum tectis, denique brunneis ; plerumque olivaceo-fuscis, piriformibus, cæspitosis, membranaceis, collabescentibus. Ascis cylindræis subclavatis, stipitatis, globulo plasmatico sursùm donatis, 200 = 10. Paraphysibus, in peritheciis nudis solùm, gelatina sulfurea coalescentibus. Sporiis octonis distichis, continuis hyalinis, granulosis, longè, usque 35 μ deorsum, spiculatis ; sine spiculis 45-50 = 4-5, quandòque versus ellipsoideo incrassatis 1-3 guttulatis, 12-15 = 8-10 ; fuculentibus non visis.

HAB. in putrescente Fagi trunco sepulto in pascuis, Bagatelle propè Morlaix, Finistère.

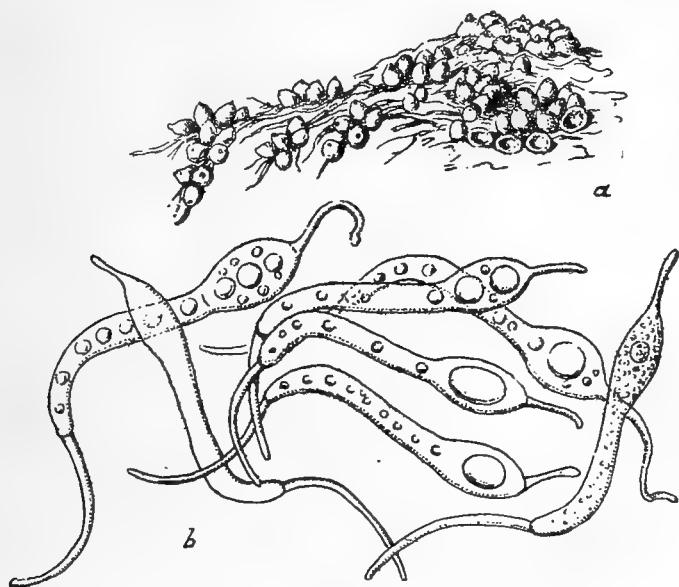


FIG. 13. - *Laiosordaria vagans* : a, groupe de périthèces ; b, spores.

Obs. — C'est un exemple bien net du polymorphisme d'*ovina* qui pourrait bien être la forme primitive de *L. coprophila*. L'aspect des périthèces est identique. Ceux qui s'éloignent du groupe principal à tomentum ressemblent à ceux de n'importe quelle Sordariée membraneuse. Leur couleur olivâtre est due au gélin sulfurin qui les gonfle et qui rappelle celui de l'*Ascobolus furfuraceus*. Sur les brins d'herbe voisins, verts ou secs, ils forment de véritables grappes pendantes. J'ai recueilli cette forme en octobre, probablement trop tôt. L'année suivante, les souches avaient disparu. La tête de la spore quoique bien formée, ne s'isole

pas par une cloison du tube primitif. C'est ce qui nous fait considérer cette forme comme immature. On a peine à ne pas voir dans ce cas un ensemencement bien probable par *coprophila*. Il se pourrait que ce soit sur une forme semblable que FAIRMAN ait établi sa variété *aureliana*. Si je n'avais eu l'idée préconçue de la signification des spicules, je n'aurais pas poussé mes recherches assez loin pour trouver la confirmation du fait et j'aurais assimilé sans hésitation cette forme à celle de FAIRMAN qui n'en est que la première phase ; quoi qu'il en soit, son orientation vers *coprophila* ne peut être discutée.

Lasiosordaria luticola (Feltg.) Chen. — *Lasiosphæria luticola* Feltg. ; Syll. VIII, p. 714. — *Lasiosordaria humicola* Chen., inéd. Exsicc. Chen. 436.

Peritheciis 5-600 μ , *aggregatis confertisve, e globoso conoideis, membranateo-coriaceis nigris, pilis rigidis 100-150 = 4-5, passim fasciculatis, undique vestitis, ad basim hyphis tortiosis circumdatis* ; *ostiolo vix conspicuo denique hiante* ; *ascis cylindræis, sursum truncatis, globulo plasmatico præditis, paraphysibus coalescentibus obvallatis 200 = 20* ; *sporidiis octonis distichis vermicularibus, geniculato-curvatis, continuis vel 1-septatis, hyalinis, utrinque 10 et 20-30 spiculatis, guttulatis, 70-75 = 5-6* ; *sporidiis maturis ellipsoideis basi truncatis opaco fuscis (raris) vestigio \pm persistente instructis : 20-22 = 10-11*. — *Quandoque in vertice incrassato septa occurrunt. Adsunt in mycelio conidia minute sphærica ex conidiophoris « in fiasco » orta.*

HAB. — *In luto argillaceo, St-Etienne-de-Mer-Morte, Loire-Inf. (PÉLÉ).*

Obs. — Cette forme figurait dans mes notes sous le vocable *humicola*. La description de la plante de FELTGEN s'y appliquait tellement qu'il a bien fallu reconnaître l'identité. Nous complétons cette diagnose par le signalement des spores opacifiées en petit nombre et la présence de conidiophores en forme de « fiasco » signalés déjà dans *coprophila*, *fimiseda*, *curvula*, *decipiens*, *lanuginosa*.

FELTGEN indique que les spores sont pluriseptées et ne paraît pas avoir attaché d'importance au développement énorme de la tête. Il ne semble pas avoir soupçonné l'existence de *L. ambigua* Sacc. qui répond beaucoup mieux à sa plante comme affinité que *L. acinosa* et *L. palustris* auxquels il rattache son *luticola*. *L. palustris* a des périthèces chauves et des spores continues hyalines.

L. acinosa a des périthèces à tubercules pileux et il n'est pas fait mention des spores. Dans ces deux formes nous ignorons si la spore est munie de spicules.

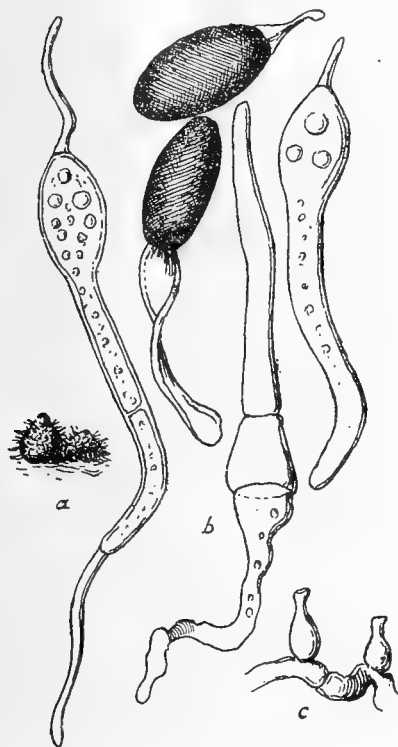


FIG. 14.— *Lasiofordaria luticola* : a, périthèces; b, diverses phases des spores dont une involuée et germant; c, conidiophores et mycélium.

L. ambigua et *L. luticola* ont de commun l'évolution pénible des spores qui arrivent enfin à l'opacité à travers bien des arrêts lasiosphériques. Ce sont des formes qui s'adaptent. On pourrait certainement considérer l'une comme la variante de l'autre. *L. luticola* a des spores plus grandes, plus longuement spiculées et des poils relativement longs tandis que *ambigua* paraît velue comme *fimicola*. *Luticola* (mea) n'a pas de spores brunes, elles restent à l'état hyalin quand elles se cloisonnent par hasard et passent comme chez *coprophila* à l'état opaque. De plus la présence des conidiophores spécifiques des *Podospora* fait défaut chez *ambigua*. Telles sont les raisons qui doivent impressionner les taxonomistes. Il se pourrait que la var. *carbonaria* d'*ambigua* décrite (!) par RICK (hirsute) soit la même

forme. Nous l'avons mise en synonymie avec *L. ambigua*. La description de RICK dans « *Broteria* » est totalement insuffisante. Nous ne pouvons retenir que l'habitat terrestre de cette forme comme celui de *luticola*.

Malgré des renseignements insuffisants pris dans le Sylloge XI, p. 337, dont toutes les diagnoses sont squelettiques, nous devons signaler comme se rattachant à l'espèce *Lasiofordaria luticola* *Lasio-sphaeria dichrospora* E. et E. recueilli sur terre argileuse. Il est pourvu de poils, les spores sont fuligineuses au sommet et paraissent spiculées; seulement nous ignorons si la tête est

ellipsoïde. Il nous semble que *Lasiosphæria radiata* (Fuck) Sacc. à poils assez développés, sur rameaux de *Carpinus* pourrissant à terre pourrait se rattacher à cette forme *luticola* comme état immature plutôt qu'à *ovina* chez lequel les poils n'ont jamais été signalés. C'est sous toutes réserves que nous émettons cette opinion, car nous ignorons si ce *Leptospora radiata* Fuck. a des spores spiculées et si on a constaté un élargissement du sommet.

Lasiosordaria ovina (Pers.) Chen. (*Lasiosordariella*). La diagnose de cette forme doit être complétée comme suit :

Peritheciis gregariis vel superficialibus, subsphæroideis, villo mucido, albido postea ferrugineo, v. deficiente, tectis, basi nudis, ostiolo papillato nigricante, 04-05 mill. latit. ; ascis fusoido-clavatis guttula plasmatica sursum præditis 135-150 = 12-16 ; sporidiis conglobatis, cylindræis seu bacillaribus, vermicularibus, simplicibus, multiguttulatis, hyalinis v. dilute luteolis, utrinque spiculis, 7-10 μ , fragilibus facillime deciduis ornatis, 48-54 = 5-6 ; paraphysibus gracillimis, in gelatina sulfurea sæpè coalescentibus, agrè perspicuis, pseudo-paraphysibus ventricosis notatis. — Quandoque sporidia 5-7 septata occurrunt.

Obs. — La présence des spicules peut échapper complètement ; mais quand on en a trouvé un, on en trouve d'autres soit adhérents à la spore soit semés dans la préparation. Ils s'insèrent sur l'épispore, mais ne font pas corps avec elle comme dans la plupart des formes à spicules persistants. Il y a lieu aussi de signaler des pseudo-paraphyses très nettes et le gélin coloré qui les unit avec les paraphyses. La présence, rare, il est vrai, de spores pluri-septées et non lucescentes doit être signalée. Le tomentum ne reste blanc que dans les périthèces jeunes. C'est dans les périthèces à tomentum ferrugineux que j'ai trouvé les spores le plus nettement spiculées (sur Saule).

Lasiosordaria coprophila (Fr.) Chen. — C'est une forme à grande fluctuations qui écrit pour les plus aveugles sa filiation lasiosphæriée. De temps en temps il lui est impossible de ne pas excursionner dans son passé en réalisant dans son tube sporal des condensations originales dont nous donnons quelques échantillons, (fig. 15 et Pl. I, fig. 8). On y voit des spores involuées du type *ambigua*, des spores tubulaires dont la partie supérieure restée cylindrique s'opacifie avec vestigium hyalin ou coloré, septé ou non, des spores hyalines du pur type lasiosphærié, d'autres opacifiées avec des

stigmates fixés de leur origine soit du côté des spicules, soit du côté de la troncature basale. J'ai reproduit (fig. 15, e) deux spores

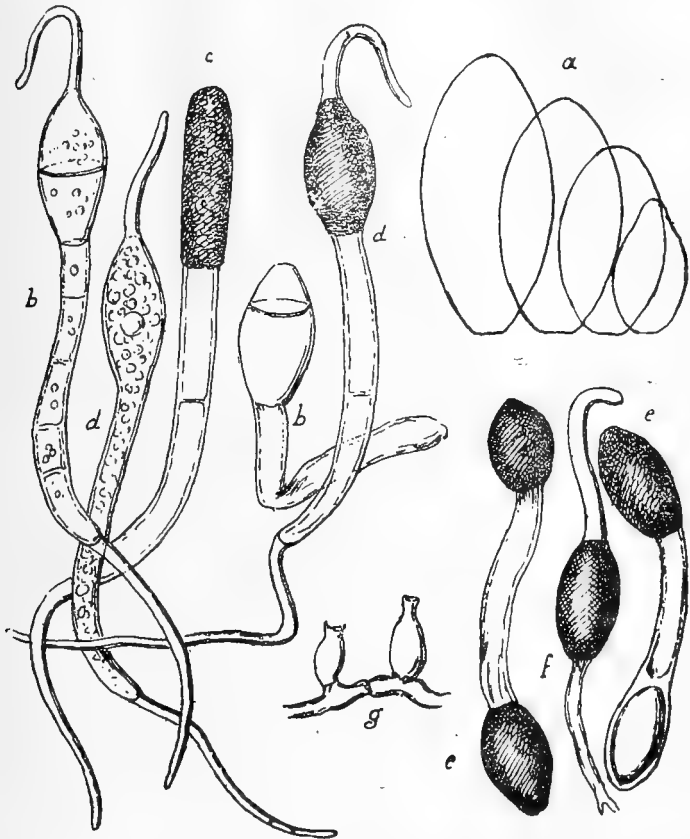


FIG. 15.— *Lasioordaria coprophila*: a, variantes de dimensions des spores dans un même périthèce ; b, spores involuées dites type *ambigua* (*Lasiosphæria*) ; c, spore opacifiée au stade lasiosphærié ; d, spores normales ; e, répartition du plasma aux deux extrémités de la spore cylindrique du début ; f, développement marqué du spicule apical ; g, conidiophores.

dont le plasma s'est divisé pour fournir à chaque extrémité deux spores bien constituées et opaques. Le lien qui les réunit est formé par le vestigium. C'est l'explication, du moins à mon avis, de la disposition réalisée de façon permanente dans *Ph. zygospora*. Nous avons figuré en a, fig. 15, les variations de dimensions des spores dans un même périthèce. Cela montre bien la réserve à garder sur la valeur des oscillations quantitatives qui servent à appuyer les « espèces nouvelles ». Les dimensions ordinaires des

spores de *coprophila* sont de $50-65 = 5\mu$ puis de $17-26 = 8-10$, je les ai trouvées (Ex. sicc. Chen. 441) de 60 à 70 = 4-5 jeunes, puis à l'état adulte de $22-40 = 10-22$

VIII. — Notes critiques sur les *Podospora*.

On dit que les savants sont distraits. Il faut bien le croire. En parcourant le *Bulletin de la Société mycologique de France*, 1908, p. 92, je tombai sur une étude de M. BAINIER, accompagnée d'une planche figurant deux Sordariées, *S. decipiens* et *S. vestita* Zopf (1). Or, ce *vestita* Zopf se trouve identique à *S. fimiseda*. Ayant lu le mémoire de Zopf : *Contribution à l'étude de l'adaptation anatomique des ascocarpes à la fonction de sporulation*, Halle, 1883, et jeté un coup d'œil sur ses planches, il me parut évident que M. BAINIER, qui cite pourtant le mémoire de l'auteur, a perdu de vue le *vestita* de Zopf, dont la diagnose, au Sylloge, n'est pas du tout celle de M. BAINIER dans le *Bulletin*. C'est une grosse distraction. Ce qui n'a pas laissé de me surprendre encore, c'est que le distingué mycologue figure les spores de *fimiseda* dans l'asque, la queue en l'air, c'est-à-dire le vestigium qu'il appelle « cellule » dirigé vers le sommet de l'asque. Il se peut que cette disposition se soit réalisée, mais je crains encore une distraction. Il en résulte que l'appendice apical de la spore, inséré généralement en dehors de son axe, est décrit comme appendice caudal et *vice-versa*, ce qui est une énormité.

Cependant, c'est grâce à cette erreur que je me suis mis à étudier *L. fimiseda*, *decipiens*, et *curvula* sur matériel frais, ainsi que le mémoire de Zopf qui m'a frappé par sa logique et la clarté d'exposition du mécanisme d'expulsion des spores qu'il décrit, on peut dire amoureusement, tout en se plaçant à un point de vue balistique cher à sa nation. Je ne puis résister au plaisir de citer le passage (p. 546):

« C'est un spectacle d'un charme tout particulier que cette contemplation des asques en pleine vitalité qui défilent pour ainsi dire « militairement » et viennent décharger leur coup avec la plus grande précision. On ne se lasse pas d'avoir sans cesse sous les yeux ce réjouissant spectacle. »

Dans ce mémoire très consciencieux, deux points ont attiré spécialement mon attention : la question des appendices envisa-

(1) Le Sylloge, qui cite cette planche de BAINIER comme étant le *vestita* Zopf., omet de signaler les figures du mémoire de Zopf, l'auteur de l'espèce. (Sy I, XX, p. 80s).

gés au point de vue de leur croissance apparente, et la « suspension » de la masse des spores au sommet de l'asque, masse flottant dans un « liquide. »

1. — Controverse sur les appendices.

Nature des appendices. — DE BARY explique comme suit la signification morphologique des appendices : « A l'état de germe les spores sont de petites cellules riches en plasma, frêles, ovales, prolongées par le bas en un pédicelle cylindrique (*S. fimiseda*). Par suite du développement de toutes leurs parties apparaît aux deux extrémités un épaississement de leur membrane, mou gélatineux (1) et finement rayé selon la longueur. Cet épaississement forme à l'extérieur une saillie qui a la forme d'un prolongement conique le plus souvent recourbé en crochet et qui s'accroît avec le reste de la spore. » (Zopf., l. c., p. 554, 555).

Se basant sur une forme nouvelle, *Podospora vestita*, ZOPF nie l'origine membraneuse des appendices. Avant que toute trace de membrane ait apparu dans la spore jeune, celle-ci est déjà pourvue de gros cordons s'insérant perpendiculairement à son axe. Or, ces cordons sont d'origine protoplasmique et sont pourvus de fines granulations qui disparaissent plus tard ; ils deviennent homogènes. Ces cordons ne peuvent être le produit d'une membrane inexistante. On voit même parfois deux spores réunies par des cordons transversaux. — Les mêmes constatations peuvent se faire lors de la formation des appendices apicaux de *fimiseda*, *curvula*, *decipiens*, *pleiospora*, qui ont déjà leur volume normal alors que la spore jeune est dépourvue de membrane limitante. Ces faits ont été observés par moi nombre de fois.

L'observation de ZOPF est juste, basée sur des faits réels, exacts, mais il semble s'appuyer exclusivement sur les appendices « adventifs » (accessoires), tandis que DE BARY paraît s'occuper plutôt des appendices « fondamentaux » qui sont situés dans l'axe de la spore et qui sont l'analogie des spicules des Lasiosordariées chez les *Podospora*. La signification embryogénique de la « cauda » (vestigium) qualifiée d'appendice primaire, étant peu définie, DE BARY pouvait avec juste raison la considérer comme un prolongement de la membrane de la spore dont elle fait partie intégrante au début, l'appendice qui lui fait suite n'en était que le

(1) TRAVERSO semble encore croire à la nature gélatineuse des appendices ; cette opinion n'est plus soutenable (*Fl. it. crypt.*, p. 426). 1907.

prolongement. L'appendice apical de *fmiseda* et de *curvula* et la cauda de cette dernière Sordariée sont au début en parfaite continuité avec la spore jeune.

DE BARY a cru de ce chef à un prolongement de l'épispore, alors qu'il n'y a que connexité protoplasmique des appendices, bien différenciés déjà avant que la membrane sporale apparaisse. Les condensations protoplasmiques appelées appendices, sont formées, suivant ZOPF, aux dépens du protoplasme inemployé (épiplasma) par les groupements kinoplasmiques de la spore. L'opinion de DE BARY n'est pas soutenable dans le cas de *decipiens*, de *pleiospora*, de *vestita* à cause de la direction des appendices adventifs. ZOPF a donc raison quand il nie la nature membraneuse et gélatineuse des appendices, car ceux-ci ne se gonflent jamais comme les zones gélatineuses des *Hypocopa*, mais n'y-a-t-il pas malentendu sur la question de l'accroissement des appendices observé par WORONIN ?

Accroissement des appendices. — ZOPF refuse aux appendices toute consistance gélatineuse, toute porosité. Il n'a jamais vu pendant des journées entières les appendices subir la moindre « tuméfaction » et par conséquent se croit en droit de déclarer inexacts les indications de WORONIN d'après lesquelles les appendices des Sordariées posséderaient un grand pouvoir d'« expansibilité » dans l'eau (*l. c.*, p. 559).

On peut supposer que WORONIN avait observé des faits dans certaines conditions et que le terme qu'il a employé pour les interpréter n'était pas exact, car on ne peut admettre qu'il ait inventé de toutes pièces ce qu'il n'a pas vu. ZOPF parle de tuméfaction s'appliquant à la gélatine; il semble bien que WORONIN parle d'« expansibilité », ce qui est beaucoup moins précis.

En fait la porosité des appendices est peu de chose, mais on la constate par réfringence au début et à la suite d'une imbibition prolongée (*fmiseda*, *coprophila*). Elle se traduit par la détente des appendices comprimés plus ou moins dans l'asque. L'expansibilité, strictement, suppose un sens actif, au moins osmotique; or, on constate bien que certains appendices fondamentaux observés dans l'eau sont « accrus », ont augmenté de longueur parfois dans des proportions énormes, mais on n'assiste pas à cet accroissement; l'expansion est toute faite quand on la constate et l'on est obligé d'admettre qu'elle est due à une action mécanique extérieure à la spore. Nos investigations ont porté sur des spores expulsées dans l'eau par les asques ou agglomérées au pourtour et le long de l'os-

tiolo sans aucune pression de la lamelle. Dans les deux cas, les appendices ont présenté une augmentation considérable (C.f.r. Pl. II).

Les conditions normales d'expulsion des spores expliquent parfaitement l'étirement des appendices tiraillés violemment par la spore de tête projetée avec la voûte, et pour celles recueillies extérieurement sur le col, par l'action de la pesanteur sur différents anneaux de la chaîne. Il est encore une autre cause qui agit : le déplacement de la lamelle et c'est je crois celui qui explique les cas les plus extrêmes. Nos dessins à la chambre claire justifient seulement l'interprétation de WORONIN, que l'on peut croire observateur consciencieux, et qui a dû voir des cas analogues aux nôtres. S'il a voulu dire par accroissement des appendices que ceux-ci s'accroissent parallèlement au développement de la spore, comme le croit De BARY, le fait est inexact, ils sont formés avant elle (Pl. I, fig. 9). Si ses préparations de spores libres dans l'eau lui ont fait croire à une expansibilité des appendices, il a pris pour de l'expansion la « ductilité » de ceux-ci qui relève de leur structure.

Structure. — Autant que l'on peut en juger par l'examen dans l'asque alors que l'appendice est en parfaite continuité avec la spore à l'état granuleux, celui-ci, déjà spécialisé dans sa forme, se compose d'un tissu transparent parcouru par de fins tractus (*fimiseda*) bien visibles partant de la spore et convergeant au sommet. Sa formation aux dépens de l'épiplasme est évidente et sa structure fasciculée ne l'est pas moins, car elle est confirmée par l'isolement possible de ces stries ou cordons (*decipiens, pleiospora*) plus ou moins apparents dans la suite. Chez ces deux formes, les cordons de l'appendice apical servent de soutien au cylindre hyalin qui le constitue et se perdent dans sa masse amorphe après avoir nettement figuré des cannelures. Chez *decipiens, in fimo vaccino*, les cordons de renforcement du cylindre hyalin semblent parfois se replier au centre du cylindre, disposition que je n'ai pas retrouvée *in fimo cuniculorum*, où la surface d'insertion, soit au sommet, soit sur les spores est coupée plus ou moins nettement (Pl. IV, fig. 6). Vu dans l'asque, au lieu de présenter seulement les cannelures périphériques l'appendice apical de la première spore m'a paru renforcé en son centre par des cordons supplémentaires intérieurs. Cette disposition, qu'il n'est pas toujours loisible de vérifier explique un fait de dissociation complète des cordons de l'appendice apical de *decipiens* que j'ai trouvé *in fimo vaccino*.

Tantôt les cordons formaient une sorte de corbeille évasée constituée par le tissu amorphe très relâché entre eux, tantôt un véritable flagellum coiffant la spore. Cette dissociation avec absence de ciment hyalin caractérise par sa permanence le *S. vestita* de ZOFF. Les appendices adventifs forment des languettes où la disposition cannelée est visible ; parfois ces languettes se dissocient en gros cordons isolés qui se rétractent à la base de la spore (Pl. II, fig. 4 a, b).

Chez *fimiseda*, l'appendice supérieur, droit ou en crosse, est strié à sa base. Ces stries correspondent également aux cordons constituants. On les retrouve à l'appendice inférieur dont ils s'isolent quelquefois ; le même fait se produit aussi à l'appendice supérieur (Pl. II, fig. 4 a, b). Chez *P. curvula*, les stries de l'appendice supérieur ne sont apparentes que sur les spores très jeunes sous forme de raies très fines. La structure nettement fasciculée apparaît cependant quelquefois (Pl. II, fig. 3, d). Striation fine chez *pauciseta*, *fimiseda* et *curvula*, striation très apparente chez *decipiens*. *pliospora*, la structure des appendices relève du protoplasme et ne doit rien à la gélatine. Chez *fimiseda* et *curvula*, l'appendice peut subir une extension considérable (Pl. II, fig. 3 b et fig. 4, c, c) ; chez *decipiens*, l'appendice apical se sépare en deux languettes et double de longueur. La ductilité paraît donc bien résulter de ruptures successives des faisceaux protoplasmiques hyalins et homogènes plus ou moins apparents dans les appendices, qu'ils soient supérieurs ou inférieurs.

Le vestigium de *fimiseda* s'atrophie plus ou moins tout en restant muni de son appendice fondamental, celui de *curvula* reste compact. Son protoplasme en effet n'émigre pas dans la spore, il en est séparé de bonne heure par une petite cloison. C'est pour cela qu'il s'organise absolument comme un appendice, il devient hyalin et homogène. A aucun moment, il n'a été pourvu d'une membrane d'enveloppe commune avec la spore comme chez les autres *Podospora*. Sa nature spéciale est mise en évidence, même chez la spore mûre, par le bleu lactique qui le colore vivement. *Curvula* est donc par cette particularité une exception chez les *Podospora*, exception qui lui donne un relief très net qu'elle partage avec sa variante *minuta*. *Curvula* a donc 3 appendices fondamentaux.

Conclusion. — Les appendices « fondamentaux » n'ont pas une croissance parallèle à celle de la spore. Ils sont ductiles, extensibles sous des actions mécaniques, et ne sont pas gélatineux.

La filiation des *Podospora* explique le terme nouveau de « fondamentaux » appliqué aux appendices situés dans le grand axe de la spore. Il coupe court aux interprétations données à l'appendice primaire, secondaire, cellule ou cauda. Tout autre appendice est « adventif ». La cauda « vestigium » ayant fait *partie intégrante* de la spore n'est pas un appendice.

2. — Suspension dans le liquide de l'asque.

Attachée au sommet de l'asque par l'une d'entre elles la masse des spores chez les *Podospora* est projetée avec la voûte qui cède à la pression développée dans l'asque par l'hydratation de son contenu. ZOPF s'étonne en ces termes de la résistance de l'appendice terminal de la première spore qui soutient toute la masse, masse en suspension dans un liquide (*l. c.*, p. 549). « Il n'est pas surprenant (*l. c. p.*, 552) chez *S. minuta* var. 4-sp. que cet appendice puisse soutenir une chaîne de spores, parce que ces spores ne sont qu'au nombre de 4, qu'elles sont relativement petites et que « suspendues dans « le liquide » de l'asque leur poids spécifique en est diminué. Mais il n'en est déjà plus de même pour la variété 8-sp. de *S. minuta* ni pour *S. curvula* où la chaîne apparaît deux fois plus longue et deux fois plus lourde. La chose est encore plus surprenante chez *S. decipiens* et *S. fimiseda* où les spores déjà très fortes, surtout dans la dernière espèce, représentent une charge relativement considérable ». — L'auteur a l'idée bien arrêtée du flottement des spores, car il dit p. 547 : ... chez les *Philocopra pleiospora, setosa*, tout l'ensemble des spores est fixé au vertex de l'asque de manière à être « librement » suspendu dans son canal.

Il n'y a pas de liquide libre dans l'asque et la traction de la chaîne des spores sur la voûte n'existe pas. Les trois ou quatre faibles appendices qui fixent à la voûte la masse de 512 spores chez quelques *setosa* ne pourraient résister à une traction si cette masse était suspendue librement. Il faut donc rechercher s'il y a un liquide libre dans l'asque avant de l'affirmer et si les spores ne trouvent pas un soutien dans leur milieu immédiat en dehors de la fixation au sommet de la voûte.

S'il est juste de dire que la spore dans l'asque prend au protoplasme le meilleur de sa vitalité, il est facile de constater qu'elle réserve pour ses annexes, les appendices, et cela de bonne heure, une part importante. Il ne serait pas impossible que ce prélèvement précoce fut contemporain du resserrement des fibres kinoplastiques autour du noyau (métaphase) et sous la dépendance des centrosomes. Il y a là un problème cytologique à résoudre.

Quoi qu'il en soit, quand la spore munie de ses appendices a revêtu sa membrane de la cellulose qu'elle a trouvée dans le milieu, l'épipleme n'est pas un corps purement résiduel ; il s'organise en cylindre infiltrable autour des spores sur lesquelles il se moule étroitement. Ce qui reste du protoplasme inemployé se transforme en tissu spongieux, réticulaire, et dans ses loges la cellulose résiduelle subit la gélification. Il n'y a pas d'autre moyen d'expliquer le phénomène de la turgescence quand on a suivi les cas où elle se produit et ceux où elle est incomplète ; ceux-ci donnent la clef de la structure du tissu interposé entre les spores et la paroi de l'asque.

L'organisation est visible quand la turgescence se produit lentement dans l'asque plongé dans l'eau et qu'il n'y a pas éclatement. On peut alors, comme je l'ai vu chez plusieurs *Philocopra*, *setosa*, *curvicolla*, *adelura*, reconnaître que le tissu infiltré est parcouru par un fin réseau de mailles polygonales rappelant la structure de grosses spores de Discomycètes. En faisant intervenir l'iode à la fin de la turgescence, on assiste, par suite du changement de sens du courant osmotique, au retrait graduel du tissu infiltré qui se colore en brun et s'applique étroitement sur les spores qu'il fixe complètement. Du côté de la paroi de l'asque, il y a séparation nette comme si le tissu était indépendant de cette paroi qui reste transparente. Lors de la turgescence, la réfringence du manchon se confond avec celle de la paroi. Si l'iode intervient après l'expulsion des spores dans les asques à maturité peu avancée, l'intérieur de ceux-ci se colore en jaune et l'on peut apercevoir au centre du canal de l'asque un semis de granulations protoplasmiques formant une traînée qui révèle l'effacement de la lumière du canal que viennent de quitter les spores. Celles-ci en emportent souvent des débris au dehors surtout à la suite de leurs appendices adventifs. A quoi tiennent ceux-ci si ce n'est à la limitante interne du manchon ? Quelle meilleure preuve de non-flottement !

Il y a donc une membrane limitante du côté des spores. Les connexions du côté de la paroi sont plus difficiles à saisir. Il y a probablement faible adhérence du manchon infiltrable à la paroi, au moyen d'une légère couche protoplasmique ; c'est du moins ce que l'examen direct sur des vieux asques de *Philocopra* (*setosa*, *adelura*) m'a permis de constater. Sur ces asques presque entièrement gélifiés, la paroi n'était plus représentée que par un mince contour souligné par les grains protoplasmiques du manchon qui avait subi la turgescence.

Quand l'évolution d'un asque a été entravée par des conditions

défavorables de milieu : siccité prolongée ou hydratation excessive, le manchon pérисporal est remplacé par un système très apparent de vacuoles formées par des espaces circulaires ou elliptiques parcourus par des cordons épипlasmiques apparents, entraînant parfois à leur suite des déviations du côté des appendices ou même de la chaîne des spores. Entre les vacuoles l'épипlasme apparaît encore granulé. Cet état n'empêche pas les spores d'arriver à pleine maturité, mais la turgescence ne se produit que partiellement ou pas du tout, comme je l'ai observé chez *L. curvula*, *pauciseta*, *minuta*, *Sp. intermedia*. Les figures 12, 13, 14, 15 (Taf. VI du mémoire de ZOPF) relatives à *S. vestita* représentent d'une façon frappante les cloisonnements que j'ai observés chez les Sordariées précédentes. L'auteur ne nous dit pas qu'il ait assisté à la sporulation d'asques présentant cette disposition que jusqu'à nouvel ordre, d'après les analogies chez les autres Sordariées, je considère comme anormale.

ZOPF ne se fait pas une idée nette du contenu de l'asque ; tantôt il parle d'une couche protoplasmique qui double la paroi, p. 551, tantôt il parle de la membrane de l'asque : « L'agrandissement de l'asque en surface semble cependant ne pas être dû seulement à l'élasticité, mais en partie aussi à l'accumulation de molécules d'eau entre les molécules de la substance de la membrane (paroi), par conséquent à l'imbibition, car par addition d'alcool à des périthèces intacts de *minuta* j'ai vu les asques allongés se raccourcir et se rétrécir (Note p. 563) ». Nul ne conteste la perméabilité de la paroi qui n'est pas infiltrable, car si elle diminue d'épaisseur après la turgescence, c'est un effet de l'élongation. Violentée par la pression, elle revient sur elle-même automatiquement quand cette pression cesse. L'action de l'iode ioduré est typique pour la sélection de la paroi et de l'épипlasme organisé en milieu infiltrable.

De ces faits nous concluons logiquement à l'absence de liquide libre dans l'asque, de la naissance à la phase de turgescence qui fixe étroitement de toutes parts la chaîne des spores. Leur poids est complètement annihilé et elles n'opèrent aucune traction sur la voûte. ZOPF a parlé de leur poids spécifique diminué par la présence du liquide ; quel liquide ? La densité serait en tout cas supérieure ou égale au poids des spores pour que le courant osmotique pût s'établir de dehors en dedans. Par analogie, s'il n'en est pas ainsi, comment et pourquoi sans nul appendice les spores des Ascobolés se tiennent-elles au sommet de la voûte prêtes à la faire sauter quand la pression osmotique s'élève.

ZOPF a bien décrit toutes les phases de l'ascension des asques

dans le périthèce, mais a laissé dans l'ombre une cause essentielle du mécanisme « physiologique » d'expulsion. Il dit bien que le plus élevé des asques est celui qui s'engage le premier dans le canal de l'ostiole et qu'il s'étire en forme de trompe pour le parcourir avant l'éclat final. Mais quelle est la force qui pousse une ampoule turgescente à se laminer de la sorte ? C'est la poussée lente et continue des asques sous-jacents. On peut remarquer que si les spores s'engagent brusquement dans le col, elles y restent un temps fort appréciable. Ce temps marque la rupture brusque d'équilibre dans le nucleus sous pression : il faut, pour que cette pression devienne équivalente à la première, que la marche des turgescences sous-jacentes s'accroisse. J'ai vu deux asques se présenter ensemble à l'entrée du col. La rapidité avec laquelle l'un d'eux s'engagea dans le col et éclata s'explique par la poussée immédiate de son concurrent. Suivant ZOFF, l'asque se contracte violemment (p. 545). C'est une apparence. Sous la poussée immédiate de ses voisins, distendu, violenté, engagé de force dans le canal de l'ostiole qu'il parcourt protégé par la voûte solide qui fraye un chemin à sa paroi désormais fragile, il éclate sitôt que celle-ci n'a plus le soutien des périphyses. Voilà le pourquoi de la rupture au-dessous de la voûte que ZOFF ne s'explique pas. L'asque ne se contracte pas, il se rétracte et revient sur lui-même dans les limites de son élasticité violentée. Il en est de même pour le périthèce dont la structure membraneuse coopère à l'expulsion par son élasticité propre. Comme l'asque, il subit des alternatives de dilatation et de resserrement. S'il n'en était pas ainsi, l'expulsion s'arrêterait de bonne heure et il ne subirait pas de modification dans sa forme. Or, sa largeur diminue (1) et sa longueur augmente : il s'adapte et cède dans la direction verticale, sens de la pression : les périphyses sous les froissements répétés arrivent même à sortir en partie par l'ostiole. Toutes ces modifications sont faciles à constater chez *curvula*, *minuta*, *decipiens*, *pleiospora*, *setosa*. Mais ces modifications adaptatives ont des limites et le périthèce n'arrive jamais au contact d'un nucleus fortement réduit par l'expulsion d'un certain nombre d'asques ; alors une situation nouvelle se trouve établie qui explique l'inclusion d'un certain nombre de ceux-ci. J'en ai trouvé jusqu'à 15 dans *setosa* avec parois totalement gélifiées.

Telle est le processus, dit physiologique, d'expulsion suivant ZOFF. L'auteur a, pour nous, négligé d'exposer les causes méca-

(1) J'ai constaté chez *decipiens* une réduction de deux cinquièmes transversalement.

ques essentielles de l'engagement dans le col. Les asques se poussent à la sortie comme une foule par une étroite issue ; il leur faut être en nombre, il faut leur énorme pression pour que les spores soient projetées au loin jusqu'à 15 cent., dit l'auteur. C'est bien là le moyen élégant « militaire » d'expulsion, une véritable décharge qui réjouit l'observateur, mais la portée des projectiles diminue vite. Elle est en relation directe avec la somme des pressions qui tombe avec la réduction du nombre des asques inclus. ZOPF a compté deux heures pour l'expulsion de 5 asques ; j'en ai vu trois exploser en 20 minutes chez *S. minuta*.

En somme la projection au loin est limitée à quelques asques, les suivants expulsent péniblement leurs spores qui restent accumulées sur l'ostiole et le long du col et il reste fatalement quelques asques inclus qui n'ont pu s'élever, faute d'aide, jusqu'au col (1). Ils subissent bien la turgescence, mais n'éclatent pas et finissent par gélifier leur paroi.

Je n'ai jamais constaté chez les *Philocopra* à 4 ou 500 spores la projection au loin de celles-ci, mode physiologique, suivant ZOPF. Mes observations ont cependant porté depuis quatre ans sur des centaines de périthèces dont la transparence est parfaite (Pl. III, fig. 2). J'ai pu voir quelquefois, sous l'influence de l'hydratation, un asque ou deux s'élever au-dessus des autres et parvenir tout juste à l'entonnoir du col, mais jamais s'engager dans celui-ci et tout en restait là. J'ai compté jusqu'à 16 asques dans un périthèce, dont 11 en pleine maturité, le cubage donnait 300 spores environ. Jamais ces asques n'auraient projeté leurs spores par le mécanisme « physiologique » puisque la turgescence ne se produisait pas ; la ruine seule du périthèce pouvait les libérer.

Les causes principales qui s'opposent à la projection proviennent par comparaison avec les *Podospora octosporos*, du renversement des proportions entre la zone infiltrable de l'asque et la masse des spores. Celle-ci est considérable, distend déjà fortement l'asque qui ne dispose plus que d'une mince zone de turgescence. La maturité des asques étant très inégale, il en résulte que toujours la masse à élever l'emporte sur les facultés élévatoires dont nous avons exposé plus haut les conditions. Nous pouvons conclure que chez les *Philocopra* à 3 ou 500 spores la projection des spores ne se fait pas dans les mêmes conditions « d'élevage » que chez les *Podospora octosporos*.

La présence constante d'asques inclus, 4 ou 5 asques arrivant à

(1) La projection des spores cesse pour le même motif chez les Discomycètes. Cfr. COEMANS, *Bull. Soc. bot. belg.*, p. 83.

combler le périthèce alors que quantité d'autres avortent, la rareté des bouchons de spores sur de vieux périthèces, tout cela pourrait faire même douter de la facilité d'émission par la voie du col. Elle se produit cependant dans des conditions hygrométriques favorables et j'en ai trouvé une seule fois il est vrai, la preuve dans la hernie des péripyses formant couronne en dehors du col fortement allongé en cylindre, ce qui indiquait le passage d'une masse volumineuse. Le périthèce contenait 4 ou 5 asques complètement réfractaires à la turgescence. Il est un autre fait que j'ai noté fréquemment et qui ne peut laisser de doute sur l'émission par le col, c'est que si la turgescence ne se produit que difficilement quand les périthèces sont plongés dans l'eau, celle-ci est rapide quand, après lacération du périthèce, ils se trouvent au contact avec le liquide. De plus, comme chez les autres *Podospora*, on trouve nombre de périthèces de diamètre réduit transversalement avec allongement et élargissement marqué du col. La seule conclusion à tirer de ces cas multiples est que l'élevage ne réunit pas les conditions normales d'évacuation des spores pour les *Philocopra*, ce qui entraîne fatalement l'inclusion d'un certain nombre d'asques. Cette inclusion est également constante pour les périthèces recueillis sur place, comme j'ai pu m'en assurer, et finalement comme chez les autres *Podospora* tout se passe sensiblement suivant les mêmes règles mécaniques.

En résumé, les moyens de dissémination des spores sont tous aussi physiologiques les uns que les autres, même la ruine du périthèce et l'expulsion totale du nucleus en bloc que j'ai constatée dans mes cultures de *firmiseda* et *decipiens*, soumises à la dessiccation puis à une hydratation excessive. Ceci infirme absolument l'opinion de ZOPF (*l. c.*, p. 347) qui nie la possibilité d'expulsion des spores après rupture de l'asque. Les asques des *Melanospora* se gélifient de suite : les spores n'en sont pas moins expulsées par le même moyen que chez les *Sphaeropsidés* sous forme de cirrhe ou globule. C'est nier l'expulsion des spores chez les *Sphaeropsidés*. Au surplus, la nature se tire toujours d'affaire et la ruine du périthèce et du support sont les meilleurs agents de dissémination. Nous ne croyons pas téméraire de conclure cette étude par ces affirmations :

Il n'y a pas de liquide libre dans l'asque.

Les spores ne sont pas suspendues mais fixées par la voûte et le manchon qui se moule très intimement sur elles lors de la turgescence.

Le rôle physiologique de la voûte est moins un système de sus-

pension qu'un dispositif destiné à favoriser la progression dans le col des spores qui en sont solidaires. Le rôle de la voûte des *Coprolepa* beaucoup plus indépendante des spores et encore plus renforcée vient à l'appui de cette manière de voir.

La projection au loin des spores n'est qu'un des modes de sporulation ou plus simplement le premier acte. Elle tend rapidement à zéro.

Chez les *Philocopra* de 3 à 500 spores, la projection au loin n'a pas été observée.

3 — Analogies.

ZOFF trouve que l'asque des Eusordariées présente au point de vue morphologique une certaine analogie avec le sporange des Myxomycètes (*l. c*, p. 558). Là aussi, une partie seulement du plasma est utilisée à la formation des spores, l'autre se fige en capillitium. Mais cette dernière partie a une fonction essentiellement différente. Il (le capillitium) n'assure pas, comme chez les Sordariées, une incaténation des spores, mais sert comme moyen mécanique à déterminer la déhiscence du sporange et peut-être aussi empêche-t-il l'agglomération des spores.

La comparaison est juste et montre bien la puissance variée d'organisation de l'épipleme, mais la fonction de dissémination des spores qui lui est dévolue est obtenue, dans les deux cas, par des moyens analogues, voilà tout. Ce rôle d'incaténation des spores, qui semble pour ZOFF la fonction essentielle de l'épipleme, est en somme contingent et applicable au seul cas des *Podospora*. La fonction essentielle de l'épipleme est d'aider directement à la dissémination. Il n'est nullement nécessaire que les spores soient enchaînées et fixées à la voûte pour être projetées au loin ; l'exemple des Discomycètes operculés le prouve surabondamment. Il y a seulement, chez les *Podospora*, réceptacles clos, un dispositif spécial à l'entraînement des spores dans la filière du col. La cause efficiente de la dissémination étant soit l'air sec, soit l'air humide, l'épipleme produit soit les ressorts des *Trichia* et des *Areyria*, soit une substance hygrométrique destinée à augmenter la pression dans le sporange asque.

L'épipleme est le protoplasme qui n'a pas servi à la confection des spores. Qu'on y distingue un spongioplasme, un hyaloplasme, il n'en a pas moins la consistance pâteuse ou semi-fluide du protoplasme en général. Les spores n'y flottent pas plus que le noyau dans la cellule. Il est impossible de comprendre l'ascension des spores chez les *Saccobolus*, de la base de l'asque au sommet, la

transposition de l'ordre plus ou moins monostique ou distique des spores des *Ascobolus* à la voûte si l'on n'admet pas que la densité du contenu est supérieure à celle des spores. Il me semble que le rassemblement au sommet de l'asque des énormes spores d'*Ascobolus immersus* infirme, au point de vue poids, l'exemple de *P. fimiseda*. Chez les *Sporormia*, les spores avec leur zone propre, libres de toute attache à la voûte, subissent un léger glissement lors de l'élongation très brusque de l'asque, mais ne tombent pas à sa partie inférieure. Tout cela démontre que le poids des spores est inopérant et que la présence d'un liquide libre dans l'asque ne peut être soutenue. Nous pouvons même généraliser et supposer avec raison que le contenu des asques chez les Ascomycètes est toujours de densité égale ou supérieure au poids des spores et que la tension osmotique dans la cellule asque est l'agent direct d'expulsion qui fait sauter la voûte chez les operculés ou assimilés : *Sordaria*, *Podospora*, *Hypocopra*. Les inoperculés ou sphinctériés, qui sont légion chez les Pyrénomycètes, lâchent leurs spores une à une sous la même influence.

(A suivre)

**Une anomalie dans l'histoire nucléaire des spores de
l'*Endophyllum Sempervivi* Lév.,**

par M. Fernand MOREAU

Des spores plurinucléées ont été souvent décrites chez les Urédinées ; leur origine a été généralement attribuée à une fusion de plus de deux cellules à la base des écidies : une triple ou une quadruple cytogamie donne naissance à une cellule basale tri- ou tétranucléée, souche elle-même d'écidiospores à trois ou quatre noyaux.

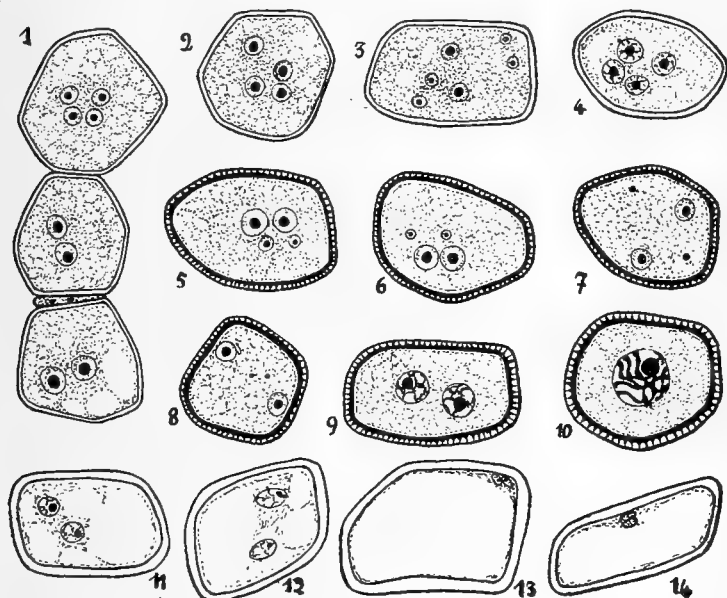
Toute différente est l'origine des spores tétranucléées que nous avons observées chez un *Endophyllum Sempervivi* qui parasitait, en avril 1918, les *Sempervivum* du cimetière de Bagneux (Seine) (1).

Dans cet *Endophyllum* il n'y a pas de fusions cellulaires multiples à la base de l'écidie. Les spores pourvues de quatre noyaux ne se rencontrent qu'à l'extrémité des chaînes écidienne (fig. 1). Les jeunes spores possèdent deux noyaux seulement ; des divisions nucléaires se produisent dans les spores âgées qui amènent

(1) Procès-verbal de la séance du 2 mai 1918 de la Société Mycologique de France.

celles-ci à l'état de spores tétranucléées. Ces divisions ont les caractères des divisions karyokinétiques végétatives des Urédinées (1).

Exceptionnellement quelques spores terminales renferment six



Endophyllum Sempervivi : exemplaires de Bagneux (Seine) (2).

1. Spores en file, binucléées, sauf la dernière tétranucléée.
2. Spore qui vient de se détacher d'une file, à quatre noyaux égaux.
3. Spore au sommet d'une file, à 6 noyaux.
4. Spore détachée, pourvue de deux gros noyaux et de deux autres à peine plus petits.
- 5, 6, 7, 8. Spores non détachées, à 4 noyaux, dont 2 en dégénérescence : divers degrés du phénomène.
9. Spore détachée, déjà âgée, binucléée.
10. Spore détachée, âgée, avec un gros noyau de copulation.
- 11-14. Cellules du pseudo-péridium montrant les divers degrés de la dégénérescence nucléaire.

(Grossissement : $\frac{1000}{1}$)

(1) MOREAU (Mme F.). — Les phénomènes de la sexualité chez les Urédinées (Thèses Sciences, Paris, 1914, et *Le Botaniste*, p. 145-284, 1914).

(2) Les préparations, colorées à l'hématoxyline de HEIDENHAIN après fixation au piciformol de BOUIN modifié par MAIRE, ont dû subir une régression prolongée dans l'alun pour permettre l'examen des spores âgées, dont la membrane retient fortement le colorant, aussi les fins détails de la structure nucléaire n'ont pas été conservés.

noyaux (fig. 3) par suite d'une nouvelle division de deux des noyaux d'une spore primitivement tétranucléée.

Les spores tétranucléées sont fort nombreuses ; aussi le matériel fourni par la station de Bagnaux s'est-il montré très favorable à l'étude de la destinée des noyaux qui sont en supplément des deux noyaux ordinaires, problème qui a été négligé par les cytologistes, pourtant nombreux, qui se sont occupés des Urédinées.

Si on considère dans l'*Endophyllum Sempervivi* de Bagnaux les spores déjà détachées, libres dans la cavité du pseudo-péridium, il est fort rare qu'on en trouve de tétranucléées (fig. 4) ; elles renferment en général soit deux noyaux (fig. 9), soit un seul, très gros (fig. 10), provenant de la fusion des deux précédents, comme chez l'*Endophyllum Sempervivi* auquel nous avons l'an dernier consacré une courte note (1). Que sont donc devenus les noyaux supplémentaires ?

Ils ont disparu dans la spore même où ils s'étaient formés, alors qu'elle occupait encore le sommet d'une file.

En effet, dans les préparations, on observe un certain nombre de spores tétranucléées à quatre noyaux égaux (fig. 1, 2) — ces quatre noyaux qui proviennent de la division des deux noyaux de la jeune spore sont généralement un peu plus petits que les noyaux de cette dernière — et d'autres spores tétranucléées qui possèdent deux noyaux de la taille des précédents et deux autres plus petits (fig. 4) ; la taille de ces derniers varie depuis celle des deux noyaux qu'ils accompagnent jusqu'à celle d'un point à peine identifiable à un noyau (fig. 5, 6, 7, 8). Nous interprétons ces noyaux de petite taille comme des noyaux en dégénérescence. A mesure que leurs dimensions diminuent, la taille de leur nucléole diminue également ; lorsque la dégénérescence est très avancée, lui seul reste reconnaissable (fig. 8). Enfin il disparaît en même temps que le noyau et la structure binucléée de la spore est à nouveau réalisée (2) (fig. 9.)

(1) MOREAU (F.) et MOREAU (Mme F.). — L'évolution nucléaire chez l'*Endophyllum Sempervivi* Lév. (*Bull. Soc. Myc. de Fr.*, T. XXXIII, p. 70, 1917).

(2) Un mode de dégénérescence différent se rencontre, dans le même matériel, dans les noyaux du pseudo-péridium ; leur structure est d'abord la structure ordinaire (fig. 11), puis le noyau s'appauvrit en substance chromatique, le nucléole diminue de taille ; le noyau possède encore son volume primitif alors que le nucléole n'est plus représenté que par un point chromatique (fig. 12), on le retrouve parfois sous cette forme dans le noyau devenu plus petit et sur le point de disparaître (fig. 13) ; le plus souvent à ce stade de la dégénérescence il fait complètement défaut (fig. 14). Dans les cellules du pseudo-péridium la disparition du nucléole précède donc la dégénérescence du reste du noyau, tandis que les deux phénomènes s'accompagnent dans les spores.

Nous assistons donc, dans la spore de l'*Endophyllum Semperivi* de Bagneux, à la division des deux noyaux en quatre dont deux dégèrent immédiatement, les deux noyaux restants se fusionnant dans la spore âgée.

BIBLIOGRAPHIE

Liste de Travaux mycologiques récents.

- BORDIEN (K.). — Mestzwammen (*Mededeelingen van de nederlandse mycologische Vereeniging*, p. 110-118, sept. 1918).
- BOYER (G.). — Etude sur la biologie et la culture des Champignons supérieurs, 116 p., Bordeaux, Gounouilhou, 1918.
- CARSNER (E.). — Angular-leafspot of cucumber : dissemination, overwintering and control (*Journ. of. agricultural Research*, vol. XV, n° 3, oct. 1918).
- COOL (Cath.). — *Lepiota odorata* n. sp. (*Mededeelingen van de nederlandse mycologische Vereeniging*, p. 47-52, sept. 1918).
- COOL (Cath.) et MEULENHOF (J.-S.). — Bijdrage tot de mycologische flora van Nederland (*Mededeelingen van de nederlandse mycologische Vereeniging*, p. 53-109, sept. 1918).
- DENIS (M.). — Sur quelques thalles d'*Aneura* dépourvus de chlorophylle (*C. R. Ac. Sc.*, T. 168, p. 64, 6 janv. 1919).
- DOYER (L.-C.) et VAN LUYK (A.). — Iets over de cultuur van een *Ascobolus* soort en over de identiteit van *Asc. brunneus* Cooke en *Asc. amœnus* Oudem. (*Mededeelingen van de nederlandse mycologische Vereeniging*, p. 119-129, sept. 1918).
- DUFRENOY (J.). — Association syntrophique d'une bactérie pathogène, d'une amylobactériacée et d'une moisissure (*Rev. de Path. comparée*, p. 20-21, déc. 1918).
- DUFRENOY (J.). — Les facteurs physiques de la transpiration chez les plantes et la transpiration des feuilles parasitées (*Rev. gén. des Sc.*, p. 565-566, 30 oct. 1918).
- GARDNER (N.-W.). — Anthracnose of cucurbits (*United States Dept. of Agriculture*, Bull. n° 727, 18 déc. 1918).
- DE HASS (D.-M.-G.). — De mycologische flora van het Muiderbosch (*Mededeelingen van de nederlandse mycologische Vereeniging*, p. 130-144, sept. 1918).
- VAN DER LEK (H.-A.-A.). — Mycologische aantekeningen (I-III). (*Mededeelingen van de nederlandse mycologische Vereeniging*, p. 145-153, sept. 1918).
- MOLLIARD (M.). — Sur la vie saprophytique d'un *Entomophthora* (*E. Henrici* n. sp.). (*C. R. Ac. Sc.*, T. 167, p. 958-960, 9 déc. 1918).
- MOLLIARD (M.). — Production d'acide citrique par le *Sterigmatocystis nigra* (*C. R. Ac. Sc.*, T. 168, p. 360-363, 17 février 1919).

- VAN OVEREEM (C.). — De beteekenis der mycologische monstrositeiten (*Mededeelingen van de nederlandsche mycologische Vereeniging*, p. 154-183, sept. 1918).
- PEYRONEL (B.). — Secondo elenco di Funghi di Val San Martino o valle della Germanesca (*Nuovo Giorn. bot. ital.*, vol. XXV, nuova serie, 1918).
- Mc R.E. — *Phytophthora Meadii* n. sp. on *Hevea brasiliensis* (*Mem. of the Dept. of Agr. in India*, vol. IX, n° 5, nov. 1918).
- SARTORY (A.). — Sporulation par symbiose chez des Champignons inférieurs (*C. R. Ac. Sc.*, T. 167, p. 302-305, 19 août 1918).
- SKUPIENSKY (F.-X.). — Sur la sexualité chez les Champignons Myxomycètes (*C. R. Ac. Sc.*, T. 167, p. 21-33, 1^{er} juillet 1918).
- SKUPIENSKY (F.-X.). — Sur la sexualité chez une espèce de Myxomycète Acrasiée, *Dictyostelium mucoroides* (*C. R. Ac. Sc.*, T. 167, p. 960-962, 9 déc. 1918).
- STAHEL (G.). — De Zuid-Amerikaansche *Hevea*-Bladziekte veroorzaakt door *Melanopsamonopsis Ulei* nov. gen. (= *Dothidella Ulei* P. Hennings). (Dept. van den Landbouw in Suriname, *Bull.* n° 34, 111 p., 28 Pl., juni 1917).
- STAKMANN (E.-C.), PIEMESSEL (F.-S.), LEVINE (M.-N.). — Plasticity of biologic forms of *Puccinia graminis* (*Journ. of agricultural Research*, vol. XV, n° 4, oct. 1918).
- STERNON (F.). — Une maladie nouvelle du Dahlia, *Entyloma Calendulae* Oudem : f. sp. *Dahliae* (Bruxelles, Leprince, 1918).
- STERNON (F.). — La moisissure grise des jeunes pousses du Lilas, *Botrytis cinera* (Pers.), f. sp. *Syringæ* (Bruxelles, Leprince, 1918).
- STEUR (F.). — Uit de Kinderjaren der Mycologie (*Mededeelingen van de nederlandsche mycologische Vereeniging*, p. 184-194, sept. 1918).

Analyses.

- STEWART (F.-C.). — The velvet-stemmed *Collybia*. — A wild winter mushroom (*New-York Agricultural Experiment Station*, Geneva, N.-Y., *Bull.* n° 448, fév. 1918).

Le travail publié sous ce titre constitue une intéressante petite brochure de 19 pages ornée de 10 planches et consacrée à une monographie du *Collybia* au pied velouté, *Collybia velutipes*. L'auteur estime que ce Champignon mériterait d'être mieux connu et de prendre une importance plus grande dans l'alimentation. Une description accompagnée de figures, dont une en couleurs, fait connaître le Champignon ; elle est suivie de l'indication de quelques anomalies de forme qu'il peut présenter (lamelles irrégulières, à ramifications latérales et tendance à l'anastomose, naissance de chapeaux adventifs sur les lamelles d'un premier chapeau bien développé), de renseignements sur son habitat et l'époque de son apparition. On le trouve en groupes sur les troncs d'arbres, les bûches, surtout en octobre, novembre et mai, mais aussi au cours

des hivers doux. Il apparaît donc à l'époque où les autres champignons charnus deviennent rares ou font défaut ; il peut se substituer à eux dans l'alimentation : par suite de la rareté des autres gros champignons à l'époque où on le rencontre, il y a peu de danger de le confondre avec des champignons vénéneux : poussant en hiver, il est peu attaqué par les vers. On peut toutefois lui reprocher d'avoir un chapeau un peu humide, ce qui en rend le nettoyage difficile. Pour la cuisson, on élimine les pieds, ne conservant que le chapeau, dont il est inutile d'enlever la cuticule. On peut faire sécher le champignon pour le consommer ultérieurement. Par ses qualités, il mérite d'acquiescer une certaine importance économique.

F. MOREAU.

COOLE (Cath.). — *Lepiota odorata* n. sp. (*Mededeelingen van de Nederlandsche mycologische Vereeniging*, p. 47-52, sept. 1918).

Sous le nom de *Lepiota odorata*, Mlle COOLE décrit un Agaric aux caractères spéciaux, susceptibles de justifier pour lui la création d'un genre nouveau, ou de le faire rapporter à l'un des genres *Lepiota*, *Tricholoma*, *Inocybe*. Il a été trouvé en divers endroits des Pays-Bas depuis quelques années. Il se signale au chercheur par son odeur pénétrante très prononcée ; il est remarquable par un renflement du pied à sa base en un tubercule. Jeune, le champignon n'offre aux regards que ce tubercule, de couleur jaune pâle et dont la grosseur varie de celle d'un pois à celle d'une noisette. Le tubercule éclate, livre passage au chapeau et au pied auquel ses fragments restent souvent collés. Ce pied ne porte pas d'anneau. M. PATOUILLARD, à qui des échantillons furent soumis, fut d'avis que le tubercule avait la valeur d'un sclérote. M. RICKEN fut d'un autre avis et fit observer que le tubercule était la base du pied renflée. Il est certain que le tissu du tubercule est mou et charnu, au contraire de celui des vrais sclérotés ; toutefois le développement du tubercule en un pied surmonté d'un chapeau rappelle le développement d'un sclérote. Le Champignon étudié se rapproche d'un *Inocybe*, mais ne saurait être rattaché exactement à ce genre à cause de ses spores d'un rose-violet pâle comme celles d'un *Lepiota*. Il s'éloigne par ses lamelles de ce dernier genre et rappelle à ce point de vue le genre *Tricholoma*. Cependant, en raison de la couleur et de la forme des spores, et conformément à l'avis de M. PATOUILLARD, Mlle COOLE fait rentrer le Champignon qu'elle étudie dans le genre *Lepiota*. Un résumé en français accompagne la description en langue hollandaise de cet intéressant Agaric.

F. MOREAU.

MATTIROLO (O.). — Contribuzione allo studio della *Monilia sitophila* (Mont.) Sacc. (*Atti della Reale Accademia delle Scienze di Torino*, vol. 52, 1917-1918).

On sait que les guerres, avec les transports d'hommes, de munitions, de matériel qu'elles occasionnent, ont souvent été une cause de migration des êtres vivants : le fait est bien connu pour les Phanérogames ; il est moins facile à établir pour les Cryptogames, dont l'inventaire est moins avancé que celui des plantes supérieures. M. signale la présence à Turin, sur du pain de munitions, d'une moisissure, le *Monilia sitophila*, qui n'avait pas été jusqu'ici signalée dans la flore mycologique italienne. Ce Champignon avait été rencontré en France en 1841 sur du pain militaire et décrit par MONTAGNE sous le nom de *Penicillium sitophilum* ; il fut retrouvé depuis en France, également

sur pain. En raison de cet habitat, de la rapidité de son développement, des dommages qu'il est susceptible de produire, enfin de sa couleur orangée qui le signale à l'attention, l'A. pense qu'il n'aurait pu passer inaperçu s'il avait existé en Italie, et attribue aux transports militaires sa présence dans ce pays.

F. MOREAU.

ARNAUD (G.). — Les Astérinées (Thèses Sciences, Paris, 1918, Montpellier, 1918).

Les intéressantes publications de l'auteur sur les fumagines saprophytes sont bien connues. ARNAUD avait d'ailleurs déjà décrit des champignons qui, bien que fumagoïdes, parasitaient leur hôte au moyen de suçoirs. L'auteur est ainsi amené à étudier ce monde des fumagines parasitaires, qui ne nous étaient connues que par des descriptions presque toujours incomplètes, trop souvent erronées. Résultat de l'accumulation progressive d'espèces et de genres mal décrits, la systématique de ces êtres ne pouvait être que confuse. Leur mode de vie était plus mal connu que leur morphologie elle-même. De plus, à part quelques bons travaux, déjà anciens, de PATOUILLEARD et GAILLARD, il n'existait sur ce sujet que des publications allemandes. ARNAUD a le mérite de compléter des données fragmentaires, de corriger de nombreuses inexactitudes, de mettre de l'ordre au milieu du chaos. La méthode est la suivante : établir des repères sûrs, en étudiant aussi complètement que possible un certain nombre de types génériques anciens ou nouveaux (une planche est en général consacrée à chaque espèce) ; ces descriptions spécifiques étant fournies, délimiter les groupes et en donner une vue d'ensemble.

Définition des Astérinées. — Les Champignons fumagoïdes parasites appartiennent à des groupes divers et ne constituent pas un tout homogène ; cependant ARNAUD a cru pouvoir les rapprocher sous un même titre : les Astérinées. Ils forment non une entité systématique homogène, mais un type biologique spécial en rapport avec les conditions du milieu.

Mode de vie. — Les représentants des différents groupes (Microthyriacées, Méliolinées, Parodiellinacées) qui constituent les Astérinées sont essentiellement parasites. Ces champignons à mycélium superficiel sont en général des types dérivés d'espèces à mycélium interne par adaptation à un climat pluvieux dit astérinéen, qui a provoqué chez eux l'apparition de certains caractères morphologiques. Ayant émergé de l'hôte, les champignons sont devenus superficiels, les stromas se sont dissociés. D'où des types à mycélium externe brun, à fructifications réduites, uniloculaires, à aspect fumagoïde. Leur similitude est telle qu'ils ont été groupés sous le même nom, alors qu'ils appartiennent à des ordres différents.

L'eau agit puissamment sur la morphologie et la distribution des champignons astérinoïdes ; en majeure partie plongés dans l'atmosphère, ils sont sous la dépendance étroite des variations d'humidité de l'air et des précipitations aqueuses. La distribution géographique des Astérinées montre l'influence prépondérante de la pluie, qui joue un rôle capital dans la dispersion et la germination des spores. (Les seuls organes reproducteurs de ces champignons sont généralement des conceptacles.) En particulier, les Méliolinées, groupe astérinoïde le plus nombreux et le plus homogène, sont réparties dans les régions où la chute annuelle de pluie dépasse un mètre.

Morphologie. — ARNAUD s'inspire de l'idée que les caractères morphologiques ne prennent toute leur signification que si on les relie dans la mesure du possible aux fonctions du végétal et aux conditions du milieu dans lequel il a vécu,

Un mycélium externe est le caractère commun le plus apparent chez les champignons astérinoïdes, qui ont émergé de l'hôte, dans lequel ils n'envoient plus que les prolongements nécessaires à l'absorption des matières nutritives. Ces organismes ont par suite deux sortes de mycéliums : 1° l'externe, qui assure l'extension et la formation des organes reproducteurs (il prédomine chez les Astérinoïdes stolonifères) ; 2° l'interne, absorbant (qui est en général prépondérant chez les formes rhizomateuses).

Le mycélium externe comprend : 1° des éléments non différenciés ; 2° des cellules spéciales (*stigmatocystes*) ordinairement portées sur des rameaux particuliers ou *stigmopodies*. La perforation de la cuticule s'effectue à partir des *stigmatocystes*, qui présentent les plus grandes analogies avec les « ampoules perforatrices » de *Leptosphaeria herpotrichoides* décrites par MANGIN ainsi qu'avec l'« appressorium » de certaines Erysiphacées.

Par suite de l'émergence des astérinoïdes, la partie intramatricale se trouve réduite à l'appareil absorbant en principe constitué par un mycélium filamenteux intercellulaire, mais souvent perfectionné par l'adjonction de suçoirs. Le plus souvent la réduction du mycélium interne est telle que chaque *stigmatocyste* ne forme qu'un suçoir (analogie avec les Erysiphacées). Les suçoirs correspondent à deux sortes de modifications : 1° augmentation de la surface de contact entre le champignon et l'hôte ; 2° transformation de la membrane qui sépare les deux cytoplasmes. L'augmentation de surface est réalisée de diverses manières dans les différents types de suçoirs (simples, spiralés, digités, coralloïdes).

Les fumagines astérinoïdes sont de vrais parasites et puisent elles-mêmes dans l'hôte les matières nutritives qui leur sont nécessaires. D'autres fumagines (saprophytes) se développent sur le miellat excrété par les Hémiptères. L'insecte joue alors le rôle d'intermédiaire entre les cellules de l'hôte et la fumagine, il constitue en quelque sorte l'appareil absorbant de cette dernière, remplaçant le mycélium interne qui lui manque. ARNAUD compare l'appareil absorbant des Hémiptères avec celui des fumagines parasites. Alors que les formes saprophytes se rencontrent indifféremment sur toutes sortes de supports, les Hémiptères comme les champignons astérinoïdes sont souvent spécialisés à un seul hôte. Parmi les nombreuses causes qui peuvent intervenir dans la spécialisation des parasites, les conditions imposées par la structure du végétal ont ici plus d'importance que la nature des substances extraites.

Autour du suçoir de l'insecte est sécrétée une gaine, qui sert à en assurer l'étanchéité et qui, subsistant dans les tissus de l'hôte, conserve la trace de la piqûre. ARNAUD observe ainsi le parcours du rostre et les régions où il puise la sève (liber externe). Certains obstacles (sclérenchymes, couche sclérifiée des stèles de Cryptogame vasculaire) opposent aux stylets de l'Hémiptère des barrières infranchissables. L'Hémiptère aussi bien que le champignon astérinoïde perforent la cuticule entre deux cellules épidermiques. Les insectes puisent leurs substances nutritives dans le liber, les champignons astérinoïdes les retirent du parenchyme ordinaire. Les Hémiptères prélèvent plus de liquide que les Astérinées, organismes étalés, d'une faible masse locale.

Bien que les organes reproducteurs des divers groupes astérinoïdes ne présentent pas des analogies aussi étroites que leur appareil végétatif, ils ont cependant subi certaines modifications par suite de la dissociation de la partie externe, avec formation d'un mycélium à filaments libres en réseau, les conceptacles sont devenus uniloculaires et de petites dimensions ; leur partie stérile, la paroi, en particulier, est réduite. Si le volume individuel des ascques et des spores n'a pas diminué, leur nombre peut être réduit.

Systématique : On ne peut que résumer la classification, bien différente de celles des auteurs, et en particulier de celle que SACCARDO donne dans son Sylloge.

Microthyriales. Les formes normales et les formes fumagoïdes sont étudiées dans leur ensemble.

MICROTHYRIACÉES Formes à asques.

I. *Protothyriées* Arnaud. Pas de loges, asques dispersés dans le stroma.

II. *Hémihystériées* Speg. Asques dans des loges allongées. (Ex. g. *Parmularia*, *Lembosia*).

III. *Microthyriées* Speg... Asques dans des loges arrondies. (Ex. g. *Polystomella*, *Asterina*).

ASTÉROSTOMELLOPSIDÉES Arnaud. Formes pycnides (Ex. g. *Asterostomella*, formes analogues à celles à asques).

(Les groupes sont subdivisés d'après l'absence ou la présence d'un mycélium externe, les relations entre ce mycélium et la partie interne, la disposition des asques, etc.).

Dothidéales.... Les formes normales ont été laissées de côté ; seules les formes fumagoïdes sont étudiées ; elles forment le petit groupe des Méliolinées (*Meliola*, *Amazonia*).

Hypocréales.. A ce groupe est rattachée une famille nouvelle : *Parodiellinacées*, créée pour des espèces extraites de divers genres (*Parodiella*, *Dimerosporium*, *Asterina*).

Sphæriales.... Ce groupe a donné des éléments astérinoïdes dont une seule espèce (*Dimeriella melioloides*) est citée à titre d'exemple.

Incidentement sont données quelques indications sur le groupe si mal connu des Hémisphæriacées.

Les considérations exposées par ARNAUD, au sujet des Astérinées n'ont pas seulement un intérêt botanique ; les champignons astérinoïdes sont tous parasites, et, de plus, leur étude a fourni des notions précises sur une des principales causes, la pluie, qui influent sur la répartition géographique des champignons parasites, question qui a une grave importance au point de vue pathologique. On sait que les plus graves maladies cryptogamiques, qui attaquent les cultures en France, sont causés par des parasites importés de l'étranger (Mildiou de la Vigne, de la Pomme de terre, Oïdium et Black-Rot de la Vigne, etc.).

La connaissance des régions favorables au développement des divers types de parasites pourrait permettre de prévoir, dans une certaine mesure, l'extension possible de ces végétaux dans les pays où ils n'existent pas encore.

Et. FOEX.

BIERS (P.).—Recherches sur la longévité des spores chez certaines espèces de Mucorinées (Bull. du Muséum d'Hist. Nat., n° 4, 1918).

Il est important, quand on veut obtenir une collection de cultures de Champignons, de connaître la durée de la conservation du pouvoir germinatif par leurs spores. B. donne comme durée moyenne de la longévité des spores du *Rhizopus nigricans*, semé sur carotte et maintenu à 20-25°, 20 ou 25 mois ; les

spores du *Phycomyces nitens* ne se montrent pas capables de germination au-delà de 9 à 10 mois.

F. MOREAU.

CAPUS (J.). — Sur les invasions du Mildiou dans le Sud-Ouest en 1916 (*Annales du Service des Epiphyties*, tome V, 1918).

Poursuivant la série de ses intéressantes recherches sur le Mildiou de la Vigne, l'auteur fournit le résultat de ses observations de l'année sur les relations qui paraissent exister entre le développement du *Plasmopora viticola* et les conditions météorologiques. C'est le manque d'humidité et non un abaissement de la température qui a été cause de l'absence d'invasion du Mildiou dans certaines régions de France en 1916.

Et. FOEX.

CAPUS (J.). — Expériences sur la valeur comparée contre le Mildiou de la Vigne des bouillies cupriques basiques et des bouillies acides (*Annales du Service des Epiphyties*, tome V, 1918).

L'auteur fait remarquer que fréquemment on qualifie les bouillies d'après leurs propriétés physiques et chimiques et, se basant sur ces dernières, on préjuge par une hypothèse des effets biologiques des anticryptogamiques. Dans ses recherches, CAPUS procède inversement, il apprécie les bouillies d'après leurs effets sur le parasite et en considérant leur application aux diverses périodes. Il arrive aux conclusions suivantes :

1° Dans la période d'efficacité absolue, qui précède la contamination, les bouillies cupriques basiques et les bouillies cupriques acides, ont une efficacité égale, à dose égale de cuivre. L'efficacité immédiate des bouillies basiques est la même que celle des bouillies acides.

2° Avec le temps et sous l'influence des pluies, l'efficacité des bouillies basiques et acides, déposées sur les feuilles, diminue progressivement, mais les bouillies basiques la conservent plus longtemps que les bouillies acides.

3° Cette diminution dans l'efficacité des traitements basiques ou acides semble provenir non pas de la composition des dépôts cupriques restant sur les feuilles, mais de leur persistance et de la perfection de leur épandage. Les traitements aux bouillies basiques laissent plus longtemps sur les feuilles des dépôts actifs que les traitements acides.

Et. FOEX.

CARSNER (E.). — Angular-leaf spot of Cucumber : dissemination, overwintering, and control (*Journ. of Agr. Research*, vol. XV, n° 3, p. 201-220, Washington D. C., oct. 21, 1918).

La nature bactérienne de cette maladie des feuilles de concombre (*Cucumis sativus*) a déjà clairement été établie par SMITH et BRYAN. La tache angulaire des feuilles est très répandue et constitue l'une des plus graves affections de cette Cucurbitacée.

Par des inoculations expérimentales, l'auteur a démontré que l'infection s'effectue par les stomates et pendant le jour plutôt que durant la nuit (sans doute parce que ces organes sont ouverts dans le premier cas et fermés dans le second).

La pluie est le mode principal de dissémination, mais les blessures d'outils et les piqûres d'insectes contribuent à inoculer la maladie.

L'organisme pathogène est très sensible à la dessiccation. Il est rapidement

tué par la congélation, il succombe en milieu liquide à une température de 50°. Les solutions diluées de formaline, de sulfate de cuivre, de bichlorure de mercure constituent pour lui des bactéricides dont l'action croît dans l'ordre suivant lequel elles ont été inscrites.

La bactérie hiverne avec la graine de son hôte.

Cet organisme n'attaque que les Cucurbitacées et aucune plante agricole importante autre que le concombre. Aucune différence marquée de résistance ou de susceptibilité ne s'observe parmi les variétés de cette plante.

MESURES DE PROTECTION : Précaution lors du piochage, traitement contre les insectes. — MOYENS DE LUTTE : La bouillie bordelaise arrête la maladie, mais ce fongicide ne peut être pratiquement employé que lorsqu'il doit être appliqué pour d'autres causes. Le traitement de la graine semble appelé à donner de bons résultats.

Et. FOEX.

CHALOT (Ch.) et BERNARD (U.). — Culture et préparation de la Vanille. — Maladies et ennemis du Vanillier. — Parasites végétaux (*L'Agronomie Coloniale*, p. 75-82, nov.-déc. 1918).

De cette étude étendue sur le Vanillier, nous retiendrons le chapitre relatif aux Parasites végétaux.

Le *Calospora Vanillæ*, dont les différentes formes ont été décrites sous les noms de *Calospora Vanillæ*, *Glæosporium Vanillæ*, *Colletotrichum Vanillæ*, *Vermicularia Vanillæ*, cause l'anthracnose des feuilles, des tiges et des fruits. Le *Glæosporium Bussei* provoque sur les gousses une maladie voisine de la précédente. La Maladie des taches brunes des tiges est due au *Nectria Vanillæ*. L'*Uromyces Joffrini* provoque la Rouille des gousses. Les *Seuratia coffeicola* et *Vanillæ* vivent sur les feuilles à la façon des fumagines. La maladie des taches brunes ou du « spot » des feuilles, attribuée à un champignon, est peut-être due à une bactérie. On trouve encore sur les taches des feuilles du Vanillier le *Fusicladium Vanillæ*, le *Phyllosticta Vanillæ*, l'*Amerosporium Vanillæ*, l'*Ocellularia Vanillæ*. Enfin le Vanillier est parasité par une algue, le *Cephaleuros Henningsii*. Pour les plus importantes de ces maladies les auteurs font connaître les remèdes.

Un paragraphe est consacré aux moisissures qui envahissent les gousses de la vanille après leur récolte ; ce sont en particulier *Mucor circinelloides*, *Penicillium glaucum*, *Aspergillus glaucus*, *A. repens*, *Sterigmatocystis niger*. Il renferme l'indication des procédés propres à faire disparaître les altérations des gousses avariées.

F. MOREAU.

GARDNER (N.-W.). — Anthracnose of Cucurbits (U. S. Dept. of Agr., *Bull.* n° 727, 68 p., Washington, 1918).

L'anthracnose des Concombres est causée par le *Colletotrichum lagerianum* (Pass.) Ell. and Hals, qui n'attaque que des Cucurbitacées, dont les seules plantes importantes au point de vue économique sont le Concombre, le Melon d'eau et le Melon musqué. Cette maladie a été signalée en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique, où elle occasionne des pertes sérieuses aux cultures.

Feuilles et tiges peuvent être tuées ; les fruits sont tachés et déformés. Les fructifications du champignon apparaissent sur les lésions que portent les organes attaqués.

Le *Colletotrichum lagerianum* se développe et sporule rapidement en culture ; il n'est pas difficile au point de vue des matières nutritives. Sous des conditions optima il parcourt son cycle en quatre jours.

Des traces de fer et de soufre, de très faibles quantités de magnésium lui suffisent. Les hydrates de carbone les plus complexes paraissent être les plus favorables. L'amidon de blé et la xylane sont employés avec avantage, et un joli développement se produit sur cellulose.

Le champignon est très sensible au sulfate de cuivre. L'accroissement est empêché par une concentration moléculaire de +2.000 et est retardé par +64.000.

La germination de la spore est favorisée par la présence d'une matière nutritive et par un important apport d'oxygène. Température optima de germination de la spore entre 22° et 27° C, minimum environ 4° C. Les spores doivent germer dans l'humidité condensée à la face inférieure des fruits de Melon d'eau dans les champs.

Les spores en germent forment généralement des « appressoria » oviformes à parois épaisses. Ces organes s'appliquent sur la cuticule, à travers laquelle s'effectue la pénétration du champignon, qui ne traverse jamais les stomates.

Mycélium intracellulaire. Les cellules envahies tombent en collapsus et se colorent fortement. Il y aurait préalablement une stimulation du noyau et une division cellulaire.

Dans le champ, apparaissent d'abord des centres d'infections, formés d'une ou de deux plantes atteintes. A partir de ces points la maladie se développe à la suite de périodes pluvieuses et par des températures d'environ 75° F.

Principaux agents de dissémination : pluie, eau superficielle de drainage.

C'est avec la semence de l'hôte que le champignon doit être introduit dans de nouvelles localités. Il abonde sur les fruits dans les cultures pour la semence. Le processus d'extraction de la graine permet la contamination de la surface de cet élément. Les spores sont enveloppées et protégées par les poils de cellulose qui enveloppent la graine. Adhérents aux semences se trouvent des fragments de tissus provenant de lésions du fruit.

Les graines infectées donnent des semis malades. Des essais montrent que le champignon est transporté avec la semence. Bien des faits indiquent que le parasite hiverne dans les champs, en particulier dans les débris de tiges enfouis dans le sol.

La bouillie bordelaise entrave, mais n'arrête pas le développement du champignon. L'épiderme inférieur d'une feuille traitée n'est pas protégé. La pulvérisation est à conseiller dans le cas du Melon, du Concombre à découper en tranches, et des Concombres pour semences, mais n'est pas praticable dans l'industrie du Concombre de conserve.

La désinfection superficielle de la semence doit éliminer le matériel infectieux. Une immersion dans le bichlorure de mercure à 1 p. 1.000 pendant 5 minutes est efficace et n'altère pas la graine.

L'emploi de semence indemne de maladie et une rotation de culture susceptible d'assurer un sol propre sont recommandés comme moyens de protection.

ET. FOEX.

LEVINE (M.-N.) et STAKMAN (E.-C.). — A third biologic form of *Puccinia graminis* on wheat (*Journ. of Agricultural Research*, vol. XIII, n° 42, 1918).

On connaît déjà deux formes biologiques du *Puccinia graminis* sur le Blé, le *P. graminis tritici* et le *P. graminis tritici-compacti* ; on les dit tingué par

la plus ou moins grande facilité avec laquelle elles attaquent diverses graminées ou diverses variétés de blé. Une troisième forme, trouvée dans l'Etat de Oklahoma (Etats-Unis), est signalée, vis à-vis de laquelle ces mêmes variétés de blé offrent une susceptibilité différente des précédentes. F. MOREAU.

MIÈGE (E.) — La désinfection du sol (*Annales du Service des Epiphyties*, t. 5, 1918).

L'auteur étudie successivement l'action des différentes méthodes sur la désinfection du sol, sur la fertilité, sur les bactéries utiles, sur les protozoaires destructeurs de ces derniers organismes, sur les parasites animaux et végétaux. Dans ce travail, qui est non seulement une mise au point, mais qui fournit les résultats de recherches personnelles, les mycologues trouveront des renseignements intéressants sur plusieurs espèces de champignons pathogènes, qui vivent dans le sol à l'état saprophytique ou s'y maintiennent sous des formes de conservation. E. FOEX.

RANT (A.). -- The white Root-fungus of *Cinchona* (*Recueil des Travaux botaniques néerlandais*, vol. 14, p. 143-148, 1917).

L'A. a observé, il y a quelques années, sur les racines des Quinquinas des plantations de Java, deux champignons parasites, l'un au mycélium externe et gris, l'autre au mycélium interne et blanc. Ce dernier attaque souvent les *Cinchona Ledgeriana* et *C. robusta*; il se développe sous l'écorce, entourant parfois complètement les petites racines et forme sur la face externe de l'écorce un certain nombre de rhizomorphes rappelant ceux des Armillaires. Le mycélium a toujours été trouvé stérile dans la nature et sur la plupart des milieux nutritifs qui lui furent offerts. Toutefois des fructifications furent produites dans les conditions suivantes : le mycélium fut ensemencé dans des vases renfermant du sable, de la mousse, des fragments de branches d'*Acer Pseudo-Platanus*, de l'eau; les cultures, obtenues et maintenues pures, grâce à l'emploi des procédés usuels, furent abandonnées à la température ordinaire d'une chambre même en hiver. Au bout d'un an environ, l'une d'elles montra deux chapeaux de champignons qui furent reconnus identiques à l'espèce, commune en Europe, *Armillaria mella*. Ce champignon paraît n'avoir été trouvé qu'une fois à Java sous la variété *javanica*.— L'A. attribue donc à l'*Armillaria mella* l'une des deux maladies de racines qu'il a observées sur les Quinquinas de Java. L'infection expérimentale de Quinquinas sains par l'*Armillaria mella* n'a pu être tentée. F. MOREAU.

STERNON (F.). — Une maladie nouvelle du Dahlia, *Entyloma Calendulae* Oudem., f. sp. *Dahliae* (Bruxelles, Leprince, 4 p. 1918).

Les feuilles de Dahlia couvertes de taches brunes, bordées d'une zone plus obscure, large, confluentes, envahissant tout le limbe et parfois le pétiole, ont montré à l'examen microscopique des chlamydospores arrondies de 13 μ de diamètre. Leur germination en un promycélium porteur à son extrémité de quatre basidiospores permet de les rapporter à un *Entyloma*. STERNON y voit une forme spéciale de l'*Entyloma Calendulae*.

F. MOREAU.

STERNON (F.). — La moisissure grise des jeunes pousses du Lilas, *Botrytis cinerea* (Pers.) f. sp. *Syringæ*. Bruxelles, Leprince, 6 p. 1918.

Le *Botrytis cinerea* a présenté en 1918 une virulence particulière sur les jeunes pousses du *Syringa vulgaris*. Les organes fructifères desséchés ont été le point de départ et les premiers propagateurs des germes du *Botrytis*. Tout d'abord établie, selon toutes probabilités, sur des jeunes pousses affaiblies par la gelée, la maladie, après avoir acquis une virulence spéciale, s'est ensuite propagée sur les éléments vigoureux et sains de la plante. La variété semble exercer une influence très nette sur l'envahissement du lilas par le *Botrytis* : la variété blanche est la plus résistante ; par contre, la duplication ne paraît pas avoir modifié sensiblement la réceptivité de l'espèce. F. MOREAU.

ZELLER (Sanford M.) — Physical properties of Wood in relation to decay induced by *Lenzites sæpiaria* Fries (*Annals of the Missouri botanical Garden*, avril 1917).

Les expériences de l'auteur ont porté sur trois espèces de Pins : *Pinus palustris*, *P. echinata* et *P. Tæda*.

Il a cultivé, durant une année, sur des cubes de bois stérilisés, le *Lenzites sæpiaria*, en le maintenant, en été, à une température d'environ 22° et, en hiver, à une température d'environ 30-35°, dans une atmosphère saturée d'humidité.

À l'expiration de cette année, les blocs furent desséchés dans une étude à 65°. On trouva, comparativement à ce qu'ils pesaient avant l'expérience, un déficit qui fut considéré comme l'effet de l'action destructive du champignon.

Voici quelles sont les conclusions auxquelles l'auteur est arrivé :

1° Pour le bois dur (cœur du bois), la résistance du bois à l'action destructive du champignon est proportionnelle à sa densité ;

2° Cette densité peut être évaluée d'une façon suffisamment rigoureuse en se basant sur l'épaisseur des couches de bois d'été (1) ;

3° Celles-ci sont reconnaissables à leur couleur plus foncée, à leur dureté, à leur compacité. On les mesure en millimètres dans la direction d'un rayon du tronc de l'arbre et sur une longueur de 2 cent. 5 ;

4° Plus ces couches de bois d'été sont, sur cette même longueur, larges et nombreuses, — en les considérant sur une section bien transversale et unie, — plus la densité du bois est considérable et par conséquent aussi plus la résistance du bois aux attaques du champignon sera forte et prolongée ;

5° Au contraire pour le bois blanc, bois tendre, ou aubier (Sap-wood), il n'est pas possible d'apprécier son degré de résistance et de durée par la largeur des couches d'été, ni par sa densité, ni par sa teneur en résine ;

(1) Le bois de cœur a, en général, un plus grand poids spécifique que l'aubier. Voici, par exemple, les constatations faites par HARTIG sur un pin de 235 ans :

Numéros des couches annuelles	Nature du bois	Poids spécifique rapporté à la matière sèche
62-72	Cœur	55,7
74-100	—	56,6
100-135	—	55,2
136-171	Transition	48,2
172-235	Aubier	42,7

6° La richesse du bois en résine ne le préserve pas des attaques du *Lenzites*, pour lequel la résine n'est pas toxique ; mais elle paraît cependant pouvoir retarder ses progrès, parce qu'il ne végète dans le bois que quand celui-ci contient une certaine quantité d'eau : la résine empêchant alors que le bois ne se laisse aussi facilement imprégner par l'humidité.

[Dans nos pays, en France, on attache une grande importance, pour la conservation du bois de construction, à l'époque de l'année où il a été coupé, l'emploi du bois coupé en sève devant être complètement écarté. Les matières (notamment azotées) que contient la sève, auraient pour effet de favoriser l'attaque du bois et sa destruction soit par les insectes soit par certains champignons.]

Il serait à souhaiter que M. ZELLER appliquât les moyens ingénieux d'expérimentation qu'il a imaginés, à vérifier ce que cette opinion, relative à la moindre résistance du bois coupé durant sa végétation, peut avoir de fondé].

Dr René FERRY.

COWDRY (N. H.). — The Cytology of the Myxomycetes with special reference to mitochondria (*Biological Bulletin of the Marine Biological Laboratory Woods Hole, Mass.*, t. XXXV, 1918).

L'auteur a mis en évidence un chondriome très nettement caractérisé dans diverses espèces de Myxomycètes appartenant aux genres *Arcyria*, *Badhania*, *Ceratiomyxa*, *Cribaria*, *Enteridium*, *Fuligo*, *Hemitrichia*, *Lycogala*, *Stemonitis*, ce qui contribue à démontrer l'universalité des mitochondries. Ce chondriome se présente surtout sous la forme de mitochondries granuleuses et de courts bâtonnets. On le rencontre à tous les stades du développement, dans les plasmodes, pendant la formation des spores et dans les spores elles-mêmes. Dans les spores, on ne constate dans les stades les plus jeunes que des mitochondries granuleuses ; plus tard, celles-ci s'allongent en courts chondriocotes pour reprendre de nouveau la forme granulaire dans les spores entièrement constituées. Les mitochondries sont surtout localisées dans le voisinage immédiat du noyau.

L'auteur n'a pas pu constater la participation du chondriome dans les élaborations de la cellule. Les mitochondries, en tous cas, ne paraissent jouer aucun rôle dans la formation de la paroi du sporange et des spores ; elles ne semblent pas contribuer non plus à l'élaboration du pigment et à la production des dépôts de chaux. COWDRY pense cependant que les mitochondries ont un rôle très important dans les phénomènes cellulaires, peut-être dans la respiration et dans la croissance.

A. GUILLIERMOND.

DUFRENOY (J.). — Association syntrophique d'une bactérie pathogène, d'une amylobactériacée et d'une moisissure (*Rev. de Path. comp.*, p. 20-21, déc. 1918).

Des feuilles de *Daphne Cneorum*, restées enroulées en cornet, sont attaquées par une bactérie pathogène. Des amylobactériacées les envahissent, dissolvent les lamelles moyennes des cellules et préparent l'infection profonde par une moisissure.

F. MOREAU.

TARIF DES VOLUMES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ

PRIX de chacun des Tomes parus dans les dix dernières années :
10 fr. pour les Sociétaires ; 12 fr. pour les personnes étrangères à la Société.

PRIX des Tomes antérieurs : 16 fr. pour les Sociétaires ; 20 fr. pour les personnes étrangères à la Société.

Ces prix sont établis nets, pour les ouvrages expédiés en province et à l'étranger ; les frais de port restent à la charge du destinataire. — Les Tomes XI (1895), XIV (1898), XX (1904) à XXV (1909), ne peuvent plus être vendus qu'avec la collection complète.

La Société Mycologique rachèterait les années suivantes de son Bulletin : 1893, 1896, 1898, 1903, 1904, 1905, 1906, 1908, 1909 et d'une façon générale toute collection en bon état, ancienne ou d'une certaine étendue. Elle rachèterait également des exemplaires de la Table de Concordance de la Flore de Quéflet. Pour les conditions, s'adresser à M. DUMÉE, 45, rue de Rennes, PARIS, VI^e, ou à M. MOREAU, 12, rue Cuvier, PARIS, V^e.

AVIS TRÈS IMPORTANTS

Toutes les communications concernant le **Bulletin** devront être adressées, à M. F. MOREAU, Secrétaire général, 12, rue Cuvier, PARIS, V^e.

Les auteurs des notes et mémoires destinés au Bulletin sont priés de présenter à la Commission du Bulletin les manuscrits soigneusement écrits, prêts à être remis à l'imprimeur.

Si les manuscrits sont accompagnés de figures destinées à être insérées dans le texte, ou à être tirées en planches, celles-ci doivent être dessinées à l'encre de Chine et au trait, ou bien au crayon Wolff sur papier à grain dit « Papier procédé », ou consister en bonnes photographies, de manière à en permettre la reproduction par les procédés zincographiques. Les lettres et chiffres seront mis soit à la plume, soit au crayon Wolff suivant les cas.

Dans le calcul de la dimension des dessins destinés à être reproduits en planches, les auteurs sont priés de vouloir bien tenir compte de la réduction que le clichage photographique devra faire subir à leur dessin pour que la reproduction zincogravée tienne finalement dans le format 13 × 18^{cm}, qui correspond à celui des planches du Bulletin.

L'exécution de toute figure ne pouvant être reproduite que par des procédés différents reste soumise à l'appréciation de la Commission du Bulletin.

Les dessins doivent parvenir au Secrétaire complètement terminés (y compris chiffres et lettres) et prêts à être remis au graveur sans avoir besoin d'aucune retouche.

Dans le but de faciliter la régularité dans la publication du Bulletin, les auteurs sont priés, après avoir reçu la première épreuve, de vouloir bien la retourner *soigneusement* corrigée, accompagnée du manuscrit, à **M. F. MOREAU**, 12, rue Cuvier, Paris-V^e, dans un délai maximum de six jours. Passé cette limite, la Commission du Bulletin serait dans l'obligation de reporter au Bulletin suivant l'impression du mémoire. La correction des épreuves insuffisamment corrigées sera faite aux frais des auteurs. Les frais causés par des modifications au manuscrit primitif seront également supportés par les auteurs.

Les auteurs sont priés d'indiquer en remettant leur manuscrit, ou au plus tard en retournant la 1^{re} épreuve corrigée, le nombre des tirés à part qu'ils désirent recevoir ; ceux-ci leur seront fournis par **M. Declume** au tarif suivant :

TARIF DES TIRAGES A PART

(en vigueur depuis le 1^{er} octobre 1917).

NOMBRE DE FEUILLES	EXEMPLAIRES fournis gratuitement par la Société	EXEMPLAIRES DEMANDÉS EN PLUS aux frais de l'auteur			
		25	50	75	100
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Une feuille (16 pages)	6 »	4 »	5 »	6 »	7 »
Trois quarts de feuille (12 pages)	5 »	3 75	4 50	5 25	6 »
Demi-feuille (8 pages)	3 50	2 »	2 50	3 »	3 50
Quart de feuille (4 pages)	2 50	1 75	2 »	2 25	2 50
Couverture sans impression papier de couleur, fort.	0 50	0 50	1 »	1 50	2 »
Couverture imprimée, papier de couleur, fort.	3 »	2 »	2 75	3 50	4 25
Composition d'un titre d'entrée spécial pour le tirage à part : 2 francs.					

6 francs par 100 exemplaires en plus et par feuille.

Les frais de remaniements nécessités par les corrections que feraient après coup les auteurs ne sont pas compris dans ces conditions.

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE LA

SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE FRANCE

Pour le progrès et la diffusion des connaissances relatives aux Champignons

Tome XXXV. — 3^e Fascicule.

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE.

Travaux originaux :

- J.-E. Chenantais.** — Etudes sur les Pyrénomycètes
(Suite et fin) (avec planches I à VI et 10 figures dans
le texte)..... 113
- N. Ranoévitch.** — Sur une nouvelle espèce de
Rouille, *Puccinia Corteyi* Ran. (avec 1 fig. dans le
texte)..... 140
- L. Dufour.** — Les stations de *Physomitra esculenta*
dans la forêt de Fontainebleau 142
- P. Konrad.** — Notes et observations concernant le
Tricholoma tigrinum Sch. = *T. pardinum* Q. (avec
Planche VII)..... 143
- R. Maire.** — Remarques sur la variation d'une Agari-
cacée sous l'influence du milieu (avec 1 figure dans le
texte)..... 147
- Pelé.** — Note sur *Aleuria Ricciae* Crouan = *Lachnea*
Ricciae Gillet. 150
- L. Dufour et R. Michel.** — Une année de récolte
de Champignons dans la forêt de Fontainebleau..... 151

Bibliographie :

- Liste de travaux mycologiques récents..... 159
Analyses..... 160

DEUXIÈME PARTIE.

Procès-verbaux des séances des 1^{er} mai et 5 juin 1919. XIII

84, Rue de Grenelle, PARIS-VII^e arr^t

1919

SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE FRANCE

Les séances se tiennent à PARIS, rue de Grenelle, 84, à 13 heures 1/2, le 1^{er} Jeudi du mois en principe.

Jours des Séances pendant l'année 1919.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
»	6	6	3	1	5	4	2	6	4

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Pour devenir membre actif de la Société, il suffit d'être présenté à l'une des séances mensuelles de la Société, puis élu dans la séance suivante. La cotisation annuelle, donnant droit au service gratuit du *Bulletin trimestriel*, est de 10 francs par an pour les membres résidant en France et en Algérie, et de 12 francs pour les membres à qui le service du Bulletin est fait à l'Étranger.

Les manuscrits et toutes communications concernant la rédaction et l'envoi du Bulletin trimestriel de la Société doivent être envoyés à M. F. MOREAU, Secrétaire général, 12, rue Cuvier, PARIS, V^e.

Les cotisations doivent être adressées à M. DUMÉE, Trésorier, 45, rue de Rennes, PARIS, VI^e.

AVIS IMPORTANT. — COTISATIONS

Le Bureau de la Société Mycologique, dans le but de diminuer les frais nécessités par le recouvrement des cotisations, informe les membres de la Société **qu'à l'avenir il ne sera plus envoyé de quittances, le reçu de la poste étant suffisant pour justifier du paiement.**

Il prie instamment ceux de ses membres qui ne se sont pas encore libérés de vouloir bien le faire **sans retard.**

MILITAIRES DÉMOBILISÉS.

Les militaires entrés dans la Société depuis le début de la guerre sont priés de faire connaître leur adresse civile au Secrétaire général, au moment de leur démobilisation.

Commission nationale pour la propagation de l'Etude pratique des Champignons,

FONDÉE EN 1902.

Extrait du Règlement voté par la Société Mycologique de France pendant la Session générale, à Paris, le 10 octobre 1902 :

Art. 1^{er}. — Il est institué au sein de la Société Mycologique de France une *Commission*, dite *nationale*, chargée de grouper les efforts de toutes les personnes qui s'intéressent à la connaissance des Champignons.

Pour les autres articles, voir *Bull. Soc. Myc. de Fr.*, t. XVIII, 1902, pp. 249-251.

Les Commissaires devront se mettre en relation avec les mycologues amateurs ou scientifiques de la région qu'ils habitent et se chargeront de leur procurer tous les renseignements qu'ils seront en mesure de fournir. Les espèces rares ou douteuses seront soumises aux spécialistes pris dans le sein de la Commission, et les espèces intéressantes qu'ils pourront réunir devront être autant que possible envoyées aux séances mensuelles de la Société, à Paris, 84, rue de Grenelle.

Composition de la Commission approuvée par la Société dans sa réunion du 2 décembre 1915.

MM.

- Arnould**, pharmacien, Ham (Somme). — *Champignons supérieurs*.
Bainier, 27, rue Boyer, Paris-XX^e. — *Mucorinées et Mucédinées*.
Barbier, préparateur à la Faculté des Sciences, Dijon (Côte-d'Or). — *Champignons dits supérieurs ou Champignons sarcodés, particulièrement Agaricinés*.
Bernard, L., place Dorian, Montbéliard (Doubs). — *Champignons supérieurs*.
Bernard, J., pharmacien princ. en retraite, 31, rue St-Louis, La Rochelle (Charente inférieure). — *Champignons supérieurs*.
Boudier, 43, rue de Foix, Blois (Loir-et-Cher). — *Basidiomycètes et Ascomycètes*.
Abbé Bourdot, St-Priest-en-Murat, par Montmarault (Allier). — *Champignons supérieurs*.
D^r Camus, F., 63, rue de Buffon, Paris-V^e. — *Lichens*.
Abbé Derbuel, Peyrus (Drôme). — *Champignons supérieurs*.
Dumée, 45, rue de Rennes, Paris. — *Hyménomycètes*.
Dupain, pharmacien, La Mothe St-Héray (Deux-Sèvres). — *Champ. Supérieurs*.
Dutertre, Emile, a Vitry-le-François (Marne). — *Mucédinées et Champ. supérieurs*.
Foex, directeur de la Station de Pathologie végétale, 11 bis, rue d'Alésia, Paris XIV^e. — *Champignons parasites des végétaux*.
Grosjean, instituteur, Maizières (Doubs). — *Champ. supérieurs*.
Harlay, V., pharmacien a Charleville (Ardennes). — *Hyménomycètes. Parasites des végétaux usuels*.
Hétier, Fr., Arbois (Jura). — *Champignons supérieurs*.
D^r Labesse, Angers (Maine-et-Loire). — *Intoxications Maine, Anjou, Vendée*.
Lagarde, chargé de cours a la Faculté des Sc., Montpellier (Hérault). — *Champ. du Midi de la France*.
Legué, Mondoubleau (Loir-et-Cher). — *Champignons supérieurs*.

- Maire, R.**, professeur à la Faculté des Sciences d'Alger. — *Champignons parasites, Hypodermés, etc.*
- Matruchof**, professeur à la Faculté des Sciences, rue d'Ulm. 45. Paris-V^e — *Champignons parasites des animaux. — Moisissures.*
- Merlet**, 13, cité Bassard, à Bordeaux (Gironde). — *Flore mycologique du Sud-Ouest*
- Michel**, pharmacien à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — *Champignons supérieurs*
- Moreau, F.**, préparateur à la Faculté des Sciences 12, rue Cuvier, Paris (V^e) — *Mucorinées, Hyphomycètes.*
- Offner**, préparateur à la Faculté des Sciences de Grenoble (Isère). — *Champ. du Dauphiné.*
- D^r Patouillard**, 105, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine (Seine). — *Champignons exotiques et en particulier de la Tunisie.*
- Peltreau**, notaire honoraire à Vendôme (Loir-et-Cher). — *Champignons supérieurs et spécialement les Bolétés.*
- D^r Pinoy**, de l'Institut Pasteur, 10 rue de Versailles, à Ville d'Avray (Seine-et-Oise). — *Myromycètes et Champignons parasites des végétaux et des animaux.*
- Radais**, professeur à l'École Supérieure de Pharmacie, 4, av. de l'Observatoire, Paris-VI^e. — **Rapporteur-général de la Commission.**
- D^r Trabut**, Mustapha-Alger. — *Champignons de la flore de l'Algérie.*

Bureau de Commission pour 1919.

- Président*..... M. BODIER, correspondant de l'Institut, (Blois).
- Vice-Présidents*..... MM. MAIRE (Alger) ; PATOULLARD (Neuilly-sur-Seine) ; N...

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1919.

- Président*..... M. LUTZ, Professeur agrégé à l'École Supérieure de Pharmacie, 4, Avenue de l'Observatoire, Paris-VI^e.
- Vice-Présidents*..... M. GUIHIERMOND, Professeur à la Faculté des Sciences de Lyon, 19, rue de la République, Lyon (Rhône).
M. BATAILLE, Professeur honoraire, Maison Duc, rue de Vesoul, à Besançon (Doubs).
- Secrétaire général*... M. MOREAU, F., Préparateur à la Faculté des Sciences, 12, rue Cuvier, Paris-V^e.
- Trésorier*..... M. DUMÉE, 45, rue de Rennes, Paris-VI^e.
- Secrétaires annuels*... M. MIRANDE, R., Docteur ès-sciences, 63, rue de Buffon, Paris-XIII^e.
M. ALLORGE, 7, rue Gustave Nadaud, Paris-XVI^e.
- Archiviste*..... M. le D^r MAGROU, de l'Institut Pasteur, 25, rue Dutot, Paris-XV^e.
- Membres du Conseil*.. M. RADAI, Professeur à l'École Supérieure de Pharmacie, 4, avenue de l'Observatoire, Paris-VI^e.
M. le D^r PINOY, de l'Institut Pasteur, 25, rue Dutot, Paris-XV^e.

Recherches sur les *Pyrénomycètes* (Suite et Fin) (1),

par J.-E. CHENANTAIS.

Documents.

Podospora curvula minuta (De Bary) Chen.

La seule raison qui ait entraîné l'autonomie de *P. minuta* est une différence pure et simple de dimensions dans la fructification qui est complètement identique à celle de *P. curvula*, comme tous les mycologues ont pu le constater. Les dimensions sont donc les seuls « caractères » invoqués. Si elles justifient une distinction, ce que personne ne conteste, s'ensuit-il qu'il n'y ait pas lieu de rattacher l'une de ces formes à l'autre, comme cela se fait couramment en mycologie. Nous ne comprenons pas GRIFFITHS (N. A. Sord., p. 63) qui fait de *P. minuta* une espèce autonome, sous prétexte qu'elle est souvent tétraspore.

Le groupement des noyaux chez les Sordariées est soumis à des variations fréquentes, mais ces groupements anormaux n'altèrent en rien la physionomie du périthèce et la morphologie de la spore. Si l'on voit deux noyaux s'atrophier ou habiter la même spore chez *P. minuta* var. *tetraspora* et chez *P. pauciseta*, on ne saurait pour cela séparer la première forme de *P. curvula* et la seconde de ses variantes polyspores très nombreuses.

Le dogme pulvérisateur ne tient pas devant l'enchaînement des faits observés. J'ai trouvé en abondance et intimement mêlés, in fimo cuniculino, *P. minuta* (Fuck.) Wint. tétraspore, la forme octospore, puis nombre de périthèces contenant des asques à 4 spores développées, 4 atrophiées, enfin un certain nombre d'asques bispores. Cela s'exprime taxonomiquement avec la plus grande simplicité : l'espèce *P. curvula* a pour « variante » minor, *P. c. minuta* qui présente plusieurs « variétés » dans le groupement des spores : *P. c. minuta* bi-, tétra-, ou octospore.

Nous venons de constater la régression du nombre des spores, dans l'espèce suivante, c'est l'exemple du contraire et la morpho-

(1) Cf. *Bulletin de la Soc. Myc. Fr.*, T. XXXIV, p. 47 et 123, 1918 ; T. XXXV, p. 46, 1919.

logie de la graine ne change pas davantage, sauf atrophie de certains appendices suivant les conditions locales dans l'asque.

Podospora decipiens pleiospora (Wint.) Chen.

TRAVERSO, Fl. it. crypt., p. 236, s'exprime ainsi sur *P. pleiospora* : « Questa specie è caratterizzata *abbastanza*, oltre che dal numero delle spore, dalla forma degli aschi e dalla disposizione delle appendici delle spore ».

Ce « suffisamment » est une affirmation bien superficielle puisqu'elle se base sur le nombre des spores, ce qui entraîne forcément un développement proportionnel de l'asque et quelques modifications de dimensions dans les appendices qui s'adaptent à des conditions locales un peu différentes. Morphologie et disposition générale, structure, tout est la reproduction fidèle de *decipiens*. Pour qui connaît bien les deux formes, l'identité ne fait pas pas de doute, *pleiospora* est la « variété » polyspore de *decipiens*. Une « espèce » fondée sur des caractères quantitatifs est sans valeur.

Quant au caractère pileux du périthèce, il est sujet à caution. Sur des centaines de périthèces, in fimo vaccino et cuniculino, je n'ai trouvé qu'une fois un lacis de poils minces-hyphiformes et très fucescents au-dessous de l'ostiole. La courbure du col est un phénomène héliotropique qui se produit chez la plupart des *Sordariées*. Il n'a aucune valeur de diagnose dans les formes membranées émergeant plus ou moins du support (Pl. I, fig. 11 et 12).

Podospora pauciseta (Ces.) Trav.

SYN. — *Podospora pauciseta* (Ces.) Trav. (1906). — *Sphæria pauciseta* Ces. (1852). — *Malinvernina anserina* Bahb. — *Hypocopra anserina* Ces. in litt. — *Sordaria anserina* Wint. — *Podospora penicillata* Ell. et Er. — *Pleurage anserina* Kuntze. C. f. r. Trav. Fl. it. crypt., p. 431, icon.

Nous rattachons à cette forme les variantes suivantes dont l'ensemble constitue un groupe-espèce :

Sordaria pilosa Mout. Bull. Soc. bot. Belg., p. 144, Pl. IV. Pourrait être la forme octospore de *pauciseta*. La disposition des poils entourant le col a été retrouvée par nous plusieurs fois sur les formes polyspores suivantes :

Philocopra setosa Wint. Sacc. — *Ph. curvicolla* Wint. Sacc. Il est évident que ces deux formes sont synonymes, la courbure

du col est contingente comme dans *curvula* et bien d'autres Sordariées. L'écart des spores, 17-19 = 10-12 μ . dans *setosa*, 14-16 = 9-11 dans *curvicolla*, ne peut être pris en considération. Mêmes réflexions pour les formes suivantes. (Syll. I, p. 239 et 250).

Philocopra platensis Spég. — *Ph. dakotensis* (Griff.) Sacc. Spores respectivement de 20-22 = 15-17 et de 18-23 = 12-15 (Syll. XVII, p. 607 et I, p. 250).

Philocopra similis (Hans.) Sacc. Spores un peu plus fortes, 27-33 = 17-18 (Syll. I, p. 251).

Philocopra adelura (Griff.) Sacc. et D. Sacc. Les spores, de tout point comparables à celles des formes précédentes, mesurent 26-32 = 13-19 pour 64 spores dans l'asque. Cette forme, que j'ai trouvée abondante sur crottes de lapin, avait des spores de 20-23 = 12-15 pour 128, 324 ou 512 spores dans l'asque. Nous considérons cette forme comme une variété glabre de *Podospora pauciseta setosa* (Syll. XVII, p. 607).

Choix du type. — Sans être aussi fréquente que chez les Disco-mycètes, la polysporité n'est pas rare chez les Pyrénomycètes; l'avortement de 4 spores sur 8 n'est pas exceptionnel. La création de genres spéciaux pour ces phénomènes : *Fracchiæa*, *Pleurostoma*, *Valsella*, *Philocopra* et *Aglaospora*, *Malinvernia*, etc., ne se justifie que si des caractères morphologiques différents de ceux des genres d'où ils ont été retirés sont constatés, soit du côté des périthèces, soit du côté des spores. Or, dans toutes les formes précédentes, le périthèce a la même disposition typique des poils sur le col et l'ontogénèse de la spore est identique. Une seule forme est glabre, mais ses spores ne diffèrent pas de celles des autres.

On peut s'étonner que nous ayons choisi une forme notoirement tétraspore pour type d'une espèce dont les bipartitions nucléaires varient de 32 à 512. On ne sépare plus maintenant *S. minuta* tétraspore de sa variété octospore. A mon avis, il est possible que la forme octospore de *P. pauciseta* soit réalisée par *S. pilosa* Mout. Elle se présente, il est vrai, avec des poils en couronne autour du col, mais cette dissociation des fascies assez rare se voit également chez *setosa-curvicolla* (1). L'objection la plus sérieuse serait tirée du volume des spores de *P. pauciseta*. Mais on a constaté que ces spores sont « binucléées » et, si l'on supposait la forme octospore réalisée, les spores originaires de 35-42 = 18-22 se rapprocheraient par dédoublement des noyaux de 17-21 = 9-11,

(1) De toutes façons, *S. pilosa* Mout. tient étroitement à *Ph. setosa-curvicolla*.

soit de celles de *S. pilosa* Mout. qui mesurent 17-22 = 11-14. Quoi qu'il en soit, il nous paraît difficile de ne pas rattacher nos *Philocopra* à une forme qui présente tous leurs caractères essentiels.

Si l'on s'en tenait à la morphologie de la spore seule, il n'y aurait pas lieu de séparer *pauciseta* de *fimiseda* ; sans leur volume inégal, elles seraient « superposables » ; le périthèce est facile à différencier chez ces deux formes et n'autorise pas à regarder l'une comme une variante de l'autre. Il est donc logique, étant donnée la similitude absolue du périthèce et des spores de *P. pauciseta* avec celle de certains *Philocopra* de choisir cette forme comme type de l'espèce.

OBS. — Pendant quatre ans, j'ai recueilli et élevé de nombreux échantillons de *Philocopra* in fimo cuniculino et j'ai étudié *P. pauciseta* sur échantillon provenant de Bizerte in fimo Cameli.

Périthèces. — Le périthèce de *P. pauciseta* n'est pas exclusivement membraneux et transparent comme celui des formes polyspores. Il est opaque et cette opacité est due à un léger revêtement carbonacé discontinu qui recouvre l'enveloppe membraneuse. Je me suis demandé à ce sujet quelle différence il y a entre l'expression « sub-carbonacé » (*anserina*) et « sub-membraneux » (*ovina* et *equina*) employée au Syll. I, p. 238. Les périthèces que j'ai étudiés justifiaient l'une et l'autre expression. Cette consistance spéciale distingue à première vue *P. pauciseta* des variantes polyspores.

La distribution des poils, sur ou autour du col, présente des dispositions assez variées quoique toujours localisées à cette région. La figure de TRAVERSO (Fl. it. crypt., p. 87) représente une fascie unique sur le col. On la retrouve dans notre Planche III. Cette disposition n'est pas absolument typique. Sur *P. pauciseta* et les formes qui en dépendent, notamment *setosa-curvicolla*, il y a le plus souvent apparence de fascie unique alors qu'il y a deux groupes pileux plus ou moins accolés. Les fascies peuvent être opposées, simulant deux cornes de chaque côté du col ; le plus souvent trois fascies sont associées par la base d'un seul côté. On peut trouver encore 4 groupes symétriques ou une dissociation à peu près complète des poils autour du col. Ceux-ci sont souvent simples ou faiblement septés, vert-brunâtre et pâlissent en séchant. C. f. r. fig. 1, Pl. III. La forme *adelura* en est dépourvue ; on en trouve cependant parfois quelques-uns qui simulent des hyphes dans les environs du col. Il y a donc tous les intermédiaires entre

la forme pileuse et la forme glabre, la spore témoin est identique.

L'ostiole se présente au début comme un bouton aplati sur le col étranglé, puis il s'allonge, se redresse en se courbant plus ou moins. La dimension des périthèces oscille entre 4 à 600 μ . Ils sont transparents et permettent de voir le contour des asques bourrés de spores (Pl. III, fig. 2).

Spores. — Pour étudier la filiation des *Philocopra*, il faut examiner un grand nombre de spores, particulièrement celles qui se trouvent dans les mêmes conditions que chez les *Podospora* octospores. Ce sont celles qui occupent les environs du sommet de l'asque et la périphérie de la masse, où elles sont en connexion avec les parois. Là seulement on pourra trouver des appendices fondamentaux ou adventifs suffisamment caractérisés. Faute de cet examen méthodique on signalera une spore sans appendices avec une cauda (vestigium) et on pourrait en conclure en se fiant à la loi de fréquence que les appendices font défaut. Il n'en est rien, mais les spores centrales tassées sur elles-mêmes ne sont plus reliées que par quelques filaments à peine perceptibles (Pl. III, fig. 4). Dans les environs du sommet, toujours libre, comme chez *P. fimiseda* et *pauciseta*, s'insère l'appendice supérieur plus ou moins droit ou enroulé à son extrémité. A la base du vestigium on trouve l'appendice inférieur très fragile, difficile à voir et qui manque souvent comme les appendices adventifs pour les raisons signalées plus haut. Ces appendices adventifs figurés par TRAVERSO (*l. c.*) dans *P. pauciseta* ne sont pas notés dans sa description. Je ne les ai jamais vus dans cette forme pas plus que dans *P. fimiseda*. En revanche, dans la diagnose de Fl. it. crypt. on confond le vestigium avec l'appendice inférieur et il n'est pas question de l'appendice supérieur. WINTER, in Rabh. Krypt. Flor., fig. 3, p. 162, est aussi muet sur l'appendice supérieur si caractéristique de *P. decipiens*. Ces détails anatomiques négligés autrefois devraient être pris en considération dans des ouvrages aussi modernes que l'ouvrage italien. L'appendice supérieur de *pauciseta* peut être aussi volumineux que celui de *fimiseda* et il ne manque jamais. Les spores des *Philocopra* ont, comme celles de *P. pauciseta*, le sommet légèrement tronqué, mais chez eux l'épispore ne recouvre pas totalement le pore germinatif. Cette zone est nettement figurée par un petit cratère ouvert au fond duquel on aperçoit l'endospore brillante et hyaline (Pl. III, fig. 6).

Un coup d'œil jeté sur nos figures suffit à justifier nos vues synthétiques. La variété glabre *adelura* a été rapprochée de *P. deci-*

piens par GRIFFITHS. Le périthèce est lisse comme dans cette forme, mais cette affinité superficielle est démentie par l'identité des spores de *Ph. adelura* avec celle des variantes polyspores de *P. pauciseta*.

Les variations des dimensions sporales sont peu considérables dans les formes étudiées par moi et répondant à *pilosa*, *setosa*, *curvicolla* ou *adelura*; elles oscillent de 18-22 = 12-15 μ . La variante *similis* Hans. sp. 27-34 = 17-18 et la variante *adelura* Griff. sp. 26-32 = 18-19 pour 64 spores ne diffèrent pas sensiblement. Chez les nombreux types glabres que j'ai rencontrés, j'ai trouvé les dimensions 20-23 = 12-15, mais il faut noter que le nombre de spores était au minimum de 128 et 324. Sans pouvoir établir une loi de proportionnalité entre le volume et le nombre des spores, il y a là au moins une coïncidence qui peut n'être pas fortuite.

***Podospora hirsuta* Dangeard.**

M. DANGEARD, dans ses études sur le développement des périthèces, cultive sur agar-agar des excréments variés et ne s'enquiert pas des espèces qu'ils contiennent avant l'ensemencement. Cette méthode est originale. Ainsi il nous cache absolument, non seulement l'origine, mais le crottin ou bouse qui a donné naissance à une Sordariée polyspore qu'il a baptisée *Podospora hirsuta* Dang. (*Le Botaniste*, 1907, p. 345).

Il n'y aurait pas lieu de prendre en considération une expérience réalisée dans des conditions aussi peu scientifiques, si les auteurs du Sylloge, en cela du reste couverts par l'autorité de l'auteur, n'avaient cru devoir l'enregistrer comme valable aux yeux de la postérité. Ils disent bien : Hab. in excrementis? Crottin? Bouse? C'est discret au possible. Nous demanderons plus. Quelle est la Sordariée que vous avez ensemencée?

Voyons votre phénomène :

Périthèces. — A retenir le tomentum blanc formé d'hyphes abondants. Résultat du milieu spécial. Ce qu'il y a de plus typique, ce sont les poils rigides entourant l'ostiole. *P. setosa* et *curvicolla* se présentent de la même façon in fimo cuniculorum.

Asque. — M. DANGEARD découvre l'orientation définie des spores dans l'asque, la tête étant toujours dirigée vers le sommet. M. BAINIER, comme nous l'avons vu, a fait la découverte inverse

pour *S. fimiseda* alias *vestita* (Zopf) Bainier. Le célèbre cytologiste ne sait à quoi attribuer cette orientation. Je suis bien plus surpris de l'orientation nouvelle de *fimiseda*.

M. DANGEARD (*l. c.*, p. 347) a reconnu à l'extrémité des asques une sorte de « pore » analogue à « celui » des *Sordaria* ; chaque spore elle-même présente à son extrémité opposée au pédicelle une aréole suivant laquelle la membrane est restée mince et incolore (Voir plus haut les *Philocopa* variantes de *pauciseta*, pore germinatif).

L'auteur figure, Pl. LXXVII. des asques de *S. fimicola* Rob. couronnés par une ligne circulaire qui ferait croire à un opercule et qu'il appelle « pore ». Tout cela est inexact comme rendu et interprétation. La voûte de l'asque dans cette forme est renforcée au sommet par un anneau dense et plus ou moins saillant. Il se présente en coupe optique comme deux points ou lignes réfringents. Cet anneau est en forme d'entonnoir ou de cylindre chez certaines *Sordariées* ou *Hypocopa*. Il se trouve également, mais réduit, chez les *Lasiothæria* à spores spiculées. Il donne insertion à la chaîne des spores, comme aurait pu s'en convaincre M. DANGEARD lui-même en dessinant la figure 8 de sa Planche LXXVI, où il représente l'anneau en coupe optique. Il n'a pas mieux compris la disposition de l'asque de son *P. hirsuta*. Pas trace de pore dans ses dessins ; il dit bien qu'il existe, mais ne le figure pas et pour cause, la déhiscence ne s'opérant pas par un pore mais bien par rupture de la voûte au-dessous du sommet chez les *Podospora*.

L'auteur (p. 345) a essayé en vain d'identifier son espèce avec une des *Sordariées* polyspores, *P. pleiospora*, *P. setosa*, *P. curvicolla*. Cela lui était bien facile en sélectionnant la graine. — « ... Elle se rapproche, dit-il, du *P. pleiospora* par les dimensions des spores ». — C'est absolument inexact d'après les mensurations de l'auteur lui-même, « ... mais tandis que l'asque dans cette espèce renferme seulement 16, 32 ou 64 spores, la nôtre en contenait 128 ; de plus, elles (les spores) ne présentaient qu'un appendice au lieu de 2 ». — Il appelle appendice la cauda (vestigium) ; or, *P. pleiospora* en a. à ce point de vue, six ! y compris la cauda.

Il pencherait pour *P. curvicolla*, mais comme c'est tentant de créer une espèce ! — « Toutefois, il existe une trop grande différence dans les dimensions des spores pour qu'on puisse sans autre informé réunir les deux espèces ; dans le *P. curvicolla*, les spores ont 14 μ sur 8 μ ; alors que les spores dans nos cultures mesuraient 25 à 30 μ de long sur 4 μ de large ». — Est-il possible de comparer une spore cylindrique à une spore ellipsoïde !

Il n'est pas indifférent de rester dans l'équivoque et de mesurer

la totalité d'une spore de *Podospora* avec sa voisine dont on ne compte que la tête, spore proprement dite, et c'est, ce semble, ce qu'a fait M. DANGEARD en comparant sa spore à celle de *curvicolla* sans sa cauda (vestigium).

La spore de <i>P. hirsuta</i> mesure, vestigium compris :	25-30 = 13-14.
Celle de <i>P. curvicolla</i>	— 24-36 = 10-12.
— <i>P. setosa</i>	— 27-29 = 10-12.
— <i>P. pleiospora</i>	— 60-65 = 16-20.
— <i>P. hirsuta</i> , Syll., XXII, p. 119 —	45-50 = 13-14.

En comptant la spore et sa cauda (vestigium), les dimensions de *P. hirsuta* ne se rapprochent pas de *pleiospora* mais de *curvicolla* dans les mêmes conditions. Il faut donc admettre que la comparaison a été faite sur *curvicolla* sans sa cauda ($14-18 = 9-12$) et alors la différence avec *hirsuta* est réelle. Les dimensions de *P. hirsuta*, d'après le Sylloge XXII, ont une longueur relativement considérable: $25-30 = 13-14 + 20\mu$ de cauda qui n'est pas confirmée par les données de M. DANGEARD dans *Le Botaniste*.

Voici les données fournies par l'auteur (*Bot.*, p. 347) :

La spore hyaline bien différenciée en raquette mesure $15 = 10$ et sa cauda 20, total : $35 = 10$. Si l'on est familiarisé avec l'ontogénèse de la spore des *Philocopra*, on saura que la totalité de la spore avec sa cauda ne peut excéder ces dimensions à maturité, quant à la longueur. Les dimensions respectives de la tête et de la cauda varient en sens inverse. Il est donc matériellement impossible que la spore totale originellement limitée à 35μ atteigne les dimensions signalées au Sylloge : 45-50.

La spore proprement dite se développe en largeur et en longueur aux dépens de la partie évasée de la cauda. M. DANGEARD nous donne pour la spore opacifiée une largeur de 14μ au lieu de 10 à l'état hyalin, il est logique d'admettre au moins le même gain sur la longueur qui de 15 passe à 19 ou 20. La cauda (vestigium), privée de son protoplasme, absorbé en totalité par la spore, diminue fortement de longueur et se trouve réduite dans tous les *Philocopra* à 8 ou 10μ soit la moitié de la longueur de la spore. Retirons des chiffres donnés 25-30 la spore proprement dite de 19 ou 20, il reste une cauda de 10-11 et alors la spore d'*hirsuta* ne diffère pas de celle de *setosa-curvicolla* :

<i>P. hirsuta</i> . . .	17-20 = 13-14.
<i>curvicolla</i> . . .	14-18 = 9-12.
<i>setosa</i>	17-19 = 10-12.

Voilà ce qui résulte nettement des données fournies par M. DANGEARD lui-même qui aurait pu nous éviter ces recherches en figurant dans ses planches une spore mûre. Tablant sur la disposition des poils autour du col et l'ontogénèse de la spore, on ne peut voir dans *P. hirsuta* qu'un rejeton de *setosa-curvicolla* sur agâr-agar.

Les dimensions portées au Sylloge sont inexactes d'après le mémoire original de l'auteur.

Il y a assez d'espèces douteuses dans la nature pour qu'on ne vienne pas y ajouter des espèces douteuses de laboratoire, recueillies avec des précautions que l'on peut apprécier à leur valeur.

IX. — Formes nouvelles et critiques.

Zignoella insueta Chen.

(f. nov.)

Peritheciis laxè gregariis, ligno adnatis, 3-400 μ spheroides, acutis nigris, rugulosis, carbonaceo-membranaceis, poro pertusis; nucleo albo adhærente (peritheciis senioribus) Ascis paucis arcuatis, 28 sporis, cylindræo-clavatis, 80-90 = 20, paraphysibus coalescentibus obvallatis; sporidiis mono vel distichi, lanceolatis, deorsum attenuatis, grossè multiguttulatis, primum 1-septato-constrictis, loculo superiore majore, inferiore sensim attenuato, dein 2-septatis, granulosis, hyalinis, septo secundo in majore loculo sæpe passim aberrante, 40-55 = 10-13.

HAB. — *In Tiliæ exsiccato ligno*, Bagatelle, propè Morlaix (Finistère).

J'avais trouvé, il y a plusieurs années, quelques périthèces en ruine, avec des débris de spores. J'ai pu recueillir depuis des périthèces à peu près intacts de cette rareté. Le nucleus s'élimine avec des lambeaux de la tunique interne nettement fibrilleuse. Les asques sont disposés en touffe unique. Ils adhèrent entre eux par les paraphyses fortement coalescentes qu'il est difficile, sinon impossible d'isoler. Les spores, en nombre très variable, offrent de ce chef des dimensions inégales. Elles ont une conformation assez particulière; parfois la loge supérieure semble coiffer la loge inférieure en retrait sous elle. Quand il y a une seconde cloison celle-ci coupe la première loge symétriquement ou s'ébauche au sommet plus ou moins horizontale, parfois une autre cloison

recoupe la nouvelle loge. Le contenu des spores est formé soit de grosses guttules, soit de fines granulations à maturité. Le petit nombre d'exemplaires en bon état que j'ai pu trouver est à peine

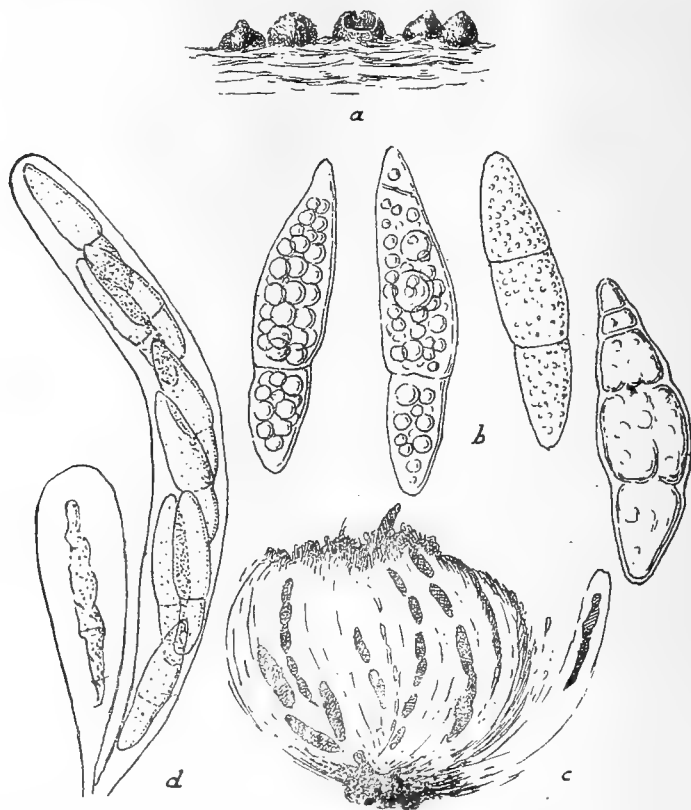


FIG. 16.— *Zignoella insueta* : a, périthèces ; b, spores à divers états ; c, aspect du nucleus avec spores de dimensions variées (bleu lactique) ; d, un asque.

suffisant pour se faire une idée nette de cette forme. Je la cite à titre documentaire et la range provisoirement dans le genre *Zignoella* (*Trematosphæria*) sous le nom d'*insueta*.

Zignoella interspersa Penz. et Sacc.

Zignoëlla interspersa Penz. et Sacc., *Malpighia*, XI, 1897, p. 403 ; Syll., XIV. p. 588. *Peritheciis gregariis, altè globosocoideis, sed minutis 200 = 120, demum obtusioribus, inter*

setulas rigidulas nigras, interseminatis. atro-nitidulis, ostiolo papillato; ascis fusioideo-clavatis. brevissimè stipitatis, apice obtusulis, 45-60 = 9-10, aparaphysatis. octosporis; sporidiis distichis v. rarius oblique monostichis fusioideis, leniter curvis, utrinque obtusulis, 15-17 = 3 1/2-5. bi-quadrinucleatis v. granulosis hyalinis.

Hab. in cortice emortuo *Elettariæ*, Tjibodas, Java; insuper corticem *Ruborum*, Pont-du-Cens, propè Nantes, 1914 (CHENANTAIS).

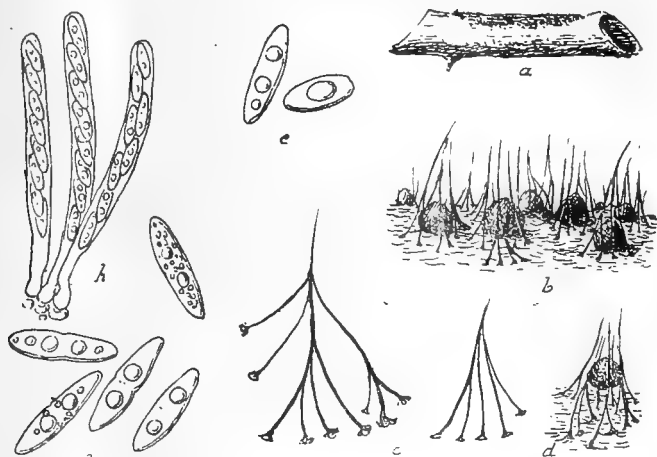


FIG. 17. — *Zignoella interspersa* : a, support gr. nat. : b, disposition des périthèces ; d, un de ceux-ci engagé ; c, poils convergents ; e, spores ; h, asques.

La rare et curieuse forme que je figure répond point par point à la diagnose de ce *Zignoella*, exotique jusqu'à présent. Je puis confirmer l'absence de paraphyses. Sans la présence des poils associés qui la font ressembler à *Letendrea eurotioides*, cette forme ne se distingue en rien de la plupart des *Zignoella* du type *ovoidea*. Les poils ne sont pas conidifères et se terminent en pointe aiguë et dense. Ils naissent isolément de l'épiderme par une large base. Entre eux, on aperçoit les périthèces, soit isolés, soit en groupes de 4 à 5, étroitement serrés. Les poils les entourent à la base, s'élèvent directement ou en divergeant. J'ai reproduit dans la figure une disposition très fréquente. Les poils dans les environs immédiats d'un périthèce, bien que nés d'une souche distincte, s'infléchissent vers l'un d'eux, s'y agglutinent et ne forment plus au sommet qu'une soie rigide. Les périthèces sont fréquemment entourés par des systèmes analogues que l'on peut voir en

dehors d'eux. Il arrive parfois qu'un périthèce détaché reste emprisonné et suspendu dans cette sorte de cage. Périthèces et poils sont absolument sus-épidermiques. Exsicc. Chen. 455.

Pseudo-valsia macrosperma fenestrata (Tul.)

Flag. et Chen. (*var. nov.*).

Peritheciis 5-600 μ , *valsoideo-aggregatis* aut *sparsis*, *tectis*, *nigricantibus*, *globosis*, *collis convergentibus*, *ostiolis obtusiusculis*; *stromate nullo*; *ascis cylindraceutis* *breve stipitatis* 8-sp., 180-200 = 9-10, *paraphysatis*; *sporidiis* *obliquè monostichis*, *irregulariter ellipsoideis*, *fuscis*, *crassè murali-divisis*, *loculis inæqualibus* *ferè hyalinis*, *initio guttulatis* *dein punctatis*; *utrinque truncatis*, *appendiculis hyalinis rotundatis auctis*. *Sinè appendiculis* 30-32 = 16-18, *cùmque* 37-45.

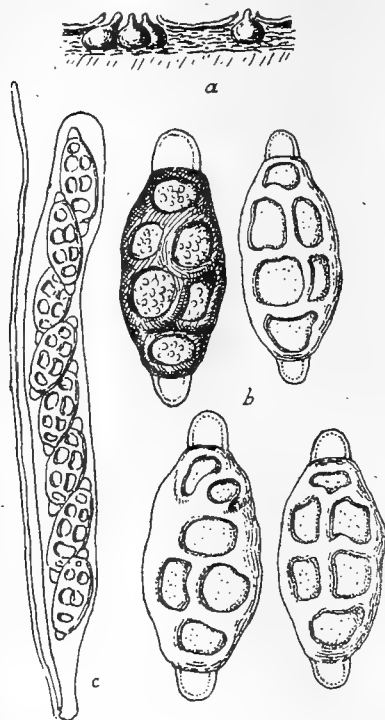


FIG. 18. — *Pseudo-valsia macrosperma fenestrata*: a, périthèces; b, spores; c, asque.

HAB. — *In ramis Carpini corticatis*, Rigny-sur-Arroux (FLAGEOLET).

Obs. — C'est surtout la spore qui permet de ranger cette forme dans les *Pseudo-valsia*, les périthèces sont rarement groupés par 3 ou 5; on en trouve davantage isolés ou groupés deux à deux sur le petit échantillon qui m'a été communiqué. Cette forme serait assez particulière pour être considérée

comme autonome; nous croyons cependant, l'abbé FLAGEOLET et moi, devoir la rattacher comme variante à l'espèce de TULASNE. Elle n'en diffère que par le cloisonnement inusité de la spore. Les appendices ne sont que deux loges inoccupées. Leur origine cellulaire est indiquée par le double contour de leur paroi (1).

(1) J'ai trouvé plusieurs fois cette fenestration des spores dans *Pseudo-valsia lanciformis* où elle est déjà signalée.

Schizostoma byssisedum Flag. et Chen.*(forma nova)*.

Peritheciis 7-800 μ, e subiculo fusco copioso emergentibus, basi hyphis cinctis, hemisphæricis, nigris; ostiolo crasso hysteriformi, rimâ labiis distinctis cinctâ percurso, subindè latiusculè hiante; ascis cylindraceutis, apice rotundatis, stipitatis, paraphysibus numerosis furcatis obvallatis 8-sp., 100-120 = 9-10. Spori-

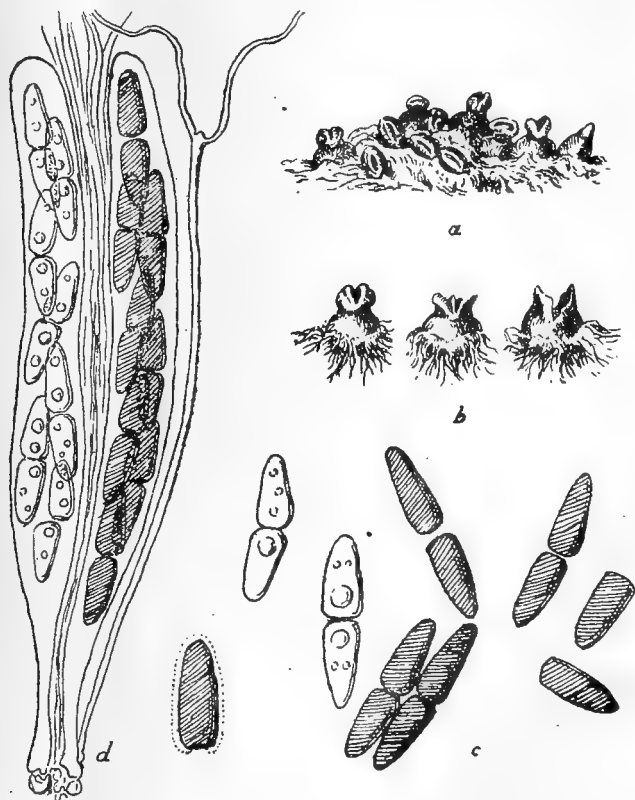


FIG. 19. — *Schizostoma byssisedum*: a, aspect des périthèces sur le subiculum; b, périthèces; c, spores; d, deux asques.

diis didymis, arctè coarctatis, fusoido-biconicis, loculis cito secedentibus, dilutè brunneis, primùm 4-guttulatis dein eguttulatis, 22-25 = 5.

HAB. — *In ramis Carpini, Rigny-sur-Arroux (FLAGEOLET).*

Obs. — Sauf la disposition hystériforme de son ostiole, cette curieuse forme a le même habitus que *Neopeckia Carpini*. Comme, dans cette espèce, les lèvres primitivement closes se retirent, laissant apercevoir la couche profonde de revêtement du périthèce qui finit par se crevasser et disparaît laissant béant l'intérieur du fruit. L'ostiole apparaît fréquemment seul sur le subiculum et rappelle alors absolument *Gloniella byssiseda*. La plupart des périthèces émergent jusqu'à la base garnie d'hyphes abondants.

Cette forme nouvelle se distingue bien des autres *Schizostoma* par son subiculum touffu et la fragilité du septum de la spore. Le bleu lactique colore assez vivement le mince revêtement hyalin de l'épispore.

Saccardoella Montellica Rubi (Speg.) Chen.

(nova forma).

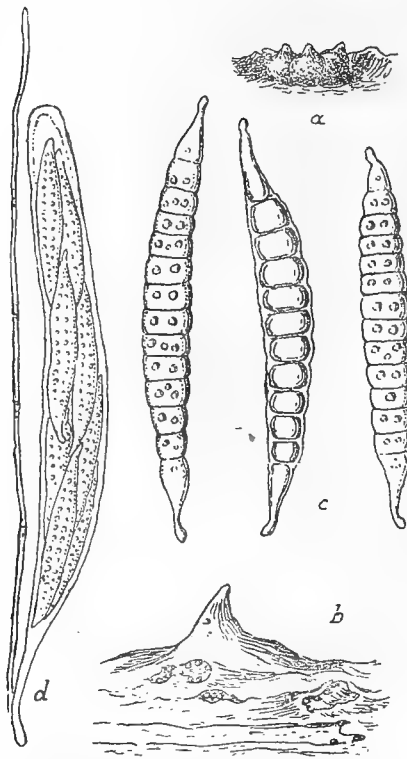


FIG. 20. — *Saccardoella Montellica Rubi* ;
a, périthèces ; b, situation sur le support ;
c, spores ; d, asque.

Peritheciis 0,4-0,6 mm. -
cortice tectis, ovato-sphæ-
roideis, aggregatis pau-
cis, circinnantibus, atro-
carbonaceis, rugulosis ;
ostiolis quandoque cras-
sis vix exsertis, perithe-
cium dimidium æquantibus,
per cuticulam fissam
erumpentibus, ligno adna-
tis ; ascis cylindraceo-
clavatis 100-120 = 15-16,
stipitatis, paraphysibus
filiiformibus guttulatis
obvallatis ; sporidiis dis-
tichis longifusoideis,
utrinque acutis vel in ocu-
lum desinentibus, ad sep-
ta vix constrictis, 12-14
septatis, loculis 2-3 guttu-
latis, hyalinis 60-70 = 8.

HAB. — In corticibus
Ruborum vetustis, Pont-
du-Cens, Chêne vert. pro-
pè Nantes, Loire-Infé-
rieure.

Obs. — Cette forme nouvelle est intéressante en ce qu'elle établit la liaison la plus naturelle entre les *Zignoella* et l'espèce *Saccardoella Montellica* qui par sa différenciation marque le terminus du premier genre. Dans cette nouvelle forme *Rubi*, le sommet de la spore aigu s'étire parfois, ébauche de façon appréciable l'apicule terminal de *Montellica*, mais ne s'effile pas et se termine en bouton plus ou moins allongé. Nous n'avons reproduit que les spores les plus typiques, les autres sont plus ou moins acuminées.

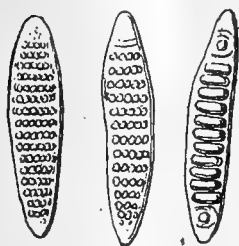


FIG. 21. — Spores de *Zignoella Cratægi*.

SPEGAZZINI a créé le genre *Saccardoella* pour une forme au premier abord sans affinité bien définie avec d'autres genres, mais qui se rattache avec évidence aux *Zignoella* par la forme ci-dessus et une autre forme recueillie par l'abbé FLAGEOLET sur *Cratægus*, forme qui n'est cependant pas suffisamment différenciée pour faire partie du nouveau genre. Par celle-ci et le groupe *Zignoella macrospora. eumorpha, intermedia, dolichospora*, synonymes, on peut de proche en proche remonter jusqu'à *ovoides*.

Les spores de ce groupe mesurent $35-40 = 3,5-6$ avec 7-9 septa; *intermedia* et *dolichospora* ont le sommet aigu. Dans la forme sur *Cratægus* les divisions du protoplasme présentent 12 à 14 cloisons et les extrémités de la spore légèrement acuminées ne contenant plus de réserves nutritives semblent déjà parties accessoires. Elle mesure $33-35 = 6-8$. C. f. r. fig. 21. Notre forme *Rubi* se rapproche beaucoup de *L. transylvanica* Rehm., synonyme de *S. Berberidis* Eliass., malgré les différenciations purement verbales du Sylloge. Ces deux formes ont des spores à sommet aigu à 21 cloisons qui mesurent $35-65 = 10$.

La forme *S. canadensis* avec les 15 cloisons de sa spore qui possède l'apicule caractéristique des sommets est bien une variante minor (Sp. $40-60 = 9$) de *S. Montellica*.

La forme *S. Montellica* peut s'adjoindre comme variantes : *S. canadensis*, *S. Rubi*, *S. transylvanica*. Cela constitue tout au plus une espèce de *Zignoella*, suivant nos idées, du moment que la filiation est établie. Si l'on conserve le genre, il serait logique d'en faire une section des *Zignoella*. On peut prévoir du reste que les variantes que l'on pourra trouver à *S. Montellica* ne seront que des états intermédiaires aux trois variantes connues. Ci-dessous tableau justificatif des formes de passage.

	SPORES.	SEPTA.	SOMMET.	
<i>Z. macrospora</i> ...	35-40 = 2 1/2-3 1/2	6-8 (gutt.)		Syll. II, p. 221.
<i>Z. eumorpha</i>	30-40 = 4-4 1/2	7		— XIV, p. 588.
<i>Z. intermedia</i> ...	30-35 = 5-6	7-9	aigu	— IX, p. 865.
<i>Z. dolichospora</i> ..	35-40 = 5-6	7-9	aigu	— II, p. 218.
<i>Z. cratægi</i>	33-35 = 6-8	12-14	atténué.	
<i>S. transylvanica</i>	35-65 = 10	21	aigu	— II, p. 225.
<i>S. Berberidis</i> ...	35-65 = 10	21	aigu	— XIV, p. 586.
<i>S. Rubi</i>	60-70 = 8	12-14	apicule naissant.	
<i>S. canadensis</i> ...	40-60 = 9	15	apicule	— XI, p. 336.
<i>S. Montellica</i> ...	100-115 = 12	20-30	apicule	— II, p. 191.

Neopeckia anceps Chen.

(*nova forma*).

Peritheciis membranaceo-carbonaceis, nigris, rugulosis, 4-500 µ raro intra-corticalibus ellipsoideis 5-6 valsoideo-aggregatis, ple-rumque liberis superficialibus usque ad 1 mm. cr., variè sociatis, ovoideis, pyriformibus, mutua pressione deformibus, variè colla-bascentibus, imo passim breviter pilosis vel hyphis erectis cir-cundatis sed semper ad bassim mycelio distincto ramoso nigri-cante radiciformi ortis, jugiter astomis; ascis numerosis rectis tereti-clavatis nec stipitatis tenuissimè tunicatis 70-80 = 10: pseudo-paraphysibus crassis ventricosis; sporidiis octonis rectè vel sæpiùs transversè monostichis, didymis hyalinis dein pallide fuescentibus, loculis transversè sphæricis, sæpiùs ovalibus, ad septum valdè constrictis, pluri v. 2-guttulatis postea eguttulatis, 8-9 = 7-8.

HAB. — *In ramis vetustis Platani occidentalis, Bois-Briand propè Nantes.*

OBS. — C'est en cherchant des *Pseudo-valsas hapalocystis* que je trouvai une première fois encerclant leurs groupes en ruine cette forme curieuse. Le classement me parut difficile avec un échantillon insuffisant et je n'en trouvai d'autres que deux ans après et sous le même arbre.

Le groupement des périthèces est variable. Tantôt, occupant seulement l'épaisseur de l'écorce, ils ont la disposition valsiforme et font éclater l'épiderme; tantôt ils se développent sur le bois, sous l'écorce plus ou moins soulevée ou effondrée par la chute des *Pseudo-valsas* qui ont évolué avant eux. Ils sont épars ou par petits groupes, parfois en séries linéaires. Les périthèces de dimen-

sions variées, très plastiques, accusent par leurs déformations, soit verticales soit latérales, les pressions qu'ils ont subies pendant leur développement. Là où la pression verticale est annulée par le soulèvement ou l'éclatement de l'écorce, ils sont ellipsoïdes ou pyriformes, mais ils sont aplatis par pression mutuelle suivant une ou

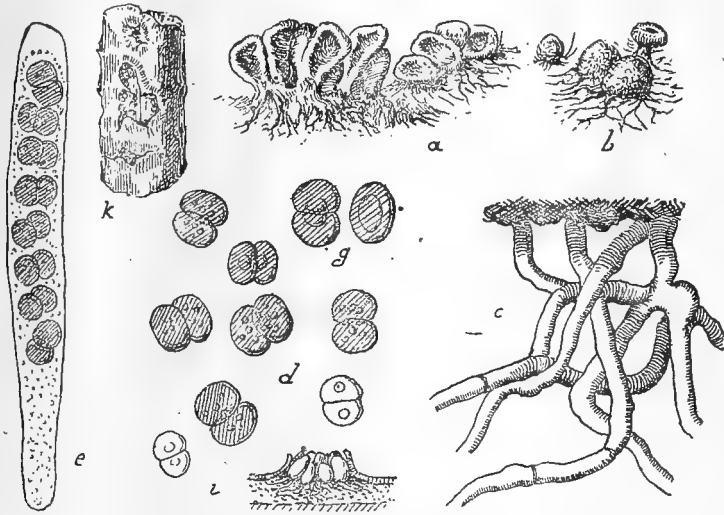


FIG. 22. — *Neopeckia anceps* : a, groupes de périthèces diversement affaissés ; b, subiculum très apparent de la base ; c, groupement valsoïde sous-épidermique ; d, les hyphes basilaires ; e, dispositions gr. nat. sur le support ; f, asque ; g, spores ; h, spores mûres. profil et septum vu en plan.

deux faces. Dans les points où l'écorce est presque adhérente, ils sont discoïdes ou pulvinés. On trouve toutes les formes intermédiaires possibles. Avec leur subiculum d'hyphes ils ont plus d'un point de ressemblance avec les *Nitschkea* et les *Chaetosphaeria*.

L'anatomie est assez particulière. Les asques ont une paroi à peine visible. La partie inférieure est à peine plus étroite que le corps. Les spores sont monostiques, occupent la partie supérieure et pivotent à volonté sur leur axe sans changer leurs positions respectives. Ceci démontre bien que la densité de l'épiplasme est supérieure à celle des spores puisqu'elles ne gagnent jamais la partie inférieure. Je n'ai pas constaté la présence de paraphyses, mais de pseudo-paraphyses volumineuses.

Les spores d'une forme inusitée ressemblent à une noix fortement échancrée en son milieu ou à deux ellipsoïdes accolés et déprimés suivant le grand axe. Leur profil s'inscrit dans un rectangle approchant du carré. Verticalement elles ont le contour d'un cercle ou plus souvent d'une ellipse ou d'un ovale au centre duquel s'inscrit un autre ovale plus petit qui est la projection du septum.

Protégés par l'étanchéité du périthèce astome et la gélification des pseudo-paraphyses, ces organes délicats se conservent bien. J'ai retrouvé le nucleus intact dans les périthèces datant de deux ans ; dans ceux qui sont envahis par le *Micrococcus viridis*, sur des branches mortes depuis longtemps, le nucleus n'a pas souffert davantage.

Je ne vois guère que le genre *Neopeckia* qui cadre avec cette forme. Le subiculum est pauvre, les spores inusitées, le périthèce astome. En faudrait-il beaucoup plus pour créer un « novi generis typus » ? Le ciel m'en préserve.

Didymella eutypoides Chen.

(*nova forma*).

Peritheciis minutis, 2-300 μ, tectis, sociatis 2-3, fuscis, globoso-depressis ferè nummiformibus, collabascentibus, cortice nigre-

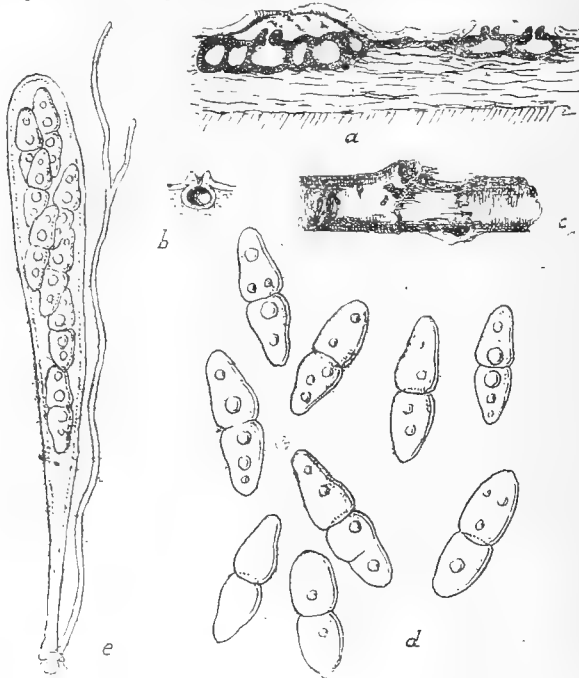


FIG. 28.— *Didymella eutypoides*: a, deux groupements de périthèces ; b, périthèce isolé en coupe ; c, le support, gr. nat. ; d, spores ; e, asque.

facta adnatis, crassè papillatis, aut immersis, mutuâ pressione deformibus, crustâ nigrâ ostiolis crassis vix exsertis hiantibus

punctata tectis, epidermide cincta nucleo albido persistente; ascis clavatis, stipitatis, apice rotundatis, tunicatis 8 sp., paraphysibus ramosis copiosis obvallatis. 180 = 25; sporidis didymis, fusoides utrinquē attenuatis v. rotundatis medio constrictis, guttulatis, hyalinis 20-25 = 6-7.

Peritheciis sparsis ad Didymellam nummulariam, immersis ad D. diaporthoidem pertinent.

HAB. — *In cortice Populi nigrae, in vallo Pont-du-Cens, Nantes.*

Ne pouvant assimiler cette forme exclusivement à l'une ou à l'autre des *Didymella* citées, j'ai cru devoir la décrire avec ses particularités qui tiennent de l'une et de l'autre. Les périthèces épars répondent bien à *D. nummularia* qui a des spores plus grandes 28 = 9-10; les périthèces groupés en un pseudo-strome ne sont point entourés de la ligne stromatique signalée à *D. diaporthoides*, sp. 25-26 = 6-7. Malgré ces quelques différences, l'affinité n'est pas niable et l'on peut considérer ces trois formes comme des variantes de la même espèce qui sera nommée d'après les lois de priorité soit *nummularia* soit plutôt *diaporthoides* qui me semble plus exact. Mais pour nous mettre en règle avec le Sylloge nous donnons un état civil à notre trouvaille. Nous n'y tenons que modérément. Le tribunal appréciera.

Xylaria pedunculata

(Pl. VI).

Xylaria pedunculata (Diks) Fr. — Syll. I, p. 332. — *Selecta Fung. Carp. Tul. Icone, t. II, tab. 2.*

Cette forme fut trouvée en abondance dans le fumier d'une planche d'asperges enfoui à 50 cm. de profondeur. M. DE L'ISLE, le propriétaire du jardin, remarquant l'affleurement des clavules, fit fouiller le terrain avec précaution, ce qui permit de recueillir un grand nombre d'échantillons dont plusieurs attachés à leur sclérote. D'après la détermination d'un célèbre mycologue, M. MÉNIER, se croyant en présence d'une variété nouvelle de *Xylaria vaporaria*, se proposait de publier une note à ce sujet avec la planche que je dessinaï pour lui en 1902. Il n'a pas donné suite à ce projet et j'ai retrouvé ma planche avec ses nombreux exsiccata dans l'herbier qu'il a légué au Muséum.

Il n'y a pas de doute sur l'identité de ce *vaporaria* avec le *X. pedunculata* figuré par TULASNE dans le *Selecta Fungorum Carpologia*.

Le strome naît d'un sclérote plus ou moins volumineux, bossué, contourné, digité et s'allonge en tige plus ou moins ondulée, effilée, tortueuse pour donner naissance à la clavule qui le déborde et dont il est séparé par un sillon très net. La tige est striée longitudinalement, parfois inégale et gibbeuse. Dans sa partie supérieure elle est finement striée perpendiculairement à son axe. Elle atteint jusqu'à 35 cm. de long. Sa couleur est brun fauve. La clavule a ordinairement l'aspect d'un sphéroïde acuminé. Bosselée et sillonnée par la saillie des périthèces sous-jacents elle ressemble à une truffe minuscule. Au centre des bosselures émergent les ostioles d'un noir brillant tranchant sur le brun sombre de la clavule. Celle-ci est parfois presque conique ou aplatie à sa partie supérieure au point que les périthèces font saillie sur les deux faces. Enfin, rarement il est vrai, elle s'étale horizontalement comme la cupule de *Poronia*. La tige stromatique donne encore naissance à plusieurs clavules plus ou moins coniques ou aplaties et fusionnées formant un véritable capitule, ou bien elle se ramifie très bas et chaque rameau porte une clavule simple, bi- ou trifurquée. L'extrême sommet de la clavule conique, aplati ou rectangulaire, est formé par la jonction des membranes d'enveloppe du stroma. A la coupe, le stroma, blanc-crème à fibres radiées, porte à la périphérie des périthèces de 6 à 800 μ en nombre variable contenant un nucleus noir intense visqueux et filant.

Neopeckia Carpini Chen. et Flag.

(*nova forma*).

*Peritheciis globulosis atris nitidis 4-800 μ , nonnullis in ligno pulrescente infossis, ostioliis exhaustis, aut in hujus fissuris arcuè faretis, plerumque in subiculo, passim lanuginoso sterili, aliquoties carbonaceo, hyphis brunneis 4-5 μ valdè intricatis (larvarum excavationibus) ligno pulverulento commistis composito stantibus; aliis semi-immersis, hyphis densis præter ostiolum omnino, aliis nudis minute verrucosis basi solùm vestitis, quibusdam more *Herpotrichia* zôna circa porum cinerascete decalvantibus; collo crasso, papillato sæpissimè cylindræaco acie dentato \pm patulenti, crateriformi, sporidiis conglomeratis ocluso, postea latissimè hiante, poro pertuso quandoque imperforato (per. involutis), strato tenui carbonaceo obducto; ascis cylindræacis apice rotundatis longè stipitatis, 210 = 15, p. sp. 160 = 15, 8-sp., paraphysibus filiformibus ramosis ascos superantibus copiosis, obvallatis; sporidiis didymis obliquè monostichis faciè*

alià ellipsoideis, alià rhomboideis, leviter applanatis, 2, v. pluriguttulatis fulvis, septo primum valdè infuscato, vix depresso, dein intensè fuliginèis, episporio hyalino persistente cinctis, loculis sursùm attenuatis, dehiscentiæ rimis utrinquè oppositis percursis, carunculà vel mucrone conico (in extimis) hyalino ± deciduo, sporidias in asco jungentibus, præditis 22-32 = 12-16.

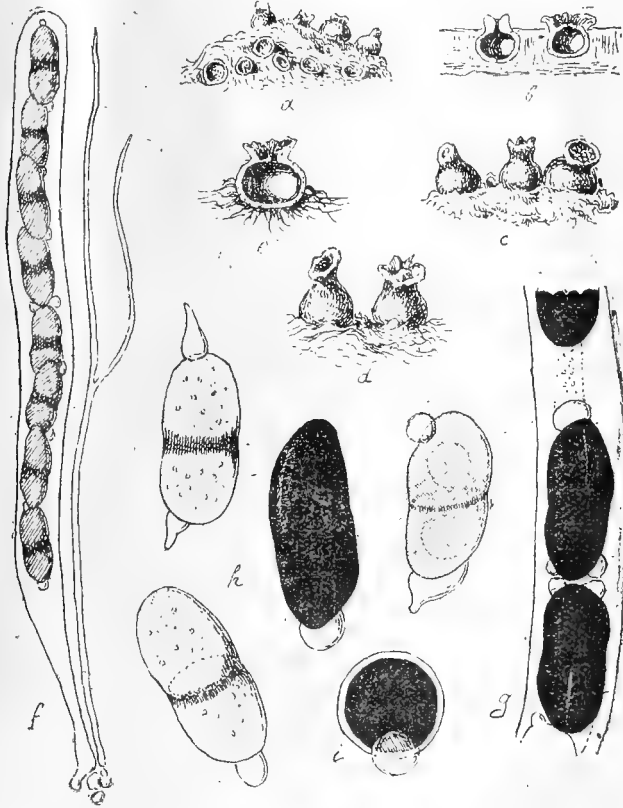


FIG. 24. — *Neopeckia Carpini* : a, périthèces sur strome carbonacé ; b, périthèces immersees ; c, d, aspect varié de l'ostiole ; e, coupe d'un périthèce ; f, asque et paraphyse ; g, portion d'asque montrant les appendices réguliers ; h, spores jeunes, une spore mûre avec hile apparent ; i, spore vue par le sommet avec sa zone hyaline figurée.

HAB.—*In ligno carioso Carpini, Rigny-sur-Arroux (FLAGEOLET).*
 — *A Valsaria cariei sporidiis appendiculatis et subiculo variè densato, copioso ; a Vals. apiculata sporidiis crassioribus, ab istis episporio hyalino persistente præcipuè differt : (an ambo semper destitutæ ?) Indubitatè ad Neopeckiam genus istæ per-*

inent. Cum Neopeckia quercina Del. (*Bull. Soc. Myc. Fr.* 1890), *nil, præter subiculum sporidiasque didymas, commune N. Carpini habere videtur ; sed proper inopes auctoris notas dubium.*

OBS. — La parcelle étendue de support qui m'a été communiquée permet de constater comme pour les *Nitschkea* que l'habitus est conditionné par les états variés du support, c'est-à-dire que le mycélium s'adapte à des régions diverses et se comporte différemment sur le même hôte. Ce fait se produit bien souvent dans les formes à périthèces supères ou émergents. La taxinomie ne doit donc pas s'appuyer sur un « caractère » aussi variable pour spécifier des formes. Ce caractère ne vaut que pour la portion d'échantillon présentement décrit et il se peut que ce soit justement cette faible portion qui soit envoyée à la détermination d'un spécialiste qui a tôt fait d'y trouver une nouvelle forme. C'est pour éviter des flottements dans les comparaisons que j'ai donné un développement suffisant à la diagnose.

La disposition immerse des périthèces peut être considérée comme l'exception. Je n'ai vu signalée nulle part de façon aussi explicite la disposition du col et de sa cavité. Papillé et conique parfois, il est le plus souvent gros, court, cylindrique et cratéri-forme. Les bords en sont dentelés et se renversent quelquefois au dehors, formant une collerette au centre de laquelle émerge une mince couche carbonacée, percée ou non d'un pore. Le plus souvent cette couche éclate sous la poussée des spores qui tapissent le fond du cratère et lui donnent un aspect finement granulé. Certains périthèces plus ou moins éloignés du subiculum, entièrement couverts d'hyphes sauf l'ostiole entouré d'une zone cendrée pâle, rappellent absolument les *Herpotrichia*. Cette apparence extérieure est due à la chute de la papille qui semble de règle dans *N. Coulteri*, type du genre. Notre forme reproduit tous les avatars du col observés séparément dans les formes du genre *Neopeckia*. Les dispositions extérieures de *N. Roberti* concordent presque textuellement avec les nôtres.

J'ai noté tout particulièrement la coloration noire de la bandelette qui masque le septum dès le début de la fuscence de la spore ; elle persiste par son intensité à se distinguer de la coloration générale de la spore en pleine maturité. Ni dans *Phæosperma cariei*, ni dans *Ph. apiculata* on ne signale le revêtement hyalin de l'épispore. Ce n'est pas une zone gélatineuse, car elle prend facilement au début le bleu lactique. Les appendices se colorent aussi mais plus faiblement comme tous les tractus protoplasmiques. Ils sont plastiques et se déforment par traction comme les appen-

dices fondamentaux des *Sordaria*, mais n'en ont pas la ténacité. Les spores sont toujours obliques monostiques. Plus ou moins acuminées, de face elles sont ellipsoïdes avec une large mais faible dépression au septum ; de profil elles ont la disposition rhomboïde figurée par TRAVERSO dans *N. Saccardiana*, Fl. it. crypt., p. 292, fig. 44. Le hile occupe l'arête du profil et correspond au petit côté du parallélogramme inscrit, par conséquent on n'en voit jamais qu'un de face.

Sans plus faire ressortir les analogies que tout le monde peut constater, je rangerai dans les *Neopeckia* les *Phæosperma cariei*, *apiculata*, *latitans*, près de *N. Carpini*, f. nov. Le genre s'augmentera de *N. anceps* f. nov. qui ne manque pas d'intérêt.

Je crois devoir attirer l'attention sur des détails anatomiques qui ne figurent pas dans l'ouvrage de TULASNE. Les asques munis de paraphyses septées sont cylindriques, atténués à la base assez brusquement. La disposition du sommet rappelle d'une façon frappante celle des asques des *Hypocopa* Fr. On y aperçoit trois fossettes dont la médiane correspond à l'entonnoir de renforcement qui fait saillie dans l'asque (tôle ondulée de ZOFF). En réalité le sommet de l'asque comporte une rigole annulaire portant en son centre la cavité de l'entonnoir. La zone hyaline de la première spore en reproduit plus ou moins fidèlement le moule (Pl. IV, fig. 9 et 10). Cet entonnoir et une partie de la voûte bleuissent fortement sous l'action de l'iode. Les asques mesurent $320 = 30$. Les spores régulièrement obliques monostiques jaune fauve puis olive opaque sont ellipsoïdes à base légèrement acuminée et sont entourées d'une zone hyaline très réfringente qui se prolonge en pointe conique mousse aux extrémités. Le hile se détache sur la spore comme une ligne brillante. Les spores mesurent $45-50 = 25$. Elles sont réunies entre elles par leurs appendices et leur zone cimentée d'une mince couche protoplasmique. La zone et les appendices ne se gonflent pas dans l'eau même après un séjour prolongé. Ils se colorent au bleu lactique et sont d'origine nettement protoplasmique comme les appendices des *Podospora*. Nous n'avons pas trouvé les dispositions si particulières que nous figurons Pl. IV dans la tab. 2 du *Selecta Fungorum Carpologia*.

Il est curieux de constater que l'habitat fimicole de ce champignon semble se traduire anatomiquement par des modifications du côté de l'asque et de la spore qui lui sont communes avec les *Sordariées* à strome.

Massarinula Oleæ Chen.*(Didymella Oleærum Fab. ?)*

Peritheciis parè gregariis nunc corticolis et semi-infossis, nunc lignicolis et superficialibus hemisphæricis 1-2 mm.; ostiolo brevi papillato nitido v. poriformi; ascis crassè tunicatis plus minùsve stipitatis paraphysibus simplicibus copiosè obvallatis

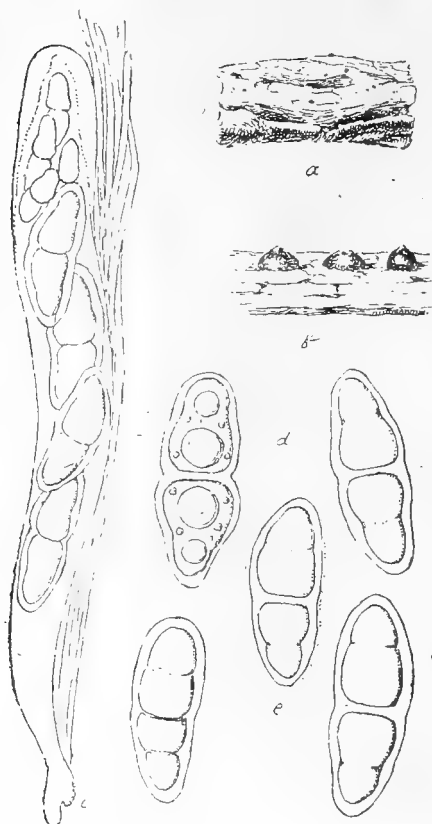


FIG. 25. — *Massarinula Oleæ*: a, périthèces sur le support; b, les mêmes grossis; c, ascus avec spores avortées; d, spores dont une guttulée plus jeune; e, zone hyaline figurée.

100-130 = 15-18, in typo octosporis, sporidiis sæpè plurimis abortis; sporidiis hyalinis didymis medio constrictis strato hyalino tenuissimi circumdatis, episporio crasso, 4 v. pluri-guttulatis, dein eguttulatis, plasmate in loculis bipartito pseudo-septa distinctè in vetustis æmulante, 29-32 = 11-13.

HAB. — In ligno carioso *Oleæ*, Toulon.

Obs. — Il se peut que cette forme ne soit que celle décrite par FABRE sous le nom de *Didymella Olearum*, Syll. IX, p. 669; mais la diagnose est muette sur les spores. Je crois que plusieurs *Didymella* arboricoles devront changer de genre, entre autres les formes du même auteur *D. cocciferæ*, *vagans*, *australis*, *acerina*, *buxicola*. Il sera difficile de les contrôler puisque l'herbier du savant entomologiste a été détruit. Je n'ai pu me procurer son mémoire sur les Sphériacées du Vaucluse; c'est à ceux qui le possèdent de vérifier la forme que je décris actuellement.

giste a été détruit. Je n'ai pu me procurer son mémoire sur les Sphériacées du Vaucluse; c'est à ceux qui le possèdent de vérifier la forme que je décris actuellement.

Les périthèces, les asques et les spores ont bien tous les caractères des Massariées, c'est ce qui nous a conduit à placer dans le genre *Massarinula* cette forme qui paraît s'y apparenter par ses spores à épispore épaisse revêtue d'une mince couche hyaline, peu apparente, je dois le dire, et qu'il faut rechercher avec soin, au moins dans les exemplaires que je possède et qui ont peut-être été recueillis déjà fort âgés.

 EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE I.

- FIG. 1. — Deux spores, la première de *Lasiosphæria spermoides*, la seconde de *L. strigosa*.
- FIG. 2. — Deux spores de *Lasiosphæria immersa* avec spicules très caducs.
- FIG. 3. — Trois spores de *Lasiosphæria ovina* dont une complètement septée.
- FIG. 4. — Quatre spores de *Lasiosphæria crinita* = *subcaudata* = *erinacea*.
- FIG. 5. — Une spore de *Lasiosphæria ferruginea*.
- FIG. 6. — *Lasiosordaria ambigua* : *a*, spore fucescence avec commencement de différenciation de la tête ; *c*, tête seule fucescence et cloisonnée ; *d*, phase intermédiaire, fucescence de la tête sans cloison ; *e*, phase terminale, opacité de la tête ; *b*, spore involuée témoignant de la filiation lasiosphariée.
- FIG. 7. — Trois spores de *Lasiosordaria vagans*.
- FIG. 8. — Deux spores de *Lasiosordaria coprophila*.
- FIG. 9. — *Podospora fimiseda* : *a*, spore jeune en massue ; *b*, spore adulte.
- FIG. 10. — *Podospora curvula* : *b*, spore jeune ; *a*, spore adulte.
- FIG. 11. — *Podospora decipiens*.
- FIG. 12. — *Podospora decipiens pleiospora* et une spore hyaline involuée témoin.
- FIG. 13. — *Podospora pauciseta setosa* = *curvicolla*.
- FIG. 14. — *Podospora vestita* d'après Zopf.
- FIG. 15. — *Sordaria carbonaria* : trois spores.
- FIG. 16. — *Podospora lanuginosa* : *a*, spore mure ; *b*, spore jeune avec indication de l'isolement de la loge inférieure.
- FIG. 17. — *Sordaria fimicola*, interruption de la zone au pore germinatif.

PLANCHE II.

- FIG. 1.— *Podospora decipiens* : *a*, disposition des appendices adventifs dont deux sont soudés au vestigium ; *b*, rétraction de tous les cordons protoplasmiques à la base de la spore ; *c*, séparation en deux languettes et allongement de l'appendice supérieur ; *d*, élongation du même appendice.

- FIG. 2. — *Podospora decipiens pleiospora* : *a* et *b*, dispositions variées des appendices « adventifs » dans la masse justifiant cette dénomination.
- FIG. 3. — *Podospora curvula* : *a*, une chaîne de spores expulsées normalement, celles du sommet entraînent des lambeaux du canal intérieur de l'asque; *b*, élongation de l'appendice supérieur et appendices adventifs de la base; *c*, un appendice adventif sur le vestigium; *d*, dissociation fasciculaire de l'appendice supérieur; *e*, languettes adventives.
- FIG. 4. — *Podospora fimiseda* : *a*, dissociation des cordons à la base de l'appendice supérieur; *b*, à la base de l'appendice inférieur prolongeant le vestigium flétri; dissociation et étirement considérable des deux appendices.
- FIG. 5. — *Podospora curvula minuta* : spore ayant entraîné un lambeau de la paroi du canal des spores.
- FIG. 6. — *Podospora pauciseta setosa* : une spore avec vestigium très court et un long appendice supérieur.

PLANCHE III.

- FIG. 1. — *Podospora pauciseta setosa* (*Philocopa*) : *a*, *b*, *c*, *d*, dispositions variées des poils autour du col; *e*, forme chauve (*Ph. adelura*), exemplaires jeunes.
- FIG. 2. — *Podospora pauciseta adelura* : périthèce jeune laissant voir par transparence deux asques à 512 spores.
- FIG. 3. — *Podospora pauciseta setosa* : un groupe de poils fasciés autour du col.
- FIG. 4. — *Podospora setosa adelura* : *a*, appendice en cupule ou ventouse d'une spore du sommet de la masse vu de face avec ses cordons constitutifs; *b*, une autre spore dont les cordons apicaux sont dissociés; *c*, appendice fondamental inférieur régulier; *d*, filaments adventifs reliant les spores entre elles; *e*, spore jeune; *f*, *h*, languettes provenant de la paroi du canal de l'asque; *g*, type régulier à plus faible grossissement; *i*, insertion excentrique normale de l'appendice supérieur.
- FIG. 5. — *P. adelura* : *a*, *b*, *c*, *d*, 4 spores à 2 grossissements différents provenant d'un asque à 128 spores dont les appendices supérieurs sont plus développés.
- FIG. 6. — *P. setosa-currucolla* : dispositif du sommet de la spore tronqué et vu en coupe montrant le pore germinatif.
- FIG. 7. — Aspect d'un asque à 512 spores montrant l'aspect réticulé du manchon infiltrable.

PLANCHE IV.

- FIG. 1. — *Lasiotharia immersa* : *a*, tractus protoplasmiques s'insérant sur le globule du sommet, partant de la spore et de l'anneau de la voûte de l'asque; *b*, coloration par le bleu lactique du contenu de l'asque et de quelques tractus reliant la première spore à l'anneau de la voûte resté blanc.
- FIG. 2. — *Lasiotharia ovina* : sommet d'un asque; les tractus se sont condensés en un cordon visible mais faiblement adhérent à l'épispore.
- FIG. 3. — Insertions des spicules plus résistants chez les *Lasiotharia*.
- FIG. 4. — *Sordaria fimicola* : l'anneau de renforcement de la voûte vu en coupe.

- FIG. 5. — *Hypocropra* (Fries) : *a*, anneau de renforcement de la voûte très développé, en coupe, coloré par l'iode ; *b*, le même en perspective.
- FIG. 6. — *Podospora decipiens* : sommet d'un asque montrant de face l'insertion de l'appendice supérieur de la première spore et ses cordons constituants.
- FIG. 7. — *Rosellinia medullaris* : tractus protoplasmiques reliant la première spore au sommet de la voûte, coloration par l'iode montrant la saillie dans la lumière de l'asque du bouchon amyloïde.
- FIG. 8. — *Hypoxylon udum* : disposition analogue (iod. op.).
- FIG. 9. — *Xylaria pedunculata* : *a*, sommet d'un asque coloré par l'iode ; *b*, système de renforcement analogue à celui des *Hypocropra*.
- FIG. 10. — Même forme : *a*, spores et leur zone ; *b*, asque.
- FIG. 11 et 12. — *Lophiotrema inæquale* : Périthèces et spores avec ou sans zone.

PLANCHE V.

- FIG. 1. — Dimensions respectives d'un périthèce et de ses poils chez un *Coniochæta* de 300 μ .
- FIG. 2. — Poils de *Coniochæta sordaria*. Tous les poils sont à même échelle.
- FIG. 3. — Poils de *C. ligniaria* : *a*, rupture fréquente près de la base ; *b*, *c*, aspect varié.
- FIG. 4. — Poils de *C. malacotricha*.
- FIG. 5. — Poils de *C. ligniaria* var. *abietina*.
- FIG. 6. — Poils irréguliers *a*, *b*, *c*, de *Rosellinia pulveracea* ; leur chute précoce ne laisse plus subsister que des rugosités dues aux poils non développés et aux plate-formes d'implantation sur le périthèce.
- FIG. 7. — Spores de *Coniochæta sordaria*. Toutes les spores de la planche sont à même échelle.
- FIG. 8. — Spores de *C. malacotricha* dont une anormale.
- FIG. 9. — Spores de *C. ligniaria* normales et deux spores à 4 noyaux inclus.
- FIG. 10. — Spores de *C. ambigua* ou *pulveracea*.
- FIG. 11. — Spores de *C. ligniaria abietina*.
- FIG. 12. — Spore de *Lophiostoma striatum* (*Desmazieri*).

PLANCHE VI.

Reproduction grandeur naturelle de *Xylaria pedunculata*. Sclérote, stromes à capitules variés et trois coupes montrant la disposition des périthèces.

Sur une nouvelle espèce de Rouille, *Puccinia Corteyi* Rann.,

par M. N. RANOÏÉVITCH,

Professeur au Lycée de Béograd (Jougoslavie),

On connaît jusqu'à présent sur l'*Heracleum* ces trois Rouilles : *Puccinia Heraclei* sur *H. Sphondylium* et *H. sibiricum*, espèce commune appartenant au groupe *Eupuccinia* ; *P. Bakeriana* sur *H. lanatum* dans la Californie, du groupe *Hemipuccinia* ; enfin, M. TRANZSCHEL indique sur *Heracleum sibiricum* la forme éciidienne de *P. nitidula*, dont les téléospores apparaissent sur *Polygonum viviparum*.

M. CORTEY a apporté au Laboratoire de botanique de l'Université de Grenoble un *Puccinia* sur *Heracleum minimum*, recueilli par lui en juillet 1917 au Grand Veymont (Isère) et conservé dans l'alcool. Ce *Puccinia* se montre par son aspect extérieur et par son développement, qui est celui d'un *Micropuccinia*, différent des trois espèces précédentes

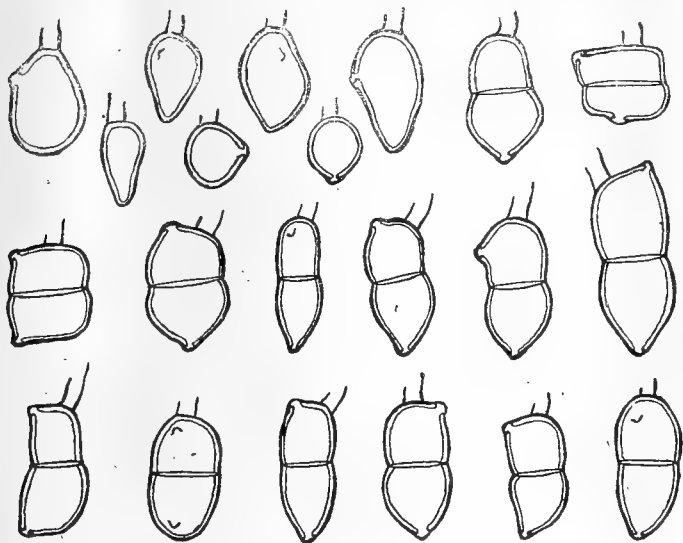
Cette Rouille diffère aussi de toutes les autres du même groupe *Micropuccinia* parasites sur les autres Ombellifères, et ne se rapproche que du *P. dolomitica* Kab. et Rub., observé en Italie sur *Cerefolium silvestre*. Elle possède, en effet, les caractères suivants : les sores à téléospores et les téléospores elles-mêmes, munies aussi de deux papilles, ont presque la même forme. Mais elle s'en distingue principalement par la remarquable couleur brun-foncé des sores à téléospores et par les téléospores plus ou moins rétrécies au sommet, colorées en brun-châtain.

Par conséquent, je tiens pour nouveau le *Puccinia* observé sur cet *Heracleum* rare et je le dédie au botaniste dauphinois, M. CORTEY, qui l'a récolté. J'établis comme suit sa diagnose :

***Puccinia Corteyi* Ranoïévitch, nov. spec.**

Soris teleutosporiferis foliocolis amphigenis, sæpissime petiolicolis vel cauliculis, subepidermalis, demum epidermide lacerata cinctis, dense agregatis, omnino confluentibus ad 2 cm. longis, subpulverulentis, obscure brunneis, matricem deformantibus et torsiones efficientibus.

Teleutosporis ellipsoideis, oblongis, ovoideis, clavulatis, inæquilateralibus, rectis vel curvulis, utrinque late rotundatis, apice sæpe leniter attenuatis, ibidem rarius truncatis, ad septum sæpe plus minusque constrictis, lævis, castaneo-brunneis, membrana 3-5 μ crassa, 22-54 \times 18-34 μ ; poro germinativo cellulæ superioris



Puccinia Corteyi, *nov. spec.* — Téléutospores avec 7 mésospores.
(Gross.: Oc. I, Obj. 7).

apicali, cellulæ inferioris in ejus parte inferiori, raro mediano posito, poris papilla hyalina, 2-4 μ longa tectis. Mesosporis paucis immixtis, ovoideis, sphærioideis, clavulatis, piriformibus, teleutosporæ concoloribus, 20-45 \times 16-25 μ . Pedicello sæpe oblique inserto, tunc papillis subinde oppositis, hyalino, deciduo.

HAB.— In foliis, petiolis caulibusque *Heraclei minimi* Lamk. in monte Grand Veymont (Isère), Galliæ (leg. CORTEY).

(Ce travail a été fait au Laboratoire de Botanique de l'Université de Grenoble).

**Les Statlons du *Physomitra esculenta* dans la forêt
de Fontainebleau,**

par M. Léon DUFOUR.

Cette espèce n'est connue jusqu'ici que dans peu d'endroits de la forêt de Fontainebleau et ces endroits sont peu étendus. J'ai eu occasion de la rencontrer :

1° Le long de l'aqueduc de la Vanne entre la route de Nemours et la route d'Orléans. Il y a un sentier qui longe l'aqueduc en le laissant à gauche si l'on part de la route de Nemours. A un endroit donné, ce sentier monte, laissant entre lui et l'aqueduc une bande d'herbe assez rare de 1 m. 20 de largeur environ où il reste encore quelques Pins debout, mais où la plupart ont été coupés. C'est dans cette bande que se trouve le *Physomitra* ; il subsiste encore à une petite distance quand on est arrivé au sommet, mais ensuite il disparaît ; on le retrouve un peu plus loin dans une pente qui traverse le sentier du Cepidon ; c'est même de cet endroit que venaient les échantillons que j'ai présentés à la séance du 6 mars ; je n'en avais pas trouvé dans la partie montante dont j'ai parlé plus haut, où cependant ils sont plus fréquents habituellement.

2° A gauche et à droite de ce même aqueduc de la Vanne, quand, suivant toujours le sentier indiqué, on est redescendu au niveau de la Route d'Orléans ; il y a des Pins de chaque côté de l'aqueduc, à gauche de la route, quand on se dirige vers Orléans ; mais il faut rester près du bord de la plantation : si l'on s'enfonce un peu trop, on ne trouve plus de *Physomitra*.

3° Sur la route de Fontainebleau à Barbizon ; cette route va d'abord en montant à partir du carrefour de la Gorge aux Nésliers, puis redescend pour arriver au Bas-Bréau. C'est vers le milieu de cette descente, sur le talus à gauche, dans un endroit très limité que se rencontre le *Physomitra esculenta*.

4° Près de la route de Fontainebleau à Macherin. Quand on a dépassé les routes macadamisées qui, à gauche, conduisent à Franchard, la route, à un certain endroit, présente un coude brusque ; à cet endroit elle est dominée par un escarpement à droite, c'est sur cet escarpement, peuplé de Pins, que l'on peut trouver notre espèce.

5° Derrière le mur du cimetière de Fontainebleau, toujours sous des Pins.

En résumé, deux conditions principales paraissent nécessaires au *Physomitra* : 1° une plantation de Pins ; 2° une assez grande quantité d'air et de lumière.

Notes et observations concernant

le Tricholoma tigrinum Sch. = *T. pardinum* Q.,

par M. P. KONRAD.

Nom et Synonymie. — Ce Champignon est maintenant assez bien connu des mycologues. Nous renvoyons, pour les recherches historiques de sa détermination, au travail présenté par MM. DUMÉE, GRANDJEAN et MAIRE sur les affinités et la synonymie de l'*Hygrophorus marzuolus*, paru dans le Bulletin de la Société Mycologique de France, Tome XXVIII, 3^e fascicule, 1912. Voir aussi l'observation de M. R. MAIRE, même Bulletin, 1911, p. 405, d'après laquelle le nom de *T. pardinum* Q. doit prévaloir sur celui de *T. tigrinum* Sch. Nous pensons, pour notre part, que le nom de *T. tigrinum* doit être conservé, ce nom convenant très bien et exprimant clairement la nature caractéristique du chapeau. Ce champignon commence à être connu des amateurs mycophages, dans la région de Neuchâtel (Suisse), sous le nom vulgaire de « Tigré ».

Description. — CARACTÈRES MACROSCOPIQUES : Chapeau très charnu, campanulé convexe, puis étalé-mamelonné, jusqu'à 15 cm. de diamètre, gris-bistre clair à gris-bistre plus foncé, grivelé de fines mèches fibrilleuses bistres ou cendrées, très serrées au centre qui est plus foncé; marge amincie, enroulée puis festonnée, claire, dépourvue de mèches. Lamelles larges, épaisses, assez serrées, émarginées, blanchâtres, parfois à reflets verdâtres, puis jaunâtre-pâle. Pied plein, épais, robuste, renflé à la base, striolé, vilieux, blanc au sommet, un peu ocracé à la base. Chair blanche, sapide.

CARACTÈRES MICROSCOPIQUES : Basides claviformes à 4 spores. Spores blanches en tas, hyalines sous l'objectif, ovales, ellipsoïdes-ovoïdes, généralement atténuées à l'une des extrémités ; contenu granuleux ; dimensions : $8-10 \times 6-7 \mu$.

Habitat et époque d'apparition. — Ce beau champignon est commun dans la région de Neuchâtel (Suisse), dans les sapinières et les forêts d'espèces mélangées, situées au pied du Jura, à une altitude moyenne de 700 mètres ; il se rencontre ainsi dans les forêts situées immédiatement au-dessus du vignoble neuchâtelois (bois des Cadolles, Pierre à Bot, Tête plumée, sur Peseux, Corcelles, Pierre gelée, jusqu'à Valangin, Fenin, Crostand-Cotendart, Bôle, Rochefort, Montmollin, Boudry, St-Blaise, jusqu'à Lignières), et dans les forêts recouvrant les roches calcaires des couches crétaciques (néocomien) ; on ne le rencontre qu'à titre tout-à-fait exceptionnel dans le Haut-Jura, dans les pâturages et les forêts de sapins recouvrant des roches de l'époque jurassique. Sa zone de dispersion paraît, jusqu'à présent, assez restreinte et semble être limitée au pied du Jura neuchâtelois ; ce Champignon, commun dans la région de Neuchâtel, a cependant été signalé à Pontarlier (département du Doubs), de même qu'à Lausanne, où il est plutôt rare. Nous supposons qu'il doit cependant se rencontrer ailleurs que dans la région jurassienne.

Il croît généralement en groupes de plusieurs individus, de préférence au pied des sapins, dans des endroits ombragés, peu exposés à la lumière du soleil. On le rencontre surtout en automne, en septembre et octobre, quelquefois déjà à partir de la mi-août ; nous l'avons exceptionnellement recueilli le 5 juillet 1916, mélangé à *Tricholoma terreum* Sch. Il a été particulièrement abondant dans la région de Neuchâtel, en octobre dernier (du 20 septembre au 31 octobre 1918).

Confusion possible. — *Tricholoma tigrinum* Sch. peut être confondu avec des espèces voisines, avec lesquelles il a quelque ressemblance ; espèces appartenant toutes au groupe du *Tricholoma terreum* Sch. (*T. triste* Scop., *T. argyraceum* Bull., *T. sculpturatum* Fr., *T. orirubens* Q., *T. murinaceum* Bull. et *T. squarulosum* Bres.) Une observation quelque peu attentive permet cependant de le reconnaître sans hésitation et à coup sûr. Ces confusions sont néanmoins regrettables et ont déjà causé des accidents, puisque *T. tigrinum* est vénéneux, tandis que les espèces du groupe de *T. terreum* sont comestibles et même, dirons-nous, de très bons comestibles, bien supérieurs à leur réputation.

Nocivité. — Notre Champignon est incontestablement vénéneux. Nous le classons, sans hésitation aucune, dans la catégorie des champignons *dangereux*, avec *Entoloma lividum* Bull. Ce n'est pas un champignon mortel, comme les espèces des genres *Amanita* et *Volvaria*, mais ce n'est pas non plus un champignon simplement suspect, n'occasionnant que de légères et passagères indispositions. C'est une erreur grave de considérer ce champignon comme étant inoffensif et même comestible. Nous supposons que c'est par suite d'une confusion d'espèces que M. A. SARTORY a pu déclarer *T. tigrinum* Sch. non toxique, dans sa belle thèse sur les Champignons vénéneux, présentée au Concours d'agrégation du 4 mai 1914 à l'École supérieure de Pharmacie de Paris. M. SARTORY dit avoir expérimenté sur des cobayes, des lapins, des chiens et sur lui-même, et cela sans mauvais résultats, des champignons qui lui ont été envoyés de Lons-le-Saunier. Nous ne pouvons admettre que les champignons expérimentés par M. SARTORY relèvent de *T. tigrinum* et nous supposons qu'il s'agit plutôt de l'une ou de l'autre des espèces appartenant au groupe de *T. terreum*.

Les cas d'empoisonnement dus au *T. tigrinum* sont nombreux et se répètent d'année en année dans la région de Neuchâtel, toujours identiques à eux-mêmes. Quelques-uns ont été publiés (voir *Bull. Soc. d'Hist. nat. Doubs*, 1907, A. COURTET, Sur un cas d'empoisonnement survenu en septembre 1907 à Pontarlier ; voir aussi *Bull. Soc. Myc. de France*, t. XXX, 3^e fasc., 1914 : J.-Ed. MATTHEY : Sur deux cas d'empoisonnement survenus en octobre 1913, à Neuchâtel). Nous en constatons, pour ainsi dire, chaque année. Les plus récents que nous ayons eu l'occasion de contrôler, datent de 1916 (deux familles à Neuchâtel et à St-Blaise, en juillet et en septembre) et de 1918 (une dizaine de personnes ayant dîné au restaurant, à Boudry, en octobre dernier). Nous sommes absolument sûrs que les cas d'empoisonnements indiqués ci-dessus sont dus à *T. tigrinum* et non à une autre espèce vénéneuse, des échantillons du « corps du délit » nous ayant été présentés immédiatement après les accidents, soit par les médecins traitants, soit par les empoisonnés eux-mêmes ou les membres de leur famille. *T. tigrinum* Q. est indiscutablement un champignon dangereux qui doit être considéré et vulgarisé comme tel. Il nous serait du reste facile de convaincre les incrédules à leurs dépens !

Le syndrome ou tableau clinique de l'empoisonnement peut être brièvement résumé comme suit :

Début rapide : Incubation 1 à 2 heures après l'ingestion, douleurs stomacales, nausées, frissons, vomissements abondants

et répétés, diarrhée fétide accompagnée de douleurs abdominales, de céphalalgie, de crampes dans les mollets et d'une grande faiblesse ; impossibilité pour le malade d'absorber ni aucun médicament, ni la moindre nourriture, lesquels sont immédiatement rejetés ; durée : 2 à 6 jours ; terminaison : rétablissement complet, ne laissant aucune trace.

Tricholoma tigrinum rentre donc dans la catégorie des champignons à principes irritants, provoquant une violente gastro-entérite.

Ce champignon fait de nombreuses victimes pour deux raisons. D'abord, il est des plus appétissants, charnu, présentant une belle chair blanche et délicate, n'exhalant aucune mauvaise odeur et ayant bon goût, tant à l'état cru que préparé pour la table (au dire des victimes); tout est engageant dans son aspect extérieur et rien ne décèle *a priori* une espèce dangereuse ; c'est un champignon hypocrite, de belle prestance, présentant nettement les caractères attrayants du genre *Tricholoma*, dont plusieurs espèces de printemps et d'automne sont recherchées dans la région de Neuchâtel par des amateurs toujours plus nombreux. Et puis, ce champignon est malheureusement trop peu connu du public ; il ne figure jusqu'à ce jour dans aucun ouvrage de vulgarisation ; fait curieux, il semble avoir complètement échappé aux investigations des anciens mycologues neuchâtelois, dont les publications se trouvent dans la plupart des familles du pays ; ni Louis FAVRE, dans ses Champignons comestibles du canton de Neuchâtel (1861 et 1869), pas plus que dans son catalogue de 1871, ni F. LEUBA, dans ses Champignons comestibles (Neuchâtel, 1880), ne le mentionnent ; il en est jusqu'à ce jour de même des meilleurs ouvrages français de vulgarisation (DUMÉE, ROLLAND et COSTANTIN) qui sont très répandus en Suisse romande et à Neuchâtel en particulier ; aussi est-ce avec la plus grande satisfaction que nous avons appris de M. DUMÉE son intention de figurer cette espèce dans le prochain troisième volume de l'excellent ouvrage de vulgarisation qu'est son petit Atlas de poche.

Tricholoma tigrinum est un champignon qu'il faut faire connaître à tous les amateurs. Apprendre à connaître ses ennemis, n'est-ce pas le commencement de la sagesse en matière de mycophagie ?

(Voir Pl. VII ; le *T. tigrinum* y est représenté à tous ses états et en grandeur naturelle : les spores sont au grossissement de 1.000 diamètres).

**Remarques sur la variation d'une Agaricacée sous
l'influence du milieu,**

par M. le Docteur René MAIRE.

MATRUCHOT (1) (1914) a publié une fort intéressante étude sur les variations présentées par le *Rhodopaxillus nudus* (Fr. emend. Quél.) Maire (= *Tricholoma nudum* Quél. = *Agaricus nudus* Fr. pro parte) à la suite d'une culture artificielle prolongée en cave. Dans cette étude, l'auteur montre que les carpophores de ses cultures ont perdu progressivement leur pigment violet et le sinus de la région postérieure des lamelles ; les lames sont devenues décurrentes et la taille des carpophores s'est accrue notablement par allongement du pied et augmentation du diamètre du chapeau. Par contre, les caractères microscopiques de l'hyménium, de la spore et le parfum fruité du Champignon ont subsisté intégralement.

Cette étude nous a rappelé une observation faite par nous il y a quelques années et restée inédite. En novembre 1909, nous avons reçu, pour détermination, de M. MOREL, membre de la Société Mycologique de France, propriétaire à Conflans (Meurthe-et-Moselle), des spécimens d'une Agaricacée développée sur une couche à champignons.

La couche à champignons en question avait été constituée avec du crottin de cheval provenant du pourtour d'un manège de machine à battre, après fermentation ; elle était placée dans une remise, adossée à une terrasse au Nord et n'ayant d'air et de lumière (très diffuse) que par le Nord-Ouest. Cette couche avait étéensemencée avec un « blanc de Champignon » acheté chez un marchand grainier de Nancy. Elle avait donné d'abord l'*Agaricus campestris* Fr., puis, après 3 mois environ de production, le Champignon envoyé avait fait son apparition et avait abondamment fructifié, arrêtant presque complètement le développement des carpophores de l'*Agaricus campestris*.

Les spécimens envoyés sont au premier abord difficilement reconnaissables. Leur étude détaillée nous a permis d'y reconnaître le *Rhodopaxillus nudus*. Ce champignon, développé en compagnie de l'*Agaricus campestris* Fr., sur un substratum fort différent de ceux sur lesquels il vit ordinairement, dans une lumière très diffuse, a pris des caractères fort différents de ceux du type. Les carpophores

(1) MATRUCHOT.— *Rev. gén. de Bot.*, T. 25 bis, p. 503, 1914,

ont des pieds plus longs que normalement, souvent atténués à la base, bleuâtres; par contre, les chapeaux sont moins développés que dans les carpophores normaux. Les lamelles sont très étroites, parfois presque pliciformes, souvent décurrentes et blanches. Le chapeau, parfois hémisphérique et craquelé, est grisâtre. La chair est blanchâtre dans le chapeau, bleu-violacé dans le pied; elle a perdu l'odeur fruitée caractéristique du *R. nudus*, et exale une odeur à peu près identique à celle de l'*A. campestris*. L'hyménium et les spores ne présentent, par contre, aucune variation notable par rapport au type; les spores, verruqueuses, ont $6,5 - 7,5 \times 3,5 - 4,5 \mu$.

Cette observation s'accorde pour une part avec les résultats obtenus expérimentalement par MATRUCHOT. Les variations observées sont sensiblement du même ordre, mais ici, à l'action de l'obscurité s'est ajoutée l'action d'un milieu nutritif nouveau pour le Champignon. Aussi certaines variations ont-elles apparu brusquement, alors qu'elles étaient progressives dans les cultures de MATRUCHOT (décurrence des lamelles, allongement du pied, dépigmentation). Certaines de ces variations sont toutefois restées incomplètes (décurrence des lamelles, dépigmentation); d'autres n'ont pas apparu (gigantisme du chapeau, remplacé par une diminution de taille et un développement imparfait); une autre enfin s'est produite dans notre Champignon, qui n'a pas été obtenue par MATRUCHOT, à savoir la modification de l'odeur.

MATRUCHOT insiste sur la décurrence des lamelles, comme indiquant des affinités avec les *Clitocybe*. Cette décurrence des lamelles, anormale chez le *R. nudus*, est fréquente dans d'autres espèces du genre, par exemple dans les *R. panæolus* (Fr.) et *R. truncatus* (Fr.), qui présentent souvent l'aspect de *Clitocybe*. Les *Rhodopaxillus* sont d'ailleurs très affines aux *Clitocybe* à spores verruqueuses (genre *Lepista* Pat.), dont ils diffèrent par leurs spores roses, leurs lamelles souvent échancrées comme celles des *Tricholoma*. Ils sont, d'autre part, non moins affines aux *Melanoleuca* Pat. (*Tricholomata hygrophana* Fr.), qui ne s'en distinguent que par leurs spores blanches et leurs cystides barbelées par de petits cristaux d'oxalate calcique.

Il est intéressant de constater que, dans les Champignons de MATRUCHOT, comme dans les nôtres, les caractères microscopiques de l'hyménium et des spores ont présenté une fixité plus grande que les caractères macroscopiques. Ceci donne raison aux mycologues qui attribuent une grande valeur à ces caractères (1).

(1) Il n'y a toutefois pas lieu de généraliser abusivement et de considérer ces caractères comme toujours plus constants que les caractères microscopiques. Nous avons pu nous convaincre que, dans bien des cas, la fixité relative des caractères microscopiques n'est due qu'au petit nombre des observations.

La modification de l'odeur est aussi un phénomène très remarquable ; elle indique une modification du chimisme des cellules. QUÉLET (1) (1886) avait insisté sur la valeur de l'odeur pour la détermination des Champignons. Il avait raison, en général, et l'emploi de ce caractère est fort utile, encore qu'il soit parfois diffi-



FIG. 1.—*Rhodopaxillus nudus*, spécimens anormaux développés sur une couche à Champignons. Grandeur naturelle.

cile à définir ; mais il faut aussi bien se garder de lui attribuer une constance qu'il n'a pas. Nous avons rencontré dans la nature certaines espèces tantôt odorantes, tantôt inodores, sans que nous puissions séparer par aucun autre caractère les individus odorants des inodores (2). La transformation de l'odeur chez le *R. nudus* renforce la valeur de ces observations.

(1) QUÉLET.— *Bull. Soc. Myc. de Fr.*; Bull. n° 3, p. 82, 1886.

(2) Nous avons, par exemple, rencontré des spécimens de *Cortinarius fulgens* Fr. et de *Melanoleuca humile* (Fr.) Pat., présentant l'odeur d'*Hebeloma sacchariolens* Quélet, alors que ces espèces sont ordinairement dépourvues d'odeur bien caractérisée.

Note sur *Aleuria Ricciae* Crouan = *Lachnea Ricciae* Gillet,

par M. PELÉ.

Ce champignon, signalé par CROUAN, se trouve omis dans la Classification des Discomycètes d'Europe par BOUDIER. C'est pourquoi nous nous décidons à faire paraître cette courte notice en ajoutant à la description de CROUAN nos observations personnelles.

Voici d'abord la description de CROUAN, *Florule du Finistère*, page 54.

Peziza Ricciae Crn. mscr. — *P. leucoloma*, var. *L. ricciaecola*, Corda, Ic. II. f. 135.

« Sur les feuilles vivantes de *Riccia glauca*, Hiv. r.

« Réceptacle orangé, de 2 à 3 mm., ayant des radicelles, sub-hémisphérique, peu concave, à bord et partie supérieure garnis de poils blancs nombreux, cloisonnés à leur base; thèques cylindriques, à 8 spores oculiformes, à une grosse sporidiole, paraphyses simples, plus longues que les thèques, granuleuses, légèrement épaissies au sommet et colorées dans toute leur longueur. »

GILLET (Discomycètes, p. 88) n'ajoute rien à cette description.

J'ai trouvé cette espèce à Saint-Etienne-de-Mer-Morte (Loire-Inférieure), le 11 novembre 1918, sur des rochers schisteux exposés au sud-ouest et dont la base était tapissée de quelques rares *Riccia glauca*.

Mais la plupart des réceptacles, au lieu de se trouver, comme le dit CROUAN, sur les feuilles vivantes, étaient groupés sur des parties de thalle déjà pourrissantes; quelques-uns seulement poussaient sur la partie verte; d'autres, plus rares encore, étaient absolument en dehors du thalle, sur la terre sablonneuse où s'enfonçaient des radicelles.

Les échantillons, plus petits que ceux de CROUAN, ne mesuraient guère qu'un millimètre; d'ailleurs, identiques comme forme et couleur. Les rebords et l'extérieur de la coupe sont plus pâles que l'hyménium.

Longueur des poils : 200 μ , épaisseur moyenne : 7 μ .

Longueur des thèques : 160 μ ; largeur : 24 μ .

Les paraphyses ont leurs granules orangés groupés en masses séparées par des espaces vides, ce qui les fait paraître septées.

Largeur des paraphyses : 6 μ .

Spores lisses de $28 \times 14 \mu$, parfaitement ovoïdes avec grosse sporidiole.

Spores, asques et paraphyses verdissent par l'iode.

Cette petite Pezize appartient au genre *Humaria* de BOUDIER et peut se ranger près de *H. pilifera* de Cooke dont la spore est plus petite.

Une année de récolte de Champignons dans la forêt de Fontainebleau,

par MM. L. DUFOUR et R. MICHEL.

Le groupe mycologique de Fontainebleau vient d'avoir la douleur de perdre un de ses fondateurs, M. R. MICHEL, pharmacien à Fontainebleau.

Avant d'exposer les résultats contenus dans des notes posthumes, je tiens à rendre hommage à la mémoire de cet excellent confrère.

Pendant de nombreuses années, M. MICHEL a rendu des services importants à la population par les renseignements bénévoles qu'il donnait avec une inlassable amabilité à toutes les personnes qui venaient le consulter sur les champignons qu'elles avaient récoltés. En outre, durant la saison propice au développement de ces végétaux, une vitrine de son magasin était occupée par une sorte d'exposition permanente de Champignons frais, avec l'indication des espèces vénéneuses et des espèces comestibles, et bien des passants s'arrêtaient avec intérêt et non sans profit devant cette petite exposition.

Quand le groupe mycologique s'est constitué, M. MICHEL a été un des plus ardents à le fonder et à en suivre les excursions hebdomadaires. C'est avec le plus grand zèle qu'il s'occupait de l'organisation des expositions annuelles ; et l'aspect élégant de ces expositions lui était dû en grande partie ; car, s'occupant avec zèle et succès de photographie, il avait un grand nombre de cuvettes, de formats variés, qu'il mettait à la disposition du groupe mycologique. Et les champignons divers, aux couleurs multiples, faisaient le plus bel effet dans ces cuvettes blanches, bien supérieures ; au point de vue esthétique, aux petites cuvettes en papier telles qu'on en trouve chez les pâtisseries, et dont, le plus fréquemment, on est obligé de se contenter pour cause d'économie.

C'est, en outre, avec la plus-exquise bonne grâce, que M. MICHEL se mettait à la disposition de divers groupements parisiens pour leur préparer des herborisations dans la forêt de Fontainebleau. Il a ainsi rendu service au Muséum d'Histoire Naturelle, à notre Société dont il faisait partie depuis fort longtemps. La dernière excursion que la Société Mycologique a faite à Fontainebleau avait été préparée par ses soins.

M. MICHEL a été emporté en quelques jours par une congestion pulmonaire et, chose affreuse, vingt-quatre heures après, disparaissait aussi sa plus jeune fille.

Que sa veuve qui a perdu simultanément un mari et une fille, que ses autres filles, qui pleurent à la fois un père et une sœur, reçoivent l'expression de notre sympathie respectueuse et profondément désolée.

Ses confrères du groupe mycologique resteront fidèles à son souvenir, et on se rappellera longtemps, à Fontainebleau, l'amabilité avec laquelle il répondait à tous ceux qui venaient faire appel à sa compétence mycologique.

Léon DUFOUR.

En 1913, M. MICHEL a pris note de tous les apports de champignons qui lui ont été faits. Nous avons cru qu'il n'était pas sans intérêt d'utiliser les renseignements de ces notes pour donner une idée des ressources de la forêt de Fontainebleau en fait de Champignons comestibles. C'est pour nous un devoir agréable à remplir que de remercier M^{me} MICHEL d'avoir eu l'amabilité de mettre ces renseignements à notre disposition.

Les apports commencent dès la fin de janvier. Le 27, une personne a cueilli le *Tricholoma nudum*. On sait, en effet, que cette espèce essentiellement automnale, se prolonge parfois en hiver, et on en trouve quelques exemplaires non pas hâtifs, mais véritablement *tardifs*, après les grands froids, même plus tard qu'en janvier.

Le 4 février, on a trouvé le *Sarcoscypha coccinea* sur une souche à terre, au Gros Fouteau.

En mars, commencent le *Physonitza esculenta*, les Morilles, en particulier le *Morchella esculenta*, et aussi à la fin du mois le *Mitrophora semilibera*.

Les mêmes espèces se continuent en avril; on trouve en outre le *Morchella conica*, l'*Helvella lacunosa* et le *Marasmius oreades*.

En mai, on apporte, dès le commencement du mois, le *Tricholoma Georgii*, encore quelques *Morchella* et aussi l'*Aleuria vesiculosa*. Ajoutons, bien qu'ils ne soient pas comestibles, un *Polyporus picipes* de 1200 gr., qui a évidemment passé l'hiver, trouvé dans le Parc, près du canal, trois exemplaires du *Polyporus squamosus* trouvés sur un vieux Sureau dans le Jardin Anglais, et un *Polyporus sulfureus* ayant un diamètre de 39 centimètres et un poids de 3 k. 500.

A la fin du mois commencent à apparaître les *Cantharellus cibarius*. C'est le début de la saison d'été. Nous verrons plus loin que certaines espèces apparaissent vers cette époque puis continuent à fructifier tout l'été sans être gênées par les chaleurs de juillet et d'août, tandis que d'autres, après avoir fourni une première poussée, présentent généralement un arrêt dans la formation de leurs fructifications pendant quinze jours, un mois, davantage parfois, suivant les conditions météorologiques de l'année.

Donnons d'abord quelques renseignements généraux sur la fré-

quence des apports aux divers mois de l'année. On est venu consulter M. MICHEL :

1 fois en janvier	26 fois en juin
1 — février	45 — juillet
6 — mars	25 — août
6 — avril	196 — septembre
10 — mai	21 — octobre

On constate bien, par ces nombres, un arrêt relatif au mois d'août. Notons qu'en octobre les renseignements laissés par M. MICHEL ne portent que sur le 1^{er} et le 2, c'est donc tout-à-fait la continuation de la fréquence de septembre ; car mentionnons que ce dernier mois outre les 196 lots examinés en détail, il y en a eu 75 que M. MICHEL n'a pu regarder faute de temps, ce qui fait en tout 271, soit de 8 à 9 par jour en moyenne.

Mais pour faire connaître quel a été le moment précis de la forte poussée et des apports tels que M. MICHEL n'a pu suffire à satisfaire les nombreuses demandes qui lui ont été faites, disons que dans les 17 premiers jours du mois il n'y a eu que 30 apports ; mais alors le nombre en augmente, il est de 52 pour la période du 18 au 22, puis

de	20	le	23	septembre
	13 + 11	24	—	
	14 + 20	25	—	
	17	26	—	
	8 + 15	27	—	
	12 + 19	28	—	
	22	29	—	

Ces nombres + 11, + 20, etc., indiqués, correspondent à des apports que le temps n'a pas permis à M. MICHEL d'examiner. On conçoit en effet que, pour chaque lot, les champignons devant être examinés un à un pour qu'on ne laisse pas une seule brebis galeuse dans le troupeau, le temps arrive à faire défaut quand les visiteurs affluent.

Les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre, les apports ont été respectivement de 6, 9 et 12.

On voit, par cet ensemble, combien M. MICHEL a été occupé par ses consultations gratuites et quels services il a rendus, soit en confirmant qu'on ne lui apportait que de bonnes espèces, soit en faisant rejeter les vénéneuses.

Entrons maintenant dans le détail. Pour les espèces beaucoup apportées, on peut, en 1913, distinguer trois degrés de fréquence.

1^{er} DEGRÉ.*Boletus edulis*, *Boletus scaber*, *Russula cyanoxantha*.

Boletus edulis. — A tout seigneur, tout honneur ; commençons par le Cèpe, considéré généralement comme une des meilleures espèces, bien que sur ce point il y ait des variations suivant les appréciations et les goûts personnels. C'est d'ailleurs cette espèce qui a fait l'objet du plus grand nombre d'apports. Ce n'est cependant pas elle qui est la plus commune dans la forêt de Fontainebleau : elle est assez capricieuse, si l'on peut employer cette expression, bien que, sans doute, ce soient les circonstances extérieures de chaleur, d'humidité, etc., qui règlent ses soi-disant caprices. Mais d'une façon générale elle est beaucoup moins commune que le *Boletus scaber*, l'*Amanita rubescens*, le *Russula cyanoxantha*, le *Cantharellus cibarius*. Les années où elle est commune, il y a généralement une première poussée en été et une, la plus forte, en automne : c'est ce qui a eu lieu en 1913 ; elle a été apportée du 26 juillet au 4 août, puis, à part une cueillette du 16 août, elle n'a réapparu que le 13 septembre et alors presque tous les jours jusqu'au 2 octobre. C'est l'espèce qui, cette année-là, a été le plus cueillie ; il y a eu 104 personnes qui l'ont présentée.

Boletus scaber. — Cette espèce a été représentée par 94 apports, soit le type, soit la variété *aurantiacus* presque aussi commune. Apportée pour la première fois dès le 16 juin, elle s'est continuée assez régulièrement tout le reste du mois, en juillet et au début d'août ; puis une période de sécheresse et de chaleurs a suspendu la poussée du 12 août au 11 septembre, date à laquelle elle est revenue presque tous les jours, et en quantité, pendant tout le mois de septembre et le début d'octobre.

Russula cyanoxantha. — Cette espèce qui a commencé, d'après les apports, dès le 9 juin, s'est continué bien régulièrement jusqu'en octobre ; elle ne paraît pas, comme la précédente avoir été gênée par les chaleurs d'août, car il n'y a pas eu d'interruption dans son apparition.

Puisque nous avons l'occasion d'en parler ici, disons qu'à Fontainebleau on récolte deux variétés bien faciles à distinguer : l'une a son chapeau de couleur pourpre pâle, plus claire encore sur les bords, et ne présente jamais une association de teintes vertes ; l'autre au contraire qui est d'un pourpre plus foncé toujours mélangé de violet et vert, et cela dans les proportions les plus variées.

C'est quand le ton du pourpre ou du violet est presque noirâtre qu'elle mérite réellement le nom de Charbonnier sous lequel elle est connue dans la région. Parfois le vert domine tellement qu'il est presque la couleur unique du chapeau.

Ajoutons que si l'on fait bouillir dans l'eau un fragment, chapeau, pied, lames, peu importe, la chair de la variété pâle prend toujours une teinte rosée, tandis que celle de la variété foncée devient d'un gris jaunâtre, peu accentué mais très appréciable. En outre, ces deux variétés peuvent être rencontrées simultanément, mais la variété pâle est plus précoce et souvent se rencontre seule ; la variété foncée plus tardive, prolonge plus tard sa poussée. Cette espèce a été apportée par 85 personnes.

DEUXIÈME DEGRÉ.

Cantharellus cibarius, *Lepiota procera*, *Amanita rubescens*.

De ces trois espèces, la première et la troisième sont généralement beaucoup plus communes que le *Boletus edulis*.

Cantharellus cibarius. — Est apparue, à la fin de mai, a été commune en juin et dans les premiers jours de juillet, puis elle a semblé s'éclipser pendant une quinzaine pour ne réapparaître qu'à la fin de juillet et au début d'août ; mais elle a été assez rare tout le reste de ce mois et s'est montrée de nouveau abondante dans les trois dernières semaines de septembre.

C'est certainement une des espèces les plus communes et les plus constantes les diverses années, toujours aux mêmes endroits. Mentionnons donc régulièrement, à titre de curiosité, qu'en 1918, alors que la saison a été favorable à beaucoup d'espèces, la Gyrole, au contraire, s'est montré *extrêmement* rare. Cette espèce a été apportée 53 fois en 1913.

Lepiota procera. — Apportée pour la première fois le 22 juillet, puis quatre autres fois, dont la dernière le 4 août. Alors arrêt pendant un mois environ. Cette espèce a fait sa réapparition le 8 septembre pour se montrer régulièrement abondante tout le reste du mois. Elle a été cueillie en tout 48 fois.

Amanita rubescens. — Récoltée pour la première fois le 9 juin, cette espèce a présenté une interruption du 14 au 29 août ; sauf cela, elle était présentée assez régulièrement tous les deux ou trois jours et même plusieurs jours de suite au moment de la grande poussée générale ; ainsi, les 22, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 30 septembre. Elle a fait l'objet de 44 apports.

TROISIÈME DEGRÉ.

Boletus granulatus, *Lactarius deliciosus*, *Psalliota arcensis* et *campestris*.

Boletus granulatus. — Cette espèce, qui vient sous les Pins, a été trouvée dans 27 lots. Sauf exception rare, il y a une poussée d'été : ainsi elle a été cueillie les 2, 18, 24 juillet ; puis de nouveau le 14 septembre seulement, et alors fréquemment jusqu'à la fin du mois.

Lactarius deliciosus. — Est aussi une espèce des Pins, mais sa fréquence varie suivant les années, plus que celle de l'espèce précédente. Elle a été présentée en tout 26 fois ; d'abord les 22, 28 et 30 juillet ; puis abondamment du 22 septembre au 2 octobre.

Psalliota campestris et *arcensis*. — Dans la forêt de Fontainebleau, le *P. campestris* est surtout représenté par la variété *silvicola* qui exhale une forte odeur d'anis et qui dès lors est fréquemment désigné sous le nom d'Anisé. Cette année 1913, l'*arcensis* a paru plus fréquent que le *silvicola*, ce qui est le contraire du fait habituel. Ils ont poussé, d'abord du 10 au 27 juillet, puis du 14 septembre au 2 octobre. L'ensemble de ces deux espèces a été cueilli par 28 personnes.

Telles sont les espèces qui ont été le plus fréquemment récoltées. Les autres espèces l'ont été beaucoup moins : citons simplement leurs noms et le nombre de fois qu'elles ont été soumises à l'examen.

8 fois : *Fistulina hepatica* et *Clavaria formosa*.

7 fois : *Boletus luteus*. Ce fait est à noter ; car, d'une façon générale, le *B. luteus* est aussi commun que le *B. granulatus*.

6 fois : *Boletus æreus*. Cette espèce est en effet beaucoup moins commune dans la forêt de Fontainebleau que le *B. edulis*.

5 fois : *Clitocybe viridis*, *Cantharellus aurantiacus*, *Collybia fusipes*, *Marasmius oreades*. Le *C. viridis* n'est, en réalité, pas très commun, et le *M. oreades* est une assez petite espèce qui, en outre, vit dans un type de station assez spécial, friches, clairières à herbes rases, pour qu'on ne le récolte pas très souvent ; mais le *Cantharellus aurantiacus* et le *Collybia fusipes* sont des espèces communes qui auraient pu être cueillies plus souvent si on en connaissait bien la comestibilité : mais l'on sait que pendant longtemps la première de ces deux espèces a été, bien à tort, considérée comme suspecte.

Parmi les espèces comestibles, moins récoltées encore que les précédentes, citons : l'*Hydnum coralloides*, commun en grande quantité sur les Hêtres renversés pendant un temps assez long de l'automne ; l'*Amanita vaginata*, qui n'est pas rare, de même que les *Paxillus involutus* et *atrotomentosus* ; le *Clitocybe infundibuliformis* ; le *Laccaria laccata* ; le *Collybia dryophila* ; le *Clavaria flava*, pas plus commun en général que le *Cl. formosa* ; le *Boletus badius*, assez commun aussi ; le *Russula nigricans*, pas rare mais dont l'aspect est peu encourageant ; on en peut dire autant du *Boletus cyanescens* dont le bleuissement intense excite la défiance, bien que depuis quelque temps cette espèce ait été signalée par quelques mycologues comme très bonne ; le *Tricholoma nudum*, qui est une espèce assez commune ; l'*Hydnum repandum*, assez commun certaines années, mais pas tous les ans ; le *Clitocybe nebularis*, commun aussi, mais peu connu dans le pays.

Nous ne parlerons pas d'un certain nombre d'espèces peu intéressantes au point de vue alimentaire ou même tout-à-fait sans valeur, mais nous dirons quelques mots des espèces vénéneuses qui ont été apportées.

La plus fréquemment cueillie a été l'*Amanita citrina*, y compris la variété *mappa*, 16 fois ; puis l'*A. muscaria*, 11 fois ; l'*A. phalloides*, 6 fois ; ces trois espèces entre le 21 septembre et le 27 octobre. Le *Russula ochracea*, 7 fois en juin, juillet, août et septembre ; le *R. emetica*, 6 fois, dans le courant de juillet, une fois en août et une en septembre ; le *R. Queletii*, 6 fois, une le premier août, les autres la dernière semaine de septembre ; citons enfin le *Boletus felleus* à la fin de juillet et dans la première quinzaine d'août. A noter que l'*A. pantherina* n'a été apportée qu'une seule fois.

On voit qu'en somme ces espèces sont peu cueillies ; on les connaît généralement bien dans la région, et on les évite. Cependant le fait qu'on les a récoltées met bien en lumière l'utilité d'un examen préalable à la mise en vente ou à la consommation par le récoltant, ainsi que le service rendu par un mycologue compétent.

Puisqu'il s'agit, dans la présente Note, des Champignons de la forêt de Fontainebleau, qu'on me permette de dire un mot des herborisations du groupe mycologique de cette ville, pendant ces dernières années. Cela fera suite à ce que j'ai publié à ce sujet dans notre Bulletin pour les années 1911 et 1912.

En 1913, les excursions hebdomadaires ont eu lieu comme les années précédentes. Elles ont été faites en avril, mai et juin, puis en septembre et octobre.

Je n'entrerai pas dans le détail de ces promenades ni ne donnerai la liste des espèces recueillies. Un mot seulement.

Dans une note que j'ai publiée sur les Agaricinées de la forêt, je disais que souvent, dans les comptes-rendus d'excursions, on se borne à donner l'indication du chemin parcouru, puis de terminer par la liste des espèces récoltées, sans indiquer en quel endroit du trajet parcouru ces espèces ont été trouvées. Il serait préférable, ce que l'on fait parfois, de fractionner le parcours en indiquant les types cueillis dans chacune de ces fractions. Cela indiquerait avec précision l'endroit où les diverses espèces ont été cueillies.

Donnons ici un exemple d'une de nos promenades, sans toutefois nous astreindre, pour ne pas abuser de l'hospitalité de notre Bulletin, à indiquer toutes les espèces trouvées ; bornons-nous aux moins communes.

Excursion du 4 octobre 1913.

Départ du Carrefour de Maintenon, Carrefour de l'Octogone, Route des Rochers d'Avon, Route de la Percée, Route des Platanes, Carrefour de la Mare d'Episy, Mare d'Episy.

1. Du Carrefour de Maintenon au Carrefour de l'Octogone :

Cortinarius paleaceus, infractus; *Mycena epipterygia*; *Boletus variegatus*; *Lepiota amiantina*; *Boletus bovinus*; *Cortinarius semisanguineus, hæmatochelis*.

2. Route des Rochers d'Avon :

Tricholoma personnatum; *Hebeloma elatum*; *Cortinarius bolaris, impenni, elatior, cumatilis*; *Psalliota silvicola*; *Russula violacea*; *Tricholoma triste*; *Clitocybe clavipes*; *Phallus impudicus* (à l'état d'œuf).

3. Route de la Percée :

Tricholoma rutilans; *Cortinarius collinitus*; *Amanita porphyria*.

4. Route des Platanes :

Cortinarius paleaceus; *Boletus cyanescens, variegatus*; *Fistulina hepatica*; *Amanita porphyria, pantherina*; *Clitocybe clavipes*.

5. Carrefour de la Mare d'Episy et voisinage de la Mare :

Cortinarius infractus; *Amanita muscaria* (très abondante); *Tricholoma imbricatum*; *Lepiota cristata*; *Craterellus cornucopioides*; *Polyporus annosus*, *Mycena lactea*; *Boletus edulis*; *Collybia granmocephala*; *Cortinarius elatior*.

Notre exposition annuelle a eu lieu le 12 octobre dans la salle habituelle, mise à notre disposition par l'amabilité de la Municipalité de Fontainebleau.

Cent quatre-vingt-une espèces étaient représentées.

En 1914, nos excursions ont repris comme de coutume. Mais elles ont été interrompues. On n'avait guère le courage de s'occuper de mycologie au commencement du mois de septembre,

même après que la victoire de la Marne eut dissipé nos angoisses.

Cependant le groupe mycologique décida de faire une exposition de Champignons. Mais, au lieu d'être gratuite, cette exposition se fit au profit des blessés. La générosité des habitants de Fontainebleau nous fit réunir une jolie somme dont la plus grande partie servit à installer un service de radiographie.

En 1916, 1917, 1918, nous fîmes quelques excursions, mais sans régularité. Pas d'exposition. La salle ordinaire fut occupée de longs mois par de malheureuses familles Belges.

Cependant, en 1918, les promenades reprirent un peu et furent suivies par d'assez nombreux amateurs.

Espérons que cette année le groupe mycologique pourra reprendre ses habitudes d'avant la guerre et recommencer excursions et expositions.

BIBLIOGRAPHIE.

Liste des Travaux mycologiques récents.

- BATAILLE (F.) — Flore monographique des Marasmes d'Europe (34 p., Besançon, 1919).
- BOQUET (A.) et NÈGRE (L.). — Polymorphisme et déterminisme morphogénique du Cryptocoque de Rivolta (*Ann. Inst. Pasteur*, t. 34, n° 3, p. 184-190, mars 1919).
- ERIKSSON (J.). — Études biologiques et systématiques sur les *Gymnosporangium* suédois (*C. R. Ac. Sc.*, p. 470, 3 mars 1919).
- JOLLY (R.) — Sur une adénite à *Nocardia* ayant simulé un bubon pesteux (*Bull. Soc. Path. exot.*, p. 60, n° 2, fév. 1919).
- LISTER (G.) — Two new varieties of *Lamproderma* (*Journ. of Bot.*, T. 57, n° 674, p. 25-27, fév. 1919).
- MAIRE (R.) — Une Ustilagine nouvelle de la flore nord-africaine (*Bull. Soc. Hist. Nat. Afrique du Nord*, T. X, 2, 1919, pp. 46-47).
- NÈGRE (L.) et BOQUET (A.). — Essais de sérothérapie d'une affection mycosique chronique (Lymphangite épizootique des Solipèdes) (*Ann. Inst. Pasteur*, T. 33, n° 4, p. 269-274, avril 1919).
- PUYHAUBERT et JOLLY (R.). — Note sur un cas de mycétome à grains noirs (*Bull. Soc. Path. exot.*, p. 57, n° 2, fév. 1919).
- SAUNDERS (J.). — The mycetoza of Bedfordshire (*Journ. of Bot.*, T. 57, n° 675, p. 63-65, mars 1919).
- TASKIN. — Sur le traitement des lymphangites bacillaires et cryptococciques (*Rec. Méd. vétérinaire Fc. d'Alfort*, T. 95, n° 2, p. 37-40, 30 janvier 1919).

Analyses.

GILBERT (J.-Ed.). — Le genre *Amanita* Persoon. Etude morphologique des espèces et variétés ; révision critique de la systématique (Thèse pharmacie Paris, 183 p., Declume, Lons-le-Saunier, 1918).

Dans l'introduction, l'auteur expose son plan de travail. Dans la première partie, il étudie les caractères du genre *Amanita*, ses affinités avec les genres voisins, et enfin les diverses classifications proposées.

La deuxième partie comprend l'étude morphologique et systématique des Amanites.

L'auteur prend soin de nous dire qu'il a compris dans son travail un certain nombre d'Amanites étrangères.

Après avoir étudié, avec tout le soin désirable, chacune des espèces, leurs formes et leurs variétés, il présente ses observations et ses critiques, sans oublier la synonymie qui est très complète.

M. GILBERT divise le grand genre *Amanita* en trois sous-genres : I. Le sous-genre *Amanita* (s. str.) — II. Le sous-genre *Amanitopsis*. — III. Le sous-genre *Limacella*, qui comprend des espèces admises dans le genre *Lepiota* par beaucoup de mycologues.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans la description et la critique des espèces, ce qui nous entraînerait beaucoup trop loin ; nous nous contenterons de reproduire son tableau de classification.

SOUS-GENRE *Amanita*.

Ce sous-genre comprend les *Limbatæ*, les *Semi-limbatæ*, les *Floccosæ*.

Dans les *Limbatæ*, nous trouvons les espèces suivantes :

A. Cæsarea Scop ; *A. cocolla* Fr. ; *A. ovoidea* Bull. (avec la forme *proxima* Dum. ; les variétés *Bartæ* Q. ; *baccata* Fr.).

A. lepiotoides Barl. ; *A. Preissii* Fr.

A. phalloides Fr. (avec les formes *virescens* Fl. Dan., *viridis* Bres., *citrina* Fr. ; les variétés *alba* Vitt., *bicolor* Roum., *alba* Américaine, *ochroleuca* Forq., *fuliginea* Peck ; les sous-espèces *verna* Lam., *virosa* Fr., *aculeata* Vogl.) ;

A. porphyria Fr. (et les variétés *tenera* Boud., *recutita* Fr.).

A. sprete Peck (et la variété *cinerea* Bres.).

Dans les *Semi-limbatæ*, nous trouvons :

A. citrina Sch. = *mappa* Fr. (et les variétés *irrorata* Schum. et *alba* P.).

A. gemmata Fr. = *junquillea* Q. (avec les formes *vernalis* Gill. Roum., *Anici* Gill. ; *virosa* Hy ; la variété *floccocephala* Atk.).

A. Elix Q.

Les *Floccosæ* comprennent :

Les *A. muscaria* L. (avec la forme *puella* G. R. ; les variétés *formosa* G. R., *aureola* Kalchb., *coccinea* Beard. ; *regalis* Fr., *Emilii* Riel).

A. solitaria Bull. et la variété *Boudieri* Barl.

A. strobiliformis Paul. et la variété *aculeata* Q.

A. umbella Paul. (et la variété *echinocephala* Vitt. et la forme *bicollariata* Boud.)

- A. ampla* Pers. = *excelsa* Fr. (avec les formes *alba* Boud., *minor* Paul.).
A. pantherina D. C. (et les formes *exannulata* Pers. et *extria* Roll. ; et la variété *cariosa* Fr.).
A. spissa Fr. (et les formes *gracilis* Q., *alba* Gill., *raphaniadora* Fer. et la variété *valida* Fr.).
A. radicata Vogl.
A. aspera Q. (avec les formes *virescens* Secr., *Francheti* Boud.).

II. — SOUS-GENRE **Amanitopsis.**

Ce sous-genre comprend les *Vaginatae* et les *Amanitellæ*.

- A. vaginata* Bull. (avec les formes *pallescens* Gill., *livido-pallescens* Secr. les variétés *nivalis* Grev., *alba* Bull. et forme *hyalina* Sch., *cygnea* Sch., *fulva* Pers., forme *aurantio fulva*, *crocea* Q., *umbrino-lutea* Secr., *Batharæ* Boud., *badia* Sch. ; les espèces *lutescens* Boud., *urceolata* Viv. et var. *spadicea* Viv.
A. inaurata Secr. (= *strangulata* Fr.); la forme *Royeri* L. M., et la variété *alutacea* Bres.
A. farinosa Schw.

III. — SOUS-GENRE **Limacella.**

- L. lenticularis* Lasch. et variété *vapida* Fr.
L. Persoonii Fr.
L. arida Fr.
L. illinita Fr. et variété *ochracea* Fr.
L. Glioderma Fr.
L. delicata Fr. et variétés *pallida* Fr., *vaporaria* Fr.

Un index bibliographique comprenant 189 numéros termine le travail de M. GILBERT, qui sera consulté avec fruit par tous les mycologues qui s'intéressent au genre *Amanita*.

P. DUMÉE.

BATAILLE (F.). — Flore monographique des Marasmes d'Europe, 33 p., Besançon, 1919 (2 fr.)

Cette nouvelle flore, qui vient s'ajouter aux flores monographiques des Amanites et des Lépiotes, des Cortinaires d'Europe, des Hygrophores, des Inocybes d'Europe, des Astérosporés et aux ouvrages intitulés : Les Morilles et les Helvelles, les Bolets, du même auteur, comprend les parties suivantes : Définition et classification, Clef des espèces, Description des espèces, Table alphabétique des espèces et variétés, Table des synonymes, Indication des sources.

F. MOREAU.

BOYER (G.). — Etudes sur la biologie et la culture des Champignons supérieurs (Thèses sciences, Bordeaux, 1918).

M. BOYER vient de publier une importante contribution à la culture des Champignons supérieurs. Pour obtenir des résultats en cultures pures, il ne part pas de la spore elle-même dont la germination est souvent difficile, mais il prend, avec toutes les précautions nécessaires, un fragment bien vivant du Champi-

gnon, mycélium ou fragment de fructification, et l'ensemence dans les liquides de culture stérilisés.

Il obtient ainsi très fréquemment de très beaux développements de mycélium. Il a réussi de la sorte avec une trentaine d'espèces de Champignons de types variés : *Cantharellus*, *Collybia*, *Lepiota*, *Tricholoma*, *Morchella*, *Pholiota*, *Coprinus*, *Psalliota*, *Polyporus*, *Trameles*, *Scleroderma*, *Rhizopogon*. Mais nous devons ajouter qu'il n'est arrivé à un résultat complet, c'est-à-dire à la fructification normale que dans un petit nombre de cas. Citons le *Lentinus tigrinus* obtenu sur carotte-gélose ; un pied s'est beaucoup allongé, et, dans la partie élargie du bouchon de verre fermant le matras, il s'est étalé un chapeau d'environ 2,5 cm. de diamètre ; à côté de ces individus, beaucoup de pieds grêlés n'ont formé aucun chapeau. Le *Pholiota ægerita* s'est bien développé sur fumier de champignoniste. De même en pot, dans une carrière, en culture pure et par bouturage, ont été obtenues des fructifications du *Psalliota campestris*.

L'auteur donne de nombreux renseignements sur divers caractères des mycéliums qu'il a obtenus.

Un résultat qui peut paraître inattendu, c'est que l'emploi d'azotate de potasse dans des cultures en milieux stérilisés n'a pas produit de végétations plus vigoureuses.

M. BOYER s'est occupé, en particulier, de cultiver, en carrières, mais dans des conditions de pureté complète, diverses variétés du *Psalliota campestris*, variétés que les champignonistes de profession distinguent bien les unes des autres et auxquelles ils donnent même des noms particuliers : LA GRIFFE, REINARD, FILBERT, BAC, LÉONARD. Nous renvoyons à l'étude du Mémoire lui-même pour des détails qui ne peuvent guère être analysés.

LÉON DUFOUR.

MATTIROLO (O.). — Sul ciclo di sviluppo die due specie scleroziate del Gen. *Lepiota* Fr. e sulle loro affini (Reale accademia dei Lincei, Anno 1918).

Ce travail a été fait au Jardin botanique de Turin pendant les années 1914-1917. L'auteur s'occupe tout d'abord des deux sclérotés qui donneront naissance à des Lépiotes comme on le verra par la suite. L'un est un sclérote jaune, observé en 1803 par SCHUMACHER qui lui donna le nom de *Sclerotium hirsutum* Schum. Plus tard FRIES lui donna le nom de *Periola hirsuta* Fr., nom qui a prévalu et qui a été adopté par SACCARDO dans le Sylloge. Son habitat est indiqué dans les Hêtres cariés. Ce n'est qu'en 1900 que ce sclérote a été trouvé en Italie sur le *Sphagnum* dans les serres chaudes ; on ne connaissait pas à cette époque la forme parfaite de ce sclérote.

Indépendamment de ce sclérote (*Periola hirsuta* Fr.), on en connaissait un autre, le *Sclerotium mycetospora* Nees, qui était à peu près de même dimension que celui du *Periola hirsuta* Fr., mais de couleur blanche et non jaune ; on supposait que sa forme parfaite était *Volvaria volvacea* Bull. ; nous verrons par la suite qu'il n'en est rien. C'est HENNINGS qui, en 1909, a pensé que le *Sclerotium mycetospora* Nees était en relation avec *Lepiota cepæstipes* Sow. ; ce sclérote se trouve également dans les serres où l'on cultive les plantes tropicales, surtout sur le *Sphagnum*. L'auteur fait une étude approfondie de ces deux sclérotés tant au point de vue macroscopique que microscopique, et il insiste sur les caractères différentiels qui permettent de ne pas les confondre.

En possession de ces données, l'auteur entreprend alors de mettre en culture les sclérotés jaunes qu'il avait pu se procurer dans les serres, et il s'assure

qu'en aucun cas, ils n'ont donné naissance à des *conidies*, comme l'avait indiqué FRIES. Pendant longtemps, il ne put obtenir d'appareil fructifère qui fut, sans conteste, en relation avec les sclérotés ; il obtint seulement divers Agarics, dont le mycélium s'était développé dans ses cultures ; puis tout à coup il vit apparaître, au voisinage des sclérotés jaunes, un Agaric qu'il reconnut être l'*Agaricus Flos-sulphuris* de SCHNIZLEIN.

MATTIROLO fait observer que cette Lépiote ne a jamais été récoltée ailleurs que dans les serres chaudes. Les sclérotés jaunes ayant donné la *Lepiota Flos-sulphuris* Matt., il était à présumer que les sclérotés blancs (*Sclerotium mycelospora* Nees) devaient également donner une Lépiote ; c'est ce qui arriva, et il obtint une petite Lépiote d'un blanc jaunâtre, qu'il regarda comme espèce nouvelle et à laquelle il donna le nom de *Lepiota incerta* Matt.

En outre de ces deux espèces, l'auteur s'occupe également des *Lepiota cretacea* Bull. et *Lepiota cepastipes* var. *lutea* Bolt., et il résume les caractères de ces quatre espèces dans un tableau dont nous donnons ci-dessous un résumé :

Espèces poussant en touffes.	} Chapeau et feuillets blancs.	} <i>L. cretacea</i> Bull. (<i>L. cepastipes</i> Matt Sw.).
Pas de sclérotés.		
Espèces européennes.	} Chapeau et feuillets sulfurins.	} <i>L. lutea</i> Matt. (<i>L. cepastipes</i> Sow. var. <i>lutea</i> Bolt.).
Espèces solitaires non en touffes.		
Nombreux sclérotés.	} Chapeau et feuillets sulfurins.	} <i>L. Flos sulphuris</i> Matt. Schn.
Espèces d'origine tropicale se développant dans les serres.		
	} Chapeau et feuillets blancs.	} <i>L. incerta</i> Matt.
	Sclérotés blancs.	

Un index bibliographique, comprenant plus de 50 ouvrages cités, permet aisément de contrôler les affirmations de l'auteur.

Enfin 3 belles planches très documentées, représentent en couleur, et grandeur nature, les quatre espèces si heureusement étudiées par le professeur de Turin

P. DUMÉE.

CESÁRI (E.-P.). — La maturation du saucisson (*C. R. Ac. Sc.* p. 802, 14 avril 1919).

La maturation du saucisson doit être attribuée à l'action de levures ; celles-ci apparaissent sur la viande peu de temps après qu'elle a été additionnée de sel ; on les y trouve en compagnie de diverses bactéries ; elles forment en association avec des staphylocoques des grains blanchâtres qui constituent la « fleur de saucisson » et dont l'apparition est un indice de bonne fabrication. Les Levures sont apportées par la viande, non par le sel, dont l'action est de favoriser leur développement en gênant la multiplication des autres microorganismes. Ces levures produisent des spores ordinairement formées à la suite d'une copulation nettement hétérogamique. Ce caractère les place près du genre *Zygosaccharomyces*. Elles liquéfient la gélatine, développent dans les milieux albuminoïdes des produits aromatiques. Il serait possible de sélectionner les levures pour obtenir des races produisant les arômes les plus fins et les plus agréables au goût.

F. MOREAU,

KUNKEL (L.-O). — Tissue invasion by *Plasmodiophora Brassicæ*. — (*Journ. of agric. Research.*, T. XIV, n° 12, sept. 1918, 30 p., 20 pl.).

On pensait communément que la pénétration des tissus du Chou par le *Plasmodiophora Brassicæ* se faisait uniquement par les poils absorbants. L'auteur montre qu'il n'en est rien, et que le parasite peut pénétrer par tout point des racines. L'infection comporte quatre temps : infection primaire de l'écorce, et pénétration jusqu'au cambium ; — infection du cambium dans toutes les directions ; — passage des plasmodes du cambium dans l'écorce d'une part, dans la région du xylème d'autre part ; — enfin, infection des rayons médullaires. Dans les tissus malades, les cellules non infectées s'hypertrophient aussi bien que celles qui hébergent le parasite : ce dernier produit donc une substance stimulant la croissance, capable de diffuser et de faire sentir son action à distance.

J. MAGROU.

PELTIER (G.-L.) et NEAL (G.). — Overwintering of the *Citrus* canker organism in the bark tissue of hardy *Citrus* hybrids (*Journ. of agric. Research.*, T. XIV, n° 11, sept. 1918, 2 p., 1 pl.).

L'auteur démontre expérimentalement que le *Pseudomonas Citri*, agent du chancre des Citronniers, peut hiverner dans les tissus de l'écorce de l'hôte ; la bactérie pénètre dans l'écorce par les lenticelles, et y reste latente pendant les mois d'hiver ; au retour de conditions plus favorables de température et d'humidité, et à la faveur d'une rapide croissance de la plante, le microorganisme reprend son activité.

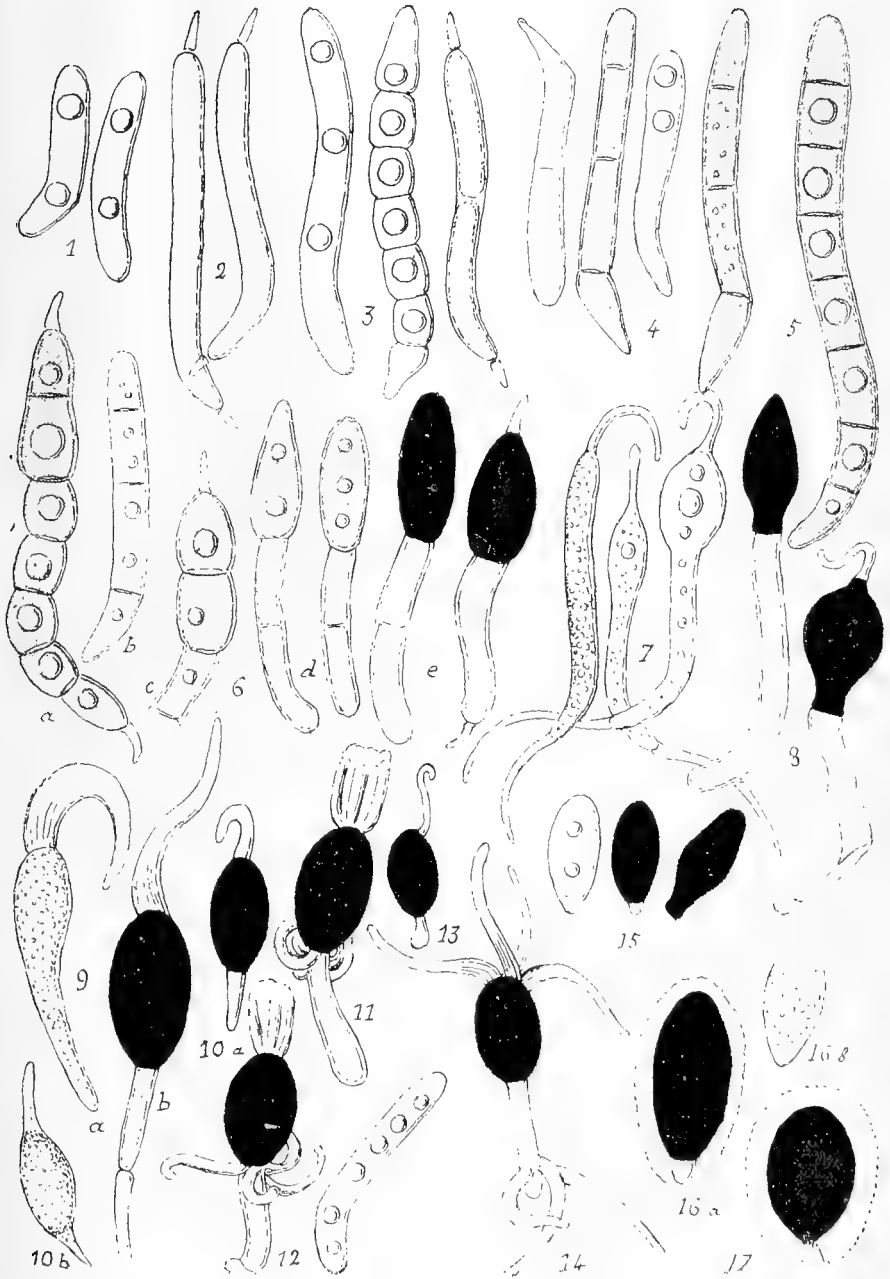
Du fait que l'agent du chancre peut résister à de basses températures et rester à l'état de vie latente dans l'écorce plus de six mois, l'auteur conclut qu'on ne doit employer qu'avec précaution des greffons de Citronniers provenant de pépinières ou de vergers où le chancre a sévi dans le cours de l'année.

J. MAGROU.

DENIS (M.). — Sur quelques thalles d'*Aneura* dépourvus de chlorophylle. (*C. R. Ac. Sc.*, t. CLXVIII, n° 1, 6 janv. 1919).

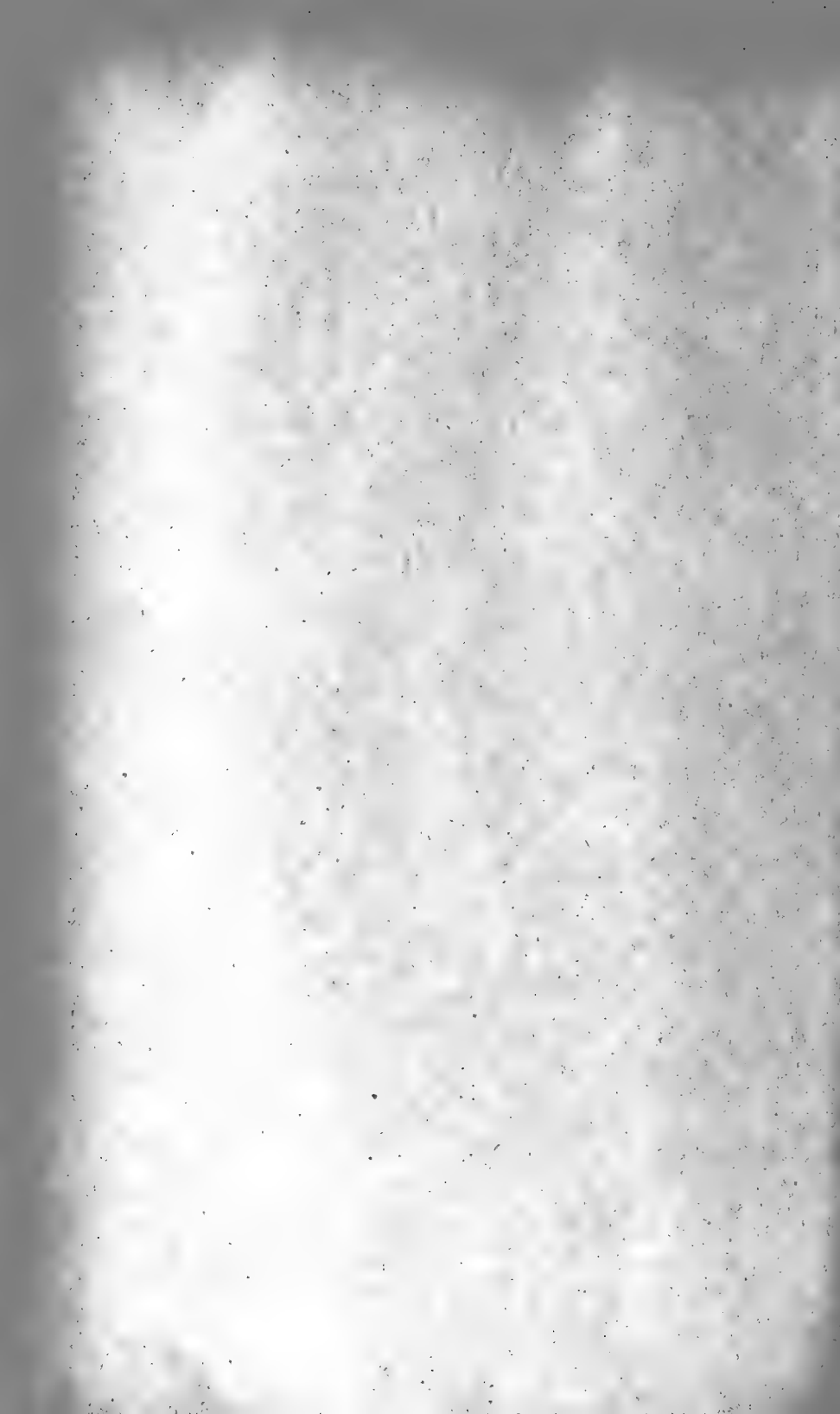
On sait que les thalles de beaucoup d'Hépatiques hébergent dans certaines de leurs cellules des champignons filamenteux présentant les caractères morphologiques des champignons de mycorhizes communs chez les plantes vasculaires. Dans les thalles d'un *Aneura* sp., D. a mis en évidence une infestation exceptionnellement abondante par un champignon de ce type ; or la plante dont il s'agit offrait des caractères aberrants : thalles dépourvus de chlorophylle, le plus souvent stériles, très charnus, présentant sur le bord l'aspect crispé qu'ont les racines coralloïdes de certains saprophytes. L'auteur considère l'acquisition de ces caractères comme une conséquence du développement très grand de l'endophyte, qui, en effet, chez les *Aneura* à chlorophylle, donne toujours des infestations beaucoup plus limitées ; il rapproche les thalles infestés d'*Aneura* des prothalles de Lycopodes, qui, eux aussi, hébergent des mycorhizes, et sont, suivant les espèces, pourvus ou non de chlorophylle. [Il convient de rappeler d'autre part que les formes coralloïdes, notées par D. dans ce cas particulier, s'observent chez des végétaux très divers. (Orchidées, Psilotacées, etc.), fait que Noël BERNARD interprétait comme une convergence due à la haute adaptation de ces plantes à la symbiose avec des champignons endophytes].

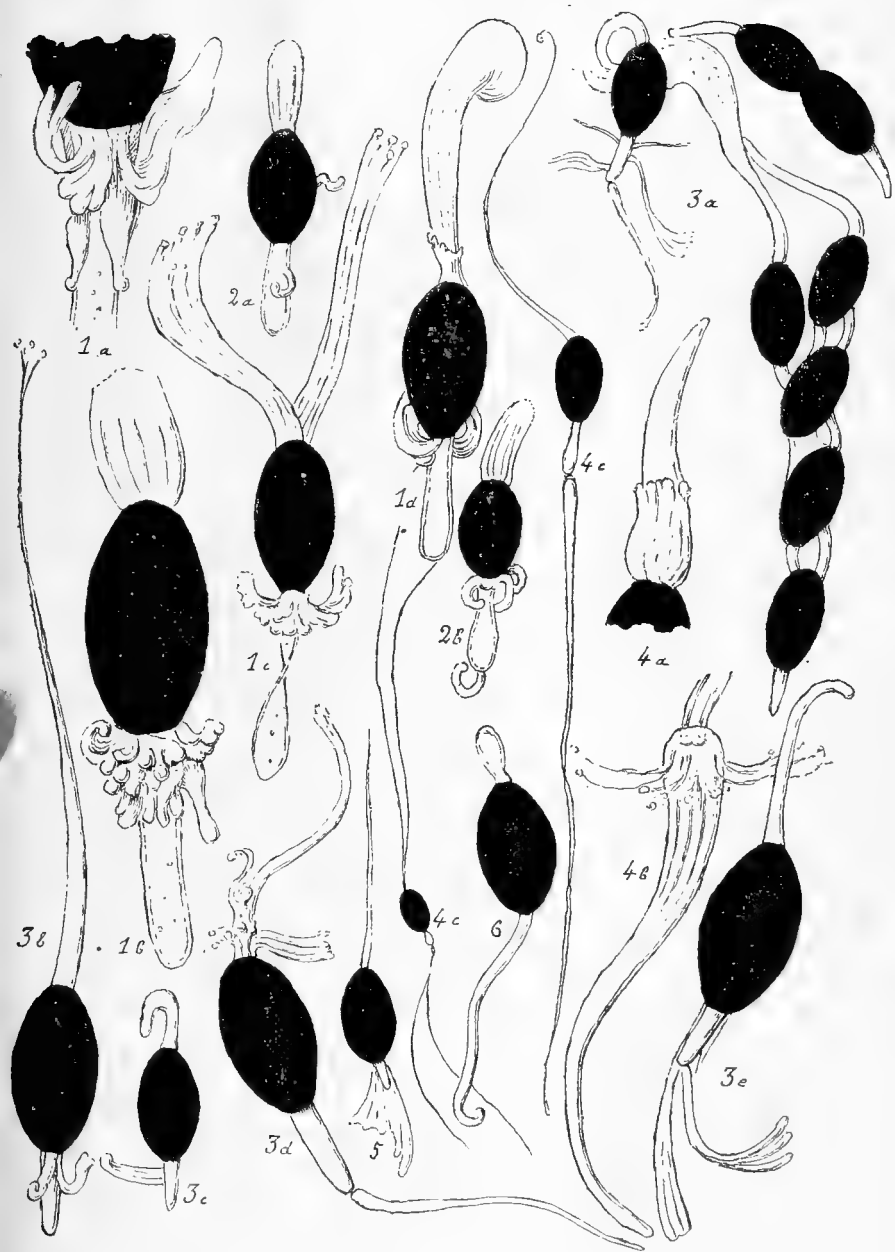
J. MAGROU.



J. C. del.

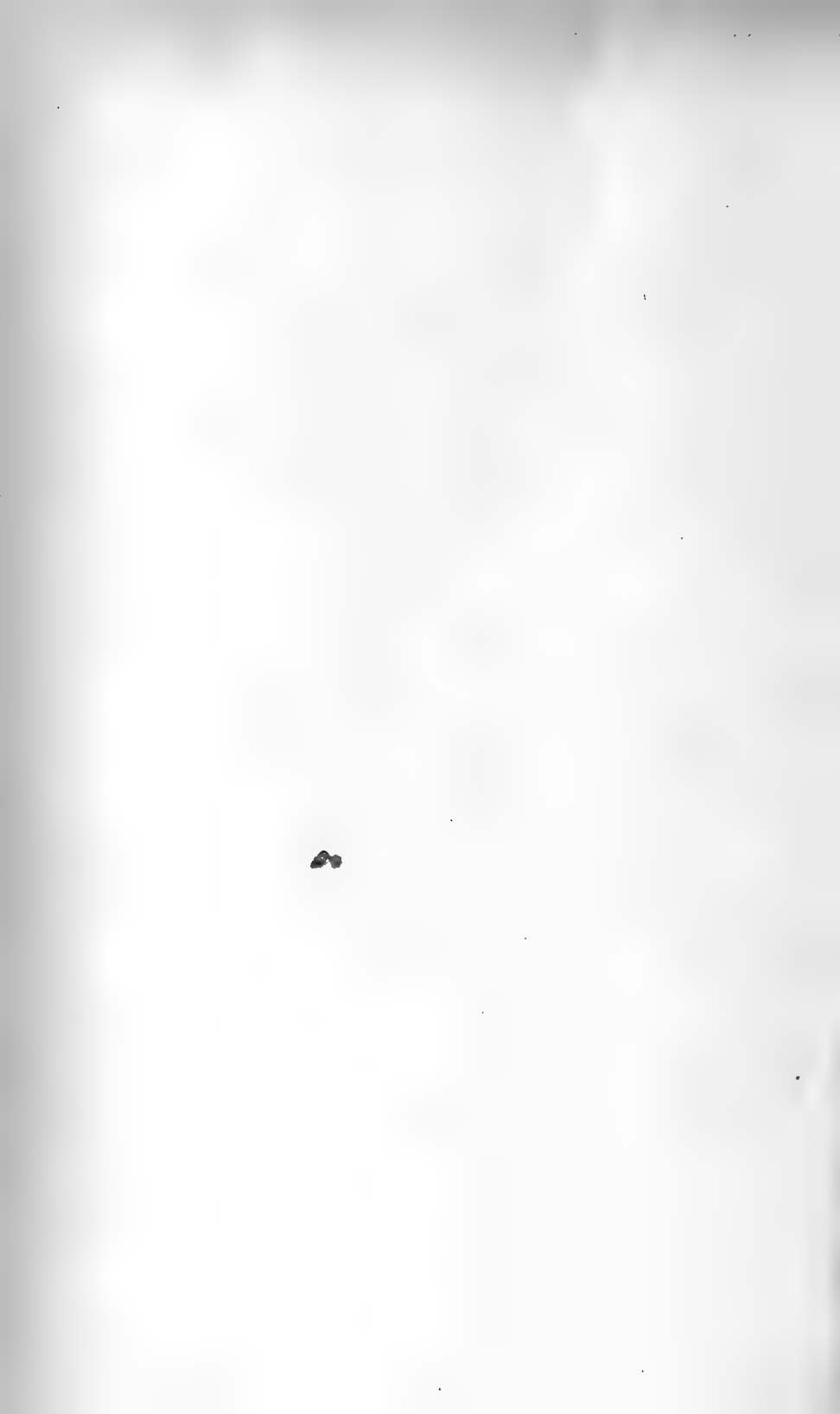
Filiation des Sordariées.

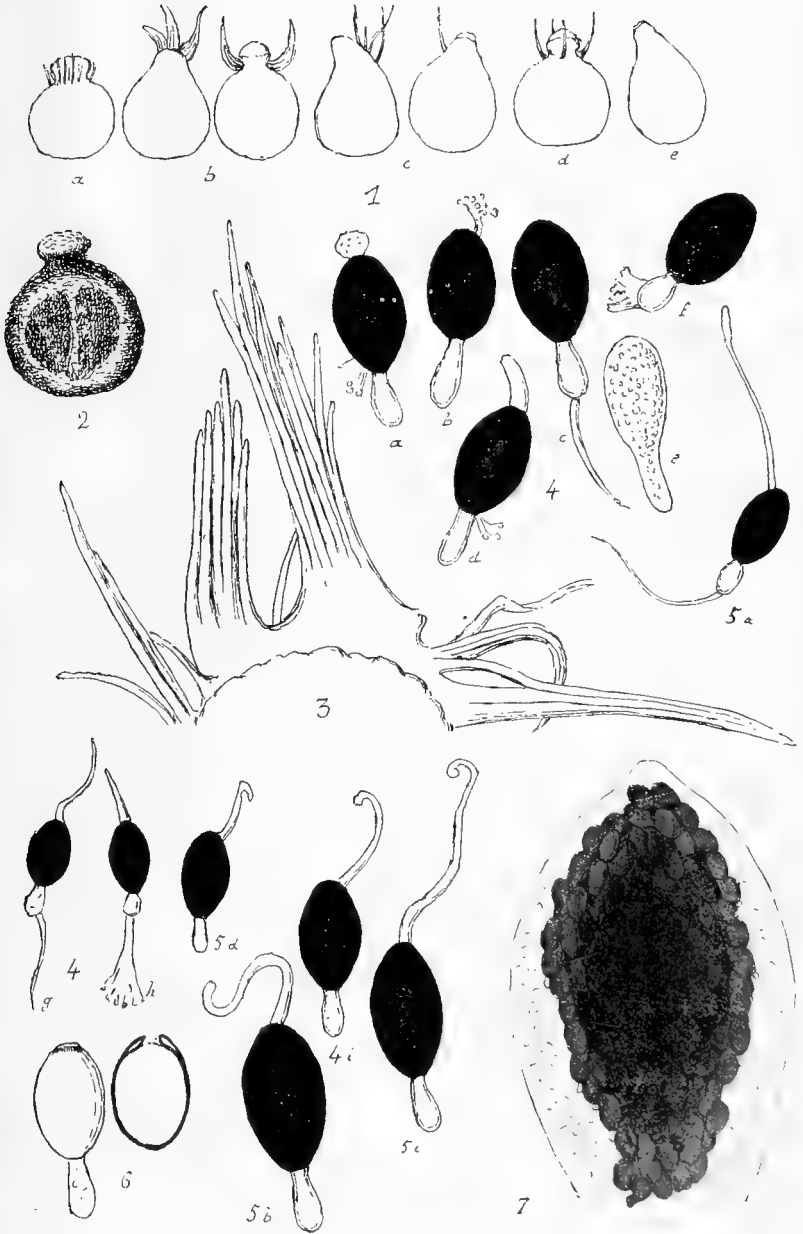




J. C. del.

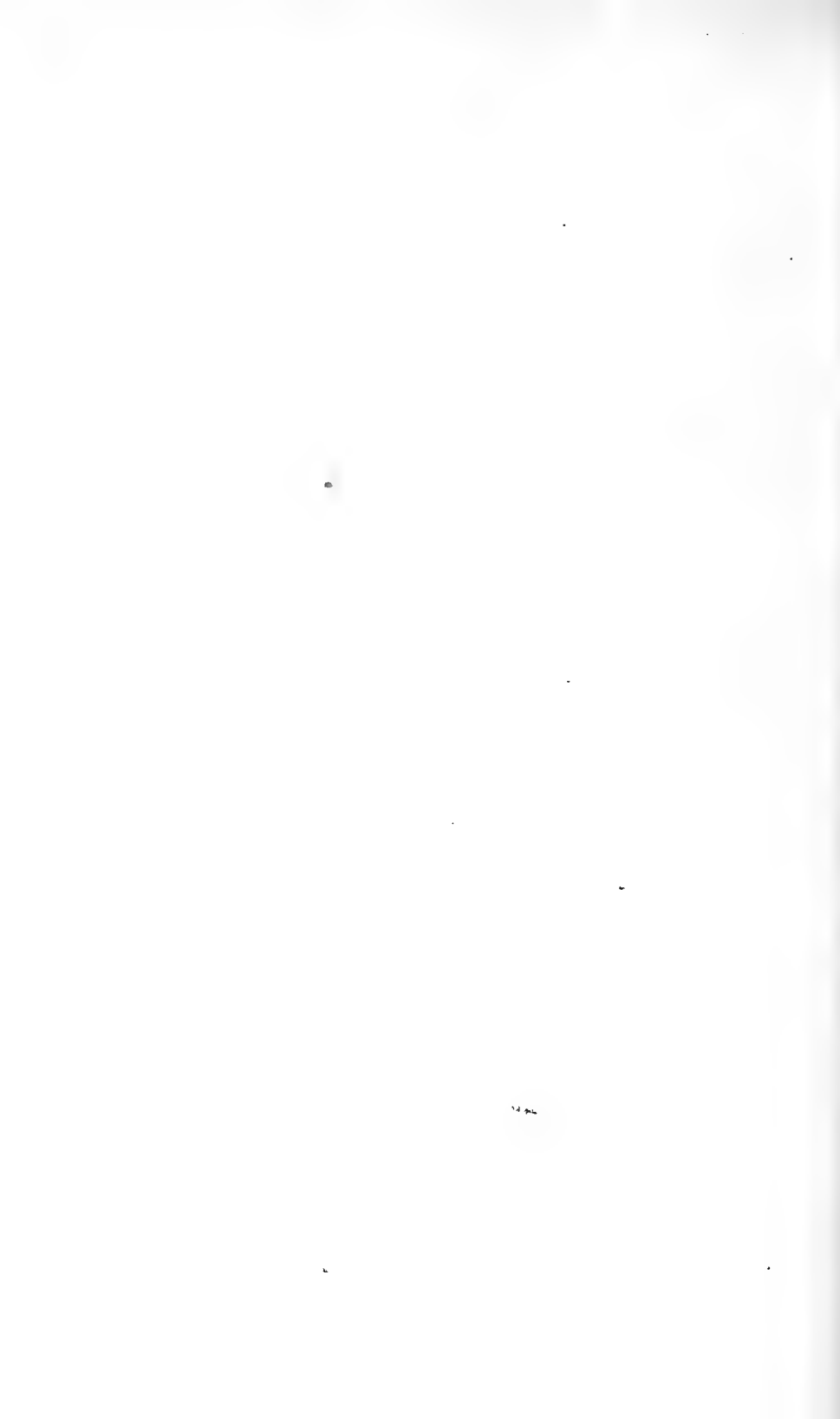
Appendices des Podospora.

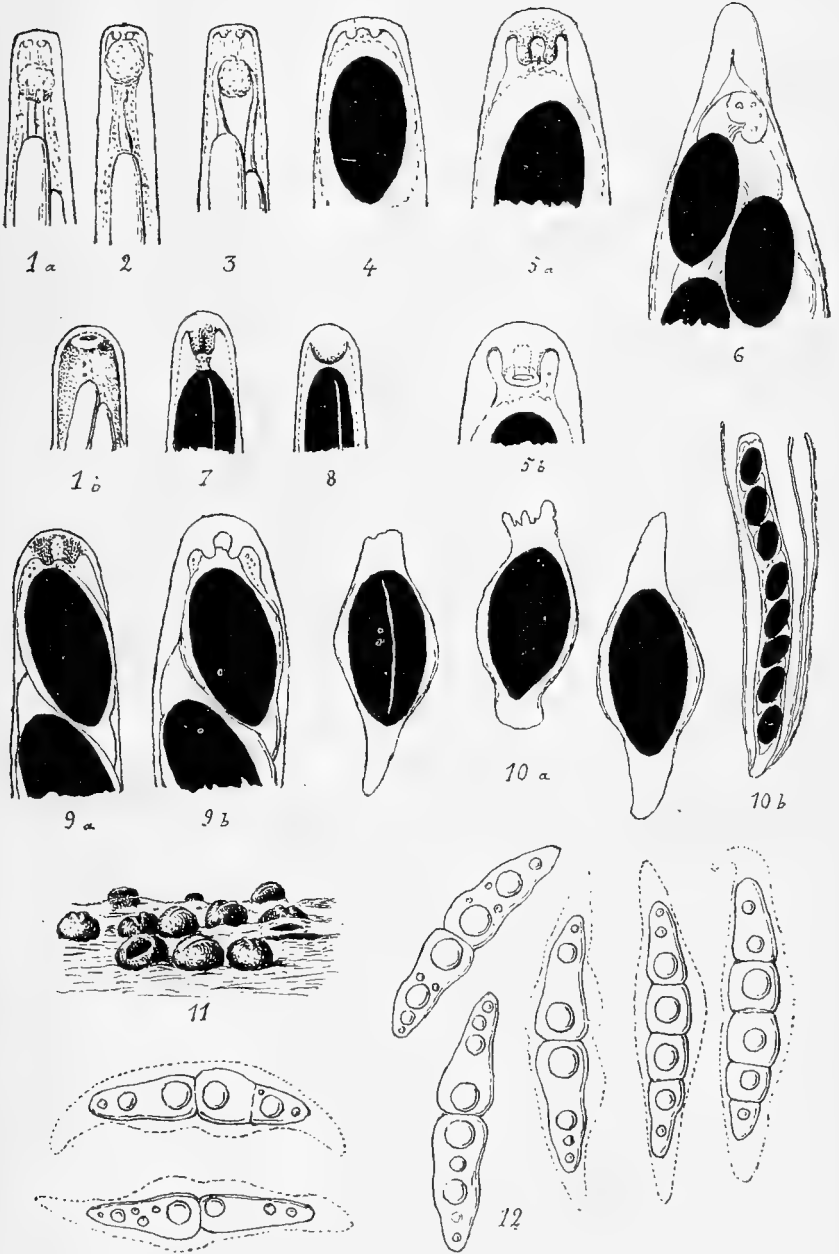




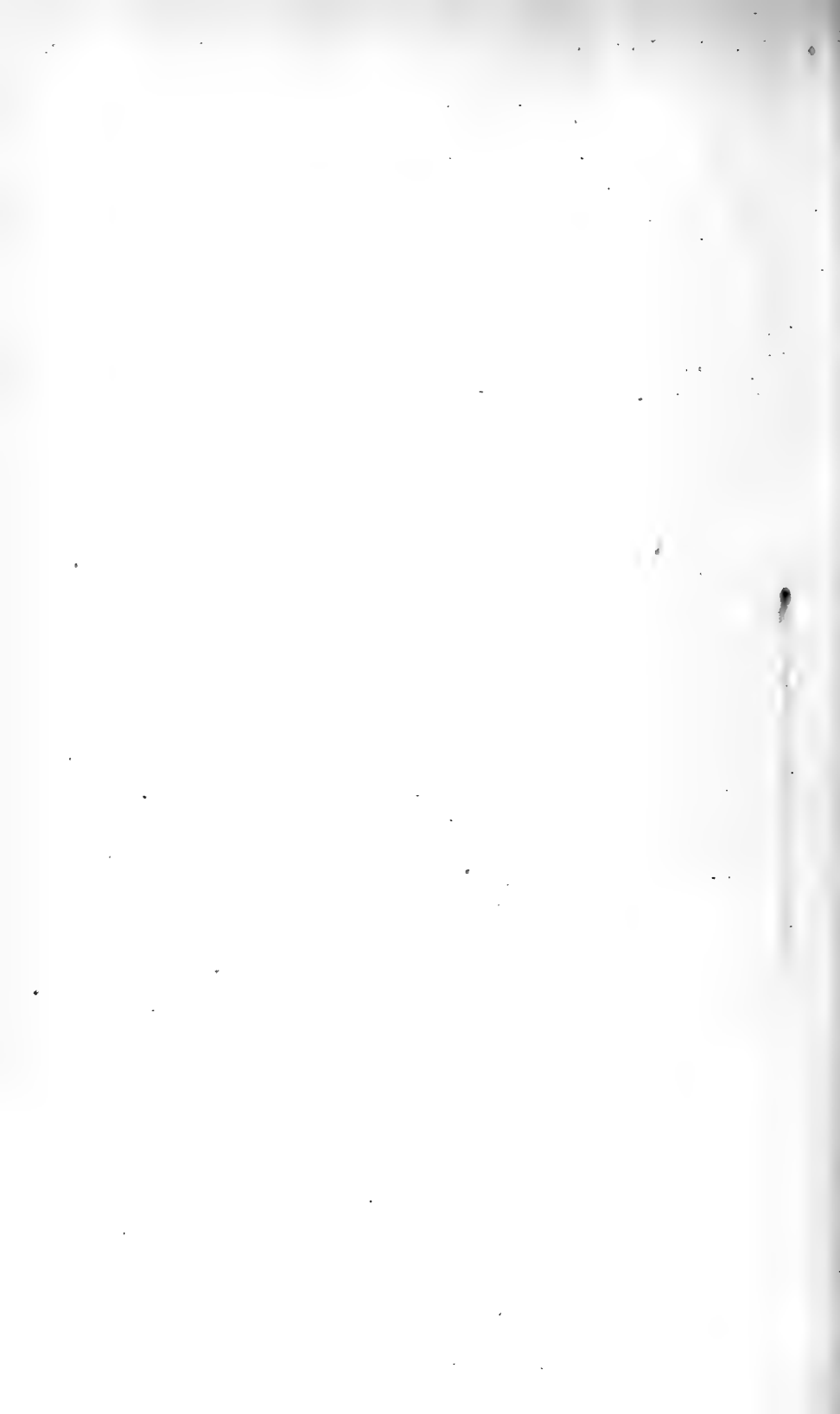
J. C. del.

Podospora Polyspores.





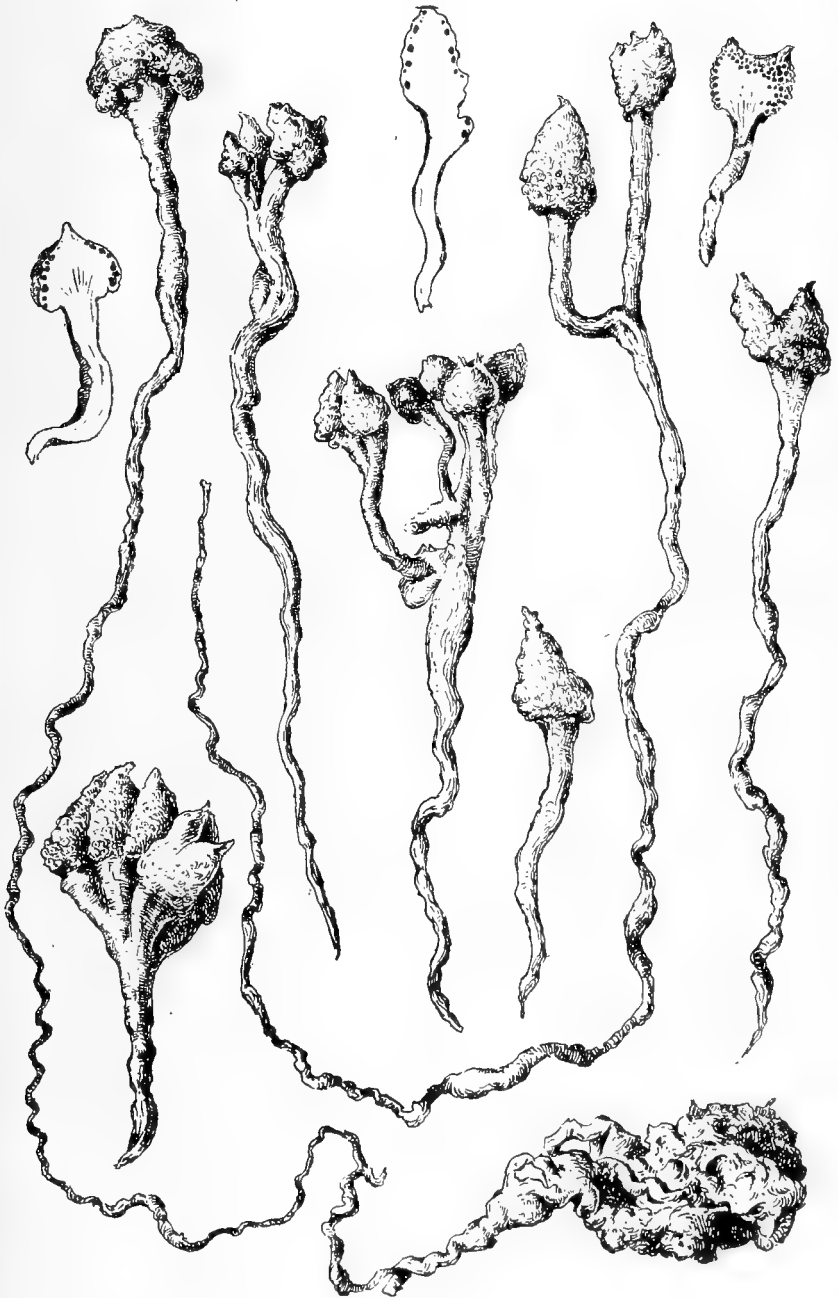
J. C. del.





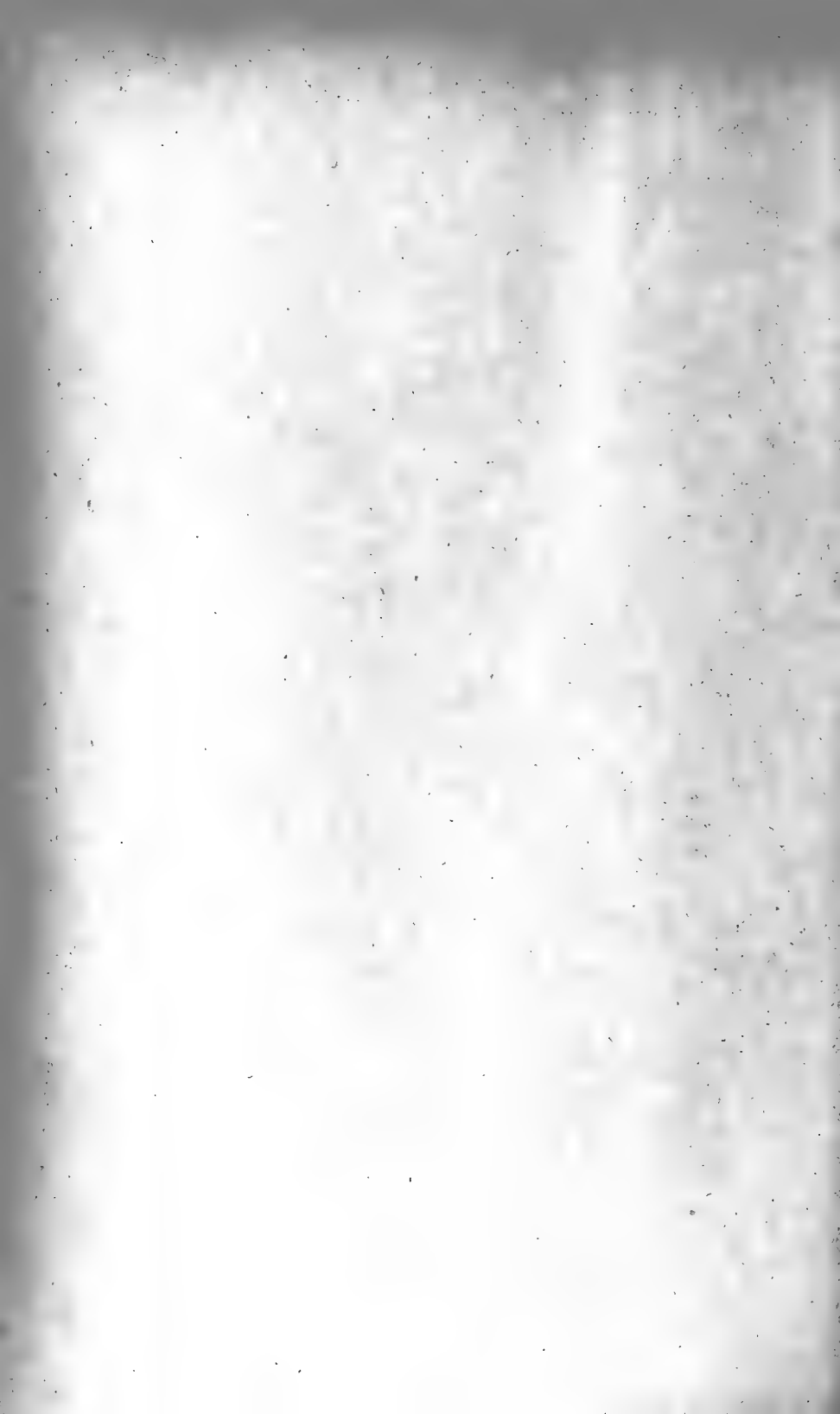
J. C. del.

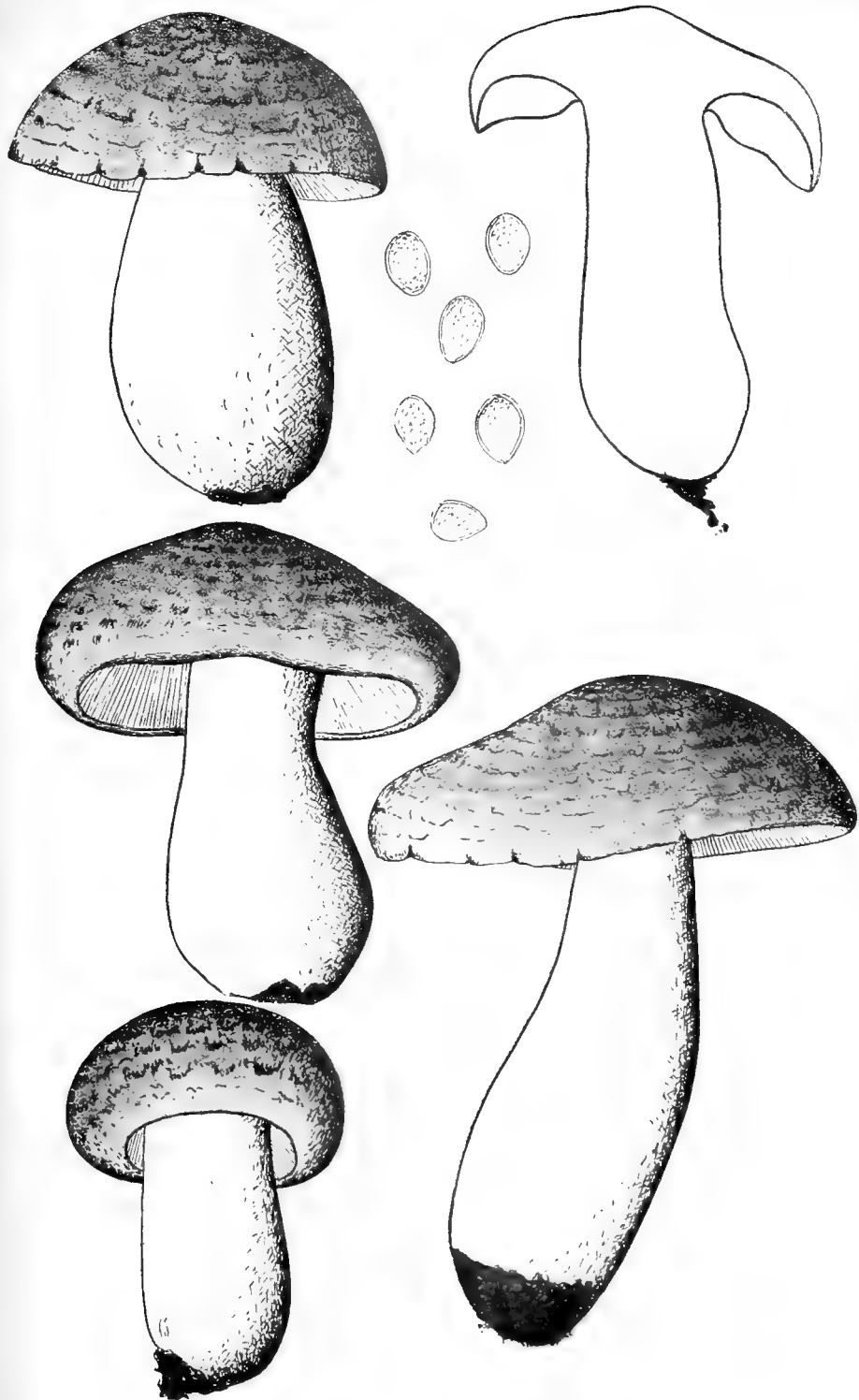
Coniochaeta.



J. C. del.

Xylaria pedunculata.





Tricholoma ligninum Sch..

TARIF DES VOLUMES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ

PRIX de chacun des Tomes parus dans les dix dernières années :
10 fr. pour les Sociétaires ; 12 fr. pour les personnes étrangères à la Société.

PRIX des Tomes antérieurs : 16 fr. pour les Sociétaires ; 20 fr. pour les personnes étrangères à la Société.

Ces prix sont établis nets, pour les ouvrages expédiés en province et à l'étranger ; les frais de port restent à la charge du destinataire. — Les Tomes XI (1895), XIV (1898), XX (1904) à XXV (1909), ne peuvent plus être vendus qu'avec la collection complète.

La Société Mycologique rachèterait les années suivantes de son *Bulletin* : 1895, 1896, 1898, 1903, 1904, 1905, 1906, 1908, 1909 et d'une façon générale toute collection en bon état, ancienne ou d'une certaine étendue. Elle rachèterait également des exemplaires de la Table de Concordance de la Flore de Quélet. Pour les conditions, s'adresser à M. DUMÉE, 45, rue de Rennes, PARIS, VI^e, ou à M. MOREAU, 12, rue Cuvier, PARIS, V^e.

AVIS TRÈS IMPORTANTS

Toutes les communications concernant le **Bulletin** devront être adressées, à M. F. MOREAU, Secrétaire général, 12, rue Cuvier, PARIS, V^e.

Les auteurs des notes et mémoires destinés au *Bulletin* sont priés de présenter à la Commission du *Bulletin* les manuscrits soigneusement écrits, prêts à être remis à l'imprimeur.

Si les manuscrits sont accompagnés de figures destinées à être insérées dans le texte, ou à être tirées en planches, celles-ci doivent être dessinées à l'encre de Chine et au trait, ou bien au crayon Wolff sur papier à grain dit « Papier procédé », ou consister en bonnes photographies, de manière à en permettre la reproduction par les procédés zincographiques. Les lettres et chiffres seront mis soit à la plume, soit au crayon Wolff suivant les cas.

Dans le calcul de la dimension des dessins destinés à être reproduits en planches, les auteurs sont priés de vouloir bien tenir compte de la réduction que le clichage photographique devra faire subir à leur dessin pour que la reproduction zincgravée tienne finalement dans le format $13 \times 18^{\text{cm}}$, qui correspond à celui des planches du *Bulletin*.

L'exécution de toute figure ne pouvant être reproduite que par des procédés différents reste soumise à l'appréciation de la Commission du *Bulletin*.

Les dessins doivent parvenir au Secrétaire complètement terminés (y compris chiffres et lettres) et prêts à être remis au graveur sans avoir besoin d'aucune retouche.

Dans le but de faciliter la régularité dans la publication du Bulletin, les auteurs sont priés, après avoir reçu la première épreuve, de vouloir bien la retourner *soigneusement* corrigée, accompagnée du manuscrit, à **M. F. Moreau**, 12, rue Cuvier, Paris-V*, dans un délai maximum de six jours. Passé cette limite, la Commission du Bulletin serait dans l'obligation de reporter au Bulletin suivant l'impression du mémoire. La correction des épreuves insuffisamment corrigées sera faite aux frais des auteurs. Les frais causés par des modifications au manuscrit primitif seront également supportés par les auteurs.

Les auteurs sont priés d'indiquer en remettant leur manuscrit, ou au plus tard en retournant la 1^{re} épreuve corrigée, le nombre des tirés à part qu'ils désirent recevoir ; ceux-ci leur seront fournis par **M. Declume** au tarif suivant :

TARIF DES TIRAGES A PART

(en vigueur depuis le 1^{er} octobre 1917).

NOMBRE DE FEUILLES	EXEMPLAIRES fournis gratuitement par la Société	EXEMPLAIRES DEMANDÉS EN PLUS aux frais de l'auteur			
		25	50	75	100
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Une feuille (16 pages)	6 »	4 »	5 »	6 »	7 »
Trois quarts de feuille (12 pages)	5 »	3 75	4 50	5 25	6 »
Demi-feuille (8 pages)	3 50	2 »	2 50	3 »	3 50
Quart de feuille (4 pages)	2 50	1 75	2 »	2 25	2 50
Couverture sans impression papier de couleur, fort	0 50	0 50	1 »	1 50	2 »
Couverture imprimée, papier de couleur, fort	3 »	2	2 75	3 50	4 25
Composition d'un titre d'entrée spécial pour le tirage à part : 2 francs.					

6 francs par 100 exemplaires en plus et par feuille.

Les frais de remaniements nécessités par les corrections que feraient après coup les auteurs ne sont pas compris dans ces conditions.

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE
DE FRANCE

Pour le progrès et la diffusion des connaissances relatives aux Champignons

Tome XXXV. — 4^e Fascicule.

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE.

Travaux originaux :

- B. Peyronel.** — Un Hyphomycète singulier : *Eriomenella tortuosa* (Corda) Peyronel (avec Pl. VIII et IX) 165
- Ch. Killian.** — Sur la sexualité de l'Ergot de seigle, le *Claviceps purpurea* (Tulasne) (avec Pl. X à XVII) 182
- M. Barbier.** — *Trichotoma lilacinum* Gillet n'est-il pas synonyme de *Inocybe geophila* variété *violaceus* Patouillard ? 198
- J.-E. Chenantais.** — Deux Mucédinées (avec Pl. XVIII) 200

Bibliographie :

- Liste de travaux mycologiques récents. 210
- Analyses 213

DEUXIÈME PARTIE.

- Procès-verbaux des séances des 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre, 4 décembre 1919. XXI

84, Rue de Grenelle, PARIS-VII^e arr^t

1919

SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE FRANCE

Les séances se tiennent à PARIS, rue de Grenelle, 84,
à **16 heures**, le 1^{er} *Jeudi* du mois en principe.

Jours des Séances pendant l'année 1920.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
»	5	4	»	6	3	2	7	4	2

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Pour devenir membre actif de la Société, il suffit d'être présenté à l'une des séances mensuelles de la Société, puis élu dans la séance suivante. La cotisation annuelle, donnant droit au service gratuit du *Bulletin trimestriel*, est de 10 francs par an pour les membres résidant en France et en Algérie, et de 12 francs pour les membres à qui le service du Bulletin est fait à l'Étranger.

Les cotisations des membres reçus après le 1^{er} janvier 1920 sont affectées d'un supplément annuel de 5 fr. pour la France et de 10 fr. pour l'étranger.

Les manuscrits et toutes communications concernant la rédaction et l'envoi du Bulletin trimestriel de la Société doivent être envoyés à M. F. MOREAU, Secrétaire général, 12, rue Cuvier, PARIS, V^e.

Les cotisations doivent être adressées à M. DUMÉE, Trésorier, 45, rue de Rennes, PARIS, VI^e.

AVIS IMPORTANT. — COTISATIONS

Le Bureau de la Société Mycologique, dans le but de diminuer les frais nécessités par le recouvrement des cotisations, informe les membres de la Société **qu'à l'avenir il ne sera plus envoyé de quittances, le reçu de la poste étant suffisant pour justifier du paiement.**

Il prie instamment ceux de ses membres qui ne se sont pas encore libérés de vouloir bien le faire **sans retard.**

MILITAIRES DÉMOBILISÉS.

Les militaires entrés dans la Société depuis le début de la guerre sont priés de faire connaître leur adresse civile au Secrétaire général, au moment de leur démobilisation.

Commission nationale pour la propagation de l'Etude pratique des Champignons,

FONDÉE EN 1902.

COLUMBIA UNIVERSITY
LIBRARY.

*Extrait du Règlement voté par la Société Mycologique de France pendant
la Session générale, à Paris, le 10 octobre 1902 :*

Art. 1^{er}. — Il est institué au sein de la Société Mycologique de France une *Commission*, dite *nationale*, chargée de grouper les efforts de toutes les personnes qui s'intéressent à la connaissance des Champignons.

Pour les autres articles, voir *Bull. Soc. Myc. de Fr.*, t. XVIII, 1902, pp. 249-251.

Les Commissaires devront se mettre en relation avec les mycologues amateurs ou scientifiques de la région qu'ils habitent et se chargeront de leur procurer tous les renseignements qu'ils seront en mesure de fournir. Les espèces rares ou douteuses seront soumises aux spécialistes pris dans le sein de la Commission, et les espèces intéressantes qu'ils pourront réunir devront être autant que possible envoyées aux séances mensuelles de la Société, à Paris, 84, rue de Grenelle.

Composition de la Commission approuvée par la Société dans sa réunion du 2 décembre 1915.

MM.

- Arnould**, pharmacien, Ham (Somme). — *Champignons supérieurs.*
Bainier, 27, rue Boyer, Paris-XX^e. — *Mucorinées et Mucédinées.*
Barbier, préparateur à la Faculté des Sciences, Dijon (Côte-d'Or). — *Champignons dits supérieurs ou Champignons sarcodés, particulièrement Agaricinés.*
Bernard, L., place Dorian, Montbéliard (Doubs). — *Champignons supérieurs.*
Bernard, J., pharmacien princ. en retraite, 31, rue St-Louis, La Rochelle (Charente-Inférieure). — *Champignons supérieurs.*
Boudier, 43, rue de Poix, Blois (Loir-et-Cher). — *Basidiomycètes et Ascomycètes.*
Abbé Bourdot, St-Priest-en-Murat, par Montmarault (Allier). — *Champignons supérieurs.*
Dr Camus, F., 61, rue de Buffon, Paris-V^e. — *Lichens.*
Abbé Derbuel, Peyrus (Drôme). — *Champignons supérieurs.*
Dumée, 45, rue de Rennes, Paris-VI^e. — *Hyménomycètes.*
Dupain, pharmacien, La Mothe St-Héray (Deux-Sèvres). — *Champ. supérieurs.*
Dutertre, Emile, Vitry-le-François (Marne). — *Mucédinées et Champ. supérieurs.*
Foëx, directeur de la Station de Pathologie végétale, 11 bis, rue d'Alésia, Paris XIV^e. — *Champignons parasites des végétaux.*
Grosjean, instituteur, Maizières (Doubs). — *Champ. supérieurs.*
Harlay, V., pharmacien, Charleville (Ardennes). — *Hyménomycètes parasites des végétaux usuels.*
Hétier, Fr., Arbois (Jura). — *Champignons supérieurs.*
Dr Labesse, Angers (Maine-et-Loire). — *Intoxications : Maine, Anjou, Vendée.*
Lagarde, chargé de cours à la Faculté des Sc., Montpellier (Hérault). — *Champ. du Midi de la France.*
Legué, Mondoubleau (Loir-et-Cher). — *Champignons supérieurs.*

- Maire, R.**, professeur à la Faculté des Sciences d'Alger.— *Champignons parasites, Hypodermés, etc.*
- Matruchoit**, professeur à la Faculté des Sciences, rue d'Ulm, 45, Paris-V^e. — *Champignons parasites des animaux. — Moisissures.*
- Mérellet**, 13, cité Bassard, Bordeaux (Gironde). — *Flore mycologique du Sud-Ouest.*
- Moreau, F.**, préparateur à la Faculté des Sciences 12, rue Cuvier, Paris (V^e). — *Mucorinées, Hyphomycètes.*
- Offner**, préparateur à la Faculté des Sciences de Grenoble (Isère).— *Champ. du Dauphiné.*
- Dr Patouillard**, 105, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine (Seine). — *Champignons exotiques et en particulier de la Tunisie.*
- Peltreanu**, notaire honoraire à Vendôme (Loir-et-Cher).— *Champignons supérieurs et spécialement les Boités.*
- Dr Pinoy**, de l'Institut Pasteur, 20, rue de Versailles, à Ville d'Avray (Seine-et-Oise). — *Myxomycètes et Champignons parasites des végétaux et des animaux.*
- Radais**, professeur à l'École Supérieure de Pharmacie, 4, av. de l'Observatoire, Paris-VI^e. — **Rapporteur-général de la Commission.**
- Dr Trabut**, Mustapha-Alger.— *Champignons de la flore de l'Algérie.*

Bureau de la Commission pour 1920.

- Président*..... M. BOUDIER, correspondant de l'Institut, (Blois).
- Vice-Présidents*..... MM. MAIRE (Alger); PATOULLARD (Neuilly-sur-Seine); N...

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1920.

- Président*..... M. MANGIN, L., Membre de l'Institut, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle, 63, rue de Buffon, Paris-V^e.
- Vice-Présidents*..... M. VUILLEMIN, P., Correspondant de l'Académie des Sciences, Professeur à la Faculté de Médecine de Nancy, 16, rue d'Amance, Malzéville (Meurthe-et-Moselle).
M. l'abbé BOURDOT, St-Priest-en-Murat, par Montmarault (Allier).
- Secrétaire général*.... M. MOREAU, F., Préparateur à la Faculté des Sciences, 12, rue Cuvier, Paris-V^e.
- Trésorier*..... M. DUMÉE, 45, rue de Rennes, Paris-VI^e.
- Secrétaires annuels*... M. MIRANDE, R., Docteur ès-sciences, 63, rue de Buffon, Paris-XIII^e.
M. ALLORGE, 7, rue Gustave Nadaud, Paris-XVI^e.
- Archiviste*..... M. le Dr MAGROU, de l'Institut Pasteur, 25, rue Dutot, Paris-XV^e.
- Membres du Conseil* .. M. le Dr PINOY, de l'Institut Pasteur, 25, rue Dutot, Paris-XV^e.
M. LUTZ, Professeur agrégé à l'École Supérieure de Pharmacie, 4, Avenue de l'Observatoire, Paris-VI^e.

Un *Hyphomycète* singulier : **Eriomenella tortuosa** (Corda)
Peyronel,

par M. Beniamino PEYRONEL.

Les *Menispora*, genre d'Hyphomycètes appartenant aux Dématiées amérosporées, sont parmi les champignons les plus singuliers et cependant les plus mal connus.

Ce genre, créé par PERSOON (1) en 1822, comprend actuellement une quinzaine d'espèces, dont quelques-unes, assez fréquentes, ont été récoltées un grand nombre de fois dans plusieurs pays de l'Europe et même dans l'Amérique du Nord et ont été examinées par plusieurs mycologues ; mais leurs particularités les plus importantes, telles que la forme exacte des conidiophores, la disposition et le mode de formation des conidies, semblent avoir échappé à ces derniers.

Défini d'une manière assez vague par son fondateur et par les vieux mycologues des trois premiers quarts du XIX^e siècle, ce genre fut fixé par SACCARDO (2) avec plus de précision dans ses principaux caractères distinctifs : « Hyphæ steriles repentæ, parvæ ; fertiles rectæ, septatæ, fuscae, prope medium varie pellucido-ramosæ. Conidia fusoides-falcata, continua vel pseudoseptata, hyalina, subinde (in subg. *Eriomene*) utrinque setigera, mox sæpius mucoglomerato-conglobata ».

Cet auteur subdivisa encore ce genre en deux sous-genres, *Eumenispora* comprenant les espèces à conidies dépourvues de cils, et *Eriomene* avec celles à conidies ciliées.

LINDAU (3), après avoir rapporté à peu près telle quelle la diagnose de SACCARDO, ajoute : « genre très distinct par la forme des spores, mais où la formation de celles-ci est encore incon nue ».

Ainsi que je viens de le dire, 15 espèces sont décrites dans le *Sylloge fungorum* de SACCARDO, mais je suis persuadé qu'une

(1) PERSOON. — *Mycolog. Europ.* T. I, p. 32.

(2) SACCARDO. — *Sylloge Fungorum*, T. IV, p. 325.

(3) LINDAU. — *Hyphomycetes*, T. I, p. 734.

révision monographique soignée réduirait ce nombre d'une bonne moitié. On verrait alors probablement aussi que, parmi ces 7-8 bonnes espèces, quelques-unes doivent être détachées de ce genre très caractéristique, qui se réduirait enfin à un fort petit nombre de formes.

Menispora ciliata Corda est probablement aujourd'hui l'espèce la mieux connue, grâce surtout à une étude assez récente de MAIRE (1) qui en a décrit la forme singulière des rameaux conidiogènes et le mode de formation des conidies.

M. tortuosa Corda, dont je vais m'occuper, présente avec l'espèce précédente une affinité remarquable ; mais un caractère sporologique très notable (outre d'autres de moindre importance) non seulement l'en distingue tout-à-fait mais nous oblige à créer pour elle un genre à part, si nous voulons suivre les critères taxonomiques généralisés par SACCARDO et maintenant acceptés de la plupart des mycologues.

Parmi les nombreux Hyphomycètes que j'ai eu l'occasion d'observer jusqu'ici, celui-ci est certainement des plus singuliers, soit par ses particularités morphologiques, soit par sa biologie.

Aspect macroscopique. — Sur le bois pourrissant ou à la surface tant extérieure qu'intérieure de l'écorce des branches et troncs morts, notre micromycète forme de petites touffes gazonnées plus ou moins étendues, souvent confluant entre elles, pulvérulentes et d'une couleur qui, d'abord d'un bleu cendré très clair (cæsius), devient toujours plus foncée et enfin fuligineuse à mesure que les conidies disparaissent.

Caractères microscopiques. — 1) Mycélium. — Dans la diagnose que SACCARDO donne du genre *Menispora* il est dit, ainsi qu'on l'a vu, à l'égard du mycélium : « hyphæ steriles repentes, paræ ». En effet, dans notre espèce aussi le mycélium, si on le compare à l'abondante production des conidiophores, paraît vraiment peu développé. Mais cela pourrait bien n'être qu'une pure apparence. Le fait est qu'à la surface du support on observe de rares hyphes mycéliennes brunes ou, plus exactement, umbrino-fuligineæ (Chrom. Saccardo), médiocrement ramifiées, irrégulières et de grosseur très variable, mais généralement comprise entre 2,5 et 3 μ (Pl. IX, fig. 1). Ces hyphes superficielles sont en rapport avec d'autres qui pénètrent dans le support. Celles-ci sont très minces, atteignant à peine 1-2,5 μ de diamètre ; elles sont peu cloisonnées,

(1) MAIRE. — Notes mycologiques. *Annales mycol.*, IV, 1906, p. 329, fig. 1.

hyalines et très réfringentes, aussi ressortent-elles fort peu dans les fibres ligneuses et dans les éléments corticaux, et il est difficile de les distinguer.

2) Conidiophores. — Les conidiophores s'élèvent rarement de filaments mycéliens simples ; le plus souvent de leur base renflée en forme de bulbe rayonnent tout autour des hyphes en guise de racine ou bien celles-ci forment en s'enchevêtrant des nodules se moulant sur le support, et dont chacun porte un conidiophore. (Cfr. Pl. VIII, Pl. IX, fig. 1).

Ces nodules ont évidemment la fonction de former un fondement solide à l'édifice élevé destiné, ainsi qu'on va le voir, à supporter le poids d'un nombre considérable de conidies. Au début les conidiophores sont simples et de longueur médiocre : mais, lorsque leur développement est complet, ils mesurent facilement de 600 μ . à 1 mm. de hauteur. Leur grosseur, au contraire, est minime en comparaison et très constante, étant généralement comprise entre 3,5 et 4,5 μ . Ils se forment de la manière suivante : Du support se dresse un petit filament qui, d'abord hyalin, brunit en peu de temps, épaissit et cutinise sa paroi cellulaire ; celle-ci se maintient toutefois mince et transparente à l'extrémité du conidiophore. C'est par l'allongement de cette partie hyaline apicale que ce dernier croît rapidement ; bientôt il devient pluricellulaire par la formation de cloisons transversales. Quand il a atteint la longueur de quelques centaines de μ , généralement son extrémité se renfle un peu, se courbe plus ou moins en crochet ou en serpette, s'effile au bout et produit aussitôt la première conidie (Pl. IX, fig. 1-4). Bientôt au-dessous de cette première cellule conidiogène apicale il s'en forme latéralement d'autres qui, quand elles sont complètement développées, présentent en général une forme caractéristique encore plus accentuée. On peut les comparer à des cornes de bœuf à extrémité crochue ou encore, vues en projection, à des serpettes aiguës (Pl. VIII, Pl. IX., fig. 4, 11-14). Chacun de ces organes, auxquels je donne le nom de *conidiogènes* (1), produit successivement

(1) Ce terme, signifiant tout simplement générateur des conidies, me semble plus approprié que d'autres, proposés par divers mycologues, pour indiquer la cellule différenciée qui produit les conidies chez les Hyphomycètes. En effet *ramulus* = ramuscule, a un sens trop général : ce mot est plus propre à indiquer les petits rameaux conidiophores non différenciés ; *sterigma*, *basidium*, couramment employés par les auteurs et particulièrement par SACCARDO dans le Sylloge, sont impropres, ayant été universellement acceptés pour désigner, chez les Basidiomycètes, des organes bien définis qui n'ont pas une véritable homologie avec le conidiogène ; *pseudobasidium* rappelle trop *basidium* ; quant à *metula* = petite colonne, proposé par WESTLING pour les *Penicillium*, et *phiala* = vase à boire à large fond, urne mortuaire (!), employés par

un grand nombre de conidies qui restent accolées les unes aux autres et au conidiogène même, en formant de petits amas, des glomérules semblables à ceux que l'on observe chez les genres *Macrosporium*, *Cephalosporiopsis*, chez plusieurs espèces de *Fusarium*, etc. (Pl. VIII, Pl. IX, fig. 19).

Bientôt les conidiogènes aussi s'allongent, se cloisonnent à leur partie inférieure et, tandis que les uns restent d'une longueur modérée, avec 1-4 cloisons à peine, d'autres se transforment en de véritables rameaux : peu sont ceux qui se maintiennent unicellulaires.

D'autres rameaux, généralement beaucoup plus longs (branches), se forment en petit nombre sur le conidiophore indépendamment des conidiogènes.

A la fin, les conidiophores portent donc un petit nombre de branches fort longues, un nombre beaucoup plus élevé de rameaux plus courts terminés par un conidiogène, et encore des conidiogènes sessiles ; ces derniers sont aussi insérés en grand nombre sur les branches principales. Cet ensemble de rameaux et de conidiogènes, dont chacun porte un grumeau de conidies, forme comme on peut bien le penser, un poids très considérable, eu égard à la grosseur des conidiophores, qui est moindre par rapport à leur longueur. On est donc porté à se demander comment ces appareils, que leur membrane cutinisée rend encore plus fragiles, peuvent supporter un tel poids et résister aux conditions défavorables du milieu extérieur (vent, courants d'eau, etc.). Mais à cela la nature a pourvu d'une manière excellente.

D'abord les conidiophores s'élèvent très serrés du substratum en formant de véritables forêts microscopiques, avec leurs branches et rameaux qui s'enlacent, s'appuient les uns sur les autres et se soutiennent réciproquement.

En outre, à un certain moment, le conidiogène apical, devenu stérile, cesse de produire des conidies et la partie du conidiophore immédiatement au-dessous s'allonge et s'amincit en se transformant en une extrémité contournée plus ou moins régulièrement en hélice. Cette sorte d'appendice, qui peut atteindre la longueur d'un quart à un tiers du conidiophore, se termine par le conidiogène vidé de protoplasma, plus ou moins contracté et déformé,

VUILLEMIN dans le même sens que notre *conidiogenum*, ces mots ont un sens trop restreint et ne semblent guère propres à dénoter un organe à forme si variable. *Conid.ophorum* est employé par la plupart des mycologues pour indiquer l'appareil conidien dans son ensemble (*conidiophora simplicia, ramosa*, etc.).

mais souvent encore assez reconnaissable. Elle peut, en se ramifiant, produire 1-3 autres appendices stériles tout-à-fait pareils, mais qui sont naturellement effilés à leur sommet. Les branches principales du conidiophore se terminent pareillement par des extrémités semblables, renflées ou effilées à leur sommet suivant qu'elles ont d'abord porté ou non un conidiogène (Pl. VIII).

Ces extrémités hélicoïdales sont entortillées les unes avec les autres, ce qui augmente évidemment d'une manière considérable la solidité de la forêt microscopique.

Mais un fait fort singulier et qui n'a pas encore, que je sache, été signalé chez aucun autre Hyphomycète à conidiophores isolés (Dématiacées et Mucédinacées), établit une union bien plus solide entre tous les appareils conidiens d'une même colonie.

De courts rameaux, partant de chaque conidiophore, se soudent aux conidiophores prochains ou même s'entortillent autour d'eux. Quelquefois la liaison se réduit à une anastomose : souvent aussi le sommet d'un conidiophore s'entortille directement autour d'un autre plus long que lui (Pl. IX, fig. 21-27). Grâce aux dispositions que je viens de signaler, toute la minuscule forêt de conidiophores constitue un ensemble très résistant, malgré la gracilité et la délicatesse de chacun des éléments qui la composent.

Formation des conidiogènes. — Les conidiogènes latéraux se forment toujours immédiatement au-dessous d'une cloison. A cette place il y a une aréole où la membrane n'est pas cutinisée, peut-être même présente-t-elle un petit pore, à travers lequel le protoplasma paraît sortir en se revêtant aussitôt, au contact de l'air, d'une pellicule très mince. Il ne m'a pas été possible jusqu'ici de résoudre cette question. Quoi qu'il en soit, en correspondance de l'aréole transparente qui est au-dessous de la cloison il se forme une petite hernie, une vésicule qui croît rapidement : c'est la première ébauche du conidiogène (Pl. IX, fig. 6, 7, 10).

Par l'accroissement de la vésicule son poids augmente naturellement aussi, et son point d'attache avec le conidiophore deviendrait bientôt trop mince s'il gardait la grosseur du petit pore qui met en communication le protoplasma de la vésicule même avec la cellule conidiophorique contiguë. Mais, à la partie inférieure de la vésicule, il se produit un court prolongement en forme de coude qui adhère et se soude au conidiophore : en même temps la partie immédiatement au-dessus du pore, qui est en contact avec le conidiophore même, se soude elle aussi avec celui-ci. De cette manière l'insertion du conidiogène acquiert une solidité remarquable (Pl. IX, fig. 4, 7, 8, 10-14).

Ce mode assez curieux d'insertion des conidiogènes ne paraît pas encore avoir été observé chez d'autres Hyphomycètes.

L'ébauche du conidiogène, de vésiculaire, globuleuse qu'elle était tout d'abord, s'allonge peu à peu obliquement vers le haut en devenant piriforme, puis subcylindrique et formant un angle aigu avec le conidiophore (Pl. IX, fig. 8). Quand elle a atteint une certaine longueur, elle s'amincit à son extrémité supérieure (Pl. X, fig. 9), se courbe et prend à la fin à cette place la forme d'un croc ou d'un rostre crochu. Le conidiogène complètement développé a, ainsi que je l'ai déjà dit, l'aspect d'une corne de bœuf crochue ou aussi quelquefois d'une serpette à gros manche. Cette forme curieuse et si caractéristique coïncide tout-à-fait avec celle que l'on observe, selon MAIRE, chez *M. ciliata*.

Dans le plus grand nombre des cas le bout crochu est tourné en dehors par rapport au conidiophore, mais il m'est arrivé quelquefois d'observer des conidiophores portant tous les conidiogènes avec le rostre tourné en dedans.

Quand il a atteint la phase que je viens de décrire, le conidiogène est capable de produire des conidies; cependant ce n'est qu'exceptionnellement qu'il se maintient si simple et unicellulaire; en général, avant ou après avoir formé le rostre terminal, il s'allonge et se cloisonne une ou plusieurs fois en se transformant en un rameau plus ou moins long terminé par la cellule conidiogène proprement dite, qui garde toujours son aspect caractéristique. Quelquefois sur la partie moyenne de celle-ci il se forme un deuxième rostre (Pl. IX, fig. 19).

Formation des branches. — Les branches principales sont généralement insérées sur la partie moyenne du conidiophore. Leur mode de formation est tout-à-fait semblable à celui des conidiogènes (Pl. IX, fig. 5): souvent même, on l'a vu, ce n'étaient au début que des conidiogènes qui se sont ensuite allongés et cloisonnés: elles n'atteignent presque jamais une longueur considérable. Chez les branches les plus longues le sommet ne produit presque jamais de conidiogène, mais il s'allonge directement en un appendice stérile, hélicoïdal, pareil à ceux qui terminent la tige axiale du conidiophore.

Quelle que soit l'origine des branches, elles produisent aussitôt à la hauteur de chaque cloison un conidiogène, qui peut à son tour s'allonger encore en un rameau de deuxième ordre et porter d'autres conidiogènes. Mais c'est très rarement que ces rameaux secondaires atteignent des longueurs notables: en général ils ne produisent que 2 à 4 conidiogènes.

Formation des conidies. — Singulier et très intéressant est le mode de formation des conidies. Elles se produisent à l'extrémité recourbée des conidiogènes. Exactement à la pointe du rostre il se forme un tout petit pore par lequel le protoplasme dont est rempli le conidiogène sort en formant une gouttelette qui, au contact de l'air, se revêt aussitôt d'une pellicule extrêmement mince. Cette vésicule s'allonge et prend peu à peu la forme définitive de la conidie (Pl. IX, fig. 2-4, 12-16).

Quand celle-ci a presque atteint sa longueur finale, elle produit à son extrémité libre un cil très fin (Pl. IX, fig. 17). Aussitôt il se forme dans la conidie trois cloisons transversales, en général la moyenne d'abord et ensuite les deux autres. Quand elle est mûre, la conidie se détache en entraînant, paraît-il, un mince fil protoplasmique qui constitue un second cil.

Les conidies mûres ont une forme semblable, si l'on fait abstraction des cils, à celle des conidies des *Fusarium*. Elles sont allongées, légèrement courbées en croissant ou en faux, arrondies à leurs deux bouts, le plus souvent très légèrement atténuées vers l'extrémité tournée vers le rostre du conidiogène, et divisées en quatre cellules par trois cloisons transversales (Pl. IX, fig. 18, 19, 20). Celles-ci sont très difficiles à distinguer tant que la conidie est remplie de protoplasme : on dirait que l'on a affaire, comme cela arrive assez souvent chez d'autres formes fongiques, à une simple division protoplasmique, sans qu'il se forme de vraies cloisons. Mais quand les conidies sont bien mûres et partiellement ou totalement vidées, alors les cloisons sont très distinctes et on peut les apercevoir avec la plus grande facilité. Si on veut les mettre en évidence il suffit de placer sous cloche les exemplaires de *Menispora* fraîchement recueillis et de les y laisser quelque temps. Les conidies mûrissent alors, le protoplasme se condense en quatre gouttelettes huileuses et les cloisons apparaissent très nettes.

À maturité complète les conidies mesurent 20-26 μ sur 4-4,5 μ , en général 21-22,5 sur 4 ; les cils, très fins, sont longs de 8-12 μ , ils se détachent et se perdent quand les conidies sont très mûres.

Les conidies, vues au microscope, sont hyalines et fort réfringentes quand elles sont pleines de protoplasme. En masse et examinées à l'œil nu ou à la loupe, elles ont une couleur cendré-clair qui, se fondant avec la couleur olivâtre-fuligineux des conidiophores, donne aux colonies leur aspect caractéristique (griseo-cæsius de la Chrom. de SACCARDO).

Ainsi que je l'ai déjà dit, la première conidie, aussitôt formée,

est rejetée latéralement par celle qui naît aussitôt après ; cependant elle ne tombe pas, mais reste adossée au conidiogène, encore retenue peut-être par son cil supérieur. Chaque conidiogène produit ainsi successivement un grand nombre de conidies qui lui restent longtemps adhérentes et, collées ensemble par du mucus (Pl. IX, fig. 19, Pl. VIII), forment un grumeau quelquefois fort grand. Ce mucus est très soluble dans l'eau, au contact de laquelle les grumeaux se dissolvent aussitôt par la brusque séparation des conidies.

HABITAT. — J'ai récolté notre Hyphomycète dans plusieurs localités de la montueuse petite commune de Rioclarretto, dans les Vallées Vaudoises du Piémont. Le 24 avril 1916 je le trouvais :

1° Sur des branches écorcées, pourrissantes de *Cytisus Laburnum* dans la localité dite Li Cumbâl dâ Sère (1100 m. de hauteur) et 2° à Là Tagliâ (1170 m.) auprès de la neige.

3° Sur de vieux périthèces de *Cucurbitaria Laburni* sur une grosse branche de la même plante, revêtue de son écorce, étendue au milieu de la neige à La Tirièro (1380 m.)

4° Sur les bois pourrissants de *Fagus silvatica* au-dessus de l'Agügliëtto (1150 m.)

Plus tard je récoltais de nouveau cette espèce :

5° Sur des rameaux de Hêtre à moitié dénudés, étendus au milieu de la neige dans la même localité indiquée au n° précédent, le 30 mars 1918.

6° Sur de nombreux troncs, branches et rameaux morts de Bouleau (*Betula alba*) étendus à terre au milieu de la neige ou ensevelis sous elle, à Là Roccia (1200 m.), même date.

7° Sur des troncs et branches de Noisetier (*Corylus Avellana*), même station, même date et même localité.

8° Sur des rameaux pourrissants d'*Alnus viridis* ensevelis sous la neige près du torrent Rioclarretto à Là Malzèa (1250 m.), le 21 août 1918.

9° Sur des troncs pourrissants, à moitié écorcés d'*Alnus viridis* à la Miano (1900 m.), le 8 août 1918.

Enfin je la découvris encore :

10° Sur la portion inférieure d'un pal étendu à terre à Frascati près Rome, au mois de février 1917.

Considérations sur la Biologie de l'espèce — L'ensemble de mes observations me porte à penser que ce singulier petit champignon exige pour son développement, outre une grande humidité, une température très basse. En effet les échantillons que j'ai

récoltés, exceptés ceux qui sont indiqués ci-dessus aux numéros 1, 8 et 9, quand ils n'étaient pas tout-à-fait couverts par la neige. étaient mouillés par l'eau découlant de celle-ci et placés tout près d'elle.

Ceux de La Miano (n° 9) étaient éloignés d'une centaine de mètres à peine des restes d'une grosse avalanche, à une place assez protégée contre les rayons du soleil et d'où la neige devait avoir disparu depuis peu de temps ; cependant ils étaient déjà vieux et abîmés, et même dans les colonies protégées par l'écorce de l'hôte, quoique les conidiophores fussent encore en assez bon état, les conidiogènes étaient cassés ou flasques et les conidies avaient presque totalement disparu ; il en restait à peine quelques-unes, vidées et ayant perdu leurs cils. Il en était de même pour les échantillons de Li Cumbâl (n° 1) d'où la neige avait disparu depuis très peu de temps et qui se trouvaient en un lieu humide et ombragé.

A Frascasti (n° 10), je découvris le champignon au mois de février, après une période de longues pluies ; les colonies couvraient une bonne partie du pal étendu à terre.

Il ne m'est jamais arrivé de le trouver à Riclaretto pendant mes innombrables excursions d'été, quoique je le recherche expressément, ces deux dernières années, sauf auprès ou au-dessous de la neige. J'ajouterai que je l'ai souvent rencontré associé à un autre champignon essentiellement microthermophile, *Papulospora Magnusiana* (Sacc.) Hots. On ne peut pas dire que l'absence de ces deux espèces, du moins à l'état de végétation, dépend de la sécheresse de l'été, car très nombreux sont à Riclaretto les cours d'eau encaissés et ombragés, riches en bois morts et où j'ai récolté une abondante moisson de micromycètes.

Les exemplaires en pleine végétation, transportés au laboratoire et mis en chambre humide, cessèrent tout-à-fait de se développer, et plusieurs essais de culture artificielle sur les milieux les plus variés échouèrent toujours. Il me semble donc très probable que nous avons affaire ici à une espèce qui s'est adaptée à végéter exclusivement à des températures fort basses et probablement aussi dans un milieu très humide.

Du reste, l'eau doit contribuer puissamment à la diffusion de ce champignon : les conidies en forme de canot allongé nous portent à supposer qu'elles surnagent aisément et peuvent être transportées à des distances considérables. Les cils ont-ils quelque part à ce transport ? C'est ce que je ne puis affirmer : je n'ai jamais observé qu'ils soient mobiles et je pense plutôt que leur fonction

est de rendre plus facile la séparation des conidies les unes des autres et de les accrocher quand, portées par le courant d'eau, elles viennent en contact avec quelque fragment de bois. La singulière organisation des microscopiques forêts de conidiophores doit les rendre fort aptes à résister à la force des faibles courants d'eau qui peuvent facilement couler sur elles grâce à la flexibilité des appendices stériles, tandis que les conidies, dont le mucus qui les colle ensemble se dissout dans l'eau, sont facilement emportées.

Le groupement des conidies en grumeaux mucilagineux doit s'opposer à une évaporation trop rapide et rendre ces organes délicats plus aptes à résister à de courtes périodes de basse humidité.

Quand la neige disparaît et quand vient la bonne saison, le champignon forme probablement des appareils fructifères résistant mieux au dessèchement. J'ai souvent observé au milieu des conidiophores, près de leur base, de grosses chlamydo-spores semblables aux conidies des *Helminthosporium*, mais il ne m'a pas été possible, jusqu'à présent, de constater d'une manière certaine leur rapport avec notre Dématiée. On ne connaît point encore d'état métagénétique d'aucune sorte pour les *Menispora*.

Systématique — Notre champignon correspond fort bien au *Menispora tortuosa* tel que FRESSENIUS le décrivait et le figurait en 1831 (1) avec une précision vraiment admirable pour ce temps là et qui n'a, que je sache, été approchée par aucun des nombreux mycologues qui, avant ou après lui, ont eu l'occasion d'examiner cette Dématiée.

« Ce champignon, dit FRESSENIUS, se présente sous la forme de petits gazons feutrés plus ou moins étendus, couleur brun-vert-olive, qui sont saupoudrés de petits grains blancs (les petits grumeaux de spores). Au microscope on voit des filaments brun-foncé, transparents, cloisonnés, rameux, çà et là fortement entortillés, surtout à leur partie supérieure, lesquels, outre des rameaux les plus longs, sont encore garnis de courts ramuscules hyalins, un peu crochus à leur sommet, qui, comme ceux-là, se présentent insérés près des cloisons par leur base renflée. Les rameaux les plus longs se terminent souvent par une dilatation hyaline en forme de scalpel. De nombreux petits grumeaux de spores qui, au contact de l'eau, brusquement se séparent

(1) FRESSENIUS.— *Beitrag zur Mycologie*, p. 25, tab. III, fig. 44-46.

et se décomposent, sont accrochés aux filaments, et sans doute aux points où se trouvent les ramuscules courts et hyalins.

« Ceux-ci ont, à la vérité, par leur forme et par leur contenu, déjà quelque ressemblance avec des spores, mais il ne faut pas les considérer comme de premières spores autour desquelles d'autres se placeraient successivement, ainsi que CORDA le décrit chez *M. glauca*, mais il faut seulement les envisager comme des cellules de support pour l'accrochement des petits amas de spores. Les spores sont légèrement courbées en croissant, hyalines, émoussées aux deux bouts et là même garnies d'un court poil très fin, longues de $\frac{1}{35}$ de mm. avec un contenu mucilagineux-huileux et trois cloisons. CORDA dit, il est vrai, que la spore est unicellulaire dans le fond et que c'est seulement le noyau (protoplasme) de la spore qui est divisé en quatre ; et, sans doute, on dirait, même par l'observation de plusieurs spores, que c'est la division rectiligne du contenu même qui détermine l'apparence d'un cloisonnement transversal et que, quand les angles s'arrondissent et que les portions du contenu ont pris la forme ronde de gouttes, les cloisons ont disparu. C'est seulement avec un fort grossissement et une bonne distribution de la lumière que les cloisons, extrêmement minces, qui donnent la même impression optique que la tranche environnante de la membrane de la spore, ne sont pas méconnaissables ; c'est particulièrement quand, par un long contact avec l'eau, le contenu de la spore a disparu peu à peu jusqu'aux dernières traces, que le tube hyalin se présente clairement divisé en quatre cellules par trois cloisons transversales.

« Parmi les 9 espèces de ce genre décrites par CORDA, c'est seulement chez *M. ciliata* (Icon. fung., T. I. fig. 292) que des cils ont été attribués aux spores. Or l'espèce observée par moi s'accorde par l'ensemble de ses autres caractères avec *M. tortuosa* bien plus exactement qu'avec *M. ciliata*, aussi me semble-t-il que CORDA n'a pas remarqué les fins cils aux deux bouts de la spore, comme sans doute cela peut arriver quand on oublie de régler convenablement l'éclairage. Par une lumière trop claire ces fins petits filaments sont à peine visibles. Ne pas les remarquer peut aussi avoir sa cause en ceci, qu'ils se détachent facilement ; on s'aperçoit quelquefois que ces fins poils manquent chez toute une quantité de spores, mais par une nouvelle observation on trouve qu'ils sont détachés et placés dans le voisinage.

« Très problématique, d'après ce que j'ai observé dans cette espèce, me paraît la question de savoir si, ainsi que le déclare CORDA, dans ce genre, les filaments forment leurs spores à l'extré-

mité soit des rameaux, soit de la tige principale par le fait que la cellule terminale, ou bien un rameau latéral se transformerait par condensation (Verdickung) en la spore et, par la fréquente répétition de ce fait et la juxtaposition successive des spores nouvellement formées, contre les plus vieilles, il se formerait ainsi peu à peu un petit amas latéral ou terminal ».

Cette description, on le voit, correspond très bien, dans son ensemble, à celle que j'ai donné de notre Hyphomycète; seulement FRESENIUS figure des conidiophores assez simples, avec très peu de branches et portant seulement un petit nombre de conidiogènes unicellulaires à leur partie supérieure; les extrémités stériles soit de la tige principale, soit des branches, ne paraissent guère bien longues ni fort contournées: ce sont là des caractères juvéniles, car, dans les conidiophores complètement développés, les extrémités stériles sont fort longues et fluctueuses, les branches principales sont un peu plus nombreuses et les conidiogènes, sessiles ou portés par des rameaux de longueur médiocre, le sont beaucoup car il y en a un à presque toutes les cloisons, à partir de la deuxième ou de la troisième au-dessus de la base, jusqu'aux deux tiers ou aux trois quarts environ de la hauteur totale du conidiophore.

Cependant, on vient de le voir, le caractère tortueux des conidiophores n'a pas échappé à cet auteur, et s'il en a dessiné de plutôt simples, c'est très probablement parce qu'il est plus facile de les dissocier et de les examiner dans tous leurs détails au microscope. Moi-même je n'ai pas figuré les plus développés et la Pl. VIII ne donne qu'une idée bien faible de leur enchevêtrement quand ils ont atteint leur maturité maxima. Il est alors fort difficile de les détacher les uns des autres; car, grâce à l'entortillement des cimes stériles et surtout aux unions conidiophoriques dont j'ai parlé ci-dessus, ils forment un ensemble feutré qu'il est malaisé d'examiner au microscope, et surtout de dessiner à la chambre claire.

Les liaisons conidiophoriques aussi ont échappé à cet observateur perspicace, de même que le mode de formation des conidies, mais ce ne sont pas là des observations faciles, bien au contraire.

FRESENIUS considère la forme qu'il décrit comme étant identique à *Menispora tortuosa* Corda. Cependant SACCARDO (1) crut devoir plutôt en faire une variété de *M. Libertiana* Sacc. et Roum., à laquelle il donna le nom de « var. *Freseniana* ». Après la diagnose de *M. tortuosa*, il ajoute: « *M. tortuosa* Fres. potius ad *M. Libertianam* pertinet ». Malgré l'autorité universellement reconnue de

(1) SACCARDO.— *Sylloge*, T. IV, p. 327.

mon illustre et vénéré Maître, je dois franchement déclarer qu'après avoir attentivement examiné les figures et les diagnoses de CORDA et de FRESENIUS, je me range tout-à-fait à l'opinion de ce dernier. Les conidiophores figurés par CORDA sont en effet très tortueux et correspondent fort bien à ceux que j'ai observés dans mes exemplaires ; seulement ils seraient « simplicissimi » suivant l'expression même de cet auteur, mais il a très probablement pris les longues branches primaires qui, nous l'avons vu, sont toujours en petit nombre, pour des conidiophores tout entiers. Quant aux conidiogènes, ce n'est pas du tout étonnant que, comme il ne les a pas remarqués ou bien les a pris pour des conidies chez plusieurs autres espèces de ce même genre, elles lui aient échappé ou qu'il les ait méconnus aussi chez le *M. tortuosa*. En effet, SACCARDO lui aussi ajoute encore à la diagnose de l'espèce cette remarque très sensée : *Ramuli conidiophori ex icone non patent, sed verisimiliter, et si breves, adresse debent*. Quant aux conidies, CORDA les figure et les décrit comme étant dépourvues de cils, mais nous avons vu à ce propos les judicieuses remarques de FRESENIUS, auxquelles je m'associe complètement. La forme, au contraire, est exacte et les dimensions sont à peine un peu inférieures.

Le fait est que la diagnose aussi bien que les figures de CORDA s'accordent fort bien dans leur ensemble à l'espèce observée par FRESENIUS et par moi ; il est juste seulement de dire que cette diagnose et ces figures sont incomplètes, ce qui est en somme très compréhensible si l'on veut bien considérer le peu de précision dans les détails qu'a en général cet auteur et aussi, ce qui lui constitue une bonne atténuation, le temps où il faisait ses observations. L'habitat de l'espèce Cordienne « à la surface intérieure de branches mortes de Bouleau... en l'hiver 1838 » est un argument de plus à l'appui de mon opinion.

Pour moi donc, nul doute que l'espèce décrite par FRESENIUS et par moi est bien réellement le *Menispora tortuosa* Corda.

Après cela, que le lecteur veuille bien encore fixer son attention sur les faits suivants :

1^o *Menispora tortuosa* Fres. a été regardé par SACCARDO comme une simple variété de *M. Libertiana* Sacc. et Roum., variété à laquelle il donne le nom de *Freseniana* Sacc. (1). A la diagnose de celle-ci LINDAU (2) ajoute avec raison : « Cette variété coïncide probablement avec le type. »

(1) SACC.— *Sylloge*, T. IV, p. 327.

(2) LINDAU.— *Hyphomycetes*, T. I, p. 737.

2° D'autre part, la diagnose originale de *M. Libertiana* (Saccardo, Sylloge. loc. cit.), correspond fort bien dans son ensemble à notre espèce. Le fait que les conidiogènes sont crochus à leur sommet a échappé, il est vrai, aux auteurs, de même que le mode de formation et l'exacte disposition des conidies, mais ces mêmes faits avaient également échappé à SACCARDO et à tous les mycologues jusqu'à MAIRE chez *M. ciliata* (1).

3° *M. obtusa* Sacc. et Berl. (2) est identique à *M. Libertiana*, ainsi que cela a été reconnu par SACCARDO même (Sylloge IV, l. c.)

De ces faits, il résulte évidemment que *M. Libertiana* Sacc. et Roum., avec sa variété *Freseniana* Sacc., ainsi que *M. obtusa* Sacc. et Berl. doivent être considérés comme identiques à *M. tortuosa* Corda et tomber en synonymie.

Mais déjà CORDA même ajoutait à sa diagnose du *M. tortuosa* cette remarque : « A un examen superficiel, les spores paraissent quadricellulaires, et par conséquent cette plante ne devrait pas appartenir au genre *Menispora*. Mais la spore est au fond unicellulaire et ce n'est que le noyau qui est divisé en quatre. . . ».

Comme le cloisonnement des conidies est bien réel et non pas seulement apparent, il faut donc, ainsi que je l'ai fait remarquer au commencement de ce travail, instituer pour cette espèce un genre distinct, pour lequel je propose le nom d'*Eriomenella*, qui rappelle son affinité avec le sous-genre *Eriomene* Sacc. MAIRE entend évidemment élever ce dernier à la dignité de genre, quoiqu'il lui donne, certes par un lapsus calami, une orthographe erronée : *Erionema* (3).

L'ancien genre *Menispora* Pers. se trouverait ainsi fractionné en trois genres distincts caractérisés de la manière suivante :

Menispora Pers. Conidiophores dressés, conidiogènes distincts, probablement crochus, conidies unicellulaires, dépourvues de cils.

Eriomene (Sacc.) Maire. Conidiogènes crochus. Conidies ciliées; le reste comme ci-dessus.

Eriomenella, Peyronel. Conidies ciliées et cloisonnées; le reste comme chez *Eriomene*.

(1) Pour établir d'une manière absolue l'identité de *M. Libertiana* avec l'espèce que j'ai observée moi même, j'aurais bien désiré examiner les exemplaires originaux qui, sans doute, se trouvent dans l'Herbier mycologique de SACCARDO; et je ne doute point que mon cher Maître n'eût accédé avec sa libéralité et sa bienveillance bien connues à la demande que je lui en aurais faite, si les événements de la guerre ne l'eussent obligé de quitter temporairement Padoue en y laissant son herbier.

(2) SACCARDO e BERLESE. — *Miscellanea micologica*, II, n° 139.

(3) MAIRE. — Notes mycologiques, *Ann. mycol.*, IV, 1906, p. 329.

Quant à l'existence de conidiogènes chez *M. glauca*, espèce pour laquelle le genre a été fondé, elle reste évidente par l'examen des figures de Corda (Icon. Fung. II, fig. 34) ; seulement il les a pris pour des spores. Le prolongement en forme de coude de la partie inférieure de la base du conidiogène, si caractéristique et qui, comme je l'ai montré, existe aussi chez *Eriomenella tortuosa*, a été observé et assez exactement figuré par cet auteur. Cette particularité si curieuse dénonce même, à mon avis, une grande affinité entre ces deux espèces.

M. lucida Corda et *M. cylindrica* Kalch. et Cooke, de même que les espèces plus récentes, *M. acicola* (Sacc., Syll., XI, p. 615), *M. orthospora* Sacc. et Fautrey, (Syll., XIV, p. 1077), *M. Fairmanæ* Sacc. (Syll., XXII, p. 1361), où aucune sorte de conidiogènes n'a été dénoncée, doivent probablement être exclues du genre *Menispora*, qui ne comprendrait donc plus que les espèces suivantes : *M. glauca* (Link) Pers., *M. olivacea* Pr., *M. cæsia* Pr., *M. glauco-nigra* C. et E., *M. cobaltina* Sacc., *M. apicalis* B. et C.

Quant au genre *Eriomene*, il ne comprend que deux espèces : *E. ciliata* (Corda) Maire et *E. preussii* (Fuck) Peyronel, mais celle-ci est vraisemblablement identique à *Eriomenella tortuosa*.

Le genre *Eriomenella* ne comprend actuellement que cette dernière espèce.

Mais, si je dois dire franchement mon opinion, je crains fort que le sous-genre *Eumenispora* Sacc. (conidies sans cils) n'existe que parce que les cils conidiens ont échappé aux mycologues ou que peut-être, en certains cas, ceux-ci avaient sous les yeux des exemplaires encore très jeunes, où les conidies, non mûres, n'avaient pas encore produit de cils. Si, en effet, l'on fait abstraction de ce caractère de la présence ou de l'absence des cils, on voit bien en parcourant les diagnoses des différentes espèces, que toutes se rangent en deux groupes très homogènes et en même temps d'une grande affinité entre eux, mais caractérisés l'un, par des conidies pointues aux deux bouts, l'autre par des conidies obtuses. Les espèces appartenant à ce dernier coïncident probablement avec *Eriomenella tortuosa* à conidies septées, les autres avec *M. glauca*.

L'ancien genre *Menispora* se réduirait ainsi à deux seules espèces ! Je reconnais volontiers que ce ne sont là que des hypothèses et que, seule, une bonne revision monographique du genre pourra établir d'une manière certaine si, et en quelle mesure, elles répondent à la réalité des faits. Mais j'ai pensé qu'il était utile de

les exposer pour montrer combien d'obscurité règne dans nos connaissances sur ce groupe si intéressant d'Hyphomycètes et aussi pour apporter une preuve de plus de la nécessité pour les mycologues modernes de quitter la vieille voie de la fabrication d'innombrables espèces nouvelles fondées bien souvent sur une étude morphologique incomplète : voie large et facile, assurément, mais qui conduit à l'abîme des confusions et des incertitudes.

Je terminerai cette note en donnant la diagnose du nouveau genre *Eriomenella* et en complétant et corrigeant celle d'*E. tortuosa*. Ce genre prendra provisoirement sa place dans la section des Dématiacées phragmosporées, en attendant que les progrès des études mycologiques permettent une classification plus naturelle non seulement des Hyphomycètes, mais de la plupart des groupes de Champignons. Alors le genre *Eriomenella* reprendra définitivement sa place à côté de *Menispora*.

Eriomenella Peyronel, n. gen. (Ety. *Eriomene*, cui analogon genus) — Hyphæ mycelicæ repentes, septatæ, ramosæ ; conidiophora erecta, septata, fusca, ramulos conidiogenos (conidiogena) gerentia, sursum in appendicem tortuosam sterilem desinentia ; conidiogena hyalina vel subhyalina, apice uncinata ; conidia acrogena, fusoideo-falcata, septata, hyalina, utrinque ciliata, protoplasmate conidiogeni poro apicali minutissimo exilienti generata. Est *Eriomene* conidiis distincte septatis.

Eriomenella tortuosa (Corda) Peyronel, *Menispora tortuosa* Corda, Ic. fung. II, p. 8, fig. 20 ; *M. Libertiana* Sacc. et Roum. Reliq. Libert. IV, n. 491 ; *M. Libertiana*, var. *Freseniana* Sacc. Syll. IV, p. 327 ; *M. obtusa* Sacc. et Berl. Misc. mycol. II, n. 139, t. IX, fig. 12.

Cespitulis effusis, pulverulentis, sordide cæσιο-fuscis, vetustis olivaceo-umbrinis : hyphis mycelicis ramosis, septatis, aliis per ligni corticisve fibras decurrentibus, hyalinis, subtilissimis, vix 1-2,5 μ diam., aliis superficialibus, parvis, umbrino-fuligineis, diametro ludibundo, 2,5-5 μ cr. ; conidiophoris erectis, rigidiusculis, basi plerumque bulboso-inflatulis, primum simplicibus dein parce ramosis et sursum in appendicem sterilem tortuoso-helicoideam, simplicem vel 1-3-fidam attenuatis, invicem sæpissime anastomosatis vel ramulis capreolariis curiose colligatis, 400-600 μ , interdum usque ad 1 mm. longis, 3,5-4,5 μ crassis, umbrino-fuligineis, apice pallidioribus ; conidiogenis crebris in ramis primariis, rarius in secundariis acropleurogenis, demum pleurogenis tantum, elongato-corniformibus, apice tenuato incurvo-uncinatis, continuis vel

basi 1-3 septatis, hyalinis vel deorsum fuscellis ; conidiis acrogenis, non exacte esogenis, sed protoplasmate per forum minutissimum apicis conidiogeni erumpente directe efformatis, fusoido-falcatis, primum continuis, sed mox distincte triseptatis, utrinque obtusiusculis ciliatisque, hyalinis, 20-26 \approx 4-4.5. ciliis tenuissimis. 8-12 μ longis.

HABITAT. — Ipse legi in ramis truncisque emortuis, corticatis vel decorticatis, nive plerumque semiobtectis *Cytisi Laburni*, *Coryli Avellanæ*, *Fagi silvaticæ*, *Betulae albæ*, *Alni viridis*, pluribus locis Riclaretto in Vallibus Valdensibus Pedemontanis, Martio-Aprili 1916-17-18. Aug. 1918 ; in palo decorticato, humistrato, udo Frascati prope Romam. Febr. 1917,

Ar. distr. — Belgica, Italia bor. et centr., Germania, Austria, Polonia.

(Rome, Stazione di Patologia vegetale, Mars 1919).

EXPLICATION DES PLANCHES.

(Toutes les figures ont été dessinées à la chambre claire d'Abbe-Apathy).

PLANCHE VIII.

Groupe de conidiophores chargés de conidiogènes et de conidies. Grossissement, 350 diam.

PLANCHE IX.

1. — Portion basale de quelques conidiophores ; hyphes mycéliennes. Gross., 600 diam.

2. — Jeune conidiophore avec un conidiogène apical. *C. C.*, traces de deux autres conidiogènes latéraux. Gross., 160 diam.

3. — Portion supérieure du même conidiophore. grossie 450 fois.

4. — Sommet d'un jeune conidiophore avec un conidiogène apical et un autre latéral. Gross., 600 diam.

5. — Portion moyenne d'un conidiophore portant une branche et des conidiogènes en voie de développement. Gross., 600 diam.

6-9. — Formation des conidiogènes. Gross., 450 diam.

10. — Un conidiogène à sa phase initiale de développement ; ses rapports avec le conidiophore. Gross., 1165 diam.

11-12. — Conidiogènes complètement développés ; début de cloisonnement dans celui de la fig. 11, cloisonnement accompli dans celui de la fig. 12. Gross., 600 diam.

13-17. — Formation des conidies. Gross., 1165 diam.

18. — Conidie mûre, grossie 1165 fois.

19. — Portion inférieure d'une branche avec des conidiogènes chargés de conidies. Gross. 450 diam.

20. — Conidies : *a, b, c*, jeunes conidies n'ayant pas encore atteint leur développement complet ; *d, e*, conidies mûres encore remplies de protoplasme ; *f*, conidie mûre et partiellement vidée : le protoplasme s'est condensé en quatre gouttelettes et les cloisons sont très évidentes ; *g*, conidie très mûre ayant perdu ses cils. Gross., 600 diam.

21-22. — Unions entre les conidiophores ; *l, j.*, jeunes liens en voie de développement. Gross., 600 diam.

23. — Sommets de conidiophores s'anastomosant et s'entreliant. Gross., 600 diam.

24-27. — Conidiophores s'entortillant autour d'autres par leur sommet. *Gg. j.*, jeune conidiogène en formation. Gross., 600 diam.

Sur la Sexualité de l'Ergot de Seigle, le *Claviceps purpurea* (Tulasne),

par M. Charles KILLIAN.

On a fait peu de recherches approfondies sur le développement de l'Ergot de Seigle. Depuis que FISCH s'en est occupé en 1882, les résultats obtenus par lui ont à peine été contrôlés. D'ailleurs les difficultés techniques insurmontables à cette époque pour des recherches aussi minutieuses expliquent, à elles seules, les erreurs commises par ce chercheur. En 1918 seulement, au moment même où mon travail était achevé, M. VINCENS, qui l'ignorait par suite de la guerre, cherchait à préciser les résultats obtenus par FISCH. Malheureusement les faits essentiels de la sexualité ont échappé à M. VINCENS. Ses recherches ne résolvent donc pas plus que celles de FISCH l'ensemble du problème. Remettons à plus tard la discussion des détails et envisageons d'abord nos propres résultats.

Occupons-nous, pour commencer, de questions purement techniques. Lorsque de longues périodes de pluie ont favorisé le développement de l'Ergot de Seigle, on peut le récolter en grande quantité. La fin de juillet et le commencement d'août sont les moments les plus propices pour cette récolte ; on la commence lorsque les sclérotés ont atteint leur maturité et tombent des épis. On fait bien de les étaler sur du sable humide dans des pots à fleurs à l'air libre. Pour les placer dans les conditions d'existence les plus naturelles, on les couvre peu à peu pendant l'hiver d'une couche de sable d'environ deux centimètres d'épaisseur. Pour hâter le développement des sclérotés, les vases ont été placés en janvier dans une chambre chauffée et arrosés chaque fois que le sol commençait à se dessécher. L'humidité et l'élévation de la température du sol déterminent dès la fin de février une germination hâtive des sclérotés. On observe tout d'abord des fissures irrégulières à leur surface ; à travers l'écorce fendue dans toute son épaisseur on peut entrevoir les tissus internes colorés en rose-clair. Bientôt ces tissus écartent les parois des fentes et se font jour à la surface, puis la débordent. Il se forme une éminence qui s'allonge en pédoncule dont le sommet se développe enfin en une tête sphérique. La longueur du pied est très variable, en rapport avec l'épaisseur de la couche de terre qui recouvre l'ergot. Arrivé à la surface de la terre, le pied cesse de s'allonger ; le capitule au contraire grossit et prend la forme d'une sphère transparente avec les dimensions d'une petite tête d'épingle. J'ai compté jusqu'à dix de ces têtes sur un seul ergot. Il s'en forme beaucoup en hiver ; ils apparaissent moins nombreux au printemps et cessent de se produire au mois de mai. Dans la nature, la germination de l'Ergot de Seigle s'effectue d'ordinaire bien plus tard, lors de la floraison des céréales ; il est donc certain que cette germination est surtout déterminée par des conditions climatiques et saisonnières. La dessiccation retarde beaucoup la germination du sclérote. Cela ressort clairement des recherches de VINCENS (1917). Après avoir récolté les sclérotés, il les laissa sécher, puis les recouvrit de sable sec. L'apparition des capitules en fut retardée jusqu'au mois de mai. Aussi l'Ergot de Seigle est très rare lorsque l'été est chaud et sec, comme en 1917 et 1918 ; par contre une autre espèce, *Claviceps microcephala*, parasite du *Calamagrostis*, se trouve en quantité toutes les années ; elle paraît donc être moins sensible. Ces questions ont été approfondies par d'autres ; nous n'y insistons pas ; notre but est d'étudier l'évolution du *Claviceps purpurea*.

Il convient de commencer par faire connaître la technique que nous avons appliquée. Pour préparer le matériel, il faut d'abord rincer avec soin à l'eau courante les grains récoltés afin de les débarrasser des particules de sable qu'ils peuvent encore retenir. Pour pouvoir étudier toutes les phases du développement, il faut récolter des sclérotés dans la nature à différentes reprises. Des fragments d'ergots en germination pourvus déjà d'excroissances munies d'un petit lambeau d'écorce sont fixés dans le liquide de JUEL. Le matériel ainsi préparé est transporté dans l'alcool de plus en plus concentré, puis dans l'huile de cèdre et finalement dans la paraffine. Pour les diviser en sections parfaitement uniformes, nous nous sommes servis du microtome Minot. A ces conditions seules la coloration donne de bons résultats. D'ailleurs, la durée des bains colorants a aussi une très grande importance. Pour l'hématoxyline de Heidenhain elle doit être d'une heure et demie, pour l'alun ferrique de 7 heures au plus. Les préparations sont ensuite soigneusement étudiées, triées et dessinées. Les meilleures d'entre elles ont été reproduites.

Après ces remarques relatives à la technique, abordons le problème du développement du *Claviceps purpurea*. Commençons par la phase la plus caractéristique, le sclérote mûr, tel qu'il est au mois de juillet. Sa structure anatomique citée partout comme type d'un plectenchyme (pseudo-parenchyme des anciens) est assez connue et nous pourrions nous borner à une courte description. L'ergot est formé de cellules isodiamétriques concrescentes en tissu homogène et incolore, rempli d'amidon. Seules les couches extérieures sont plus denses et finissent à la surface par une rangée de cellules mortes ; ces dernières sont toutes de couleur pourpre noirâtre ; leur superposition aux couches internes rosées donne à l'ergot sa coloration bien connue. Le *Claviceps* conserve cette structure jusque vers le printemps ; alors commence la germination. M. VINCENS décrivant l'évolution morphologique d'ensemble, je ne m'arrête qu'aux détails histologiques. La figure 1 (Pl. X et XI), représentant une coupe longitudinale des couches extérieures, fait voir les changements observés à cette époque. On remarque aisément que, dans les cellules jusque-là presque vides de protoplasme, le contenu devient plus épais ; elles se multiplient et augmentent de volume ; elles se réunissent finalement pour former un complexe plus dense, faisant l'effet d'un tissu. C'est ce qu'a vu également M. VINCENS ; il compare ces cellules à un mycélium d'un parasite circulant au milieu des tissus de son hôte. Tous les détails, c'est-à-dire la transformation des cellules isodiamétriques

en cellules allongées, ressortent clairement de la figure 1. En outre on observe à gauche différentes cellules minces et allongées à contenu noir. Ce sont probablement des cellules dégénérées, écrasées par leurs voisines, qui ont cessé de fonctionner. Par contre on voit au milieu de la figure les anciens tissus sclérotiques soulevés par des cellules allongées. La couche superficielle protectrice s'en dégage irrégulièrement. Poursuivant l'évolution ultérieure, on constate que le tissu nouvellement formé gagne du terrain dans le sclérote. Ses cellules se confondent davantage pour former une masse compacte se détachant de plus en plus nettement des tissus environnants. Ne pouvant plus résister à la pression exercée par cette émergence, l'écorce du sclérote se rompt finalement et se détache en lambeaux irréguliers (fig. 2). Ici également nous voyons s'effectuer lentement dans la zone A - le passage des cellules sclérotiques aux cellules allongées : ces dernières prévalent dans la zone marquée par la lettre B et finalement elles s'entrelacent avec de nombreuses hyphes minces (coupées en travers) pour former le tissu dense visible dans la zone C. Le cône D enfin se compose de ces mêmes hyphes s'entrelaçant en faisceaux consistants de nombreux filaments minces et parallèles : il est évident qu'ils résultent de divisions fréquentes et multipliées dans cette région. Grâce à ces divisions, l'émergence ne cesse de s'accroître ; la figure 3 (Pl. XII) nous la montre dégagée complètement du tissu sclérotique. Les tissus y sont désignés par les mêmes lettres que dans la figure précédente : on les reconnaît aisément : le cône D a augmenté de volume ; la région D² surtout révèle des changements par rapport à la phase précédente. On y remarque de nombreuses cellules volumineuses, se détachant nettement des filaments allongés ; nous sommes sur ce point tout-à-fait d'accord avec M. VINCENS. Examinées à un grossissement plus fort, elles frappent par leur protoplasme écumeux et leurs nombreux noyaux. Après avoir atteint un certain volume, elles se multiplient par cloisonnement. Les nouvelles cellules ainsi formées s'allongent et se confondent finalement avec les autres tissus. La production des cellules se continuant longtemps, leur ensemble contribue de plus en plus à augmenter le volume du capitule. Par contre elles font défaut dans la partie inférieure de l'excroissance désignée par D¹ et sont remplacées par des hyphes s'insinuant plutôt dans le sens longitudinal. Il en résulte qu'une différence s'établit entre les parties supérieures et inférieures. Dans la figure 3 la limite est peu prononcée, mais ces contrastes tendent, nous allons le démontrer, à délimiter le pied par rapport au capitule. On s'en convaincra en

comparant la figure 3 à la figure 4 représentant une section longitudinale à travers le jeune capitule et la partie supérieure du pied. Ce dernier se détache très nettement du capitule hémisphérique. Quant à leur anatomie, de nouveaux changements se sont produits; les cellules volumineuses mentionnées plus haut ont disparu et sont remplacées par des hyphes allongées d'aspect homogène. Ces hyphes ne sont plus alignées d'une façon plus ou moins irrégulière comme dans les phases plus jeunes, mais se dirigent en rayonnant du milieu de la tige vers la périphérie du capitule. Les cellules extérieures s'y renflent pour se réunir en couche pseudo-épidermique bien serrée. Le pied est également limité par une couche pareille. L'évolution n'est pourtant pas terminée : en effet, les différences histologiques de la tige et du capitule s'accroissent de nouveau plus tard. La figure 5 (Pl. XIII) représentant la section longitudinale d'un capitule mûr le montre nettement. Les changements sont évidents. Le capitule hémisphérique s'est surtout agrandi en prenant la forme sphérique. Les filaments qui y arrivent se sont fort allongés et, par suite, très amincis. Les cellules périphériques couvrant la surface du capitule ont seules gardé leurs anciennes dimensions et tiennent lieu d'épiderme. Elles se font remarquer par la couleur brune de leur contenu, caractéristique pour l'Érgot de Seigle. Par contre, les tissus du pied, formés de cellules plus larges, allongées et riches en protoplasme, sont d'une consistance bien plus dure. On les voit subitement s'effiler vers le capitule et se transformer en hyphes amincies mentionnées plus haut. C'est donc à la limite du capitule et du pied que s'effectue la transition; c'est vraiment un foyer générateur. Outre ces changements caractéristiques du capitule adulte, la figure en montre d'autres : sur toute la périphérie du capitule apparaissent des cavités groupées à des distances plus ou moins régulières, interrompant l'homogénéité des tissus plectenchymateux. Dans leur intérieur se font remarquer des cellules volumineuses d'un bleu sombre et groupées surtout vers leur fond. Quelles sont leurs fonctions ? Pour répondre à cette question, recherchons le développement ultérieur de ces cavités. Elles se transforment en périthèces. Nous pouvons donc supposer que les cellules sombres mentionnées plus haut sont en relation avec la formation des asques; c'est un point à élucider. FISCH. il est vrai, donne à ce sujet quelques indications insuffisantes. Il observe ces cavités à périthèces au fond desquelles il voit un revêtement de cellules homogènes : il lui donne le nom d'hyménium. Des cellules périphériques de l'hyménium naîtraient des excroissances coniques délimitées par une cloison se prolongeant

plus tard pour se transformer en jeunes asques. FISCH ne voit pas de différence entre ce tissu ascifère et les cellules végétatives environnantes. La formation des asques serait donc de nature purement végétative chez le *Claviceps*, comme celle des paraphyses.

Il nous semble que les recherches de FISCH ne légitiment pas les conclusions qu'il en tire ; sa description de l'évolution de l'hyménium est trop peu détaillée pour nous en donner une idée nette. Il y manque surtout toute indication précise sur l'origine de cette couche. FISCH la rattache sans preuve à certaines cellules réfringentes qu'il dit entremêlées aux tissus des capitules. Elles ne se distingueraient des cellules environnantes que par leur grandeur et leur contenu plus épais. Ces indications très incomplètes enlèvent tout intérêt actuel au travail de FISCH. A l'époque où il a été exécuté, les ressources techniques indispensables à de pareilles recherches faisaient absolument défaut. Par contre les études plus récentes, conduites avec les méthodes modernes, ont donné des résultats plus précis. La formation des asques, c'est établi dans beaucoup de cas, n'est pas un phénomène purement végétatif, mais la conséquence constante d'une évolution sexuelle plus ou moins marquée. On pourrait penser qu'il en est ainsi pour *Claviceps purpurea*. Pour pouvoir l'affirmer, il faut avant tout retrouver les cellules que FISCH dit être des ébauches de l'hyménium. Trouvons-nous quelque chose d'analogue dans une des phases reproduites par nos dessins ? Oui. Dans notre figure 4 (Pl. XII), par exemple, nous constatons les cellules réfringentes dont il vient d'être question. Celles-ci, désignées par la lettre E. ont une teinte très foncée dans nos préparations colorées à l'hématoxyline. On les remarque à peine dans cet état ; mais elles se multiplient plus tard et se disposent de façon régulière. C'est un point essentiel ; car nous pourrions à présent admettre avec une certaine probabilité qu'il s'agit effectivement des premières phases des hyméniums décrits par FISCH, ceux-ci étant également placés à des distances égales. M. VINCENS, dans son récent mémoire, l'admet aussi ; mais il omet d'en donner la preuve par une étude organogénique approfondie, prétendant que la forte colorabilité de leur contenu ne lui aurait pas permis de suivre les détails de l'évolution. Cependant l'étude approfondie de l'évolution de ces cellules pourra seule nous fournir la preuve nécessaire. Comme il s'agit d'élucider tous les détails cytologiques, cette étude doit se faire avec un grossissement plus fort.

Commençons donc par les ébauches les plus jeunes de ces cellules que nous appellerons archicarpes, expression que nous moti-

verons plus tard. Elles se distinguent très peu des cellules végétatives environnantes ; leur forme est seulement plus allongée, les noyaux plus grands et le protoplasme beaucoup plus dense. Mais ces caractères ne suffiraient pas à les faire désigner comme archicarpes, car des cellules semblables se trouvent aussi dans des capitules tels que les représente la figure 3 (Pl. XII). Mais celles-ci, après s'être allongées, se retransforment en simples hyphes végétatives. Les archicarpes, au contraire, en diffèrent de plus en plus. Le protoplasme et les noyaux s'accumulent progressivement dans leur partie apicale (Pl. XIV, fig. 6) : leur partie inférieure, s'insinuant irrégulièrement à travers les tissus végétatifs, se confond avec eux ; par suite il nous est impossible de les suivre ; cependant, on observe parfois que l'hyphe ne produit aucune ramification ou que, s'il se forme des branches latérales, elles donnent naissance à un second archicarpe. Etudions-en le développement ultérieur. La partie apicale où se masse le protoplasme continue à s'élargir ; les noyaux groupés en couples réguliers s'y accumulent. Cette phase est de courte durée : car bientôt se forment à l'extrémité élargie de l'hyphe deux excroissances. Celles-ci s'allongent en branches, les noyaux s'y distribuent régulièrement. Ces branches, comme le montre la figure 7, ont toujours une tendance à se superposer ; l'une d'elles est par suite un peu plus allongée. Les noyaux qu'elles contiennent se multiplient et se groupent deux par deux. Comparons maintenant cette phase avec la suivante, représentée par la figure 8. L'évolution s'est continuée dans le même sens, mais les différences se sont accentuées. On reconnaît à première vue la branche allongée contenant plusieurs couples de noyaux ; elle entoure la branche centrale dans laquelle se sont distribués les six noyaux à distances régulières. Dès lors les cellules de l'archicarpe se distinguent nettement des cellules végétatives qui l'entourent.

L'évolution est donc très simple jusque-là. Ajoutons qu'il n'en est pas toujours ainsi ; car les conditions locales ont une grande influence sur les phases ultérieures. Il en résulte que, pour éviter des erreurs, nous devons comparer une foule de cas particuliers. En observant ainsi un grand nombre de phases plus avancées, on trouve fréquemment trois branches archicarpiques au lieu de deux. Leur position relative (elles ne sont pas au même niveau) les cache souvent à l'observation. En règle générale, il faut distinguer la cellule centrale entourée par le rameau intérieur, couvert lui-même par la branche extérieure. Cette dernière atteint souvent une longueur considérable ; après avoir formé un grand nombre

de noyaux, elle se divise, par des cloisons transversales, en trois ou quatre sections homogènes.

Nous connaissons maintenant la structure de l'archicarpe ; cherchons à en déterminer les fonctions. C'est chose difficile. Comme nous venons de le dire, les cellules de cet organe s'allongent beaucoup et la difficulté de les poursuivre dans toute leur longueur augmente à mesure. Il faut en tenir compte dans l'examen des figures suivantes : elles sont moins complètes que les précédentes. Ainsi la figure 9 montre à gauche la branche intérieure, au milieu la cellule centrale et à droite la branche extérieure sectionnée. Détail remarquable : l'hyphe, qui flanque à gauche la cellule centrale, se serre si étroitement contre elle qu'elle y laisse une empreinte. Les noyaux se sont abondamment multipliés. La cellule centrale, de son côté, pousse vers elle une petite papille qui a l'air d'y pénétrer. On voit que les deux cellules ont bien augmenté de volume au point de contact. Tous ces détails nous font soupçonner qu'il se prépare une copulation sexuelle. On en a bientôt la preuve. La membrane séparant jusqu'à présent les deux branches s'est amincie de plus en plus et finit par disparaître. Cette communication établie, le protoplasme des deux cellules se mélange. Aussitôt apparaît une vacuole dans la partie élargie de la cellule centrale, juste en face du point où s'est opérée la fusion. La migration des noyaux dans la cellule centrale complète l'union : la figure 10 représente cette période décisive : deux noyaux viennent de traverser le pont et deux autres sont en train de leur succéder. Ces faits montrent clairement quel rôle jouent les différentes parties. La cellule centrale sert d'ascogone, la branche enveloppante d'anthéridie. Mais, nous objectera-t-on, qu'on prouve d'abord qu'il s'agit là d'une copulation véritablement sexuelle et non des fusions végétatives bien connues parmi les Ascomycètes. L'hypothèse de fusions végétatives paraît peu fondée dans le cas du *Claviceps*. Car le fait initial, l'immigration des noyaux, est toujours le même, en dépit de toutes les variations morphologiques de l'anthéridie et de l'ascogone. D'un côté, la copulation peut s'effectuer sans que ces organes aient atteint leur volume définitif ; de l'autre, l'ascogone et l'anthéridie s'allongent souvent de façon démesurée sans prendre contact : dans tous les cas, la fusion accomplie, l'acte sexuel reste toujours le même. Mais il arrive parfois que les branches ne parviennent pas à s'unir. A l'extrémité du rameau demeuré isolé, on voit alors se développer à nouveau un archicarpe et une anthéridie. — La preuve principale du caractère sexuel de la fusion est fournie par l'évolution ultérieure ; car,

c'est alors seulement que l'acte sexuel s'accomplit. L'anthéridie s'étant débarrassée de ses noyaux, cesse de fonctionner et disparaît sans laisser de traces. Un petit lambeau persiste seul d'ordinaire au point de contact avec l'archicarpe. Les noyaux immigrés se distribuent dans la partie supérieure élargie de l'oogone ; ils s'en éloignent ensuite pour en gagner la base. Aussitôt après on observe un autre phénomène curieux. La partie supérieure de l'ascogone, après avoir accompli son rôle copulateur, montre des signes de dégénérescence (Pl. XV), celle-ci est lente, alors que l'anthéridie se détruit rapidement. De tout l'ascogone, il ne reste enfin que de faibles résidus, c'est-à-dire des cellules de la région inférieure ; on les voit dans la Planche XV. Par contre, la partie renflée supérieure avec son protoplasme et ses noyaux dégénérés offre un contraste frappant avec les cellules très actives, binucléées de la base. Mais, que sont devenus les nombreux noyaux situés dans l'oogone avant la dégénérescence ? Evidemment ils ont péri dans la partie élargie de l'ascogone : dans le cas figuré comme exemple on trouve les restes de six de ces noyaux ; dans d'autres, il y en a davantage. L'essentiel est donc que quelques-uns d'entre eux continuent à vivre activement. Ainsi, dans la Planche XV, de tout l'organe fécondé, un filament mince divisé en cellules renfermant un ou deux noyaux persiste seul. De ces cellules, la supérieure, séparée des parties mortes par une cloison épaisse, est toujours binucléée. Mais quelle est l'origine de ces deux noyaux ? Certainement cette question est d'un grand intérêt. Seulement il nous est impossible de nous en faire une idée nette, à cause de l'irrégularité de la dégénérescence de l'ascogone. En somme, l'évolution ultérieure tend à faire disparaître toute trace morphologique du développement antérieur. Cette transformation est d'autant plus complète que les cellules végétatives environnantes y participent. Abstraction faite de leur longueur, ces cellules végétatives ne différaient pas, jusqu'ici, de leurs voisines. A ce moment certains changements surviennent sous l'influence indirecte de l'acte sexuel et aboutissent à la formation des cavités mentionnées plus haut (page 186). Ces lacunes de leur côté donnent naissance aux périthèces. M. VINCENS ayant bien étudié les détails de leur évolution, nous pouvons les résumer en peu de mots. Nous voyons donc d'abord les cellules étirées aux environs de l'ascogone se séparer pour former des lacunes schizogènes. Celles-ci ne restent pas vides ; en effet, les hyphes entrant dans une nouvelle période de croissance au bord de ces espaces caverneux, tendent à les envahir. Ils se ramifient aussitôt et leurs rameaux se soudent pour former

une couche plus épaisse. Ces détails se voient nettement dans la Pl. XV ; les hyphes étroites se compriment de plus en plus, à mesure que leur intérieur s'amincit : elles sont destinées à délimiter la paroi du périthèce : leurs extrémités libres continuent à s'allonger, grossissent et tapissent les parois de la cavité ; ce sont des paraphyses en forme de massue à base fortement étirée. Leur nombre s'accroît à mesure que s'élargit la cavité du périthèce devenue conique. Cet accroissement du périthèce est en rapport direct avec les changements du filament ascogone. Celui-ci, après avoir été réduit au minimum par dégénérescence, recommence subitement à s'accroître ; ses cellules binucléées, en particulier, forment des petites branches : après l'immigration des noyaux, ces rameaux se prolongent et se divisent en nouveaux rameaux, comme le montre la fig. 12 (Pl. XVI) ; le développement des tissus végétatifs y est en retard, par rapport à ce que représente la figure précédente. Par contre, l'ascogone a continué son évolution ; la dégénérescence progressive de la partie supérieure en fournit la preuve ; cette partie supérieure est réduite à quelques débris entre les paraphyses. Le développement de la partie inférieure a été d'autant plus actif ; elle s'est de beaucoup agrandie en comparaison du filament correspondant de la figure 11. Il ressort de cette observation que le développement de l'ascogone et celui des tissus végétatifs du périthèce sont indépendants l'un de l'autre. C'est d'ailleurs un phénomène fréquent chez les Ascomycètes : nous l'avons déjà signalé dans nos recherches sur le *Cryptomyces Pteridis*. Nous en avons alors tiré les conséquences générales. Nous avons émis l'hypothèse que cette indépendance des tissus végétatifs et fertiles présente un intérêt phylogénique : le degré de spécialisation atteint par les tissus végétatifs et par les cellules reproductrices pourrait être complètement indépendant. Nous en discuterons plus tard l'importance. Pour le moment, revenons au sujet qui nous intéresse le plus, au développement des hyphes ascogènes. Leur évolution se complique si nous comparons les nouvelles phases avec celles que représente la figure 12. La base du périthèce s'élargit dans la mesure même où le bouquet des hyphes ascogènes continue à s'accroître. De nouvelles branches venant s'ajouter aux anciennes, la pelote des hyphes ascogènes s'embrouille de plus en plus. Il est finalement impossible de se rendre compte de la façon dont elles sont unies. Elles sont disposées en réseau formé de petites cellules isodiamétriques binucléées pour la plupart. Cet amas d'hyphes ascogènes entremêlées de paraphyses est inextricable à un certain moment. Bientôt les extrémités de ces hyphes

ascogènes s'allongent ; la figure 12 montre le début d'un allongement de cette sorte sur la branche située à droite. Il en sera de même pour les autres. En poursuivant leur évolution, toutes s'étireront bientôt, comme le montre la figure 13. Le périthèce ayant atteint sa grandeur définitive se présente sous forme de cavité fortement élargie vers la base. Les hyphes végétatives qui le bordent, fortement allongées dans le sens radial, se sont écartées de plus en plus, et déterminent ainsi un canal étroit vers la face extérieure du capitule. La partie basilaire délimite nettement le périthèce par rapport aux tissus végétatifs environnants. Les cellules dont elle se compose sont extrêmement étirées et minces, à peine reconnaissables. Quant aux hyphes fertiles, elles ont subi les plus grands changements et leur structure ancienne s'est complètement effacée. Quelques débris mucilagineux entre les paraphyses représentent les derniers restes de l'archicarpe. Par contre les hyphes ascogènes tapissant le fond du périthèce ont les formes les plus variées. Seules, deux d'entre elles que nous apercevons à gauche n'ont pas changé. Les autres, également binucléées, se sont fort allongées. Leurs sommets ont une tendance à se courber en crochet, comme le montre clairement la figure 13. A leur intérieur, les deux noyaux se divisent. De ces quatre noyaux, l'un se place dans le bec, deux dans l'arc et le quatrième dans le pied du crochet. Ceux qui se trouvent dans l'arc se séparent par des cloisons (Pl. XVII, à gauche). Puis, cette cellule binucléée s'allonge rapidement ; les deux noyaux se rapprochent de plus en plus vers le centre du filament pour se fusionner enfin (Pl. XVII, partie centrale). Le noyau résultant de la fusion, tel que nous en voyons plusieurs dans les cellules allongées figurées au centre du périthèce, se distingue nettement par son volume plus grand. Il en est de même pour le nucléole et les parties chromatiques devenues bien visibles. Les détails que nous venons de donner sont les phases bien connues du « crochet d'Ascomycètes » aboutissant à la formation de l'asque mononucléé. La question de la sexualité est donc épuisée ; nous n'avons plus à suivre le développement ultérieur de l'asque. Quant à la disposition des asques, nous ne pouvons que confirmer les observations détaillées de M. VINCENS. Nous ne sommes en contradiction avec lui que sur les détails cytologiques et sur les conclusions qui en découlent.

Résumons nos principaux résultats : Le *Claviceps purpurea* est un champignon dont les tissus végétatifs ont atteint un haut degré de perfection. Le sclérote, formé de grandes cellules isodiamétriques pauvres en protoplasme emmagasine une grande

quantité de réserves. Le capitule qui s'en dégage consiste en un plectenchyme lâche et élastique offrant le minimum de résistance à l'évolution des archicarpes et périthèces ; une couche corticale plus solide le protège contre des lésions extérieures. La tige doit offrir plus de résistance, ayant à percer la terre ; elle est formée par de longues hyphes s'unissant en tissus compacts.

Quant aux éléments sexuels, notre champignon offre des caractères assez primitifs. Les archicarpes proviennent de simples filaments végétatifs. Ceux-ci se divisent et donnent naissance à des branches dont l'une plus élancée sert d'anthéridie, l'autre plus épaisse, d'ascogone. Ces deux branches se fusionnent et les noyaux de l'anthéridie passent dans l'ascogone. La partie supérieure de ce dernier périt ensuite ; il n'en reste plus que la base. Celle-ci se ramifie abondamment et perd tout-à-fait son aspect primitif. Les extrémités binucléées de ses branches s'allongent en crochets. De ces derniers naissent les asques, dans lesquels s'effectue définitivement la fusion des deux noyaux. Sans en pouvoir donner la preuve, nous supposons par analogie avec des cas plus simples qu'il s'agit de la fusion d'un noyau mâle et d'un noyau femelle. Ce problème présente des difficultés insurmontables, qui se posent chez tous les Ascomycètes à cellules plurinucléées.

Tels sont les principaux résultats de cette étude. Essayons d'en tirer les conséquences et de généraliser, s'il y a lieu. Il s'agit, pour y parvenir, d'établir si l'on retrouve chez d'autres champignons une sexualité comparable à celle du *Claviceps*. Il importe de nous occuper en premier lieu des genres les plus rapprochés du *Claviceps* faisant partie de la famille des Hypocréacées. L'étude organogénique la plus récente de cette famille vient d'être faite par M. VINCENS. Malheureusement, les détails relatifs à la sexualité des genres en question sont fort incomplets (1). Les principes adoptés par cet auteur de fonder une bonne classification, non sur la description des structures définitives mais sur des recherches ontogéniques, méritent d'être approuvés dans la plus large mesure. Mais il s'agit bien de les adopter dans leur totalité et non d'en faire un choix arbitraire. Pourquoi négliger une partie de l'organogénie, l'évolution sexuelle, en faveur d'une autre ? Nous sommes d'accord avec M. VINCENS sur ce point que la disposition de l'hyménium adoptée par lui comme meilleure base de classification naturelle nous fournira une quantité d'indices de l'affinité. Mais que les ascogones soient en état de fonctionner ou non, nous exigerons

(1) Il en est de même pour les recherches de M. MOREAU concernant l'évolution du *Peckiella lateritia*.

rigoureusement qu'on en tienne compte ; protégés au milieu de tissus à l'abri des conditions ambiantes et ayant retenu comme des pétrifications leurs caractères primitifs, leur évolution pourra nous donner les indices les plus précieux. Nous ne saurions admettre la validité de l'argument de M. VINCENS « qu'il suffit de rappeler les discussions auxquelles ont donné lieu les diverses opinions sur la sexualité des Ascomycètes pour voir combien serait fragile une classification établie sur de telles bases ». Tant que toute nouvelle recherche sur la sexualité des Ascomycètes nous révélera des surprises et que par suite toute vision générale nous manquera, nous n'aurons pas le droit de discuter la valeur de toutes ces structures.

Etant persuadé du rôle secondaire de l'ascogone, M. VINCENS nous donne à leur sujet peu de détails. En ne comparant que les faits les plus essentiels, nous trouverons pourtant, parmi les genres voisins, des analogies remarquables. Chez *Nectria Ribis*, par exemple, comme chez *Hypocrea gelatinosa*, l'ébauche est formée de deux filaments ; les extrémités de l'un se recourbent ou s'enroulent autour de l'autre. Une anastomose se produit entre eux, sans que la nature sexuelle de cet acte ait pu être constatée nettement. Dans tous les cas, elle est suivie d'une dégénérescence partielle ou totale de l'ébauche. Les figures données par M. VINCENS nous rappellent beaucoup celles qui leur correspondent chez le *Claviceps*. Chez l'*Epichloe typhina* également, nous trouvons tout d'abord deux filaments qui s'enroulent sans pourtant s'anastomoser. Aucune fusion ne se produit et par suite les deux filaments persistent et se multiplient par cloisonnement. Par contre le *Melanospora Mangini*, qui s'éloigne le plus des autres genres décrits, n'a qu'un seul filament épais et court ne révélant pas le moindre indice de sexualité et se multipliant par cloisonnement. De ces faits, si imparfaitement étudiés qu'ils soient, nous pouvons tirer plusieurs conclusions :

1. — La forme de l'ascogone est un indice précieux de l'affinité naturelle.
2. — Le degré de perfection que nous offre la structure des tissus végétatifs est indépendant de la forme de l'ascogone. Ainsi *Hypocrea*, avec un ascogone comparable à celui du *Claviceps*, a pourtant un stroma peu compliqué.
3. — Seule l'apogamie peut troubler les indices d'affinité en simplifiant la structure de l'ascogone ; le genre *Melanospora* nous en fournit une preuve. Mais ce n'est pas une raison pour négliger complètement les caractères sexuels en faveur d'autres.

4. — Etant données la simplicité et l'étroite parenté de l'anthéridie et de l'ascogone chez le *Claviceps purpurea*, nous considérons le *Claviceps* avec les genres voisins comme possédant une sexualité simplifiée, sinon rudimentaire. Au contraire la disposition des hyphes ascogènes est la même que chez les espèces compliquées. Pour trouver des indices d'affinité, il nous faudra donc comparer le *Claviceps* à la fois aux Ascomycètes inférieurs et supérieurs. Parmi les premiers, nous choisirons comme exemple le *Dipodascus*. L'ascogone et l'anthéridie y naissent l'un à côté de l'autre et se distinguent seulement par leurs dimensions. La copulation s'effectue tout simplement par la fusion de leurs extrémités. Ces mêmes particularités se retrouvent à un moindre degré dans le genre *Eremascus*. Elles s'accusent plus fortement dans le genre *Monascus*. Ici l'anthéridie et l'ascogone naissent l'un à côté de l'autre sans montrer des différences remarquables au début. Plus tard, l'ascogone se distingue par son volume, tandis que l'anthéridie s'allonge pour s'enrouler autour de l'ascogone. La ressemblance avec le *Claviceps* serait frappante et nous n'hésiterions pas à y voir des indices d'affinité, si au cours de l'évolution ultérieure les différences entre ces deux espèces ne s'accusaient au point qu'une comparaison devient impossible. La plus importante de ces différences est le développement rudimentaire des hyphes ascogènes chez le *Monascus*. Ce caractère à lui seul fournit une preuve évidente de l'état inférieur de ces formes; malheureusement le développement de ces hyphes ascogènes a été trop peu comparé chez les différentes espèces pour qu'on puisse rattacher les formes rudimentaires aux formes supérieures. Pourtant les quelques types mieux connus prouvent l'existence de formes intermédiaires. Or, les Ascomycètes supérieurs, plus compliqués en ce qui concerne les hyphes ascogènes, le sont également dans la structure de leur ascogone. Aucune forme ne nous est connue qui réunisse, comme le *Claviceps*, des caractères primitifs et supérieurs. Pour le moment, il nous est donc impossible de rattacher la sexualité du *Claviceps* à celle des autres Ascomycètes. Nous devons par conséquent renoncer à donner un groupement naturel des Hypocréacées et des genres voisins.

(Institut Botanique de l'Université de Strasbourg, Février 1919).

EXPLICATION DES PLANCHES

PLANCHES X et XI

- FIG. 1. — Coupe à travers une jeune protubérance de l'Ergot de Seigle couverte par l'écorce du sclérote.
FIG. 2. — Coupe à travers une jeune protubérance de l'Ergot de Seigle rompant l'écorce du sclérote.

PLANCHE XII

- FIG. 3. — Coupe à travers une jeune protubérance de l'Ergot de Seigle ; par rapport au capitule le pied commence à se délimiter.
FIG. 4. — Section longitudinale à travers le jeune capitule et la partie supérieure du pied.

PLANCHE XIII

- FIG. 5. — Section longitudinale d'un capitule mûr.

PLANCHE XIV

- FIG. 6. — Ebauché très jeune d'un archicarpe.
FIG. 7. — Jeune ébauche d'archicarpe se bifurquant.
FIG. 8. — Jeune archicarpe se différenciant en branche mâle et femelle.
FIG. 9. — L'anthéridie s'appliquant étroitement contre l'ascogone.
FIG. 10. — Fusion de l'anthéridie et de l'ascogone.

PLANCHE XV

- FIG. 11. — Jeune périthèce montrant la dégénérescence de la partie supérieure de l'ascogone.

PLANCHE XVI

- FIG. 12. — Jeune périthèce montrant l'évolution des hyphes ascogènes.
FIG. 13. — Byphe ascogène dont l'extrémité se recourbe en crochet.

PLANCHE XVII

- FIG. 14. — Coupe longitudinale à travers un périthèce montrant la formation des asques.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

Nous avons donné dans nos travaux antérieurs (*Zeitschr. f. Botanik*, 1917 et 1918) la bibliographie générale de la question de la sexualité ; M. VINCENS de son côté a fourni une bibliographie détaillée de la sexualité des Ascomycètes dans leur ensemble et de la structure du *Claviceps purpurea*. Nous croyons inutile de reproduire ces renseignements, nous nous bornons à mentionner ici les publications qui ont un rapport direct avec le sujet que nous traitons.

1852. TULASNE. — Nouvelles recherches sur l'appareil reproducteur des champignons (*Ann. des Sc. nat.*, III. sér. bot., Tome XX, p. 129).
1863. KÜHN. — Mitt. aus dem physiol. Labor. u. der Versuchsstation des Landw. Inst. d. Univ. zu Halle. Heft I.
1882. FISCH, C. — Beitrag zur Entwicklungsgeschichte einiger Ascomyceten (*Bot. Ztg.* T. XI).
1889. BELZUNG. — Recherches sur l'Ergot de Seigle. Paris. Alcan
1911. MAIRE R. — Remarques sur quelques Hypocréacées (*Annal. Mycol.*, T. IX).
1914. MOREAU F. — Sur le développement du périthèce chez une Hypocréale, le *Peckiella lateritia* (Fries) Maire (*Bull. de la Soc. Bot. de France*, 4^e sér., T. XIV).
1916. VINCENS F. — Sur le développement et la structure du périthèce d'une Hypocréale (*Comptes rend. Ac. des Sc.*, T. CLXIII, p. 572).
1917. VINCENS F. — Recherches organogéniques sur quelques Hypocréales. Thèse Paris.
-

Tricholoma lilacinum Gillet *n'est-il pas synonyme de*
Inocybe geophila, variété violaceus Patouillard ?

par M. Maurice BARBIER.

Il y a bien des années déjà que j'ai été conduit à faire ce rapprochement, lors d'une récolte de bons échantillons de tous âges de cette variété d'*Inocybe*, en forêt de Velours (Côte-d'Or), sous des Sapins, le 10 septembre 1900. Je finis par me persuader que je l'avais signalé à mes collègues mycologues ; c'était sans doute illusion de ma part, puisque je ne trouve aucune note imprimée qui s'y rapporte. Quoiqu'il en soit, cette comparaison n'a pas, à ma connaissance, été faite jusqu'à ce jour par les auteurs, et les systématiciens continuent à nommer le *Tricholoma lilacinum* Gillet, comme une espèce indépendante. Ainsi, MM. SARTORY et L. MAIRE (Synopsis du genre *Tricholoma*, 1918) conservent cette espèce et la placent à la suite des variétés de *Trich. sordidum*, dans la catégorie des « Espèces étrangères ou peu définies paraissant se rapporter à *nudum* ». Ainsi encore, dans un catalogue manuscrit des Champignons de la Bourgogne, notre regretté collègue BIGEARD indique le même *Trich. lilacinum* parmi les espèces du genre.

C'est pourtant l'auteur même de l'espèce qui nous suggère immédiatement le rapprochement que nous proposons. Par une heureuse dérogation à ses habitudes, il figure l'hyménium du prétendu *Tricholome* avec des cystides semblables à celles d'*Inocybe geophila*, telles que les ont dessinées les auteurs (1) et telles que j'ai pu les observer moi-même. On ne connaît pas, que je sache, cette forme de cystides parmi les *Tricholomes*, alors qu'elle est constante dans l'*Inocybe geophila* et ses variétés.

Cette ressemblance nette et précise entre *Trich. lilacinum* Gillet et *Inoc. geophila* violette est-elle la seule ? Nullement ; d'autres analogies, quoique moins décisives, ne sont pas cependant négligeables. D'abord, la petite taille, puis la forme du chapeau qui

(1) Exemples : *Inocybe geophila*, var. *violaceus* (Patouillard., Tab. Anal., n° 545). *Inoc. geophila* (Sow.) var. *lilacina* Fr. (BOUDIER I.-M., T. I, pl. 125).

possède un mamelon avec une dépression bien marquée tout autour ; ensuite, le vêtement du chapeau, « séricé », selon l'expression de GILLET, tandis que le chapeau des *Tricholomes* pourvus des belles cystides classiques en alêne, est nu (*Trich. melaleucum* et affines) ; enfin, l'allure des lames « presque libres » et leur faible densité sont des caractères d'*Inoc. geophila*.

La spore, donnée par son contour, est figurée à une trop petite échelle et trop grossièrement pour nous renseigner sur les affinités de l'espèce ; les couleurs du chapeau, du pied et de la chair, ne nous apprennent rien non plus, puisqu'elles sont sensiblement les mêmes dans les deux formes : de même, l'odeur et la saveur peu accentuées et banales.

Contre ces bonnes raisons d'assimiler l'espèce de GILLET aux formes violettes d'*Inocybe geophila*, on ne peut opposer que l'argument de la couleur des spores qui serait, en effet, impératif... s'il était sûr que les spores de l'espèce en litige sont blanches.

La question ne se poserait pas aujourd'hui pour une description faite par un auteur sérieux et compétent ; mais, il faut se rappeler qu'à l'époque où GILLET composait ses belles aquarelles, la notation des spores était tout-à-fait accessoire, comme on le voit par l'absence fréquente de leur figuration, ou par leur figuration rudimentaire ; dans le cas présent, l'auteur n'en parle pas et il est fort possible, probable même, qu'il n'a pas vu les spores tombées. Ces *Agarics* sont petits, rares ; ils peuvent être mêlés, lors d'une récolte, à des *Tricholomes* grêles du groupe de *nudum* ; un aquarelliste qui voudra les reproduire s'adressera à des individus bien frais, aux couleurs pures, dont les lames auront beaucoup de chance d'être immatures (elles sont, en effet, assez longues à sporuler, dans les *Inocybe geophila* ; comme il n'attache qu'une très médiocre importance aux caractères tirés de la spore, il sera fatalement entraîné à placer son « espèce » à côté de celles de mêmes couleurs et d'aspect analogue qu'il rencontre fréquemment dans les mêmes stations.

En résumé, les ressemblances entre *Tricholoma lilacinum* et *Inocybe geophila* var. *violaceus* sont intimes et certaines ; au contraire, la couleur blanche persistante des spores mûres, si elle avait été vraiment observée, entraînerait le maintien de l'espèce de GILLET ; mais, comme il est fort vraisemblable, pour les raisons que je viens d'indiquer, que cette couleur a été tout simplement supposée, par une sorte d'entraînement déductif chez l'auteur de l'espèce, nous pensons que le *Tricholoma lilacina* Gillet doit tomber en synonymie d'*Inocybe geophila* var. *viola-*

ceus Pat., celle-ci d'ailleurs à peine distincte d'*In. geophila* (Sow.) var. *lilacina* Fr. (dans BOUDIER, *Icones mycologicæ*). Cette dernière est d'un peu plus grande taille que la variété de PATOILLARD, et la couleur du mamelon est fauve.

Il y a, en tous cas, intérêt à observer les spores de ces formes, et nous nous permettons d'appeler sur ce point l'attention des mycologues qui auraient l'occasion de récolter le prétendu *Tricholoma lilacinum*.

(Dijon, le 21 juin 1919).

Deux Mucédinées.

par M. le Docteur J.-E. CHENANTAIS.

Dictyosporium toruloides (Cda) Gueg.

Le reproche le plus fondé que l'on puisse faire aux mycologues, ce n'est pas la minutie de leurs descriptions, c'est l'absence de renseignements sur les diverses phases du développement de leur sujet. Il faut, il est vrai, détruire pas mal d'exemplaires pour s'en rendre compte et c'est un gros sacrifice qui peut ruiner les futurs exsiccata, mais il ne faut pas oublier que les herbiers sont voués à la destruction fatale, tandis qu'une description peut être vivante par l'étude attentive des phases d'évolution de la plante, appuyée de dessins explicatifs à la chambre claire. Sans prétendre faire revivre mon sujet, j'espère que mes lecteurs pourront cependant se faire une idée juste d'une Mucédinée classée dans les *Speira*, *Torula*, *Hormiscium*, *Cryptocoryneum*, *Dictyosporium* et *Exosporium*.

I

HISTORIQUE. — Nous tenons pour acquises les assimilations des auteurs qui s'appuient sur les *Icones* de CORDA en ce qui concerne l'identité du *Torula* avec le *Speira toruloides* de cet auteur que nous n'avons pu consulter.

En 1886, période difficile de déblaiement, le Sylloge ne signale aucune homologie.

En 1888, COSTANTIN publie son ouvrage sur les Mucédinées simples. Avec trois ou quatre lignes de description sommaire il figure, page 172, le *Speira toruloides*, reconnaissable, et le *Dictyosporium elegans*, d'après CORDA, dessin quasi schématique et sans valeur documentaire. Dans le même ouvrage, page 175, les chaînettes conidiennes du *Cryptocoryneum fasciculatum* Fuck. sont exactes, mais ne donnent pas la moindre idée du port de la plante.

En 1891, DELACROIX (1) décrit sous le nom de *Dictyosporium secalinum*, nov. sp., une Mucédinée récoltée sur chaume humide de seigle. Elle se présente sous forme de glomérules noirs, épars ou sub-confluents. Le mycélium assez rare forme en outre des amas sclérotiformes. Les glomérules composés de 2 à 5 chaînettes de conidies mesurent 50 μ . de haut sur 8-25 μ . de large. Les chaînettes étroitement agglutinées se décomposent en articles quadrangulaires de 4 1/2 à 5 μ . Le pédicelle a de 6-8 μ . de long sur 4-5 de large. L'auteur constate une proche parenté avec le *Speira toruloides* de CORDA. Il justifie le nom nouveau par la différence de dimension totale et l'adhérence des articles. L'auteur du *Moroneopsis inquinans* (*Thyrsidium botryosporum*) donne à l'appui de cette nouveauté un dessin ressemblant à un parapluie quadrillé fermé sur son manche. La vraisemblance exigerait le transfert au sommet du manche du parapluie qui se trouverait alors, en renversant le dessin, réaliser une forme présentable. Il n'y a pas à se fier à cette mauvaise reproduction. Les signes différentiels invoqués sont radicalement insuffisants.

En 1893, VIALA (2) donne le nom de *Speira densa* et *Speira Dematophora* à deux formes dont on ne voit pas la différence avec le type de CORDA. Ses figures, page 322, sont très nettes et, comparées avec les miennes, ne laissent pas le moindre doute. Il représente, page 323, un *Cryptocoryneum aureum* qu'il déclare très différent du type *fasciculatum* de FÜCKEL, par la hauteur des conidies, 250 au lieu de 72 μ , sur 8 μ . au lieu de 6. Si le dessin est exact, la différence porterait plutôt sur la non fasciculation et l'amincissement à la base des files de conidies qui naissent, quasi isolément, d'un petit parterre lichénoïde ; quant au nombre de cloisons plus nombreuses qu'il fait entrer en ligne de compte, c'est un signe qui n'a aucune signification chez les Mucédinées. Nous ne retenons pas cette forme.

(1) Bull. Soc. Myc. de Fr., T. VII, p. 109, Pl. VIII, fig. 9.

(2) VIALA. — Maladies de la Vigne, 3^e éd., p. 322-323.

En 1899, MANGIN (1), étudiant la maladie du Piétin, trouve sur les chaumes humides des plaques poussiéreuses d'un noir mat, composées d'un grand nombre de spores en forme de palettes allongées, constituées par un seul plan de cellules à parois brunes formant 4 à 5 rangées. Vers l'extérieur les deux rangées centrales dépassent les rangées latérales. A la base, une ou deux rangées centrales sont entourées régulièrement par les rangées extérieures. C'est sur la rangée extérieure que s'insère le pédicule. Les dimensions de ces spores sont de 40 à 50 μ sur 20-30 μ . L'auteur complète sa description en ajoutant : « Les conidies forment de petites palettes brunes, ovoïdes (ce qui ne les limite plus à un plan, comme il paraissait d'abord), constituées par 3 à 7 rangées de cellules brunes qui correspondent exactement à la forme imparfaite appelée *Speira* ou mieux *Dictyosporium* ». L'auteur constate que « parfois les files cellulaires ne sont pas accolées sur une palette ; elles sont contournées en hélice et s'enveloppent l'une l'autre en formant un massif cylindrique... , parfois quelques-unes restent courtes et se terminent au milieu de leur longueur ». — Cette disposition, telle qu'elle est figurée en c, Pl. 12, de la note de MANGIN, correspond simplement à la rupture de deux files conidiennes au même niveau. On trouvera facilement dans nos dessins tous les éléments qui ont servi à la description ci-dessus, qui concorde également avec celle de DELACROIX. MANGIN n'hésite pas à attribuer à un *Leptosphaeria* cette forme conidienne.

En 1903, dans une excellente étude, notre regretté collègue GUÉGUEN (2) juge qu'il y a lieu de rapporter au *Dictyosporium* (*Speira*) *toruloides* le *Dictyosporium opacum* Berk et Harkn, le *Dictyosporium secalinum* Del, et le *Dictyosporium elegans* de CORDA, affinité relevée par BONORDEN mais passée inaperçue.

Les dessins qui accompagnent la note de GUÉGUEN sont très exacts, il sera facile de relever les similitudes avec la plupart des nôtres. Ils représentent surtout de petites formes au moment où elles commencent à s'élever. Leurs dimensions oscillent de 35 à 45 μ sur 19-29 μ . PENZIG et SACCARDO ont trouvé 50-60 μ sur 9 μ (?), BERLESE, 43-46 μ sur 21 μ . Les dimensions de tous ces types peu développés concordent bien.

GUÉGUEN ne tient pas compte de l'écart des dimensions et il a

(1) MANGIN. — Sur le Piétin (*Bull. Soc. Myc. de Fr.*, T. XV, p. 222, 229, Pl. 11 et 12).

(2) GUÉGUEN. — Recherches sur les homologues et l'évolution du *Dictyosporium toruloides* (*Bull. Soc. Myc. de Fr.*, T. XXI, p. 798, Pl. 8 et 9).

raison d'ajouter qu'elles n'ont pas plus de signification que la longueur des chaînettes d'un *Penicillium* ou d'un *Monilia*.

En 1912, FERRARIS (1) représente le *Speira toruloides* de CORDA. C'est bien le *Dictyosporium* de MANGIN, vu de champ, ou le *D. elegans* de CORDA. Aucun des auteurs précédents n'a vu la Mucédinée à l'état complètement adulte, et par conséquent ne fait allusion à l'état fasciculé qui se prépare par la disposition des conidies dans plusieurs plans. FÜCKEL, le premier, a dû voir des échantillons plus développés puisqu'il a créé pour l'état fasciculé le nom de *Cryptocoryneum fasciculatum*. En 1902 (2), von HÖHNEL avait établi la synonymie suivante : *Torula hysterioides* Corda = *Speira toruloides* Corda = *Hormiscium hysterioides* (Cda) Sacc. = *Cryptocoryneum fasciculatum* Fuck. = *Exosporium hysterioides* (Cda) von Höhn. — SACCARDO fait remarquer que le type *Exosporium* (*Tiliæ*) est pourtant assez différent avec son strome et ses conidies helminthosporiformes. Sans tenir pour péremptoire cette judicieuse remarque du savant italien particulièrement compétent en la matière, FERRARIS, les temps n'étant pas révolus, accepta de ranger le nouveau camoufflé dans le genre (?) *Exosporium* avec une petite variété nommée *olivaceum* qui ne se recommande que par son teint olivâtre. L'auteur italien, cela fait, émet des doutes prudents et se demande si cet *Exosporium* est vraiment de bonne qualité. — Qu'avait-il besoin de l'y mettre ? Pour la réponse, voir plus haut.

Et maintenant, récapitulons les noms et prénoms du type envisagé. Il n'en a pas moins que la plupart des Myxomycètes. Tous ces noms ne caractérisent que des états divers du développement d'un seul type. C'est ce qui résulte de son histoire que nous trouverons au complet dans l'étude de nos échantillons. Pour raisons de priorité, suivant GUÉGUEN, le nom de *Dictyosporium toruloides* doit s'appliquer aux synonymes suivants :

Speira toruloides Corda.

Dictyosporium elegans Corda.

Dictyosporium secalinum Del.

Torula hysterioides Corda.

Hormiscium hysterioides (Cda) Sacc.

Cattanea heptaspora Garov.

Cryptocoryneum fasciculatum Fuck.

Dictyosporium opacum Berk. et Harkn.

Cryptocoryneum scopiforme Bomm., Rouss., Sacc. — (Chen).

Syll., X, p. 608.

(1) FERRARIS. — *Fl. it. crypt.*, Hyphales, p. 480. — *Id.*, p. 125.

(2) *Sylloge.* — T. XVIII, p. 583.

Hormiscium splendens (Cooke) Sacc., *altum* Chr., *uniforme* Peck., *vermiculare* Corda (?) (Chen.).

Speira densa Viala, *Speira Dematophoræ* Viala. — (Chen.).

Rien que dans le genre (?) *Torula*, j'ai relevé une douzaine de formes qui cadreraient avec le type; dans les *Hormiscium* et *Speira*, il y en a certainement d'autres. La brièveté et l'insuffisance des descriptions ne permettront qu'à ceux qui pourront les contrôler d'après des Icones ou des exsiccata de se prononcer. Il est probable que ce travail, faute de ces éléments d'information, ne sera jamais fait.

II.

DESCRIPTION. — Sur un vieux pommier dans la propriété de Bagatelle, près Morlaix, j'ai recueilli une portion de branche morte de 25 centimètres environ, hérissée par places des singuliers périthèces du *Lophium dolabriforme*. Ils sont situés, soit sur le bois dénudé soit sur l'écorce, entourés ou non d'un tapis noir velouté ou olivâtre d'où ils émergent. Ce gazonnement obscur forme, en dehors des environs immédiats du Pyrénomycète, des plaques de un centimètre environ à bords indéterminés et se rencontre également plus clair semé sur les parties encore couvertes d'écorce. On trouve encore sur le bois nu des traînées pulvérulentes brunâtres parsemées de points noirs microscopiques. Sur *Populus tremula* les groupements sont relativement très espacés.

1^o Les plaques, noir velouté gazonnantes, sont formées par les touffes compactes (Pl. XVIII, fig. 1), serrées entre elles, d'une Mucedinée bien développée. Ces touffes se décomposent en faisceaux brun foncé mais translucides, sauf à la base d'un noir opaque. Elles représentent assez bien un petit balai dont les brins, dressés en général verticalement au centre et obliquant à la périphérie, sont constitués par des séries de conidies à la file, en parfaite continuité. Ce petit balai ou faisceau représente l'élément constituant les touffes. Il mesure en hauteur 150 à 200 μ , en largeur à la base 40-60 μ , largeur assez variable suivant le nombre de chaînettes conidiennes. Ces chaînettes sont le plus souvent d'inégale hauteur. Chaque chaînette est composée de loges uniguttulées séparées par des septa fortement colorés à peu près de même épaisseur que la paroi et souvent plus épais. Les loges ont en largeur la dimension de la hauteur, soit 5-7 μ . La file de conidies représente une tige cylindrique peu déprimée aux septa à l'état sec, mais fréquemment elle est onduluse ou sinueuse, parfois contournée en hélice. Le nombre de loges dépend de la hauteur; suivant celle-ci, on compte de

10 à 40 loges. Elles sont souvent un peu plus volumineuses à la base des faisceaux et s'amincissent au sommet qui est terminé par deux articles moins colorés dont le dernier est arrondi et contient quelques granulations. Chaque faisceau peut se décomposer à son tour en éléments plus simples comme nous le verrons plus loin (Cf., fig. 6, 8 et 3).

2° Dans les régions signalées par la pulvérulence brune et aux confins des plaques gazonnantes décrites ci-dessus se trouvent les types de petits amas de glomérules décrits par MANGIN (l. c., Pl. 10 et 12) et par GUÉGUEN (l. c., Pl. 8), formant palettes et faisceaux rudimentaires de 40 à 100 μ . (Cf. Icon. nostr., fig. 4, *a, b, b', d*). La cohérence des loges au début n'est pas constante et sitôt que chaque chaînette s'individualise, l'adhérence de ses loges avec celles de la chaînette voisine tend à cesser dans les petites formes.

On peut constater que les palettes résultent de la présence d'un seul conidiophore à la base (Cf. les auteurs cités). J'ai trouvé nombre de petites formes non cohérentes avec plusieurs conidiophores distincts (fig. 6), et, dans ces cas, l'adhérence se limite à des rapports de voisinage. Ce ne peut donc être un signe différentiel pour distinguer des types puisque cette cohérence chez le même type ne dépend que du mode de développement. Dans nos échantillons la forme en palette est plutôt rare. Elle semble en rapport avec la pauvreté du terrain ou l'épuisement du mycélium ; les régions où je l'ai trouvée en sont la confirmation : confins des grandes plaques et semis isolés dans la pulvérulence brune dont j'ai parlé plus haut. Dans cette région, entre les petits faisceaux de conidies très épars on trouve par places, et groupés par 8 à 20, de petits corpuscules noir opaque, sphériques ou oblongs, de 15 à 25 μ (fig. 9, *a, b, c* et 10), adhérents au mycélium sous-jacent. Vus de profil, la plupart semblent composés d'une agglomération de cellules brunâtres qui vont se perdre dans une calotte opaque. A leur base un pédicule plus ou moins volumineux les relie au mycélium sous-jacent qui forme un réseau très fourni et légèrement fluorescent. Ces corpuscules simulant des sclérotés contiennent en réalité les segments d'une ou plusieurs conidies et ne sont pas les produits enkystés d'hyphes mycéliennes puisqu'on peut retrouver les débuts de la différenciation à partir du conidiophore (fig. 9, *a, c*) et qu'on assiste au début même de la cutinisation de la chaînette. On peut éclaircir en partie la calotte opaque en faisant agir l'acide lactique et alors on constate que le haut de la sphère est formé par des chaînettes repliées et tassées sur elles-mêmes. Biologiquement on peut considérer ces singulières productions comme des

téleutospores. On trouve encore çà et là parmi le mycélium, de très petits groupes de conidies ébauchées, soit en forme de plaques rudimentaires à trois branches, soit à une seule avec une à deux ou plusieurs cellules au pied (fig. 4, *a* et fig. 7). Enfin le mycélium émet parfois presque directement une à deux cellules ovoïdes uni-septées et colorées qui représentent un groupe avorté. On peut retrouver cette disposition ovoïde dans une branche d'un faisceau représenté fig. 3. En rapprochant ce fait de la disposition assez fréquente des loges aux extrémités des chaînettes et dans la continuité de celles-ci, quand elles sont contournées, non sur une, mais sur deux loges accolées, on peut supposer que deux loges représentent en réalité une seule conidie septée. (Cf. fig. 4, *a*, *d*, fig. 7).

Mycélium. — *Origine des faisceaux et fascicules.* — Le mycélium forme des réseaux plus ou moins denses suivant les régions. Dans la région des corps sclérotiformes, les mailles ne sont pas très serrées, elles produisent de petits amas mycéliens qui semblent l'ébauche de sclérotés vrais et des téleutospores isolées en petit nombre (Cf. fig. 10). C'est dans la région des grands faisceaux et des touffes compactes que le mycélium est le plus dense. Il forme un tapis brunâtre, presque byssoïde, composé d'hyphes à courts segments, inégales, tortueuses, avec de nombreuses dilatations partielles et des ébauches d'organisations plus ou moins reconnaissables, forme *Speira* ou *Dictyosporium*. Les rameaux mycéliens donnent naissance à des conidiophores très colorés, origine des grands faisceaux (fig. 8): Ils sont constitués par un article pyriforme plus ou moins dilaté qui prend souvent la forme sphérique et qui finit par faire corps avec les cellules basilaires des chaînettes, où on le retrouve quelquefois sous forme de loge plus volumineuse à la base du V formé par deux branches. Dans ce cas l'extrémité qui le reliait au rameau mycélien s'atrophie et se réduit donnant au conidiophore l'aspect d'une cellule basilaire acuminée à sa partie inférieure. Quelquefois le conidiophore se compose d'une rangée de cellules formant une colonnette de 5 à 6 loges avant que celles-ci se mettent à proliférer (fig. 7). Le plus souvent il produit de chaque côté du sommet sous un angle variable une loge qui sera l'origine d'une ou plusieurs chaînettes, (fig. 8, *a*, *b*.) Si la naissance des loges basales se produit dans le même plan, on aura une plaquette *Speira* (fig. 4 *b*, *b'*), si du conidiophore ou des cellules-filles naissent des bourgeons latéraux excentriques, on a le type *Dictyosporium* et des chaînettes fasciculées, (fig. 2). Il est impossible de constater si tous les faisceaux volumineux naissent d'un ou plusieurs conidiophores; il est ce-

pendant plus que probable qu'il y en a plusieurs d'après l'examen de faisceaux dissociés bien explorés à leur base (Cf. fig. 8). Pour les petits fascicules il n'est pas rare de rencontrer un conidiophore pour une paire de chaînettes qui semblent former une ause unique et avec le plus souvent des branches inégales (fig. 6, fig. 3 a, b.)

Passant de la base au sommet, nous allons constater des dispositions inédites, qui ne manquent pas d'intérêt, dans l'article terminal des chaînettes. Celui-ci forme une loge arrondie au sommet, de même calibre que le reste des autres loges et généralement granuleuse et plus transparente, prête à germer. Il y a des cas où la germination se fait *in situ* et modifie complètement cet aspect. La loge terminale s'étire et s'effile entraînant ou non avec elle l'article sous-jacent de façon à simuler une conidie septée; elle ébauche une ou deux autres loges terminalés (fig. 5 a, b, c.) La chaînette se termine par un article ovoïde ou ellipsoïde septé qui fournit une loge unique décumbente; dans d'autres cas, c'est la loge terminale, parfois la seconde (fig. 2, a) qui bourgeonne et fournit latéralement une conidie septée, ou bien les deux loges extrêmes, organisées en spore septée, produisent un filament mycélien qui se renfle à l'extrémité après un trajet assez court. La chaînette, de calibre normal, fournit une sorte d'article terminal lucescent comportant 4 loges, ou bien elle émet un filament de fort calibre coloré qui se termine par un petit article hyalin. Enfin de la loge terminale il sort un véritable mycélium qui se cloisonne et émet des conidiophores produisant de petites conidies septées, hyalines, de 7 à 8 μ . (Cf. fig. 5) (1).

J'ai pu faire germer les conidies dans l'eau ordinaire. Au bout de 73 heures, les filaments mycéliens étaient fort visibles, et déjà ramifiés; mais dans aucun cas je n'ai observé le renflement sphérique de la loge terminale qui s'effilait toujours en cône. Pour tout le reste, les conclusions de GUÉGUEN sont parfaitement exactes.

On ne peut affirmer que cette Mucédinée dépend du *Lophium dolabriforme* bien qu'elle ait des connexions intimes avec son mycélium. Cependant le fait de ces connexions sur deux supports différents, *Pirus Malus* et *Populus tremula*, est un élément indiscutable de probabilité.

CONCLUSIONS. — A l'état normal, la conidie terminale de la chaîne seule est fertile comme GUÉGUEN l'a constaté; mais il a noté également dans son mémoire (l. c. Pl. 8, fig. 1, i et fig. 5) que la

(1) La lettre a été oubliée dans la fig. 5, mais il est facile d'y suppléer par l'inspection du dessin.

seconde cellule manifeste parfois une activité concomitante. Cela démontre une solidarité qui se traduit quelquefois par une morphologie particulière des deux loges terminales, comme on le voit dans nos dessins.

Si les faits que je signale n'ont pas été observés, c'est que les examens n'ont pas porté jusqu'ici sur des exemplaires suffisamment évolués.

GUÉGUEN considère les chaînettes comme des agrégats de conidies dont la dernière seule a normalement la propriété de germer. Cela permet de se représenter la chaînette comme un conidiophore septé émettant une conidie terminale ou comme un rameau mycélien dont tous les articles ont éventuellement la propriété de germer.

Il résulte de cette étude du développement complet, que l'état junior cohérent (*Speira*) ou non cohérent (*Dictyosporium*) aboutit à l'état adulte (*Cryptocoryneum fasciculatum*) du type qui doit porter le nom de *Dictyosporium toruloides* (Corda) Guéguen. C'est une simplification justifiée par les faits et qu'il faut enregistrer une fois pour toutes.

Cristulā integra (*Prismaria* Preuss)

(Nov. form.)

Cæspitibus, 100-200 μ , *sparsis*, *albis*, *cristulis inconspicuis*, 50 μ , *compositis*, *mycelio tenui continuo*, *hyphis erectis cylindraceis*, 10-15 = 2, *articulum unum*, 4 μ , *expansum*, *è quo duobus conidiophoris ortis*, *formantibus*; *conidiis hyalinis cylindraceo-fusiformibus acutis*, *arcuatis*, *infra attenuatis*, *quaternis*, 4-6 septatis. 25-30 = 2.

HAB. — *In cavis Filiæ cortice*. Bagatelle, Morlaix (Finistère)

Obs. — La morphologie de cette Mucédinée correspond au type *Prismaria* Preuss, mais elle s'en distingue notablement par une organisation plus complète. ses spores pluriseptées nettement et non prismatiques comme dans le genre précédent. Les deux formes prismatiques *alba* et *furcata* ne comportent qu'une hyphe fertile dressée terminée par 2, 3 ou 4 digitations, le tout en complète continuité, ce qui fait supposer à COSTANTIN qu'il s'agit peut-être là d'une Mucorinée.

La forme *furcata* n'est qu'une variété de la première, elle a des conidies de 60-100 μ . Dans notre type, les conidies ont de 25 à 30 μ ; elles peuvent atteindre 75 μ , mais à ce point les spores sont sans

doute très éaduques, car je les ai recueillies sur le support au milieu des touffes.

OUDEMANS (Syll. XVIII) a enrichi ce pauvre genre d'une nouvelle forme qu'il nomme *subtilissima*. Il n'est pas question d'article terminal; les conidies, acrogènes, obovales lancéolées, sont disposées en cercle. Il y en a 4 à 6 mesurant $6-7 = 2-3 \mu$; les hyphes érigées ont de 6 à 14μ de haut; mycélium continu et conidies non prismatiques. Ce qui me fait supposer que c'est une forme mal évoluée, c'est que dans le développement de ma plante j'ai trouvé une disposition analogue des conidies sur une hyphe dépourvue d'article terminal, les conidies ne sont pas septées à cette phase. Dans la fig. 12, *c*, deux conidies seulement ont évolué, elles mesurent $12 = 2-2\frac{1}{2} \mu$; les deux autres sont représentées par deux filaments. Dans la fig. 12, *a*, on ne voit au sommet d'une hyphe fort élevée qu'un seul article terminal fournissant dans sa continuité deux prolongements non articulés pour les quatre conidies sans trace de septa. Si nous n'avions trouvé que des exemplaires à l'état de la forme fig. 12, *c*, embryonnaire, nous aurions sûrement rapporté notre plante à celle d'OUDEMANS. Enfin, sans exagérer la portée d'une simple coïncidence peut-être, ma plante et celle d'OUDEMANS sont les hôtes du Tilleul, l'une sur l'écorce, l'autre sur les feuilles.

Si ce terme générique de *Prismaria* est exclusif à cause de la forme spéciale de ses conidies, la forme d'OUDEMANS et la mienne n'y rentrent pas, tandis qu'en changeant ce sens restreint et en appelant le genre *Cristula* Chen (Petite aigrette), les quatre formes (?) signalées y ont accès. Il ne reste plus qu'à supprimer à la diagnose de *Prismaria* « conidia prismatica » pour avoir celle de *Cristula*.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XVIII.

Pour ne pas surcharger la Planche, les conidies, toutes colorées, ont été figurées en blanc. L'échelle sous la figure 8 est commune à toutes les figures qui n'ont point d'échelle spéciale.

FIG. 1. — Aspect de touffes enchevêtrées retirées des plaques gazonnantes du *Dictyosporium toruloides*.

FIG. 2. — Faisceaux de conidies extraites de ces touffes; 2 *a*, sommets d'un faisceau à terminaison proliférant tantôt de la première loge tantôt de la seconde.

- FIG. 3. — Anses conidiennes isolées ; *a*, séries d'articles ovoïdes didymes ; *b*, anse régulière.
- FIG. 4. — *a*, naissance d'une chaînette à articles ovoïdes ; *b*, naissance, directement du conidiophore et du second article, des trois digitations d'une plaquette ; *b'*, naissance de plusieurs files de conidies sur une série d'articles de la même chaînette (type *Speira*) ; *d*, petit faisceau à articles variés.
- FIG. 5. — Aspects variés et fréquents des chaînettes adultes au sommet. Détails dans le texte.
- FIG. 6. — Deux anses conidiennes formant faisceaux, nées d'un coniodophore distinct.
- FIG. 7. — Groupes anormaux : *a*, organisation naissante en conidies didymes ; *b*, groupe avorté ; *c*, ébauche de chaînette terminée par deux cellules ovoïdes dont une septée.
- FIG. 8. — *a*, conidiophore en hélice ; *b*, conidiophore régulier surmonté de la cellule-mère ou basale ; *c*, conidiophores multiples et fragments mycéliens de la base des grands faisceaux.
- FIG. 9. — Corps sclérotiformes : *a*, origine d'une chaînette, cutinisée en tête, portant son conidiophore ; *b*, *c*, amas de cellules, dont une partie entièrement opacifiée.
- FIG. 10. — Mycélium ébauchant un sclérote ou un faisceau et portant des corps sclérotiformes.
- FIG. 11. — Une aigrette de conidies du genre *Cristula*.
- FIG. 12. — *Cristula integra* Chen. : *a*, seconde phase de différenciation ; *c*, première phase avec deux conidies avortées ; *b*, capitule de conidies à l'état parfait produites par des articles très nettement délimités.

Janvier 1919.

BIBLIOGRAPHIE.

Liste de publications mycologiques récentes.

- ARNAUD (G.). — Une maladie de la « Rose de Noël » (*Helleborus niger*). (*Bull. Soc. Path. vég.*, T. VI, p. 10-12, 1919).
- ARNAUD (G.). — Le Mildiou des Lilas et la maladie des cotylédons d'Erable (*Bull. Soc. Path. vég.*, T. V, p. 58-60, 1918).
- ATANASOF (D.). — A novel method of ascospore discharge (*Mycologia*, vol. XI, n° 3, mai 1919).
- BALLY (W.). — Einige Bemerkungen zu den amitotischen Kernteilungen der Chytridinen (*Ber. d. d. bot. Ges.*, T. XXXVII, p. 115-122, 2 fig.)

- BEAUVÉRIE (J.). — Sur quelques recherches récentes concernant le rôle des germes de rouilles contenus dans les semences de graminées (*Bull. Soc. Path. vég.*, T. V, p. 83-89, 1918).
- BEZSSONOFF (N.). — Über die Züchtung von Pilzen auf hochkonzentrierten rohrzuckerhaltigen Nährboden und über die Chondriomfrage (*Ber. d. d. bot. Ges.*, p. 136-148, 1 Pl.).
- BOAS (F.). — Bemerkungen über konidienbildende Stoffe bei Pilzen (*Ibid.*, n° 1, 15 mai 1919, p. 57-62).
- BOAS (F.). — Selbstvergiftung bei *Aspergillus niger* (*Ibid.*, p. 63-65).
- BURGER (O.-F.). — Sexuality in *Cunninghamella* (*Bot. Gaz.*, T. LXVIII, n° 2, août 1919, p. 134-146).
- CAPUS (J.). — Note sur le développement de quelques maladies des plantes pendant la sécheresse (*Bull. Soc. Path. vég.*, T. V, p. 94-96, 1918).
- DUFRILOY (J.). — Sur les maladies parasitaires des Chenilles processionnaires des Pins d'Arcachon (*C. R. Ac. Sc.*, T. 168, p. 1345-1346, 30 juin 1919).
- EDGERTON (C. W.). — A new *Balansia* on *Cyperus* (*Mycologia*, vol. XI, n° 5, sept. 1919).
- ESCOMEL (E.). — Mycose s'attaquant à des Rongeurs du genre *Mus*, à Arequipa (Pérou) (*Bull. Soc. Pathol. exot.*, T. XII, n° 7, 9 juillet 1919, p. 350-353, 2 fig.).
- FAULL (J.-H.). — Pineapple Fungus or « *Enfant de Pin* » on Wabaddon (*Mycologia*, vol. XI, n° 5, sept. 1919).
- FITZPATRICK (H. M.). — *Rostronitschkia*, a new genus of Pyrenomycetes (*Mycologia*, vol. XI, n° 4, juillet 1919).
- FOËX (E.). — Note sur le Blanc du Pommier (*Bull. Soc. Path. vég. Fr.*, vol. VI, n° 4, juillet-août 1919).
- FRASER (W. P.). — Cultures of heteroecious rusts in 1918 (*Mycologia*, vol. XI, n° 3, mai 1919).
- GARRETT (A. O.). — Smuts and rusts of Utah. III (*Mycologia*, vol. XI, n° 4, juillet 1919).
- GRAVES (A. H.). — Some diseases of trees in Greater New-York (*Mycologia*, vol. XI, n° 3, mai 1919).
- GRIEWANK (H.) et LAVEAU (M.). — Sur un cas de mycétome à grains rouges (*Bull. Soc. Path. exot.*, T. XII, n° 8, 8 oct. 1919, p. 478-482).
- GROVE (W. B.). — Mycological notes (*Journ. of Bot.*, T. LVII, n° 680, août 1919, p. 206-210).
- GÜSSOW. — The Canadian Tuckshoe (*Grifola Tuckshoe*, n. sp.) (*Mycologia*, vol. XI, n° 3, mai 1919).
- HOLLANDE (A.-Ch.). — Formes levures pathogènes observées dans le sang d'*Acridium* (*Caloptenus italicus* L.) (*C. R. Ac. Sc.*, T. 168, p. 1341-1344, 30 juin 1919).
- VON HÖHNEL (F.). — Ueber Bau, Stellung und Nebenfrüchte von *Lasio-botrys* (*Ber. d. d. bot. Ges.*, T. XXXVII, n° 2, 27 mai 1919, p. 103-107).

- VON HÖHNEL (F.) — Vierte vorläufige Mitteilung mycologischer Ergebnisse (*Ibid.*, p. 107-115).
- VON HÖHNEL (F.) — Fünfte vorläufige Mitteilung mycologischer Ergebnisse (*Ibid.*, n° 3, 7 juin 1919, p. 152-161).
- KERN (F.-D.) — North american rusts on *Cyperus* and *Eleocharis* (*Mycologia*, vol. XI, n° 3, mai 1919).
- LAIBACH (F.) — Zur Kenntnis der Gattung *Septoria* (*Ber. d. d. bot. Ges.*, T. XXXVII, n° 6, août 1919, p. 245-249).
- LISTER (G.) — Mycetozoa recorded as british since 1909 (*Journ. of Bot.*, T. LVII, n° 677, mai 1919, p. 105-111).
- MALCOLM WILSON. — Some British rust fungi (*Ibid.*, n° 678, juin 1919, p. 161-163).
- MANGIN (L.) — Notice sur M. William GILSON FARLOW (*C. R. Ac. Sc.*, T. 169, p. 445-448, 8 sept. 1919).
- MÜLLER THURGAU et OSTERWALDER. — Versuche zur Bekämpfung der Kohlhernie (*Landwirtschaftlichen Jahrbuch der Schweiz*, 1919).
- MURRILL (W.-A.) — Some described species of *Poria* (*Mycologia*, vol. XI, n° 5, sept. 1919).
- ORTON (C.-R.) — Notes on some polemoniaceous Rusts (*Mycologia*, vol. XI, n° 4, juillet 1919).
- OVERHOLTS (L.-O.) — Some Colorado Fungi (*Mycologia*, vol. XI, n° 5, sept. 1919).
- ROUBAUD (E.) — Les particularités de la nutrition et la vie symbiotique chez les mouches tsétsés (*Ann. Institut Pasteur*, T. XXXVIII, n° 8, août 1919, p. 489-536, 17 fig.).
- SARTORY (A.) — Sur un nouveau Champignon du genre *Scopulariopsis* isolé d'un cas d'onychomycose (*C. R. Ac. Sc.*, T. CLXIX, p. 703-704, 20 oct. 1919).
- SCHWEIZER (J.) — Die kleinen Arten bei *Bremia lactucæ*; Regel und ihre Abhängigkeit von Milieu-Einflüssen (Inaug. Diss. zur Erlangung d. Doktorwürde, Bern; Huber, Frauenfeld, 1919 et Verh. d. thurgauischen Naturf. Ges., H. XXIII, 1919, p. 17-61).
- SHEAR (C.-C.) et STEVENS (N.-E.) — The mycological work of M. A. CURTIS (*Mycologia*, vol. XI, n° 4, juillet 1919).
- SHIRLY (J.) — The thallus of the genus *Parmelius* (Papers and proceedings of the Roy. Soc. of Tasmania for the year 1918, p. 53-68, 1919).
- STEVENS (F.-L.) and DALREY (N.) — A parasite of the Tree fern (*Cyathea*) (*Bot. Gaz.*, T. LVIII, n° 3, sept. 1919, p. 222-225, 2 Pl.).
- TYÔZABURÔ TANAKA. — New Japonesa Fungi. Notes and translations, VII (*Mycologia*, vol. XI, n° 3, mai 1919).
- VINCENS (F.) — Nécrose des feuilles de Pin due au *Pestalozzia truncata*, (*Bull. Soc. Path. vég.*, T. V, p. 27-31, 1918).
- VINCENS (F.) — Quelques maladies des plantes cultivées au Parà (Brésil), (*Bull. Soc. Path. vég.*, T. V, p. 44-55, 1918).
- VINCENS (F.) — *Vericillium beauverioides* nov. sp. (*Bull. Soc. Bot. Fr.*, T. LXIII, p. 211-217 (1916-1919).

- WALKER (L.-B.) — Development of *Pluteus admirabilis* and *Tubaria furfuracea* (*Bot. Gaz.*, T. LXVIII, n° 1, juillet 1919, p. 1-20, 5 Pl., 8 fig.)
- WARTENWEILER (A.) — Zur Biologie der Gattung *Plasmopara* (*Verh. d. Schw. naturf. Ges.*, 1917).
- WARTENWEILER (A.) — Beiträge zur Kenntniss der Gattung *Plasmopara* (*Ann. Mycol.*, T. XV, n° 6, 1917).
- WARTENWEILER (A.) — Beiträge zur Systematik und Biologie einiger *Plasmopara* Arten (*Inaug. Diss.*, Bern et *Ann. mycol.*, T. XVI, p. 249-299, 1918).
- WEST (E.) — An undescribed Timber Decay of Hemlock (*Mycologia*, vol. XI, n° 5, sept. 1919).

Analyses.

- OUDEMANS (C.-A.-J.-A.). — Enumeratio systematica fungorum. Vol. I, Nijhoff, La Haye, 1919 (35 florins).

Cet ouvrage est un catalogue des champignons croissant sur les plantes d'Europe. Le premier volume est relatif aux Thallophytes, Cryptogames vasculaires, Gymnospermes et Monocotylédones. Les plantes y sont groupées par familles et sous le nom de chaque espèce se trouve l'énumération des champignons qu'elle supporte, avec les indications bibliographiques les plus importantes qui concernent ces derniers. Les volumes II, III, IV, qui paraîtront ultérieurement, renfermeront les champignons croissant sur les Dicotylédones ; le volume V sera constitué par un registre alphabétique des champignons cités. Il sera donc possible de trouver directement dans l'ouvrage l'indication des champignons parasitant une plante donnée et, inversement, étant donné un champignon de trouver rapidement les noms des végétaux qu'il parasite.

F. MOREAU.

- ARTHUR (J.-C.). — A *Gymnosporangium* with repeating spores. (*Ann. Journ. of Bot.*, T. 3, p. 40-45, 1916).

L'A. rapporte au genre *Gymnosporangium* une forme urédinifère (*Uredo nootkatensis*) probablement en rapport avec *Eridium Sorbi* ; ses caractères feraient du *Gymnosporangium nootkatensis* une espèce de transition entre les vrais *Gymnosporangium* et les *Puccinia*.

F. MOREAU.

- ARTHUR (J.-C.). — Rusts of the West Indies (*Torreyia*, vol. 17, p. 24-27, 1917).

Bien que les îles de Cuba, Haïti, Porto-Rico et la Jamaïque ne s'étendent que sur cinq degrés de latitude, des différences marquées existent entre leurs flores

d'Urédinées ; c'est ainsi que la flore de Cuba possède des espèces communes à la Floride, le Mexique et l'Amérique centrale, tandis que celle de Porto-Rico montre des affinités avec l'Amérique du Sud. Les Urédinées des Indes Occidentales offrent des adaptations variées aux conditions climatiques ; 65 % d'entre elles se propagent surtout ou exclusivement par les urédospores ; on y trouve une assez grande proportion d'espèces à cycle court (25 %) et aussi de nombreuses espèces à développement allongé par la répétition des stades (65 %).

F. MOREAU.

ARTHUR (J.-C.). — Orange rusts of *Rubus* (*Bot. Gaz.*, T. 63, 15 p., 1917).

L'auteur établit par l'examen de très nombreux échantillons que le *Gymn. conia interstitialis*, Urédinée à cycle étendu, se montre en Amérique du Nord sur les *Rubus* de la région septentrionale, pendant que dans le sud ceux-ci sont parasités par une forme écidienne, à laquelle KUNKELE a reconnu une germination des spores sous la forme d'un promycélium, par ailleurs identique à la forme écidienne de la première espèce et désignée anciennement sous le nom de *Cæoma nitens*. ARTHUR propose d'en faire le type d'un genre nouveau, le *Kunkelia nitens*.

F. MOREAU.

DODGE (B.-O.). — Studies in the genus *Gymnosporangium*. III. The origin of the teleutospore (*Mycologia*, vol. X, p. 182-193, July 1918).

Dans plusieurs espèces de *Gymnosporangium* les téléutospores naissent du bourgeonnement de l'avant-dernière cellule des hyphes qui constituent le parenchyme téléutospore ; la cellule terminale reste stérile ; l'auteur la compare aux « buffer-cells » des écidies ; ses deux noyaux dégèrent, son protoplasme disparaît, sa membrane se détruit ; il n'en reste plus que des traces lorsque la cellule sous-jacente bourgeonne la téléutospore.

F. MOREAU.

STAKMAN (E.-C.), LEVINE (M.-N.) et LEACH (J.-C.). — Effect of certain ecological factors on the morphology of the urediniospores of *Puccinia graminis*. — New biologic forms of *P. graminis* (*J. Agric. Research.*, V. XVI, n° 2 et 3, janv. 1919).

Les formes biologiques sont constantes non-seulement par leurs caractères parasitaires mais aussi par leurs caractères morphologiques. Les différences morphologiques présentées par des « espèces biologiques » peuvent être aussi grandes que celles qui existent entre différentes espèces reconnues de champignons. Les hôtes réceptifs n'apportent aucune modification à la morphologie des spores et on ne peut séparer les différentes formes biologiques de *P. graminis* en « espèces morphologiques » par la culture sur les hôtes réceptifs les plus différents.

Les conditions culturales défectueuses, telles que la culture sur hôtes résistants, amènent une diminution de la taille des spores. Les conditions culturales qui sont défavorables à l'hôte sont aussi défavorables au parasite. Beaucoup d'eau et de lumière sont nécessaires au développement des spores.

J. DUFRENOY.

RICHART-GÉRARD et CHARPENTIER (Ch.). — La pratique des cultures potagères, 116 p., Paris, 1919 (2 fr, 50).

Signalons parmi les nombreuses et utiles indications de cet ouvrage de la Bibliothèque horticole, écrit à l'usage de la main-d'œuvre scolaire, de l'œuvre des potagers ouvriers et militaires et de tout possesseur d'un petit jardin, les notions consacrées aux maladies cryptogamiques des plantes potagères ; on les trouvera répandues dans presque chaque chapitre à l'occasion des différentes plantes ordinairement cultivées dans un jardin. Les caractères macroscopiques des affections et le traitement spécial à chacune d'elles sont indiqués d'une manière succincte, mais suffisante pour les besoins usuels de la culture potagère.

F. MOREAU.

JOHNSEN (J.) et HARTMAN (R.-E.). — Influence of soil environment on the root-rot of tobacco. (*J. Agr. Res.*, V. XVII, n° 2, 15 mai 1919).

La maladie causée par le *Thielavia basicola* (B. et Br.) Zopf est particulièrement grave quand la température du sol se tient entre 17-23° C. ; elle est atténuée par une forte acidité du sol (on sait qu'en général l'acidité du suc cellulaire préserve la plante contre les parasites).

J. DUFRENOY.

STEVENS (F.-L.) et TRUE (E.-V.). — Black spot of onions sets (*Univ. Illinois Agr. Exp. St. Bull.*, 220, Urbana, Illinois, mai 1919).

Taches ou tubercules des oignons causés par un Ascomycète : *Volutella circinans* = *Cleistothecopsis circinans*.

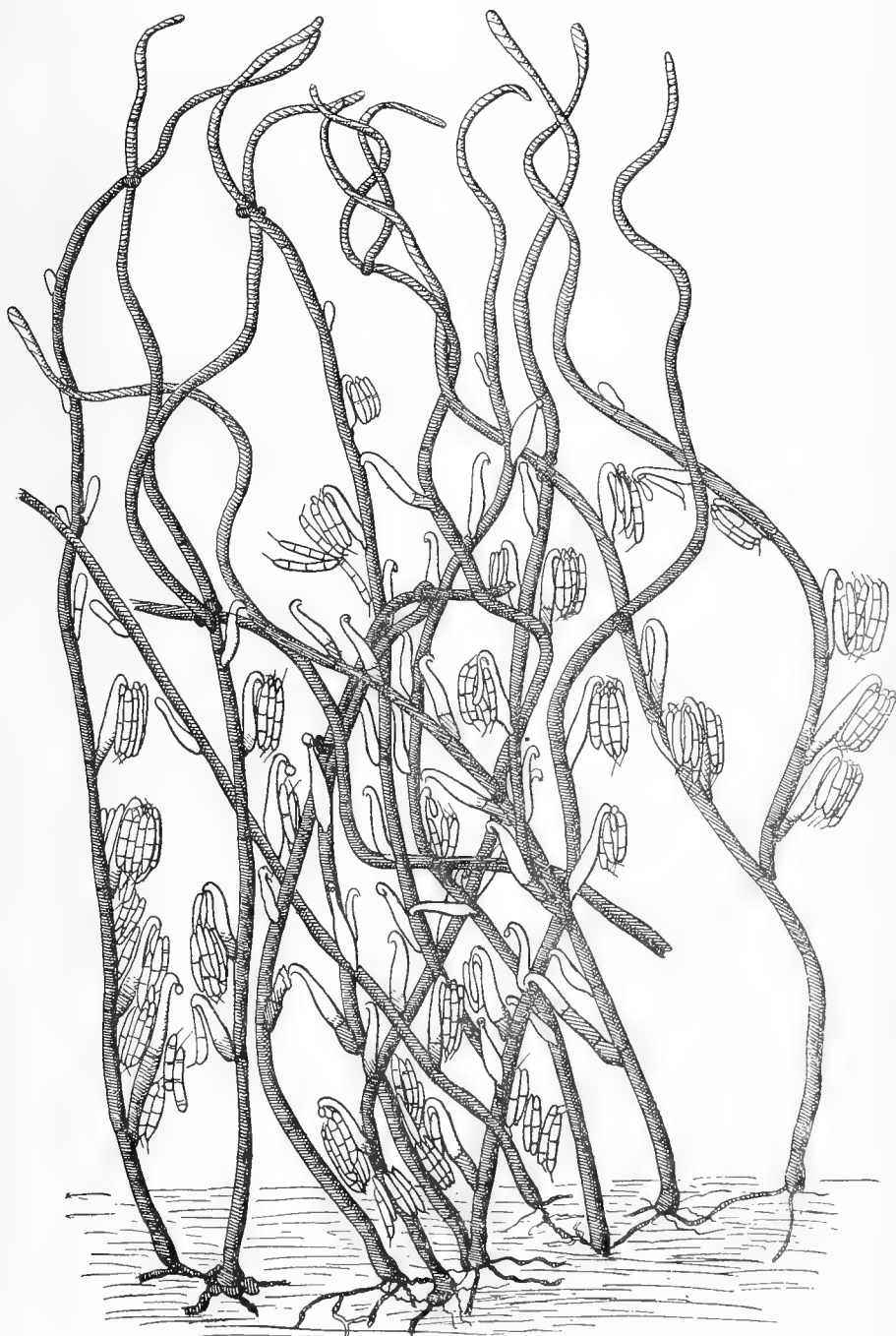
J. DUFRENOY.

STEVENS (F.-L.). — An apple canker due to *Cytospora* (*Univ. Illinois Agr. Exp. St. Bull.*, 217, mai 1919).

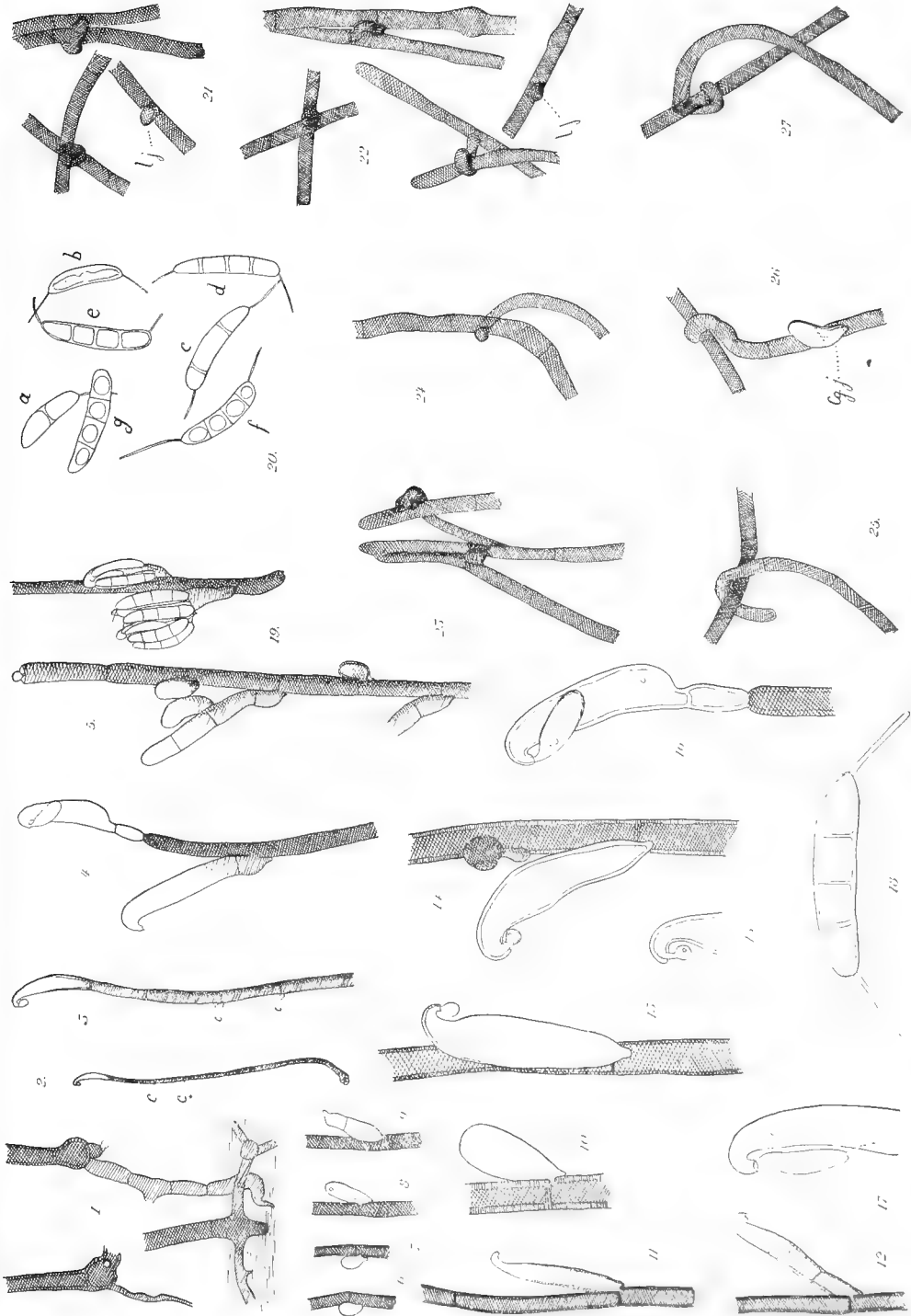
Tableaux comparatifs de 36 *Valsa* et de 57 *Cytospora* décrits sur les Rosacées.

J. DUFRENOY.



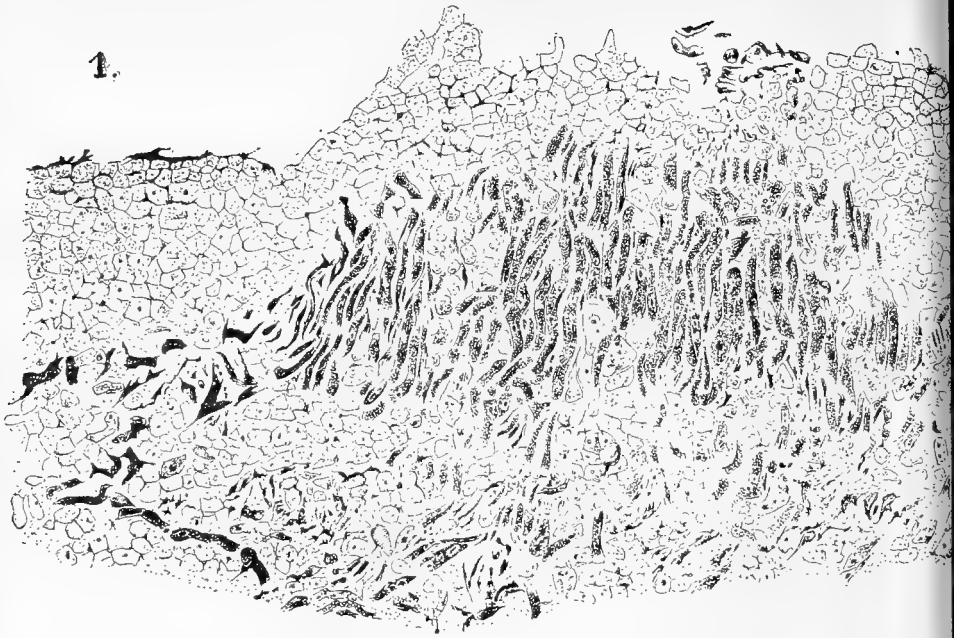


Eriomenella tortuosa (Corda) Peyronel.

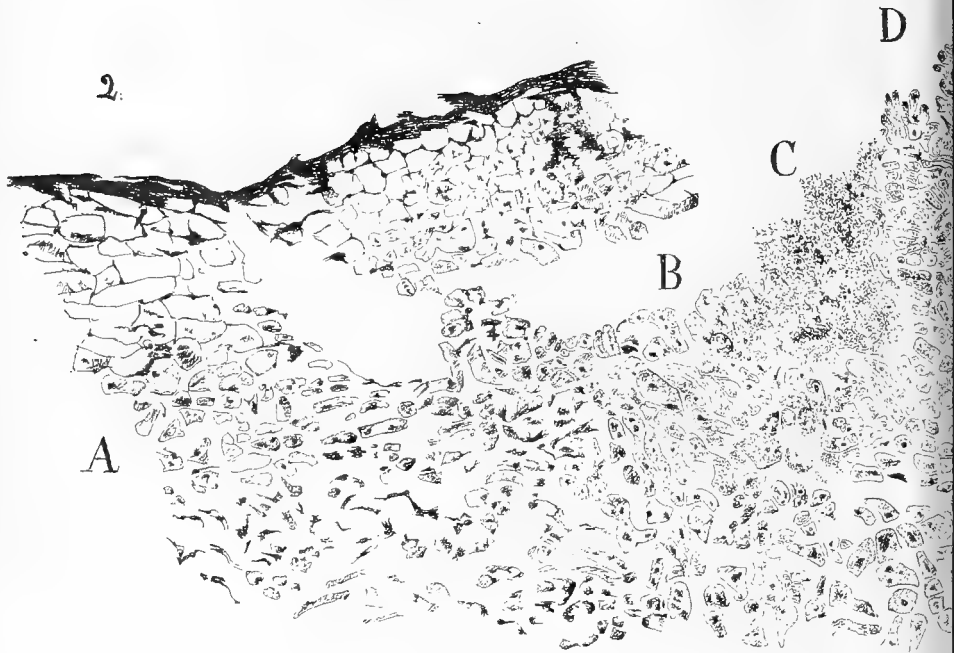


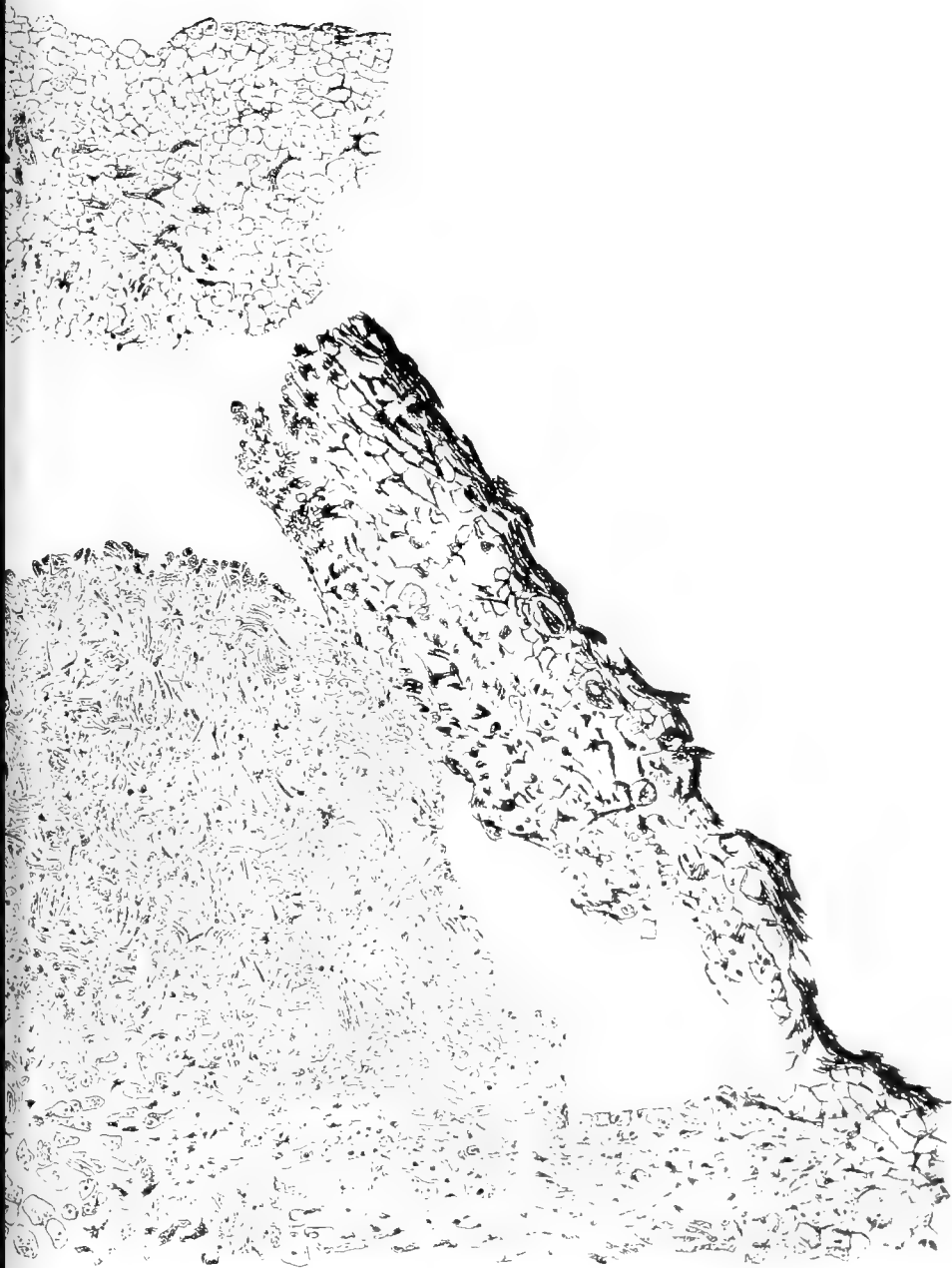


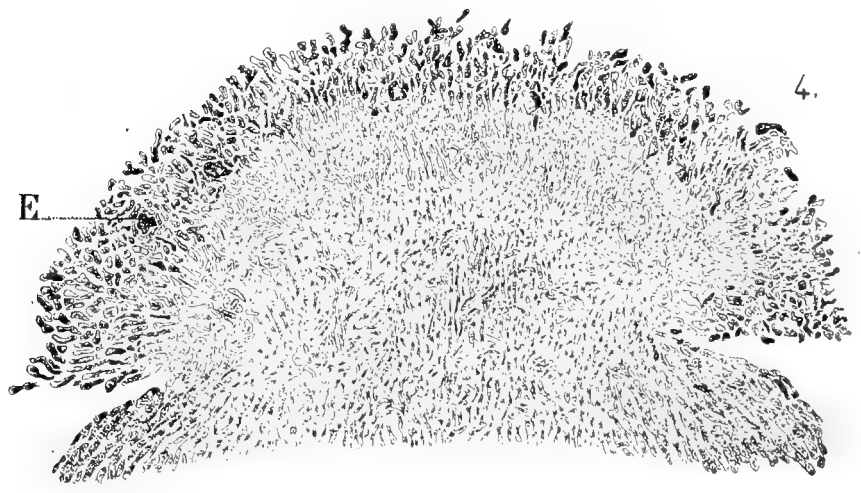
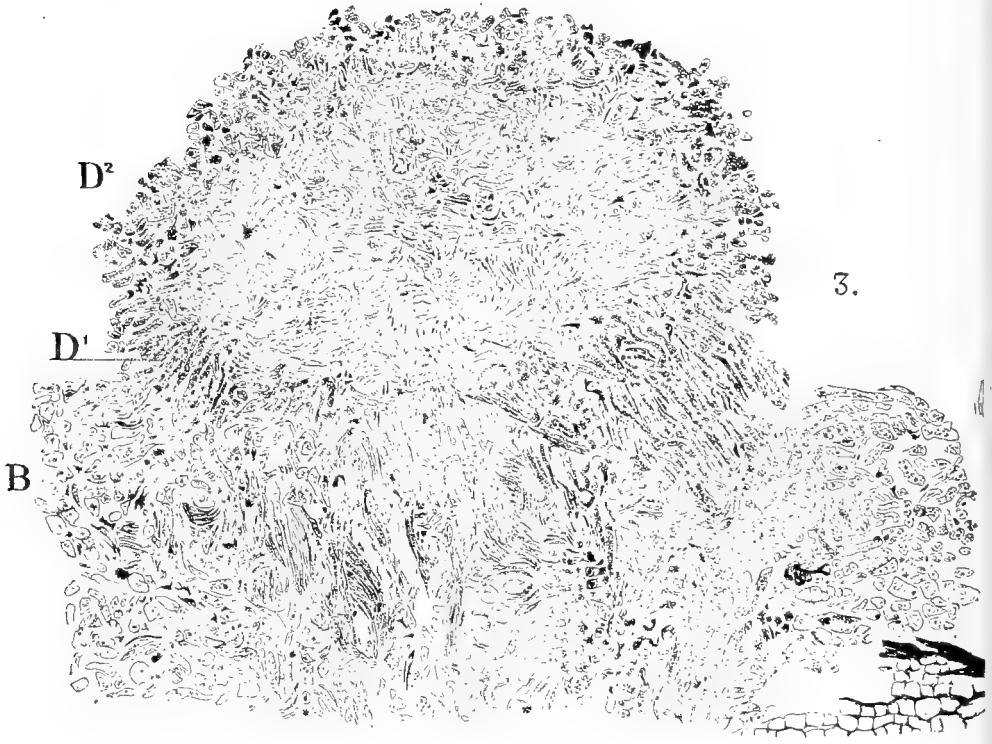
1.



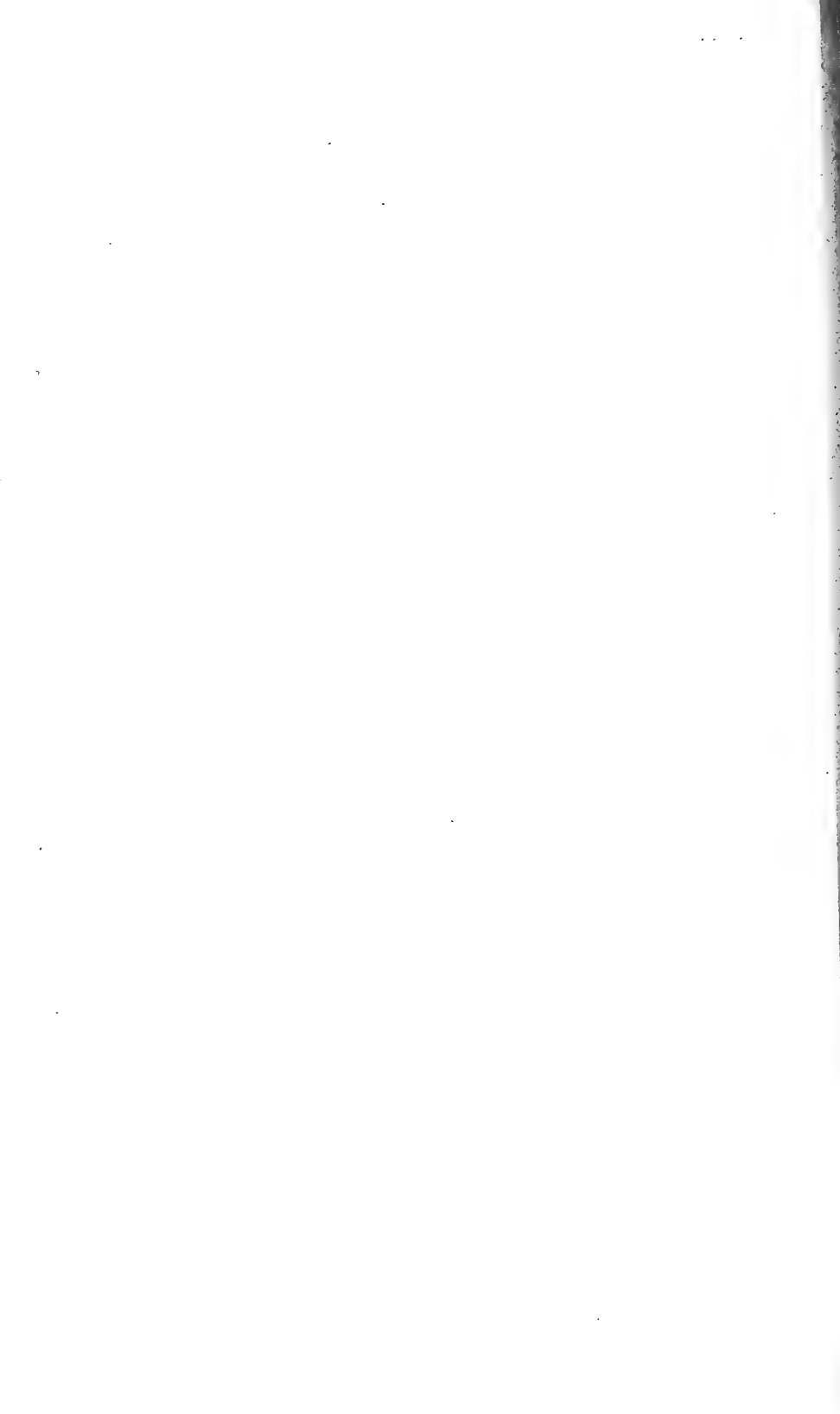
2.



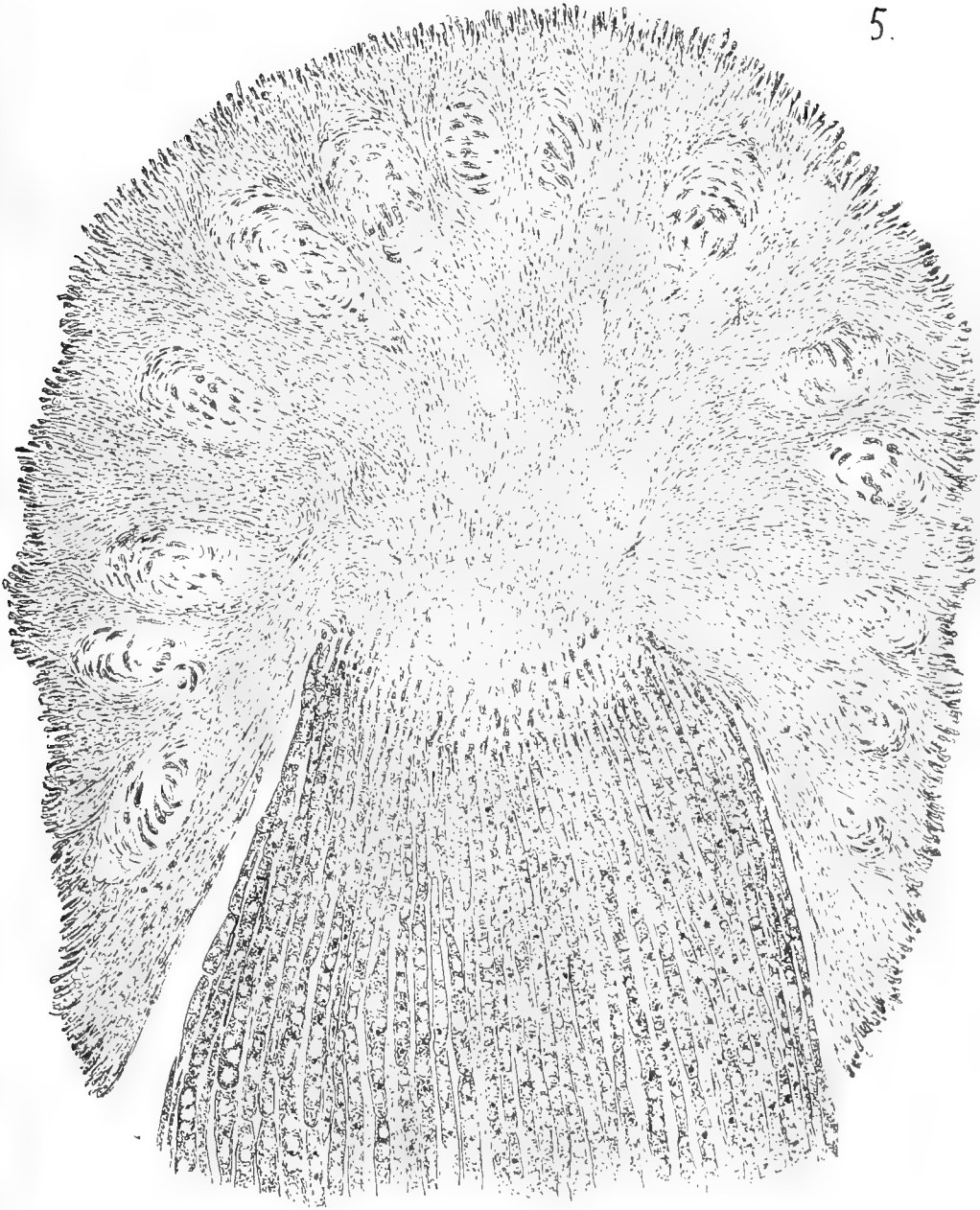




Claviceps purpurea Tulasne.

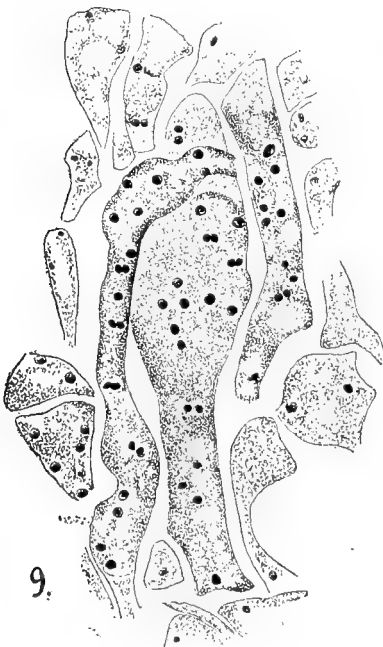
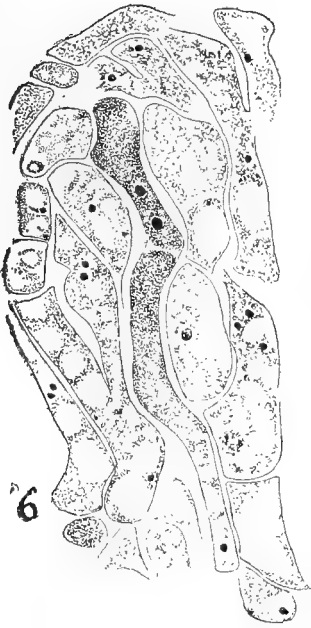


5.

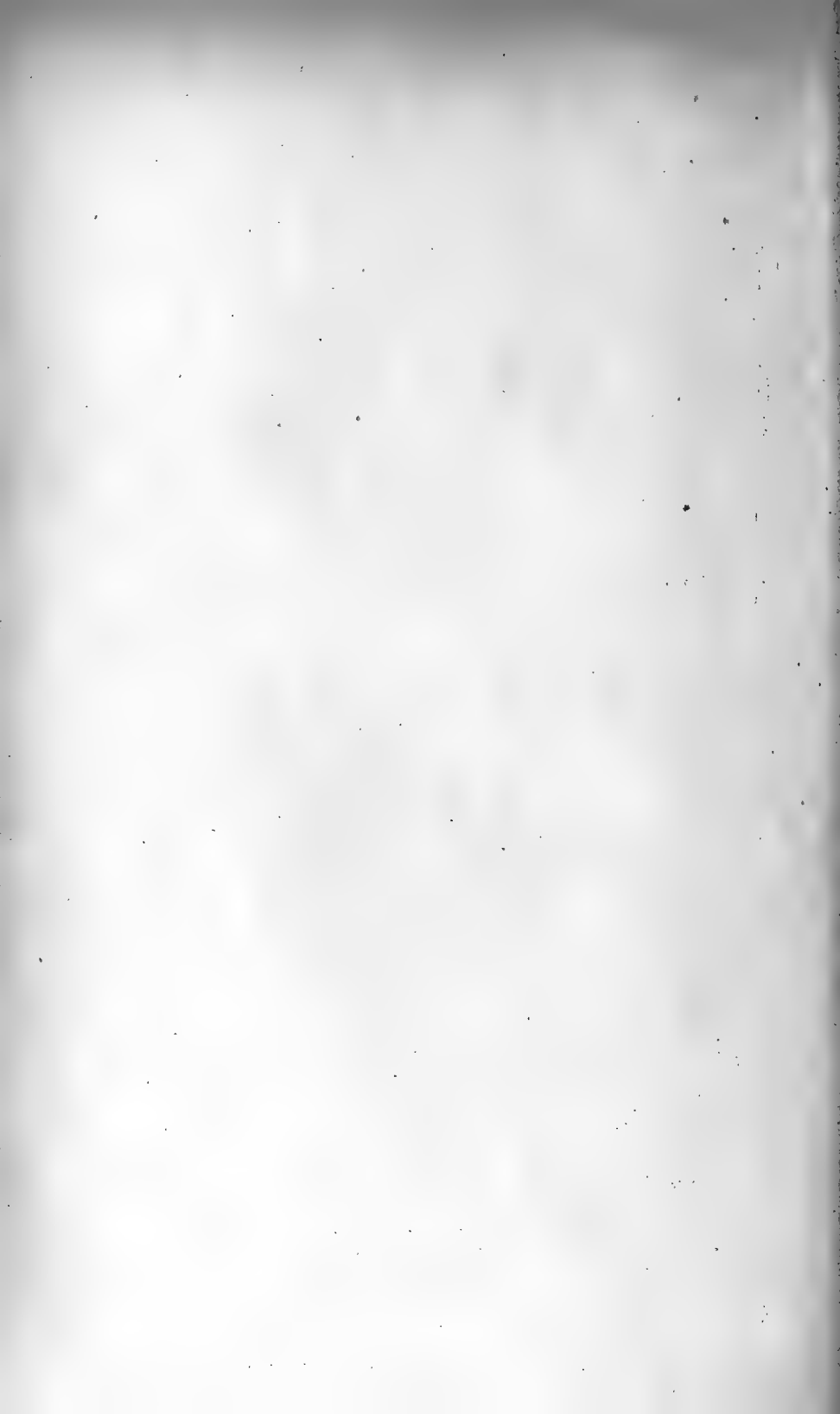


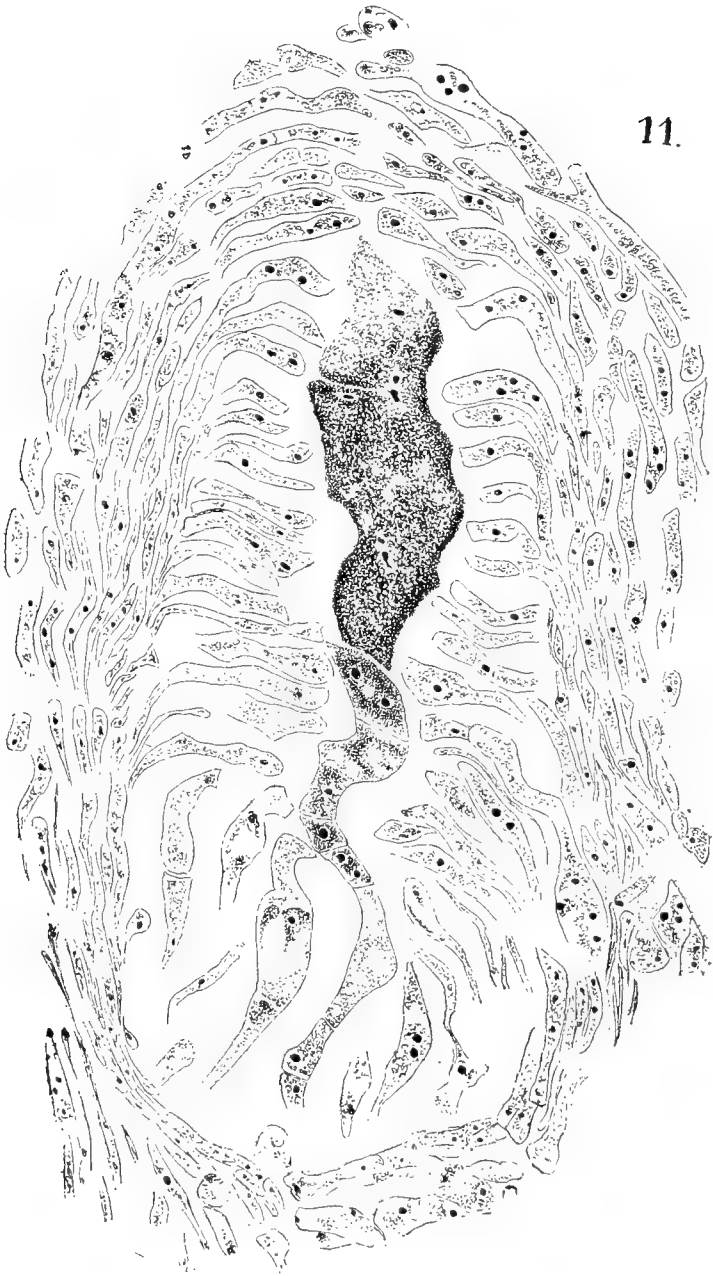
Claviceps purpurea Tulasne.





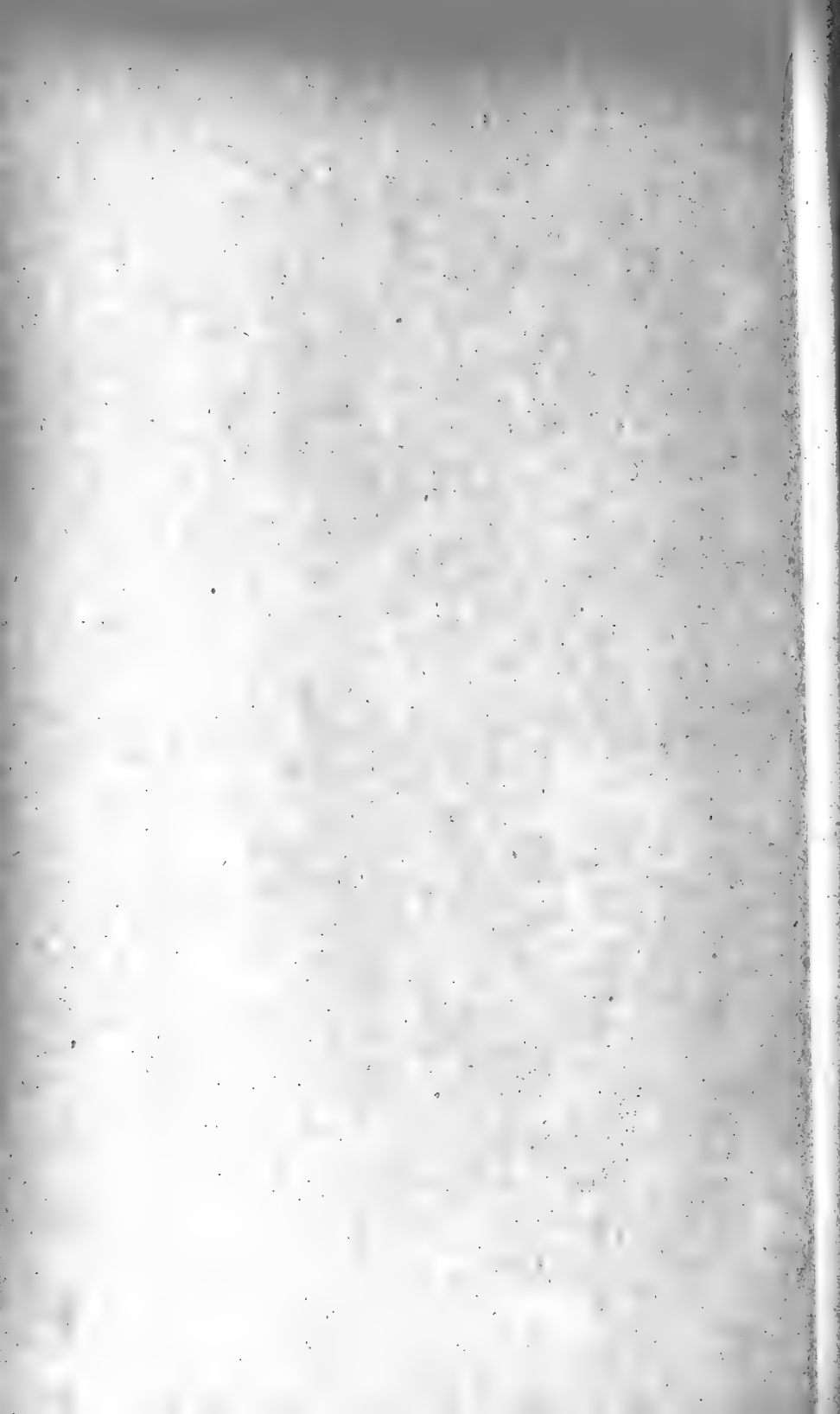
Claviceps purpurea Tulasne.





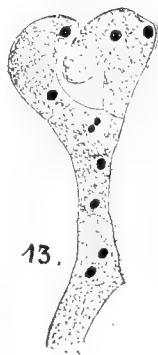
11.

Claviceps purpurea Tulasne.





12.



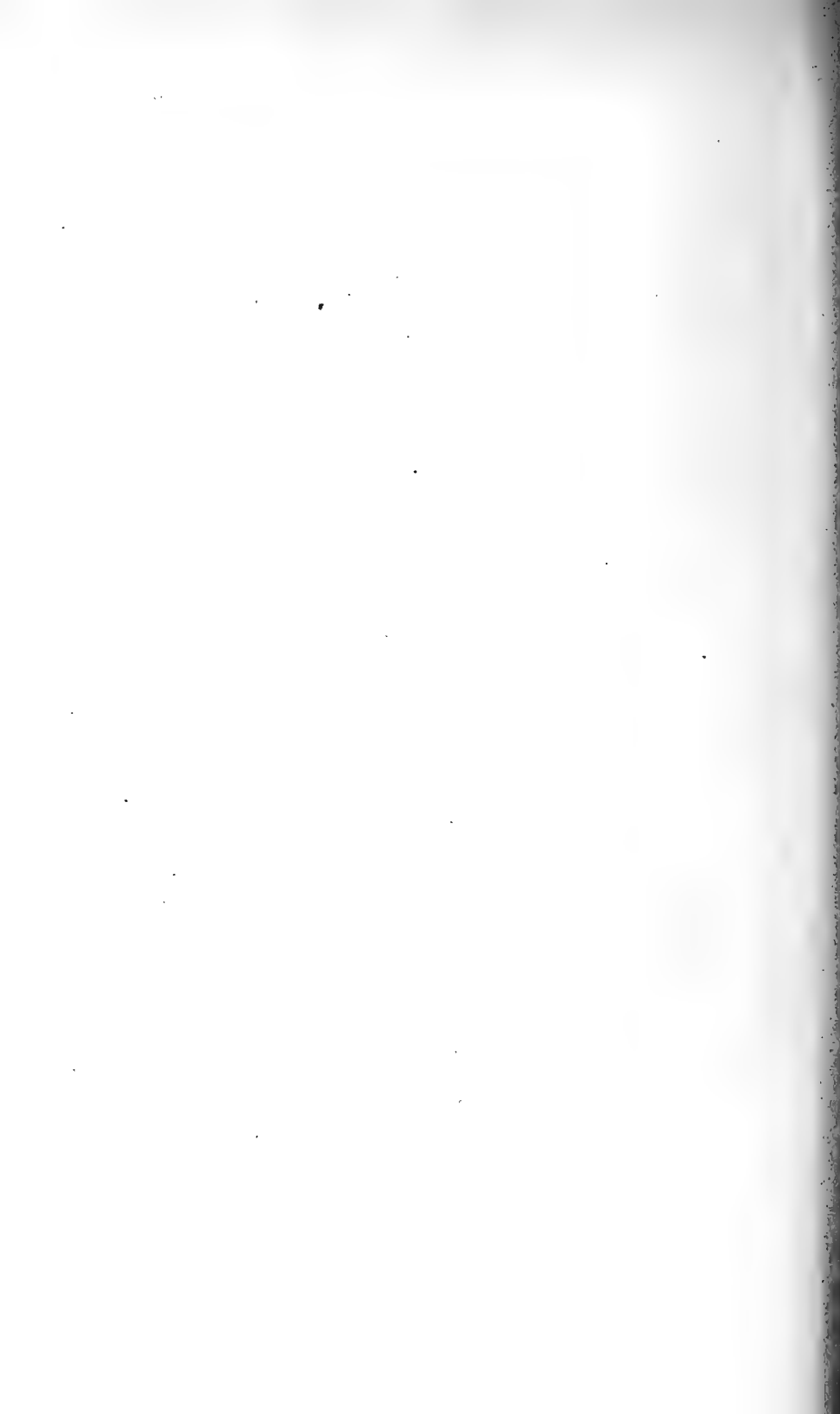
13.

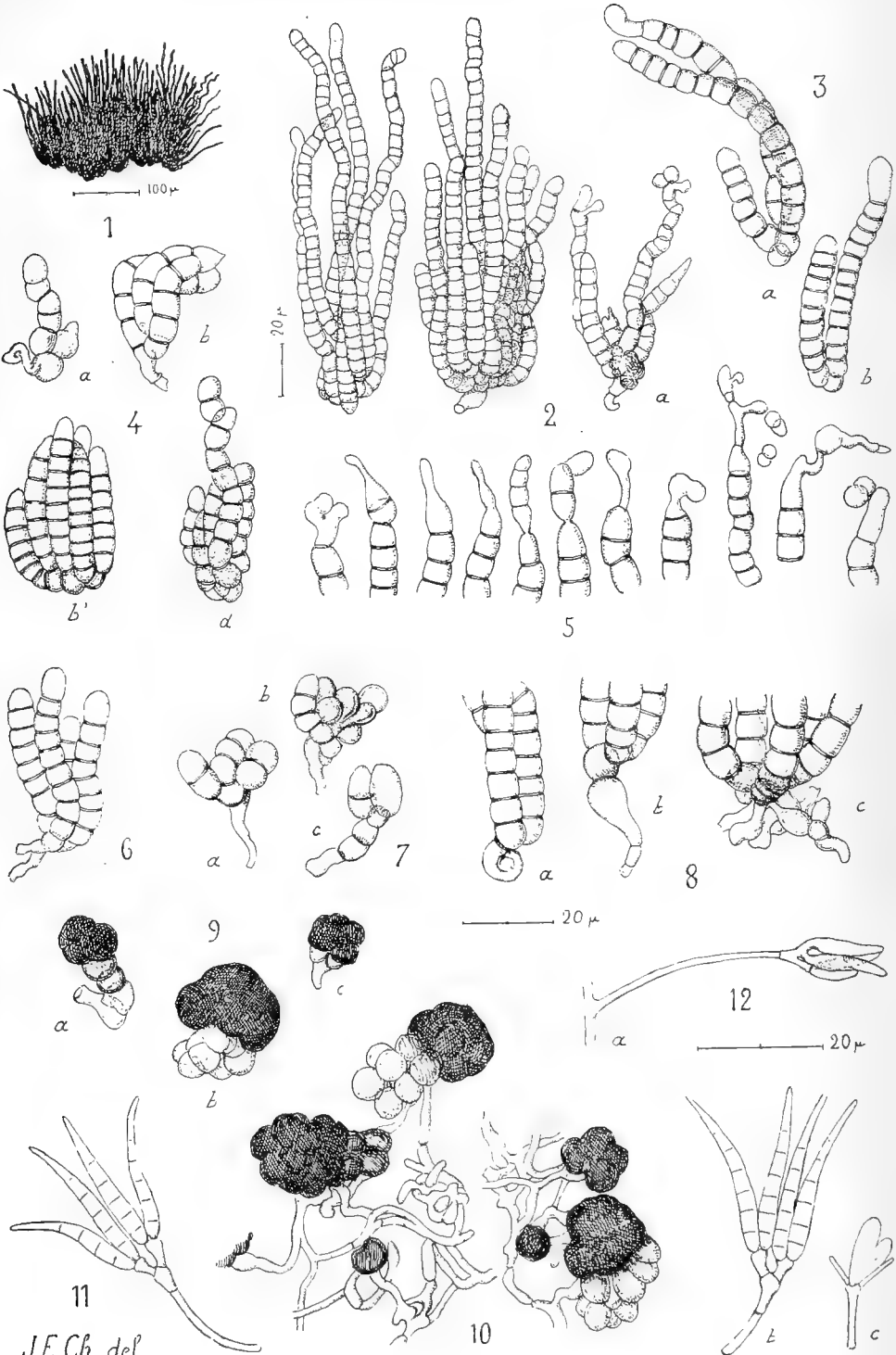
Claviceps purpurea Tulasne.



14.







J.E.Ch. del

Dictyosporium toruloides (Cda) Gueg. et *Cristula integra* Chen.



Séance du 6 Février 1919.

Présidence de M. Radais.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Nécrologie. — M. VAN BAMBEKE, professeur à l'Université de Gand (Belgique).

M. BARTHELAT, chef de travaux à l'École supérieure de Pharmacie de Paris.

M. EBRAN, 20, rue St Maur, Rouen (Seine-Inférieure).

M. MARY-ROUSSELIÈRE, pharmacien, Le Mans (Sarthe).

M. NOEL, directeur du Laboratoire régional d'Entomologie agricole de Rouen (Seine-Inférieure).

Présentations nouvelles. — M. CAUSSIN, instituteur retraité à Thonnance-les-Moulins (Haute-Marne), présenté par MM. MOREAU et DUMÉE.

M. ROVESTI, professeur de technologie alimentaire, à Ceriale, province de Genova (Italie), présenté par MM. MOREAU et DUMÉE.

M. HAMEL, docteur en pharmacie, place Thiers, Le Mans (Sarthe), présenté par MM. MOREAU et DUMÉE.

Admissions. M. AUBAUD, secrétaire du Laboratoire central de l'Agriculture, 20 bis, allée d'Antin, Le Perreux (Seine), présenté par MM. BIERS et F. MOREAU.

M. CAHEN, avocat à la Cour d'Appel, 5, rue de Tilsitt, Paris, présenté par MM. DUMÉE et DANGEARD.

M. CALEMARD, procureur de la République, 23, place St-Amable, à Riom (Puy-de-Dôme), présenté par MM. F. MOREAU et RADAI.

M. MIRANDE, Robert, docteur ès-sciences, 10, avenue des Gobelins, Paris (XIII^e), présenté par MM. MANGIN et PATOUILLARD.

M. PETELOT, préparateur à la Faculté des Sciences de Nancy, 4, rue Fourcade, Paris (XV^e), présenté par MM. MANGIN et BIERS.

M. PONGITORE, ingénieur des Etablissements Schneider, 150, rue du Théâtre, Paris (XV), présenté par MM. BOUDIER et DUMÉE.

M. RANOÏEVITCH, Nicolas, professeur au Lycée, II, Beogradska Gymnasia, Beograd (Jougoslavie), présenté par MM. MIRANDE Marcel et F. MOREAU.

M. SERRU, V., 1, rue Pasteur, Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise), présenté par MM. MOREAU et DUMÉE.

Société Linnéenne de Lyon, 122, boulevard de la Croix-Rousse, Lyon (Rhône), présentée par MM. RIEL et DUMÉE.

Rapport de l'archiviste sur l'état, l'organisation de la Bibliothèque et sur le fonctionnement du Service des Prêts. — « La Bibliothèque de la Société Mycologique de France possède aujourd'hui 1.383 ouvrages, consistant pour la plupart en brochures du type dit tiré à part, mais dont un certain nombre sont des livres ou même des ouvrages de grande valeur. En outre, nous possédons des collections importantes d'un certain nombre de périodiques français et étrangers.

« La plus grande partie de ces ouvrages a été acquise par voie de donation, une autre par voie d'échange — c'est le cas de presque tous nos périodiques, — très peu par voie d'achat.

« La Société a lieu d'être satisfaite du nombre des ouvrages qu'elle reçoit : le nombre de nos brochures a doublé depuis un petit nombre d'années. Il faut toutefois remarquer que la plupart des ouvrages reçus depuis quelque temps nous ont été offerts par nos amis d'Amérique. Il serait possible à la Société d'accroître rapidement le nombre des ouvrages de sa bibliothèque en priant instamment tous ses membres de lui faire don des tirés à part de leurs travaux anciens ou récents.

« Les ouvrages acquis par la Bibliothèque de la Société Mycologique sont, dès leur arrivée, classés et catalogués. Ils sont répartis sur nos rayons entre 7 catégories répondant aux titres suivants :

A. Exsiccata, comprenant	4 ouvrages
B. Iconographies	13 —
C. Flores, ouvrages de détermination	36 —
D. Champignons : Anatomie, Physiologie, Systématique, Cytologie, Divers	441 —
E. Pathologie	387 —
F. Divers	512 —
G. Périodiques : 28 collections complètes ou étendues, nombreux numéros isolés ou constituant de collections incomplètes.	

Ces ouvrages sont, au fur et à mesure de leur acquisition, inventoriés sur un registre relié, sur lequel ont été également portés par nos soins les ouvrages acquis par la Société depuis son origine.

En outre il est dressé pour chaque ouvrage une fiche qui prend place dans un jeu de fiches rangées par ordre alphabétique de noms d'auteurs. Grâce à ce double catalogue, il est aisé de trouver un ouvrage dont on connaît l'auteur ou de rechercher un ouvrage relatif à un sujet auquel on s'intéresse.

« Ces divers ouvrages, à l'exception de ceux d'une grande valeur, qui ne peuvent être consultés que sur place, peuvent être prêtés aux membres de la Société. La durée du prêt est de 1 mois. Les ouvrages sont expédiés aux membres ne pouvant les consulter dans la Bibliothèque, l'envoi étant fait aux frais et aux risques et périls des destinataires. Les ouvrages ainsi prêtés sont rentrés jusqu'ici en bon état. Le Service des prêts est particulièrement apprécié de ceux de nos membres éloignés d'une grande bibliothèque ; il ne pourra toutefois fournir tous les avantages qu'on est en droit d'en attendre que lorsque le catalogue complet aura été imprimé et distribué ; l'impression de ce catalogue, décidée dès 1914, a dû être ajournée en raison des événements : il est désirable qu'elle soit exécutée dès que les circonstances le permettront. »

L'archiviste, F. MOREAU.

Correspondance. — 1° Une lettre de M. le Dr PINOY, retenu à Rabat (Maroc), où il dirige deux formations sanitaires, le rappelle au bon souvenir de la Société.

2° Une lettre de M. GILBERT indique l'importance donnée aux Allemands pendant la guerre à l'alimentation par les champignons, importance dont témoignent les nombreuses publications mycologiques de vulgarisation qui ont paru en Allemagne depuis quelques années.

3° Une lettre de M. ZUYS, président de la Société Mycologique Néerlandaise, qui demande à la Société Mycologique de France son avis dans un conflit qui s'est élevé au sein de la Société Mycologique Néerlandaise. La Société Mycologique de France approuve la réponse faite à M. ZUYS par le Secrétaire général : elle estime n'avoir pas à formuler d'opinion tant que les deux parties en présence n'auront pas l'une et l'autre demandé son arbitrage pour juger le différend.

4° Une lettre de M. GUILLEMIN, qui signale la récolte très abondante, en Saône-et-Loire, le 12 janvier, du *Tricholoma amethystinum*.

Rapport du Secrétaire général sur la séance préliminaire de la Fédération des Sociétés des Sciences naturelles. — M. MOREAU fait savoir comment la Société Mycologique a été, ainsi que les

autres Sociétés de Sciences naturelles, entretenue par l'envoyé de la Société Zoologique de France d'un projet dont celle-ci a pris l'initiative, et tendant à grouper les diverses Sociétés de Sciences naturelles en une Fédération ayant pour but la poursuite en commun de travaux propres à favoriser les progrès de ces Sciences. La Société Zoologique de France a demandé aux diverses Sociétés de Sciences naturelles de se faire représenter le mardi 4 février à une réunion préparatoire qui a eu lieu dans les salons de la Société d'Acclimatation, 198, boulevard Saint-Germain.

L'ordre du jour de cette réunion comportait un échange de vues sur la possibilité d'établir une union des Sociétés scientifiques et la discussion d'un avant-projet pouvant être soumis à l'approbation de chacune des Sociétés représentées.

A cette réunion, la Société Mycologique était représentée par MM. MANGIN, DANGEARD, RADAIS, F. MOREAU.

Les résultats essentiels des discussions qui y ont eu lieu se laissent résumer ainsi :

Le principe de la création d'une Fédération des Sociétés de Sciences naturelles a été adopté à l'unanimité.

La Fédération a retenu, parmi les œuvres qu'elle est susceptible de réaliser, les trois suivantes qui se présentent à ses yeux avec un caractère particulièrement urgent : la création d'un organe d'Information bibliographique, la publication d'une Histoire naturelle générale de la France et de ses colonies, l'Inventaire de nos ressources au point de vue de la recherche scientifique.

La Fédération en poursuivra la réalisation d'accord avec les groupements français ou alliés, Académies et Sociétés, qui les ont déjà inscrites à leur programme.

Après un échange de vues sur les questions mises au programme de ses travaux par la Fédération des Sciences naturelles, la Société Mycologique décide d'adhérer à la dite Fédération, de déléguer aux prochaines réunions de cette Fédération ceux de ses membres qui l'ont représentée à la réunion préparatoire, et s'en rapporte à son Bureau pour la désignation des membres des diverses Commissions qui seraient appelées à se réunir sans qu'une consultation de la Société soit possible.

Communication écrite — Travail de M. RANOIÉVITCH sur quelques espèces nouvelles de Champignons.

Elections. — Il est procédé au dépouillement du scrutin pour le renouvellement du Bureau de la Société pour l'année 1919.

Nombre de votants : 98.

<i>Président</i> :	M. LUTZ, 97 voix.
	M. GUILLIERMOND, 1 voix.
<i>Vice-Présidents</i> :	M. GUILLIERMOND, 96 voix.
	M. BATAILLE, 97 voix.
	M. MANGIN, 1 voix,
	M. LUTZ, 1 voix.
	M. R. MAIRE, 1 voix.
<i>Trésorier</i> :	M. DUMÉE, 97 voix.
<i>Secrétaire général</i> :	M. F. MOREAU, 97 voix.
	M. FRON, 1 voix.

La Société procède ensuite par acclamation à l'élection de deux Secrétaires annuels et d'un Archiviste. Sont élus à l'unanimité : MM. ALLORGE et R. MIRANDE comme Secrétaires annuels, MAGROU, comme Archiviste.

Le Bureau de la Société se trouve donc constitué comme il suit pour l'année 1919 :

<i>Président</i> :	M. LUTZ.
<i>Vice-Présidents</i>	MM. GUILLIERMOND et BATAILLE.
<i>Trésorier</i> :	M. DUMÉE.
<i>Secrétaire général</i> :	M. F. MOREAU.
<i>Secrétaires annuels</i> :	MM. ALLORGE et R. MIRANDE.
<i>Archiviste</i> :	M. MAGROU.

Conformément aux Statuts, le Conseil d'administration comprendra les membres du Bureau ci-dessus désignés et les deux derniers Présidents sortants, MM. RADAIS et PINOY.

Après la proclamation de ces résultats, M. RADAIS adresse les remerciements de la Société aux membres du Bureau sortant, particulièrement à M. PINOY qui a bien voulu assumer pendant 5 ans les fonctions de Président de la Société.

Champignons exposés :

Exidia glandulosa ; *Polyporus sulfureus*, *fumosus*, *adustus* ; *Trametes hispidus* ; *Stereum insignitum* ; *Auricularia tremelloides* ; *Aleuria cerea* ; *Xylaria hypoxylon* ; *Tubercularia vulgaris* ; apportés par M. CHIRON.

Nouvelles acquisitions de la Bibliothèque :

ALLARD (H.-A.). — Effects of various salts, acids, germicides, etc... upon the infectivity of the virus causing the mosaic disease of tobacco.

BALL (C.-R.) et CLARK (J.-A.). — Experiments with durum wheat.

BROOKS (Ch.) et FISCHER (D.-F.). — Irrigation experiments on apple-spot diseases.

BROWN (N.-A.). — Some bacterial disease of lettuce.

CARPENTER (C.-W.). — Wilt diseases of okra and the *Verticillium*-wilt problem.

CONN (H.-J.). — The microscopic study of bacteria and fungi in soil.

FISCHER (D.-F.). — Apple powdery mildew and its control in the arid regions of the Pacific Northwest.

GLADWIN (F.-E.). — A non-parasitic malady of the vine.

LONG (W.-H.). — An undescribed canker of poplars and willows caused by *Cytospora chrysosperma*.

Mc. MILLAN (H.-G.). — Sunscald of beans.

Mc. MURRAN (S.-M.). — Preventing Wood rot in Decan-tress.

NUCKOLS (S.-B.). — Farm practice in growing sugarbeets in the billings region of Montana.

OSNER (G.-A.). — *Stemphylium* leafspot of cucumbers.

PELTIER (G.-L.). — Susceptibility and resistance to *Citrus*-canker of the wild relatives, *Citrus* fruits, and hybrids of the genus *Citrus*.

PRATT (O.-A.). — Soil fungi in relation to diseases of the Irish potato in Southern Idaho.

PRITCHARD (F.-J.) et CLARK (W.-B.). — The control of tomato leaf-spot.

PUTTEMANS (A.). — Notes phytopathologiques et mycologiques.

RIXFORD (G.-P.). — Smyrna fig culture.

ROBERTS (J.-W.). — The source of apple bitter-rot infections.

ROSENBAUN (J.) et RAMSEY (G.-B.). — Influence of temperature and precipitation on the blackleg of potato.

SHEAR (C.-L.) et STEVENS (N.-E.). — Spoilage of cranberries after harvest.

WEIR (J.-R.) et HUBERT (E.-E.). — Forest diseases-surveys.

Séance du 6 Mars 1919.

Présidence de M. Lutz.

Allocution de M. le Président :

Mes chers Confrères,

En prenant possession de la Présidence à laquelle vos suffrages très flatteurs m'ont appelé, je ne puis m'empêcher de penser que peut-être avez-vous fait preuve d'une indulgence trop réelle à l'égard de ma très modeste personnalité

mycologique. Je me reporte avec une gratitude émue à mes débuts dans la science des Champignons, à ces excursions du samedi, si cordiales et si pleinement instructives, auxquelles nous conviait en toute saison notre cher et éminent président d'honneur et ami, M. BOUDIER.

Et si je ressens quelque joie en m'asseyant à mon tour dans ce fauteuil qu'il a si brillamment illustré, c'est que je trouve ainsi l'occasion d'adresser un public hommage de reconnaissance au savant qui fut, pour toute une génération de jeunes naturalistes, l'initiateur le plus dévoué et le plus patient, et auquel je dois, pour ma part, les quelques connaissances qu'il m'a été donné d'acquérir dans cette branche si intéressante de la Cryptogamie.

Notre Société, Messieurs, comme toutes les autres Sociétés scientifiques, a ressenti assez vivement le contre-coup de la guerre et de multiples problèmes vont maintenant s'imposer à votre attention et à celle de votre Bureau, en vue de restituer à notre groupement toute son activité passée.

La question la plus pressante est celle du recrutement des membres. La mobilisation, appelant tous les jeunes travailleurs à la défense du Pays, a tari temporairement la source la plus précieuse de ce recrutement. Il importe, par une propagande personnelle soutenue, de renouveler les traditions d'autrefois et de provoquer de nombreuses adhésions qui seront le gage le plus certain de la vitalité de la Société.

La question des publications est également l'une de celles qui doivent nous préoccuper sérieusement. L'augmentation progressive des frais d'impression nous fait un devoir impérieux de condenser autant qu'il sera possible le texte de nos communications.

Malgré les difficultés considérables résultant de l'état de guerre, la publication du « Bulletin » a pu, grâce au dévouement de notre Secrétaire général, être régulièrement assurée. C'est là un heureux présage pour l'avenir, et votre très bienveillant concours ne nous fera pas défaut dans la période de transition qui nous sépare du retour complet à une situation normale.

Il nous faudra aussi reprendre le cours régulier de nos sessions annuelles. Vous n'ignorez pas qu'en dehors de l'intérêt scientifique qui s'attache à leur tenue, elles constituent un très puissant moyen de propagande, permettant de faire connaître dans nos Provinces le rôle important joué par la Société Mycologique de France, et aidant par cela même au recrutement de nos adhérents et à la diffusion de la Mycologie pratique.

Vous avez été mis au courant d'un projet de fédération des Sociétés scientifiques se rattachant à l'Histoire naturelle. Si la devise « l'Union fait la force » s'applique avec profit aux individus, elle ne peut manquer d'exercer une action bienfaisante sur la vie des Associations, en les faisant bénéficier des avantages de toute nature qu'un groupement puissant parvient à obtenir avec infiniment plus d'aisance qu'une série de sociétés, brillantes par leurs travaux, mais beaucoup plus faibles par le nombre de leurs membres. Votre bureau suit avec une attention vigilante l'évolution de ce projet, auquel vous avez déjà réservé une adhésion de principe, et il s'inspire toujours hautement des intérêts de la Société dans les discussions et tractations qui nous séparent encore de la constitution définitive de la Fédération.

Telles sont, mes chers Collègues, les questions les plus importantes qui se posent en cette année de renouveau scientifique. Comme par le passé, vous aurez à cœur de maintenir à son niveau élevé le bon renom de notre Compagnie ; comme par le passé également, votre Bureau met à votre service tout

son dévouement et toute sa bonne volonté en vue du progrès de notre œuvre commune.

Le procès-verbal de la séance du 6 février est lu et adopté.

Nécrologie. — Lieutenant-Colonel BEUCHON, à Toul (Meurthe-et-Moselle), mort pour la France ;

M. ORDINAIRE, à Maizières (Doubs) ;

M. l'Abbé PRODHON, à Aubepierre (Haute-Marne) ;

M. le Général VALUY, à Collonge (Loire).

Présentations nouvelles. — M. DANJOU (Paul), à Igé (Saône-et-Loire), par MM. DUMÉE et RADAIS.

M. KILLIAN, Chargé de conférences de Botanique à l'Université de Strasbourg (Alsace), par MM. FOEX et DANGEARD.

M. SCHRELL (Grégoire), Président du Tribunal d'arrondissement à Diekirch (Grand Duché du Luxembourg), par MM. F. MOREAU et DUMÉE.

M. SCHERGEN-van den CLAUSEN (Albert), Commerçant, 1, rue Victor Hugo, Luxembourg-Limpertoberg, Grand Duché du Luxembourg, par MM. SCHRELL et F. MOREAU.

Laboratoire de Botanique de l'École Normale Supérieure, 45, rue d'Ulm, Paris, V^e, par MM. MATRUCHOT et F. MOREAU.

Admissions. — M. CAUSSIN, instituteur retraité, à Thonnance-les-Moulins (Haute-Marne).

M. HAMBEL, docteur en pharmacie, Place Thiers, Le Mans (Sarthe) ;

M. ROVESTI, professeur de technologie alimentaire, à Cerialle, province de Genova (Italie).

Correspondance. — M. GUILLIERMOND remercie la Société de l'avoir élu vice-président pour l'année 1919.

Renseignements sur les Travaux de la Fédération des Sociétés de Sciences naturelles. — M. MOREAU rend compte des travaux de la Fédération des Sociétés de Sciences naturelles à laquelle la Société Mycologique a adhéré dans sa dernière séance. La Fédération a confié à trois commissions le soin de dresser un projet de statuts, un projet de recueils bibliographiques, un plan d'études de la faune et de la flore françaises. Ces trois commissions fourniront très prochainement le résultat de leurs travaux.

Communications écrites. — 1^o M. RANOÏÉVITCH étudie une Urédinée nouvelle, récoltée dans l'Isère, et qu'il décrit sous le nom de *Puccinia Corteyi*.

2° M. CHENANTAIS envoie un mémoire, accompagné d'une planche, sur deux Mucédinées, *Dictyosporium toruloïdes* et *Cristula integra* nov. form.

Communication verbale. — 1° M. MOREAU expose l'histoire nucléaire des spores de l'*Endophyllum Sempervivi* récolté à Bagneux (Seine).

2 M. CHIRON exprime le désir que les Planches de l'exemplaire des *Icones Mycologicae* de M. BOUDIER, que possède la Société, et qui sont restées dans l'ordre où elles ont été placées lors de leur publication, soient classées dans un ordre où elles puissent être aisément consultées. M. MOREAU appuie la proposition de M. CHIRON et projette de faire relier cette très importante collection dès que les frais de reliure seront moins élevés. La Société charge M. MAGROU, archiviste, qui accepte, et à qui M. CHIRON offre son concours, de ranger les Planches des *Icones* dans l'ordre où elles devront être confiées au relieur.

3° M. DUMÉE fait, au nom de M. KONRAD, une communication sur le *Tricholoma tigrinum*.

Champignons exposés :

1° *Physomytra esculenta* ; *Hydnum auriscalpium* ; présentés par M. DUFOUR.

2° *Lenzites betulina* ; apporté par M. CHIRON.

3° *Eridia glandulosa*.

Nouvelles acquisitions de la Bibliothèque :

BREAZEALE (J.-F.). — Formation of « black alkali » (sodium carbonate) in calcareous soils.

CALDWELL (J.-S.). — Farm and home drying of fruits and vegetables.

CARDON (P.-V.). — Experiments with single-stalk cotton. Culture in Louisiana, Arkansas and North Carolina.

CARDON (P.-V.). — Nierse planding select cotton seed.

CHILCOTT (E.-C.). et COLE (J.-S.). — Subsoiling, deep tilling, and soil dynamiting in the great plains.

COLLINS (G.-M.). — New-place effect in maize.

DARROW (G.-M.). — Culture of the Logan-blackberry and related varieties.

DUFRENOY (J.). — Dégénérescence grasseuse et dégénérescence essentielle.

EBSON (H.-A.) et STUART (W.). — Growing high-grade potato seed stock.

HASSELBRING (H.). -- Effect of different oxygen pressures on the carbohydrate metabolism of the sweet potato.

HASSELBRING (H.) -- Behavior of sweet potatoes, in the ground.

MELOY (G.-S.). -- Lint percentage and lint index of cotton and methods of determination.

MIENN (M.). -- Seed tests made at the station during 1916-1917.

PIPER (Ch.-V.) et SHULL (J.). -- Structure of the pod and the seed of the Georgia velvet bean; *tizolobium deeringianum*.

POTTIER (J.). -- Sur la dissymétrie de structure de la feuille du *Mnium spinosum*.

TAYLOR (O.-M.). -- Newer varieties of strawberries.

WEIR (J.-R.). -- Effects of mistletoe on young conifers.

WHITE (O.-E.). -- Inheritance studies in *Pisum*. -- IV : Interrelation of the genetic factors of *Pisum*.

Séance du 3 Avril 1919.

Présidence de M. Patouillard.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Nécrologie. — M. DE MECQUENEM, Colonel d'artillerie en retraite, à Paris.

Admissions. — M. DANJOU (Paul), à Igé (Saône-et-Loire) ;

M. KILLIAN. Chargé de Conférences de Botanique à l'Université de Strasbourg (Alsace) ;

M. SCHROELL (Grégoire), Président du Tribunal d'arrondissement, à Diekirch (Grand Duché du Luxembourg) ;

M. SCHERGEN-VAN DER CLAUSEN (Albert), Commerçant, 4, rue Victor-Hugo, Luxembourg-Limpertoberg (Grand Duché du Luxembourg) ;

Laboratoire de Botanique de l'École Normale Supérieure, 45, rue d'Ulm, Paris (V^e).

Fédération des Sociétés de Sciences Naturelles. — M. MOREAU, rendant compte des travaux de la Commission des Statuts de cette

Fédération, indique dans ses grandes lignes quel sera le fonctionnement de la Fédération.

Correspondance. — M. BATAILLE remercie la Société qui l'a élu vice-président pour l'année 1919.

Communications écrites. — 1° M. FOËX envoie la note suivante : « Note sur un *Cordyceps*. — M. le Professeur WILZECK, Directeur de l'Institut de Botanique de Lausanne, a bien voulu me confier l'étude d'un Champignon, récolté dans la forêt de Joret. La plante est en forme de massue, avec une tête allongée, brune, portée par un pédicelle blanchâtre; l'échantillon a 2,5 cm. de haut, mais paraît être incomplet. La massue possède un cortex dans lequel sont creusés des périthèces en forme de bouteilles (595 à 680 μ sur 238 à 390 μ). Dans ces conceptacles se trouvent des asques très allongés et operculés; ils ont 400 à 420 μ sur 9 μ . Les ascospores sont très étroites, filiformes, hyalines, au début unicellulaires; elles subissent ensuite un cloisonnement suivi d'une fragmentation en articles, qui sont émis par la base de l'asque, dont la paroi finit par se gélifier. Ce Champignon est un *Cordyceps*, sans doute mycogène; il s'agit probablement du *Cordyceps capitata* (Holm.) Link. figuré par TULASNE et PATOUILLARD;

2° M. FOËX communique un travail de M. BESSONOF, que ce dernier a préparé alors qu'il était prisonnier de guerre en Allemagne, et relatif à la formation des périthèces du *Penicillium glaucum* en solutions sucrées concentrées;

3° M. KILLIAN envoie un mémoire sur la sexualité chez le *Claviceps purpurea*;

4° M. PELÉ adresse des observations sur l'*Aleuria Ricciæ*;

5° M. PEYRONEL consacre un article à l'*Eriomenella tortuosa* (Corda) Peyronel;

6° M. R. MAIRE fait connaître les variations qu'il a observées dans la forme, la couleur et l'odeur du *Rhodopaxillus nudus* = *Tricholoma nudum*.

Communications verbales. — M. DUFOUR expose les résultats des récoltes de l'année 1913, dans la forêt de Fontainebleau, d'après les notes laissées par notre regretté confrère, M. MICHEL.

Champignons exposés :

1° *Disciotis venosa*, apporté de la forêt de Senart par M. TIMBERT.

2° *Schizophyllum commune*, *Polyporus versicolor*, apportés de Seine-et-Marne par M. HIBON.

Nouvelles acquisitions de la Bibliothèque :

BARKER (C.-A.). — Studies in Indian Sugar-Canes.

DUFRENOY (J.). — Pine-needles, their significance and history.

GOULD et DARBOW. — Growing fruit for home use.

HARRINGTON (G.-T.) et CROCKER (W.). — Resistance of seeds to dessication.

HARTLEY, MERRIL et ROADS. — Seedling diseases of Conifers.

JENKINS (A.-E.). — Brown canker of roses, caused by *Diaporthe umbrina*.

JORDAN (W.-H.). — New-York Agricultural experiment Station, Director's Report for 1917.

KUNKEL (L.-O.). — Wart of potatoes.

LEE (A.). — Further data on the susceptibility of rutaceous plants to *Citrus-canker*.

NORTON (J.-B.). — Washington asparagus.

Report of the acting chief of the Bureau of plant industry.

SARTORY (A.) Guide pratique des manipulations de mycologie parasitaire.

SCOTT (L.-B.). — Varieties of the Satsuma orange group in the United States.

TOWNSEND (C.-O.). — The Beet-sugar industry in the United States.

WOOTON (E.-O.). — Certain desert plants as emergency stock feed.

Le Gérant : L. DECLUME.

Imprimerie et Lithographie Lucien DECLUME, Lons le-Saunier.

Séance du 1^{er} Mai 1919.

Présidence de M. Lutz.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Admissions.— M^{me} BOULANGER-HUBINET, 2, avenue St-Philibert, Paris (XVI^e), présentée par MM. LUTZ et F. MOREAU.

M. J. RICHARME, villa Mon Rêve, Condrieu (Rhône), présenté par MM. LUTZ et F. MOREAU.

Fédération des Sociétés de Sciences naturelles. — M. MOREAU fait savoir que le Conseil d'administration de la Société Mycologique a désigné, pour la représenter aux Assemblées générales de la Fédération des Sociétés de Sciences naturelles, MM. LUTZ, MANGIN, DANGEARD, RADAIS, F. MOREAU.

Correspondance.— M. DECLUME, imprimeur de la Société Mycologique, avertit le Secrétaire général qu'il ne supportera plus, à l'avenir, les frais causés par les corrections imparfaites des auteurs et par des modifications importantes, apportées en cours d'impression, à leur manuscrit. M. MOREAU dit que le mécontentement de M. DECLUME est entièrement justifié. Il est convenu que les frais occasionnés par des modifications au texte primitif seront supportés désormais par les auteurs, et que les premières épreuves, corrigées par les auteurs dans un délai de cinq jours, seront retournées par eux, non plus à l'imprimeur, comme cela avait lieu jusqu'ici, mais au Secrétaire général, qui veut bien revoir les premières épreuves avant de les envoyer à l'imprimeur. Le Secrétaire général se réserve de retourner aux auteurs les épreuves insuffisamment corrigées par eux.

Communications.— 1^o M. DUMÉE communique des observations de M. THURIN sur l'*Hygrophorus marzuolus* : elles confirment celles que MM. DUMÉE, GRANDJEAN et R. MAIRE ont fait connaître,

dans le Bulletin de la Société Mycologique en 1912 ; toutefois l'*Hygrophorus marzuolus* paraît à M. THURIN préférer les sols calcaires.

2° M. DUMÉE présente les premières planches en couleurs de deux ouvrages que M. DEMANGE et M. JULLIARD ont l'intention de consacrer le premier aux Champignons du Tonkin, le second aux Champignons de nos pays. Il fait ressortir l'intérêt que présenteront ces deux publications et félicite nos deux confrères de leur initiative.

3° M. FOËX présente un petit herbier de maladies cryptogamiques formé de matériaux qu'il a récoltés pendant sa captivité, aux environs de St-Cergues (Suisse), pendant les mois d'août et septembre 1918. M. FOËX expose diverses observations sur quelques uns des Champignons parasites de cet herbier. Celui-ci comprend les Champignons ci-après :

Spherotheca Humuli var. *fuliginea* sur *Taraxacum officinale* ; *S. Numuli* sur *Alchemilla vulgaris*, *Rhinonthus* sp. ; *S. Euphorbiae* sur *Euphorbia verrucosa*.
Uncinula Salicis sur *Salix Caprea*.

Phyllosticta sp. sur *Spiræa Aruncus*.

Erysiphe Polygoni sur *Chærophyllum hirsutum*, *Knautia silvatica*, *Aquilegia vulgaris*, *Aconitum Napellus*, *Hypericum quadrangulum* ; *E. Cichoracearum* sur *Plantago major*, *Arctium tomentosum*, *Hieracium murorum* ; *E. Galeopsidis* sur *Galeopsis Tetrahit*.

Oidium leucoconium (*Spherotheca pannosa*) sur *Rosa pendulina* ; *O. Aceris* (*Uncinula Aceris*) sur *Acer campestre* ; *O. alphitoides*, sur *Fagus silvatica* ; *O. erysiphoides* sur *Epilobium montanum*, *Cirsium eriophorum*, *Hieracium murorum*, *Centaurea Scabiosa*, *Stachys silvatica*, *Valeriana excelsa*, *Ranunculus repens*.

Stigmatea Robertiani sur *Geranium Robertianum*.

Cordiceps capitata.

Euryachora stellaris sur *Phyteuma spicatum*.

Septoria Hyperici sur *Hypericum pulchrum* ; *S. scabiosæcola* sur *Knautia silvatica* ; *S. Laserpitii* sur *Laserpitium latifolium* ; *S. Cytisi* sur *Cytisus alpinus* ; *S. Xylostei* sur *Lonicera Xylosteum* ; *S. sp.* sur *Lonicera nigra*.

Leptothyrium Perictymeni sur *Lonicera xylosteum*, *L. alpigena*.

Cicinnobolus sp. sur *Erysiphe Galeopsidis*, *E. Cichoracearum*, *Spherotheca Humuli*.

Glæosporium inconspicuum var. *campestre* sur *Ulmus campestris*.

Marsonia sp. sur *Acer Pseudoplatanus*.

Cylindrosporium sp. sur *Acer Pseudoplatanus*, *Lathyrus vernus*.

Ramularia Valerianæ sur *Valeriana excelsa* ; *R. Heraclei* sur *Heracleum Sphondylium* s. sp. *montanum* ; *R. Scrophulariæ* sur *Scrophularia aquatica* ; *R. Urticæ* sur *Urtica dioica*

Cercospora Mercurialis sur *Mercurialis perennis* ; *C. dubia* sur *Chenopodium Bonus-Henricus*.

Rhizisma Salicinum sur *Salix cinerea* ; *R. Acerinum* sur *Acer Pseudoplatanus*.

Cromyces Alchemilla sur *Alchemilla vulgaris*; *U. Fabæ* sur *Lathyrus vernus*; *U. Valerianæ* sur *Valeriana tripteris*, *V. excelsa*; *U. scutellatus* f. *excavatus* sur *Euphorbia verrucosa*.

Puccinia Acetosæ sur *Rumex arifolius*; *P. Violæ* sur *Viola silvestris*; *P. Epilobii-tetragoni* sur *Valeriana montana*, *P. Cirsii-lanceolati* (*P. Cirsii-eriphori*) sur *Cirsium eriophorum*; *P. Carlina* sur *Carlina acaulis*; *P. Carduorum* sur *Carduus defloratus*; *P. Hieracii* sur *Hieracium murorum*; *P. Veronicarum* sur *Veronica urticæfolia*; *P. Æcidii-Leucanthemi* (forme écidienne) sur *Leucanthemum* sp.

Melampsora Euphorbiæ-dulcis sur *Euphorbia dulcis*; *M. sp.* (uredo) sur *Salix nigricans*.

Phragmidium fusiforme sur *Rosa pendulina*; *P. Rubi-Idæi* sur *Rubus Idæus*.

Pucciniastrum Gæppertianum sur *Vaccinium Vitis-Idæa*.

Gymnosporangium tremelloides (*Æcidium penicillatum*) sur *Sorbus Aria*; *G. juniperinum* (*Ræstelia cornuta*) sur *Sorbus Aucuparia*.

Æcidium Rhamni sur *Rhamnus alpina*.

Erobasidium Rhododendri sur *Rhododendron ferrugineum*.

Champignons exposés :

1° Herbar pathologique des Plantes de la région de St-Cergue (Suisse), présenté par M. FOEX.

2° *Fomes ignarius, nigricans*, apportés par M. DUMÉE.

3° *Polyporus brumatis*, apporté par M. HIBON.

Acquisitions nouvelles de la Bibliothèque :

BEINHART (E.-G.). — Steam Sterilization of Seeds Beds for Tobacco and other Crops.

BEYER (A.). — The Work of the Belle Fourche reclamation project experiment farm in 1917.

CROCKER (W.) and HARRINGTON (G.-T.). — Catalase and oxidase content of seeds in relation to their domany, age, vitality and respiration.

RAMSEY (H.-J.) et MARKELL (E.-L.). — The handling and pre-cooling of florida lettuce and celery.

WEIR (J.-R.). — A study of heart. rot in Weastern Hemlock.

Séance du 5 juin 1919.

Présidence de M. Guilliermond, Vice-Président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Décès. — M. ECKLEY-LECHMERE à Fowhope-Hereford (Angleterre).

M. GLEYROSE, à Pont-Chrétien (Indre).

Admissions — M. CAVEL, clinique vétérinaire, route de la Morlaye, Chantilly (Oise), présenté par M. BIERS et M. MIRANDE.

M. MANGENOT, route de Saint-Genès-les-Ollières, à Tassin, près Lyon (Rhône), présenté par M. GUILLIERMOND et M. MOREAU.

M. le D^r Pascal SERPH, 5, rue Antoine Vollon, Paris (XII^e), présenté par M. MANGIN et M. BIERS.

M. VERGNAUD, François Joseph, contrôleur principal des Contributions directes, à La Châtre (Indre), présenté par M. COULON et M. DUMÉE.

Correspondance. — 1^o M. BOURDOT annonce l'envoi prochain d'un chapitre nouveau de l'étude des Hyménomycètes de France dont il a publié le début dans le Bulletin de la Société ; comme les précédents, ce chapitre a été préparé en collaboration avec M. Galzin.

2^o M. le D^r CHENANTAIS prie ses confrères de vouloir bien lui envoyer en communication des Xylariacées de leur collection.

Communications écrites. — 1^o M. CHENANTAIS discute les conclusions d'une note récente de M. VINCENS sur la valeur taxinomique du sillon germinatif de la spore de Pyrénomycètes.

Communications verbales. — 1^o M. DUMÉE a reçu de Cherbourg de M. CORBIÈRE des échantillons se rapportant à l'*Humaria rubens*, sauf les spores, un peu ruguleuses, comme dans l'*Humaria Wrightii*, et dont le nombre est de 4 par asque au lieu de 8.

M. MOREAU rappelle à cette occasion les cas offerts par l'*Humaria tetraspora* et l'*Humaria phagospora* ; il décrit l'histoire nucléaire de l'asque du *Bulgaria inquinans* dans les exemplaires où

les asques renferment 4 grosses spores noires et 4 petites spores hyalines, et, d'après ses recherches et celles de Mme MOREAU, fait connaître l'histoire nucléaire de l'asque du *Solorina saccata*, où 4 spores seulement sont formées autour de 4 noyaux, les noyaux supplémentaires dégénéralant dans l'épistasme.

M. DANGEARD dit que des phénomènes analogues aux précédents ont lieu chez les Truffes et rappelle que l'asque de l'*Umbilicaria pustulata* ne renferme souvent qu'une seule ascospore.

M. MAUBLANC dit que le *Cocconia Conepiæ*, qui doit être rapporté au genre *Auerswaldia*, présente dans la morphologie des ascospores les mêmes singularités que les ascospores dimorphes du *Bulgaria inquinans*.

2° M. MAUBLANC communique un travail sur la flore mycologique du Brésil.

3° M. R. MIRANDE expose des observations sur le *Zoophagus insidians*, champignon inférieur qui capture des Rotifères et les parasite. M. DANGEARD rappelle à ce sujet le parasitisme du *Polyphagus Euglenæ* sur les Euglènes.

4° M. CHIRON fait savoir à la Société que le travail de classement des planches des *Icones* de M. BOUDIER, qu'il a entrepris avec M. MAGROU, vient d'être terminé et transmet à la Société le bon souvenir de M. BOUDIER. La Société remercie nos deux confrères pour le travail utile qu'ils ont bien voulu faire et prie M. CHIRON d'assurer M. BOUDIER de sa respectueuse sympathie.

Champignons exposés :

Pezizomyces sulfuratus, apporté par M. GANIAYRE.

Acquisitions de la Bibliothèque :

ANDERSON (P.-J.). — Index to American species of *Phyllosticta*.

ARNAUD (G.). — Les Astérinées. Thèse sciences Paris 1918, Montpellier 1918.

— Sur les suçoirs de *Meliola* et des *Asterina*.

— Sur les suçoirs des *Balladyna*, *Lembosia* et *Parodiopsis* (*Parodiella pro parte*).

— Sur la famille des Microthyriacées.

— Sur les racines de betteraves gommeuses.

— La jaunisse des betteraves en 1915.

— Les gelées et les altérations des feuilles d'arbres.

— La brûlure du lin.

- ARNAUD (G.). — La Rouille du Ricin. Tumeurs de *Phillyrea angustifolia* et de *Chaenomeles Japonica*.
- Sur le genre *Henriquesia* Pass. et Thum.
- Le Mildiou des Céréales (*Sclerospora macrospora*) en France.
- Effets de la grêle sur les arbres.
- ARTSCHWAGER. — Histological studies on potato leaf-roll.
- BALL (C.-R.) et ROTHGEB (B.-E.). — Grain-sorghum experiments in the Panhandle of Texas.
- BESSEY (E.-A.). — An undescribed species of *Ophiodothella* in *Ficus*.
- BROOKS, COOLEY et FISHER. — Apple-scald.
- CARSNER (E.). — Angular Leafspot of Cucumber-dissemination, overwintering and control.
- CHÉLCOU (E.-C.), COBE (J.-S.) et KUSKA (J.-B.). — Winter wheat in the great plains area.
- DURAND (E.-J.). — *Peziza proteana* var. *sparasoides* in America.
- EDSON et SHAPOVALOV. — Potato-Stem lesions.
- ELLIOTT (J.-A.). — A Smut in *Iresine*.
- ENLWS (E.-H.-A.). — A leafblight of *Kalmia latifolia*.
- FISCHER (E.). — Mycologische Beiträge.
- FOËX (E.). — Les Fibrinkörper de Zopf et leurs relations avec les corpuscules métachromatiques.
- La maladie des tumeurs marbrées de la luzerne en France
- Le parasitisme des *Corynum*.
- Une maladie des *Clivia* en serre.
- La maladie de l'enroulement des feuilles de pomme de terre dans le canton d'Orchies.
- Les modes d'hibernation des Erysiphacées dans la région de Montpellier.
- Quelques faits relatifs au Piétin du Blé.
- GARDNER (W.-W.). — Anthracnose of cucurbits.
- GILBERT (J.-E.). — Le genre *Amanita* Persoon.
- GRAVATT (G.-F.) et POSAY (G.-B.). — Gipsy moth larvæ as agents in dissemination of the white pine blister rust.
- GRIFFON (E.), RIZA (A.), FOËX et BERTHAULT (P.). — Une maladie du Maïs de Cochinchine.
- HARLAU (H.-V.). — The identification of varieties of barley.
- HARTER, WEIMER and ADAMS. — Sweet-potato storage-rot.
- HARTER (L.-L.). — A hitherto-unreported disease of Okra.
- HARTLEY (C.). — Stem lesions caused by excessive heat.

HARVEY (R.-B.). — Hardening pieren in plants and developments from frost injury.

HOFFER (G.-N.), JOHNSON (G.) et ATANASOFF (D.). — Corn-rootrot and wheatscab.

JENSEN (Ch.-E.). — Relation of organic soil colloïds to plowsole in *Citrus* groves in Southern California.

JONES (F.-R.). — Yellow leafbotch of alfalfa caused by the fungus *Pyrenopeziza medicaginis*.

KUNKEL (L.-O.). — Tissue invasion by *Plasmodiophora Brassicæ*.

KYLE (C.-H.). — Shuck protection for ear corn.

LEVINE (H.-N.) et STAKMAN (E.-C.). — A third biological form of *Puccinia graminis* on wheat.

LEVINE (M.). — Further notes in the sporadic appearance of non-edible mushrooms in cultivated mushroom beds.

MC-MILLAN (H.-G.). — *Fusarium*-blight of potatoes under irrigation.

MC. MURRAN. — Peean Rosette in relation to soil deficiencies.

MC. RAE (W.). — *Phytophthora meadii* n. sp. in *Hevea brasiliensis*.

MURRILL (W.-A.). — Cuban Polypores and agarics.

PELTIER (G.) et NEAL (O.). — Overwintering of the *Citrus*-canker organism in the bark tissue of hardy *Citrus* hybrids.

PEYRONEL (B.). — Secondo elenco di funghi di Val San Martino.

PETCH (T.). — Revisions of Ceylan fungi (IV et V).

— Ceylan *Lentini*.

— A preliminary list of Ceylan *Polypori*.

— The girth increment of *Hevea brasiliensis*.

— Additions to Ceylon fungi.

— Early Ceylon seed lists.

RIEL (P.). — Compte-rendu des excursions mycologiques et entomologiques de la Société linnéenne de Lyon.

— Première année 1910.

— Deuxième année 1911.

— La première exposition de Champignons de la Société linnéenne de Lyon.

RODNEY, TRUE (H.), BLACK (O.-F.), etc. — Physiological studies of normal and blighted Spinach.

SCHAMEL (A.-D.), SCOTT (L.-B.) et POMEROY (C.-S.). — *Citrus*-fruit improvement. A study of bud variation in the Washington nave Orange.

SCOFIELD (C.-S.). — Effect of farm manure in stimulating the yields of irrigated field crops.

STAHEL (G.). — De Zuid-Amerikaansche *Hevea* Bladziekte.

STAKMANN (E.-C.), PARKER (J.-H.) et PIEMEISEL (F.-J.). — Can biological forms of stemrust on wheat change rapidly enough to interfere with breeding for rust resistance ?

STAKMANN, PIEMEISEL, LEVINE. — Plasticity of biologic forms of *Puccinia graminis*.

STERNON (F.). — Une Maladie nouvelle du Dahlia.

STEVENS et DALBEY (N.). — New or noteworthy Porto-Rican Fungi.

TISDALE (W.-H.). — *Physotherma* disease of corn.

TRUE et GEISE. — Experiments on the value of greensand as a source of potassium for plant culture.

TRUE, BLACK AND KELLY. — Ash absorption by spinach from concentrated soil solutions.

TYÔZALURÔ TANAKA. — New Japanese fungi.

WARREN (G.-H.). — Water systems for farm homes.

WEIR (J.-R.). — Concerning the introduction into the United States of extra-Limital Wood-destroying Fungi.

Séance du 4 Septembre 1919.

Présidence de M. Lutz.

Le procès-verbal de la séance du 5 juin est lu et adopté.

Décès. — D^r AUBERT, à Paris.

M. BRIOSI, à Pavie (Italie).

M. l'abbé CATTET, à Franchebouche (Doubs).

M. CLAUDEL, à Docelles (Vosges).

M. COOKE, à Kentish-Town (Angleterre), décédé en août 1914.

Admissions. — M. DENIS (Marcel), 38, rue Faidherbe, Paris, XI^e, présenté par MM. DUFOUR et ALLORGE.

Lieutenant A. DORMEUIL, 9, rue Montchanin, Paris, XVII^e, présenté par MM. F. MOREAU et LUTZ.

M. MAULET (Emmanuel), ingénieur aux mines de Béthune, Bully-Grenay (Pas-de-Calais), présenté par MM. F. MOREAU et LUTZ.

M. PEARSON (A.), trésorier de la British Mycological Society, 59, Southwark Street, London S. E., présenté par MM. LUTZ et F. MOREAU.

Fédération des Sociétés de Sciences naturelles. — M. le Président fait connaître la composition de son Conseil et de son Bureau : *Président* : M. E. PERRIER ; *Vice-Président* : Prince BONAPARTE ; *Secrétaire-général* : M. FAURÉ-FRÉMIET ; *Secrétaire* : M. HÉROUARD ; *Trésorier* : M. RABAUD ; *Archiviste-bibliothécaire* : M. NICLOUX ; autres membres du Conseil : MM. BOUVIER, CAYEUX, HENNEGUY, LOYER, LUTZ, MANGIN, DE MARGERIE, A. MEYER, TERROINE.

Correspondance. — MM. CALEMARD, MANGENOT, CAVEL, VERGNAUD remercient la Société qui les a admis au nombre de ses membres.

M. F. MOREAU s'excuse de ne pas assister à la séance.

Communications écrites. — M. BARBIER, de Dijon, apporte des présomptions en faveur de l'identité de *Tricholoma lilacinum* et *Inocybe geophila* var. *violaceus*. — M. DUFOUR, à propos de l'*Inocybe geophila*, fait remarquer que certains auteurs écrivent *geophylla*, ce qui constitue certainement une faute de graphie.

M. Gonzalès FRAGOSO envoie un travail sur une nouvelle Lophiostomacée.

M. CHENANTAIS envoie des environs de Morlaix des échantillons de Pommier attaqués par le Rot-brun (*Stromatinia fructigena* ?) : Les pousses sont flétries et noircies ; on attribue dans le pays la maladie à un « coup de froid ». Les pommiers attaqués sont des Pigeonnets gros et des Calville en pyramide ; des pommiers à cidre séparés des précédents par un bois sur une distance de 200 m. environ sont peu ou pas atteints. Dans une autre plantation les pommiers à cidre eux-mêmes ont été atteints et plusieurs sont morts. Il convient de faire une taille sévère des coursons en attendant qu'on puisse trouver des puivérisations contre cette dangereuse affection.

M. BRUNAUX fait connaître une invasion de morilles à l'intérieur et à l'extérieur de maisons situées à La Fère et à Saint-Gobain (Aisne). Deux lettres de Mme DUTAILLY, de St-Gobain, confirment les faits observés par M. BRUNAUX. « Il a tant plu en avril (1919), écrit-elle, que les morilles se sont mises à pousser plein les murs de nos chambres du 1^{er} étage, c'était vraiment curieux ; une seule fois j'en ai coupé 72 ». Il convient d'ajouter que les maisons envahies par les morilles ont été évacuées en mars 1917 par ordre de l'ennemi et que les habitants n'y sont revenus qu'en mars-avril 1919.

A la suite de cette communication, un échange de réflexions a lieu entre MM. LUTZ et PATOULLARD. Ce dernier a reçu du front de nombreuses morilles poussées dans les trous d'obus ; il lui en a également été signalé dans les maisons.

Communications orales. — M. PATOULLARD décrit une espèce nouvelle d'un *Clavariopsis*, originaire des Philippines, dans lequel les basides naissent latéralement et successivement à chaque nouvel article du filament basidifère, la plus jeune étant celle qui est la plus voisine de l'extrémité du filament. M. DUFOUR demande si les Trémelles de ce groupe ne devraient pas être érigées en genre (*Clavariopsis*). M. PATOULLARD répond que c'est une question d'appréciation, que les Trémelles de ce groupe sont si nettement distinctes des autres — et aussi des Clavaires — qu'on doit

évidemment les ranger dans un groupe séparé, que celui-ci soit ou non érigé en genre.

Excursions mycologiques. — Sans qu'on puisse dès maintenant fixer de dates précises, un certain nombre d'excursions sont projetées pour l'automne prochain.

Champignons envoyés :

Tricholoma rutilans, *Russula* du groupe *emetica*, par M. TIMBERT, de Corbeil.

Séance du 2 Octobre 1919.

Présidence de M. Radais, puis de M. Lutz.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Décès. — M. SCHERGEN, à Luxembourg.

Admissions. — M. J. GUILLEMIN, mycologue, à Cormatin (Saône-et-Loire), présenté par MM. RADAIS et F. MOREAU.

M. P. JUILLET, instituteur, à Chilly, par Frangy (Haute-Savoie), présenté par les mêmes.

M. C. FLORIAN, ingénieur, 11, rue Dupont-de-l'Eure, à Paris (XX^e), présenté par les mêmes.

M.-E. LAMAZÉ, pharmacien, à Fraize (Vosges), présenté par les mêmes.

M. Louis RENARD, instituteur, à Valentigney (Doubs), présenté par MM. BEUGNON et LUTZ.

Membre à vie. — M. F. MOREAU, ayant rempli les conditions imposées par les statuts, est proclamé membre à vie de la Société Mycologique de France.

Correspondance. — M. GORINI annonce à la Société le décès de son beau-père, M. BRIOSI.

M. J. SARTORY, nommé professeur de bactériologie et de cryptogamie à l'École Supérieure de Pharmacie de Strasbourg, et désirant y constituer une bibliothèque documentaire importante, serait heureux de recevoir de ses confrères, à titre gracieux, les ouvrages ou tirages à part concernant la bactériologie et la mycologie.

Communications écrites. — M. Henri GUILLEMIN fait connaître les résultats les plus importants des excursions mycologiques de la Société des Sciences Naturelles de Saône-et-Loire ; il signale en septembre *Pleurotus phosphoreus*, un *Polyporus squamosus* de 32 cent. de diamètre, *Cladomeris frondosa* ; la campagne d'automne s'annonce mal en raison de la sécheresse.

M. SCHROELL envoie le dessin qu'il a fait d'un *Russula alutacea* vivant et en pleine santé, mais offrant une particularité qu'il décrit ainsi : « Le chapeau du Champignon gisant à l'envers ne céda pas lorsque je le saisis pour le ramasser; je n'eus pas de peine à constater qu'il adhérait fortement au pied, brisé net vers le milieu, sans doute par la botte d'un passant. Il reposait horizontalement sur un coussinet de feuilles mortes à la hauteur de la tige tronquée qui lui fournissait la nourriture grâce à la soudure du flanc de la tige et du bord du chapeau. A l'endroit de la soudure formée, sur une étendue de 2 cm² à peu près, la belle couleur rose de l'épiderme avait été résorbée et aucune trace de soudure n'a pu être constatée intérieurement dans la chair devenue parfaitement homogène. Sur les côtés de la soudure, afin de mieux l'opérer en épousant la forme du pied, le bord du chapeau avait éclaté tandis que l'autre extrémité présentait de larges crevasses.

« C'est le phénomène d'un champignon exécuté, décapité, qui renoue des relations avec la source de sa vie et — la tête à l'envers collée contre le pied — continue, à part cela, à végéter dans des conditions normales.

« Il m'a été impossible jusqu'ici de faire pousser une russule dans des conditions à peu près semblables ».

M. LUTZ présente, à l'occasion de cette communication, des observations sur divers cas de soudure de champignons.

M. Gonzalès FRAGOSO envoie à la Société les observations suivantes, dues à M. UNAMUNO :

« Mon ami et correspondant, le Père Louis M. UNAMUNO, O.S.A., vient de trouver dans le Nord de l'Espagne, aux environs de Llanes (Oviedo), parmi d'autres espèces d'Urédinales nouvelles pour la flore ibérique, le *Puccinia Arnaudi*, Har. et Diet., sur les *Lithospermum purpureum-cœruleum*, *Echium vulgare* et *Pulmo-*

caria longifolia. On se souviendra que le *Puccinia Arnaudi* a été décrit par le très regretté HARIOT, dans notre Bulletin, sur le *Lithospermum fruticosum*, de Montpellier, d'après des échantillons récoltés par notre confrère le D^r ARNAUD (HARIOT, Sur quelques Urédinées. Bull. Soc. Myc. de Fr., T. XXIX, p. 231-232, 1913). Comme dit M. HARIOT, cette nouvelle découverte confirme plus encore le « principe » du Professeur Ed. FISCHER (Les Urédinées de la Suisse, Berne, p. 4, 1894), sur l'existence de leptofomes parasitant les plantes sur lesquelles on trouve des facies écidien correspondant à des Urédinées hétéroïques: dans ce cas se trouvent les *Puccinia* du type *rubigo-vera*, particulièrement le *P. bromina*, Eriks., dont les facies écidien parasitent les Borriginées.

« Une autre découverte du D^r UNAMUNO est celle de l'*Æcidium Peyritschianum* Magnus, sur *Oxalis corniculata*, qu'on ne connaissait que dans une localité du Tyrol, et qui est différente sans doute de l'*Æ. Oxalidis* Thüm., facies écidien, en Amérique, du *Puccinia Majdis* Ber., selon les recherches d'ARTHUR et KELLERMANN.

« Il a trouvé aussi l'*Uromyces scillinus* (D. R. et Mont.) Har., facies I, III, sur le *Scilla verna* (*matrix nova*). Celui-ci n'était connu que sur *S. autumnalis*, d'Algérie, où il a été mentionné par HARIOT, récolté après par le Professeur MAIRE, et publié dans son *Mycotheca Boreali-Africana* ».

Communications verbales. — M. FOËX présente un travail de M. BEZSSONOFF, sur l'action des solutions sucrées sur le développement des fructifications sexuées de certains champignons et sur le chondriome et le subchondriome des champignons.

M. FOËX signale l'observation, par M. Ali RIZA, du *Puccinia Pruni-spinosæ* sur Pommier, et de l'*Uromyces Terebenthi* sur le *Pistacia vera*.

M. FOËX annonce à la Société Mycologique qu'il a récolté des feuilles de chêne, atteintes de blanc, qui portent les périthèces de l'Érysipbacée qui détermine cette maladie si répandue. C'est le 17 septembre 1919, aux environs de Poët-Laval que ces fructifications ont été rencontrées sur les rejets de deux chênes situés côte à côte et qui avaient été recépés à la base. Le milieu, dans lequel ont crû ces arbres, est assez sec. Cependant il convient d'indiquer qu'ils sont quelque peu protégés contre l'insolation directe par le couvert de grands chênes qui les dominent.

Les périthèces, qui ont été ainsi recueillies, sont rigoureusement identiques à ceux que M. ARNAUD avait récoltés en décembre 1911

à Cavillargue (Gard). A cette époque, MM. ARNAUD et FOËX avaient cru pouvoir rapporter cette Erysiphacée au *Microsphaera quercinum* (Schwein) Burr. Au contraire, MM. GRIFFON et MAUBLANC en avaient fait une espèce nouvelle sous le nom de *M. alphitoides* Griffon et Maublanc.

Il est fort possible que les conditions de grande sécheresse qui ont sévi cette année, aient été favorables au développement de certaines fructifications. Ce qui est sûr, c'est que dans le midi les périthèces de plusieurs espèces d'Erysiphacées se constituent pendant la période estivale, qui marque le terme de l'existence de nombreuses plantes annuelles et durant laquelle s'arrête dans une certaine mesure la végétation de bien des phanérogames vivaces.

C'est peut-être aux conditions atmosphériques particulières qui ont régné cette année qu'il faut aussi attribuer la formation des périthèces de *Podosphaera leucotricha* que M. FOËX a rencontrés en juin dernier à Châtenay (Seine). Ces fructifications s'étaient constituées sur des rejets, qui avaient été émis à la base d'un pommier.

Il ne semble pas que les périthèces de *Podosphaera leucotricha* aient été observés en France avant cette année. Ils avaient été signalés dès 1898 par MAGNUS dans le sud du Tyrol et LAUBERT les a rencontrés à plusieurs reprises en Allemagne.

Ces conceptacles sont morphologiquement identiques à ceux du *Sphaerotheca Mali* Ellis et Everhardt. Ce sont des périthèces à un seul asque, sphériques ou légèrement piriformes, qui portent deux sortes d'appendices : ceux de la base sont courts, irréguliers, souvent recourbés. Ceux du sommet sont simples, assez rigides, bruns à leur partie inférieure, blancs à leur extrémité supérieure. Les fulcres ont des parois assez épaisses.

On comprend dans quel embarras se sont trouvés certains détermineurs lorsqu'ils ont été mis en présence de ces fructifications. Les appendices sont simples; donc on serait tenté de faire de la plante un *Sphaerotheca* avec ELLIS et EVERHARDT, ainsi qu'avec MAGNUS. Mais, d'autre part, ces fulcres sont rigides, ce qui n'est pas le cas d'un *Sphaerotheca* typique. Aussi, bien que ces appendices ne soient en général pas dichotomisés, SALMON n'a pas hésité à ranger ce champignon dans le genre *Podosphaera* sous le nom de *P. leucotricha*.

Entre la forme conidienne de *P. oxyacanthæ* et celle du *P. leucotricha* existent de grandes analogies. Dans les deux cas on trouve des « fibrozinenkörper » du même type. Ce sont les plus grands qui soient connus chez les Erysiphacées.

De plus, ils affectent une forme tronconique ou annelée, très spéciale, que l'on ne retrouve pas ailleurs.

Les caractères de la forme conidienne sont de nouveaux arguments en faveur de l'opinion de SALMON, qui range cette espèce litigieuse dans le genre *Podosphæra*.

M. PUTTEMANS présente un microscope qu'il a doté de quelques améliorations : un miroir placé à la hauteur de la platine et permettant, en voyant par réflexion la préparation et les objectifs qui l'approchent, d'éviter de briser la lamelle ou de détériorer l'objectif par la pression de ce dernier contre la préparation ; un cercle divisé adapté à la charnière du pied du microscope et permettant de mesurer l'inclinaison du pied, qu'il est nécessaire de réaliser chaque fois identique à elle-même pour obtenir des dessins à la chambre claire de même grossissement ; il montre une tablette qu'il a fabriquée pour dessiner à la chambre claire avec l'inclinaison du microscope qui lui est le plus habituelle ; enfin il insiste sur la commodité du repérage des points intéressants d'une préparation à l'aide de deux verniers, permettant de mesurer avec une grande exactitude les déplacements de la platine mobile : pour faciliter la lecture des verniers il les fait placer tous deux au voisinage l'un de l'autre près du même angle de la platine.

M. DUMÉE parle de la comestibilité du *Rhizopogon luteolus* ; il suggère que le *Rhizopogon rubescens* pourrait bien n'être qu'un *Rhizopogon luteolus* rougi par le froissement.

M. CHIROX signale qu'il a rencontré le *Polyporus Schweinitzii* à Pornic (Loire-Inférieure).

M. LUTZ indique que M. BUGNON lui a signalé par lettre l'existence du *Tuber excavatum*, en septembre 1918, près d'Argentan (Orne). M. BUGNON demande si ce champignon est fréquent dans l'Ouest et jusqu'où s'étend vers cette région son aire de dispersion. M. MAUBLANC dit qu'on trouve aux environs de Nantes les *Tuber brumale* et *astivum*, mais non le *Tuber excavatum*. Il serait intéressant que nos confrères de l'Ouest veuillent bien nous renseigner sur la fréquence dans cette région de cette espèce réputée, en France, orientale et méridionale.

M. MOREAU prie les membres de la Société qui désirent prendre part aux prochaines excursions de se faire inscrire : une convocation leur sera envoyée en temps utile.

Champignons exposés :

Tricholoma acerbum ; *Clitocybe infundibuliformis*, *gymnopodia* ; *Collybia dryophila*, *fusipes* ; *Lactarius controversus* ; *Marasmius urens* ; *Pleurotus*

geogenius ; *Pluteus nanus* ; *Galera tenera* ; *Psathyra corrugis* ; *Hypholoma hydrophilum* ; *Psalliota villatica* ; *Boletus aurantiacus* ; *Polyporus Schweinitzii* (de Pornic, Loire-Inférieure), *sulfureus* ; *Merulius papyrinus* ; *Cyathus striatus* ; *Geaster marginatus*.

Séance du 6 Novembre 1919.

Présidence de M. Lutz.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admissions — M. CHEVALERIAS, E., industriel, à Grandsaigne, St-Remy-sur-Durolle (Puy-de-Dôme), présenté par MM. LUTZ et F. MOREAU.

Mme GATIN, 44, rue de Bellechasse, Paris, présentée par MM. ALLORGE et DENIS.

M. GESLIN, Benjamin, pharmacien, attaché à l'Institut Pasteur, 8, rue des Messageries, Paris (VIII^e), présenté par MM. BILLIARD et F. MOREAU.

M. LECHEVALIER, libraire, rue de Tournon, 12, Paris, présenté par MM. DUMÉE et F. MOREAU.

M. LEGUÉ, L., pharmacien, rue Nationale, Le Mans (Sarthe), présenté par les mêmes.

M. MAURY, Victor, étudiant en pharmacie, Grande Rue, 125, à Oullins (Rhône), présenté par M. RIEL et Mlle ALBESSARD.

M. TOURNY, Hôtel St-Louis, à Bellême (Orne), présenté par MM. DUMÉE et F. MOREAU.

Membres à vie. — M. FLORIAN, qui a rempli les conditions exigées par les statuts, est proclamé membre à vie.

Heure des séances. — Le Conseil d'administration a décidé que, pour répondre au désir d'un grand nombre de membres, les séances de la Société auront lieu à 16 h. au lieu de 13 h 30, à partir de 1920.

Communications écrites. — MM. H. BOURDOT et L. MAIRE envoient un travail intitulé : Notes critiques sur quelques Hyménomycètes nouveaux ou peu connus.

M. BATAILLE décrit une nouvelle espèce de Cortinaire, *Cortinarius suaveolens* Bataille et Joachim.

MM. A. DUVERNOY et R. MAIRE font connaître une nouvelle Dématiée à conidies pseudo-endogènes, l'*Endophragmia mirabilis* n. sp.

MM. MANGIN et VINCENS envoient un travail sur un nouveau genre d'Adélomycètes, le *Spirospora Castagnei* n. sp. A l'occasion de cette communication, M. MOREAU compare la formation des spores du *Spirospora* à celle des bulbilles des *Eidamia* ; sur la valeur de ces dernières productions il renvoie à une note qu'il leur a consacrée dans le *Bulletin de la Société Botanique de France*, en mai 1917.

Communications verbales. — M. FRON décrit, d'après les recherches de M. Ali RIZA, le *Cercospora Amygdali* nov. sp., qui provoque sur les Amandiers de Turquie d'Europe une maladie non encore décrite.

M. FRON présente des planches murales en couleur dont il est l'auteur, éditées par M. MONTAUDON, et relatives aux principales maladies des arbres et des plantes. Les dessins ont été faits par M. BESSIN. La collection comprend 25 planches, dont 15 sont actuellement terminées, qui se répartiront entre les arbres fruitiers, les arbres forestiers, les céréales, les plantes potagères. Chaque planche est accompagnée d'une notice succincte renfermant une réduction en trichromie de la planche elle-même. Cette collection est appelée à rendre les plus grands services dans l'enseignement de la pathologie végétale. Les notices avec les réductions des planches peuvent être acquises à part par les particuliers désireux de posséder une iconographie des principales maladies des plantes.

M. SERRU expose que l'*Amanita muscaria* était vendue récemment sur le marché de Maisons-Laffite (Seine-et-Oise). Sans son énergique intervention auprès du Commissaire de police de Maisons-Laffite, qu'il réussit à convaincre, l'Atlas de P. DUMÉE en main, du caractère vénéneux de ce Champignon, plusieurs de ses concitoyens auraient pu être victimes d'un achat imprudent. — M. LUTZ dit avoir vu exposer des Entolomes sur le marché de Toulouse.

M. CHIRON apporte à la Société de bonnes nouvelles de M. BOUDIER, récemment souffrant. M. le Président prie M. CHIRON

d'assurer M. BOUDIER que la Société est heureuse d'apprendre son rétablissement et de lui exprimer l'affectueuse sympathie des membres de la Société.

M. MOREAU fait une communication intitulée : A propos du nouveau genre *Kunkelia* Arthur.

M. DUMÉE rend compte d'une excursion de plusieurs jours qu'il a faite récemment aux environs de Bellême (Orne), en compagnie de M. LECLAIR. Il estime que Bellême mérite, par la richesse de sa flore mycologique, de devenir le centre d'une prochaine session de la Société.

M. DECLUYE présente à la Société des échantillons d'un *Polyporus* rarissime en France ; il a découvert pour la première fois cette espèce, avec M. DEBAIRE, dans la forêt de Fontainebleau, en un point unique où elle n'avait pas encore été signalée. Depuis, il a observé de nouvelles stations au voisinage de la première, indiquant que cette espèce est en voie d'extension dans la forêt de Fontainebleau.

Champignons exposés :

Clathrus cancellatus, récolté par le Dr DESGARDES, dans le parc du Clouzeau, à Chasseneuil (Indre), en juillet-août 1919.

Polyporus intybaceus, par MM. BILLIARD et FAIVRE.

Armillaria aurantia ; *Tricholoma colossus*, *pessundatum* ; *Inocybe fastigiata* ; *Boletus pinicola* ; *Polyporus cuticularis*, *rubiginosus*, *igniarius*, par M. DUMÉE.

Phallus impudicus, par M. MOREAU.

Un important envoi de M. GUILLEMIN, de Cormatin, soumis à un spécialiste.

Séance du 4 Décembre 1919.

Présidence de M. Lutz, puis de M. Patouillard.

La Société entend la lecture du procès-verbal de la séance précédente et en adopte les termes.

Décès. — M. l'abbé FLAGEOLET et M. KÖHLER.

Admissions. — M. CORBIÈRE, 70, rue Asselin, Cherbourg (Manche), présenté par M. DUMÉE et M. PATOULLARD.

M. MAYOR, Eugène, Perreux (Neuchâtel, Suisse), présenté par M. ARNAUD et M. FOËX.

M. MONNIER, L., représentant, 15, rue de la Boucherie, Vernon (Eure), présenté par M. LUTZ et M. F. MOREAU.

M. SAUVETAT, Hubert, ingénieur civil des mines, St-Paul-Cap-de-Joux (Tarn), présenté par M. LUTZ et M. F. MOREAU.

M. SERRU, Gaston, électricien, 34, rue de Chateaudun, Paris, présenté par M. SERRU et M. DUMÉE.

Laboratoire de Phytopathologie (Directeur M. VINCENS), Jardin botanique de Saïgon (Indo-Chine), présenté par MM. DUMÉE et F. MOREAU.

Membres à vie. — M. BOUGAULT, M. DESGARDES, M. KONRAD, M. SABOURAUD sont proclamés membres à vie.

Correspondance. — M. MAURY remercie la Société qui l'a admis parmi ses membres.

Communications. — M. POIRAUT fait une communication sur de nouvelles espèces d'Ustilaginées.

M. CHIRON, qui apporte des nouvelles de M. BOUDIER, est prié de transmettre à M. BOUDIER les vœux de la Société.

Elections. — Après le dépouillement des bulletins de vote déposés par les membres présents et de ceux envoyés par les membres qui n'ont pu assister à la séance, sont proclamés élus pour l'année 1920 :

Président : M. MANGIN, avec 112 voix.

Vice-Présidents : M. l'abbé BOURDOT, avec 110 voix ; M. VUILLEMIN, avec 110 voix.

Le nombre des votants était de 112. MM. FOËX, FRON, GUILLIERMOND, MAUBLANC ont obtenu pour la vice-présidence chacun une voix.

Sont élus à main levée et à l'unanimité pour l'année 1920 :

Secrétaires : M. ALLORGE ; M. R. MIRANDE.

Archiviste : M. le D^r MAGROU.

Conseil d'administration. - Le Conseil d'administration a décidé que la cotisation des Membres de la Société, admis à partir du 1^{er} janvier 1920, sera affectée d'un supplément temporaire de 5 francs par an. Le rachat des cotisations est porté à 200 francs à partir de la même date. La Commission du Bulletin qui demande

déjà aux auteurs leur collaboration pécuniaire pour les illustrations. étendra cette demande aux auteurs de plus de 30 pages par an.

Compte-rendu financier pour l'année 1919. — M. DUMÉE rend compte des recettes et des dépenses de la Société pendant l'année 1919. Les tableaux suivants résument son rapport :

Recettes.

Il restait aux mains du Trésorier au 1 ^{er} janvier 1919 une somme de.....	2.274 23
Au cours de l'année 1919, il a été recouvré sur les cotisations ordinaires des années 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919 une somme de	6.702 »
Six membres ont racheté leurs cotisations pour une somme de.....	950 »
Les ventes de Bulletins et divers ont produit.....	2.237 10
L'encaissement des coupons a produit.....	282 »
	<hr/>
Soit au total.....	12 445 33
	<hr/> <hr/>

Dépenses.

Les frais d'impression du <i>Bulletin</i> se sont élevés à..	3.823 20
Les frais de photogravure sont de.....	482 95
Nous avons racheté des bulletins pour.....	316 25
Le loyer compte pour.....	400 »
Assurance incendie pour 1919.....	12 30
Frais de correspondance.....	378 90
Frais divers.....	190 20
Compte Foëx.....	250 »
Frais de menuiserie.....	86 »
Cotisation annuelle pour la Fédération des Sociétés de Sciences naturelles, année 1919	100 »
Achat de 14 fr. rente 4 ⁰ / ₀	250 50
	<hr/>
Soit au total.....	6 290 30
	<hr/> <hr/>

Si on déduit du montant des recettes, soit.....	12 445 33
le montant des dépenses, soit.....	6 290 30
	<hr/>

Il reste une somme de..... 6.155 30

représentée par l'encaisse du trésorier..	5 596 73
et par l'encaisse du secrétaire.....	558 30
Total égal	<u>6 155 03</u>

L'actif de la Société est donc de.....	6.155 03
plus les valeurs en portefeuille, savoir :	
Titres 3 0/0 et 4 0/0 ayant nécessité un déboursé de.....	<u>4.923 10</u>

Donnant une somme de..... 11.078 13

Avis. — Le Secrétaire général rappelle que nos séances auront lieu, à partir du 1^{er} janvier 1920, à 16 h., au lieu de 13 h. 30.

Remerciements au Président sortant. — M. MOREAU remercie, au nom de la Société, M. LUTZ qui a bien voulu, cette année, présider nos travaux avec la plus grande assiduité.

Champignons exposés :

Fomes dryadeus anormal, apporté par M. DUMÉE; *Polyporus giganteus*, apporté par M. CHIRON; *Trichotoma terreum*, *Mycenacalopus*, *Parillus atro-mentosus*, envoyés par M. CAVEL.

Ouvrages reçus :

BEYER (Anne). — The Work of the Belle fourche reclamation project experiment farm in 1918. Washington, 1^{er} sept. 1919.

DUFRENOY (Jean). — Sur les tumeurs expérimentales des Pins.

DUVERNOY (A.). — Deux Discomycètes rares.

LE NAIN (Louis). — Rapport succinct sur l'état du Palais des Académies après le départ des Allemands. Bruxelles, 1919.

PFAENDER (Max). — Fruit growing on the Northern great plains. Washington, sept. 1919.

RICHART-GÉRARD et CHARPENTIER (Ch.). — La pratique des Cultures potagères. Paris, 1919.

RUSSEL (G.-A.). — Effect of removing the pulp from campher seed on germination and the subsequent growth of the seedlings.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

Auteurs des Notes et Mémoires publiés dans le

TOME XXXV (1919)

DU

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE FRANCE.

	Pages
Barbier. — <i>Tricholoma lilacinum</i> Quélet n'est-il pas synonyme de <i>Inocybe geophila</i> , var. <i>violaceus</i> Patouillard ?.....	198
Chenantais (J.-E.) . — Etudes sur les Pyrénomycètes (suite et fin). (Avec Pl. I à VI et figure dans le texte).....	46 et 113
Chenantais (J.-E.) . — Deux Mucédinées (Avec Pl. XVIII).....	200
Dufour (L.) . — Les stations de <i>Physomitra esculenta</i> dans la forêt de Fontainebleau.....	142
Dufour (L.) et Michel (R.) . — Une année de récoltes de champignons dans la forêt de Fontainebleau.....	151
Dufrenoy (J.) . — Diversité écologique et coefficients génériques.....	27
Killian (Ch.) — Sur la sexualité de l'Ergot de Seigle, le <i>Claviceps purpurea</i> Tulasne (avec Pl. X à XVII).....	182
Konrad (P.) . — Notes et observations concernant le <i>Tricholoma tigrinum</i> Sch. = <i>T. pardinum</i> Q. (avec Pl. VII).....	143
Maire (R.) . — Remarques sur la variation d'une Agaricacée sous l'influence du milieu (avec 1 figure dans le texte).....	147
Mangin (L.) . — Paul Hariot (1854-1917). Notice nécrologique (avec portrait).....	4
Moreau (F.) . — Sur une Tuberculariacée parasite du Buis, le <i>Volutella Buxi</i> (Corda) Berk. (avec 1 figure dans le texte).....	12
Moreau (F.) . — Une anomalie dans l'histoire nucléaire des spores de <i>Endophyllum Sempervivi</i> Lév. (avec 1 figure dans le texte).....	98
Pelé. — Note sur <i>Aleuria Ricciae</i> Crouan = <i>Lachnea Ricciae</i> Gillet.....	150
Peyronel (B.) . — Un Hyphomycète singulier : <i>Eriomenella tortuosa</i> (Corda) Peyronel (avec Pl. VIII et IX).....	165
Ranoiévitch (N.) . — Sur quelques espèces nouvelles de Champignons (avec 14 figures dans le texte).....	14
Ranoiévitch (N.) . — Sur une nouvelle espèce de Rouille, <i>Puccinia Corteyi</i> Ran. (avec 1 figure dans le texte).....	140

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

Genres nouveaux et des espèces nouvelles décrits dans le

TOME XXXV (1919).

	Pages		Pages
<i>Cronartium Euphrasiae</i> Ran.....	18	<i>Plucosphaeria Asperulae</i> Ran.....	18
Cristula Chen.....	208	<i>Podosphaera Myrtillicii</i> Dufr....	35
<i>Cristula integra</i> Chen.....	208	<i>Pseudovalsa macrosperma</i> var.	
<i>Cytophora Esculi</i> Ran.....	19	<i>fenestrata</i> Chen.....	124
<i>Didymella eutypoides</i> Chen.....	130	<i>Puccinia Corteyi</i> Ran.....	140
<i>Entomosporium Mespili</i> Ran.....	22	<i>Pyrenophora Meliloti</i> Ran.....	15
<i>Fusicoccum Daphneorum</i> Dufr..	39	<i>Pyrenophora Pellati</i> Ran.....	16
<i>Gliosporium æcidiiicola</i> Ran....	23	<i>Ramulasteria Hieracii</i> Ran....	25
Lasiosordaria Chen....	73	<i>Ramularia Jacobae</i> Ran.....	26
<i>Lasiosordaria vagans</i> Chen....	80	<i>Ramularia Poterii</i> Ran....	24
<i>Leptostromella hysterioides</i> var.		<i>Schizostoma byssisedum</i> Flag. et	
<i>Calamagrostidis</i> Ran....	22	Chen.....	125
<i>Leptothyrium coronatum</i> Ran...	21	<i>Septoria Onobrychidis</i> Ran....	20
<i>Massarinula Oleæ</i> Chen....	136	<i>Septoria Monspensulani</i> Ran....	20
<i>Monosporium Centranthi</i> Ran...	24	<i>Sphaerella radiata</i> Ran.....	15
<i>Neopeckia anceps</i> Chen.....	128	<i>Vermicularis Dematium</i> var.	
<i>Neopeckia Carpini</i> Chen. et Fla-		<i>Phalangii</i> Ran....	19
geolet.....	132	<i>Zygnocella insucta</i> Chen....	121
<i>Ovularia Veronicae</i> Dufr.....	37		

TABLE

des principaux sujets figurant dans les procès-verbaux des séances de l'année 1919

(non compris ceux qui ont donné lieu à la publication d'une note
ou d'un mémoire
dans le *Bulletin de la Société Mycologique de France*).

Alimentation par les champignons en temps de guerre en Allemagne (M. GILBERT).....	III
Allocution de M. LUTZ, président.....	VI
<i>Amanita muscaria</i> , vendu sur un marché (M. SERRU).....	XXIX
Améliorations apportées à un microscope (M. PUTTEMANS).....	XXVII
Bulbilles d' <i>Eidamia</i> (M. MOREAU).....	XXIX
<i>Cercospora Amygdali</i> n. sp. (M. ALI-RIZA).....	XXIX
Chondriome et subchondriome des Champignons (M. BEZSSONOFF)..	XXV
<i>Clavariopsis</i> nouveau (M. PATOULLARD).....	XXII
Comestibilité du <i>Rhizopogon luteolus</i> (M. DUMÉE).....	XXVII
Conidies pseudo-endogènes de l' <i>Endophragma mirabilis</i> n. sp. (MM. DUVERNOY et R. MAIRE).....	XXIX
<i>Cordiceps</i> (note sur un) (M. FOEX).....	XI
<i>Cortinarius suaveolens</i> Bataille et Joachim, n. sp.	XXIX
Demande de Xylariacées (M. CHENANTAIS).....	XVI
Demande d'ouvrages pour la Bibliothèque de la Chaire de bactériologie et de cryptogamie de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Strasbourg.....	XXIV
Dimorphisme des ascospores du <i>Bulgaria inquinans</i> (M. MOREAU)...	XVI
— du <i>Cocconia (Auerswaldia) conepæ</i> (M. MAUBLANC)....	XVI
Elections pour 1919.....	IV
— 1920.....	XXXI
Fédération des Sociétés de Sciences naturelles..	III, VIII, X, XIII, XIV, XXI
Figures de Champignons en couleurs (MM. DEMANGE et JULLIARD). .	XIV
Flore mycologique du Brésil (M. MAUBLANC).....	XVIII
Herbier cryptogamique de Suisse (M. FOEX).....	XIV
Heure des séances (portée à 16 h. au lieu de 13 h. 30).....	XXVIII
Histoire nucléaire des spores du <i>Solorina saccata</i> (M. MOREAU et Mme MOREAU), des Truffes (M. DANGEARD).....	XVI
<i>Humaria rubra</i> à asques tétrasporés (M. CORBIÈRE).....	XVI
<i>Hygrophorus marzuolus</i> (M. THURIN).....	XIII
Hyménomycètes (Notes critiques sur les) (MM. BOURDOT et L. MAIRE). XXIX	
<i>Kunkelia</i> (M. MOREAU).....	XXX
Morilles dans les maisons et les trous d'obus (M. BRUNAU, M. PATOULLARD).....	XXII

Observations sur la rédaction des manuscrits destinés au Bulletin...	XIII
Périthèces de <i>Microsphaera quercinum</i> et <i>Podosphæra leucotricha</i> (M. FOEN).....	XXVI
Périthèces de <i>Penicillium</i> en milieu sucré concentré (BEZSSONOFF)...	XI
Planches murales de Pathologie végétale (M. FRON).....	XXIX
<i>Polyporus</i> sp., à Fontainebleau (M. DECLUYE).....	XXX
<i>Polyporus Schweinitzii</i> , en Loire-Inférieure (M. CHIRON).....	XXVII
Pommier attaqué par le Rot-brun (M. CHENANTAIS).....	XXII
<i>Puccinia Pruni-spinosæ</i> sur Pommier (M. ALI-RIZA).....	XXV
Rapport de l'Archiviste.....	II
— du Trésorier.....	XXXII
Soudure du pied brisé et du chapeau renversé de <i>Rassula alutacea</i> (M. SCHROELL).....	XXIV
<i>Spirospora Castanei</i> n. sp. (MM. MANGIN et VINCENS).....	XXIX
<i>Tricholoma amethystinum</i> (M. GUILLEMIN).....	III
<i>Tuber excavatum</i> dans l'Ouest (M. BUGNON).....	XXVII
Urédinales nouvelles pour la flore ibérique (M. GONZALÈS FRAGOSO)...	XXIV
<i>Uromyces Terebenthi</i> sur <i>Pistacia vera</i> (M. ALI-RIZA).....	XXV
Ustilaginées nouvelles (M. POIRAULT).....	XXXI
<i>Zoophagus insidiarius</i> , parasite des Rotifères (M. R. MIRANDE).....	XVII

ERRATA.

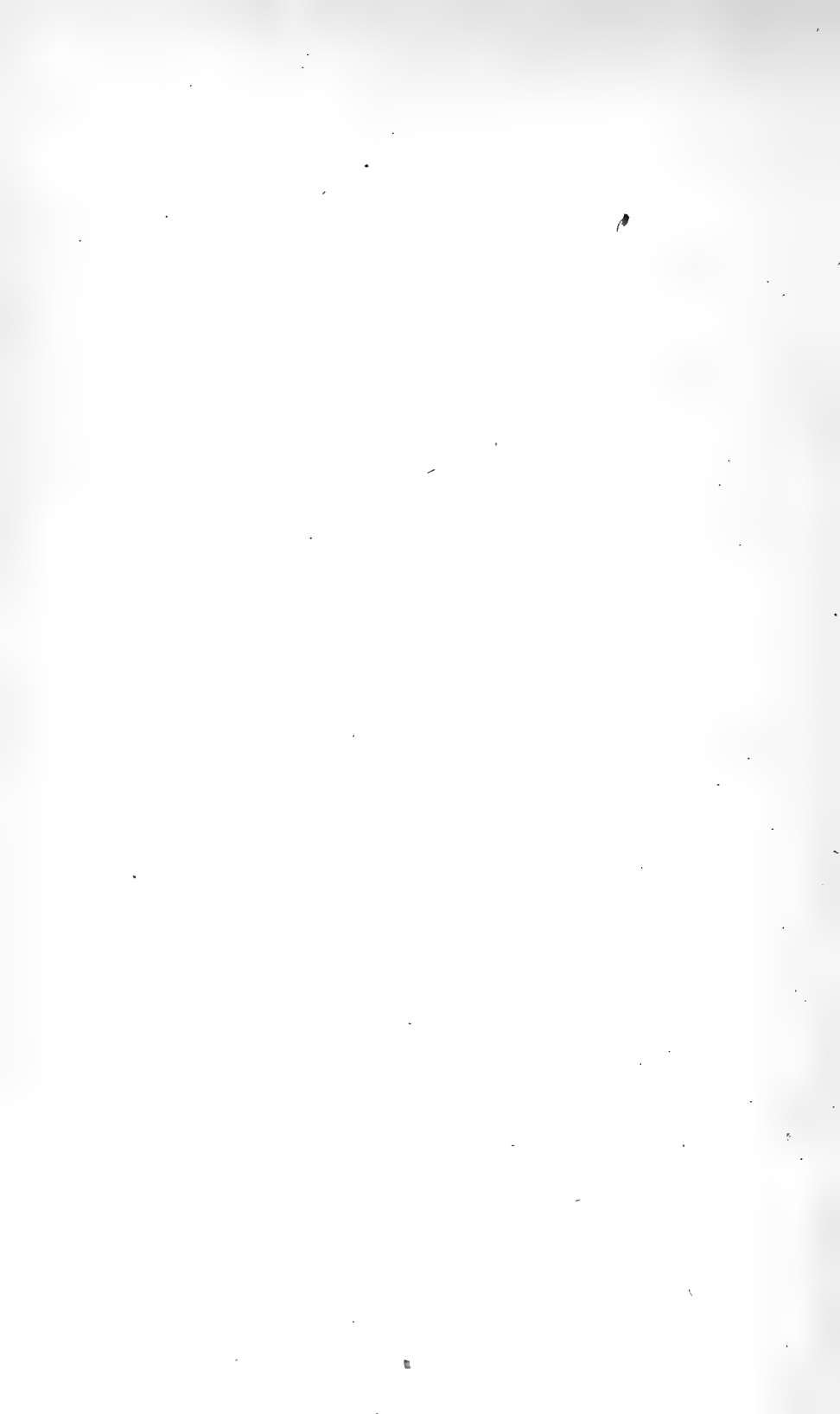
Page 113, dans le titre, lire *Etudes* au lieu de *Recherches*.

Placer après le 1^{er} paragraphe de la page 132 le paragraphe de la page 133 commençant par ces mots : Je crois devoir attirer....

Dates de publication des fascicules du Tome XXXV.

Fascicule 1-2.	26 avril 1919.
Fascicule 3.....	6 juillet 1919.
Fascicule 4.	30 janvier 1920.

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE LUCIEN DECLUME, LONS-LE-SAUNIER



TARIF DES VOLUMES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ

PRIX de chacun des Tomes parus dans les dix dernières années :
18 fr. pour les Sociétaires ; 20 fr. pour les personnes étrangères à la Société.

PRIX des Tomes antérieurs : 32 fr. pour les Sociétaires ; 34 fr. pour les personnes étrangères à la Société.

Ces prix sont établis nets, pour les ouvrages expédiés en province et à l'étranger ; les frais de port restent à la charge du destinataire. — Les Tomes XI (1895), XIV (1898), XX (1904) à XXV (1909), ne peuvent plus être vendus qu'avec la collection complète.

La Société Mycologique rachèterait les années suivantes de son Bulletin : 1895, 1896, 1898, 1903, 1904, 1905, 1906, 1908, 1909 et d'une façon générale toute collection en bon état, ancienne ou d'une certaine étendue. Elle rachèterait également des exemplaires de la Table de Concordance de la Flore de Quélet. Pour les conditions, s'adresser à M. DUMÉE, 45, rue de Rennes, PARIS, VI, ou à M. MOREAU, 12, rue Cuvier, PARIS, V^e.

AVIS TRÈS IMPORTANTS

Toutes les communications concernant le **Bulletin** devront être adressées, à M. F. MOREAU, Secrétaire général, 12, rue Cuvier, PARIS, V^e.

Les auteurs des notes et mémoires destinés au Bulletin sont priés de présenter à la Commission du Bulletin les manuscrits soigneusement écrits, prêts à être remis à l'imprimeur.

Si les manuscrits sont accompagnés de figures destinées à être insérées dans le texte, ou à être tirées en planches, celles-ci doivent être dessinées à l'encre de Chine et au trait, ou bien au crayon Wolff sur papier à grain dit « Papier procédé », ou consister en bonnes photographies, de manière à en permettre la reproduction par les procédés zincographiques. Les lettres et chiffres seront mis soit à la plume, soit au crayon Wolff suivant les cas.

Dans le calcul de la dimension des dessins destinés à être reproduits en planches, les auteurs sont priés de vouloir bien tenir compte de la réduction que le clichage photographique devra faire subir à leur dessin pour que la reproduction zincographée tienne finalement dans le format 13 × 18^{cm}, qui correspond à celui des planches du Bulletin.

L'exécution de toute figure ne pouvant être reproduite que par des procédés différents reste soumise à l'appréciation de la Commission du Bulletin.

Les dessins doivent parvenir au Secrétaire complètement terminés y compris chiffres et lettres) et prêts à être remis au graveur sans avoir besoin d'aucune retouche.

Dans le but de faciliter la régularité dans la publication du Bulletin, les auteurs sont priés, après avoir reçu la première épreuve, de vouloir bien la retourner *soigneusement* corrigée, accompagnée du manuscrit, à **M. F. Moreau**, 12, rue Cuvier, Paris-V^e, dans un délai maximum de six jours. Passé cette limite, la Commission du Bulletin serait dans l'obligation de reporter au Bulletin suivant l'impression du mémoire. La correction des épreuves insuffisamment corrigées sera faite aux frais des auteurs. Les frais causés par des modifications au manuscrit primitif seront également supportés par les auteurs.

Les auteurs sont priés d'indiquer en remettant leur manuscrit, ou au plus tard en retournant la 1^{re} épreuve corrigée, le nombre des tirés à part qu'ils désirent recevoir ; ceux-ci leur seront fournis par **M. Declume** au tarif suivant :

TARIF DES TIRAGES A PART

(en vigueur depuis le 1^{er} octobre 1917).

NOMBRE DE FEUILLES	EXEMPLAIRES fournis gratuitement par la Société	EXEMPLAIRES DEMANDÉS EN PLUS aux frais de l'auteur			
		25	50	75	100
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Une feuille (16 pages)	6 »	4 »	5 »	6 »	7 »
Trois quarts de feuille (12 pages)	5 »	3 75	4 50	5 25	6 »
Demi-feuille (8 pages)	3 50	2 »	2 50	3 »	3 50
Quart de feuille (4 pages)	2 50	1 75	2 »	2 25	2 50
Couverture sans impression papier de couleur, fort	0 50	0 50	1 »	1 50	2 »
Couverture imprimée, papier de couleur, fort	3 »	2 »	2 75	3 50	4 25
Composition d'un titre d'entrée spécial pour le tirage à part : 2 francs.					

6 francs par 100 exemplaires en plus et par feuille.

Les frais de remaniements nécessités par les corrections que feraient après coup les auteurs ne sont pas compris dans ces conditions.





IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE L. DECLUME, LONS-LE-SAUNIER.



17. 5

